

Université Lumière Lyon 2

ED 485 EPIC - Éducation, Psychologie, Information-Communication

Équipe de recherche de Lyon en sciences de l'information et de la communication - ELICO EA 4147

ANNEXES

La controverse autour des expulsions de sans-papiers dans la presse française (2006-2010)

Analyse des discours et des enjeux sociopolitiques

Par **Lise Jacquez**

Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication

Dirigée par Isabelle GARCIN-MARROU

Présentée et soutenue publiquement le 08 décembre 2014

Composition du jury :

Isabelle Garcin-Marrou, Professeure des universités, Institut d'Etudes Politiques de Lyon, directrice

Marlène Coulomb-Gully, Professeure des universités, Université Toulouse 2-Le Mirail, rapporteur

Jacques Noyer, Professeur des universités, Université Lille 3, rapporteur

Jacques Walter, Professeur des universités, Université de Lorraine, examinateur

Sommaire des Annexes

Annexes	1
Annexe 1 Glossaire	5
Annexe 2 Chronologie de la politique d'immigration de 2003 à 2010	9
Annexe 3 Discours gouvernementaux	17
Annexe 4 Discours militants (pétitions)	23
Annexe 5 Liste des articles du corpus	33
Annexe 6 Grille d'enquête Modalisa	95
Annexe 7 Tableau des cadres Interprétatifs	97
Annexe 8 Tableaux récapitulatif du nombre d'articles par journaux et par années	99
Annexe 9 Graphiques	101
Annexe 10 Unes de Libération, l'Humanité, Le Monde, Le Parisien et Le Figaro	107
Annexe 11 Editoriaux publiés par les 5 journaux	131
Annexe 12 Corpus de la mobilisation du Réseau éducation sans frontières (mai-juin 2006)	189
Annexe 13 Corpus des révoltes dans les centres de rétention et de l'incendie du CRA de Vincennes	259

ANNEXE 1

GLOSSAIRE

Lexique désignant les étrangers en France

Étranger : Se dit d'une personne qui ne possède pas la nationalité française. Cet état peut changer au cours de la vie d'une personne puisqu'il peut l'obtenir sous certaines conditions. C'est ce que l'on appelle la procédure de naturalisation : 5 années de présence régulière en France sont notamment requises avant de pouvoir faire une demande de naturalisation. La notion d'étranger ne recouvre donc pas celle d'immigré puisque l'on peut être étranger sans jamais avoir migré (c'est le cas des personnes qui sont nées et vivent en France mais qui n'ont pas la nationalité française), ou à l'inverse être immigré mais pas étranger (c'est le cas des personnes qui sont nées étrangères, qui se sont installées en France et ont obtenu la nationalité française).

Migrant : se dit d'une personne qui quitte son pays d'origine pour s'installer durablement dans un pays dont elle n'a pas la nationalité. Si le terme « immigré » favorise le point de vue du pays d'accueil et le terme « émigré » celui du pays d'origine, le vocable « migrant » entend prendre en compte l'ensemble du processus migratoire. Ce terme semble de plus en plus utilisé à partir des années 2000 dans les discours des militants des droits des étrangers et dans les médias. Une étude lexicale serait nécessaire pour le vérifier. Ce terme est peu présent dans notre corpus, ce qui s'explique probablement par le fait que les personnes sous le coup d'une mesure d'éloignement qui sont médiatisées sont souvent installées en France depuis plusieurs années. Ils ne sont donc plus en mouvement et l'accent est alors mis sur leur intégration.

Sans-papiers : Terme militant apparu dans les années 1970 pour désigner les personnes démunies de titre de séjour en France. Ce vocable constitue une désignation alternative au terme plus stigmatisant « clandestin ». Un étranger peut se retrouver « sans-papiers » à la suite d'un refus de l'administration de renouveler son titre de séjour ou parce qu'il n'a jamais pu réunir les conditions prévues par la loi pour obtenir un titre de séjour en France. L'emploi de ce terme dans les discours médiatiques s'est généralisé à partir de 1996 en lien avec la forte mobilisation de sans-papiers à cette époque. La généralisation progressive de l'emploi de ce terme dans les discours publics est la raison pour laquelle nous l'employons dans notre travail.

Etranger en situation régulière ou irrégulière : Terme juridique désignant la situation administrative d'un étranger en France. C'est ce terme qui est employé dans les textes de loi et les circulaires ministérielles. Dans notre travail, nous utilisons souvent l'expression « étranger en situation irrégulière » en alternance avec « sans-papiers ».

Clandestins ou « illégaux » : autres désignations des étrangers en situation irrégulière, considérées par les associations comme stigmatisantes. En avril 2013, le journal *The New-York Times* aux Etats-Unis a décidé de limiter l'usage de l'expression « illegal immigrants » dans ses articles. Cette décision fait suite à celle de l'agence de presse *Associated Press* de retirer cette expression de son livre de style en raison du caractère stigmatisant et réducteur de l'expression pour désigner des personnes : « *Except in direct quotes essential to the story, use illegal only to refer to an action, not a person: illegal immigration, but not illegal immigrant. Acceptable variations include living in or entering a country illegally or without legal permission* »¹. En France, le mot « clandestin » est fréquent dans le discours des médias et des

¹ Blog de l'agence Associated Press, « Illegal immigrant no more », 4 février 2013, en ligne : <http://blog.ap.org/2013/04/02/illegal-immigrant-no-more/> (consulté le 28 septembre 2014).

politiques de droite, mais on le retrouve aussi dans d'autres médias. Il est employé en alternance avec le mot « sans-papiers ». La diversité des désignations employées par les médias français pourrait être révélatrice d'un manque de réflexion sur ce sujet dans les rédactions.

Autres définitions

Centre de rétention administrative (CRA) : Tout étranger interpellé faisant l'objet d'une mesure d'éloignement peut être placé en rétention administrative, le temps nécessaire à l'organisation de son éloignement par la préfecture. En France, la durée maximale de rétention est fixée à 45 jours. Il y a environ 25 CRA en France.

Circulaire de régularisation : si quelques possibilités de régularisation sont prévues par la loi, certaines mobilisations de sans-papiers (1996-1998, 2006...) ont parfois conduit les ministres de l'Intérieur à prendre des circulaires fixant des critères exceptionnels de régularisation. La circulaire a généralement une applicabilité limitée dans le temps. Elle ne modifie pas la loi et n'a pas force de loi : elle ne peut donc pas être invoquée dans un tribunal pour contester un refus de séjour.

Code de l'entrée, du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda) : Le Ceseda rassemble tous les textes législatifs et réglementaires (décrets) relatifs à l'entrée, au séjour, à l'éloignement des étrangers et au droit d'asile. Il est entré en vigueur en 2005 en remplacement de l'ordonnance du 2 novembre 1945.

Demandeur d'asile et réfugié : Les étrangers ayant formulé une demande d'asile en France sont considérés comme des demandeurs d'asile jusqu'à ce que le statut de réfugié leur soit reconnu ou refusé. Si le statut leur est reconnu, ils deviennent des réfugiés statutaires. Si leur demande est refusée, ils sont considérés comme « déboutés » du droit d'asile. Dans les discours médiatiques, il arrive souvent que le terme « réfugié » soit employé indifféremment pour désigner les demandeurs d'asile et les personnes déboutées.

Expulsion : Terme le plus communément employé dans les médias et les discours militants pour désigner les reconduites à la frontière des étrangers en situation irrégulière. Son sens juridique diffère toutefois du sens commun : en droit, l'expulsion concerne certains étrangers qui du fait de leurs condamnations pénales peuvent faire l'objet d'un arrêté d'expulsion. Celui-ci peut être pris par la préfecture lorsqu'elle estime que la présence de l'étranger constitue une « menace pour l'ordre public ». Dans notre thèse, nous utilisons le terme « expulsions » pour désigner les reconduites à la frontière des étrangers en situation irrégulière.

Juge des libertés et de la détention (JLD) : Le JLD et le juge judiciaire gardien de la liberté individuelle. Il exerce un contrôle de la procédure et décide du maintien ou non de l'étranger en rétention administrative.

Mesure d'éloignement : terme juridique qui recouvre différentes mesures ayant pour effet d'expulser un étranger hors du territoire français, comme l'obligation de quitter le territoire pour les sans-papiers, la décision d'expulsion pour les étrangers condamnés pénalement, ou l'interdiction judiciaire du territoire français.

Obligation de quitter le territoire (OQTF) : Entrée en vigueur le 30 décembre 2006, l'OQTF est une mesure d'éloignement qui remplace les arrêtés de reconduite à la frontière

notifiés par voie postale. Cette mesure fixe le pays de destination. Elle peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai d'un mois.

Titre de séjour : Terme générique qui recouvre les autorisations provisoires de séjour, les cartes de séjour et les cartes de résidents. L'autorisation provisoire de séjour est valable un, trois ou six mois. Elle concerne principalement les étrangers malades nécessitant des soins pour une courte période, les demandeurs d'asile qui ne possèdent pas encore de récépissé de leur demande, ou les étrangers en recherche d'emploi ayant achevé leurs études en France. La carte de séjour temporaire a généralement une durée de validité d'un an et est renouvelable. Elle est délivrée par les préfectures aux étrangers présents en France (conjoint ou parent de Français, membre de la famille d'un étranger en situation régulière, salariés et commerçants sous certaines conditions, étudiants). La carte de résident est valable dix ans et renouvelable automatiquement. C'est le titre de séjour qui apporte le plus de stabilité administrative.

Tribunal administratif (TA) : Les TA sont compétents pour juger en première instance les litiges entre l'Administration et les citoyens. Le juge administratif est notamment saisi des demandes d'annulation des arrêtés de reconduite à la frontière et des obligations de quitter le territoire français.

Reconduite à la frontière : Terme désignant l'ensemble de la procédure visant à mettre en œuvre une décision d'éloignement prise à l'encontre d'un étranger en situation irrégulière. La procédure comprend la notification de la mesure (par exemple une OQTF), le placement en rétention et la reconduction effective.

ANNEXE 2
CHRONOLOGIE DE LA POLITIQUE
D'IMMIGRATION DE 2003 À 2010

Cette chronologie récapitule les principales décisions politiques, débats et événements en lien avec la politique d'immigration sur la période 2003-2010

*Les événements notés en bleu sont ceux inclus dans notre corpus

2003

- 3 mars 2003 Expulsion de 54 Ivoiriens et Sénégalais par un vol charter organisé conjointement par la France et l'Allemagne. La plupart des personnes expulsées se trouvaient en zone d'attente à Roissy.
- 26 septembre 2003 Premiers objectifs chiffrés en matière de reconduite à la frontière assignés aux préfets par Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur
- 6 novembre 2003 Accord du Conseil de l'Union européenne sur un texte organisant des vols charters à l'échelle européenne pour reconduire les étrangers en situation irrégulière. Plusieurs associations françaises (telles la Cimade ou le Gisti) appellent à signer une pétition contre ces « charters de l'humiliation ».
- 26 novembre 2003 Loi « Sarkozy » relative à la maîtrise de l'immigration. Parmi les nombreuses modifications, elle durcit les conditions d'accès à la carte de résident et allonge à 32 jours le délai de rétention administrative.
- 10 décembre 2003 Loi « Villepin » relative à la réforme du droit d'asile. Elle établit notamment le principe de pays d'origine « sûrs » et d'asile interne dans le pays d'origine.

2004

- 26 juin 2004 Création du Réseau Éducation sans frontières – RESF – à la Bourse du travail à Paris lors d'une réunion rassemblant des enseignants, des syndicats et des associations.
- 8 décembre 2004 Présentation en Conseil des ministres par le ministre de l'Intérieur, Dominique de Villepin, d'une communication relative à l'application de la loi de 2003. Le ministre donne les chiffres sur les reconduites à la frontière de 2004 et fixe les objectifs pour 2005.

2005

- 8 juin 2005 Déclaration de politique générale de Dominique de Villepin, premier ministre, devant l'Assemblée nationale dans laquelle il souligne la nécessité de lutter contre l'immigration irrégulière pour parvenir à une immigration dite « choisie ».
- Automne 2005 Affaire « Rachel et Jonathan » du nom de deux adolescents congolais qui prennent la fuite après l'arrestation de leur mère en situation irrégulière. Ils sont hébergés et cachés par des membres du RESF. Le réseau se mobilise et lance une pétition. L'affaire est très médiatisée.

- 31 octobre 2005 Suite à la mobilisation du RESF, le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, publie un moratoire qui suspend les expulsions de familles en situation irrégulière ayant des enfants scolarisés jusqu'à la fin de l'année scolaire, soit le 4 juin 2006.
- 2006**
- 29 mars 2006 Présentation en Conseil des ministres d'un projet de loi relatif à l'immigration et à l'intégration visant à promouvoir l'immigration dite « choisie ».
- Avril 2006 Lancement d'une pétition nationale par le RESF, intitulée « Nous les prenons sous notre protection », pour dénoncer la fin du moratoire prévu en juin.
- Mai 2006 Débat à l'occasion de l'examen du projet de loi sur l'immigration. Le 2 mai et le 13 mai, des manifestations ont lieu contre le projet de loi à l'appel du collectif « Unis contre une immigration jetable ».
- 13 juin 2006 Devant la mobilisation croissante contre les expulsions de familles, le ministère de l'Intérieur publie une circulaire le 13 juin qui prévoit la possibilité de concéder, au cas par cas, un certain nombre de régularisations.
- Juin-Juillet 2006 Les « parrainages » de familles dans les écoles et les mairies se multiplient à l'initiative du RESF. Le 28 juin, un médiateur est désigné en la personne d'Arno Klarsfeld par le ministre de l'Intérieur pour tenter d'harmoniser les procédures entre les préfetures et trancher les cas les plus difficiles.
- 24 juillet 2006 Promulgation de la loi relative à l'immigration et à l'intégration visant « à passer d'une immigration subie à une immigration choisie ».
- 30 juillet 2006 Publication au Journal Officiel d'un arrêté créant un fichier informatisé, dénommé ELOI, des étrangers en situation irrégulière afin de faciliter leur éloignement du territoire.
- 17 août 2006 Évacuation d'un squat de Cachan, considéré comme l'un des plus grands de France, et abritant plusieurs centaines de personnes, majoritairement des Ivoiriens et des Maliens en situation régulière ou sans-papiers. Entre 150 et 200 personnes refusent d'être dispersées et les forces de l'ordre tentent de les évacuer de force. Le maire de Cachan propose alors un hébergement dans un gymnase. L'évacuation du squat entraîne des mobilisations, des grèves de la faim ainsi qu'une polémique à l'Assemblée nationale entre Nicolas Sarkozy et certains députés de gauche. En octobre, une médiation est confiée à SOS-Racisme et la Licra qui permettra d'aboutir à l'hébergement temporaire des expulsés et à la régularisation de 230 personnes.
- 8 septembre 2006 Annonce officielle du bilan de l'opération de régularisations prévue par la circulaire du 13 juin : environ 7000 familles sont régularisées sur les 30 000 ayant déposé un dossier. Protestation des associations.

2007

- 12 mars 2007 Le Conseil d'État annule, pour des questions de forme, l'arrêté créant le fichier ELOI. Un tel fichier ne peut être créé que par décret en Conseil d'État après avis de la CNIL.
- 20 mars 2007 Polémique après l'interpellation d'un sans-papiers venu chercher son petit-fils à l'école maternelle de la rue Rampal dans le 19^{ème} arrondissement de Paris. La directrice d'école est placée en garde à vue pour avoir protesté contre l'arrestation, ce qui déclenche une mobilisation d'enseignants et de parents d'élèves et de vives critiques des partis de gauche dans un contexte pré-électoral.
- 6 mai 2007 Nicolas Sarkozy est élu Président de la République.
- 17 mai 2007 Brice Hortefeux est nommé Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Co-développement. En réaction à la création de ce nouveau ministère, huit des douze historiens composant le comité de la future Cité de l'immigration démissionnent.
- 4 juillet 2007 Présentation en Conseil des ministres d'un nouveau projet de loi relatif à l'immigration. Les dispositions de ce projet concernent principalement l'immigration familiale, et visent à durcir les conditions du regroupement familial. L'amendement prévoyant la possibilité de soumettre les candidats au regroupement à des tests ADN sera particulièrement critiqué.
- 9 août 2007 Chute d'un enfant de 11 ans par la fenêtre de l'appartement familial à Amiens lors d'une tentative d'interpellation de la police de ses parents en situation irrégulière. L'enfant restera dans le coma quelques jours.
- 20 septembre 2007 Une femme chinoise en situation irrégulière saute par la fenêtre à l'arrivée de la police dans son immeuble à Paris. Elle meurt le lendemain à l'hôpital.
- Octobre 2007 Procès à Aix-en-Provence de Florimond Guimard, instituteur à Marseille, et accusé de violences volontaires sur la police lors d'un rassemblement visant à empêcher une expulsion de famille à l'aéroport de Marignane. L'instituteur sera relaxé.
- 20 novembre 2007 Promulgation de la loi relative à l'immigration. La validation de l'article relatif aux tests ADN est assortie de « réserves précises » par le Conseil constitutionnel.
- 4 décembre 2007 Appel de 20 chercheurs (parmi lesquels figurent Françoise Héritier, Luc Boltanski et Patrick Weil) dans *Libération* pour la suppression du ministère de l'Identité nationale et de l'Immigration.
- 26 décembre 2007 Publication du décret créant le fichier ELOI. En février 2008, les associations déposeront un nouveau recours contre la version remaniée du fichier.
- Fin décembre 2007 Protestations et manifestations d'étrangers retenus dans deux centres de rétention de la région parisienne.

2008

- Avril-mai-juin 2008 Des salariés sans papiers dont 300 travaillent dans des entreprises franciliennes entament, le 15 avril, une grève avec le soutien de la CGT, pour demander leur régularisation. Le 24 avril, Brice Hortefeux, ministre de l'Immigration annonce le dépôt de 800 dossiers dans les préfectures d'Île-de-France. Les grèves continuent jusqu'à l'automne, puis le mouvement s'épuise progressivement. Il reprendra avec moins de succès en 2009.
- 18 juin 2008 Adoption par le Parlement européen du projet de directive sur l'éloignement des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier, dite « directive retour », et rebaptisée « directive de la honte » par les associations. La directive fixe des normes communes en matière d'éloignement, et prévoit notamment un enfermement maximal de 18 mois ainsi que des interdictions du territoire pouvant aller jusqu'à cinq ans.
- 22 juin 2008 Incendie au centre de rétention de Vincennes, survenu le lendemain du décès d'un retenu tunisien ayant provoqué des manifestations d'inquiétude et de colère parmi les sans-papiers du centre. Les deux bâtiments hébergeant les étrangers retenus sont détruits et les occupants évacués.
- 2 aout 2008 Départ d'incendie dans une chambre au CRA du Mesnil-Amelot, rapidement maîtrisé par les pompiers. Brice Hortefeux dépose plainte contre le collectif SOS soutien aux sans-papiers pour incitation à la destruction du centre.
- 22 aout 2008 Le ministère de l'Immigration publie un décret concernant la présence associative en rétention, dans le but d'apporter une aide juridique aux étrangers enfermés. Le décret prévoit que cette mission, jusque là assurée par la Cimade, soit confiée, à partir de 2010, à différentes associations, et que les intervenants soient tenus à une obligation de confidentialité (ce qui interdirait la publication de rapports critiques sur les CRA). La Cimade, ainsi que d'autres associations, accusent le ministère de vouloir affaiblir la défense des étrangers et les critiques associatives.
- Octobre-novembre 2008 Dépôt d'un référé au tribunal administratif contre l'appel d'offre du ministère de l'Immigration par le Gisti, la LDH et des syndicats d'avocats. L'appel d'offre est suspendu jusqu'au 31 octobre. Le 30 octobre, le tribunal administratif de Paris annule l'appel, au motif d'une définition insuffisante des compétences juridiques des candidats. Un nouvel appel d'offre est publié en décembre.
- Novembre 2008 Remise au ministre de l'Immigration du rapport de la mission présidée par Pierre Mazeaud sur le cadre constitutionnel de la politique migratoire. Le texte juge les quotas migratoires « *inefficaces, irréalisables, et sans intérêt* ».

2009

- 15 janvier 2009 Éric Besson remplace Brice Hortefeux à la tête du ministère de l'Immigration.
- 11 mars 2009 Sortie du film *Welcome* qui traite de la condition des migrants dans la région de Calais, souhaitant passer en Angleterre. À cette occasion, le réalisateur, Philippe Lioret, déclare dans le quotidien régional *La Voix du Nord*, avoir eu le sentiment de raconter « *l'histoire d'un type qui a protégé un Juif dans sa cave, en 1943* ». S'en suivra une polémique avec le ministre de l'Immigration.
- Avril 2009 A la suite du débat sur le film *Welcome*, plusieurs associations se mobilisent pour dénoncer les poursuites dont font l'objet certains bénévoles et militants ayant aidé des sans-papiers (hébergement, aide juridique, etc.). Elles dénoncent un « délit de solidarité ». Une mobilisation est organisée le 8 avril, réunissant plusieurs milliers de personnes dans différentes villes de France. Éric Besson rejette les accusations des associations, désignant le délit de solidarité comme un « mythe ».
- 10 avril 2009 [Le ministère de l'Immigration annonce la répartition des lots attribués à six associations, dont la Cimade, dans le cadre de l'aide à l'exercice des droits des étrangers maintenus dans les centres de rétention administrative.](#)
- 22 septembre 2009 [Démantèlement des campements de migrants sans-papiers à Calais. 276 migrants sont interpellés, et environ 130 personnes placées en rétention.](#)
- 21 octobre 2009 [Trois Afghans sont reconduits par charter dans leur pays. Des associations mais aussi des hommes et femmes politiques de droite et de gauche dénoncent cette expulsion, dont Bernard Kouchner alors ministre des Affaires étrangères.](#)
- 26 octobre 2009 Éric Besson lance un « grand débat sur l'identité nationale » (Qu'est ce qu'être Français, et l'apport de l'immigration à l'identité nationale) prévu du 2 novembre 2009 jusqu'en février 2010. Le débat est très critiqué à gauche et à droite, et la presse se fera l'écho des dérapages et dysfonctionnements des débats organisés par les préfetures et les sous-préfetures.
- 15 décembre 2009 [Neuf Afghans sont expulsés de France à bord d'un charter britannique à destination de Kaboul.](#)

2010

- 24 janvier 2010 123 personnes, se présentant comme des Kurdes de Syrie, sont découvertes sur une plage corse. Ils sont d'abord transférés dans un gymnase de Bonifacio avant d'être conduits dans cinq centres de rétention. Ils seront tous remis en liberté sur décision des tribunaux administratifs au regard de l'irrégularité de la procédure.

- 31 mars 2010 Présentation en Conseil des ministres d'un nouveau projet de loi relatif à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité. Le texte prévoit la transposition de plusieurs directives européennes, notamment sur les conditions d'éloignement des étrangers en situation irrégulière.
- 21 juillet- 31 juillet 2010 À l'occasion de violences à Saint-Aignan (Loir-et-Cher), où des gens du voyage ont attaqué la gendarmerie après la mort de l'un d'entre eux, Nicolas Sarkozy déclare que « ces incidents soulignent les problèmes que posent les comportements de certains parmi les gens du voyage et les Roms ». Le 28 juillet, Brice Hortefeux, ministre de l'Intérieur, annonce le démantèlement de la moitié des 600 camps illégaux dans les trois mois et l'expulsion des Roms « qui auraient commis des atteintes à l'ordre public ou des fraudes ». Le 31 juillet à Grenoble, le chef de l'État déclare à son tour qu'il faut « mettre un terme aux implantations sauvages de campements roms ».
- 5 aout 2010 Le ministre de l'Intérieur publie une circulaire qui ordonne aux préfets le démantèlement des campements illicites, « en priorité ceux des Roms ». Le délit de discrimination passe inaperçu à ce moment là.
- 18 aout 2010 Teodor Baconschi, ministre roumain des Affaires étrangères se dit « inquiet des « risques de dérapages populistes » et de « réactions xénophobes » contre les Roms. Les gouvernements roumain et bulgare vont poursuivre leurs critiques les semaines suivantes.
- 19 aout 2010 Les premiers avions décollent, emmenant vers leurs pays d'origine les Roumains et les Bulgares dont les camps ont été démantelés. Le même jour, Vivianne Reding, la commissaire européenne chargée de la Justice et des Droits fondamentaux, rappelle que la France « doit respecter les règles concernant la libre circulation et la liberté d'établissement des citoyens européens ».
- Septembre 2010 Le 9 septembre, le Parlement européen demande la suspension immédiate des renvois de Roms. Le 10, Vivianne Reding apprend l'existence de la circulaire du 5 aout ciblant les Roms et somme la France de lui fournir des explications « dans les plus brefs délais ». Le 29 septembre, la Commission européenne annonce qu'elle va engager, à partir de la mi-octobre, une procédure d'infraction contre la France, pour non-respect de la législation européenne. Finalement, cette procédure est abandonnée mi-octobre.
- 12 octobre 2010 Adoption en première lecture à l'Assemblée nationale de la loi « Besson » sur l'immigration. Outre l'article sur la déchéance de nationalité qui alimentera le débat public, la loi prévoit, entre autres, l'allongement de la durée maximale de rétention de 32 à 45 jours et restreint le rôle du juge des libertés et de la détention. Le texte définitif de la loi sera adopté le 11 mai 2011, et la loi sera promulguée le 16 juin 2011.

ANNEXE 3
DISCOURS GOUVERNEMENTAUX

Extrait du discours du ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, à la réunion des préfets le 26 septembre 2003

Annonce de la mise en place d'objectifs chiffrés pour les reconduites à la frontière.

[...] Quatrième sujet d'actualité : la politique de maîtrise de l'immigration.

Vous le savez, le projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France a été en voté en première lecture à l'Assemblée Nationale le 9 juillet dernier. Il sera présenté au Sénat dans quelques jours.

Je ne reviendrai pas sur la présentation de ce texte. Le principe est simple : annoncer que la France doit demeurer une terre d'immigration sans en tirer la conséquence inéluctable que cette immigration doit être maîtrisée est irresponsable. Ceux à qui nous donnons des papiers sont les bienvenus. Ceux qui n'en ont pas seront systématiquement reconduits.

Il ne peut y avoir de politique d'immigration et d'intégration si nous ne sommes pas capables d'interpeller les personnes en situation irrégulière pour les reconduire dans leurs pays. Et je ne vois pas en quoi ce serait une atteinte aux droits de l'Homme de reconduire un Roumain en Roumanie ou un Sénégalais au Sénégal.

Il n'y a pas de fatalité à l'immigration clandestine. Des mesures fermes se traduisent toujours par des résultats. Je pense à Sangatte. Je pense à la zone de rétention de Roissy.

Vous devez sans attendre la nouvelle loi, augmenter les reconduites. Des objectifs chiffrés vous seront fixés, sachant que l'objectif national est de multiplier par deux, à court terme, le nombre de reconduites.

A vous de prendre rapidement l'initiative d'agir. Je vous demande notamment de prendre contact avec le centre national d'animation et des ressources, qui vient d'être créé à la Direction Centrale de la Police aux Frontières (DCPAF), afin de déterminer vos objectifs. Ce centre est là pour vous aider, notamment pour les questions difficiles telles que l'obtention des laissez-passer consulaires. 38 départements vont créer, dans le même esprit, des pôles de compétence locaux.

Vous devez également prendre contact avec les parquets et les tribunaux administratifs pour développer la politique de reconduite et la qualité juridique des décisions. Dans ce domaine, vous pouvez notamment améliorer la formation des agents de préfectures.

Dans tous les cas, nous devons exclure que des procédures d'éloignements échouent par carence de l'administration, y compris des préfectures pendant le week-end. Je vous demande de mettre en place dans vos préfectures une permanence du service des étrangers qui soit vraiment opérationnelle. Et naturellement, la personne mobilisée doit être disponible et surtout parfaitement compétente sur les différents sujets.

Une instruction générale vous sera prochainement envoyée pour préciser ces points. Je vous demande d'y attacher la plus grande importance. Là aussi, je souhaite que la politique voulue par le Parlement et par le Gouvernement s'applique effectivement.

Ceci m'amène indirectement à évoquer la lutte contre la prostitution.

Je n'admets pas que la France soit une terre de prospérité pour des filières de traite des êtres humains. C'est inadmissible dans une République tant attachée aux Droits de l'Homme. Nous n'avons pas le droit de rester les bras croisés. Ces filles sont des victimes qu'il faut protéger. Notre inaction, notre passivité seraient profondément coupables.

La loi pour la sécurité intérieure permet de les protéger. Celles qui dénoncent leur proxénète bénéficient d'un titre de séjour et d'une aide à la réinsertion avec l'appui d'une association. Celles qui refusent de dénoncer leur proxénète seront reconduites à la frontière lorsqu'elles sont étrangères. C'est aussi une manière de les protéger puisque je vous rappelle que le retour au pays fait partie des objectifs de la convention de Palerme sur la traite des êtres humains. [...]

**« Immigration, identité, développement : trois missions étroitement liées »
Tribune de Brice Hortefeux, ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement, dans *Le Figaro*, 1er juin 2007.**

Depuis plus de vingt ans, prononcer le mot "immigration" était devenu en France une manifestation d'extrémisme, de xénophobie, voire de racisme. Pourtant, le problème n'était pas l'immigration mais plutôt l'absence d'une politique d'immigration. Il fallait prendre au sérieux un enjeu fondamental pour notre destin collectif. Pourquoi un ministère ad hoc ? La création d'une entité unique par le gouvernement de François Fillon est salutaire tant les différents volets de la politique de l'immigration étaient jusqu'ici éclatés en plusieurs ministères. Pour des raisons de simplification administrative et d'efficacité politique, la constitution d'un ministère spécifique est une heureuse nouvelle. Quelle sera notre politique au sein de ce ministère ? Fermes et humains, nous développerons les intérêts économiques de notre pays tout en préservant nos convictions humanitaires. Nous devons atteindre quatre objectifs : maîtriser les flux migratoires, favoriser l'intégration, promouvoir l'identité française et encourager le codéveloppement.

1. En matière de flux migratoires, la lutte contre l'immigration illégale restera une priorité absolue. Grâce à la politique pragmatique menée par le gouvernement précédent, sous la conduite du ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, les reconduites effectives à la frontière ont augmenté de 140 % entre 2002 et 2006. Nous resterons très fermes : pour 2007, l'objectif est de 25 000 éloignements. Les étrangers "sans papiers" n'ont pas vocation à rester en France, mais à être raccompagnés dans leur pays d'origine, de manière volontaire ou contrainte.

Je sais que les étrangers devant être raccompagnés dans leur pays d'origine ont parfois des enfants scolarisés. Ma position est claire : s'il est normal que les enfants présents sur le territoire soient scolarisés, cela ne signifie pas que les parents doivent automatiquement bénéficier de papiers. Le droit à l'instruction d'un enfant peut aussi être satisfait dans son pays d'origine ; il n'a jamais entraîné le droit de séjour du parent. Prétendre le contraire reviendrait à créer une nouvelle filière d'immigration.

Dans le même temps, le droit d'asile politique, qui consiste à offrir une protection à des personnes étrangères persécutées, restera pour notre pays une exigence morale. En 2005, la France a accordé à 14.000 personnes le statut de réfugié. Pour améliorer le processus, nous raccourcirons les délais d'instruction qui, déjà passés de deux ans à douze mois, devraient pouvoir ne plus dépasser les six mois. Maîtriser l'immigration n'implique pas seulement la réguler, cela signifie aussi la choisir. Aujourd'hui, en France, seulement 7 % des titres de séjour accordés le sont pour des raisons professionnelles. A nous de mieux sélectionner les migrants et d'encourager l'immigration pour raisons professionnelles.

Pour cela, nous devons prendre en compte nos besoins économiques et démographiques qui évoluent. Ces derniers sont moins élevés que ceux de nos voisins. La France a un taux de fécondité de près de deux enfants par femme en âge de procréer, ce qui assure le renouvellement des générations, alors qu'en Espagne, en Italie et en Allemagne, ce taux oscille entre 1,3 et 1,35, provoquant une diminution de la population active.

En revanche, en France, plusieurs secteurs d'activité, tels que le bâtiment, l'hôtellerie, la restauration, le travail saisonnier agricole, les services à la personne mais aussi l'activité scientifique, ont besoin d'une main-d'oeuvre et de talents d'origine étrangère. Sans pratiquer un pillage des cerveaux, nous devons en favoriser la circulation. Nous le savons : l'immigration zéro n'est ni possible ni souhaitable.

Si le respect de la vie de famille reste l'une de nos valeurs fondamentales, la part prépondérante de l'immigration familiale dans notre pays n'est pas satisfaisante. Afin de faire venir sa famille, l'étranger doit prouver qu'il peut la faire vivre des revenus de son travail, qu'il dispose d'un logement décent et qu'il respecte les principes républicains. Nous mettrons en oeuvre cette réforme sur le terrain. Et, conformément aux engagements du président de la République, nous réfléchissons à l'idée qu'un candidat au regroupement familial soit désormais soumis à un test de maîtrise minimale de notre langue et de connaissance de notre culture. L'intégration doit se préparer dès le pays d'origine.

2. Favoriser l'intégration est, en effet, le second enjeu de ce ministère. Depuis 2006, un étranger admis pour la première fois au séjour en France et qui souhaite s'y établir doit obligatoirement signer un "contrat d'accueil et d'intégration" lui permettant de recevoir une formation civique, linguistique et pratique sur la vie en France. Ce contrat constitue la première étape d'un parcours d'intégration qui impose notamment de respecter les principes républicains et de maîtriser la langue française pour bénéficier d'une carte de résident de dix ans. Les valeurs républicaines doivent être respectées de tous ceux qui souhaitent s'installer durablement dans notre pays. L'étranger n'est pas le seul à avoir des devoirs, l'Etat en a aussi envers lui. L'accès au logement, à l'éducation, à la formation et au travail doit être facilité pour permettre à celui qui souhaite s'intégrer de pouvoir le faire. Nous allons, par exemple, revisiter la politique de la ville parce que la ségrégation urbaine constitue l'un des obstacles majeurs à l'intégration.

3. Promouvoir notre identité. L'identité française est à la fois l'héritage de notre histoire et l'avenir de notre communauté nationale. La Constitution de la Vème République, à son article premier, affirme que "la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion." Cette notion, en devenant permanente, contribue à assurer notre équilibre national. Notre identité est une réponse à la fois à la mondialisation et aux communautarismes.

Lier immigration, intégration et identité n'a rien de honteux. Cacher notre identité à ceux qui souhaitent s'installer en France reviendrait à renier les valeurs qui ont forgé notre histoire et à accepter l'idée que l'immigration ne soit dictée que par des considérations matérielles. La promotion de notre identité ne révèle strictement aucune hostilité à l'égard des immigrés. Elle n'entame en rien la diversité, elle donne aux étrangers un guide de valeurs républicaines à respecter. L'identité nationale n'est pas un concept, c'est une boussole pour les Français et pour toutes celles et ceux qui aspirent à le devenir.

Cette identité passe avant tout par la langue qui doit être promue notamment grâce au réseau des alliances françaises déjà présent dans 133 pays mais qui sera considérablement développé et dynamisé.

4. Le codéveloppement, sans lequel une politique migratoire moderne ne se conçoit pas. L'enjeu du codéveloppement est de donner aux Etats du Sud et à leurs ressortissants les moyens d'avoir confiance en eux-mêmes et de construire un avenir en dehors de l'émigration.

Nous devons faire en sorte que les transferts de fonds des migrants en France vers leur pays d'origine, dont 80 % sont aujourd'hui consacrés à la consommation courante, soient davantage utilisés à des fins d'investissement productif. Nous allons, par exemple, mettre en oeuvre le "compte épargne codéveloppement" qui est destiné à mobiliser l'épargne des migrants présents en France vers des projets d'investissement économique dans leur pays d'origine.

L'aide au retour volontaire doit être proposée à tous les étrangers en situation irrégulière ayant été invités à quitter le territoire. L'aide aux migrants porteurs d'un projet de réinsertion économique dans leur pays d'origine sera favorisée et les actions de coopération conduites par les bénéficiaires de la carte "compétences et talents" seront encouragées.

Surtout, le dialogue avec les pays d'origine sera renforcé afin de généraliser les accords de gestion concertée des flux migratoires, à l'image de celui que Nicolas Sarkozy avait signé au nom de la France avec le Sénégal, à l'automne dernier.

Pour les Français et pour ceux qui aspirent à rejoindre notre communauté nationale, la création d'un ministère compétent pour l'immigration, l'intégration, l'identité nationale et le codéveloppement est une chance. Ce n'est pas un hasard si 72 % des Français interrogés ont très récemment approuvé sa création : notre pays comprend que la maîtrise et le choix de nos flux migratoires n'empêchent en rien la promotion d'une France généreuse, diverse et ouverte sur le monde.

Ce ministère, par l'audace de sa création et le courage de son action, a une ambition : permettre à notre communauté nationale de mieux vivre ensemble.

« Immigration : une politique juste et efficace », tribune de Brice Hortefeux, ministre de l'Immigration dans *Le Monde*, le 25 avril 2008

Si les diverses enquêtes d'opinion montrent que la grande majorité de nos concitoyens comprend, approuve et soutient la nouvelle politique d'immigration de la France, je suis cependant attentif aux critiques ici ou là, parfois bruyantes.

Certains contestent les principes mêmes de notre politique. D'autres – dans une construction intellectuelle bizarre et contradictoire – fustigent leur application au cas par cas, comme nous le faisons en ce moment même avec les travailleurs clandestins en grève. Certains dénoncent notre refus des régularisations massives. D'autres s'élèvent contre le principe d'objectifs chiffrés ou condamnent l'existence de centres de rétention, jugeant notre politique trop répressive. Après les avoir écoutés, je veux répondre à chacun d'eux.

S'agissant des fondements de notre politique, j'observe qu'il n'existe plus un seul pays d'Europe qui refuse aujourd'hui de maîtriser les flux migratoires et de lutter sans relâche contre l'immigration illégale.

Lorsque 1 800 immigrés clandestins sont morts en 2007 aux portes de l'Europe sur des barques de fortune, victimes de réseaux et de passeurs, faudrait-il rester les bras ballants ? Lorsque des immigrés légaux font l'effort de respecter nos lois et de suivre le parcours d'intégration, faudrait-il n'en tenir aucun compte et ne pas faire de différence avec ceux qui rentrent en France illégalement et y séjournent sans y être autorisés ?

Lorsque les gouvernements des pays d'émigration eux-mêmes nous demandent de ne pas piller leurs forces vives, faudrait-il refuser de les écouter et de gérer les flux migratoires avec eux de manière concertée ? A l'évidence, pour la France comme pour tous les pays européens, la maîtrise des flux migratoires, condition du succès de l'intégration, est désormais la seule politique possible.

J'avance donc, sans a priori ni idéologie, avec trois principes simples. D'abord, la France a le droit de choisir – comme tout pays, ni plus ni moins – qui elle veut et qui elle peut accueillir sur son territoire. Ensuite, deuxième principe, l'étranger qui est accueilli légalement sur le territoire doit avoir, pour l'essentiel, les mêmes droits économiques et sociaux que les Français.

Enfin, sauf situations humaines particulières, tout étranger en situation irrégulière a vocation à être reconduit dans son pays d'origine, autant que possible de manière volontaire ou s'il le faut de manière contrainte. Rien de plus républicain : la France est un Etat de droit et dans un Etat de droit, chacun doit en respecter les règles.

AUCUNE DIMENSION – SANITAIRE, SOCIALE, FAMILIALE, ÉCONOMIQUE – N'EST IGNORÉE

Les esprits chagrins ou malintentionnés qui critiquent les principes de notre politique dénoncent aussi leur application au cas par cas. Quel mauvais procès ! Depuis dix mois, je n'ai cessé de demander aux préfets, sur l'ensemble du territoire national, que la situation individuelle de chaque personne étrangère soit examinée de manière plus attentive. Dans l'immense majorité des cas, aucune dimension – sanitaire, sociale, familiale, économique – n'est ignorée.

Lorsque j'ai personnellement connaissance de dysfonctionnements, je les corrige. Le 18 janvier, j'ai ainsi demandé que soit régularisée la situation d'une dame turque malade âgée de 89 ans. La semaine dernière, de même, j'ai demandé qu'une femme béninoise, veuve d'un Français, bénéficie d'un titre de séjour.

En quoi cela est-il critiquable ? Voudrait-on que je ne régularise personne ou que je régularise tout le monde ? Ceux qui dénoncent le refus des régularisations massives ne savent pas de quoi ils parlent. Ainsi, quand un éditorial du Monde, le 8 avril, assure que "plusieurs pays européens – l'Espagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas – ont trouvé des solutions pour régulariser des sans-papiers", je m'étonne de la légèreté de votre conjugaison tant le passé composé n'est, en réalité, que de l'imparfait : ce sont précisément ces pays qui ont aujourd'hui tous renoncé aux régularisations massives, trop conscients de l'appel d'air qu'elles engendrent.

Écoutez Giuliano Amato, ministre socialiste de l'intérieur du gouvernement italien, le 5 juin 2007 : "Nous sommes tout à fait d'accord pour lutter contre les régularisations généralisées."

Quant à ceux qui s'attaquent à "la politique du chiffre", ils redoutent peut-être l'efficacité de notre action. Oui, notre politique est efficace. Elle porte ses fruits. Pour la première fois depuis une

génération, le nombre de clandestins a diminué en France en 2007, connaissant même une baisse de 6 %. Au total, ce sont près de 110 000 clandestins qui ont quitté la France depuis 2002.

Simultanément, nous luttons sans relâche contre les esclavagistes de notre temps qui exploitent la misère des candidats à l'immigration clandestine : 1 564 employeurs de clandestins ont été interpellés en 2007, contre 1 077 en 2006, soit une augmentation de 45 %. Quelque 96 filières ont été démantelées et 684 marchands de sommeil ont été arrêtés, soit une hausse de 15 %.

Que l'on se rassure : nous ne sommes pas des ayatollahs du chiffre ! Mais s'y référer a le mérite de constituer un triple signal : un signal adressé à ceux qui, arrivés légalement sur notre territoire, respectent nos règles et nos valeurs et doivent se sentir protégés, un signal aussi à ceux qui seraient tentés de se rendre en France de manière clandestine comme à ceux, réseaux et passeurs, qui font de la misère humaine un juteux fonds de commerce.

S'agissant des centres de rétention administrative (CRA), je rappelle que les premiers ont été ouverts en 1984, lorsque les socialistes et les communistes étaient au pouvoir.

Les CRA existent aujourd'hui quasiment dans toute l'Europe et, s'ils n'existaient pas, l'alternative serait la prison, comme c'est déjà le cas ailleurs dans le monde. Faut-il rappeler que la rétention administrative peut s'interrompre à tout moment si l'intéressé manifeste son désir de rentrer par lui-même dans son pays d'origine, le cas échéant avec le bénéfice d'une aide au retour ?

J'ajoute que la personne retenue, qui séjourne en moyenne douze jours en CRA, bénéficie de conditions de vie beaucoup plus libérales que celles d'un détenu : droit de visite étendu, possibilité de téléphoner à l'extérieur, absence d'enfermement en cellule... De plus, mon ministère consacre cette année encore 3,88 millions d'euros pour financer la présence d'une association, la Cimade, au sein des centres de rétention.

Le commissaire pour les droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, m'a d'ailleurs récemment fait part de sa satisfaction quant aux conditions de rétention, qui sont parmi les meilleures d'Europe.

CHAQUE MATIN, JE M'INTERROGE ET CHAQUE SOIR, JE REPARS AVEC LA MÊME CONVICTION

Enfin, certains fustigent une politique jugée trop répressive. Pourtant, dès ma prise de fonctions, j'ai demandé expressément qu'il n'y ait pas de contrôle au faciès. J'ai, par ailleurs, exigé qu'il n'y ait pas d'interpellation à la sortie des écoles. Je ne suis pas dupe des amalgames que certains voudraient mettre en scène. Quelle est cette méthode ignoble qui consiste à imputer la mort d'immigrés clandestins à la police alors que celle-ci était présente sur les lieux du drame pour de tout autres raisons que la lutte contre l'immigration irrégulière ?

Je pense à cette ressortissante chinoise qui s'est tuée en novembre 2007 alors que des policiers étaient venus remettre une convocation judiciaire au marchand de sommeil chez qui elle était hébergée. Je pense encore à ce jeune Malien qui s'est jeté voilà plusieurs jours dans la Marne alors qu'il tentait de se soustraire à un contrôle occasionné par la vérification d'un titre de transport. En suscitant la confusion à partir de ces drames, les bien-pensants alimentent une psychose que la seule exigence du respect de la loi ne justifie certes pas.

En devenant ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire dans le gouvernement de François Fillon, je savais que ma tâche serait difficile. Ce nouveau ministère est sans doute l'un des plus sensibles du gouvernement. Il est sensible parce que, plus que tout autre, il touche à l'être humain, trace un destin commun et dessine l'avenir de notre communauté nationale. Il affirme sa dimension européenne et sa volonté d'un développement solidaire.

Je ne suis ni sourd ni aveugle. J'entends les critiques et lis les articles. Je partage l'émotion. Qui peut croire que sur un sujet aussi délicat, parce qu'il touche à l'équilibre de notre société, il n'y ait que des certitudes et aucune interrogation ? Pas un jour ne se passe sans que je me pose la question : notre action est-elle juste ?

Chaque matin, je m'interroge et chaque soir, je repars avec la même conviction. Au-delà des mots, de l'incantation et des postures collectives aussi généreuses qu'elles n'entraînent aucune conséquence individuelle pour ceux qui pratiquent l'insulte ad hominem, j'affirme que la nouvelle politique d'immigration de la France, dont le président de la République est à l'initiative, est la seule possible et responsable. Elle trouve sa cohérence dans sa triple vérité : elle est à la fois nécessaire, efficace et équilibrée.

ANNEXE 4
DISCOURS MILITANTS (PÉTITIONS)

Act Up-Paris, Droits devant !, Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM), Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI), Syndicat de la magistrature (SM).

Tout bien réfléchi, la liberté de circulation

Lettre ouverte à Lionel Jospin à propos
de la future loi sur l'immigration
et de son élaboration

Paris, le 10 juillet 1997
Monsieur le Premier Ministre,

Dans votre discours à l'Assemblée nationale, le 21 juin, vous avez annoncé que votre gouvernement allait définir « une politique d'immigration ferme et digne » et vous avez expliqué que « l'immigration irrégulière et le travail clandestin (...) seront combattus sans défaillance ». De son côté, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a estimé que les objectifs d'intégration républicaine et de codéveloppement avec les pays d'origine des immigrés « commandent la maîtrise des flux migratoires » (le Monde, 26 juin).

Comme vous le savez, nos organisations s'intéressent à divers titres et depuis longtemps à la situation des étrangers et des immigrés en France, ainsi qu'à la politique de l'immigration. Elles constatent que, loin de permettre l'intégration, toutes les politiques qui, depuis vingt-cinq ans, ont cherché à réaliser la fermeture des frontières — y compris en ménageant des issues en faveur des réfugiés, des membres de familles et de certains travailleurs — ont, les unes après les autres, contribué à l'échec de l'insertion des étrangers, des Français d'origine étrangère et même de certains Français d'ascendance ancienne. Qu'on le veuille ou non, la fermeture des frontières accrédite nécessairement dans l'opinion l'idée que la présence d'étrangers et d'individus d'apparence étrangère est anormale. Elle laisse également penser que la France doit se protéger des flux migratoires, qui sont donc logiquement vécus comme une menace.

Pour une amélioration rapide de la loi suivie d'un débat national dans la perspective d'une révision radicale de la politique des migrations et de l'accueil des étrangers C'est pourquoi l'objectif de maîtrise des flux migratoires que s'est à son tour assigné votre gouvernement nous inquiète, de même que nous inquiète la méthode qui semble devoir présider à l'élaboration de la future loi relative à l'immigration, à savoir une réflexion d'environ un mois organisée par la mission interministérielle dirigée par Patrick Weil. S'il est vrai qu'il y a urgence à améliorer de nombreuses dispositions de la législation actuelle pour que les étrangers actuellement victimes des textes en vigueur sortent rapidement des impasses dans lesquelles ils sont enfermés, il y a aussi nécessité d'une refonte radicale de la politique menée par la France. Le gouvernement pourrait donc procéder en deux étapes, à condition que l'urgence ne serve pas de prétexte à escamoter la refonte qui requiert du temps. Cette refonte implique, selon nous, le remplacement du principe de la fermeture des frontières par celui de la liberté de circulation. Compte tenu de l'attitude défensive d'une forte partie de l'opinion après vingt-cinq ans d'imprégnation par le fantasme de l'invasion, ce renversement des perspectives implique l'organisation d'un débat national destiné à remettre les croyances en phase avec la réalité. Dans l'immédiat, la réforme préparée avec le concours de Patrick Weil doit veiller à respecter un certain nombre d'exigences qui préfigureront la véritable réforme à venir. Nous pouvons vous indiquer ici, à titre d'exemples, quelles sont ces exigences.

Égalité de traitement

Le respect de l'état de droit interdit toute discrimination entre Français et étrangers. Il n'y a donc pas de raisons de priver du droit de travailler ceux qui séjournent régulièrement en France, ni de leur opposer l'ordre public en toute occasion pour la délivrance et le renouvellement des titres de séjour. Cette notion, et à condition qu'elle relève de la seule « nécessité impérieuse », doit voir son champ d'application limité aux expulsions. Sur le plan judiciaire, il est également indispensable de supprimer le caractère délictuel de l'infraction au séjour, et toute possibilité de peines complémentaires à l'encontre des étrangers. De même, le principe d'égalité implique que, comme avant 1993, on renonce à la condition de la régularité du séjour pour l'accès à la protection sociale.

Respect de la vie privée

A partir du moment où on reconnaît qu'un étranger a vocation à s'établir en France en raison de ses attaches personnelles ou familiales, on doit renoncer à lui opposer l'entrée et le séjour irréguliers, ainsi que l'ordre public. Avec plus ou moins de difficultés, le respect de la vie familiale s'impose lentement en faveur des étrangers. La suppression des conditions de ressources et de logement pour les regroupements familiaux marquerait un progrès décisif en ce domaine. Mais il faut aller au delà : au concept de respect de la vie familiale, il faut substituer celui de respect de la vie privée, d'ailleurs inscrit dans l'article 8 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme. Il assure aux célibataires, aux concubins et aux futurs partenaires du « contrat d'union sociale » étrangers des droits qui leur sont actuellement niés.

Dans le même esprit, il faut revenir sur les dispositions répressives récentes qui frappent les familles polygames installées de longue date en France. Il ne s'agit pas de légitimer la polygamie, mais de cesser de surpénaliser des femmes et des enfants qui en sont les victimes. Par ailleurs, on ne peut concevoir que ceux qui hébergent ou viennent en aide à des étrangers en situation irrégulière continuent à être poursuivis (sur le fondement de l'article 21 de l'ordonnance).

Liberté de circulation

Ce principe doit fonder toute politique des flux migratoires. Nous serons donc amenés à y revenir ci-après. Dans l'immédiat, il requiert la suppression des visas de long séjour, dans la mesure où ils imposent, dès le pays d'origine, une procédure d'examen de l'admission au séjour qui sera entièrement reprise après l'arrivée en France. Le gouvernement a le pouvoir de renoncer à cette inutile formalité. Il est plus difficile, compte tenu de nos engagements internationaux, de supprimer dans l'immédiat les visas de court séjour. A tout le moins, les pouvoirs publics doivent modifier les règles de leur délivrance, motiver les refus et prévoir des moyens de recours efficaces pour les intéressés.

Si le gouvernement se contentait de cette réforme limitée de la réglementation après de brèves consultations de spécialistes pendant l'été, il passerait à côté de l'essentiel qui est de repenser de fond en comble et aussi publiquement que possible la question des flux migratoires. Car cette méthode conduira inévitablement à une solution fondée sur le principe de la fermeture dans la mesure où l'avant-projet de loi s'élaborera sans la moindre implication de la société civile. Or, depuis maintenant un quart de siècle, les différents gouvernements qui se sont succédé en France ont fait de la fermeture des frontières une sorte de « pensée unique ». Même « humanisée », cette fermeture est, de notre point de vue, inadaptée.

Ouvrir un débat de fond dans la société est pour nous une nécessité et une exigence. Il faut examiner enfin la question du volume réel des flux migratoires, de ses causes, de ses effets et des moyens qui permettraient à la France et à l'Europe de vivre en bonne intelligence avec les

immigrés présents et à venir. Du coup, l'opinion cessera de considérer a priori les flux migratoires comme un danger. La question de l'immigration est en grande partie devenue un problème parce que pouvoirs publics et partis politiques l'ont trop longtemps considérée comme un sujet tabou. Sans faire preuve du moindre angélisme, nous pensons qu'il est tout à fait possible d'imaginer d'autres solutions que la répression. Mais cela suppose que votre gouvernement prenne le temps de créer les conditions d'un débat ouvert avant de légiférer, ce qui aurait aussi le mérite de démontrer l'absurdité des thèses du Front national en la matière. Nous nous souvenons que Jean-Pierre Chevènement avait su, quand il était ministre de la recherche au début des années 80, organiser des assises nationales de la recherche qui avaient permis de rénover les idées et les structures dans ce domaine. C'est à l'usage d'une méthode comparable que nous vous invitons.

Contre la fermeture des frontières

Les solutions alternatives ne supprimeront pas les flux migratoires. Il est même possible qu'elles provoquent une augmentation de ceux qui viendront s'installer chez nous pour une période de courte durée ou pour plus longtemps. Mais la fermeture des frontières produit-elle un meilleur résultat ? Il est permis d'en douter.

La fermeture des frontières présente certes l'avantage de réduire les flux dans les statistiques officielles qui recensent les seules arrivées d'étrangers autorisés à s'installer. Que deviennent les épouses et les enfants auxquels on interdit pendant de longues années de venir rejoindre leurs maris et leurs pères, tandis qu'on empêche par ailleurs ces derniers de quitter la France plus de trois ans s'ils veulent conserver le droit d'y résider en situation régulière ? Que deviennent nombre des victimes de persécutions qui se voient opposer un refus de visa ou un rejet de leur demande de protection ? Que deviennent encore des étudiants auxquels on refuse le droit de poursuivre des études en France alors que cette formation est souvent indispensable à leur avenir et à celui de leur pays ? Personne n'est tout à fait dupe : une bonne partie de ces étrangers viennent et restent clandestinement. Le mouvement des sans-papiers a amplement prouvé l'impuissance relative de la fermeture des frontières, ainsi que les dégâts humains et économiques qu'elle induit.

Il faut analyser les résultats statistiques de la fermeture des frontières. Selon les chiffres les plus récents publiés en décembre 1996 par la direction des populations et des migrations du ministère des affaires sociales, l'application des lois Pasqua a provoqué un effondrement du nombre des installations régulières. Elles sont passées de 135.000 en 1992 à 68.000 en 1995. Faut-il s'en féliciter ? Car ceux qui n'ont pu venir sont les membres des familles d'étrangers en situation régulière (14.360 admis en 1995 contre 32.000 en 1993) et les demandeurs d'asile (20.500 en 1995 contre 27.500 en 1993). Quant aux étudiants, leur effectif a chuté de 20% entre 1994 et 1995, notamment le nombre de ceux qui viennent d'Afrique, au point que les Japonais acceptés dans les universités françaises sont désormais plus nombreux que les Algériens. Ce qui est, vous l'admettez, inquiétant pour les pays que l'histoire et la coopération lient à la France.

Que conclure de ces évolutions quantitatives ? La répression sur les admissions au séjour affecte principalement les étrangers dont le droit international (Convention de Genève sur les réfugiés et Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, notamment) et le bon sens légitiment l'installation. La loi Pasqua elle-même n'entendait pas pénaliser les membres de familles. Et pourtant... Comment pourrait-il en être autrement, puisque la répression a surtout pris sur ceux qui entendent respecter la légalité ? Une bonne partie des sans-papiers témoignent de cette réalité, qu'ils soient conjoints d'étrangers en situation régulière ou demandeurs d'asile déboutés.

Au-delà de ces aberrations produites par toute loi de fermeture, il y a la situation d'ensemble du monde. Tout ou presque y circule de plus en plus librement. La déréglementation des marchés — produits et capitaux — interdit d'assurer la répartition équitable des richesses qui

pourrait à terme limiter les déplacements de populations à la recherche de mieux être. Malgré tout, les flux migratoires en direction de l'Europe restent étonnamment modérés. La stabilité du nombre des étrangers résidant en France — 3.700.000 en 1982 et 3.600.000 en 1990, selon des recensements de l'INSEE — en témoigne. Patrick Weil, que vous avez chargé de concevoir la prochaine loi, le constatait aussi en 1995 : « L'invasion, la pression massive et soudaine de flux importants ne se sont produits, dans l'histoire du XXe siècle en Europe, qu'au cours ou à la suite de guerres civiles ou internationales », écrivait-il.

Après des années d'aveuglement, il faut que les Français prennent enfin conscience de cette réalité. Il est de la responsabilité des pouvoirs publics de leur permettre de comprendre qu'aucune fermeture des frontières ne réduira à néant les flux migratoires. Il est de leur devoir de rappeler qu'aucune invasion ne pointe à l'horizon. Il est de leur compétence d'élaborer une réglementation qui place les migrants dans les meilleures conditions possibles pour qu'ils réussissent leur projet personnel, pour qu'ils s'intègrent au mieux dans la société française tout au long de leur séjour, pour qu'ils puissent entretenir des relations étroites avec leur pays d'origine.

C'est à ce prix que les migrations deviendront un facteur positif de codéveloppement et que l'on sortira de la logique d'une répression qui met d'autant plus à mal les libertés publiques et individuelles qu'elle ne cesse de montrer son impuissance à fermer des frontières qui resteront perméables. C'est à ce prix aussi que les Français cesseront d'être désorientés. D'un côté, on leur affirme la « maîtrise » des flux migratoires ; de l'autre, ils cohabitent avec des étrangers censés ne pas être là et qui y sont pourtant bel et bien, dans les plus mauvaises conditions. C'est le Front national qui profite de cette situation.

Pour une politique d'ouverture

Avant même que la mission de Patrick Weil ne commence à travailler, le ministre de l'intérieur a fixé l'objectif du gouvernement : la « maîtrise des flux migratoires ». Vous l'aurez compris, nous ne pensons pas que l'impératif de « maîtrise » constitue le meilleur mot d'ordre possible dans les circonstances actuelles, tant il induit un comportement autoritaire. A sa place, nous préférons le principe d'une ouverture qui vise à faciliter la « régulation » des flux migratoires.

Pour les étudiants étrangers, le ministre de l'intérieur a d'ailleurs lui-même esquissé une solution de cette nature en imaginant la possibilité d'une incitation au retour dans le cadre de la coopération. De façon plus générale, l'expérience montre qu'il pourrait y avoir une autorégulation d'une partie des flux migratoires si les conditions d'entrée et de séjour étaient moins rigoureuses. Sans doute, un plus grand nombre d'arrivants apparaîtrait-il dans les statistiques. Cette hausse prévisible du nombre des entrées ne provoquera d'hostilité que si le débat que nous préconisons n'a pas lieu. Car on s'apercevra, d'une part, qu'aucune fermeture n'empêche les arrivées de ceux qui doivent ou veulent absolument venir, et que, d'autre part, une proportion conséquente des migrants ne reste indéfiniment en France et en Europe que parce qu'il est trop difficile d'y revenir quand on en est parti. Or, ces entraves à la liberté de circulation, inhérentes à la fermeture des frontières, condamnent des étrangers à se fixer là où ils ne voudraient souvent que passer.

Beaucoup aspirent à un séjour de quelques années dans le but de constituer un capital d'argent ou de compétences avant de les faire fructifier dans leur pays. Par la suite, ils éprouvent le besoin d'effectuer des allers et des retours sans se sédentariser loin de chez eux. Une politique qui faciliterait cette fluidité ne contraindrait pas à des regroupements familiaux non souhaités par les intéressés. Combien de retraités, d'étrangers bénéficiaires de pensions doivent, pour leur part, demeurer ici s'ils veulent bénéficier de leur dû à taux plein ? Et, tandis que des malades atteints de pathologies graves sont abusivement éloignés ou acculés à la clandestinité alors qu'ils ont besoin de séjours de longue durée en France, combien d'autres étrangers de santé fragile, qui se satisferaient de visites régulières pour soins dans nos hôpitaux, sont en

revanche contraints de demeurer en France pour s'y faire soigner à cause de la difficulté d'obtenir des visas ou une protection sociale satisfaisante là où ils vivent ?

Il paraît paradoxal d'affirmer que, pour régler nombre des difficultés liées au séjour des étrangers en France, il faille faciliter l'accès des étrangers au territoire. C'est pourtant bien le cas. L'imposition des visas de court séjour, progressivement délivrés au compte-gouttes aux ressortissants des pays de l'hémisphère sud, institutionnalise l'arbitraire. Non seulement elle hypothèque gravement l'exercice du droit d'asile, des droits de la famille, du droit de visite, mais elle incite aussi, par découragement, beaucoup de candidats à des séjours réguliers de courte durée soit à venir, de guerre lasse, sans y être autorisés, soit à se sédentariser en France. Nous vous invitons à remettre en cause la politique des visas de court séjour. Ces observations ne prétendent ni épuiser le sujet ni se substituer au travail du législateur. Elles montrent simplement que, pour bâtir enfin une réglementation opératoire et adaptée aux nécessités, il faut raisonner autrement en se fondant sur le principe de la liberté de circulation. En faisant comme si elle pouvait décider de son propre chef l'abolition des mouvements migratoires dans un contexte économique, social, culturel et politique qui les favorise, la fermeture des frontières neutralise tous les facteurs qui contribueraient spontanément à l'autorégulation des flux.

Mais il est vrai que la recevabilité de ces solutions dans l'opinion ne va pas immédiatement de soi après vingt-cinq ans de pédagogie fondée sur la fermeture et la répression. D'où, nous y revenons, la nécessité du débat national que nous demandons avec insistance. Au-delà, la récente intégration des questions d'immigration dans le « pilier » communautaire du Traité d'Union, adoptée lors du Conseil d'Amsterdam, offre à la France l'opportunité d'engager la discussion sur ce point avec ses partenaires européens.

Pour une véritable régularisation des sans-papiers

Il existe une autre nécessité : apurer les conséquences du passé. L'existence de sans-papiers est à la fois la plus manifeste et la plus dramatique de ces conséquences. A l'aide de la circulaire du 24 juin 1997, votre gouvernement s'est engagé dans une opération partielle de régularisation. Les conditions définies par ce texte condamnent une majorité de sans-papiers à demeurer dans la clandestinité.

Pour salubre que soit cette initiative pour ceux qui en bénéficieront, il s'agit d'une demi-mesure. On peut donc prévoir qu'elle n'éteindra pas le mouvement de protestations et de revendications des sans-papiers. Nous vous demandons d'aller beaucoup plus loin et de faire en sorte que tous les sans-papiers puissent être régularisés.

La circulaire du 24 juin nous paraît montrer à quel point la France a besoin d'un débat de fond pour se donner une chance d'échapper au réflexe répressif et punitif. A titre d'exemple, il nous paraît ainsi très symptomatique qu'elle prévoie de maintenir sciemment en situation irrégulière pendant un an après leur mariage les conjoints étrangers de Français et certains conjoints étrangers de réfugiés statutaires, et pendant six ans (un an de mariage et cinq ans de séjour) les conjoints étrangers d'étrangers en situation régulière avant qu'ils puissent être régularisés. Cette disposition parmi d'autres mérite qu'on y réfléchisse. Elle prend acte du fait qu'il existe sur le territoire des étrangers appelés à y vivre durablement et qui n'en repartiront donc pas. Ils seront donc à terme mis en possession d'un titre de séjour. Il n'empêche qu'ils doivent subir l'épreuve de la clandestinité avant d'obtenir des droits.

Pourquoi en sommes-nous là ? Parce qu'aucun travail d'explication publique n'a été tenté depuis des années. De ce fait, votre gouvernement, comme ceux qui l'ont précédé, vit dans la hantise des réactions d'hostilité de l'opinion à l'encontre de toute politique réaliste. Il s'engage donc par prudence dans une opération de régularisation partielle qui ne résout qu'une partie du problème des sans-papiers.

Cette demi-solution ne satisfera évidemment pas ceux que révolte la présence d'étrangers en France. Elle leur paraît abusive. Et, faute d'explications claires sur la situation, elle maintient dans l'incertitude et dans le doute, quand elle ne contribue pas à la faire basculer dans

l'hostilité, la partie de l'opinion qui pourrait comprendre l'intérêt d'une large régularisation si on lui en donnait les raisons.

C'est cette crainte de la transparence et de l'explication publique qui explique sans doute qu'aucun moratoire à l'exécution des mesures d'éloignement n'accompagne la régularisation en cours, qu'aucune disposition ne facilite concrètement le relèvement des interdictions du territoire, qu'aucune mesure de grâce, qu'aucune loi d'amnistie ne placent les étrangers régularisables dans les meilleures conditions possibles pour accéder à la délivrance d'un titre de séjour.

Sur tous ces points, nous vous demandons de décider rapidement de mesures correctives faute desquelles la régularisation n'atteindra pas les objectifs d'apaisement et d'assainissement auxquels vous semblez soucieux de parvenir. C'est dans l'intérêt même de la réussite de cette initiative.

Qu'il s'agisse de la régularisation des sans-papiers ou de l'élaboration de l'avant-projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers, nos organisations vous invitent avec insistance à sortir des sentiers battus parce qu'ils ont amplement montré, depuis des années, qu'ils conduisent à des impasses. Impasses pour les étrangers, impasses pour la France, impasses pour les libertés publiques. Faute d'être adaptée à la réalité du monde et aux besoins parfois vitaux de certains étrangers, la fermeture des frontières favorise l'arbitraire, l'injustice et la répression. La « maîtrise » des flux migratoires ne peut plus être un quasi-synonyme de leur interdiction. Elle doit surtout compter sur leur autorégulation qui peut être facilitée grâce à l'adoption d'une politique respectueuse de la liberté de circulation.

Cette orientation nouvelle impose à votre gouvernement de ne pas limiter la réforme de la réglementation en vigueur à un toilettage technique, fut-il d'ampleur. Il s'agit d'un acte politique fort. La société française doit en comprendre les tenants et les aboutissants. Il est donc indispensable qu'elle soit pleinement associée à sa conception et à son élaboration. Vous soulignez souvent la nécessité, pour votre gouvernement, d'inscrire son action dans la durée plutôt que dans l'urgence. Sauf pour les aspects urgents de la réforme de la réglementation en vigueur, il n'y a pas de raisons de penser que la refonte de la politique migratoire puisse faire exception à cette règle. Après vingt-cinq ans de croyance entretenue dans les vertus supposées de la fermeture des frontières malgré ses échecs et son inadaptation, l'opinion a besoin d'informations, d'explications et donc de temps pour confronter ses certitudes à une réalité qui ne lui a pas été clairement exposée depuis très longtemps. Dans ce contexte, la mission interministérielle conduite par Patrick Weil n'épuisera pas le sujet. Il ne faut pas craindre que l'organisation d'un débat national favorise les réflexes xénophobes et conforte l'assise de l'extrême droite. C'est le silence, le non-dit, l'obscurité qui ont entraîné un grand nombre de Français à l'inquiétude et à la peur.

N'interprétez pas cet appel de nos organisations comme un signe d'« angélisme ». C'est leur expérience et leur connaissance qui fondent leur démarche commune auprès de vous en faveur d'une politique entièrement renouvelée et en faveur d'une méthode de travail soucieuse d'emprunter les voies de la concertation, de la discussion et du débat démocratiques.

Nous vous prions, Monsieur le Premier Ministre, de recevoir l'expression de notre haute considération.

Copies à :

Madame Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité

Monsieur Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur

Madame Adeline Hazan, chargée de mission auprès du ministre de l'emploi et de la solidarité

Monsieur Patrick Weil, chargé d'une mission interministérielle

Monsieur Sami Naïr, conseiller technique auprès du ministre de l'intérieur

Monsieur Jean-Michel Galabert, président de section honoraire au Conseil d'état.

« Nous les prenons sous notre protection ! », Pétition du Réseau Éducation sans frontières contre les expulsions d'enfants et de jeunes majeurs scolarisés, avril 2006



Pétition nationale

Nous les prenons sous notre protection !

Appel du Réseau Éducation Sans Frontières - www.educationsansfrontieres.org

Pour des milliers d'enfants et de jeunes majeurs, le 30 juin 2006 ne marquera pas le début des vacances d'été, mais bien le commencement d'un calvaire. En effet, à cette date, le sursis que M. Sarkozy avait dû accorder aux jeunes majeurs sans papiers scolarisés et aux parents d'enfants scolarisés tombera. Suspendues parce que les mobilisations d'écoles et de lycées se multipliaient, les expulsions reprendront.

Ainsi, en guise de vacances, des milliers de jeunes et d'enfants joueront aux fugitifs, en vrai, avec ou sans leurs parents, guettant les bruits de pas à l'heure du laitier, tremblant à la vue d'un uniforme et vivant dans la hantise de perdre à jamais leur école, leurs enseignants, leurs copains. S'ils sont arrêtés, le grand jeu de leur été sera un petit rôle dans un film policier sordide : l'interpellation, seul ou en famille, les parents rudoyés, 48 heures de garde à vue dans une cellule de commissariat puis deux ou quatre semaines en rétention, crasse, bruit, violence et promiscuité assurés, et, pour finir, un aller-simple vers un pays qu'ils ne connaissent pas ou plus, dont certains ne parlent pas (ou plus) la langue, papa-maman menottés, entravés comme des bêtes et attachés à leurs sièges.

A l'arrivée, ce sera pour la plupart l'extrême misère : pas de logement ou le bidonville, pas de travail et pas d'espoir d'en trouver. Des persécutions, parfois les plus atroces, contre ceux que la France a débouté du droit d'asile. Ils paieront pour les raisons pour lesquelles ils avaient fui et certains pour avoir dénoncé leurs tortionnaires à l'étranger. Pour les enfants, pas d'école, dans des pays où la scolarisation est un luxe. C'est ce gâchis qui se cache

derrière les chiffres records d'expulsions annoncés avec satisfaction par le ministre de l'Intérieur : des milliers de vies propulsées dans l'indigence et parfois achevées sous la torture !

Nous ne laisserons pas détruire la vie de ces enfants, de ces adolescents et de leurs parents. Ils sont nos élèves, les copains de nos élèves ou de nos enfants. Ils ont commencé d'étudier dans ce pays, ils en parlent la langue, ils ont les mêmes joies et, hélas, des soucis bien plus grands que les camarades de leur âge. S'ils décident (ou, pour les plus jeunes, si leurs parents décident) d'échapper à une expulsion honteuse, nous les y aiderons comme nous avons aidé Rachel et Jonathan à Sens, Samuel à Pau, Ming et Wei-Ying à Evreux. Nous sommes solidaires de ceux qui les accueilleraient. S'ils demandent asile, nous ne fermerons pas notre porte.

Cela contrevient aux lois en vigueur. Mais l'enseignement que nous avons à dispenser à nos élèves ou l'éducation que nous devons à nos enfants ne peut pas être l'exemple de la soumission à un ordre injuste. Chacun a en mémoire les épisodes où face à des persécutions insupportables, chacun a dû faire des choix. Et où ne pas choisir était choisir de laisser faire. Et pas seulement dans les périodes de dictature. Rosa Parks, emprisonnée à Atlanta en 1955 pour avoir enfreint les lois ségrégationnistes aurait-elle dû se soumettre au prétexte que ces lois avaient été « démocratiquement » prises ? Le général Paris de la Bollardière, mis aux arrêts pour avoir dénoncé les tortures de l'armée française en Algérie, aurait-il dû se taire parce que la France était une démocratie ?

Nous ne laisserons pas se commettre des infamies en notre nom

Le 30 juin 2006, le sursis accordé aux élèves sans papiers et à leurs parents tombera. Des milliers d'enfants, de jeunes et leurs familles risquent l'expulsion en masse, verront leur avenir et leur vie même anéantis. Nous ne laisserons pas commettre ces infamies en notre nom. Chacun avec les moyens qui sont les nôtres, nous leur apporterons notre soutien, notre parrainage, notre protection. S'ils nous demandent asile, nous ne leur fermerons pas notre porte, nous les hébergerons et les nourrirons ; nous ne les dénoncerons pas à la police.

Pétition interassociative, 26 septembre 2007

LE CHIFFRE TUE !

Vendredi 21 septembre, Chulan Zhang Liu, chinoise résidant en France, est décédée après s'être défenestrée lors d'un contrôle de police boulevard de la Villette à Paris.

Cette mort tragique, qui a été dissimulée tout le week-end, n'est pas un malheureux accident dû au hasard. C'est la cinquième défenestration d'un étranger sans papiers en deux mois. La mort de Madame Zhang Liu est la conséquence d'une politique inutile et dangereuse qui se met en place contre les étrangers en situation irrégulière.

Les lois se multiplient pour fermer toutes les voies à la régularisation, et ôter aux personnes le droit de vivre en famille. On veut imposer des tests ADN à l'usage exclusif des immigrants. On met en place des fichiers classant les personnes selon leur origine ethnique. Le droit d'asile est de plus en plus menacé. Le gouvernement somme les préfets de faire du chiffre et de remplir des quotas d'expulsion. Les rafles se multiplient, les gens n'osent plus sortir, circuler, aller travailler. Les jeunes partent à l'école la peur au ventre. La peur et l'absence de perspective conduisent à des gestes désespérés, qui peuvent se reproduire.

Nous ne pouvons pas admettre cette politique discriminatoire et violente, qui provoque des drames. Combien de morts faudra-t-il pour que s'arrêtent les contrôles, les perquisitions, les arrestations et les expulsions ? La politique du chiffre doit cesser. Les étrangers doivent être accueillis dans le respect des droits fondamentaux de la personne, conformément aux principes de la République et des conventions internationales, ce ne sont ni des délinquants ni des criminels.

Les signataires demandent solennellement au ministre de l'immigration de cesser de fixer aux préfets des quotas de reconduite aux frontières, politique du chiffre aux conséquences inévitablement dramatiques.

Le 26 septembre 2007

Premiers signataires :

Acort-Racort, Alif, ATMF, Autr Monde, Cimade, Cedetim, Coordination des Groupes de femmes Egalité, CSP 11, 19e, CSP Montreuil, Fasti, FCPE, Gisti, LDH, Mrap, Racort, RESF, Ucij ; CFDT, CGT, FSU, Solidaires, SUD-Éducation, UNSA-Éducation ; Alternative Libertaire, LCR, Les Alternatifs, MJS, PCF, PCOF, PS, LES Verts ; Le Maire de Paris

ANNEXE 5
LISTE DES ARTICLES DU CORPUS

LISTE DES ARTICLES DE *LIBÉRATION*

Les prises de parole extérieures au journal (tribunes et entretiens) sont soulignées

2006

- 03/01/2006 Mobilisation contre l'expulsion d'une mère de famille marocaine
21/01/2006 Un journaliste congolais en danger d'expulsion, Mourad Guichard
24/01/2006 Sarkozy lance la traque aux réfugiés déboutés
25/02/2006 Les juges de Bobigny rappelés à plus de sévérité, Dominique Simonnot
25/01/2006 Le juge dit noir, la cour dit blanc, Dominique Simonnot
25/01/2006 Expulsion d'un journaliste congolais dans le Loiret
01/02/2006 Mobilisation en faveur des élèves sans papiers
02/02/2006 Les jeunes sans-papiers à l'école de l'expulsion, Catherine Coroller et Mourad Guichard
02/02/2006 Immigrés chinois sous l'aile de leurs parrains, Dominique Simonnot
04/02/2006 Éducation sans frontières écrit au ministre des Affaires étrangères
08/02/2006 Musicien, marocain, sans papiers, il dit au revoir à sa famille, Carole Rap
09/02/2006 Malgré la peur, les parents sans papiers croient en l'école, Marie-Joëlle Gros
09/02/2006 Manif au bord du tarmac, à Rennes, Pierre-Henri Allain
10/02/2006 A savoir
16/02/2006 « Il faut dire à l'opinion publique que la prison n'est pas une vengeance sociale », Alvaro Gil Robles, entretien Dominique Simonnot
20/02/2006 Immigration : un rappel aux juges, Dominique Simonnot
21/02/2006 Ces centres de rétention qui ressemblent à des prisons, Catherine Coroller
21/02/2006 Aux portes du pays, Catherine Coroller
22/02/2006 Sous le Palais de justice, deux dépôts dépotoirs, Dominique Simonnot
24/02/2006 Le parfait petit manuel pour expulser les clandestins, Gilbert Laval
25/02/2006 Sarah, 11 ans, expulsable mais protégée par son école, Gilbert Laval
25/02/2006 Rectificatif
07/03/2006 Un journaliste camerounais expulsé, Nicolas de la Casinière
14/03/2006 Sans-papiers : une juge facilite le travail de la préfecture, Dominique Simonnot
17/03/2006 Les sans-papiers traqués jusqu'aux guichets, Catherine Coroller
17/03/2006 Le Syndicat de la magistrature dénonce une circulaire « déloyale », Catherine Coroller
24/03/2006 Dans l'Isère, les gendarmes font képi bas, Olivier Bertrand
03/04/2006 Expulsable pour avoir logé un sans-papiers, Alice Géraud
11/04/2006 Une sans-papiers arrêtée dans une préfecture
19/04/2006 Sans-papiers en grève de la faim
20/04/2006 Sans-papiers : recours contre une circulaire Sarkozy
20/04/2006 Encore 90 sans papiers en grève de la faim à Vincennes, Mathieu Ecoiffier
27/04/2006 La lutte contre l'expulsion des élèves sans-papiers fait école, Marie-Joëlle Gros
27/04/2006 « Nous ne sommes pas là pour faire du flicage », Jacky Durand
29/04/2006 Patimat, 6 ans, cachée pour échapper à l'expulsion, Jacky Durand
02/05/2006 L'étranger, ce bouc émissaire, tribune Penelope Komites, Verts
06/05/2006 Avec Sarkozy, les bombardiers d'eau servent de charters, Michel Henry
08/05/2006 Une école derrière Kambo, sans-papiers, Dominique Simonnot
17/05/2006 Une femme enceinte de sept mois menacée d'expulsion
18/05/2006 Une Malienne rapatriée à Paris, Alain Auffray

19/05/2006 Expulsions : la résistance fait école, Alain Auffray, Catherine Coroller et Gilbert Laval

19/05/2006 « Je ne veux pas d'une filière supplémentaire », Vanessa Schneider

19/05/2006 La Chine au bout de l'année scolaire, Catherine Coroller

19/05/2006 A savoir

19/05/2006 Éducation civique, Pierre Haski

27/05/2006 Succès de la pétition en faveur des élèves sans-papiers

31/05/2006 Parrainages d'élèves menacés, Marie-Joëlle Gros

01/06/2006 Les parrainages d'élèves, un devoir contre les expulsions, Marie-Joëlle Gros

01/06/2006 « On planque cette gosse, Kheira ne partira pas d'ici », Gilbert Laval

01/06/2006 Une Malienne expulsée à tort revient en France

02/06/2006 Les élèves sans-papiers menacés

05/06/2006 Un village entier au secours d'une famille sans papiers, Pierre Daum

07/06/2006 La clémence de Sarkozy

07/06/2006 Expulsions d'élèves : Sarkozy lâche du lest, Catherine Coroller et Olivier Bertrand

07/06/2006 L'été sous la protection d'une marraine

07/06/2006 Peut-être une bonne nouvelle, Nicolas de la Casinière

07/06/2006 Bon sens, Jean-Michel Thénard

07/06/2006 A savoir

10/06/2006 Une mère menacée d'expulsion, Olivier Bertrand

14/06/2006 Le langage de Sarkozy, Martin Winckler

14/06/2006 L'enfant et les jeux du cirque, Germain Latour

14/06/2006 Sarkozy met la main au portefeuille pour renvoyer les étrangers, Catherine Coroller

17/06/2006 Des élèves sans papiers, mais pas sans parrains au Sénat, Catherine Coroller

19/06/2006 Une enfant sans-papiers « baptisée »

20/06/2006 Journaliste en voie d'expulsion, Pierre Daum

21/06/2006 A Toulouse, chaîne humaine pour une mère sans-papiers, Gilbert Laval

21/06/2006 La Cimade dénonce le sort des sans-papiers en rétention, Catherine Coroller

22/06/2006 Enfants sans papiers dans l'incertitude, Catherine Coroller

23/06/2006 Cinquante parrainages de sans-papiers

24/06/2006 L'été de tous les dangers, Anne Diatkine

26/06/2006 Des parrains pour protéger et faire pression, Catherine Coroller et Fabrice Tassel

26/06/2006 « Engagés à aller le plus loin possible », Didier Arnaud

26/06/2006 « Vous ne pouvez pas jeter les gens comme ça », Didier Arnaud

26/06/2006 « Libération », parrain de Mélanie Ortiz, 4 ans, Catherine Coroller

27/06/2006 « La circulaire Sarkozy, c'est surtout de la poudre aux yeux », Gisti / entretien, Anne Diatkine

27/06/2006 Matsak et Lilit, 12 et 11 ans, Catherine Coroller

27/06/2006 Nouveau centre de rétention à Toulouse

29/06/2006 L'intérêt de l'enfant, Syndicats travail Chèreque, Thibaut, Olive

30/06/2006 Refuser la « chasse aux enfants », Catherine Coroller

30/06/2006 Plus d'un siècle de désobéisseurs, Christian Losson

30/06/2006 Brest mobilisé pour la petite Patimat, Jacky Durand

30/06/2006 « A l'été 1996, "Libé" est devenu le journal des sans-papiers », Dominique Simonnot

01/07/2006 Les marches à suivre contre les expulsions, Catherine Coroller

01/07/2006 A Paris, des cellules d'alerte déjà prêtes, Catherine Coroller

01/07/2006 Désobéissance, Antoine de Gaudemar

01/07/2006 A savoir

01/07/2006 Paroles de parrains, Véronique Soule

03/07/2006 Ils battent par milliers le pavé en soutien aux sans-papiers, Arnaud Didier

03/07/2006 Concert, repas et jeux pour les écoliers du XXe

04/07/2006 Le neuneu, Pierre Marcelle

04/07/2006 Sarkozy : « Tout le monde ne sera pas régularisé »

05/07/2006 Sans-papiers : marche citoyenne sur la préfecture de police, Catherine Coroller

05/07/2006 Trop vieille pour être régularisée, Catherine Coroller

05/07/2006 Les enquêteurs sociaux ont-ils informé la police sur les clandestins ?, Pierre Daum

06/07/2006 Arrivé à 14 ans, expulsable à 19, Catherine Coroller

06/07/2006 Les élèves sans papiers prêts pour l'examen en préfecture, Catherine Coroller

07/07/2006 Klarsfeld et "le chat perché" Daniel Schneidermann

07/07/2006 Sans-papiers : Sarkozy en équilibriste, Vanessa Schneider

07/07/2006 Message d'ouverture à la préfecture de police, Alice Géraud et Fabrice Tassel

08/07/2006 Sans-papiers : Sarkozy s'empêtre, au plaisir de Villepin, Antoine Guiral

08/07/2006 « Plus de trace de vie au Liberia »

08/07/2006 Un premier élève expulsé

10/07/2006 A Toulouse, polémique au centre de rétention, Gilbert Laval

10/07/2006 Apprendre à vivre avec des papiers Arnaud Didier

10/07/2006 Klarsfeld, « gardien » du texte

12/07/2006 Colmater, Gérard Dupuy

12/07/2006 Sarkozy se perd dans ses papiers, Catherine Coroller et Alain Guiral

12/07/2006 La machine à expulser repart de plus belle, Catherine Coroller

12/07/2006 A savoir

14/07/2006 Sans-papiers : une circulaire à géométrie variable, Catherine Coroller

14/07/2006 Le texte qui embarrasse Beauvau, Catherine Coroller

15/07/2006 Afrique qui « inonde le monde », Catherine Coroller

15/07/2006 Sans-papiers : Royal dénonce le gouvernement

18/07/2006 Mineurs expulsés : le Conseil d'État déboute le Gisti

18/07/2006 Sans-papiers : les inégalités de traitement dénoncées, Jacky Durand

19/07/2006 Sarkozy envisage « quelques milliers » d'expulsions

20/07/2006 Sans-papiers : des syndicats d'Air France se rebiffent, Catherine Coroller

20/07/2006 Zolboot, orphelin et sourd, menacé d'expulsion, Catherine Coroller

21/07/2006 Retour au Mali sans détour pour Aminata, 19 ans, Catherine Coroller

26/07/2006 Ces papiers qui manquent pour expulser les sans-papiers, Catherine Coroller

29/07/2006 Expulsion confirmée d'une lycéenne malienne, Patricia Tourancheau

31/07/2006 Orléans : expulsée à tort et encore expulsable, Mourad Guichard

07/08/2006 Pisté jusque chez lui pour être expulsé, Alexandra Bogaert

09/08/2006 Anita, expulsable, accuse un policier de tentative de viol, Laeila Adjovi

12/08/2006 « Je suis née en France, je pensais que je pourrais y rester », Charlotte Rotman

14/08/2006 « Convocation piège » pour des sans-papiers, Charlotte Rotman

15/08/2006 Anita S. ne sera pas expulsée vers la Serbie, Laeila Adjovi

19/08/2006 Un fichier pour fichier les sans-papiers, Alain Auffray

21/08/2006 Un lycéen nigérian menacé d'expulsion, Véronique Soulé

24/07/2006 Élèves sans papiers : Sarkozy en recalerait deux sur trois, Alice Géraud et Fabrice Tassel

24/07/2006 « L'espoir né du texte ne peut être déçu », Cimade / entretien Catherine Coroller

25/07/2006 Schizophrénie, Gérard Dupuy

25/07/2006 La France plus avare de papiers que ses voisins, Catherine Coroller, Christophe Forcari, Antoine Guiral

25/07/2006 Six conditions « cumulatives », Catherine Coroller

25/07/2006 « 6000 sur 60 millions d'habitants, c'est minime », François Héran, démographe / entretien Catherine Coroller

25/07/2006 L'Italie pragmatique ouvre grand ses portes 517 000 clandestins seront régularisés en 2006, Eric Jozsef

25/07/2006 L'Allemagne s'apprête à garder ses sans-papiers intégrés, 150 000 à 200 000 personnes seraient concernées, Catherine Coroller

25/07/2006 A Bobigny : « On se sent pire que du bétail », Arnaud Didier

26/07/2006 Fonctionnaires « très scrupuleux », Catherine Coroller

27/07/2006 « A chaque fois, je perds mes Ukrainiens », Catherine Coroller

27/07/2006 Le business de l'aide à la régularisation, Alexandra Bogaert

31/07/2006 Une politique brutale et xénophobe, Jean-Michel Delarbre (RESF) et Pierre Cordelier (Sud Éducation)

31/07/2006 Oui à l'immigration, mais régulée, Jean-Luc Laurent, Maire du Kremlin-Bicêtre

08/08/2006 Dernière semaine de pression contre les expulsions d'élèves, Charlotte Rotman

10/08/2006 Emballés par leurs papiers

10/08/2006 Déjà 24 000 demandes déposées

12/08/2006 A la merci de Sarkozy

12/08/2006 Les sans-papiers dans l'angoisse du verdict, Olivier Bertrand et Charlotte Rotman

12/08/2006 Disparités entre le Rhône et l'Ain, Olivier Bertrand

12/08/2006 Arbitraire, Gérard Dupuy

12/08/2006 A savoir

17/08/2006 Sans-papiers : « l'arbitraire » des régularisations fait loi, Laeila Adjovi

23/08/2006 « Je serai humain parce qu'il le faut, je serai ferme parce que je le dois »

23/08/2006 « L'immigration zéro n'est pas une politique possible », Patrick Weil/ entretien Pascal Riché

23/08/2006 « Une occasion manquée par la gauche », Ariane Mouchkine / entretien Dominique Simonnot

23/08/2006 Le voyage de Youcef et Fazia régularisés, Florence Aubenas

24/08/2006 Tourner la page Sarkozy, Faouzi Lamdaoui

25/08/2006 Klarsfeld pour l'expulsion de Jeff

25/08/2006 Fiancé sans papiers expulsé, mariage annulé, Laure Espieu

29/08/2006 La mobilisation grandit autour de Jeff Babatundé

31/08/2006 Jeff Babatundé expulsé, Ludovic Blecher

02/09/2006 Delanoë soutient les sans-papiers parisiens

04/09/2006 Sylvia, 4 ans, sans-papiers au ban de l'école, Jacky Durand

04/09/2006 Pour RESF, 50 000 élèves menacés

05/09/2006 La mobilisation serre les rangs autour des élèves sans papiers, Jacky Durand, Gilbert Laval, Tonino Serafini

09/09/2006 Régularisations : le triage au sort, Catherine Coroller

09/09/2006 « Mon entretien à la préfecture s'est pourtant bien passé », Guillemette Echalié

09/09/2006 A savoir

09/09/2006 « RESF a donné de faux espoirs à des familles », Arno Klarsfeld/ entretien Catherine Coroller

13/09/2006 Expulsion rejetée pour cause d'homosexualité, Catherine Coroller

15/09/2006 Mariama, 5 ans, née en France, menacée d'expulsion, Alain Auffray
19/09/2006 6 924 sans-papiers régularisés et « une immense déception », Catherine Coroller

23/09/2006 On ne les verra plus ensemble, Catherine Coroller
28/09/2006 Contre-offensive symbolique des sans-papiers déboutés, Catherine Coroller
28/09/2006 La circulaire du 13 juin « n'a pas force de loi », Bernard Even, juge administratif/ entretien Catherine Coroller

02/10/2006 Sarkozy préfère déjeuner en paix, Arnaud Didier
10/10/2006 Nadjah, sauvée de l'expulsion grâce à une forte mobilisation, Olivier Bertrand

12/10/2006 Un lycée de Colombes se mobilise pour Suzilène, Catherine Coroller
24/10/2006 « Si je suis arrêté, je ne dirai pas d'où je viens », Carole Rap
24/10/2006 Quatre mois ferme en moyenne, Carole Rap
26/10/2006 RESF souligne le peu d'expulsions de sans-papiers, Catherine Coroller
08/11/2006 Un Malien sans papiers échappe à l'expulsion
23/11/2006 Mouvement dans les lycées, Catherine Coroller
24/11/2006 Un père de famille tunisien expulsé
04/12/2006 L'expulsion ratée d'une famille kosovare, Olivier Bertrand
05/12/2006 Tentative de suicide en centre de rétention
06/12/2006 Expulsion confirmée pour la famille de Kosovars
07/12/2006 Pour expulser, l'Intérieur sort les grands moyens, Alice Géraud
11/12/2006 Expulsions : nouvel élan avant le nouvel an, Gilbert Laval
11/12/2006 « Les Raba ne menaçaient personne », Bernard Kouchner / entretien Catherine Coroller

12/12/2006 Autosatisfaction comptable du ministre, Catherine Coroller
13/12/2006 Josiane Balasko parraine un sans-papiers
14/12/2006 Un étudiant sénégalais, boursier d'excellence, menacé d'expulsion
Stéphanie Binet

20/12/2006 Arrêté de reconduite confirmé pour l'Algérien homosexuel, Laure Espieue
22/12/2006 A Noël, Sarkozy offre des expulsions, Alain Auffray
22/12/2006 A Paris, la mobilisation au long cours porte ses fruits, Catherine Coroller
23/12/2006 La famille Raba retrouve le Kosovo de tous ses malheurs, Alice Géraud
26/12/2006 Pas de vacances à Berlin pour la femme d'un député guinéen, Patricia Tourancheau

2007

03/01/2007 Expulsion : les Roumains sous protection... européenne, Catherine Coroller
05/01/2007 Protestations contre l'expulsion d'un Comorien malade
11/01/2007 Expulsion à Lyon
15/01/2007 Sans-papiers : la répression continue, la lutte aussi, Catherine Coroller et Bertrand Olivier

17/01/2007 Deux sans-papiers remis en liberté
18/01/2007 Lyon : une famille de Bosnie échappe à l'expulsion, Bertrand Olivier
22/01/2007 La famille Raba revient, via un film, Olivier Bertrand
22/01/2007 Plus de cinq ans de présence en France, Olivier Bertrand
22/01/2007 Nouveau parrainage de sans-papiers
25/01/2007 « Malaise » au Conseil d'État sur la circulaire Sarkozy, Catherine Coroller
31/01/2007 Une jeune Capverdienne expulsée va revenir en France
02/02/2007 Le fichier Eloi sera examiné le 7 février
02/02/2007 21 sans-papiers ont eu le tort d'être affamés, Adrien Majourel
02/02/2007 Arrestations massives et contrôles mobiles, Catherine Coroller
03/02/2007 Sans-papiers: à Paris, le XVIIIe solidaire, Catherine Coroller

03/02/2007 Delanoë dénonce l'arrestation de sans-papiers à République

06/02/2007 Terrés depuis leur expulsion, Olivier Bertrand

09/02/2007 Rétention, la chère chasse aux sans-papiers, Catherine Coroller

10/02/2007 Sans-papiers : retoqué par ici, le fichier Eloi repassera par là, Catherine Coroller

10/02/2007 « Le soupçon comme arme de dissuasion », Didier Fassin / entretien Fabrice Tassel

15/02/2007 Expulsions : France coupable, Olivier La Cour Grand Maison

22/02/2007 Les sans-papiers ne seront plus piégés dans les préfectures, Catherine Coroller

26/02/2007 A Sète, objectif atteint pour le collectif « Saïd revient », Carole Rap

27/02/2007 Sans-papiers : RESF dénonce des « rafles »

06/03/2007 Des bobines contre des bobards, Gérard Lefort

06/03/2007 La course aux expulsions de Sarkozy se poursuit, Catherine Coroller

06/03/2007 Ouverture, Laurent Joffrin

06/03/2007 Ils expliquent leur « révolte contre l'arbitraire », Gérard Lefort et Didier Peron

06/03/2007 A savoir

06/03/2007 Le cinéma en action

13/03/2007 « Rendez-nous nos Maliens », Pierre-Henri Alain

13/03/2007 Le fichier Eloi retoqué

16/03/2007 Le cinéaste Wael Noureddine en instance d'expulsion

19/03/2007 Un jeune Kurde menacé d'expulsion

19/03/2007 Montfort veut revoir ses Maliens des abattoirs, Pierre-Henri Allain

19/03/2007 « Pour mes parents, Sidy était un fils », Pierre-Henri Allain

21/03/2007 Un clandestin arrêté à la sortie de l'école

23/03/2007 A Belleville, travaux pratiques policiers devant les écoliers, Christophe Boltanski

24/03/2007 « Ils veulent mettre les écoles parisiennes au pas », Julie Lasterade

26/03/2007 Sans-papiers : fronde contre les sorties d'école policières, Charlotte Rotman

26/03/2007 La fabrique à clandestins, Catherine Coroller

26/03/2007 « Les étrangers expulsés vont revenir », Catherine Withol de Wenden

27/03/2007 « C'est Sarko qu'il faut virer », Catherine Coroller

28/03/2007 Appel à la grève pour la directrice d'école, Catherine Coroller

28/03/2007 Militants solidaires poursuivis, Catherine Coroller

29/03/2007 Des procureurs invités à la « fermeté », Haydée Saberan

29/03/2007 Les voix d'une France à cran, Arnaud Didier, Christophe Boltanski, Charlotte Rotman, Catherine Coroller

29/03/2007 « On compte les gardes à vue pour faire plus que l'an passé », Christophe Ayad

30/03/2007 École Rampal : la directrice ne sera pas poursuivie, selon son avocat Catherine Coroller

31/03/2007 Les enseignants du primaire défient leur ministère, Véronique Soulé

31/03/2007 Belleville se raconte son histoire pour mobiliser le quartier, Arnaud Didier

02/04/2007 « Madame Simone Veil... », Étudiants IEP de Lille

06/04/2007 « Je veux que les Chinois fassent entendre leur voix », Michèle Foin

20/04/2007 Florimond, un professeur à l'école de la loi, Catherine Coroller

21/04/2007 Le procès du maître d'école renvoyé à la rentrée, Catherine Coroller

21/04/2007 Plusieurs affaires en cours

21/04/2007 Marche contre les « rafles » de sans-papiers, Jacky Durand

26/04/2007 Les Raba : retour clandestin au pays natal de leurs enfants, Alice Geraud

27/04/2007 Shpresa Raba plaide sa cause à l'Assemblée nationale, Catherine Coroller

27/04/2007 Le ministère reste de marbre, Catherine Coroller

04/05/2007 Invitée à un colloque, elle atterrit en centre de rétention, Éric Favereau

05/05/2007 Un sursis pour la famille Raba

08/05/2007 Sans-papiers : manifestation autour du procès d'un élu PCF, Catherine Coroller

09/05/2007 La famille Raba de retour à Gray

10/05/2007 Manif de soutien aux sans-papiers

12/05/2007 Paris : expulsions quotidiennes dans le XX^e, Catherine Coroller

23/05/2007 La sirène pour empêcher l'expulsion de deux sœurs

25/05/2007 Paris : sans-papiers arrêtés, enfants cachés, Catherine Coroller

28/05/2007 Tabassage immédiat à bord du vol Paris-Bamako, Catherine Coroller

30/05/2007 RESF manifeste à Paris

01/06/2007 Espoir pour les jumeaux marocains, Laure Espieu

01/06/2007 Objectif « 25 000 éloignements »

04/06/2007 « Commençons par les triplés de 3 ans », Jacqueline Coignard

05/06/2007 Immigration : la Cimade alerte François Fillon

14/06/2007 Sans réponses à la peur de l'expulsion, Anne Diatkine

27/06/2007 Les sans-papiers craignent l'été, Catherine Coroller

28/06/2007 Pendant les vacances, les expulsions continuent, Carole Zalberg, écrivain

30/06/2007 Clémence pour un sans-papiers rebelle, Catherine Coroller

02/07/2007 Hortefeux remobilise les sans-papiers contre lui, Laure Equy

04/07/2007 Paris-Bamako, un vol qui mène au tribunal, Catherine Coroller

07/07/2007 Les inspecteurs du travail refusent de dénoncer les sans-papiers, Catherine Coroller

12/07/2007 Air France n'arrêtera pas les expulsions, Laure Equy

13/07/2007 L'AG d'Air France agréée les vols d'expulsion, Catherine Coroller

21/07/2007 Bacheliers avec mention solidarité, Fabrice Drouzy

31/07/2007 Travail illégal : « Hortefeux entretient la confusion », François Brun, chercheur/ entretien Sonya Faure

01/08/2007 Myriam, aide-soignante et sans papiers, arrêtée à son travail, Catherine Coroller

10/08/2007 Un enfant sans papiers fuit la police et chute du 4e étage, Karl Laske

11/08/2007 Directive d'expulsions massives, Karl Laske

11/08/2007 Sans-papiers. « Arrêtez la chasse aux familles ! »

11/08/2007 François, 18 ans et 2 mois, l'âge légal, Salomé Legrand

11/08/2007 Sans-papiers traqués : la faute d'Amiens, Karl Laske

11/08/2007 L'appel de RESF : « Non à la peur, non à la chasse aux étrangers » Brigitte Vital-Durand

11/08/2007 Engrenage, Laurent Joffrin

11/08/2007 Les objectifs 2007

11/08/2007 A savoir

14/08/2007 Amiens : Le jeune Ivan va mieux

15/08/2007 « La police a mis en danger la vie de cet enfant », Patricia Tourancheau

15/08/2007 A Paris, une manif pour Ivan

18/08/2007 Ma politique d'ouverture (d'esprit), François Vallejo, écrivain

22/08/2007 Expulsions : Hortefeux veut davantage d'interpellations

24/08/2007 Premiers retours forcés pour les sans-papiers de Lille, Stéphanie Maurice

28/08/2007 Une Bosniaque et sa fille évitent la séparation, Olivier Bertrand

29/08/2007 Des sans-papiers jugés en douze minutes chrono, Pierre Perot

05/09/2007 Un espoir pour les opposants aux expulsions, Cordélia Bonal

06/09/2007 Expulsés de France et sans papiers au Kosovo, Mourad Guichard

13/09/2007 Hortefeux fait pression pour atteindre les 25 000 expulsions, Jacky Durand

20/09/2007 « J'étais un étranger, et tu m'as accueilli », Etienne Pinte

20/09/2007 Cafouillage sur les élèves sans papiers

22/09/2007 25 000. Au Canada. Aux États-Unis. En Allemagne

22/09/2007 Dans Belleville, à l'heure de la traque, Karl Laske

25/09/2007 Silence d'État après la mort de la sans-papiers défenestrée, Karl Laske

03/10/2007 Inhumaines reconduites, Tassadit Imache écrivain et assistante sociale

04/10/2007 L'immigration n'est pas un fléau, Catherine Tasca et Pierre Moscovici

04/10/2007 L'étranger ne doit plus être le bouc émissaire, Martine Aubry et Adeline Hazan

05/10/2007 « Un développement industriel » de la rétention

06/10/2007 Où il y a du gène, Sybille Vincendon

08/10/2007 Les Chinois défilent pour Chulan, Michèle Foin

10/10/2007 Non à la chasse à l'étranger, LucBeal-Raynaldi contrôleur du travail

13/10/2007 « Pour la communauté chinoise, Belleville, c'est Wenzhou à Paris »
Donatien Schramm initiateur d'échanges culturels / Anne Diatkine

15/10/2007 Quand la peur éloigne des soins, Éric Favereau

15/10/2007 Sans-papiers : rafle, ou pas rafle ?, Karl Laske

16/10/2007 Raffles, ou pas ?, Karl Laske

17/10/2007 Raffles sur réquisitions, Karl Laske

20/10/2007 Sans-papiers, Ondine Millot

20/10/2007 Un nourrisson moldave en centre de rétention, Catherine Coroller

20/10/2007 Coup de gueule, Instituteur

22/10/2007 Môquet n'est pas mort, je l'ai rencontré, Aline Louangvannasy, professeure de philosophie

23/10/2007 Les charges s'écroulent au procès de Florimond Guimard, Michel Henry

24/10/2007 D'accord, pas d'accord, professeurs

27/10/2007 Coup de gueule, citoyen

29/10/2007 Libéré après une « arrestation déloyale », Michel Henry

29/10/2007 Des Maliens très désirés en Bretagne, Pierre Henri Allain

01/11/2007 Le couloir de la torture, Luiza Toscane

01/11/2007 Zhang Yuxiao et les cendres de sa mère, Catherine Coroller

01/11/2007 Le préfet vire les psys pour expulser sans contraintes, Anne Diatkine

02/11/2007 Contrôles : tactiques de la dérive, Karl Laske

06/11/2007 Silence..., Didier Pourquery

06/11/2007 Enfants, attention rétention, Catherine Coroller, Pierre Henri Allain, Mourad Guichard, Olivier Bertrand

07/11/2007 Roms, des Européens expulsés sans répit, Catherine Coroller

08/11/2007 La peur, raison d'être du ministère de Brice Hortefeux, Marc Crépon, Libé des Philosophes

09/11/2007 Entre expulsions et développement, Hortefeux se réjouit de son bilan, Catherine Coroller et Christian Losson

10/11/2007 Retour à la mère, Michèle Foin

14/11/2007 L'inspection du travail ne veut pas passer à l'Immigration, Catherine Coroller

19/11/2007 D'accord, pas d'accord, Michelle, citoyenne

19/09/2007 La famille Ali finalement expulsée, Olivier Bertrand

27/11/2007 François Auguste, un élu antiexpulsion jugé à Lyon, Alice Geraud

11/12/2007 Le jour des droits de l'homme, Militants et fils de Chulan

11/12/2007 Sans-papiers : les avocats se glissent dans une brèche juridique, Catherine Coroller

12/12/2007 Menacé d'expulsion, un père chinois est libéré, Catherine Coroller

14/12/2007 Un « message » de solidarité de Sarkozy, RESF

14/12/2007 « La pression de l'administration et de la police sur les sans-papiers est maximale », Cimade / Catherine Coroller

15/12/2007 Le vigneron pleure son sans-papiers, Alice Geraud

17/12/2007 Brice Hortefeux va encore expulser

17/12/2007 A l'ANPE, la chasse aux sans-papiers passe mal, Olivier Bertrand

18/12/2007 Centre de rétention : la honte, Gilles Cervera, président du réseau national des communautés éducatives

22/12/2007 Chunlan Liu

25/12/2007 Fronde pacifique de sans-papiers dans un centre de rétention, Catherine Coroller

25/12/2007 Une leçon pour Brice Hortefeux, Laura Equy

26/12/2007 « On doit ignorer que je suis rentrée », Pascale Nivelles

26/12/2007 Le nouvel espoir de régularisation de Pan, Catherine Coroller

26/12/2007 « Tous les miens sont en Europe », Catherine Coroller

26/12/2007 « Pas humain de détacher une famille », Marie-Laure Josselin

26/12/2007 Leurs vies, Didier Pourquery

26/12/2007 Familles de sans- papiers déchirées, Catherine Coroller

26/12/2007 Une famille très soutenue à Asnières, Catherine Coroller

26/12/2007 Marie-Pierre compte les jours, sans espoir, Arnaud Didier

26/12/2007 Sans-papiers. Survivre après les quotas

27/12/2007 « Est-ce que monsieur E. est ici ? », RESF

28/12/2007 Carole da Silva, sans papiers, absente du vol Paris-Dakar, Catherine Coroller

31/12/2007 Révolte étouffée en rétention, Annabelle Georgen

31/12/2007 Victime de la culture du chiffre, Mourad Guichard

31/12/2007 Même modifié, le fichier Eloi suscite des réserves

2008

01/01/2008 Expulsions, l'industrialisation, Cimade

01/01/2008 Centres de rétention : les étrangers protestent, la préfecture conteste, Arnaud Didier

01/01/2008 « Expulsables à tout moment », Annabelle Georgen

04/01/2008 Pour le mariage, le maire a vu blanc, Olivier Bertrand

05/01/2008 Centres de rétention : deux meneurs sanctionnés par l'expulsion, Annabelle Georgen

07/01/2008 Une promesse de CDI, « seul papier » pour annuler l'expulsion d'une famille, Alice Géraud

08/01/2008 Expulsions : Hortefeux n'atteint pas son quota, Catherine Coroller

08/01/2008 A l'aéroport Brice-Hortefeux, RESF

10/01/2008 Roissy débordé par les demandeurs d'asile, Catherine Coroller

12/01/2008 Une étudiante victime des quotas d'expulsion, Xavier Renard

15/01/2008 « J'accuse » toujours d'actualité, Jean-Paul Dubois LDH

25/01/2008 « La mobilisation a pu me conduire à relâcher des gens », Yannick Blanc ex préfet de Paris/ entretien Catherine Coroller

26/01/2008 Sans-papiers si loin, si proches, RESF

12/02/2008 Opération expulsion, Catherine Coroller

12/02/2008 Ces parrainages jugés hors la loi, RESF

13/02/2008 Opération policière musclée dans un foyer de travailleurs à Paris, Catherine Coroller

14/02/2008 Le choix politique de la rafle, Cimade et sans-papiers retenus

15/02/2008 Rétention pour des sans-papiers, Caroline Bozec

16/02/2008 Pour arrêter les sans-papiers, tous les prétextes sont bons, Catherine Coroller

18/02/2008 Jusqu'à ce que la loi les sépare, Carole Rap

20/02/2008 Au tribunal pour avoir été étranglé, Caroline Bozec

25/02/2008 Nuit de brutalités policières au centre de rétention de Vincennes, Tonino Serafini

25/02/2008 Tensions à répétition

03/03/2008 La solidarité du vol Paris-Casa, Passager avion

06/03/2008 Vers une xénophobie d'État ? Olivier La cour Grandmaison

06/03/2008 Nouveau recours contre le fichier des sans-papiers, Catherine Coroller

12/03/2008 La vague d'arrestations du XIIIe, mauvais présage pour 2008 ?, Catherine Coroller

19/03/2008 Deux semaines de centre de rétention pour un bébé de 16 mois, Xavier Renard

19/03/2008 La fiancée d'un sans-papiers relaxée, Carole Rap

20/03/2008 Discussions à flux tendu entre le Mali et la France, Catherine Coroller

26/03/2008 Julio, la peur au ventre, Enseignants

03/04/2008 Les oubliettes de l'Europe, Gisti

07/04/2008 Mort d'un Malien qui fuyait la police, Charlotte Rotman

08/04/2008 D'accord, pas d'accord, citoyen

09/04/2008 C'est l'eau à 6° C qui a été fatale à Baba Traoré

10/04/2008 Baba Traoré, mort pour rien, AC le Feu

10/04/2008 Fatou, de la délation à l'expulsion ?, Alice Géraud

15/04/2008 Dans la nasse de la préfecture de Nanterre, Catherine Coroller

18/04/2008 Baba Traoré en passe de devenir un symbole, Catherine Coroller

21/04/2008 Retoquée, la justice en centre de rétention revient au tribunal, Gilbert Laval

24/04/2008 Les expulsions rapportent des « miles » aux policiers

25/04/2008 La Cimade dénonce la chasse acharnée aux sans-papiers, Catherine Coroller

05/05/2008 Couple mixte, le nouvel ennemi, Amoureux au ban

06/05/2008 Et les droits universels pour les migrants ? La traque et la peur pour des « sans-droits »

13/05/2008 Hervé, 18 ans, expulsable

26/05/2008 Hortefeux une trahison française, François Noudelmann philosophe

29/05/2008 Une famille pourchassée, RESF

31/05/2008 Du préfet au consul, la promesse de régularisation d'un étudiant s'envole, Olivier Bertrand

31/05/2008 La maladie ignore les frontières, Catherine Coroller

04/06/2008 Un amendement contesté sur les étrangers, Catherine Coroller

06/06/2008 Les fiches trop curieuses d'un préfet Alice Géraud

06/06/2008 Face aux clandestins, une Europe hermétique, Jean Quatremer

06/06/2008 Répressif, Fabrice Rousselot

06/06/2008 L'essentiel, Catherine Coroller

10/06/2008 La préfecture, un guet-apens de plus en plus fréquent, Catherine Coroller

13/06/2008 « Je fais appel à la conscience des députés européens... », Evo Morales, Président bolivien

18/06/2008 Non à l'Europe des expulsions et de la rétention, Sami Nair

19/06/2008 Europe : directive d'état de siège, RESF

19/06/2008 Nouveau tour de vis aux frontières de l'Union, Jean Quatremer

23/06/2008 Un centre de rétention en cendres, Gaël Cogné

24/06/2008 Les sans-papiers moins maltraités qu'ailleurs ?, Fabrice Tassel

24/06/2008 Les dégâts de la politique du chiffre, Alain Auffray

24/06/2008 « Ici, personne ne sait ce qui va se passer le lendemain », Mourad Guichard

24/06/2008 Rétention : les foyers d'une colère, Jacky Durand

24/06/2008 Un sans-papiers de Vincennes toujours en cavale

24/06/2008 L'essentiel

24/06/2008 Iniquité, Laurent Joffrin

25/06/2008 Vincennes, l'embrassement, Sans-papiers retenu à Vincennes

25/06/2008 D'accord, pas d'accord, citoyens

25/06/2008 L'incendie de Vincennes couvait sous la colère, Gaël Cogné

26/06/2008 Nul ne manque plus à l'appel, Gaël Cogné

26/06/2008 Les retenus de Vincennes n'ont pas trouvé la liberté à Nîmes, Carole Rap

02/07/2008 Europe présidence d'expulsion, Soutien des sans-papiers

04/07/2008 La Cimade dans le viseur du gouvernement, Catherine Coroller

11/07/2008 La police en accusation dans un rapport sur le centre de Vincennes, Catherine Coroller

12/07/2008 La Cimade, cible du ministre, Catherine Coroller

15/07/2008 Contre la chasse à l'enfant, Jean Louis Tourenne Président du conseil général d'Ile et Villaine

25/07/2008 Les expulsions de Roms, un leurre qui gonfle les chiffres d'Hortefeux, Catherine Coroller

02/08/2008 Du côté des sans-papiers (2/8) Mireille Peloux, Question d'éducation, Chloé Aeberhardt

04/08/2008 Du côté des sans-papiers (3/8) Valérie Lang : un bobo rôle, Laurent Carpentier

05/08/2008 Du côté des sans-papiers (4/8) Stéphane Maugendre, Gisti, ils restent, Anne Diatkine

07/08/2008 Hortefeux s'attaque aux associations de soutien, Laura Roland et Charlotte Rotman

08/08/2008 Du côté des sans-papiers (6/8) Vanessa Cartigny, Construire, dit-elle, Catherine Coroller

09/08/2008 Une famille kosovare expulsée en minicharter, Matthieu Ecoiffier

11/08/2008 Clandestins, ils travaillaient à la construction de leur prison, Mourad Guichard

11/08/2008 Une expulsion qui fait des remous

11/08/2008 Du côté des sans-papiers (8/8) Zoubida : Une femme française, Stéphanie Platat

15/08/2008 Un amour mis au ban, Olivier Bertrand

19/08/2008 Etienne Pinte (UMP) s'en prend à Brice Hortefeux

23/08/2008 Fabienne et Ali Raza, couple mixte et rassuré, Alice Géraud

29/08/2008 Taoufik dans la machine à expulser, RESF

01/09/2008 Non à la France grimaçante d'Hortefeux, Faouzi Lamdaoui

06/09/2008 Hortefeux affaiblit le rôle de la Cimade dans les centres de rétention, Catherine Coroller

11/09/2008 Eloï pour les sans-papiers, Catherine Coroller

13/09/2008 Police : caricatures en procès, Collectif de soutien aux sans-papiers

15/09/2008 « Je suis connu en France. On m'a vu à la télé. A cause de la grève de Buffalo... », témoignage d'un sans-papiers

15/09/2008 « A Paris, on était sept dans une chambre à 200 euros. J'étais venu avec un visa... », témoignage d'un sans-papiers

15/09/2008 Associations et sans-papiers défendent le droit de manifester, Mourad Guichard

24/09/2008 Front associatif uni autour de la Cimade, Catherine Coroller

30/09/2008 Rétention : le verrouillage, Cimade

02/10/2008 Une Turquie tente de s'immoler pour libérer son frère, Catherine Coroller

04/10/2008 « Sarkozy montre à l'électorat FN qu'il pense à lui », Emmanuel Todd / entretien Elizabeth Aeschmann

04/10/2008 « L'association a joué un rôle de pionnier », Serge Klarsfeld / entretien Annette Levy Villard

04/10/2008 L'essentiel, Catherine Coroller

04/10/2008 Centres de rétention : la Cimade refuse l'exil, Catherine Coroller

04/10/2008 Vingt-quatre ans de présence sur le terrain, Catherine Coroller

04/10/2008 Nuire, Fabrice Rousselot

06/10/2008 La Cimade déboute Hortefeux, Catherine Coroller

09/10/2008 Un sans-papiers libéré rattrapé par le zèle policier, Mourad Guichard

09/10/2008 Du côté des sans-papiers (7/8) Sara Camara; Porté par les potes, Laure Equy

14/10/2008 Les retours "volontaires" d'étrangers seraient bien aidés par l'administration, Catherine Coroller

15/10/2008 Un juge déboute provisoirement Hortefeux face à la Cimade, Catherine Coroller

15/10/2008 Des associations en lice, Catherine Coroller

23/10/2008 La Cimade ne claque pas la porte, Catherine Coroller

30/10/2008 La fin du sanctuaire scolaire ?, Véronique Soulé

30/10/2008 Sans-papiers : quand la mairie du Ve fait du zèle, Gael Cogné

30/10/2008 Dénoncés par la SNCF, l'hôpital..., Xavier Renard

30/10/2008 L'essentiel

30/10/2008 Déshonneur, Laurent Joffrin

31/10/2008 Madame M. laissée libre après avoir été dénoncée par la mairie de Tiberi, Gaël Cogné

01/11/2008 L'appel d'offres d'Hortefeux retoqué, Catherine Coroller

01/11/2008 « La défense des étrangers exige une mission nationale », Cimade / entretien Catherine Coroller

06/11/2008 Charter franco-britannique, Catherine Coroller

11/11/2008 A Calais, les Afghans traqués craignent toujours l'expulsion, Haydée Saberan

21/11/2008 Les prisons françaises de nouveau stigmatisées, Catherine Coroller

22/11/2008 Hortefeux entend le Contrôleur, Catherine Coroller

05/12/2008 Trois Roms interpellés à l'école, Catherine Coroller

06/12/2008 Imbroglia sur la directive retour, Catherine Coroller

08/12/2008 Écoliers sans papiers expulsés, Didier Pourquery

13/12/2008 Couples mixtes, le règne de l'arbitraire, Éliane Patriarca

13/12/2008 A Rennes, la PAF a les tracts des sans-papiers dans le pif, Pierre Henri Allain

17/12/2008 Le cynisme des chiens, Jacki Dahomay philosophe

18/12/2008 Brice, un fichier pour fichier les « ficheurs », Eric Fassin

18/12/2008 Mort pour la France, Philippe Lançon

18/12/2008 Un scoop multimédia, Fabrice Rousselot

18/12/2008 « C'est là qu'est ma vie », Remi Carayol

18/12/2008 Des expulsions sans témoins, Catherine Coroller

18/12/2008 « De graves atteintes à la dignité des mineurs », Dominique Versini défenseur des enfants

18/12/2008 Honte, Fabrice Rousselot

18/12/2008 Mayotte : le centre de rétention, une zone de non-droit, Remi Caryol

19/12/2008 « Tout faire pour améliorer la situation à Mayotte », Yves Jégo / entretien Catherine Coroller

23/12/2008 Philosophes en garde à vue

23/12/2008 Pour museler la Cimade, une copie bis d'Hortefeux, Catherine Coroller

- 24/12/2008 Les philosophes, les sans-papiers et l'aéronef, Sophie Foch-Rémusat, Yves Cusset, Pierre Lauret, philosophes.
- 2009**
- 02/01/2009 Hortefeux veut un accord avec le Mali pour expulser à l'aise, Catherine Coroller
- 05/01/2009 Le nouveau syndrome de Vichy, Éric Fassin
- 09/01/2009 Chroniques de rétention, l'identité perdue d'un Irakien, Cimade
- 09/01/2009 Mayotte fait place nette pour Yves Jégo, Rémi Caravol
- 13/01/2009 29 799, Didier Pourquery
- 13/01/2009 Hortefeux, dernier tour de vis, Catherine Coroller
- 19/01/2009 Pas de rappel à l'ordre pour les forces de l'ordre
- 21/01/2009 SOS Racisme milite contre les 30 000 expulsions de la « honte », Catherine Coroller
- 21/01/2009 Mort au centre de rétention de Vincennes : sept mois sans explication, Catherine Coroller
- 27/01/2009 « Les policiers sont écœurés », Roland Gatti ex policier syndicaliste/entretien, Jacky Durand
- 31/01/2009 Éric Besson, du gland bleu, Gérard Lefort
- 01/02/2009 Angelita l'insoumise et l'impossible oubli, Marie Barbier
- 07/02/2009 Chroniques de rétention Lent calvaire avant expulsion, Cimade
- 17/02/2009 La vocation d'Hortefeux, Jacques Dejean professeur ENA
- 19/02/2009 Silences sur une mort en centre de rétention, Catherine Coroller
- 21/02/2009 Le préfet noyé dans les mails, Catherine Coroller
- 24/09/2009 Veillée de silence pour les droits de l'homme, Haydée Saberan
- 25/02/2009 Idéologie, Didier Pourquery
- 25/02/2009 Expulsions : le livre qui démonte les chiffres, Catherine Coroller
- 25/09/2009 Les rouages de la machine à expulser, Catherine Coroller
- 28/02/2009 Galères et traductions, Cimade
- 06/03/2009 Un sans-papiers handicapé interpellé à la Sécu, Catherine Coroller
- 09/03/2009 Traque aux sans-papiers chez Emmaüs, Alain Badiou et Louis Bartolomei
- 11/03/2009 Chroniques de rétention Français, mais pas assez..., Cimade
- 14/03/2009 « Ma famille a subi ça », René Biguet Bénévole au Secours catholique
- 06/04/2009 Expulsions : Besson se trompe d'objectif, Cédric Mathiot
- 08/04/2009 Les doigts du père courent sur le bord de la table, pour faire rigoler sa petite », Olivier Bertrand
- 08/04/2009 Pour 2009, Besson a une mission : atteindre les 27 000 expulsions, Catherine Coroller
- 22/04/2009 Chasse aux migrants dans la « Jungle » avant l'arrivée de Besson, Stéphanie Meurice
- 28/04/2009 Trois enfants tchéchènes sous pression en centre de rétention
- 07/05/2009 Éric Besson et les enfants internés, Emmanuel Terray
- 07/05/2009 « Nous ne sommes pas des chiens », Cimade
- 22/05/2009 Tous des êtres humains, Benoit Cohen cinéaste
- 23/05/2009 Sale printemps pour les couples mixtes, Catherine Coroller
- 01/06/2009 Chroniques de rétention « Je préfère repartir au Mali », Cimade
- 23/06/2009 En Afrique, un tiers des malades de la drépanocytose atteint l'âge adulte.;
Quand l'expulsion est un risque fatal, Eric Favereau
- 02/07/2009 Les coûts tordus de la rétention, Catherine Coroller
- 07/07/2009 Cela porte un nom : une rafle, Maurice Rajsfus historien

25/07/2009 Dans la « jungle » de Calais, la vie sous la peur de l'expulsion, Haydée Saberan

25/07/2009 La fatigue de la forêt, de la police, Haydée Saberan

31/07/2009 A Mayotte, la chasse aux sans-papiers dicte sa loi, Rémi Carayol

04/08/2009 Enfants internés : la honte !, Emmanuel Terray

10/09/2009 RESF manifeste devant Notre-Dame

13/08/2009 Véa, 4 ans et demi, mineure en rétention parmi d'autres, Willy Le Devin

14/08/2009 Monsieur Besson, cessez de détourner les droits de l'enfant , Michel Tubiana président de la LDH

15/08/2009 Les intenable allers-retours des Amedjar, Willy Le Devin

15/08/2009 Mari et père expulsé en pleine nuit, Willy Le Devin

15/08/2009 Un compagnon chassé par l'Elysée, Willy Le Devin

15/08/2009 Parents isolés

15/08/2009 Sans-papiers : à Notre-Dame, des portraits pas en odeur de sainteté, Willy Le Devin

17/08/2009 A Paris, RESF entre flics et curé, Willy Le Devin

25/08/2009 Pour apaiser l'immigration, Pierre Henry président FTDA

25/08/2009 A Orléans, du Pôle Emploi au centre de rétention, Mourad Guichard

25/08/2009 L'administration brise un ménage, Catherine Coroller

31/08/2009 Il avale une fiche d'antenne télé, Marwan Chahine

04/09/2009 Besson, version intégration, Catherine Coroller

21/09/2009 Le pèlerin, pain bénit policier, Lacaze Stéphanie

29/09/2009 « La misère du monde », ni tronquée ni mutilée, Michel Rocard

06/10/2009 30

07/10/2009 Retour sur les expulsions d'afghans sans papiers ; Le charter franco-britannique, reporté, Catherine Coroller

20/10/2009 « Je fais la même politique que Chevènement », Éric Besson/ entretien Catherine Coroller

21/10/2009 Protéger les Afghans, Jacques Ribs, Pierre Henry

21/10/2009 Menace d'expulsion pour onze Afghans, Haydée Saberan

21/10/2009 Évasion

22/10/2009 Symbole, Fabrice Rousselot

22/10/2009 Une centaine de cas en douze ans, Gaël Cogné

22/10/2009 « S'ils sont tués, l'expulsion aura été criminelle », Françoise Hostalier, députée, UMP/ entretien Thomas Hofnung

22/10/2009 Aller simple vers le chaos afghan, Gaël Cogné

22/10/2009 Londres-Kaboul, vol ordinaire en Angleterre, Sonia Stolper

23/10/2009 Les trois Afghans expulsés de France abandonnés à Kaboul

26/10/2009 Kaboul, le mal du retour au pays, Luc Mathieu

31/10/2009 La belle Europe des charters, Julie Majerczak

03/11/2009 Sans-papiers

06/11/2009 Le virus H1N1 touche les centres de rétention, Catherine Coroller

10/11/2009 Centre de rétention

23/11/2009 Centre de Vincennes : la vérité asphyxiée Karl Laske

01/12/2009 Prêt à tout pour être sur la photo, Lilian Alemagna

01/12/2009 « Il n'a aucun état d'âme et il le revendique », Catherine Coroller

01/12/2009 Ardeur, Laurent Joffrin

01/12/2009 Besson suit la voie de son maître, Antoine Guiral

01/12/2009 Variations sur le thème de la trahison, David Revault d'Allonnes

04/12/2009 « Nous exigeons la suppression du ministère de l'Identité nationale et de l'Immigration », 20 chercheurs

14/12/2009 Un nouveau charter pour Kaboul

16/12/2009 Confusion autour de l'expulsion d'Afghans, Catherine Coroller
17/12/2009 Etienne Pinte blâme Besson et son charter, Catherine Coroller
18/12/2009 Hanan Jaji, revenant afghan, Anne Diatkine
23/12/2009 Le pays où on enferme les nourrissons, Jean Matringe et Karine Parrot
professeurs de droit

2010

08/01/2010 29 000
18/01/2010 Coup de sang, Véronique Soulé
19/01/2010 Le petit geste de Besson, Catherine Coroller
26/01/2010 Justice, Karl Laske
02/02/2010 Centre de rétention brûlé, procès verrouillé, Karl Laske
11/02/2010 Vincennes : la défense dénonce la politisation, Karl Laske
13/02/2010 Besson durcit la loi garde-frontière, Catherine Coroller
18/02/2010 « Je ne comprends pas, ma vie est en France », Léa-Lisa Westerhoff
18/02/2010 Repères
18/02/2010 La réponse de Besson : durcir la loi, Catherine Coroller
20/02/2010 Happy end pour un lycéen sans-papiers expulsé, Catherine Coroller
03/03/2010 Retour sur le procès en appel du collectif rennais, Pierre-Henri Allain
04/03/2010 Expulsée après avoir porté plainte : le préfet persiste, Mourad Guichard
06/03/2010 Expulsés Souffrir, revenir, Anne Diatkine
09/03/2010 Désintox : Expulsion de Najlae Lhimer : Morano arrange l'histoire,
Mourad Guichard
09/03/2010 La Marocaine expulsée en déposant plainte va rentrer, Mourad Guichard
29/03/2010 Après le retour de la jeune marocaine, le préfet Fragneau se fâche et se casse
Mourad Guichard
30/03/2010 Rétention. Manif contre un centre, Catherine Coroller
02/04/2010 Loi Besson : le juge des libertés court-circuité, Catherine Coroller
06/04/2010 L'expulsion d'un père sans papiers, un cas d'école à Lyon, Olivier Bertrand
09/04/2010 Guilherme échappe in extremis à l'expulsion, Olivier Bertrand
14/05/2010 Ardy, 15 ans, Kosovo, handicapé et expulsé, Antoine Lannuzel
18/05/2010 Pour Fatou, l'expulsion après les coups ?, Ondine Millot
09/06/2010 Une belle Partie de « mains en l'air », Gilles Renault
17/06/2010 Éric Besson arrête des passeurs, Catherine Coroller
19/06/2010 Préfet du Loiret, bis repetita, Mourad Guichard
15/07/2010 Une brève histoire de la rafle, Olivier Lecour-Grandmaison
17/07/2010 Seine funeste pour un sans-papiers, Marwan Chahine
29/07/2010 Tous les chemins ramènent les Roms, Luca Nibulescu
10/08/2010 5 élus d'Aquitaine ont parrainé cinq enfants géorgiens et tchéchènes
16/08/2010 Roms : protestations en série sur les évacuations, Jacky Durand
19/08/2010 « Les Roms sont utilisés comme boucs émissaires », Robert Kushen, du
Centre européen pour les droits des Roms, Catherine Coroller
20/08/2010 Le renvoi des Roms ne se fait pas en un jour, Catherine Coroller
21/08/2010 Besson donne un tour de vis au court séjour
26/08/2010 « Sarkozy voulait provoquer des réactions excessives », Arthur
Goldhammer Professeur/ entretien Lorraine Millot
26/08/2010 Vu de l'étranger
26/08/2010 Immigration : Paris et Bucarest jouent l'entente cordiale, Catherine Coroller
26/08/2010 La presse internationale acérée, Lea Dispa
28/08/2010 Roms : l'ONU accuse la France de « discriminations raciales massives »,
Catherine Coroller
19/08/2010 L'OPA d'Hortefeux sur l'immigration, Catherine Coroller

25/08/2010 Face à la surchauffe Fillon fait le pompier, Alain Auffray

25/08/2010 Roms : quand l'Europe s'indigne, Catherine Coroller

31/08/2010 Roms, sécurité. Repères

31/08/2010 Expulsions : les ministres gardent la ligne, Marwan Chahine

01/09/2010 Roms : Besson et Lellouche plaident à Bruxelles, Julie Majerczak

07/09/2010 Roumanie : les Roms en colère contre la France

09/09/2010 Repères

09/09/2010 Des expulsions qui divisent l'Europe, Catherine Coroller

09/09/2010 Aubervilliers : des Roms à l'école de l'insertion, Véronique Soulé

10/09/2010 L'Europe défend les Roms

13/09/2010 La circulaire qui contredit Besson, Marie-Joëlle Gros

14/09/2010 Roms vie ouverte, Elodie Auffray

14/09/2010 Circulaire anti-Roms : Hortefeux hors-la-loi, Ondine Millot

14/09/2010 La triple offensive d'Éric Besson, Catherine Coroller

15/09/2010 Roms : Paris met l'Europe en rogne, Jean Quatremer

15/09/2010 Circulaire : l'immigration savait

15/09/2010 « Le comportement des autorités françaises doit changer », Viviane Reding/entretien Jean Quatremer

16/09/2010 Boomerang, François Sergent

16/09/2010 Sarkozy, l'apaisement ou la crise au sommet?, Jean Quatremer

16/09/2010 Bruxelles et Paris s'écharpent sur la question rom, Nicolas Cori

16/09/2010 « La Commission a l'impression de s'être fait rouler dans la farine », Olivier Costa

17/09/2010 UE : Sarkozy s'en sort tant bien que « mâle », Jean Quatremer

17/09/2010 Silvio Berlusconi dans les pas de Paris, Éric Jozsef

18/09/2010 Sarkozy conquis par Allemagne, Marc Semo

18/09/2010 Les Roms, mobiles par obligation, Jean-Pierre Liégeois

21/09/2010 En Allemagne, la plupart des Roms sont intégrés, Romani Rose, président du conseil central des Roms en Allemagne

22/09/2010 Lellouche force sur le Rom, Cédric Mathiot

22/09/2010 Circulaire sur les Roms : une note pour dédouaner Besson, Catherine Coroller

27/09/2010 Roms : l'UE doit sanctionner la discrimination d'État, Etienne Balibar

28/09/2010 Sans pitié avec les sans-papiers, Catherine Coroller

28/09/2010 Emploi, déchéance de nationalité, santé... Priorité au tout répressif , Catherine Coroller

28/09/2010 Ennemis, Laurent Joffrin

28/09/2010 De la rétention à la détention, Willy le Devin

29/09/2010 « Le problème des Roms n'est pas seulement français », Mevlut Cavusoglu président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

29/09/2010 Éric Besson mal à l'aise devant les députés, Catherine Coroller

30/09/2010 Paris et l'UE assouplissent leur différend sur les Roms, Jean Quatremer

30/09/2010 Un bébé de 7 mois n'a rien à faire en centre de rétention

04/10/2010 Un titre de séjour temporaire pour la jeune Najlae Ihimer

05/10/2010 Les Roms, les oiseaux et la branche, Etienne Pinte

08/10/2010 L'été où la France s'est mise au ban de l'Europe, Catherine Coroller

08/10/2010 Un fichier bien caché stigmatise les Roms, Patricia Tourancheau

08/10/2010 Ce fichier est un cancer pour la démocratie, Avocats William Bourdon et Françoise Cotta

08/10/2010 Ciblage, François Sergent

12/10/2010 « Illégal », rétention danger, Catherine Coroller

12/10/2010 Monsieur le Président, je vous rends ma carte d'identité, Laurence Alimi

13/10/2010 La loi sur l'immigration expédiée à l'Assemblée, Catherine Coroller
19/10/2010 La mémoire, la Shoah et les Roms, Alain Lipietz
21/10/2010 Plus dure serait la loi, Catherine Coroller
21/10/2010 Roms : Paris étouffe la querelle avec Bruxelles, Jean Quatremer
29/10/2010 Jugé pour s'être opposé à des expulsions
08/11/2010 Roms : la misère ne lève pas le camp, Marwan Chahine
30/11/2010 23 498 sans-papiers
17/12/2010 Un centre de rétention vidé à cause des légionelles, Hervé Vaudoit
28/12/2010 Le Taser dans l'oeil de la justice, Jérémy Marilliers
28/12/2010 Mon regard s'emberlificote dans les fils barbelés, Michael Batalla, poète
28/12/2010 Un Noël en rétention pour de jeunes Haïtiens, Catherine Coroller
29/12/2010 Circulaire « retour » : Hortefeux rate le coche, Catherine Coroller
31/12/2010 Peuples, François Sergent
31/12/2010 Démantèlements, Catherine Coroller
31/12/2010 Chiffres
31/12/2010 Les Roms, cibles du populisme, Marc Semo

LISTE DES ARTICLES DE *L'HUMANITÉ*

2006

- 02/01/2006 En France depuis dix-sept ans, il n'a jamais été régularisé, Ludovic Tomas
- 06/01/2006 Pas d'expulsion pour Rachida, Ludovic Tomas
- 20/01/2006 Joseph veut terminer ses études, Alain Cwiklinski
- 23/01/2006 Les expulsions en France, ça suffit !
- 23/01/2006 " Et les droits de l'homme, qu'est-ce qu'on en fait ? "
- 26/01/2006 À Noisiel, l'expulsion de trop pour les sans-papiers, Emilie Rive
- 28/01/2006 " Faute de l'État "
- 28/01/2006 Inhumain, Olivier Clochard, courrier
- 30/01/2006 À Noisiel, l'État voyou, Emilie Rive
- 01/02/2006 Les jeunes du 20e défendent l'honneur de la République, Ludovic Tomas
- 01/02/2006 " Nous ne vivons pas aux dépens de la société ", Ludovic Tomas
- 01/02/2006 " Nous nous mobilisons contre le projet de loi Sarkozy ", RESF / Ludovic Tomas
- 03/02/2006 Quand la Cour de cassation rappelle le droit, Emilie Rive
- 03/02/2006 L'abbé Pierre au secours des sans-papiers
- 03/02/2006 Lycéenne, apatride et cinéaste, Emilie Rive
- 13/02/2006 L'expulsion pour Joseph Kolli
- 14/02/2006 Rapport Gil-Robles : le vrai visage de la France de Sarkozy, Ludovic Tomas
- 18/02/2006 Rapport Gil-Robles : " La réponse du gouvernement tombe à plat "
- 20/02/2006 Les pères, les premiers expulsés, Emilie Rive
- 22/02/2006 " Dure comme une pierre ", Emilie Rive
- 22/02/2006 L'enfer de la rétention, Lina Sankari
- 23/02/2006 Expulsion avortée
- 25/02/2006 Contre tout ce qui humilie l'être humain, Gille Pansu, lecteur
- 27/02/2006 Gravement malade, mais expulsé, Emilie Rive
- 04/03/2006 La juge triche et se crashe, Marie Noelle Bertrand
- 04/03/2006 Immigration Sarkozy 1 pas mal, Sarkozy 2 sera mieux, Emilie Rive
- 07/03/2006 Quand les préfetures tendent des embuscades, Ludovic Tomas
- 09/03/2006 Évasion d'un centre de rétention
- 13/03/2006 Contre l'expulsion d'Artem et Levon
- 14/03/2006 Le chiffre
- 15/03/2006 L'école des Sablons se mobilise pour Arten et Levon, Émilie Rive
- 16/03/2006 Le préfet du Rhône s'acharne
- 20/03/2006 Les Rom restent des parias en France, Émilie Rive
- 22/03/2006 Expulsés en cachette !, Émilie Rive
- 24/03/2006 Mobilisation pour Eliana
- 24/03/2006 Emmaüs solidaire
- 30/03/2006 Les sans-papiers interpellés jusque dans les hôpitaux ?, Émilie Rive
- 30/03/2006 Comment sélectionner ses immigrés, Émilie Rive
- 04/04/2006 Marème, dix-sept ans, au bord du gouffre, Marie Noelle Bertrand
- 13/04/2006 Plus de 2 000 expulsions en mars
- 14/04/2006 L'" éloignement ", pivot de la politique migratoire, Emilie Rive
- 19/04/2006 Immigration. Grève de la faim au centre de rétention de Vincennes
- 20/04/2006 Mobilisés contre le " manuel de traque aux sans-papiers ", Emilie Rive
- 22/04/2006 Le chiffre
- 22/04/2006 " Ce ne sont pas des criminels ", Emilie Rive
- 22/04/2006 Expulsions, mode d'emploi, Emilie Rive

22/04/2006 Indignité, Jean-Emmanuel Ducoin
 22/04/2006 Centres officiels et rétentions " sauvages ", Emilie Rive
 22/04/2006 Dans les couloirs de la honte, Ludovic Tomas
 26/04/2006 Les églises s'inquiètent du sort des étrangers, Emilie Rive
 27/04/2006 Le 30 juin : réouverture de la chasse à l'enfant, Ludovic Tomas
 27/04/2006 " Chaque pas est un calvaire, et pourtant ma vie est ici ", Emilie Rive
 27/04/2006 Quatre heures pour parrainer les sans-papiers, Ludovic Tomas
 27/04/2006 Immigration : on expulse aussi dans le Cher, Bertrand Tissier
 28/04/2006 Appel à la désobéissance civile, Ludovic Tomas
 03/05/2006 Sarkozy veut offrir de " grandes vacances " aux illégaux
 04/05/2006 L'exil forcé à tout prix des Guinéens, Julien Brygo
 04/05/2006 Paroles de souffrances et de colère, Emilie Rive
 05/05/2006 Chaleur humaine, froideur " sarkozienne ", Lina Sankari
 09/05/2006 Utiliser des bombardiers d'eau comme charters, Marie Barbier
 11/05/2006 Outre-mer : le laboratoire ?, Emilie Rive
 16/05/2006 Une famille en rétention
 19/05/2006 " C'est tout le peuple malien qui se trouve visé par cette loi ", Samba
 Ibrahim Tembely / Dany Stive
 24/05/2006 La solidarité n'est pas un délit
 24/05/2006 Pas expulsée, mais toujours pas régularisée, Mina Kaci
 26/05/2006 " Ils ont grandi ici, ils sont d'ici ", RESF / Emilie Rive
 26/05/2006 Frères humains !, Jean-Emmanuel Ducoin
 26/05/2006 De nombreux élus bravent les lois, Vincent Defait
 26/05/2006 Nous les prenons sous notre protection !, RESF
 26/05/2006 Parents d'ici, menacés d'ailleurs, Vincent Defait
 31/05/2006 Mobilisation angevine autour de Raphaël et Raoul, Emilie Rive
 02/06/2006 Angers : on expulse la grand-mère
 07/06/2006 Enfants sans papiers : Sarkozy contraint de transiger, Emilie Rive
 09/06/2006 Sans-papiers. Une famille mongole menacée en Bretagne
 15/06/2006 Non à la chasse aux enfants, Emilie Rive
 16/06/2006 À Paris, le 20e mobilise contre les expulsions, Vincent Moirin
 16/06/2006 Sans-papiers. Les parrainages se multiplient
 19/06/2006 Enfermer pour mieux expulser, Emilie Rive
 22/06/2006 " La mobilisation et la détermination grandissent contre une loi honteuse,
 RESF /Emilie Rive
 22/06/2006 " Guidée par un cœur de mère », Emilie Rive
 22/06/2006 Parrainages, concerts et actions
 22/06/2006 Les colos contre l'expulsion
 22/06/2006 À Toulouse, chaîne humaine pour soutenir la maman de Rafik, Nicolas Séné
 22/06/2006 Ils reviendront
 22/06/2006 Naboudou, la célébrité comme bouclier, Vincent Moirin
 22/06/2006 « Je préfère avoir des problèmes avec la justice qu'avec ma conscience »,
 Eliane Assasi, sénatrice PCF
 22/06/2006 Sous protection républicaine, Vincent Defait
 22/06/2006 Haro sur la chasse aux enfants, Emilie Rive
 22/06/2006 Rendre ses lettres de noblesse à l'éducation, Marie Noelle Bertrand
 23/06/2006 " Je veux vivre ici, il y a la guerre au Kurdistan ", Bruno Vincens
 26/06/2006 Assia, 11 ans, rêve de papiers, Christophe Deroubaix
 27/06/2006 Des syndicats du secteur aérien se mobilisent
 27/06/2006 Le sourire et l'énergie contre l'exclusion, Myriam Desvergnès
 28/06/2006 Fausse nouvelle et fol espoir, D.V.
 28/06/2006 Élèves sans-papiers

28/06/2006 La rétention : un système carcéral, Emilie Rive

28/06/2006 Pique-nique solidaire pour Fatoumata, Alan Peters

29/06/2006 Xiujie, rayonnante malgré la tourmente, Myriam Desvergnès

29/06/2006 Mépris et indignité face à l'afflux de sans-papiers, Emilie Rive

29/06/2006 Parrainages à l'Assemblée

29/06/2006 Des sénateurs contre la " chasse à l'enfant " Myriam Desvergnès

29/06/2006 Élèves sans papiers : le premier ministre Ne bouge pas

30/06/2006 Pendu en centre de rétention

30/06/2006 Parrainages au Palais-Bourbon, Myriam Desvergnès

01/07/2006 Au revoir les enfants ?, courrier. J Richaud

01/07/2006 Toujours l'attente à Bobigny, Myriam Desvergnès

01/07/2006 Enfants de la patrie, Michel Guilloux

01/07/2006 Situation cacophonique dans les préfectures, Emilie Rive

03/07/2006 Sens : l'acharnement contre Barbe Makombo, Emilie Rive

03/07/2006 Un élan de fraternité, Jean-Paul Piérot

03/07/2006 Après l'école, l'université monte au créneau, Emilie Rive

03/07/2006 Carton rouge à Paris contre la loi Sarkozy, Marie Noelle Bertrand

03/07/2006 Un souffle vivifiant traverse le pays, RESF

03/07/2006 Veille activée pour les sans-papiers, Emilie Rive

04/07/2006 Mobilisation contre la chasse aux enfants, Véronique Da Sa

05/07/2006 Quel avenir pour Vlad ?, RESF

06/07/2006 La région Rhône-Alpes refuse la loi sur l'immigration

06/07/2006 La chasse est ouverte, Jean Serror

06/07/2006 La chasse à l'enfant a bel et bien commencé, Ludovic Tomas

07/07/2006 Mobilisation pour le jeune Abdallah

07/07/2006 Silence, on expulse, RESF

08/07/2006 Sarkozy persiste et signe, S.B.

10/07/2006 Le cabinet d'Arno Klarsfeld occupé

10/07/2006 Abdallah doit revenir en France, Ludovic Tomas

10/07/2006 Loi CESEDA, la machine à fabriquer des sans-papiers, Pierre-Henri Lab

10/07/2006 Vigie républicaine contre les expulsions, Marie Kirschen

11/07/2006 L'actualité des sans-papiers

12/07/2006 Cauchemar éveillé, Dany Stive

12/07/2006 Sécheresse, pauvreté et chômage, Emilie Rive

13/07/2006 Sans-papiers. Pas de trêve estivale, Nicolas Séné, demandeur d'emploi

13/07/2006 Un moment fort de solidarité avec les jeunes sans-papiers, Ludovic Tomas

15/07/2006 Sans-papiers RESF dépose 100 000 signatures à l'Élysée

18/07/2006 Halte aux discriminations dans les préfectures !, Cimade / Véronique Da Sa

19/07/2006 Les mauvais augures de sarkozy

20/07/2006 Une mère sans papiers séparée de son bébé

20/07/2006 La solidarité prend son envol à Roissy, Ludovic Tomas

21/07/2006 Nouvelle action à Roissy

21/07/2006 « Citoyens français de cœur », Karine Gantin

22/07/2006 Le sceau de l'inhumanité, Jean-Pierre Piérot

22/07/2006 " Tout faire pour ramener Aminata en France ", Samuel Creutz

22/07/2006 La chasse à l'enfant est ouverte, Dany Stive

24/07/2006 Aminata Diallo souhaite revenir en France, Samuel Creutz

25/07/2006 Une étape pour les Grigorian, Sophie Bouniot

25/07/2006 Sarkozy bloque les compteurs avant l'examen des dossiers, Ludovic Tomas

26/07/2006 Sarkozy rime aussi avec mépris, Ludovic Tomas

27/07/2006 " Je veux terminer mes études en France "

27/07/2006 RESF continue ses devoirs de vacances, Marie Kirschen

29/07/2006 Un signal dangereux, Brice Hortefeux
31/07/2006 Pas de clémence pour Aminata Sambou, A.F.
01/08/2006 Régularisable mais en voie d'expulsion, Ludovic Tomas
03/08/2006 Aller simple pour l'Équateur, Sandrine Issartel
07/08/2006 Non, Jeff, t'es pas tout seul, Ludovic Tomas
08/08/2006 Un employeur sans papiers mis à la porte, Antoine Krempf
09/08/2006 RESF toujours sur le pont
10/08/2006 Le chiffre
10/08/2006 Un salarié d'OSP en centre de rétention
10/08/2006 La chasse aux jeunes majeurs s'intensifie, Sandrine Issartel
11/08/2006 « On est redevenus des êtres humains », Mina Kaci
11/08/2006 Derrière la circulaire, les quotas, Ludovic Tomas
11/08/2006 Youssef Mansouri expulsé vers le Maroc, Antoine Krempf
11/08/2006 Sans papiers, mais pas sans soutiens, Sandrine Issartel
14/08/2006 Des rafles qui salissent Paris
14/08/2006 Les parents étrangers d'enfants scolarisés doivent attendre la réponse des
préfectures suite à leur demande de régularisation, Ludovic Tomas
14/08/2006 La fin justifie les pressions, Fernand Nouvet
17/08/2006 Sarkozy, inflexible, relance la machine à expulser, Olivier Mayer
17/08/2006 RESF ne lâchera pas l'affaire, Ludovic Tomas
21/08/2006 Perturbations sur la politique d'expulsions, Laurent Checola
22/08/2006 Arno Klarsfeld s'attaque à RESF
22/08/2006 Soutien à Souleymane Bagayogo
22/08/2006 Fousseyni, un sans-papiers qui dérange, Emilie Rive
24/08/2006 Une solution pour Souleymane, vite!
24/08/2006 À Sauméjean, le racisme s'invite à la noce, Annie Voeung
25/08/2006 Sarkozy s'acharne sur le cas de Jeff
25/08/2006 L'avenir de Fatoumia en délibéré, Sandrine Issartel
28/08/2006 « Montrer qu'il faut se battre », Maggy Mansare, Coordination 93
28/08/2006 Souleymane Bagayogo a été expulsé, Alexandre Fache
29/08/2006 Quand le gouvernement se trompe d'identité
29/08/2006 Père et fils contre l'expulsion, Antoine Krempf
30/08/2006 En Haute-Saône, l'expulsion déchire une famille, Alain Cwiklinski
30/08/2006 Yannick grandira-t-il sans sa mère ?, Ludovic Tomas
31/08/2006 Jeff, expulsé dans la violence
01/09/2006 La nouvelle vie de Fatoumia, Sandrine Issartel
02/09/2006 Une rentrée sans chaise vide ?, Ludovic Tomas
02/09/2006 L'école pour tous : un devoir
05/09/2006 Toujours mobilisés par le droit à l'école, au logement, aux papiers, Emilie
Rive
05/09/2006 Cordon solidaire autour des gamins de l'école Buisson, Alain Reynal
05/09/2006 Marie-George Buffet : " L'arbitraire règne en maître"
09/09/2006 Interpellées sur le chemin de la maternelle, Alain Reynal
09/09/2006 Après les bébés, les mamies
12/09/2006 À gendre hébergé, beau-père relaxé, Vincent Defait
15/09/2006 Grève de la faim au centre de rétention de Toulouse, Alain Reynal
18/09/2006 Pif, solidaire des enfants de sans-papiers, Ludovic Tomas
19/09/2006 Sarkozy fait le bilan des régularisations
20/09/2006 La goutte d'eau des régularisations dans l'océan de détresse, Emilie Rive
23/09/2006 Les " délinquants " de la solidarité, RESF / Dany Stive
25/09/2006 À Toulouse, sursis pour Alioune, Bruno Vincens
25/09/2006 Sarkozy à Dakar pour les besoins de sa cause, Emilie Rive

26/09/2006 Un étudiant bangladais en danger, Alain Cwiklinski
27/09/2006 Khedidja, fille de tirailleur algérien, menacée d'expulsion par Sarkozy, Rosa Moussaoui
29/09/2006 Intérieur : 60 % de plus pour les reconduites à la frontière, Emilie Rive
30/09/2006 Sarkozy : encore plus d'expulsions !, Emilie Rive
30/09/2006 La famille Ok au bord du chaos, Christophe Deroubaix
30/09/2006 Le Chiffre
30/09/2006 Condamnée pour délit de solidarité, Emilie Rive
02/10/2006 Les rassemblements dans l'Hexagone
02/10/2006 Un nouveau charter pour la Roumanie
03/10/2006 Chasse ouverte à l'enfant, Emilie Rive
04/10/2006 Refus d'expulsion
07/10/2006 Fichée, déboutée, arrêtée et expulsable, Emilie Rive
10/10/2006 Protéger les enfants, avec ou sans papiers, Emilie Rive
17/10/2006 Un vol spécial pour Suzilène, Alexandre Fache
23/10/2006 À Lyon - Saint- Exupéry, pour la dignité, Emilie Rive
23/10/2006 Toulouse avec les sans-papiers
24/10/2006 Mariam, sauvée in extremis, Laurent Mouloud
26/10/2006 RESF alerte sur les sans-papiers déboutés, S.B.
27/10/2006 Une sans-papier cueillie aux urgences à Nantes, Dany Stive
02/11/2006 La CNDS fait son bilan, S.B.
03/11/2006 Persécution avant expulsion, Marie-Noëlle Bertrand
03/11/2006 Ming-Ming, dix ans, sans-papiers et sans papa, Marie-Noëlle Bertrand
09/11/2006 Ivry ne veut pas laisser partir Mélissa et Sarah, Alexandre Fache
10/11/2006 La CGT fait échouer une expulsion, Marc Leras
10/11/2006 Les étrangers malades indésirables, Emilie Rive
13/11/2006 Une injustice peut en cacher une autre, Emilie Rive
14/11/2006 Mobilisation pour Rousslan Iliasov, Emilie Rive
15/11/2006 Les chaises vides de la honte, Emilie Rive
17/11/2006 Lycéens solidaires, Dany Stive
20/11/2006 À Nice, des enfants sous protection citoyenne, Philippe Jérôme
20/11/2006 " Mon fils de huit ans a peur qu'on vienne le chercher le matin, dans son lit ", Emilie Rive
21/11/2006 Khedidja, fille de tirailleur algérien, enfin régularisée, Rosa Moussaoui
23/11/2006 Un " département pilote " pour les expulsions, Alain Raynal
23/11/2006 " La résistance est incontestable ", RESF / Dany Stive
23/11/2006 Immigration. La mobilisation continue dans le Tarn-et-Garonne, Nicolas Séné
28/11/2006 Un syndicaliste expulsé ?, Dany Stive
01/12/2006 Révolte de détenus, Peter Avis
04/12/2006 " Mme Raba vient de m'appeler ", Emilie Rive
04/12/2006 Suicide en rétention à Marseille
05/12/2006 Mobilisation autour de la famille Raba, Emilie Rive
06/12/2006 Les Raba renvoyés ?, Alain Cwiklinski
07/12/2006 L'acharnement contre la famille Raba Alain Raynal
08/12/2006 " La complicité directe de la compagnie ", Syndicat CGT Air France/Alexandre Fache
08/12/2006 Air France, annexe du ministère de l'Intérieur ?, Emilie Rive
08/12/2006 L'histoire d'un drame annoncé, Emilie Rive
08/12/2006 Pour la famille Raba, Michel Guilloux
12/12/2006 Le stakhanoviste de l'expulsion, Jean-Paul Piérot
12/12/2006 Sarkozy fait campagne sur le dos des immigrés, Emilie Rive

12/12/2006 Retour sur la situation du lycéen Jeff, expulsé en été sur ordre du ministre, Alexandre Fache
 12/12/2006 Quand la PAF intimide les passagers, Laurent Mouloud
 14/12/2006 Toulouse mobilisée pour Azzedine, Nicolas Séné
 15/12/2006 " Lycéens expulsés, lycéens mobilisés ", Fabrice Tournoux
 19/12/2006 RESF s'expatrie
 19/12/2006 Ils empêchent d'expulser les écoliers, Emilie Rive
 19/12/2006 Le mauvais rêve de la famille Raba, Christophe Quirion
 19/12/2006 " Aujourd'hui, je ne sors pas... ", Emilie Rive
 19/12/2006 Appel pour la famille Raba
 19/12/2006 Karim, un jeune homosexuel algérien, sera-t-il mis dehors?, Emilie Rive
 20/12/2006 Militants de RESF en garde à vue, Marc Leras
 22/12/2006 Le Père Noël n'avait pas de papiers, Fabrice Tournoux
 22/12/2006 Régularisation !, Victor Zamichiei
 26/12/2006 Sans-papiers : les embûches de Noël, Ludovic Tomas

2007

02/01/2007 Sarkozy promet la poursuite des expulsions, Alexandre Fache
 02/01/2007 Pour un avenir humain, LDH
 03/01/2007 Lettre ouverte à Monsieur Jacques Chirac, président de la République française Solidarité avec les enfants de sans-papiers et leurs parents
 25/01/2007 Contre la traque des sans-papiers, Emilie Rive
 26/01/2007 Les Raba doivent revenir, Emilie Rive
 31/01/2007 Sans-papiers. Retour en France de Suzilène
 12/02/2007 Nicolas Sarkozy se fait taper sur les doigts, Emilie Rive
 22/02/2007 Une victoire partielle, mais une victoire quand même, Gaëlle David
 28/02/2007 À l'Opéra, pour faire revenir la famille Raba, Emilie Rive
 02/03/2007 Rafle tranquille à Oberkampf, Marie Noëlle Bertrand
 05/03/2007 Omar, d'un hôpital à l'autre, Emilie Rive
 05/03/2007 RESF manifeste pour Sarra Diallo
 06/03/2007 La vérité sort de la bouche des enfants, Emilie Rive
 06/03/2007 Laissez-les grandir ici !, Collectif des cinéastes pour les sans-papiers
 06/03/2007 " Il n'est pas honteux d'être un enfant de sans-papiers ", RESF / Emilie Rive
 06/03/2007 Question d'humanité, Marie-José Sirach
 13/03/2007 De la lutte contre le travail illégal à la traque aux clandestins, Ludovic Tomas
 13/03/2007 Montfort-sur-Meu refuse l'expulsion des Maliens, Leanig Bredoux
 13/03/2007 Une épine dans le talon de Sarkozy, Emilie Rive
 13/03/2007 Le pire et le meilleur, Patrick Apel-Muller
 19/03/2007 Montfort-sur-Meu veut retrouver ses " amis maliens ", Leanig Bredoux
 19/03/2007 Après l'expulsion, la mort ou la prison
 19/03/2007 Convocation piégée pour un cinéaste libanais, Emilie Rive
 21/03/2007 Des salariés sans papiers placés en centre de rétention, Lénaig Bredoux
 21/03/2007 " Je croyais aux valeurs de la France ", Dominique Widemann
 22/03/2007 Le MRAP réclame des engagements
 24/03/2007 Ils ont dit...
 24/03/2007 Entrave à la liberté ?
 24/03/2007 La cote d'alerte, Pierre Laurent
 24/03/2007 Délit de solidarité pour une directrice d'école, Vincent Defait
 24/03/2007 " C'est indigne d'une démocratie ", Nicole Borvo, sénatrice communiste de Paris / Emilie Rive

24/03/2007 "On est atterrés, elle a cherché avant tout à protéger les enfants !"Karine Parquet

26/03/2007 Après la rafle de Belleville, enseignants et parents manifestent leur soutien à la directrice, SB

28/03/2007 grève vendredi, manif samedi

28/03/2007 Pour le respect des valeurs de l'école républicaine, Karine Parquet

29/03/2007 L'essentiel

29/03/2007 école Rampal : les enseignants toujours mobilisés, Karine Parquet

29/03/2007 "Où est l'école républicaine française ?", Raymond Ouzoulias, inspecteur de l'éducation nationale honoraire

30/03/2007 RESF manifeste à Belleville

30/03/2007 " Il s'agit avant tout d'un rapport humain ", Karine Parquet

30/03/2007 Pour la directrice de l'école Rampal, ni poursuite... ni soutien ministériel, Alexandre Fache

31/03/2007 " L'école n'a pas le droit de fermer les yeux ", Gérard Aschieri FSU / Emilie Rive

02/04/2007 RESF toujours avec les enfants

02/04/2007 Délit de solidarité ?, L'invité de la semaine François Auguste, élu communiste

05/04/2007 La chasse aux amoureux est désormais ouverte, Emilie Rive

06/04/2007 Grace est toujours à Lyon

13/04/2007 Belleville sous la pression des forces de l'ordre, Karine Parquet

13/04/2007 Contre les rafles, Emilie Rive

17/04/2007 À Toulouse, une école mobilisée pour Rima, Bruno Vicens

17/04/2007 cinq affiches contre les expulsions, Emilie Rive

18/04/2007 On peut aussi expulser un handicapé

18/04/2007 À Aubervilliers, une descente anticlandestins fait du dégât, Emilie Rive

19/04/2007 Aubervilliers : dix-neuf clandestins toujours en rétention

19/04/2007 Alerte dans les foyers de jeunes travailleurs, Emilie Rive

20/04/2007 Florimond Guimard traîné devant la justice pour l'exemple, Christophe Deroubaix

21/04/2007 Mobilisés pour l'instituteur, Marc Leras

23/04/2007 La vérité sur la rafle d'Aubervilliers, Marie Noelle Bertrand

24/04/2007 " Stéphane pourra passer son bac ", Emilie Rive

26/04/2007 Les Chinois de Belleville vivent dans la peur permanente, Karine Parquet

27/04/2007 Les Raba, résistants face à l'arbitraire, Marie Noelle Bertrand

27/04/2007 Les expulsions d'enfants, une amputation du corps social, Maud Dugrand

02/05/2007 François Auguste poursuivi pour " délit de solidarité ", Emilie Rive

02/05/2007 Une pétition réclame " l'arrêt des poursuites"

04/05/2007 École de la rue Rampal, la peur au ventre et la solidarité, Rosa Moussaoui

04/05/2007 " L'immigration n'est pas un problème ", RESF

04/05/2007 Huit jours de répit pour la famille Raba, Emilie Rive

04/05/2007 Sans-papiers. Une politique bâtie sur le mépris, Emilie Rive

07/05/2007 Appel à la relaxe pour François Auguste, Emilie Rive

09/05/2007 Première victoire pour François Auguste, Emilie Rive

10/05/2007 Les Raba de retour à Gray, Alain Cwiklinski

15/05/2007 Une enfant de trois ans va-t-elle perdre sa mère ?, Emilie Rive

26/05/2007 " Notre mobilisation ne faiblira pas", RESF / Maud Dugrand

29/05/2007 Mobilisation pour les jeunes majeurs, Emilie Rive

29/05/2007 Protéger la solidarité

29/05/2007 Vol annulé après le tabassage d'un sans-papiers, Emilie Rive

30/05/2007 RESF dénonce " l'acharnement " du gouvernement, Laurent Mouloud

05/06/2007 RESF mobilise contre le délit de solidarité, Emilie Rive

06/06/2007 Trois familles dans le viseur à Toulouse, Bruno Vincens

27/06/2007 Pour qu'" aucune chaise ne soit vide à la rentrée ", Emilie Rive

12/07/2007 Les salariés d'Air France ne veulent plus d'expulsions, Fatima Rougi

13/07/2007 " J'ai cru qu'il allait y passer ", Farid Belkacem, témoin / Marion Lafond

20/07/2007 19 petits-enfants en France et menacée d'expulsion, Fatima Rougi

27/07/2007 " Nous ne sommes pas la police des étrangers ", Matthieu Delporte

08/08/2007 " Les policiers se sont assis sur moi... ", Adrien Viguié

10/08/2007 Poursuivi, l'enfant tombe du quatrième étage, Antoine Aubert

10/08/2007 RESF dénonce la recrudescence des arrestations, Adrien Viguié

13/08/2007 Six mois de sursis pour la famille d'Ivan, Emilie Rive

13/08/2007 Quand les préfets jouent l'intimidation, Alain Cwiklinski

13/08/2007 " La lutte unitaire a payé contre la politique de Nicolas Sarkozy "
Droits Devant! / Laurent Mouloud et Adrien Viguié

14/08/2007 Avant Ivan, un autre sans-papiers s'était déjà jeté dans le vide, Antoine Aubert

14/08/2007 Manifestation pour Ivan à Paris

16/08/2007 Belleville mobilisée pour Ivan, Antoine Aubert

17/08/2007 La machine à expulser fait des blessés, Marie Barbier

17/08/2007 À Bordeaux, un jeune homme en rétention se coupe les veines, Emilie Rive

20/08/2007 Suite à l'arrestation de travailleurs clandestins dans des ateliers...

22/08/2007 Ivan est sorti du coma

22/08/2007 " Séjourner sans titre sur le territoire est un délit ", Emilie Rive

02/09/2007 Paris-Bamako : la légitime défense enfin légitimée, Emilie Rive

05/09/2007 Relaxe pour les rebelles du Paris-Bamako, Sophie Bouniot

06/09/2007 Thérèse Kopia, de la baignoire au refus d'embarquement, Emilie Rive

07/09/2007 Thérèse Kopia est relaxée, Emilie Rive

14/09/2007 " Nous ne sommes pas à vos ordres ", Dany Stive

18/09/2007 Geste de désespoir d'un sans-papiers à Roussillon

22/09/2007 Belleville, théâtre de la chasse aux sans-papiers, Rosa Moussaoui

25/09/2007 Décès de la Chinoise défenestrée à Paris, Bertrand Tang

26/09/2007 Hommage à la femme chinoise défenestrée

27/09/2007 L'essentiel

01/10/2007 Les gendarmes mèneront la chasse, Emilie Rive

10/10/2007 " Un détournement du service public ", Pierre Willem, porte-parole d'UNSA police

10/10/2007 La guerre ?, Pierre Laurent

20/10/2007 Trois semaines de vie et déjà en rétention, Emilie Rive

22/10/2007 Florimond Guimard, félicité en Europe, mais jugé en France, Christophe Deroubaix

22/10/2007 L'essentiel

23/10/2007 Veille citoyenne à Aix-en-Provence pour Florimond Guimard

24/10/2007 Rétention

24/10/2007 Florimond Guimard, un cas d'école, Philippe Jerome

29/10/2007 Parrainage en urgence devant un centre de rétention, Emilie Rive

30/10/2007 On rafle aussi à Montpellier, MK

31/10/2007 Contre les sans-papiers, la délation bat son plein, Emilie Rive

07/11/2007 Youcef, malade et en danger, Emilie Rive

08/11/2007 Une logique d'enfermement systématique des sans-papiers, Emilie Rive

09/11/2007 Brice Hortefeux, l'homme qui veut maîtriser les flux migratoires, Emilie Rive

14/11/2007 Les inspecteurs du travail contre la " chasse à l'étranger ", Lucy Bateman

20/11/2007 Enfance, la France hors la loi, Emilie Rive
 22/11/2007 Florimond Guimard relaxé !
 23/11/2007 Mobilisation pour François Auguste, Emilie Rive
 24/11/2007 Les parlementaires européens vont devoir se prononcer sur un projet de directive, Emilie Rive
 26/11/2007 La liberté d'expression s'arrête au pied de la passerelle, Emilie Rive
 26/11/2007 " L'Europe forteresse " sera renforcée
 27/11/2007 " Nous sommes fiers de ce qu'a fait François ", Emilie Rive
 28/11/2007 Les inexpulsables seront-ils expulsés ?, Emilie Rive
 04/12/2007 Avec le fils de Liu Chunlan, pétition publique
 17/12/2007 Brice Hortefeux le " pragmatique ", Emilie Rive
 18/12/2007 " Encore aujourd'hui, ma fille "rejoue" la scène... "
 18/12/2007 Retour sur l'affaire Rampal, Laurent Mouloud
 19/12/2007 " Tu n'es qu'un gamin, excuse-toi... ", Emilie Rive
 19/12/2007 Violences policières contre Narek, Bruno Vincens
 21/12/2007 Une famille symbole du martyr des sans-papiers, Emilie Rive
 24/12/2007 Pas de trêve des confiseurs pour la chasse aux sans-papiers, Emilie Rive
 28/12/2007 Danger immédiat pour Narek, Bruno Vincens
 31/12/2007 Le retour du fichier éloi
 31/12/2007 Tensions en rétention, Emilie Rive
 31/12/2007 Le centre de Vincennes " frise l'insalubrité ", Laurent Mouloud
 31/12/2007 Sans l'Humanité qui vous aurait dit ça ?

2008

02/01/2008 Ça bouge toujours en rétention
 03/01/2008 " Une aggravation de la politique engagée depuis 2003 ", Cimade
 03/01/2008 La mobilisation de RESF ne faiblit pas, Laurent Mouloud
 03/01/2008 Fichage. Éloi ou le bracelet pour étrangers, Emilie Rive
 03/01/2008 Mission parlementaire sur la rétention ?
 03/01/2008 Galère annoncée pour les sans-papiers, Emilie Rive
 03/01/2008 L'étranger, Jean-Paul Piérot
 03/01/2008 Enfermement. La directive de la honte, Emilie Rive
 03/01/2008 Expulsions. Les jeunes majeurs ciblés, Emilie Rive
 05/01/2008 Contre la grève, l'expulsion, Emilie Rive
 07/01/2008 Sans-papiers : l'expulsion des meneurs continue, CP
 07/01/2008 " De l'humiliation naissent les incendies", L'invité de la semaine Laurent Giovannoni, Cimade
 08/01/2008 "Bientôt l'Europe de la honte ?", L'invité de la semaine Laurent Giovannoni, Cimade
 09/01/2008 Immigration : justice d'exception, Emilie Rive
 09/01/2008 "Des amoureux au ban public", L'invité de la semaine Laurent Giovannoni, Cimade
 11/01/2008 Buffalo Grill. Un ex-salarié sans papiers menacé d'expulsion
 14/01/2008 Verdict pour François Auguste, Emilie Rive
 15/01/2008 Le chiffre
 15/01/2008 Condamné pour l'exemple ?, Emilie Rive
 15/01/2008 Un collectif... pour les expulsions, Sébastien Homer
 18/01/2008 "Il faut s'attendre à la prolifération en Europe de camps pour étrangers" Claire Rodier, Présidente du Réseau Migreurop
 18/01/2008 Mobilisation contre la " directive de la honte " européenne, Emilie Rive
 18/01/2008 Manifestations en France
 18/01/2008 Visite interdite aux élus

18/01/2008 Courriel Chut, on ne critique pas la politique de Sarkozy...

18/01/2008 La rétention : un espace de non-droit, Emilie Rive

19/01/2008 Imen, un cas d'école, Philippe Jérôme

19/01/2008 Journée contre l'enfermement

21/01/2008 12 000 dans la rue contre la rétention des sans-papiers

21/01/2008 Corvéable et expulsable à merci

21/01/2008 " Il s'agit de vies humaines qui sont totalement méprisées ", Emilie Rive

22/01/2008 Une commission pour étudier l'insupportable, Emilie Rive

22/01/2008 Ubu au pays d' Hortefeux, Emilie Rive

23/01/2008 Le lycée des Canuts ne lâche pas les élèves sans papiers, Emilie Rive

24/01/2008 Acharnement contre les conjoints de Français, Dany Stive

25/01/2008 Un " modèle d'intégration " expulsé, Dany Stive

26/01/2008 Un dignitaire démis de ses fonctions, Dany Stive

30/01/2008 Aux parents de Scotty, la patrie pas très reconnaissante, Ludovic Tomas

31/01/2008 À Toulouse, les frères franciscains dénoncent l'enfermement, Anne Roy

31/01/2008 Les fonctionnaires de l'Isère contre la chasse aux immigrés, Emilie Rive

01/02/2008 Le centre de rétention de Vincennes en ébullition, Anne Roy

04/02/2008 Les sans-papiers montrent leurs " visages ", Servane Viguiier

13/02/2008 Rafle dans le 13e à Paris, Emilie Rive

14/02/2008 Les rafles, ça suffit !, Emilie Rive

15/02/2008 " Mon acte est citoyen, il ne relève pas de la délinquance " Kadidja, citoyenne / Emilie Rive

15/02/2008 Une rafle mal camouflée, Laurent Mouloud

16/02/2008 Expulsions

18/02/2008 La rafle du 12 février ne passe pas

18/02/2008 Immigration choisie, expulsions aveugles Philippe Jérôme

19/02/2008 Le procureur s'acharne

20/02/2008 Prison requise contre Salif Kamaté, Laurent Mouloud

20/02/2008 L'arrêt de la cour d'appel a été mis en délibéré au 18 mars, Damien Roustel

22/02/2008 Des colonisateurs aux expulsions des étrangers, Emilie Rive

25/02/2008 Climat de révolte à Vincennes, Emilie Rive

25/02/2008 La logique inhumaine des lois anti-immigrés, Emilie Rive

25/02/2008 Des chiffres et des êtres, Michel Guilloux

26/02/2008 Violences policières dans les centres de rétention, Marie Noelle Bertrand

28/02/2008 à Nice, Peyrat fait du zèle pour les charters Hortefeux, Philippe Jérôme

01/03/2008 La solidarité épargnée, Dany Stive

05/03/2008 Un préfet au-dessus de la justice, Emilie Rive

07/03/2008 Naissance de RESF en Belgique, Emilie Rive

07/03/2008 Omar Bongo se rebiffe, Camille Bauer

12/03/2008 La France, terre d'asile ?, Emilie Rive

18/03/2008 Rétention. Cinq évasions au centre du Canet à Marseille

19/03/2008 Cinq mois de prison pour Salif Kamaté

21/03/2008 Le silence, nouveau cri de désespoir, Emilie Rive

02/04/2008 Contre la xénophobie d'État, Emilie Rive

04/04/2008 Immigration : un triple déni d'humanité, Christian de Montlibert, sociologue, président de l'association des Amis d'Abdelmalek Sayad

04/04/2008 La xénophobie d'État tue

05/04/2008 Les mille et un visages de la " xénophobie d'État ", Emilie Rive

05/04/2008 "Le rêve d'une Europe blanche et chrétienne ", GISTI / Emilie Rive

07/04/2008 "Monsieur Hortefeux, LiangLiang sera votre prochaine victime " Emilie Rive

07/04/2008 Les guichets guet-apens, Emilie Rive

07/04/2008 Élisabeth, veuve, échappe à l'expulsion
 07/04/2008 La xénophobie tue encore, Emilie Rive
 08/04/2008 Centre de rétention
 08/04/2008 Les Rom n'ont-ils droit qu'à la musique ?, Emilie Rive
 14/04/2008 La double peine de Samia, battue et expulsée, Emilie Rive
 15/04/2008 Futur père et expulsable, Dany Stive
 16/04/2008 Unissez-vous !, Jean-Paul Piérot
 19/04/2008 Encore un délit de solidarité
 21/04/2008 " Ici on arrête ! Ici on expulse ! ", Laurent Mouloud
 21/04/2008 La police épinglée à Mayotte, Emilie Rive
 23/04/2008 Dans les filets de l'inhumanité, Lina Sankari
 24/04/2008 Une grand-mère à expulser ? Quelle victoire !
 25/04/2008 La Cimade ne veut plus des quotas d'expulsion, Emilie Rive
 25/04/2008 Mayotte : l'exception illégale
 25/04/2008 Paris-Bamako, 130 " miles " de gagnés, Mathilde Hamet
 25/04/2008 Directive de la honte, Anne Roy
 03/05/2008 Désobéissance civile pour les sans-papiers, Emilie Rive
 07/05/2008 Contre la directive d'enfermement, Emilie Rive
 07/05/2008 Thérèse Kopia régularisée !
 09/05/2008 La directive de " la honte " passe mal, Emilie Rive
 28/05/2008 Contre la directive d'enfermement, Emilie Rive
 06/06/2008 L'Europe se ligue contre les étrangers irréguliers
 08/06/2008 Paris organise l'Europe " bunker ", Marie Barbier
 11/06/2008 " Les préfetures, lieux dangereux ", Cimade / Ludovic Tomas
 16/06/2008 Pour une Europe sans barbelés, Emilie Rive
 16/06/2008 Tribune libre, Evo Morales président de la Bolivie
 18/06/2008 Un pas de plus vers l'Europe forteresse ?, Emilie Rive
 18/06/2008 Derrière l'harmonisation, une répression accrue
 23/06/2008 Un sans-papiers meurt, le centre s'embrase, Emilie Rive
 24/06/2008 Manifestation ce soir devant le centre de Vincennes
 24/06/2008 " En rétention, l'explosion était inéluctable ", Gisti / Alexandre Fache
 25/06/2008 Début juin, un rapport tirait la sonnette d'alarme
 01/07/2008 Immigration : RESF sonne l'alarme, Marie Barbier
 01/07/2008 Une assistante sociale dénonce un sans-papiers, Alain Cwiklinski
 02/07/2008 Expulsions
 02/07/2008 L'expulsion des étrangers, une régression culturelle et humaine, Nicolas Klotz, réalisateur et scénariste.
 05/07/2008 La vérité sur Vincennes
 08/07/2008 " L'immigration irrégulière devient le seul débat ", Driss El Yazami, secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'homme
 11/07/2008 La CIMADE exige la libération de ex-retenus de Vincennes
 11/07/2008 Centre de rétention : retour sur un " dérapage " policier, Marie Barbier
 17/07/2008 Amoureux, vos papiers !, Marie Barbier
 21/07/2008 De la rétention à la prison, Marie Barbier
 22/07/2008 Climat tendu au Mesnil-Amelot, Marie Barbier
 22/07/2008 Sur le site, un nouveau CRA en construction, Christophe Payet
 25/07/2008 Accueil des élèves
 28/07/2008 Centres de rétention : l'aide en danger
 28/07/2008 Intimidation policière contre des défenseurs de sans-papiers, Christophe Payet
 01/08/2008 Indignation après deux expulsions
 05/08/2008 " À gauche, le politique ne fait pas son boulot ", FTDA / Christophe Payet

- 05/08/2008 " On criait "liberté !" près des barbelés ", Marie Barbier
- 06/08/2008 Hortefeux fait interdire une manifestation imaginaire, Ludovic Tomas
- 07/08/2008 Hortefeux durcit le ton avec les associations, Marie Barbier
- 08/08/2008 Kosovars chassés à Pau, Alice Cloiseau
- 11/08/2008 Ils construisent leur propre prison, Dany Stive
- 13/08/2008 Régularisons !, Dany Stive
- 18/08/2008 L'amour au ban des accusés
- 22/08/2008 De Saint-Bernard aux rafles d'Hortefeux, Ludovic Tomas
- 25/08/2008 Que sont devenus les " retenus de Vincennes " ?, Gédéon Richard
- 29/08/2008 L'élue proteste, la préfecture menace, Alain Cwiklinski
- 02/09/2008 Ces lycéens privés d'école, Marie Barbier
- 11/09/2008 RESF interpelle la gauche, Marie Barbier
- 15/09/2008 Le rendez-vous solidaire de RESF, Marie Barbier
- 23/09/2008 L'aide aux étrangers en danger, Gilbert Meynier, historien, professeur émérite à l'université de Nancy-II.
- 04/10/2008 Un héritage inconfortable ; je veux dire : qui nous refuse le confort, Poète Jean-Pierre Siméon
- 07/10/2008 Rétention, Marie Barbier
- 07/10/2008 Brice Hortefeux
- 10/10/2008 Zones d'attente ou zones de non-droit ?, Marie Barbier
- 16/10/2008 Centres de rétention
- 17/10/2008 L'Europe se ferme, les citoyens résistent, Marie Barbier
- 24/10/2008 La Cimade plie mais ne rompt pas, Marie Barbier
- 29/10/2008 Sans-papiers : une femme piégée par la mairie, Marie Barbier
- 31/10/2008 La résistance à l'Europe forteresse se prépare à Vichy, Marie Barbier
- 31/10/2008 " Maman, quand est-ce qu'on va avoir des papiers ? ", Marie Barbier
- 03/11/2008 Le chiffre
- 03/11/2008 L'appel d'offres sur la rétention annulé, Alexandre Fache
- 06/11/2008 Portes réouvertes au centre de Vincennes, Marie Barbier
- 10/11/2008 Dans les prisons pour sans-papiers, Marie Barbier
- 12/11/2008 Départ imminent pour Kaboul, Marie Noelle Bertrand
- 17/11/2008 La France prête à tout pour remplir son charter ?, Marie Barbier
- 18/11/2008 " Pour les migrants, le problème reste entier ", FTDA / Marie Noelle Bertrand
- 18/11/2008 Une pratique courante outre-Manche, Peter Avis
- 18/11/2008 Pas d'escale française pour Kaboul, Marie Barbier
- 19/11/2008 Immigration. Menacée d'expulsion après la mort de son enfant !
- 20/11/2008 Le prince et ses préfets, Marie Barbier
- 05/12/2008 Scolarisés, interpellés, expulsés, Marie Noelle Bertrand
- 22/12/2008 La nouvelle copie de Hortefeux ne convainc pas, Marie Barbier
- 24/12/2008 " Une tentative de faire régresser le droit des étrangers ", Cimade / Roxane Pour
- 31/12/2008 Restons groupés, Marie Barbier
- 2009**
- 05/01/2009 Brice Hortefeux court après le Mali, Emilie Rive
- 06/01/2009 Politique migratoire entre le Mali et la France : Plaidoyer pour une concertation et une solidarité véritables, le Forum pour un autre Mali (Foram) et l'Association malienne des expulsés (AME)
- 13/01/2009 La voix de son maître, Lina Sankari
- 13/01/2009 La rétention, entre l'absurde et le drame, Emilie Rive
- 13/01/2009 Relaxés pour " injures " envers la PAF

13/01/2009 Le sombre bilan de Brice Hortefeux, Marie Barbier
 13/01/2009 La résistance ne faiblit pas, Marie Barbier
 13/01/2009 " Le nationalisme d'État s'est aggravé ", Jérôme Valluy / Emilie Rive
 13/01/2009 " Je ne suis pas entré dans la police pour ça ", Sébastien Homer
 14/01/2009 les expulsions en Chiffres
 14/01/2009 Hortefeux explose tous les records, Marie Barbier
 14/01/2009 Réactions
 16/01/2009 Avoir 21 ans mais pas de papiers, Marie Barbier
 21/01/2009 Orly, " prison " pour mineure, Marie Barbier
 23/01/2009 Les centres de rétention en accusation, Emilie Rive
 23/01/2009 À Bordeaux, un militant menacé d'expulsion
 23/01/2009 " Personne ne quitte son pays par plaisir ", Marie Barbier
 27/01/2009 Silence, on expulse, Marie Barbier
 28/01/2009 drame lors d'une expulsion
 03/02/2009 Modibo Sissoko, expulsé " comme un animal " vers le Mali, Marie Barbier
 06/02/2009 Ces enfants étrangers maltraités par la France, Marie Barbier
 10/02/2009 Rétention
 16/02/2009 Remettre Hortefeux à sa " place ", Sébastien Hommer
 16/02/2009 Le chiffre
 16/02/2009 Mobilisation pour des familles tchéchènes, Bruno Vincens
 16/02/2009 Sangaré, 50 ans, travailleur jetable, Marie Barbier
 17/02/2009 La chasse aux sans-papiers ne connaît pas la crise, Marie Barbier
 17/02/2009 Les inspecteurs refusent de faire la police
 20/02/2009 Besson traque les sans-papiers chez l'abbé Pierre à Marseille, Marie Barbier
 20/02/2009 " opération scandaleuse "
 23/02/2009 Palaiseau. Deux sans-papiers en grève de la faim
 24/02/2009 "La guerre que nous a déclarée Brice Hortefeux est brutale", Cimade /
Marie Barbier
 24/02/2009 La Cimade en sursis, Marie Barbier
 26/02/2009 Arrestation dans une CPAM
 03/03/2009 Le dernier gréviste de Palaiseau expulsé hier, Marie Barbier
 04/03/2009 Besson, ministre de la " casse des familles ", Marie Barbier
 10/03/2009 " L'enfermement a des effets psychologiques dévastateurs ", Emilie Rive
 10/03/2009 Regards citoyens sur la rétention, Marie Barbier
 10/03/2009 " Je ne suis pas un criminel, je travaille "
 10/03/2009 " Je ne comprends rien à la justice française "
 10/03/2009 Chiffre, Michel Guilloux
 11/03/2009 Acharnement contre les inculpés de Vincennes, Sébastien Hommer
 11/03/2009 Délinquants de la solidarité, Monique Pouille
 12/03/2009 Enfants traqués, familles éclatées, Emilie Rive
 23/03/2009 Persécution gratuite
 23/03/2009 Arrêté à l'hôpital, expulsé, puis... libéré, Emilie Rive
 24/03/2009 Des enfants livrés à eux-mêmes
 25/03/2009 Les conjoints également concernés
 25/03/2009 Les bénévoles visés par des quotas d'arrestations !, Marie Barbier
 03/04/2009 Un pavé dans la politique migratoire, Marie Barbier
 11/04/2009 La Cimade évincée de dix-neuf centres de rétention, Marie Barbier
 14/04/2009 À Rouen, la mobilisation sauve le jeune Ladis, Frédéric Seaux
 18/04/2009 Un travail, un enfant... et expulsable !, Emilie Rive
 21/04/2009 295
 22/04/2009 Rafle massive à Calais, Emilie Rive
 22/04/2009 La droite dure au chevet des sans-papiers, Marie Barbier

11/05/2009 Jennifer, amoureuse hors la loi ?, Marie Barbier
 13/05/2009 Besson de plus en plus agressif, G M
 13/05/2009 Dans Zapi 3, salle d'attente de la France, Marie Barbier
 15/05/2009 Pour une autre politique migratoire européenne, Marie Barbier
 16/05/2009 Un charter pour la Géorgie
 20/05/2009 Nouveaux recours contre la réforme Besson, Marion Sévenier
 22/05/2009 Persécutés donc expulsés, Emilie Rive
 02/06/2009 Le ministre de l'Immigration désavoué par la justice, Marie Barbier
 02/06/2009 Mobilisation dans toute la France
 05/06/2009 " L'arrêt du Conseil d'État nous donne raison ", Cimade / Marie Barbier
 10/06/2009 M'Hamed Naïmi, l'amour en exil, Marie Barbier
 03/07/2009 Grève de la faim à Vincennes, Marie Barbier
 11/07/2009 Le traitement des étrangers est révélateur de l'état d'un pays, LDH
 17/07/2009 Des grains de sable dans la machine à expulser, Marie Barbier
 17/07/2009 Un charter pour Kaboul ?
 17/07/2009 Résistance massive à Pôle emploi, Fanny Doumayrou
 22/07/2009 Emmanuel, expulsé avant la naissance de sa fille, Ixchel Delaporte
 03/08/2009 Chasse à l'enfant, pas de trêve estivale, Lina Sankari
 10/08/2009 Zandale, huit ans, expulsée, Marie Barbier
 13/08/2009 Et aussi un bébé de treize mois...
 13/08/2009 L'expulsion d'une fillette soulève de vives protestations, Marie Barbier
 14/08/2009 Guet-apens au Crédit Lyonnais, Marie Barbier
 14/08/2009 La chasse aux sans-papiers bat son plein à Nice, Philippe Jérôme
 14/08/2009 La famille Santos libérée
 17/08/2009 Un sans-papiers au tribunal
 19/08/2009 Double peine pour les femmes battues étrangères, Marie Barbier
 25/08/2009 Les sans-papiers victimes de guets-apens, Marie Barbier
 25/08/2009 À Mulhouse, l'URSSAF relaie la PAF, Alain Cwiklinski
 26/08/2009 La justice libère un Serbe menacé d'expulsion, Marie Barbier
 26/08/2009 Mobilisation à Figeac
 31/08/2009 Dans l'Eure, la préfète s'acharne sur des Arméniens Frédéric Sceaux
 31/08/2009 Chama, cinq ans, victime de la chasse aux sans-papiers, Marie Barbier
 02/09/2009 Le père de Chama toujours enfermé, Marie Barbier
 02/09/2009 Jean-Magloire restera en France, Marie Barbier
 04/09/2009 " Si je suis expulsé, Chama doit rester en France ", Marie Barbier
 04/09/2009 Rétention. Évasions à Vincennes
 04/09/2009 Le chiffre
 05/09/2009 Éric Besson justifie l'enfermement des enfants, Marie Barbier
 09/09/2009 Convoqué à sa propre expulsion !, Marie Barbier
 14/09/2009 Sourires de sans-papiers, Marie Barbier
 14/09/2009 Parents sans papiers, enfants sans droits: la loi doit changer!, RESF
 19/09/2009 Chama et son père " invités " à rentrer en Angola, Marie Barbier
 21/09/2009 La vie clandestine de la famille Tang-Zhou, Marie Barbier
 25/09/2009 Et maintenant, un charter pour Kaboul, Marie Barbier
 06/10/2009 " On construit politiquement l'étranger comme un problème de société "
Jérôme Valluy / Marie Barbier
 07/10/2009 Charter vers Kaboul
 09/10/2009 Encore un sans-papier arrêté sur délation
 09/10/2009 Charter. Amnesty mobilise
 27/10/2009 Pas assez d'expulsions...
 27/10/2009 Guerre aux migrants en Méditerranée, Emilie Rive
 30/10/2009 Le chiffre

03/11/2009 Hausse du budget immigration : 11,3 % en plus, pour quoi faire?, Emilie Rive

04/11/2009 Un gréviste menacé d'expulsion, Marie Barbier

06/11/2009 Des réfugiés géorgiens expulsés par charter, Marie Barbier

06/11/2009 Deux homosexuels menacés

12/11/2009 Besson réplique À Kouchner

13/11/2009 Si, Monsieur Besson, d'autres choix sont possibles, Marie Barbier

13/11/2009 Débat Ps, Verts, PCF

13/11/2009 "C'est nous qui avons créé les centres de rétention (en 1981 - NDLR), comme une alternative à la détention, rappelle Sandrine Mazetiers

13/11/2009 "La gauche doit oser dire qu'il n'y a pas de problème", Michel Feher

17/11/2009 L'aide juridique aux étrangers validée, Marie Barbier

20/11/2009 Quand la France bafoue les droits de l'enfant, Emilie Rive

20/11/2009 Le combat d'Esperanza pour rester à l'école, Anne Roy

03/12/2009 L'incendie du CRA de Vincennes jugé fin janvier à Paris

14/12/2009 Nouveau charter vers Kaboul?, Dany Stive

16/12/2009 Fillon justifie les charters

17/12/2009 Un charter au mépris du droit, Anne Roy

2010

05/01/2010 Passage de relais en rétention, Marie Barbier

05/01/2010 Le Mur des expulsés effacé ?

05/01/2010 Nelson et Adilson, jumeaux angolais de vingt ans, bientôt expulsés ?, Marie Barbier

08/01/2010 29 000 expulsions

12/01/2010 Expulsion suspendue À Roissy

13/01/2010 La justice ordonne la chute du Mur des expulsés, Marie Barbier

15/01/2010 L'affichage humanitaire déplacé du ministre des Expulsions, Rosa Moussaoui

16/01/2010 Besson ferme 16 locaux de rétention

18/01/2010 L'Abbé Pierre de nouveau traqué, Lina Sankari

19/01/2010 Expulsions, identité, burqa... Besson sur tous les fronts, Marie Barbier

21/01/2010 Expulsé vers la Tunisie, des vis dans l'estomac, Anne Roy

25/01/2010 Abdellah, jeune aidant familial expulsable, Julia Druelle

25/01/2010 Un couple menacé d'expulsion vers Haïti

25/01/2010 Un lycéen de dix-huit ans renvoyé vers le Maroc

26/01/2010 Procès du centre incendié

27/01/2010 Un Procès impossible

27/01/2010 De père français, elles risquent l'expulsion, Lina Sankari

28/01/2010 Début des débats au procès de l'incendie du CRA de Vincennes

29/01/2010 " Des camps d'internement aux centres de rétention, Cimade / Marie Barbier

01/02/2010 " Un risque majeur de régression ", Marie Barbier

02/02/2010 Éclats au procès du CRA de Vincennes, Marie Barbier

02/02/2010 Manifestation à Caen contre l'expulsion d'un élève

03/02/2010 La justice part en fumée sur le CRA, Marie Barbier

04/02/2010 Séparées à cause d'une expulsion

05/02/2010 Salima expulsée vers le Maroc sans sa jumelle

05/02/2010 "Non à un camp d'internement des étrangers"

08/02/2010 Sans-papiers : interpellations après un rassemblement à Poitiers

09/02/2010 Réduire le coût de la rétention

10/02/2010 CRA de Vincennes, réquisitions lourdes

10/02/2010 La double peine des étrangères, Marie Barbier

11/02/2010 Centre de rétention : réprimer pour l'exemple, Marie Barbier
13/02/2010 Zones d'attente, interdiction de territoire... Besson serre la vis, Marie Barbier
16/02/2010 À Pau, les jeunes filles en fleurs restent à l'ombre, Marie Barbier
24/02/2010 Un gréviste expulsé
24/02/2010 Quand Duygu Kaplan a découvert qu'elle " n'était plus seule ", Marie Barbier
24/02/2010 Une Marocaine battue et expulsée !
08/03/2010 Inauguration d'un commissariat modèle
09/03/2010 Sarkozy " prêt à accueillir " Najlae
11/03/2010 Mobilisation pour un sans-papiers
15/03/2010 Le retour de Najlae, expulsée après avoir porté plainte, Anne Roy
15/03/2010 Elle se mobilise pour Hassan
15/03/2010 Piégé par son patron et placé en rétention, Anne Roy
17/03/2010 Incendie du centre de rétention de Vincennes : jugement aujourd'hui
18/03/2010 30 000 contre le Nouveau CRA
18/03/2010 Lourd verdict pour les retenus de Vincennes, Anne Roy
22/03/2010 Le papa angolais de Lyon est libre, Emilie Rive
26/03/2010 À Lyon, la préfecture s'acharne, Emilie Rive
29/03/2010 D'une capacité de 240 places, le centre de rétention du Mesnil-Amelot 2 doit entrer en fonction aujourd'hui. Visite guidée d'un complexe sécuritaire
29/03/2010 Au sein du Mesnil-Amelot 2, deux " unités de vie ", soit 40 places, sont réservées aux familles.
29/03/2010 Une double enceinte entoure l'ensemble du centre
29/03/2010 À quelques mètres des pistes de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, le Mesnil-Amelot 2 se situe dans un couloir aérien très dense
29/03/2010 Le centre compte six " unités de vie " où sont logés les retenus.
29/03/2010 Un centre hors la loi
29/03/2010 Le préfet désavoué dans l'affaire Najlae veut être démissionné
30/03/2010 300 personnes se sont réunies, hier, pour protester contre le nouveau centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot.
01/04/2010 À Lyon, une "école en colère" refuse de voir partir Guilherme, Emilie Rive
01/04/2010 Besson défend sa loi
02/04/2010 Éric Besson, " solidaire " de l'évacuation
06/04/2010 Sans-papiers en danger Tremblay ne se laisse pas faire
07/04/2010 Guilherme expulsable
07/04/2010 La politique migratoire auditée ?, Jean-Luc Bennahmias, député européen
09/04/2010 La violence d'État contre le père de famille angolais, Emilie Rive
09/04/2010 Enfants cachés, expulsés, sacrifiés, ou la honte d'être soi, Bernard GOLSE, Chef du service de Pédopsychiatrie de l'hôpital Necker-Enfants Malades (Paris), et Marie-Rose Moro, pédopsychiatre
10/04/2010 Un acharnement hystérique, Dany Stive
10/04/2010 Un caillou dans la machine à expulser, Marie Barbier
10/04/2010 Une jeune haïtienne expulsée
10/04/2010 "Un acharnement à la hauteur de la mobilisation", Emmanuelle Cosse / Anne Roy
12/04/2010 À Bamako, le violent retour à la case départ d'un gréviste, Marie Barbier
12/04/2010 Une association pour aider les expulsés
20/04/2010 Un enfant livré à lui-même, sa mère menacée d'expulsion
21/04/2010 Les expulsions à l'arrêt
27/04/2010 La guerre des chiffres est déclarée, Eric Fassin / Marie Barbier
27/04/2010 La trêve contre les expulsions de Haïtiens toujours d'actualité
29/04/2010 A trois ans déjà, Daniel découvre le commissariat, Camille Bauer

29/04/2010 Darfour, nouvelle terre d'expulsions, Marie Barbier

29/04/2010 Sarkozy interpellé sur le cas de Guilherme

10/05/2010 Branle-bas de combat pour expulser un handicapé, Ixchel Delaporte

12/05/2010 Quand Éric Besson contourne la justice

14/05/2010 Parents expulsés, bébé oublié

19/05/2010 La préfecture de l'Isère expulse en douce, Dany Stive

31/05/2010 Quand le Conseil d'État désavoue Éric Besson, Alexandre Fache

08/06/2010 Besançon se bat pour Siva, son vendeur de roses, Alain Cwiklinski

10/06/2010 Nouvelle bataille pour Guilherme, Marie Barbier

15/06/2010 Pacsé mais menacé d'expulsion, Emilie Rive

02/07/2010 Questions sur l'opération policière dans un foyer du 13^e, Anne Roy

12/07/2010 Quotas d'expulsion : Éric Besson surveille de près son compteur

13/07/2010 Le centre du Mesnil-Amelot en accusation, Anne Roy

19/07/2010 Une famille arménienne menacée d'expulsion

20/07/2010 Les jolies colonies pour sans-papiers, Marie Barbier

22/07/2010 Un bébé de dix mois expulsé

28/07/2010 Madalina-Maria, mère de famille rom, veut sortir de la spirale infernale,
Marie Barbier

06/08/2010 À Nice, la chasse aux réfugiés continue, Virginie Dessirier

09/08/2010 La chasse aux Roms est ouverte, Dany Stive

11/08/2010 Le corps du délit, Par Sylvain Jean, secrétaire de la section du PCF de
castres

13/08/2010 Des charters pour les Roms

17/08/2010 Le préfet du Loiret veut expulser plus vite que son ombre, Marie Barbier

18/08/2010 Et au milieu vivent les Roms, Marie Barbier

18/08/2010 Une " dérive " xénophobe très calculée, Sébastien Crépel

18/08/2010 La France accrochée par l'Onu

20/08/2010 Les premiers Roms expulsés, Marie Barbier

23/08/2010 Un prêtre lillois épingle Hortefeux, Marie Barbier

23/08/2010 La gauche, le sans-papiers et l'humain, Thierry Blin, chercheur

24/08/2010 Roms: la fille aînée de l'Église sermonnée, Émeline Wuilbercq

24/08/2010 Le sort des roms fait polémique dans l'opposition

25/08/2010 "Qui pense que ce sont les Roms qui menacent la sécurité des Français à
l'heure actuelle?", Député UMP

26/08/2010 Les Critiques continuent, les expulsions aussi

27/08/2010 Les traumatismes de la " chasse aux Roms ", Marie Barbier

27/08/2010 " Il faudrait parler plus positivement des étrangers ", Evêque de Belfort /
Marie Barbier

30/08/2010 1975-2010: une généalogie de l'idéologie sécuritaire, Laurent Mucchielli

30/08/2010 Critiqué, le gouvernement reste droit dans ses bottes, Vincent Defait

30/08/2010 Brice Hortefeux revendique son bilan, Anne Roy

30/08/2010 L'UMP outrée par un archevêque

31/08/2010 manifestation À Choisy-le-Roi

31/08/2010 Deux ministres en rang serré pour justifier les renvois, Anne Roy

31/08/2010 Un rassemblement contre la xénophobie, Ixchel Delaporte

01/09/2010 La justice annule des reconduites à la frontière

01/09/2010 "Les Roms ne vont pas refaire leur vie ici avec 300 euros" Nicoletta Bitu

02/09/2010 Aubry stoppe l'évacuation des Roms

03/09/2010 Ils vont défendre la République !, Marie Barbier

03/09/2010 Expulsions, ça continue, Anne Roy

03/09/2010 Rudolf Sarközi: "La situation faite en France aux Roms est une honte"
Porte-parole Roms Autriche / Jean-Paul Piérot

03/09/2010 Besson s'arme pour ficher les Roms expulsés, Anne Roy

04/09/2010 Comment combattre l'exclusion des Roms?, Marie Barbier

04/09/2010 Respecter la diversité de ces populations, Martin Olivera, anthropologue

04/09/2010 Appliquer la loi avec fermeté et humanité, Marie-Dominique Aeschlimann, Secrétaire nationale de l'UMP, chargée des Libertés individuelles, des Droits de l'Homme et de l'Action humanitaire.

04/09/2010 Lutter contre le racisme, les préjugés, et leur stigmatisation par les autorités Malik Salemkour, Vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme.

04/09/2010 Préserver le droit à une vie digne, daniel davisse, Maire (PCF) de Choisy-le-Roi (Val-de-marne).

06/09/2010 " Nous ne pouvons surtout pas rester sans rien faire ", Marie Barbier et Christophe Deroubaix et Eva Sala

06/09/2010 Guilherme parmi les manifestants, Marie Barbier

06/09/2010 " Comparer le renvoi (des Roms) aux déportations de juifs qui allaient vers les camps de la mort, c'est quand même inadmissible. "

06/09/2010 Ce n'est pas le seul peuple de gauche qui proteste contre le traitement réservé aux Roms, Françoise Picq, universitaire, chercheuse féministe.

10/09/2010 Besson veut pouvoir expulser tranquillement, Marie Barbier

11/09/2010 Le sort fait aux Roms ne saurait laisser personne indifférent, Bernard Devert, Fondateur de l'association Habitat et Humanisme

13/09/2010 Les Roms sont bien ciblés, Alexandre Fache

14/09/2010 La circulaire sur les Roms embarrasse le gouvernement, Marie Barbier

14/09/2010 L'ONU réitère sa condamnation

14/09/2010 "Ce texte organise une véritable traque", Gisti / Emilie Rive

15/09/2010 Roms: jusqu'où ira-t-on?, Marie-Christine VERGIAT, Députée européenne GUE-GVN, Membre des commissions Libertés civiles et droits de l'Homme au Parlement européen.

15/09/2010 Les associations vigilantes

15/09/2010 Roms: Bruxelles hausse le ton, Marie Barbier

16/09/2010 L'insulte

16/09/2010 Mentir, et rementir, il en restera quelque chose, Lionel Decottignies

16/09/2010 Paris fort marri des attaques de Reding, Anne Roy

17/09/2010 La politique de Sarkozy contre les Roms condamnée en Europe, Gaël de Santis

17/09/2010 Nous demandons respect, justice et droits pour les populations roms, Elus locaux

18/09/2010 Bercy beaucoup, Maurice Ulrich

18/09/2010 Ils vont chanter pour les sans-papiers, Marie Barbier

20/09/2010 Sarkozy-Fillon, sondage en chute libre, Marie Barbier

23/09/2010 Lettre ouverte aux préfets de la République au sujet des migrants, Pierre Landete, Avocat à la Cour, Ancien membre du Conseil de l'Ordre

27/09/2010 La loi Besson épargnera les patrons voyous

28/09/2010 L'archevêque de Toulouse avec les Roms, Bruno Vincens

28/09/2010 élus de la nation, ne votez pas la loi Besson !, Marie Barbier

28/09/2010 Les expulsés bannis du territoire européen pendant cinq ans

28/09/2010 Enfermer plus pour expulser plus : la durée de rétention prolongée à 45 jours

28/09/2010 Le juge des libertés neutralisé, le juge administratif renforcé

28/09/2010 Après l'accostage en Corse, faire de la France une immense zone d'attente

28/09/2010 Limiter la libre circulation européenne : un projet de loi "anti-Roms"

28/09/2010 Les sanctions contre les employeurs revues à la baisse

28/09/2010 Des manifestations tous azimuts

29/09/2010 Ce qui questionne notre conscience, Les évêques de la Commission pour la Mission universelle de l'Église

30/09/2010 Bruxelles donne un sursis à la France, Dany Stive

04/10/2010 Tant qu'il restera les Tsiganes, nous saurons faire du feu, Marie-José Sirach

04/10/2010 Najlae Lhimer enfin régularisée !

04/10/2010 Le débat sur l'immigration joue les prolongations à l'Assemblée

06/10/2010 La Cimade publie aujourd'hui ses Chroniques de rétention, Marie Barbier

06/10/2010 " Elle s'en souviendra, de son anniversaire " , Cimade

06/10/2010 " On t'amène au poste pour t'arranger ta gueule, blacki " , Cimade

06/10/2010 " Un petit bonhomme emplitle couloir blafard de ses cris " Cimade

06/10/2010 Encore Plus d'enfants enfermés

06/10/2010 " Rendre transparents les murs de la rétention " , Cimade / Marie Barbier

07/10/2010 Nous sommes tous des enfants d'immigrés, Julie Mandelbaum, étudiante à Paris-II

08/10/2010 Plainte d'associations contre un "fichier illégal" sur des Roms

08/10/2010 On expédie bien la loi Besson, Flora Beillouin

09/10/2010 Roms, gens du voyage : fichons-leur la paix !, Flora Beillouin

11/10/2010 Loi Besson : Le juge judiciaire touché, le juge administratif coulé !
Laurent GROS Syndicat de la juridiction administrative en charge des questions de droit des étrangers.

21/10/2010 La majorité des enfants roms restent à la porte de l'école, Marie Barbier

02/11/2010 Jugé pour entrave à des expulsions, Marie Barbier

04/11/2010 Éric Besson, le roi des expulsions, Marie Barbier

09/11/2010 La Corse, terre "sans expulsions", Marie Barbier

16/11/2010 Hortefeux reprend l'immigration, Marie Barbier

17/11/2010 Les associations vigilantes sur les expulsions, Marie Barbier

22/11/2010 3 sans-papiers se sont enfuis ce week-end du centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes (Val-de-Marne) à la suite d'incidents.

25/11/2010 Tension extrême au centre de rétention de Vincennes

26/11/2010 " Tous les jours, je suis en rage, en colère " Cali / Victor Hache

01/12/2010 Un homme meurt après un double tir de Taser, Pierre Duquesne

03/12/2010 Expulsions, ça continue !, Alexandre Fache

08/12/2010 Vies étrangères, Cynthia Fleury chronique philo

09/12/2010 Une manifestation était organisée, hier, à Nanterre, Pierre Duquesne

09/12/2010 Hortefeux défend les expulsions

16/12/2010 Les lycéens, solidaires des sans-papiers, Marie Barbier

16/12/2010 Les lycéens solidaires des sans-papiers, Marie Barbier

22/12/2010 Ces enfants privés de parents à Noël, Marie Barbier

30/12/2010 Les Haitiens sans visa libérés

30/12/2010 Un collectif veut vérité et justice pour Mahamadou, Mehdi Fikri

LISTE DES ARTICLES DU *MONDE*

- 08/03/2006 Vives inquiétudes autour des méthodes de lutte contre les sans-papiers, Laetitia Van Eeckhout
- 19/05/2006 Une Malienne expulsée va pouvoir revenir en France, Laetitia Van Eeckhout
- 07/06/2006 La peur de l'expulsion s'éloigne pour Youssef et Sarah, Laetitia Van Eeckhout
- 07/06/2006 Le ministre de l'intérieur assouplit ses directives de reconduite à la frontière 720 familles étrangères pourraient être régularisées , Laetitia Van Eeckhout
- 08/06/2006 Les régularisations ne concerneraient pas plus de 2 % des enfants de sans-papiers, Laetitia Van Eeckhout
- 13/06/2006 Nicolas Sarkozy a-t-il du cœur ?, Laurent Greilsamer
- 17/06/2006 Sarkozy sur les traces de Pasqua, Philippe Bernard
- 19/06/2006 Partout en France, de plus en plus de familles bravent la loi sur les sans-papiers, Laetitia Van Eeckhout
- 19/06/2006 A Lyon la vie cachée d'Alex et David, Laetitia Van Eeckhout
- 30/06/2006 A Paris, le fol espoir des clandestins, Laetitia Van Eeckhout
- 01/07/2006 Appel pour un réseau de soutien aux étudiants étrangers
- 01/07/2006 Arno Klarsfeld, Garde frontière de Nicolas Sarkozy, Raphaëlle Bacqué et Ariane Chemin
- 01/07/2006 Les collectifs de soutien se mobilisent dans toute la France, Laetitia Van Eeckhout et Sophie Landrin
- 03/07/2006 La maternelle Piver se mobilise autour des familles de sans-papiers, Catherine Rollot
- 04/07/2006 Forte mobilisation en faveur des familles sans papiers d'enfants scolarisés
- 06/07/2006 Faute morale
- 06/07/2006 Lycéen sans-papiers, Anne Chemin
- 07/07/2006 Sans-papiers : des milliers de régularisations prévues, Yannick Blanc, préfet de Paris / Ariane Chemin et Laetitia Van Eeckhout
- 08/07/2006 L'été vigilant des soutiens aux sans-papiers , Anne Chemin
- 08/07/2006 La droite est embarrassée, la gauche attentive, Christiane Chombeau
- 10/07/2006 Abdallah Boujraf, 19 ans, est le premier lycéen expulsé depuis la fin des cours,
- 10/07/2006 Réactions à l'éditorial du Monde du 6 juillet « Faute morale », Lecteurs
- 11/07/2006 Simulacre et inconstance, Laurent Greisamer
- 15/07/2006 L'appel de RESF a recueilli environ 100 000 signatures
- 19/07/2006 " Les régularisations ne sont pas une affaire de droite ou de gauche, mais de réalisme politique ", Catherine Wihtol de Wenden / Laetitia Van Eeckhout
- 20/07/2006 Dans un entretien aux "Inrockuptibles", Lilian Thuram s'inquiète de la " sarkoïsation des esprits ", Lilian Thuram / Laetitia Van Eeckhout
- 21/07/2006 Un nouveau regard sur l'immigration, Thomas Ferenczi
- 24/07/2006 L'expulsion d'une jeune Marocaine sans-papiers annulée à Nantes
- 01/08/2006 Dominique Strauss-Kahn s'engage aux côtés des familles sans papiers, Michel Delberghe
- 11/08/2006 Un Malien arrêté sur son lieu de travail, Rémi Barroux
- 11/08/2006 24 000 demandes, 6 000 régularisations envisagées
- 14/08/2006 " Dans ces conditions, vous êtes invités à prendre vos dispositions pour quitter le territoire français... ", Catherine Rollot et Richard Schittly

14/08/2006 Les familles en situation irrégulière avaient jusqu'à vendredi soir pour déposer leur dossier, Service Société

14/08/2006 " Il y a une distorsion entre ce que les associations affirment et la réalité "
Arno Klarsfeld / Pascal Ceaux

15/08/2006 Sans-papiers Inna et Oleksander Kostyuba vivaient en France depuis quatre ans, Anne Rohou

15/08/2006 Une famille kirghize d'Angers régularisée

16/08/2006 Sans-papiers, polémique autour des déclarations du médiateur Pascal Ceaux

19/08/2006 Le ministère de l'intérieur crée un fichier sur les étrangers en situation irrégulière, Patrick Roger

28/08/2006 Un agent de sécurité sans-papiers reconduit à la frontière

30/08/2006 Polémique autour de la reconduite à la frontière d'un lycéen nigérian, Catherine Rollot

31/08/2006 Solidaires avec les enfants, Gérard Aschieri, FSU

31/08/2006 Dangereuse exception, David Dahomay association Guadeloupe

01/09/2006 Expulsion mouvementée d'un lycéen nigérian sans papiers

05/09/2006 A Paris, la rentrée scolaire des familles sans-papiers, Catherine Rollot

08/09/2006 Des Maliens menacés d'expulsion retrouvent leur fils, Bertrand Bissuel

15/09/2006 La Chine refuse un charter de clandestins chinois, Laetitia Van Eeckhout

16/09/2006 Pour M. Sarkozy, les familles non régularisées doivent partir, Laetitia Van Eeckhout

20/09/2006 Familles non régularisées : les collectifs maintiennent la pression ,
Laetitia Van Eeckhout

28/09/2006 Dépôts groupés de recours contre les refus de régularisation, Laetitia Van Eeckhout

04/10/2006 Un recours contre le fichage de ceux qui aident les sans-papiers a été déposé, Laetitia Van Eeckhout

09/11/2006 SOS-Racisme demande la suspension du fichier ELOI au Conseil d'État, Laetitia Van Eeckhout

13/11/2006 Sans papiers la loterie de l'expulsion, Laetitia Van Eeckhout

15/11/2006 Le fichier ELOI, le fichier de trop, Eric Fassin et Daniel Borrillo

27/11/2006 Les migrations, une chance pour l'économie, Samir Naïr

05/12/2006 Suicide d'un sans-papiers au centre de rétention du Canet, à Marseille

08/12/2006 Expulsion d'une famille kosovare

09/12/2006 Élargissement : les expulsions de Roumains se poursuivent, Laetitia Van Eeckhout et Anne Rodier

12/12/2006 Appel pour " la protection et le retour de la famille Raba "

2007

06/02/2007 M. Sarkozy fait revenir une Cap-Verdienne qu'il avait expulsée, Laetitia Van Eeckhout

09/02/2007 Mauvais contrôle des conditions de la rétention administrative, Laetitia Van Eeckhout

09/02/2007 Pressé par le Conseil d'État, M. Sarkozy va revoir sa copie, Laetitia Van Eeckhout

15/02/2007 Trois étrangers malades expulsés en un mois contre l'avis des médecins, Laetitia Van Eeckhout

17/02/2007 Une décision du Conseil d'État complique les mesures d'expulsion, Laetitia Van Eeckhout

23/02/2007 L'arrestation de sans-papiers se rendant à la préfecture est jugée illégale
Luc Bronner

07/03/2007 350 professionnels du cinéma lancent un appel en faveur des sans-papiers, Isabelle Regnier

14/03/2007 Le Conseil d'État annule l'arrêté du ministre de l'intérieur créant le fichier ELOI, Bertrand Bissuel

16/03/2007 La mobilisation d'un bourg breton pour faire revenir ses travailleurs maliens sans papiers, Yves Bordenave

21/03/2007 Philippe de Villiers : " Sarkozy a été le ministre de l'immigration incontrôlée", entretien Raphaëlle Bacqué, Thomas Hugues et Stéphane Paoli

24/03/2007 L'indignation de parents d'élèves après l'interpellation violente d'un Chinois sans-papiers à Paris, Laetitia Van Eeckhout

26/03/2007 Vives réactions après la garde à vue d'une directrice d'école, Yves Bordenave, Nathalie Guibert et Laetitia Van Eeckhout

26/03/2007 Les enseignants tiennent le pavé, Gabriel Bourovitch

28/03/2007 Le dossier des sans-papiers revient dans la campagne, Laetitia Van Eeckhout

28/03/2007 Le PS divisé sur le sort des parents en situation irrégulière qui ont des enfants scolarisés, Jean-Baptiste Montvallon et Laetitia Van Eeckhout

29/03/2007 A Belleville, les habitants affichent leur soutien aux sans-papiers, Catherine Simon

29/03/2007 François Bayrou demande la régularisation de 23 Maliens, Patrick Roger

29/03/2007 Les fédérations de parents solidaires à l'appel des enseignants, Laetitia Van Eeckhout

29/03/2007 Dérapages

31/03/2007 Les instituteurs défendent leur " droit " à s'engager , Catherine Rollot

23/04/2007 Procès renvoyé en octobre pour l'instituteur Florimond Guimard

28/04/2007 Expulsée en novembre, la famille Raba effectue un retour très médiatisé, Laetitia Van Eeckhout

16/06/2007 Sans-papiers : les associations dénoncent " le zèle des préfets ", Laetitia Van Eeckhout

03/07/2007 Brice Hortefeux se voit en " ministre des immigrés légaux ", Laetitia Van Eeckhout

09/07/2007 Les recours contre les mesures d'expulsion d'illégaux engorgent les tribunaux administratifs, Laetitia Van Eeckhout

12/07/2007 Les syndicats d'Air France-KLM demandent l'arrêt des expulsions d'étrangers sur leurs lignes, Vincent Truffly et Sylvia Zappi

16/07/2007 Option : Solidarité, Esther Batelaan

19/07/2007 La police aux frontières loue un avion privé pour assurer des expulsions d'étrangers en situation irrégulière, Laetitia Van Eeckhout

21/07/2007 A 68 ans, une Centrafricaine malade et sans papiers est menacée d'expulsion, Mélodie Proust

26/07/2007 Les inspecteurs du travail refusent de se retrouver sous la coupe du ministre de l'immigration, Laetitia Van Eeckhout

31/07/2007 M. Hortefeux veut augmenter les contrôles contre le travail clandestin

10/08/2007 Condamnation d'une préfète, Hélène Pommier

11/08/2007 Un enfant de sans-papiers âgé de 12 ans tombe du 4e étage en tentant d'échapper à la police, Luc Bronner

13/08/2007 Enfant russe dans le coma : RESF demande la régularisation de la famille

14/08/2007 Les interpellations de sans-papiers chez eux restent rares, Bertrand Bissuel et Anne Rodier

17/08/2007 Tumulte dans le vol Paris-Bamako, Catherine Simon

17/08/2007 Cet été, le cas d'Angelica Cajamarca, 11 ans, a ému la Belgique, Jean-Pierre Stroobants

22/08/2007 Le jeune Ivan, enfant russe de sans-papiers, est sorti du coma
29/08/2007 Expulsés non expulsables, courrier lecteur
08/09/2007 Chute d'Ivan à Amiens : l'IGPN met hors de cause les policiers
08/09/2007 La femme sans papiers arrêtée dans sa baignoire relaxée à Bobigny
13/09/2007 Brice Hortefeux convoque les préfets qui n'ont pas atteint leurs objectifs
14/09/2007 L'administration sous pression pour les reconduites à la frontière,
Laetitia Van Eeckhout
22/09/2007 Une femme sans papiers se blesse grièvement en fuyant la police, Yves
Bordenave
26/09/2007 Expulsions d'étrangers : les objectifs fixés mettent policiers et juges sous
tension, Service France avec Hocine Rouagdia
26/09/2007 Manifestation à Paris en hommage à Chulan Liu, la Chinoise qui s'était
défenestrée
30/09/2007 Sans-papiers : les parents d'élèves ne voient pas de relais politique,
Laetitia Van Eeckhout
04/10/2007 La solitude de Chulan Zhang Liu, clandestine chinoise morte à Paris, Yves
Bordenave
15/10/2007 Controverse autour de l'utilisation du terme " rafle " par des associations,
Laetitia Van Eeckhout
20/10/2007 La vie confinée et discrète des familles de sans-papiers, Laetitia Van
Eeckhout
24/10/2007 Un instituteur devant le tribunal pour avoir gêné une expulsion,
Michel Samson
24/10/2007 Les maires parisiens de gauche parrainent des sans-papiers
08/11/2007 Appel commun des ONG européennes pour le rejet de la directive " retour"
09/11/2007 Brice Hortefeux organise l'immigration économique, Laetitia Van Eeckhout
10/11/2007 Étranger à huis clos, Catherine Simon
17/11/2007 Sans-papiers en Europe : non à la directive de la honte !, Cimade
20/11/2007 Les Églises s'opposent à un projet européen sur la rétention administrative,
Laetitia Van Eeckhout
30/11/2007 La France veut cogérer avec le Mali ses flux migratoires, Laetitia Van
Eeckhout
18/12/2007 21 000 expulsions à la fin novembre
24/12/2007 Un militant du RESF relaxé
29/12/2007 Des étrangers d'un centre de rétention établissent un cahier de doléances,
Laetitia Van Eeckhout
29/12/2007 VERBATIM " Contre les agissements humiliants ", Laetitia Van Eeckhout
31/12/2007 Les " retours humanitaires " de Roms se sont accélérés, Anne Rodier
31/12/2007 Manifestation de sans-papiers dans une église parisienne

2008

01/01/2008 400 sans-papiers dénoncent leurs conditions de détention en centre de
rétention
01/01/2008 Création d'un fichier informatisé des étrangers en situation irrégulière,
Sylvia Zappi
02/01/2008 Immigration. Des retenus dénoncent l'agressivité des policiers, Emmanuelle
Chevallereau
04/01/2008 Silence, on manifeste, Sylvia Zappi
04/01/2008 Quatorze moines franciscains se réunissent chaque mois sur la place du
Capitole, à Toulouse, pour dénoncer les conditions de vie des sans-papiers
au centre de rétention de Cornebarrieu, Stéphane Thépot

05/01/2008 Sans-papiers Quotas d'expulsions : les acrobaties du gouvernement, Laetitia Van Eeckhout

05/01/2008 L'étau se resserre sur les étrangers en situation irrégulière, Laetitia Van Eeckhout

07/01/2008 Expulsion d'un des leaders du mouvement des sans-papiers

09/01/2008 M. Hortefeux récuse toute " chasse accrue " aux sans-papiers

10/01/2008 Imbroglie franco-italien autour d'une annonce du président sur des "expulsions collectives", Laetitia Van Eeckhout et Cécile Chambraud

11/01/2008 Tout n'est pas permis contre les sans-papiers, artistes Valérie Lang Axel Kahn, Charles Berling Laurent Cantet

21/01/2008 Régularisation d'une vieille dame malade

22/01/2008 Manifestations devant des centres de rétention

24/01/2008 Fermeture de la zone d'attente bis de Roissy, Laetitia Van Eeckhout

26/01/2008 Congédié par M. Sarkozy, le directeur de la police générale à Paris, Yannick Blanc, s'explique, Isabelle Mandraud

14/02/2008 Logement. 105 sans-papiers en garde à vue, Laetitia Van Eeckhout et Isabelle Mandraud

16/02/2008 M. Fillon fixe à 26 000 l'objectif d'expulsions en 2008

27/02/2008 Les étrangers en rétention à Vincennes : " On se sent des moins que rien ", Laetitia Van Eeckhout

27/02/2008 La Ligue des droits de l'homme lance une enquête

07/03/2008 Libreville riposte à l'expulsion de deux Gabonais par Paris, Laetitia Van Eeckhout

10/03/2008 Les deux visages de Brice Hortefeux, Franck Johannès

20/03/2008 L'usage des Taser autorisé en Suisse lors des opérations d'expulsion des étrangers

01/04/2008 Le président, les sans-papiers et les valeurs, Louis Maurin Observatoire des Inégalités

07/04/2008 Manifestation contre la politique d'immigration

08/04/2008 Incohérence et injustice

08/04/2008 La mort d'un Malien renforce les critiques contre la " chasse aux sans-papiers ", Laetitia Van Eeckhout

08/04/2008 La mort d'un homme, Marie Vermillard, réalisatrice

08/04/2008 La mort d'un Malien renforce les critiques contre la " chasse aux sans-papiers, Laetitia Van Eeckhout

12/04/2008 L'Assemblée nationale ratifie un accord France-Gabon

19/04/2008 Étrangers : les audiences délocalisées en centre de rétention jugées illégales, Laetitia Van Eeckhout

19/04/2008 Incidents de Vincennes : cinq policiers gardés à vue

21/04/2008 Rendez-nous nos Maliens, Stéphanie Guerrin

25/04/2008 Immigration : une politique juste et efficace , Brice Hortefeux

09/05/2008 Immigration, manifestation à Bruxelles, Thomas Ferenczi

23/05/2008 La lutte contre les clandestins se généralise en Europe, Service France Europe

05/06/2008 Sans-papiers, la honte, Emmaus

05/06/2008 La garde des centres de rétention confiée à la PAF

07/06/2008 Les Européens adoptent des règles communes de renvoi des clandestins, Thomas Ferenczi

07/06/2008 Sans-papiers : la responsabilité de l'Europe cinéastes, Gérard Aschieri, Francine Blanche, Laurent Cantet, Marc Peschanski, Aminata Traoré

18/06/2008 L'Europe doit respecter la dignité des sans-papiers, Jacques Delors et Michel Rocard

20/06/2008 Le ministre dresse son bilan d'étape, Laetitia Van Eeckhout

20/06/2008 Le Parlement européen a adopté la directive " retour "

23/06/2008 L'Amérique latine défend les droits des sans-papiers en Europe, Paulo Paranagua

24/06/2008 Drame de la rétention

24/06/2008 L'incendie de Vincennes relance le débat sur la rétention, Laetitia Van Eeckhout et Elise Vincent

24/06/2008 Manque de retenue, Robert Solé

25/06/2008 Dans toute l'Europe, les conditions des centres de rétention sont critiquées, correspondants européens

27/06/2008 Enfermer avant d'expulser ?, Thomas Ferenczi

28/06/2008 Une assistante sociale dénonce un Sénégalais sans papiers à la police, Nathalie Guibert

30/06/2008 L'incendie du centre de rétention de Vincennes, Courrier lecteur, Marie Lajus, commissaire principale de police

04/07/2008 Les policiers inquiets d'une privatisation du transport des étrangers retenus, Laetitia Van Eeckhout

24/07/2008 Nouvel incendie en France dans un centre de rétention

26/07/2008 La Cimade ne sera plus la seule association à intervenir en centre de rétention, Laetitia Van Eeckhout

31/07/2008 A Bamako, on rêve d'une maison pour les expulsés venus de France, Serge Michel

05/08/2008 Nouveaux incendies dans un centre de rétention, Luc Bronner

07/08/2008 Le ministre de l'immigration a déposé une plainte contre un collectif dénonçant les centres de rétention, Luc Bronner

07/08/2008 Le jeu de M. Hortefeux

07/08/2008 M. Hortefeux s'en prend aux soutiens des sans-papiers, Luc Bronner et Michel Delberghe

12/08/2008 Trois sans-papiers interpellés sur le chantier d'extension du Mesnil-Amelot

16/08/2008 Ali, l'" amoureux " de la campagne pour les droits des couples franco-étrangers, est menacé d'expulsion, Anne Rodier

19/08/2008 La paille et la poutre, Etienne Pinte

06/09/2008 " Devoir de neutralité " pour les associations en rétention

23/09/2008 Centres de rétention : les associations craignent pour leur mission de contrôle, Laetitia Van Eeckhout

03/10/2008 Immigration : les limites de la logique sécuritaire, Thomas Ferenczi

04/10/2008 Le gouvernement veut écarter tout regard indépendant sur la rétention, Eva Joly

07/10/2008 Centres de rétention : " Le décret interdit aux associations de travailler ensemble ", Cimade / Laetitia Van Eeckhout

24/10/2008 Un collectif lié à l'UMP est candidat pour intervenir en centres de rétention, Laetitia Van Eeckhout

01/11/2008 Rétention : le juge administratif oblige le gouvernement à revoir ses critères de sélection des associations, Laetitia Van Eeckhout

18/11/2008 La Grande-Bretagne presse la France d'expulser des Afghans, Laetitia Van Eeckhout

18/11/2008 La bouée des migrants, Laetitia Van Eeckhout

19/11/2008 La France renonce à expulser des Afghans par un " vol groupé "

26/11/2008 Migrations illégales : l'Europe veut impliquer l'Afrique, Laetitia Van Eeckhout et Philippe Bernard

22/12/2008 Nouvel appel d'offres sur l'aide aux étrangers en centre de rétention

24/12/2008 Une notice explique les risques de s'opposer à une expulsion

- 24/12/2008 Trois philosophes interpellés à Roissy après l'expulsion d'un sans-papiers, Laetitia Van Eeckhout
- 2009**
- 15/01/2009 Politique d'immigration : le dessous des chiffres, Patrick Weil
- 10/02/2009 Le Conseil d'État de nouveau saisi pour suspendre la réforme de l'aide aux étrangers en centres de rétention, Laetitia Van Eeckhout
- 21/02/2009 Protestation contre une expulsion : trois mois de prison avec sursis requis, Audrey Halford
- 21/02/2009 Interpellation et garde à vue dans une communauté d'Emmaüs
- 28/02/2009 La réforme de l'aide aux étrangers en rétention n'est pas suspendue, Laetitia Van Eeckhout
- 14/03/2009 Incendie de Vincennes : six personnes toujours écrouées, LVE et Isabelle Mandraud
- 30/03/2009 Sans-papiers : des Français portent plainte contre la compagnie aérienne belge SNBA, Jean-Pierre Stroobants
- 08/04/2009 Objectif assigné à M. Besson : 27 000 expulsions par an
- 13/04/2009 Un collectif inconnu en matière d'aide aux étrangers va intervenir en rétention, Laetitia Van Eeckhout
- 17/04/2009 Rétention : la Cimade saisit à nouveau le juge, Laetitia Van Eeckhout
- 23/04/2009 150 migrants interpellés à Calais
- 25/04/2009 Eric Besson ne veut plus de " jungle " à Calais, Laetitia Van Eeckhout
- 12/05/2009 Laurent Giovannoni " Un véritable bras d'honneur à la justice ",
Laetitia Van Eeckhout
- 21/05/2009 Centres de rétention : la Cimade saisit de nouveau la justice, Laetitia Van Eeckhout
- 02/06/2009 La justice contraint le gouvernement à différer la réforme de l'aide aux étrangers, Laetitia Van Eeckhout
- 02/06/2009 " Si notre politique contribue à faire garder la tête sous l'eau au FN... ",
Éric Besson /Jean-François Achilli, Michel Dumoret et Françoise Fresso
- 05/06/2009 Centres de rétention : le décret organisant la réforme est validé,
Laetitia Van Eeckhout
- 03/07/2009 La Cour des comptes critique la rétention des étrangers, Laetitia Van Eeckhout
- 25/07/2009 La Guyane face au problème persistant des clandestins, Laetitia Van Eeckhout
- 18/08/2009 Afghanistan, la vie malgré le conflit (4/4). Atallah Sultani, migrant refoulé d'Angleterre, rêve à nouveau d'exil, FB
- 05/09/2009 17 350 Le nombre de reconduites à la frontière depuis janvier
- 14/09/2009 Un couple de Chinois menacé d'expulsion est incité à laisser ses enfants en France, Laetitia Van Eeckhout et Manuel Armand
- 23/09/2009 La " jungle " de Calais évacuée devant les caméras, LVE et Jonathan Parienté
- 23/09/2009 La France souhaite intensifier la lutte contre l'immigration clandestine,
Jean-Pierre Stroobants
- 24/09/2009 276 migrants interpellés lors de l'évacuation de la jungle de Calais ,
Laetitia Van Eeckhout
- 02/10/2009 " Jungle " de Calais : les migrants placés en rétention ont été libérés,
Laetitia Van Eeckhout
- 07/10/2009 La France s'apprête à expulser des Afghans par " vol groupé ", Laetitia Van Eeckhout

09/10/2009 A Calais, l'impasse après le démantèlement de la " jungle ", Laetitia Van Eeckhout

16/10/2009 Le renvoi par avion des Afghans de Calais est indécent et incohérent, Médecins du Monde

21/10/2009 Un " vol groupé " pour l'Afghanistan à nouveau programmé, Laetitia Van Eeckhout

22/10/2009 La France a renvoyé vers Kaboul trois Afghans en situation irrégulière, Laetitia Van Eeckhout

26/10/2009 Mauvais signal

30/10/2009 La Cimade dénonce les pratiques " absurdes " de la politique d'expulsion, Laetitia Van Eeckhout

31/10/2009 Les Européens envisagent des vols charters financés par l'Union pour l'expulsion des étrangers clandestins

31/10/2009 Utopie afghane, Frédéric Lemaître

02/11/2009 L'Europe envisage d'organiser des charters communs de clandestins, Arnaud Leparmentier et Philippe Ricard

12/11/2009 Bernard Kouchner se dit opposé aux retours forcés d'Afghans clandestins

18/11/2009 Rétention : le Conseil d'État valide les contrats de cinq associations, Laetitia Van Eeckhout

15/12/2009 Un nouveau vol groupé pour expulser des Afghans à Kaboul serait programmé, Laetitia Van Eeckhout

16/12/2009 Le PS demande une " protection temporaire " pour les Afghans , Laetitia Van Eeckhout

17/12/2009 Malgré les protestations, neuf Afghans ont été expulsés mardi 15 décembre, Laetitia Van Eeckhout

2010

01/01/2010 Le Conseil d'État a partiellement invalidé le fichier Eloi

20/01/2010 Éric Besson annonce des mesures en faveur des Haïtiens

29/01/2010 Le procès de l'incendie du centre de rétention de Vincennes est prolongé, Patricia Jolly

04/02/2010 A Clermont-Ferrand, une Marocaine de 18 ans est sur le point d'être expulsée et un lycéen est assigné à résidence, Manuel Armand

09/02/2010 Le procès des dix incendiaires du centre de rétention de Vincennes vire au fiasco, Patricia Jolly

12/02/2010 Prison ferme requise contre des sans-papiers accusés de l'incendie d'un centre de rétention, Patricia Jolly

13/02/2010 M. Besson veut restreindre les droits des sans-papiers, Laetitia Van Eeckhout

18/02/2010 Surenchère, Fabrice Rousselot

25/02/2010 A Pau, deux étudiantes comoriennes sans papiers sont menacées d'expulsion, Philippe Jacqué

25/02/2010 Une jeune Marocaine expulsée alors qu'elle portait plainte pour violence, Laetitia Van Eeckhout

13/03/2010 Le retour de Najlae, Caroline Fourest

15/03/2010 L'odyssée amère de deux Afghans, Rémy Ourdan

17/03/2010 Le plus grand centre de rétention de France ouvre près de l'aéroport de Roissy, Laetitia Van Eeckhout

19/03/2010 Lourdes peines pour l'incendie d'un centre de rétention, Laetitia Van Eeckhout

30/03/2010 Le départ d'un préfet, désavoué après l'expulsion d'une jeune Marocaine sans papiers, Laetitia Van Eeckhout

30/03/2010 Bernard Fragneau, préfet de la région Centre, veut être relevé de ses fonctions

01/04/2010 Éric Besson veut faciliter l'éloignement des étrangers en situation irrégulière, Laetitia Van Eeckhout

01/04/2010 Code des étrangers : un durcissement supplémentaire, sous couvert de l'Europe, Christophe Deltombe, président d'Emmaüs; François Soulage, président du Secours catholique Patrick Peugeot, président de la Cimade

01/04/2010 Pour un audit général de la politique d'immigration, Martine Billard députée PG, Eric Fassin, Noel Mamère, Sandrine Mazetiers PS, Michel Feher président de Cette France-là

02/04/2010 Le préfet Bernard Fragneau a été placé hors cadre et remplacé

03/04/2010 Guilherme Hauka Azanga, Angolais sans papiers, menacé d'expulsion

10/04/2010 Face à la mobilisation citoyenne, le préfecture du Rhône renonce à expulser un Angolais débouté du droit d'asile, Laetitia Van Eeckhout

10/05/2010 En Moselle, l'expulsion d'un adolescent kosovar polyhandicapé et de sa famille suscite des interrogations, Elise Vincent

29/05/2010 Mohammed Allouche, sans-papiers expulsé, de retour en France

11/07/2010 Roms, La vie devant soi, Catherine Simon

27/07/2010 A Mayotte, les clandestins en rétention ont moins d'un mètre carré par personne, Alain Salles

29/07/2010 Gens du voyage : l'Élysée annonce plus de répression, Arnaud Leparmentier

14/08/2010 L'évacuation des camps illégaux de Roms s'accélère, Luc Bronner et Catherine Simon

17/08/2010 " M. Sarkozy prend les Français pour des imbéciles ", D Cohn Bendit / Luc Bronner et Gérard Courtois

19/08/2010 Sécurité : en Europe, la France compte parmi les pays les plus durs, Olivier Schmitt, avec nos correspondants à Rome, Bruxelles, Genève, Berlin, Madrid et Londres

19/08/2010 La polémique monte autour de l'expulsion des Roms, Françoise Fressoz

19/08/2010 Premières expulsions de Roms depuis le discours de M. Sarkozy

20/08/2010 L'expulsion des Roms, Catherine Simon

20/08/2010 L'expulsion des Roms

20/08/2010 Mises en garde de Bruxelles et de Bucarest sur les expulsions de Roms

20/08/2010 Rentrés au pays, ils attendent toujours l'argent promis, Mirel Bran

23/08/2010 124 Roms ont été expulsés vers la Roumanie, vendredi

23/08/2010 " Vous êtes aveuglés par les bien-pensants ", Brice Hortefeux ministre de l'intérieur / Luc Bronner et Françoise Fressoz

24/08/2010 Réunis à Chaumont, les Tziganes évangélistes racontent la stigmatisation, Elise Vincent et Salvatore Aloïse

24/08/2010 Le ministre de l'intérieur italien annonce son intention d'aller plus loin que la France pour expulser les Roms, Salvatore Aloïse

26/08/2010 M. Fillon demande que la question des Roms ne soit pas instrumentalisée

26/08/2010 Rentrée : le retour en force de François Fillon, Sophie Landrin

26/08/2010 Décodage Qui prend en charge l'accueil des Roms en France ?, Mirel Bran

26/08/2010 " Ici, j'allais à l'école, j'aurais eu la chance d'avoir un métier plus tard ", Mirel Bran

27/08/2010 L'Europe est embarrassée par les initiatives de Paris à l'égard des Roms, Philippe Ricard

27/08/2010 Délinquance : quand la politique s'empare des chiffres, Elise Vincent

27/08/2010 La tristesse de Tony Gatlif, FM

27/08/2010 Une journée au Cirque Romanès, Francis Marmande

30/08/2010 Paris doit cesser de discriminer les Roms, ONU M. Prosper responsable CERD /Agathe Duparc

01/09/2010 A huis clos, l'UMP règle ses comptes sur la sécurité, Elise Vincent

01/09/2010 Fadela Amara : " Je n'accepte pas qu'on mette les gens d'origine étrangère en insécurité " / Luc Bronner

01/09/2010 Roms : choqué, Bernard Kouchner a été tenté de démissionner

01/09/2010 Roms, France, Europe: Halte aux fanatismes, André Glucksmann

02/09/2010 Roms : Bruxelles maintient la pression sur la France, Philippe Ricard et Elise Vincent

02/09/2010 Le tribunal administratif de Lille annule sept arrêtés de reconduite à la frontière de Roms, Elise Vincent

02/09/2010 L'émotion contre l'opinion, Franck Nouchi

02/09/2010 Immigration : les critiques de l'Église sont récurrentes, Stéphanie le Bars

03/09/2010 Martine Aubry refuse d'être " complice " des expulsions de Roms, Sophie Landrin

03/09/2010 Derrière la politique-spectacle, des enfants roms victimes d'exploitation, Olivier Peyroux

03/09/2010 Bucarest veut un débat plus rationnel

08/09/2010 Une dizaine de personnes débutent un jeûne pour protester contre le projet de loi Besson

08/09/2010 Manifestation de Roms devant l'ambassade de France à Bucarest Mirel Bran

09/09/2010 Roms : la France critiquée par les eurodéputés, Philippe Ricard

10/09/2010 M. Lellouche demande à la Roumanie " un plan d'urgence " pour les Roms

11/09/2010 Les eurodéputés demandent à la France de suspendre les expulsions de Roms, Mirel Bran et Philippe Ricard

13/09/2010 L'expulsion des Roms, sujet de controverses, Patrice Chevy Garches (Hauts-de-Seine)

13/09/2010 Roms : la stratégie française pour contrer les critiques, Natalie Nougayrède et Philippe Ricard

13/09/2010 Roms : Fidel Castro accuse Paris de commettre un " holocauste racial"

14/09/2010 Situation des Roms : il faut sortir l'Europe de la politique de la honte, Victor Bostinaru, président de la délégation socialiste roumaine au Parlement européen; Ivailo Kalfin, président de la délégation socialiste bulgare au Parlement européen; Catherine Trautmann, présidente de la délégation socialiste française au Parlement)

14/09/2010 Une circulaire sur les Roms contredit les propos d'Eric Besson, Elise Vincent

14/09/2010 En août, une circulaire demandait que les Roms soient ciblés en " priorité"

15/09/2010 Roms : volte-face gouvernementale sur une circulaire. Chronologie

16/09/2010 Besson-Hortefeux : la polémique continue

16/09/2010 Les expulsions de Roms pèsent sur la rentrée européenne de Nicolas Sarkozy, Philippe Ricard et Elise Vincent (à Paris)

16/09/2010 Expulsion des Roms : Bruxelles menace Paris de poursuites

16/09/2010 Diana, en Roumanie : " Mon mari est déjà reparti à Grenoble ", Mirel Bran

16/09/2010 L'image de la France est écornée au plan international, Nathalie Nougayrède

17/09/2010 Immigration : la majorité a durci le texte en commission des lois, Elise Vincent

17/09/2010 Interdiction des expulsions collectives des Roms

17/09/2010 Viviane Reding, une femme de convictions, Philippe Ricard

17/09/2010 L'Italie de Silvio Berlusconi soutient Nicolas Sarkozy dans sa bataille avec les institutions, Arnaud Leparmentier et Philippe Ricard

17/09/2010 Zizanie européenne sur la question des Roms, Arnaud Leparmentier

18/09/2010 Contesté à Bruxelles, Nicolas Sarkozy prend à partie la Commission, Arnaud Leparmentier, Philippe Ricard et Jean-Pierre Stroobants

18/09/2010 La querelle des Roms : M. Sarkozy et les " indésirables ", Philippe Bernard

18/09/2010 Les Roms et le gouffre européen, Caroline Fourest

22/09/2010 Le courrier du jour - Roms Rôle de l'Europe Marc Modert Luxembourg

23/09/2010 Roms : comment Berlin et Pristina se sont mis d'accord, Frédéric Lemaître correspondant Berlin

24/09/2010 La commissaire européenne Viviane Reding n'est pas la bienvenue à Paris, Philippe Ricard

27/09/2010 Le sens des mots, Denis Monod Broca lecteur

28/09/2010 Une nouvelle loi vient durcir la politique migratoire, Elise Vincent

28/09/2010 Keita, le " toubab " de l'aéroport, Elise Vincent

29/09/2010 Immigration : la France est-elle vraiment la plus sévère ?, Elise Vincent et correspondants européens

29/09/2010 L'Assemblée examine le projet de loi Besson sur l'immigration

29/09/2010 Entre rejet catégorique et laisser-faire, l'intensité du débat varie au sein de l'Union, correspondants européens

30/09/2010 Après les polémiques estivales, l'Eglise et le gouvernement affichent l'apaisement, Stéphanie Le Bars

01/10/2010 Bruxelles cherche l'apaisement avec la France au sujet des Roms, Philippe Ricard

01/10/2010 Le débat sur le projet de loi Besson s'achève à l'Assemblée

01/10/2010 Roms : la France n'est pas poursuivie pour " discrimination " par Bruxelles

01/10/2010 La Commission européenne, la "petite" Luxembourgeoise et les "grands" Français, Marion Van Rentergherme

02/10/2010 Les députés ont adopté l'amendement sur la déchéance de nationalité, Elise Vincent

04/10/2010 L'UE finance un rapatriement collectif de Géorgiens, Catherine Simon

06/10/2010 Najlae Lhimer obtient un titre de séjour

08/10/2010 La surveillance électronique pour les étrangers en instance d'expulsion votée à l'Assemblée nationale

08/10/2010 L'expulsion des mineurs roumains isolés pourrait être simplifiée, Patrick Roger

08/10/2010 Le suivi socio-éducatif des jeunes Roms reste compliqué, Elise Vincent

09/10/2010 Fichier illégal sur les Roms : le gouvernement embarrassé, Franck Johannès

16/10/2010 Tous collabos, les raisons d'une obsession. Les expulsions ne sont pas des rafles !, Arno Klarsfeld

18/10/2010 Roms : Paris répond aux exigences de la Commission européenne

18/10/2010 Roms, sur la route des médias, Martine Valo

29/10/2010 Concernant les Roms, " la France reste sous surveillance ", Vivianne Reding / Philippe Ricard

03/11/2010 Matthias Langhoff condamne l'expulsion des Roms par la France

04/11/2010 21 384 reconduites à la frontière depuis janvier

06/11/2010 Le président Sarkozy interpellé en musique sur l'expulsion des Roms

17/11/2010 La fin du ministère de l'immigration, tout un symbole, Elise Vincent

02/12/2010 Brice Hortefeux justifie l'utilisation du Taser après la mort d'un Malien

02/12/2010 Après la mort d'un homme, la dangerosité du Taser est de nouveau mise en avant, Luc Bronner

13/12/2010 Henri Guaino: "Tout concourt insidieusement à affaiblir notre modèle républicain", Françoise Fressoz et Arnaud Leparmentier

LISTE DES ARTICLES DU *PARISIEN*

2006

- 11/01/2006 Une circulaire provoque la polémique, Pascale Egré
- 01/02/2006 Intégration - Mobilisation pour les élèves sans papiers, Pascale Egré
- 11/02/2006 Rapport. Justice, prisons, police, Pascale Egré
- 11/02/2006 Les principaux points, Pascale Egré
- 01/03/2006 Polémique sur un " manuel " de l'expulsion, Pascale Egré
- 13/04/2006 Police : les dérapages de plus en plus signalés, C.D.
- 19/04/2006 Clandestins. Grève de la faim au centre de rétention de Vincennes, Pascale Egré
- 19/04/2006 Clés
- 19/04/2006 " Le plus dur, c'est l'incertitude ", Pascale Egré
- 22/04/2006 Immigration - Tensions à Vincennes, Pascale Egré
- 24/04/2006 Mobilisations pour les enfants sans papiers, Pascale Egré
- 24/04/2006 Expulsion - Toute l'école se bat pour Hélène, Gilles Carle
- 24/05/2006 " Les lois Sarkozy multiplient les mesures expéditives ", Pascale Egré
- 24/05/2006 Une tradition d'accueil, Yves Pouchard
- 24/05/2006 Samira, David et Alex ont ému la Croix-Rousse, Catherine Lagrange
- 24/05/2006 Ces familles qui cachent des réfugiés, Yves Pouchard
- 07/06/2006 Un geste de Sarkozy, Pascale Egré
- 07/06/2006 " J'espère que ça va faire bouger les choses ", I.G.
- 07/06/2006 Un espoir pour Limar, Raoul et Raphaël I.G.
- 07/06/2006 " Pour nos enfants, la France est leur pays", Catherine Lagrange
- 21/06/2006 Centres de rétention, Les associations dénoncent une situation grave, Pascale Egré
- 29/06/2006 L'émotion gagne partout en France , Charles Saint Sauveur
- 29/06/2006 Mobilisation inédite à l'école , Laure Pelé
- 29/06/2006 Maria et ses enfants, clandestins au grand jour, Christine Mateus
- 29/06/2006 Cinq questions pour comprendre, C.D.S.
- 29/06/2006 " On les cachera s'il le faut " , Catherine Lagrange
- 08/07/2006 Le dossier piège de Sarkozy, Ludovic Vigogne
- 09/07/2006 La pression augmente sur les élèves sans papiers, Anne Cécile Juillet
- 09/07/2006 " J'étudierai les cas litigieux ", Arno Klarsfeld / Anne Cécile Juillet
- 09/07/2006 La mobilisation offre une chance de plus à Mourad , Claude Massonnet
- 14/07/2006 " On les emmène en vacances ", Catherine Lagrange
- 14/07/2006 Mobilisation - L'été des sans-papiers , F.D.
- 14/07/2006 " Je passe la journée devant la télévision " , Philippe Font
- 21/07/2006 Sans-papiers - Une lycéenne expulsée malgré la mobilisation, Marjorie Corcier
- 22/07/2006 Sans-papiers - Le tribunal administratif de Nantes tacle les mesures Sarkozy, Emmanuel Bouvet
- 25/07/2006 Immigration - Nicolas Sarkozy régularise 6 000 sans-papiers, Philippe Martinat
- 29/07/2006 Clandestins - Encore une lycéenne expulsée, Philippe Martinat
- 31/07/2006 DSK s'en prend à Sarkozy, Germain Moyon
- 08/08/2006 Sans-papiers - Mobilisation à Paris pour Jeff, Samuel Duhamel
- 11/08/2006 "Aucune famille dont l'enfant a des attaches fortes en France ne sera expulsée", Arno Klarsfeld / Samuel Duhamel
- 12/08/2006 Sans-papiers - Fin des demandes de régularisation

13/08/2006 Lang : " Sarkozy mène une politique inhumaine ", Jack Lang / Béatrice Houchard

16/08/2006 6 000 régularisations de sans-papiers, Béatrice Houchard

17/08/2006 Sans-papiers - Les associations dénoncent la " nouvelle chasse aux enfants" Laure Pelé et Philippe Baverel

25/08/2006 Sans-papiers - Sarkozy confirme l'expulsion de Jeff, Béatrice Houchard

26/08/2006 Pour les familles, un parcours semé d'embûches, Laure Pelé, Vincent Vérier, Christine Henry

29/08/2006 Sans-papiers - L'expulsion de Jeff reportée

02/09/2006 " Je me suis réinscrite au lycée ce matin"

05/09/2006 " Je m'engage à être marraine d'un enfant menacé", Laure Pelé

20/09/2006 Critiques sur les régularisations, Didier Micoine

27/09/2006 Éducation - Et maintenant, quel avenir pour les élèves sans papiers ? Charles de Saint Sauveur

24/11/2006 Condamné après la mort d'un expulsé éthiopien, Carole Sterlé

12/12/2006 Immigration - Les employeurs de clandestins paieront les expulsions, J.D.

18/12/2006 Contrôle aux frontières - La femme d'un député guinéen retenue douze jours à Roissy, Valérie Brioux

30/12/2006 La pasionaria des sans-papiers, Sébastien Ramnoux

2007

13/02/2007 Le Conseil d'État annule le fichier des clandestins

07/03/2007 Tout un village de Bretagne se mobilise contre des expulsions, Yves Pouchard

07/03/2007 Des cinéastes se mobilisent pour les sans-papiers, Pierre Vavasseur

24/03/2007 La gauche... et Bayrou indignés, S.P.

24/03/2007 Sept heures de garde à vue pour une directrice d'école, Raphael Domenach et Laure Pelé

24/03/2007 " A sa place, j'aurais fait pareil ", Josiane Balasko / Raphael Domenach

25/03/2007 Après la garde à vue d'une directrice de maternelle, l'émotion ne faiblit pas, Sébastien Ramnoux

26/03/2007 " Cette histoire va trop loin ", Charles de Saint Sauveur

26/03/2007 Royal rouvre le dossier des sans-papiers, Philippe Martinat

27/03/2007 7 questions sur l'affaire, Valérie Brioux, Raphaël Domenach, Julien Dumond, Benoît Haas et Charles de Saint

27/03/2007 " Un succès mais rien n'est gagné ", Raphael Domenach

27/03/2007 Epreuve du feu pour Baroin, Frédéric Gerschel

30/03/2007 Directrice interpellée L'affaire est classée, mais la grève est maintenue, Raphael Domenach

31/03/2007 Thuram appelle à la résistance citoyenne, Raphael Domenach

06/04/2007 " Maintenant, nous vivons la peur au ventre ", Pascale Egré

06/04/2007 Les associations demandent un " moratoire des arrestations ", Pascale Egré

27/04/2007 Une pétition lancée contre l'expulsion d'étrangers malades, Hélène Bry

28/04/2007 La famille de clandestins revient au grand jour en Haute-Saône, A.P.

30/04/2007 Sortis de l'ombre

26/05/2007 Menacé d'expulsion alors que sa femme va accoucher, Elizabeth Fleury

29/05/2007 Le Malien libéré

05/06/2007 Le ministre de l'Immigration demande plus d'arrestations, Pascale Egré et Azzeddine Ahmed-Chaouch

12/07/2007 Les employés d'Air France s'opposent aux expulsions, Elizabeth Fleury

12/07/2007 " Je n'embarque plus de sans-papiers ", Carole Sterlé

09/08/2007 Menace judiciaire sur les maires soutenant les sans-papiers, Frédéric Noury

- 10/08/2007 Pour fuir la police, un enfant de 12 ans tombe du 4^e étage, Azzeddine Ahmed-Chaouch et Franck Antson
- 10/08/2007 Le gouvernement veut faire du chiffre, Q.C.
- 11/08/2007 Réactions hostiles des partis de gauche, Timothée Boutry
- 11/08/2007 Ivan et ses parents avaient fui la guerre en Tchétchénie, Emeline Cazi et Franck Antson
- 12/08/2007 Ivan sort peu à peu du coma
- 14/08/2007 La galère de Mariame, étudiante expulsée, Vincent Mongaillard
- 14/08/2007 Manifestation aujourd'hui à Paris, Charles de Saint Sauveur
- 14/08/2007 La plupart des clandestins pensent à revenir, Vincent Montgaillard
- 12/09/2007 Le ministre de l'Immigration demande des comptes aux préfets, I.G. et Yves Boiteau
- 13/09/2007 Le quota de 25 000 expulsions en 2007 sera difficile à atteindre malgré la pression exercée hier par Brice Hortefeux sur une vingtaine de préfets priés d'améliorer leurs résultats, Pascale Egré
- 13/09/2007 Les étapes d'une reconduite à la frontière, Pascale Egré
- 13/09/2007 "Pour tenir le chiffre, on oublie d'autres dossiers urgents", officier police Pierre Willem
- 13/09/2007 Brice Hortefeux, ministre sous tension, Geoffroy Tomasovitch
- 13/09/2007 Clés
- 13/09/2007 A Paris, la résistance s'organise, Marc Payet
- 13/09/2007 "On traitait 100 cas en 2001, aujourd'hui c'est 800.", Ollivier Joulin syndicat de la magistrature
- 21/09/2007 Une Chinoise sans papiers se défenestre à l'arrivée de la police, Pascale Egré et Benoit Hasse
- 21/09/2007 "La pression multiplie les dérapages", Etienne Pinte / Pascale Egré
- 25/09/2007 Un rapport dénonce les expulsions d'étrangers malades, Pascale Egré
- 25/09/2007 Émotion après le décès de la Chinoise sans papiers, Julien Solonel
- 03/10/2007 Des élus parrainent des sans-papiers, Pascale Egré
- 01/11/2007 Expulsé au Nigeria, Jeff espère revenir en France, Vincent Mongaillard
- 01/11/2007 Convoqué pour une régularisation, le sans-papiers est arrêté, Louise Colcombet
- 09/11/2007 Brice Hortefeux défend son bilan, Pascale Egré
- 23/11/2007 Retenue onze heures à Orly, malgré un passeport en règle, Vincent Vérier
- 16/12/2007 "L'immigration zéro n'est ni possible ni souhaitable", Brice Hortefeux / Dominique de Montvalon
- 22/12/2007 PACA : Un militant du RESF relaxé
- 31/12/2007 La création d'un nouveau fichier provoque la polémique, Pascale Egré
- 2008**
- 01/01/2008 La tension régnait toujours hier dans le centre de rétention de Vincennes (Val-de-Marne)
- 04/01/2008 Un sans-papiers placé en rétention tente de se suicider, Vincent Vérier, Violette Lazard et Fabienne Huger
- 05/01/2008 "Une atmosphère de plus en plus carcérale", Cimade / Pascale Egré
- 05/01/2008 Derrière les grilles du centre, Pascale Egré et Violette Lazard
- 09/01/2008 Ivan ne s'est toujours pas remis de sa chute, Emeline Cazi
- 09/01/2008 Le président confirme les quotas d'étrangers, Pascale Egré et Anne Cécile Juillet
- 11/01/2008 Lorraine : contre une expulsion
- 13/01/2008 " Un traitement inhumain ", Pascale Egré
- 13/01/2008 L'aide aux clandestins réprimée par la loi, Pascale Egré

13/01/2008	Sans-papiers - L'angoisse de la famille Popov, Pascale Egré et Yves Boiteau
15/01/2008	" <u>Pour être en France, il faut avoir des papiers</u> , Brice Hortefeux / <u>Questions réponses lecteurs</u>
26/01/2008	Polémique - Sans papiers, elle ne peut obtenir justice, Elizabeth Fleury
13/02/2008	105 sans-papiers arrêtés dans un foyer à Paris, Raphael Domenach
16/02/2008	Un Kényan refuse son expulsion et se suicide, Valérie Mahaut et Marisa Faion
26/02/2008	Immigration - Enquête sur le centre de Vincennes
03/04/2008	Expulsion - L'employée philippine pense avoir été dénoncée, Pascale Egré
05/04/2008	Noyade - Un sans-papiers se jette dans la Marne pour échapper aux policiers, Fabienne Huger
06/04/2008	Vive émotion après la noyade d'un sans-papiers, Anne-Laure Abraham et Fabienne Huger
07/04/2008	Baba Traoré était venu en France pour donner un de ses reins, Anne-Laure Abraham
16/05/2008	Le sans-papiers héroïque menacé d'expulsion, Agnès Vives
17/05/2008	Comores - A Mayotte, le rêve perdu des sans-papiers, Philippe Martinat
20/05/2008	Le sans-papiers héros a obtenu un titre de séjour
04/06/2008	Les étrangers malades menacés d'expulsion, Pascale Egré et Beryl Chaumeil
07/06/2008	Incidents au centre de rétention de Vincennes, Pascale Egré et Violette Lazard
09/06/2008	Justice - Décès d'un étranger après une garde à vue : l'enquête relancée, Valérie Mahaut
18/06/2008	Débat sur la directive de reconduite à la frontière, VB
20/06/2008	Les nouvelles ambitions d'Hortefeux, Nathalie Schuck
22/06/2008	Un Tunisien décède en rétention à Vincennes, Gérard Segui
23/06/2008	Le centre de rétention de Vincennes détruit , Pascale Egré
24/06/2008	Clés
24/06/2008	" <u>On a créé des situations explosives</u> ", Etienne Pinte / Pascale Egré
24/06/2008	Centre de Vincennes : après l'incendie, la polémique, Pascale Egré
25/06/2008	Trente-sept sans-papiers libérés depuis l'incendie, Violette Lazard
26/06/2008	Remise en liberté refusée pour 78 sans-papiers de Vincennes, Boris De La Cruz
30/06/2008	Une assistante sociale dénonce un sans-papiers et crée la polémique, GT
02/07/2008	Le transfert de sans-papiers confié au privé, Nicolas Jacquard
08/07/2008	Nouvelles mises en examen après l'incendie de Vincennes
20/07/2008	Quatre suspects écroués après l'incendie du centre de rétention Timothée Boutry
26/07/2008	L'incroyable voyage des Roms, Emmanuelle Msika
28/07/2008	L'expulsion " musclée " d'un Sénégalais dénoncée
01/08/2008	Une semaine de vacances... en rétention, Flora Zanichelli
04/08/2008	Polémique après les incidents au centre de rétention, Faustine Leo
06/08/2008	Brice Hortefeux durcit le ton, Jérôme Lefilliâtre
09/08/2008	Des clandestins sur le chantier des centres pour sans-papiers, Christel Brigaudeau
17/08/2008	La passagère du Paris-Bamako relaxée
23/08/2008	Sans-papiers - Pris pour un autre, il a été menacé d'expulsion Franck Lagier
05/09/2008	Centres de rétention - Polémique sur les nouvelles règles, Pascale Egré
11/09/2008	Mort d'un sans-papiers - Une expertise médicale contredit la version policière, Valérie Mahaut

05/10/2008 Immigration - Inquiétude autour des centres de rétention, Pascale Egré
31/10/2008 L'Equatorienne dénoncée entendue au commissariat, Violette Lazard
04/11/2008 Immigration - Des manifestants interpellés à Vichy
10/11/2008 Le centre de rétention de Vincennes va rouvrir, Pascale Egré et Cécile Beaulieu
13/11/2008 Immigration - Le Prix Goncourt s'oppose au " charter " d'Afghans, Pascale Egré
18/11/2008 La France renonce au projet de charter pour l'Afghanistan , Pascale Egré
19/11/2008 Malgré la mort de son fils Victorine ne sera pas expulsée, Camille Sayart
20/11/2008 Immigration - Nouveau problème pour le centre de rétention de Vincennes, Sébastien Ramnoux
22/11/2008 Insalubrité - L'Europe pointe du doigt les prisons françaises, JMD
23/11/2008 Détention. " Les conditions d'enfermement doivent changer " RESF/ Pascale Egré
24/11/2008 L'expulsion d'un clandestin coûte 21 000 euros, Pascale Egré
25/11/2008 Expulsé de France, Abdou galère à Bamako , Anne Cécile Juillet
25/11/2008 RÉTENTION, expulsion, aide au retour, gestion concertée des flux migratoires..., Anne Cécile Juillet
25/11/2008 Repères
27/11/2008 Expulsé après avoir été arrêté au guichet de la préfecture, Pascale Egré
23/12/2008 Des enseignants arrêtés pour s'être opposés à une expulsion, Catherine Balle et Carole Sterlé

2009

26/01/2009 Immigration - Deux fillettes de 5 et 12 ans au tribunal, Gwenaél Bourdon
07/02/2009 Immigration - Des parlementaires s'invitent dans les zones de rétention, Pascale Egré
28/02/2009 Sans-papiers - Père de famille expulsé
01/03/2009 Sans-papiers - Hanane, 25 ans, divorcée... et bientôt expulsée, Stéphane Frachet
15/03/2009 " Welcome est un beau film, émouvant... ", Éric Besson / Dominique de Montvalon
23/03/2009 Expulsion - Libération du père de famille sans papiers
08/04/2009 Manifestations - Des soutiens aux sans-papiers vont se " constituer prisonniers" Pascale Egré
17/04/2009 EN BREF – Expulsions
19/04/2009 Manifestation contre les centres de rétention
22/04/2009 Deux cents clandestins arrêtés, Pascale Egré
05/05/2009 Un nourrisson et sa famille libérés du centre de rétention, Boris de la Cruz
11/05/2009 Immigration - Accusée d'avoir aidé un sans-papiers, Pascale Egré
12/05/2009 Rétention - La Cimade perd son monopole, Pascale Egré
31/05/2009 Immigration - Un revers pour Eric Besson
01/06/2009 Immigration - Eric Besson revoit sa copie
30/06/2009 Immigration
11/07/2009 Expulsion
24/07/2009 La famille Popov n'a plus à se cacher, Yves Boiteau
10/08/2009 Une répression accrue
07/10/2009 Un charter pour Kaboul dans les prochains jours , Pascale Egré
08/10/2009 Arrestation - Un sans-papiers dénoncé par son banquier, Pascale Egré
21/10/2009 Sans-papiers - Le charter pour Kaboul annulé
22/10/2009 Expulsion

23/10/2009 Immigration - Les Français contre l'expulsion des Afghans, Eric Hacquemand

23/10/2009 A Kaboul, leur sécurité est en question, Timothée Boutry

30/10/2009 Afghanistan - A Kaboul, avec les trois expulsés de France, Florence Lozac

31/10/2009 Immigration - Un projet de vols charters européens

10/11/2009 Centre de rétention - Dix sans-papiers au tribunal pour un incendie

11/11/2009 Réfugiés afghans - Kouchner contredit Besson, Dominique de Montvalon

13/12/2009 Charter

14/12/2009 Immigration - Mobilisation contre un nouveau charter d'Afghans

16/12/2009 Un tribunal " spécialisé " pour les sans-papiers

16/12/2009 Le charter qui fait polémique, Philippe Martinat

16/12/2009 Les policiers s'attaquent au centre de rétention de Bobigny, Nicolas Jacquard

17/12/2009 Expulsés afghans - Gouvernement : le charter sème la zizanie, Rosalie Lucas

23/12/2009 Violences dénoncées dans un centre de rétention, Timothée Boutry

01/01/2010 Un sans-papiers dénoncé par la Banque postale, Louise Colcombet

08/01/2010 Expulsions

25/01/2010 Dix sans-papiers jugés pour l'incendie du centre de rétention de Vincennes en juin 2008, Pascale Egré

25/01/2010 " On a eu peur de mourir ", Boris de la Cruz correspondant

26/01/2010 Coup de théâtre au procès des sans-papiers, Pascale Egré

28/01/2010 Centre de rétention : le procès débutera vraiment lundi, Pascale Egré

02/02/2010 Incendie de Vincennes - Les avocats quittent l'audience, Pascale Egré

10/02/2010 Reconduites à la frontière : les aléas du métier de policier, Nicolas Jacquard

12/02/2010 Le nouveau texte d'Eric Besson, Pascale Egré

13/02/2010 La France s'attaque au problème des Roms, Bruno Fanucchi

09/03/2010 Najlae reviendra en France, Renaud Domenici

11/03/2010 230 Roumains expulsés dans deux avions hier, Céline Carez

12/03/2010 EMPLOI - Un sans-papiers dénoncé par son patron

14/03/2010 L'émotion de Najlae à son retour en France , Caroline Vigent

18/03/2010 Centre de rétention de Vincennes : les dix prévenus condamnés

18/03/2010 Centre de rétention de Vincennes : les dix prévenus condamnés, Pascale

28/03/2010 Manifestation

29/03/2010 La rébellion du préfet Fragneau, Didier Micoine et Renaud Dominici

01/04/2010 Les conditions d'entrée des étrangers renforcées

06/04/2010 " Une enquête est nécessaire ", Sandrine Mazetier, Pascale Egré

06/04/2010 Guerre d'usure contre l'expulsion d'un Angolais, Caroline Girardon

06/04/2010 Des élus lancent un audit sur la politique d'immigration, Pascale Egré et Elizabeth Fleury

06/04/2010 " Les droits de l'homme ont un coût ", Eric Raoult, député UMP, Pascale Egré

08/04/2010 Un peu de répit pour une jeune étudiante russe de Strasbourg.

29/04/2010 A 3 ans, il est emmené par la police avec son père menotté , Louise Colcombet

09/05/2010 Une famille expulsée avec un enfant handicapé

09/05/2010 Il espérait décrocher des papiers en dénonçant un faussaire, Pascale Egré

15/05/2010 Un enfant de 2 ans oublié lors d'une expulsion

15/05/2010 Un socialiste sur la sellette

16/05/2010 Mobilisation contre l'expulsion d'un enfant handicapé

14/08/2010 Claude Guéant monte au créneau
18/08/2010 79 Roms devront quitter la France demain , Da. D.
20/08/2010 Les premiers Roms renvoyés arrivent à Bucarest, Nicolas Jacquard et Caroline Girardon
21/08/2010 Les renvois massifs de Roms se poursuivent, Da. D.
23/08/2010 Le long voyage de retour des Roms de France, Nicolas Decouty et Nicolas Jacquard
23/08/2010 " Expulser ne résout rien ", Adriana Georghe, responsable de projets éducatifs
24/08/2010 La presse étrangère se déchaîne, Antoine Heulard, Julien Laurens et Guillaume Sérin, correspondants
26/08/2010 Les Français divisés sur les expulsions, Henri Vernet
27/08/2010 Nouvelles expulsions de Roms, Nicolas Jacquard
31/08/2010 " Nous allons faire entendre notre voix ", Mgr Claude Schockert évêque de Belfort-Montbéliard
31/08/2010 Roms : le gouvernement enfonce le clou
31/08/2010 Le gouvernement veut élargir les motifs d'expulsion
01/09/2010 Hortefeux et le cardinal Vingt-Trois calment le jeu
12/09/2010 Castro fâche Paris
13/09/2010 La circulaire qui embarrasse le gouvernement, Didier Micoine
14/09/2010 Spectaculaire cafouillage sur les Roms, Olivier Beaumont
14/09/2010 Castro traite Sarkozy de " fou ", C.T.
15/09/2010 Sarkozy tance Besson, Philippe Martinat
15/09/2010 La colère de Bruxelles contre Paris, Nathalie Schuk
16/09/2010 Roms : après Bruxelles, Washington tacle Sarkozy, Nathalie Schuk et Frédéric Gerschel
17/09/2010 Avec l'Europe, deux semaines de polémique
17/09/2010 Les expulsions vont continuer, Frédéric Gerschel
18/09/2010 Maintenant, une polémique avec Berlin, Frédéric Gerschel
18/09/2010 Quelle procédure contre Paris ?, Frédéric Gerschel
18/09/2010 Deux enseignements majeurs
18/09/2010 Roms : les Français attentifs, Henri Vernet
18/09/2010 " Monsieur le président, respectez la France ", Jean-Christophe Cambadél
18/09/2010 " Notre pays n'est pas isolé ", Bernard Kouchner
18/09/2010 A New York, un ministre en première ligne, Bruno Fanucchi
29/09/2010 L'immigration ne fait pas recette
29/09/2010 Nicolas Sarkozy reçu par le pape
30/09/2010 L'ultimatum de Bruxelles à la France, Christophe Garach
07/10/2010 Immigration
11/10/2010 " Ne remettons pas en cause le droit du sol ", Charles Pasqua ancien ministre de l'Intérieur / Martine Chevalet
11/10/2010 Le débat qui embarrasse la droite, Didier Micoine
13/10/2010 La loi sécuritaire adoptée
19/10/2010 Enquête - La gendarmerie n'a pas de fichier illégal
20/10/2010 Bruxelles relâche la pression
22/11/2010 Évasions en série au centre de rétention de Vincennes
14/12/2010 Hortefeux met la pression
28/12/2010 Soixante-quinze Haïtiens interpellés aux aéroports d'Orly et de Roissy, Anne-Laure Abraham et Elsa Maudet
31/12/2010 Ils ont marqué l'année Les Roms, cible de la politique de sécurité de Sarkozy, Rosalie Lucas

LISTE DES ARTICLES DU *FIGARO*

2006

- 12/01/2006 Les reconduites hors de France métropolitaine ont doublé en trois ans, Marie-Christine Tabet
- 16/01/2006 Les évêques se mobilisent en faveur des migrants, Sophie de Ravinel
- 07/04/2006 Le "chèque" du gouvernement aux étrangers qui rentrent au pays , Marie-Christine Tabet
- 14/04/2006 Les sans-papiers se mobilisent de nouveau, C.G.
- 14/04/2006 Mobilisations pour les sans papiers scolarisés
- 17/04/2006 Des sans-papiers dénoncent les expulsions
- 28/04/2006 Polémique sur les élèves sans-papiers, Angélique Négroni
- 04/05/2006 La conjuration des mères de Brest, Vianney Aubert
- 23/05/2006 Pas d'expulsion pour la collégienne angolaise d'Evreux
- 01/06/2006 Régularisations : un afflux de clandestins chinois, Marie-Christine Tabet
- 06/06/2006 Les élèves sans papiers ne seront pas expulsés, Marie-Christine Tabet
- 06/06/2006 Les règles pour les mineurs
- 07/06/2006 La régularisation d'élèves sans-papiers en débat, Marie Christine Tabet et Charles Jaigu
- 07/06/2006 Sakinat et Nivo espèrent leur régularisation, Marie-Christine Tabet
- 15/06/2006 Familles d'élèves sans papiers : deux mois pour se faire régulariser, Marie-Christine Tabet
- 17/06/2006 Bordeaux : une lycéenne bulgare menacée d'expulsion, Sophie Austruy
- 17/06/2006 Parrainage d'enfants sans-papiers au Sénat
- 19/06/2006 Un nouveau centre de rétention pour les sans-papiers expulsables, Marie-Christine Tabet
- 19/06/2006 Immigration : Lang cherche à ranimer la polémique, Marie Christine Tabet et Myriam Levy
- 19/06/2006 Le PS croit aux vertus d'une "immigration partagée", Myriam Levy
- 26/06/2006 Élèves sans-papiers : mobilisation accrue
- 28/06/2006 Sans-papiers : des milliers de régularisations en vue, Marie-Christine Tabet
- 28/06/2006 Un puissant réseau d'enseignants organise la mobilisation, Marie-Christine Tabet
- 28/06/2006 "Parrains" et "marraines" s'opposeront aux expulsions, Marie-Christine Tabet
- 29/06/2006 Un sans-papiers dans un état critique
- 01/07/2006 Sans-papiers : un jour J sans conséquences , Marie-Christine Tabet
- 03/07/2006 Manifestations en faveur des clandestins
- 08/07/2006 Les avocats toulousains boycottent le centre de rétention pour illégaux, Philippe Motta
- 08/07/2006 Un lycéen de 19 ans reconduit vers le Maroc, Sophie Roquelle
- 08/07/2006 Dominique de Villepin : "Le sujet ne justifie aucune forme de polémique"
- 08/07/2006 Un bateau ivre , Michel Schifres
- 10/07/2006 Le bras de fer se poursuit entre Sarkozy et les associations
- 11/07/2006 Régularisations : comment l'Intérieur veut éviter l'envolée des chiffres, Marie-Christine Tabet
- 11/07/2006 Sarkozy condamne "l'immigration sans limite", Marie-Christine Tabet
- 12/07/2006 En Europe, l'école ne vaut pas titre de séjour, Charlotte Portalis
- 14/07/2006 Circulaire Sarkozy : une famille russe expulsée
- 15/07/2006 Sur les sans-papiers, le chef de l'État soutient son ministre de l'Intérieur, Marie-Christine Tabet

20/07/2006 Patimat est sortie de la clandestinité

21/07/2006 Une mère sans papiers assignée à résidence

22/07/2006 Sans-papiers : Sarkozy rend ses premiers comptes, Marie-Christine Tabet

22/07/2006 Arno Klarsfeld, VRP chic et cool de la circulaire ministérielle, Marie-Christine Tabet

22/07/2006 Les Français favorables au "cas par cas", Marie-Christine Tabet

24/07/2006 Régularisations : ce que va faire Sarkozy

24/07/2006 L'Italie plus ouverte à l'immigration, Richard Heuzé

25/07/2006 Sans-papiers : Sarkozy veut clore le débat, Marie-Christine Tabet

31/07/2006 Strauss-Kahn en campagne pour régulariser les sans-papiers, Delphine Chayet

04/08/2006 Un père de famille algérien expulsé

08/08/2006 L'expulsion d'un Nigérian de 19 ans confirmée, Delphine Chayet

10/08/2006 Un Marocain de 26 ans en voie d'expulsion

11/08/2006 25 000 demandes de régularisation de sans-papiers, Delphine Chayet

14/08/2006 Une famille de clandestins ukrainiens expulsée

17/08/2006 Sans-papiers : les socialistes réclament un débat au Parlement, Charles Jaigu

19/08/2006 Création d'un fichier des clandestins expulsés

31/08/2006 Expulsion mouvementée d'un lycéen nigérian

31/08/2006 Une jeune Chinoise en situation irrégulière et mère d'un enfant...

05/09/2006 Les élèves sans-papiers sur le chemin de l'école, Marie-Christine Tabet

07/09/2006 Immigration : le devoir de fermeté de l'Union européenne, Jacques Barrot Commissaire européen chargé de la Justice, de la Liberté et de la Sécurité

14/09/2006 Jégo pour un sursis avant expulsions

15/09/2006 Écoliers sans papiers : Sarkozy poursuivra les expulsions, Marie-Christine Tabet

15/09/2006 Près de 80 familles renvoyées pendant l'été , Marie-Christine Tabet

19/09/2006 Sarkozy confirme près de 7 000 régularisations

20/09/2006 Régularisations de parents sans-papiers : le dessous des chiffres, Marie-Christine Tabet

23/09/2006 Parents sans-papiers : à Paris, un tiers des régularisés sont chinois , Marie-Christine Tabet

29/09/2006 Roissy : le chantier du tribunal pour clandestins va repartir, Marie-Christine Tabet

30/09/2006 " Immigration : il nous faut un partenariat avec les pays d'où proviennent les flux migratoires. ", Arno Klarsfeld

09/10/2006 Un élève menacé d'expulsion soutenu par ses profs

21/11/2006 Reconduites : la police juge les pilotes d'AF, Marie-Christine Tabet

24/11/2006 Mort d'un expulsé : un policier condamné

04/12/2006 Suicide d'un sans-papiers : enquête

04/12/2006 De vifs incidents empêchent l'expulsion d'une famille kosovare , Frédéric Poignard

05/12/2006 Pas de prévisions chiffrées pour les années 2006-2008, Marie-Christine Tabet

09/12/2006 Clandestins : les pilotes estiment bien faire leur métier, Christine Ducros Thierry Vigoureux

11/12/2006 Expulsions : les employeurs vont payer, Anne Rovan

22/12/2006 Bordeaux : mobilisation contre l'expulsion de Karim, Daniel Cadis

2007

03/02/2007 Cette famille kosovare qui veut revoir Vesoul, Marie-Christine Tabet

09/02/2007 Des dysfonctionnements dans les centres de rétention administrative, Marie-Christine Tabet

24/02/2007 En bref

13/03/2007 Un village breton veut garder ses sans-papiers, Marie-Christine Tabet

23/03/2007 Des sans-papiers arrêtés devant des écoles

24/03/2007 Polémique après la garde à vue d'une directrice d'école à Paris

26/03/2007 Garde à vue de Belleville : questions sur une polémique , Christophe Cornevin et Marie-Estelle Pech

26/03/2007 Royal : " la régularisation après la scolarisation "

27/03/2007 Le casse-tête de la régularisation des familles d'enfants scolarisés , Marie-Christine Tabet

27/03/2007 Sans-papiers : Hollande recadre la candidate PS

30/03/2007 Pas de poursuites pour la directrice de l'école Rampal, Marie Estelle Pech

31/03/2007 En bref

27/04/2007 Une famille kosovare expulsée revient illégalement , Marie-Christine Tabet

30/04/2007 L'appel des Raba au futur président

01/06/2007 Immigration, identité, développement : trois missions étroitement liées, Brice Hortefeux

07/06/2007 En bref

02/07/2007 Hortefeux veut " réguler l'immigration ", Claire Bommelaer

13/07/2007 Expulsions : des syndicats d'Air France se mobilisent, ML

27/07/2007 Fillon tacle les inspecteurs du travail, Bertrand les soutient, BT

30/07/2007 Hortefeux dit sa " détermination totale " face au travail clandestin

10/08/2007 Un adolescent de 12 ans tombe d'un immeuble pour fuir la police, Jean-Marc Philibert

13/08/2007 Expulsion de sans-papiers : la polémique s'accroît

14/08/2007 Rassemblement pour Ivan à Paris

15/08/2007 Clandestins : les parents d'Ivan accusent l'État, Mathieu Delahousse et Jean-Marc Philibert

21/08/2007 Immigration : le cap de la fermeté concilié avec le souci de la prudence, Marie-Christine Tabet

21/08/2007 Près de 12 000 reconduites au premier semestre, Marie-Christine Tabet

24/08/2007 Malaise après l'agression de policiers français qui escortaient des sans-papiers en Guinée, Marie-Christine Tabet

07/09/2007 Blessures d'Ivan : les policiers mis hors de cause par l'Inspection

11/09/2007 Brice Hortefeux convoque les préfets qui n'expulsent pas assez , Marie-Christine Tabet

20/09/2007 Un courriel visant à recenser les écoliers sans papiers suscite l'émotion, Yolande Baldeveck

20/09/2007 Des clandestins interpellés dans une communauté Emmaüs, Marie-Christine Tabet

21/09/2007 Une Chinoise sans-papiers se défenestre

21/09/2007 L'immigration, ultime tabou, Ivan Rioufol

25/09/2007 Mort de la Chinoise qui a tenté de fuir la police, Christophe Cornevin

11/10/2007 Illégaux : la gendarmerie mobilisée, Anne-Noémie Dorion

13/10/2007 Avec les traqueurs de clandestins chinois, Marie-Christine Tabet

07/11/2007 Un sans-papiers se jette du troisième étage

08/11/2007 Un millier de Roumains ont été expulsés, Christine Ducrot

09/11/2007 Atteint du sida, il échappe à l'expulsion

12/11/2007 Les inspecteurs du travail refusent d'être affectés chez Hortefeux, Olivier Auguste

24/11/2007 " Employeur recherche clandestins ", Jean-Michel Maire

28/11/2007	En Afrique, Hortefeux vend sa nouvelle politique d'immigration , Marie-Christine Tabet
17/12/2007	Déjà 21 000 " éloignements " effectués
31/12/2007	Nouveau fichier des étrangers irréguliers
31/12/2007	Protestations dans trois centres de rétention de sans-papiers, Aude Seres
2008	
01/01/2008	Critiques autour du nouveau fichier national sur les étrangers, Angélique Negroni
02/01/2008	Centres de rétention : les étrangers veulent mobiliser l'opinion, Angélique Negroni
03/01/2008	France Terre d'asile (FTA) souhaite la mise en place d'une mission
05/01/2008	La vie quotidienne en centre de rétention, Angélique Negroni
08/01/2008	Près de 24 000 expulsions au cours de l'année 2007, Marie-Christine Tabet
09/01/2008	Près du tiers des arrêtés de reconduites aux frontières remis en cause par les juges l'an passé, Marie-Christine Tabet
19/01/2008	<u>"Il y a moins de clandestins en France", Brice Hortefeux</u>
21/01/2008	Polémique autour d'un projet sur la rétention des sans-papiers, Delphine Chayet
24/01/2008	Bécassine chez les sans-papiers, Jean-François Paoli
06/02/2008	Dans le Gard, 82 Tchétchènes sont en instance d'expulsion , Guillaume Mollaret
13/02/2008	Une centaine de clandestins interpellés dans un foyer parisien, Marie-Christine Tabet
15/02/2008	Foyer parisien de clandestins : aucune charge retenue, Agnès Leclair
15/02/2008	Foyer du XIIIe : Martin Hirsch pris à partie, Agnès Leclair
26/02/2008	Intervention dans un centre de rétention, Delphine Chayet
26/02/2008	Immigration
05/04/2008	Drame
07/04/2008	Incidents dans un centre de rétention
24/04/2008	La fin des " miles " pour les expulsions
25/04/2008	L'Europe prête à incarcérer tous les mineurs illégaux, Pierre Avril
06/06/2008	L'Europe harmonise sa lutte contre les clandestins, Pierre Avril
19/06/2008	Sans-papiers : les 27 fixent des normes minimales, Anne Cheyvialle
20/06/2008	Au premier semestre 2008, les expulsions ont augmenté de 80 % , Cécilia Gabizon
20/06/2008	Brice Hortefeux soutenu par les pays africains, Cécilia Gabizon
21/06/2008	Chavez menace l'Union européenne de suspendre les livraisons de pétrole Anne Cheyvialle
23/06/2008	Un incendie détruit entièrement le centre de rétention de Vincennes, Delphine de Mallevoüe
23/06/2008	Cinquante retenus s'échappent de Vincennes à la faveur de l'incendie, Delphine de Mallevoüe
24/06/2008	La polémique enfle après l'incendie du centre de rétention, Delphine Chayet
24/06/2008	Un rapport prémonitoire en avril dernier, Marie-Christine Tabet
25/06/2008	Centre de rétention incendié : une enquête requise
27/06/2008	La France confrontée à la guerre des rues, Ivan Rioufol
27/06/2008	Immigration clandestine : Les Français attendent des résultats, Sophie De Ravinel
07/07/2008	Un contentieux qui asphyxie les tribunaux, Marie Christine Tabet
04/08/2008	Des incendies se sont déclarés samedi après-midi dans deux chambres...

04/08/2008 Incendies dans un centre de rétention
05/08/2008 Centres de rétention : plainte contre une association, Mathieu Delahousse
06/08/2008 Sans-papiers : Brice Hortefeux hausse le ton, Agnès Leclair
09/08/2008 Hortefeux dope les retours volontaires
16/10/2008 Accrochage au conseil d'arrondissement du XVIIIe à Paris
20/10/2008 La femme d'un sans-papiers se donne la mort
31/10/2008 Immigration : les retours volontaires en hausse, Cécilia Gabizon
22/11/2008 Les éloges du chef de l'État à Brice Hortefeux

2009

14/01/2009 Hortefeux a le sentiment du devoir accompli à l'Immigration, Charles Jaigu
19/01/2009 La CNDS critique le ministère de l'Intérieur
19/02/2009 L'Assurance-maladie dénonce un sans-papiers
07/04/2009 Besson chargé d'accentuer la lutte contre les clandestins, Jean-Marc Leclerc
09/04/2009 Ces intellectuels et artistes qui appellent à la révolte, Blaise De Chaballier
01/06/2009 Étrangers : Besson prolonge la mission de la Cimade, Cécilia Gabizon
04/06/2009 Éric Besson félicité
03/07/2009 Sans-papiers : les reconduites à la baisse
31/08/2009 Un Algérien en situation irrégulière libéré
04/09/2009 Les enfants seront toujours présents dans les centres de rétention ,
Cécilia Gabizon
04/09/2009 Immigration : Besson veut " arrondir les angles ", Anne Rovin
06/09/2009 Le PS se penche sur le sort du petit Chamat, Sophie De Ravinel
25/09/2009 " Jungle " de Calais : vers des retours forcés, Christophe Cornevin
26/09/2009 Des migrants de Calais remis en liberté, Natasha Poloni
29/09/2009 " Jungle " de Calais : libération de 95 des 138 retenus, Christophe Cornevin
05/10/2009 3 questions à Pierre Cardo, maire UMP, interview Cécilia Gabizon
05/10/2009 15 000 régularisés, Cécilia Gabizon
05/10/2009 Clandestins : le casse-tête des communes, Cécilia Gabizon
21/10/2009 Mobilisation en France contre l'expulsion d'Afghans par charter,
Cécilia Gabizon
26/10/2009 Besson : " La burqa est contraire à l'identité nationale ", Charles Jaigu
28/10/2009 Retour forcé des migrants : Besson pour des vols conjoints " sous bannière
européenne ", Sophie Huet
10/11/2009 Le chiffre : 20 000 reconduites à la frontière
12/12/2009 Pourquoi lui ? Par Anne Fulda
14/12/2009 Un nouveau charter d'Afghans serait prévu mardi, selon la Cimade
Delphine Chayet
16/12/2009 Valls pour l'envoi de renforts en Afghanistan, Nicolas Barotte
31/12/2009 Invalidation partielle du fichier Eloi, Natasha Polony
05/01/2010 Aide aux sans-papiers : la Cimade perd son monopole, Cecilia Gabizon
05/01/2010 " Chaque centre de rétention est un monde à part ", Forum Réfugiés,
Cecilia Gabizon
19/01/2010 Baisse de l'immigration légale en 2009, Cecilia Gabizon
26/01/2010 L'incendie du centre de rétention de Vincennes devant la justice ,
Delphine Chayet
26/01/2010 Clandestins : Besson veut durcir la législation, Agnes Leclair et Cyrille
Louis
29/01/2010 Le rebond espéré d'une France désarmée, Ivan Rioufol
10/02/2010 Incendie du CRA de Vincennes : jusqu'à 3 ans de prison ferme requis,
Agnès Leclair

12/02/2010 Besson : " Une zone spéciale pour les clandestins " , Eric Besson /Cyrille Louis

13/02/2010 Besson veut faciliter les expulsions de sans-papiers, Cécilia Gabizon

13/02/2010 Les autres points du projet de loi, Cécilia Gabizon

15/02/2010 L'Europe de l'Est peine à intégrer une population déshéritée, Arielle Thédrel

15/02/2010 La France mobilise Bucarest sur le casse-tête des Roms, Arielle Thédrel

18/03/2010 Des peines fermes après l'incendie du centre de rétention de Vincennes
Mathieu Delahousse

29/03/2010 Le coup de tonnerre du préfet de la région Centre, Jean-Marc Leclerc

01/04/2010 Éric Besson veut faciliter l'expulsion des sans-papiers, Cécilia Gabizon

24/06/2010 Retour en France d'un sans-papier malien, Christine Ducros

09/07/2010 Besson : " Le coût de l'immigration illégale n'est pas tabou " , Eric Besson/
Marie-Amélie Lombard-Latune et Anne Rovau

09/07/2010 14 670 expulsions, Stéphane Kovacs

29/07/2010 Roms: Sarkozy ne plie pas face à la gauche, Anne Rovau

06/08/2010 Roms : La France multiplie les pressions sur Bucarest, Arielle Thédrel

07/08/2010 Éric Besson : " Je revendique le droit à la nuance "

07/08/2010 La police déclenche son plan contre les camps de Roms, Jean-Marc Leclerc
et Charlotte Ménégau

18/08/2010 Immigration : titres de séjour en hausse, Laurent Maisonnat

18/08/2010 Un fichier pour piéger les fraudeurs à l'aide au retour, Jean-Marc Leclerc

20/08/2010 Évacuation des Roms : la France réplique à Bruxelles, Jean-Marc Leclerc

20/08/2010 Paris ne pourra bientôt plus imposer de restrictions au séjour des citoyens
bulgares et roumains, Charlotte Menegau

20/08/2010 La sécurité ne s'oppose pas à la morale, Arno Klarsfeld

21/08/2010 Besson peaufine sa loi sur l'immigration, Jean-Marc Leclerc

21/08/2010 La question de l'intégration des Roms embarrasse la Commission
européenne Claire Gallen

24/08/2010 Roms : la liberté de circuler, le devoir d'intégrer, Pierre Lellouche
secrétaire d'État chargé des Affaires européennes

24/08/2010 Deux ministres roumains attendus à Paris, Jean-Marc Leclerc

24/08/2010 Roms : Brice Hortefeux veut rassurer l'Église catholique, Jean-Marc Leclerc
et Aude Serès

25/08/2010 Brice Hortefeux justifie le tour de vis sécuritaire et en appelle à la morale,
Jean-Marc Leclerc

25/08/2010 Roms : Fillon refuse les excès de " part et d'autre " , Bruno Jeudy

26/08/2010 Pas de tensions entre Paris et Bucarest, Anne Rovau

27/08/2010 Roms : les Français soutiennent massivement le gouvernement,
Bruno Jeudy

27/08/2010 Hervé Morin: "La peur de la loi ne suffit pas", Hervé Morin, nouveau centre

28/08/2010 Roms : Kouchner réfute les " caricatures " de l'ONU, Alain Barluet

28/08/2010 Le pape, les Roms et la laïcité, Joel Benoit d'Onorio

30/08/2010 Elie Wiesel refuse de comparer les expulsions de Roms à la déportation des
Juifs, Jean-Marie Guenois

31/08/2010 Roms : 128 camps illégaux évacués en un mois, Jean-Marc Leclerc

31/08/2010 Bruxelles met la pression sur Paris, Claire Gallen

31/08/2010 Éric Besson : " La France ne peut accepter tout le monde, elle a une
exigence d'intégration " , Cecilia Gabizon

01/09/2010 Ile-de-France : Péresse critique Huchon, Sophie Huet

01/09/2010 Pourquoi l'Église se mobilise pour les Roms, Jean-Marie Guenois

02/09/2010 La France de Sarkozy au bord du fascisme ? Quelle ânerie !, Luc Ferry

02/09/2010 Roms : Bruxelles veut plus d'éclaircissements de la France ,
Jean-Jacques Mével

04/09/2010 Roms: les maires PS contre la direction de leur parti,
François Xavier Bourmaud

07/09/2010 L'Italie ferme un à un ses camps de Roms, Richard Heuzé

08/09/2010 Roms : Barroso décrète l'armistice avec l'Élysée, Jean-Jacques Mével

08/09/2010 128 campements illicites évacués depuis fin juillet , Aude Serès

10/09/2010 Roms : Paris et Bucarest veulent en finir avec les " polémiques stériles "
Arielle Thedrel

13/09/2010 Une circulaire sur les Roms critiquée

13/09/2010 Immigration : le crépuscule des sots?, Gilles-William Goldnadel
chroniqueur conservateur avocat

14/09/2010 Roms : Hortefeux corrige sa copie, Jean-Marc Leclerc

15/09/2010 Roms : Bruxelles menace la France de poursuites, Jean-Marc Mével

15/09/2010 Le gouvernement n'entend rien lâcher sur les expulsions ,
Bruno Jedy et Sophie Huet

15/09/2010 La Commission et les Roms, Pierre Rousselin

16/09/2010 Roms : Sarkozy renvoie l'Europe à ses responsabilités, Charles Jaigu

16/09/2010 Viviane Reding, la dame en rouge qui défie la France, Jean-Jacques Mével

16/09/2010 Hollande dénonce un "système irresponsable", Nicolas Barotte

17/09/2010 Washington s'invite dans le débat, Camille Rustici

17/09/2010 Sarkozy reste ferme devant les Vingt-Sept , Charles Jaigu

17/09/2010 Près de 9 000 Roumains ont déjà quitté la France cette année, et les
reconduites se poursuivent, Cecilia Gabizon

17/09/2010 Sondage : les Français opposés à Bruxelles, Guillaume Perrault

17/09/2010 Les milliards de l'Union européenne restent sous-employés, Claire Gallen

17/09/2010 Chers moralistes qui aimez la France molle , Ivan Rioufol

18/09/2010 Roms: le grand casse-tête de l'Europe, Arielle Thedrel

18/09/2010 Les Roms divisent le couple franco-allemand, Patrick Saint Paul

20/09/2010 Éric Besson : " Une politique ferme et humaine ", Christophe Cornevin

23/09/2010 Mme Reding fait école et l'antisarkozysme tourne au délire, Luc Ferry

23/09/2010 Roms: La France présente sa défense à Bruxelles , Jean-Jacques Mevel

28/09/2010 Le projet de loi Besson examiné à l'Assemblée, Cecilia Gabizon

28/09/2010 Un renforcement de la législation existante, Cecilia Gabizon

29/09/2010 Nicolas Sarkozy au Vatican le 8 octobre

29/09/2010 Immigration : Besson à l'épreuve des députés, Sophie Huet

30/09/2010 Roms: la commission coupe la poire en deux, Jean-Jacques Mével

01/10/2010 L'immigration, ce " non-sujet " si présent, Ivan Rioufol

13/10/2010 Le projet immigration est adopté sans faire le plein des voix à droite,
Sophie Huet

16/10/2010 Roms : Paris veut se mettre en règle avec Bruxelles, Jean-Jacques Mével
et Claire Gallen

04/11/2010 21 384 reconduites aux frontières pour les neuf premiers mois de 2010

13/11/2010 La France aide à réinstaller les sans-papiers afghans, Cecilia Gabizon

04/12/2010 Un militant lyonnais condamné pour avoir entravé des expulsions

04/12/2010 Centre de rétention : 12 libérations et 10 transferts pour cause de légionelle

08/12/2010 "L'immigration illégale doit baisser et elle baissera", Brice Hortefeux

ANNEXE 6
GRILLE D'ENQUÊTE MODALISA

Grille d'enquête Modalisa

N°	Catégories	Type de données	Possibilités
1	Nom du journal	Réponse unique	Libération/ L'Humanité/ Le Monde/ Le Parisien/ Le Figaro
2	Date		
3	Page		
4	Une	Réponse unique	Oui/Non
5	Titre	Textuelle	
6	Type d'article	Réponse unique	Article/ Brève ou dépêche/ Éditorial/ Tribune/ Interview/ Portrait ou témoignage.
7	Auteur	Réponse unique	Journaliste/ Représentant de l'État/ Parti d'opposition/ Universitaire, intellectuel/ Représentant associatif/ Sans signature/ Autre
8	Nom de l'auteur	Textuelle	
9	Rubrique	Textuelle	
10	Thématique principale de l'article	Réponse unique	Mobilisations du RESF/ Autres mobilisations/ Désobéissance civile/ Arrestations/ Rétention/ Révoltes en rétention/ Cas d'expulsion/ Nouvelle loi ou mesure/ Fonctionnement de la politique d'éloignement/ Débat sur l'immigration/ Objectifs chiffrés/ L'après expulsion/ Autre
11	Domaine scénique de référence	Réponses multiples	Scène gouvernementale/ Scène du débat politique/ Scène administrative et policière/ Scène judiciaire/ Scène opinion publique/ Scène « vie des sans-papiers »/ Scène internationale/ Autre
12	Figures de sans-papiers	Réponses multiples	Sans-papiers désignation générale/ Familles/ Jeunes majeurs et étudiants/ Réfugiés/ Roms/ Étranger malade/ Travailleur/ Couple mixte/ Dix ans de présence/ Individu sans mention de son statut social/ Autre
13	Nationalité sans-papiers	Textuelle	
14	Cas individuel	Réponse unique	Oui/ Non
15	Soutiens des sans-papiers et Critiques du gouvernement	Réponses multiples	Cimade/ RESF/ Autre association/ Citoyens (voisins, parents d'élèves, professeurs, etc.)/ Élus de gauche/ Élus de droite/ PS/ PCF/ Verts/ Avocats/ Églises/ Syndicats/ Pays d'origine (gouv ou société civile)/ Personnalités publiques (intellectuel, artiste)/ Autre
16	Figures mettant en œuvre ou participant à la politique d'expulsion	Réponses multiples	Ministre de l'Immigration/ Ministre de l'Intérieur/ Président de la République/ Autre ministre/ Gouvernement/ France/ Préfet/ Police/ UE/ Justice/ Société civile/ Pas de responsable/ Autre
17	Référence au régime de Vichy	Réponses multiples	Non/ Oui/ Comparaison dénoncée

ANNEXE 7
TABLEAU DES CADRES
INTERPRÉTATIFS

Cadres Composantes	Ordre	Humanitaire	Intégration	Dénonciation de la répression	Droit à la mobilité
<i>Statut des sans-papiers</i>	« Clandestins », hommes isolés, délinquants, personnes en situation de marginalité sociale	Sans-abri, exilés, familles en situation précaire, malades...	Familles intégrées, enfants et jeunes scolarisés, travailleurs.	Arrêtés, enfermés, expulsés	travailleurs, étudiants, familles, etc. diversité des statuts et des parcours
<i>Position des sans-papiers au regard de l'ordre social</i>	Menace pour l'ordre public et/ou pour l'ordre social, en marge de la société	Victimes, passifs, demandeurs d'aide	Intégrés dans la société mais subissant un déni de reconnaissance de la part de l'État.	Victimes de la violence de l'État	Victimes des politiques migratoires, sans droits, volonté de normaliser le statut de migrant
<i>Porteurs du discours (excluant les journaux eux-mêmes)</i>	Gouvernement « experts » en sécurité et sur l'immigration, personnalités politiques...	Certaines associations, gouvernement, parti d'opposition, citoyens, etc.	Associations (RESF), syndicats, citoyens mobilisés, sans-papiers eux-mêmes	Citoyens mobilisés, intellectuels, militants, partis d'opposition	Associations (Gisti, Cimade), chercheurs, organisations internationales (ONU)
<i>Position de la société</i>	Société en repli vis-à-vis de l'extérieur. En danger, en attente de protection, en demande d'une action ferme de la part de l'État	Spectatrice à distance de la souffrance des sans-papiers, dans une posture compassionnelle	Solidaire, concernée, mobilisée, surtout au niveau local	Victime, atteinte dans ses valeurs morales et démocratiques	Société ouverte sur le reste du monde, reconnaissant les interdépendances au niveau international.
<i>Causes du problème</i>	Laxisme et irresponsabilité des politiques précédentes, passeurs et trafiquants, « misère du monde »	« misère du monde », fatalité, problèmes économiques et guerres dans les pays d'origine	Incohérence et injustice des lois sur le séjour, usage disproportionné de la répression (quotas), déni de reconnaissance des sans-papiers	État trop répressif, non républicain, populisme, quotas d'expulsion	Politiques répressives d'immigration des pays occidentaux, Prérogatives souveraines trop importantes des États-nations, injustice de l'ordre économique mondial
<i>Responsables du traitement</i>	Les pouvoirs publics, la police, dans leur volet répressif, l'UE	Aucun, l'État ou la société civile dans une démarche de charité, au « cas par cas », les pays d'origine...	Les pouvoirs publics dans une optique de reconnaissance des individus, ou de production de nouvelles catégories de droit	La société civile qui doit réagir, l'État lui-même qui doit diminuer son usage de la répression	Partenariat entre pays d'origine et d'accueil, acteurs économiques, sociétés civiles,
<i>Solutions</i>	Expulsions, renforcement des contrôles aux frontières et à la délivrance des titres de séjour	Pas de solution politique, aide d'urgence, charité, aide au développement au bénéfice des pays d'origine.	Ambigüe : oscille entre une défense au cas par cas et des revendications de régularisations collectives	Fin des quotas, réaffirmation des limites en matière de répression des étrangers.	Gouvernance mondiale des migrations, démocratisation et ouverture des frontières
<i>Registre normatif de justification</i>	Respect des frontières, souveraineté nationale, objectif de protection de l'ordre social et public national.	Charité, compassion et humanité	Ambigüe : lien social, solidarisme républicain, mais aussi idée de mérite social individuel	Défense des valeurs républicaines, de l'État de droit, référence à la résistance	Droits fondamentaux, citoyenneté cosmopolitique équité, pragmatisme

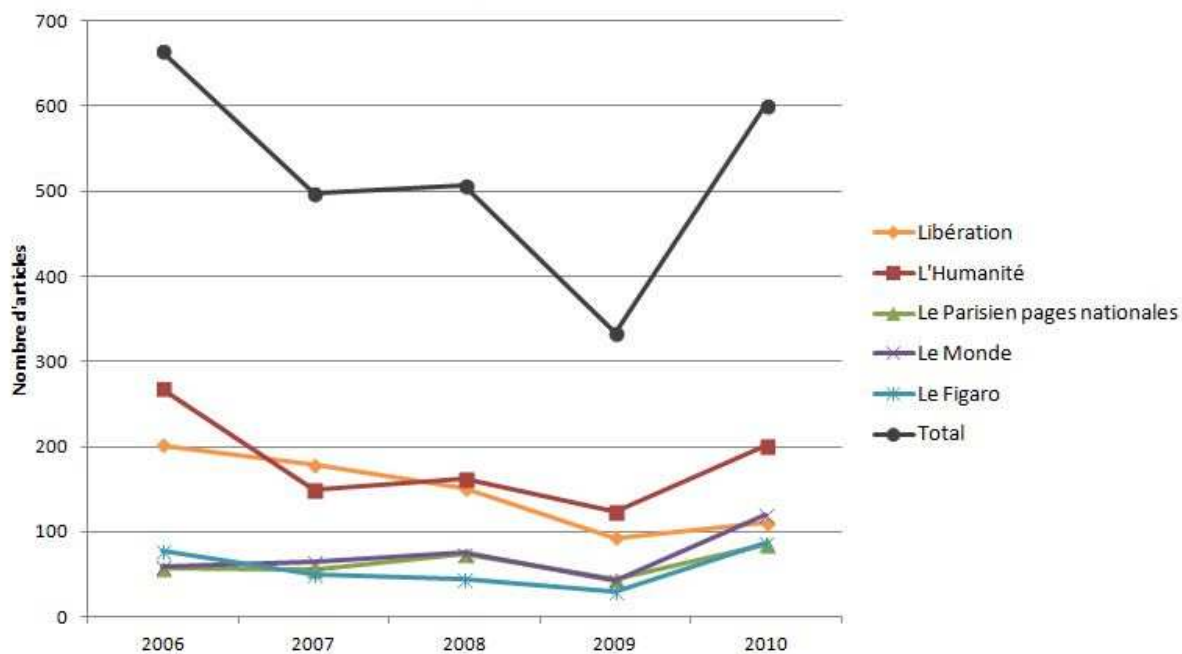
ANNEXE 8
TABLEAUX RÉCAPITULATIF DU
NOMBRE D'ARTICLES PAR
JOURNAUX ET PAR ANNÉES

	2006	2007	2008	2009	2010	Totaux par journal
<i>L'Humanité</i>	268	149	163	123	201	904
<i>Libération</i>	201	178	151	93	110	733
<i>Le Monde</i>	59	65	75	43	120	362
<i>Le Parisien</i>	58	55	74	44	84	315
<i>Le Figaro</i>	78	50	44	30	86	288
Totaux par année	664	497	507	333	601	2602

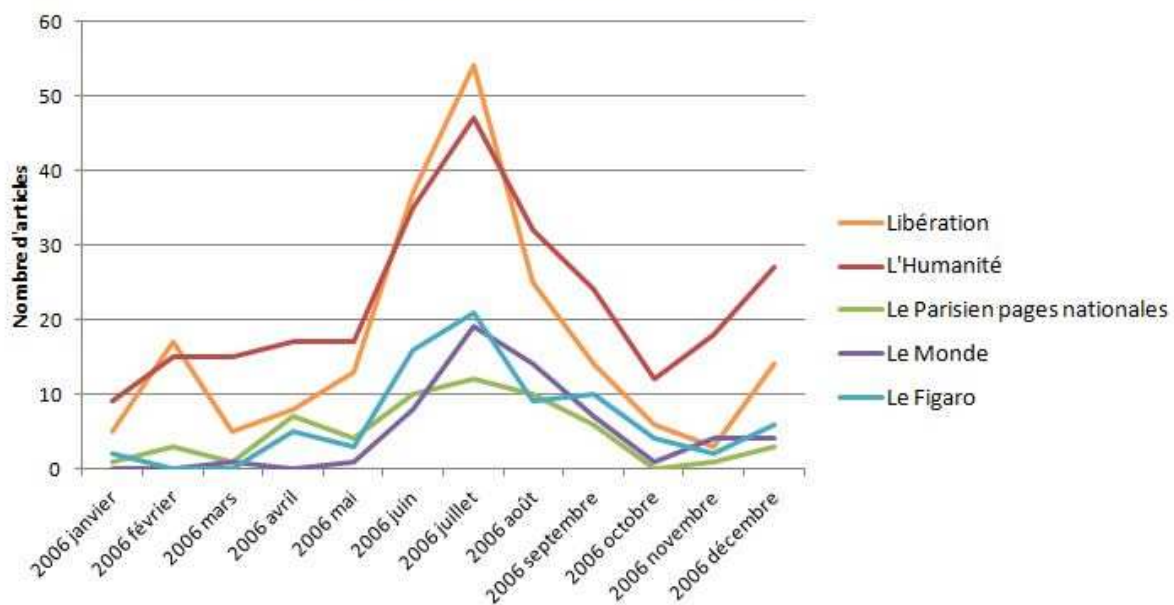
	2000	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2013
<i>Le Monde</i>	29	29	17	35	59	65	75	43	120	37
<i>Libération</i>	33	36	27	78	201	178	151	93	110	58
<i>Le Figaro</i>	5	36	23	40	78	50	44	30	86	76
Total	67	101	67	153	345	297	270	168	316	171

ANNEXE 9 GRAPHIQUES

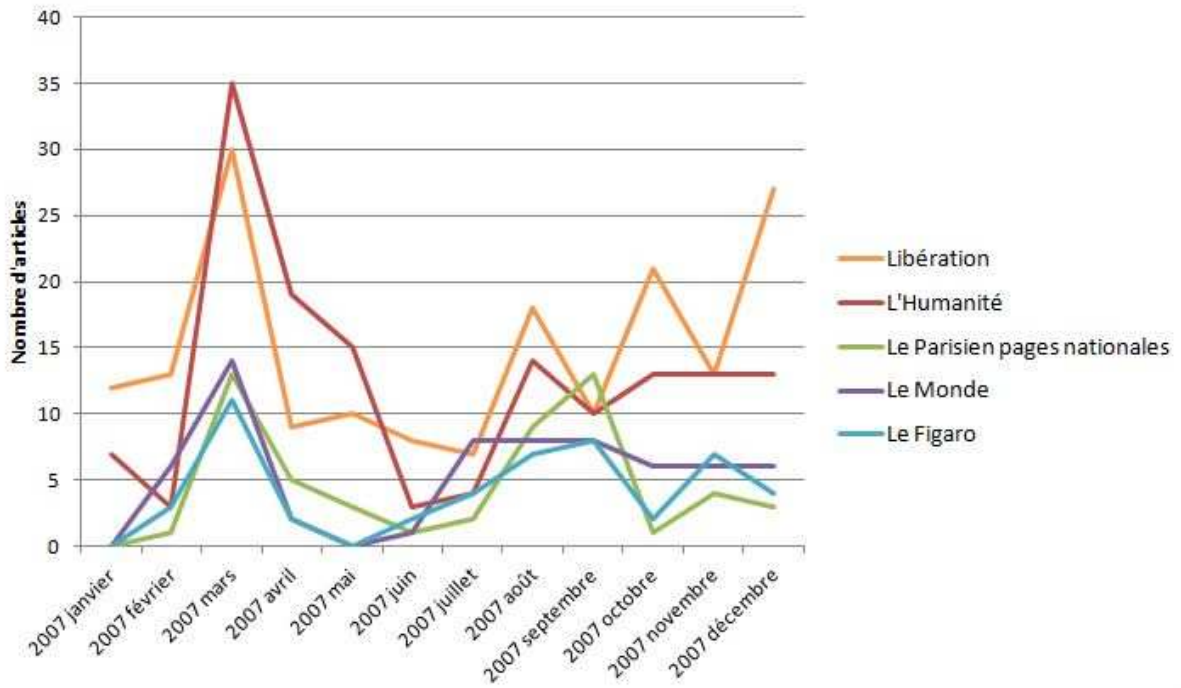
Graphique 1: volumes par journaux et par année



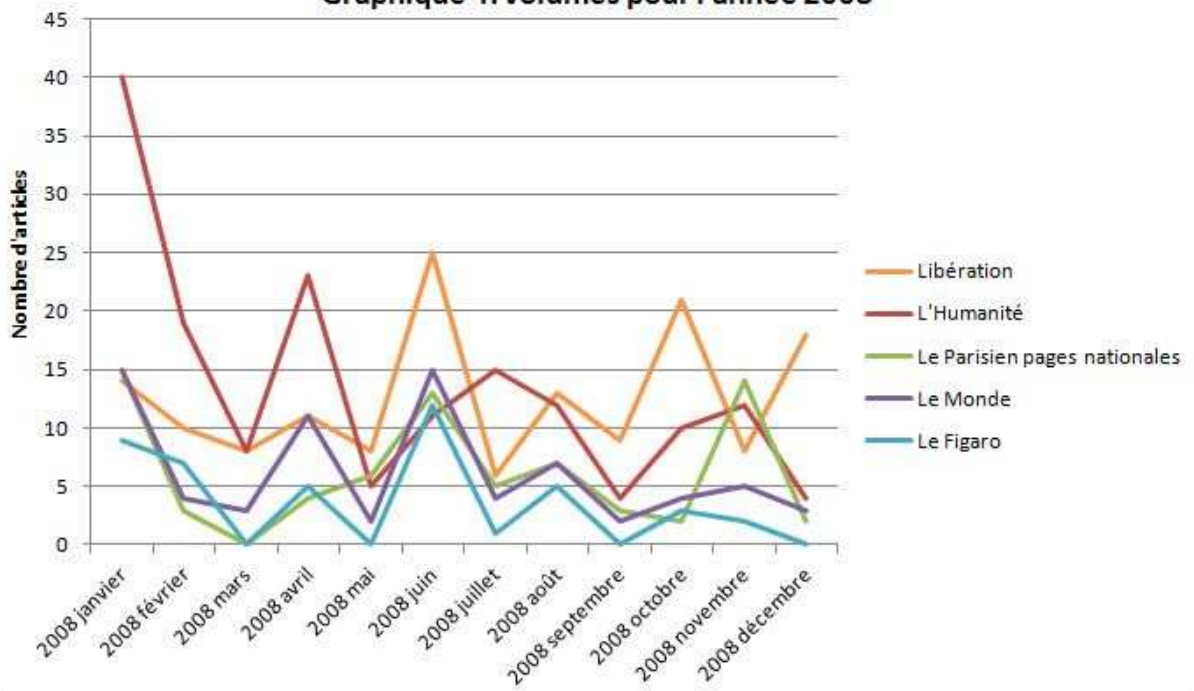
Graphique 2: volumes pour l'année 2006



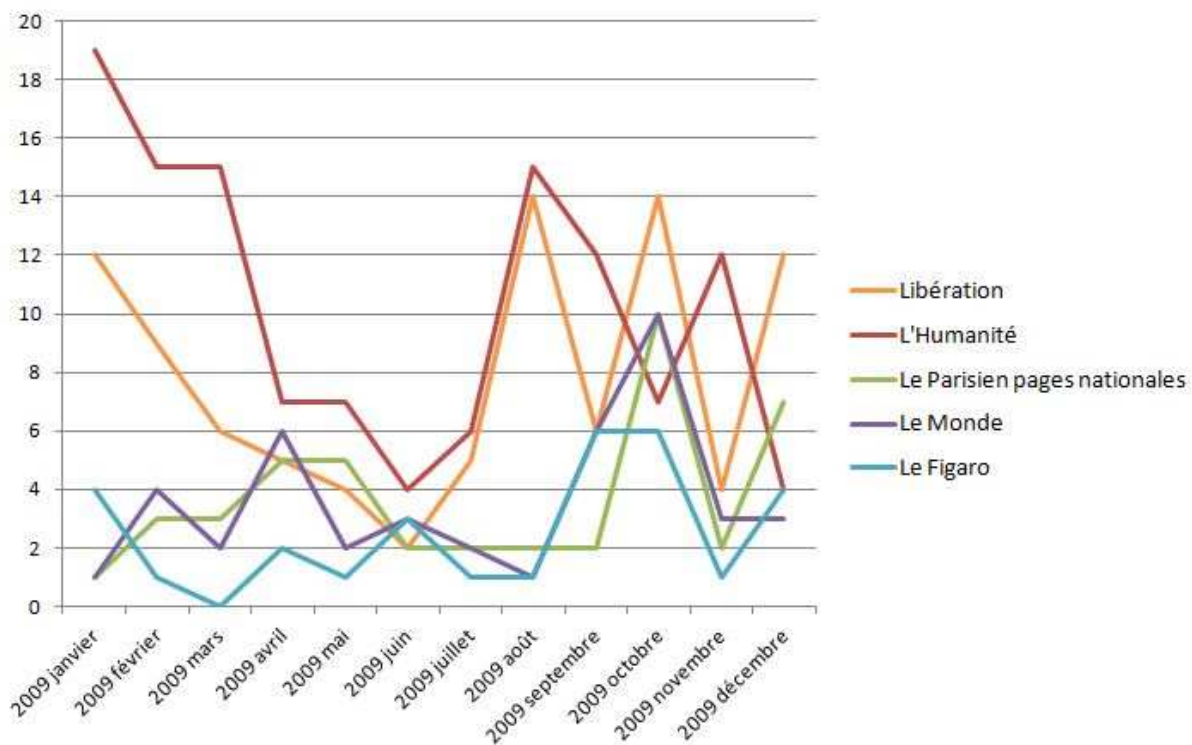
Graphique 3: volumes pour l'année 2007



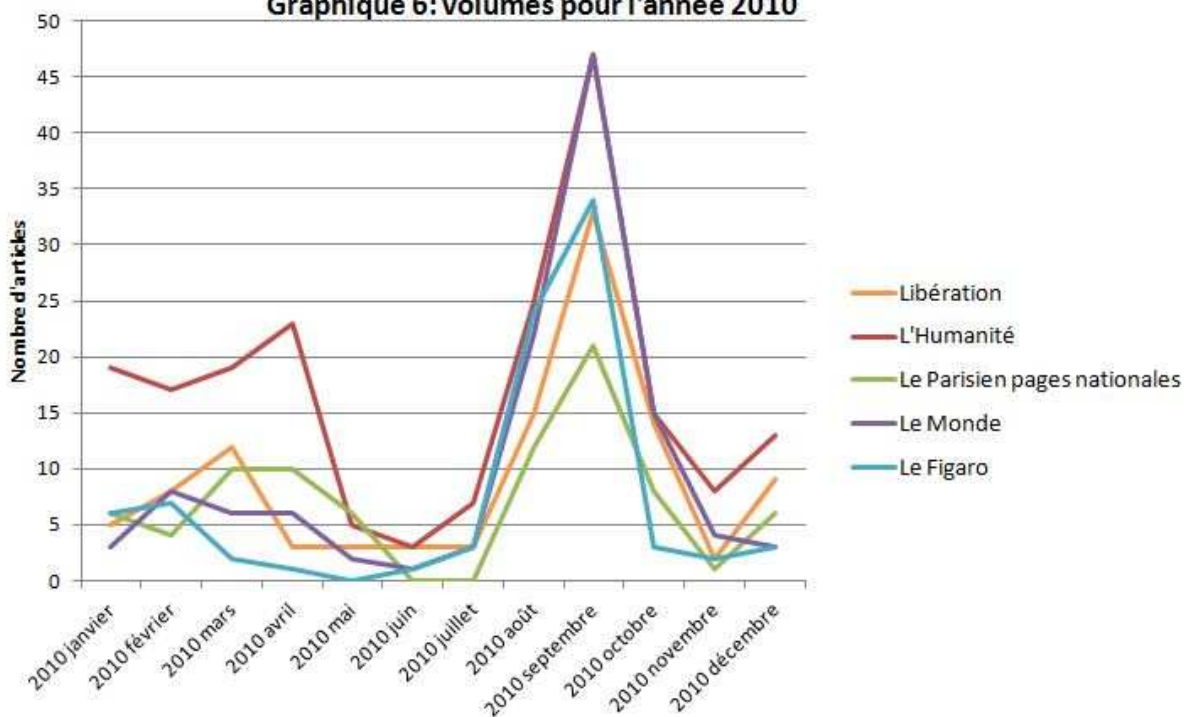
Graphique 4: volumes pour l'année 2008

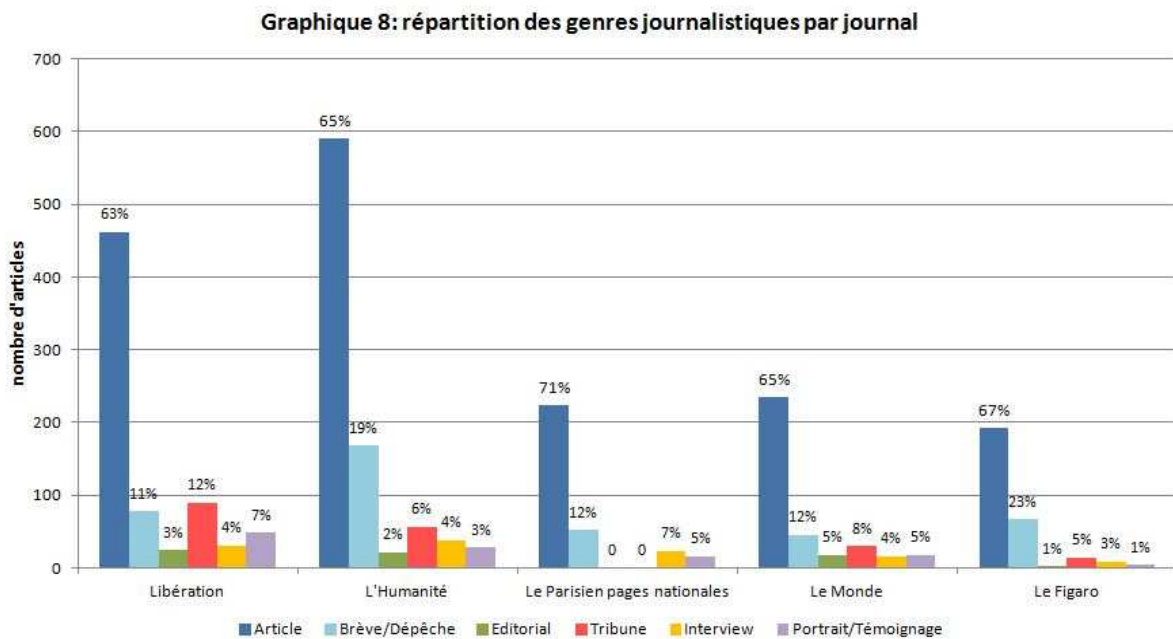
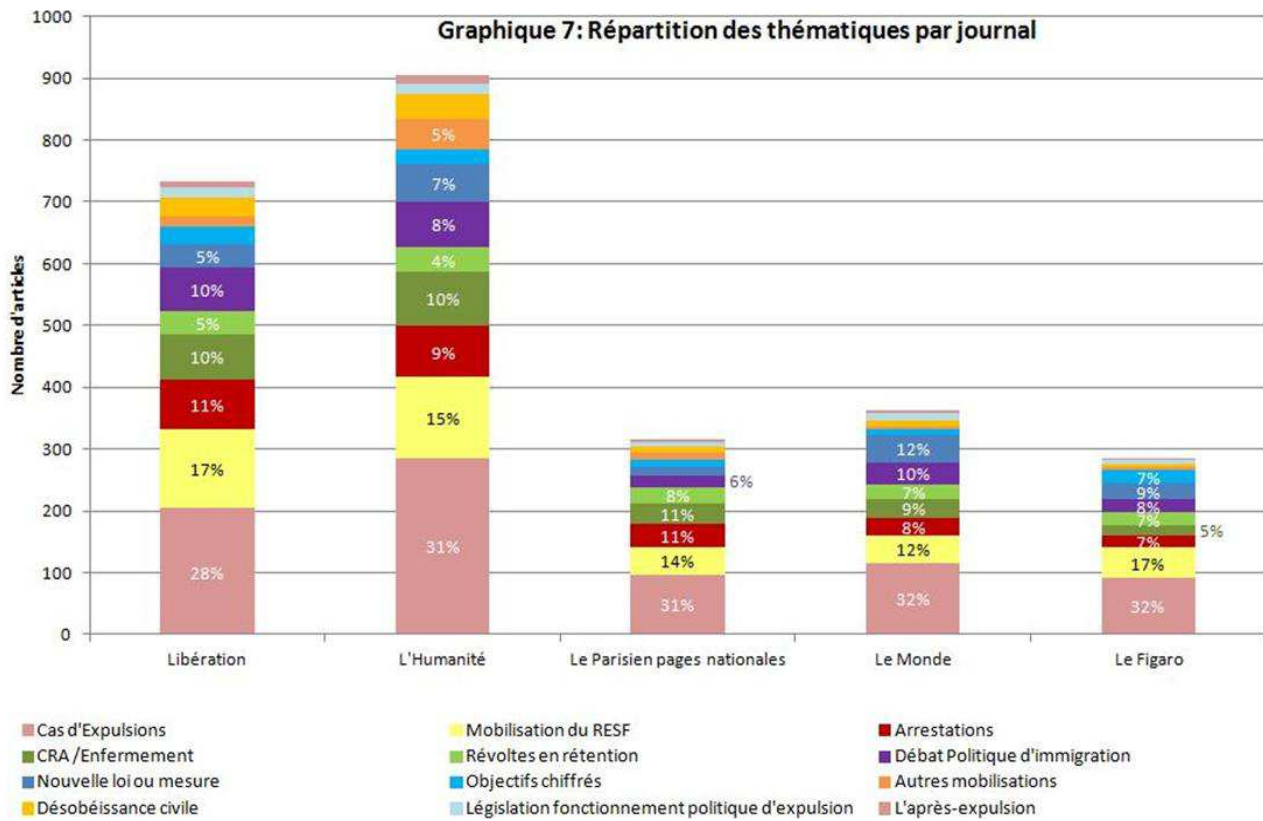


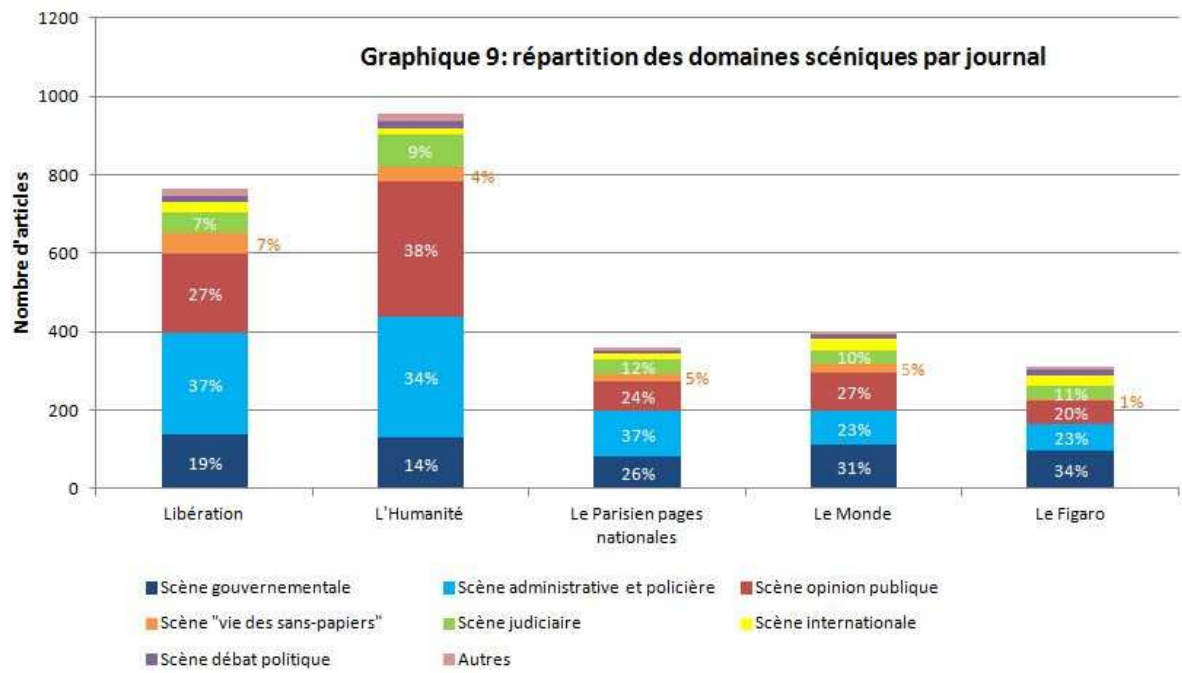
Graphique 5: volumes pour l'année 2009



Graphique 6: volumes pour l'année 2010







ANNEXE 10
UNES DE LIBÉRATION, L'HUMANITÉ,
LE MONDE, LE PARISIEN ET LE
FIGARO

LES UNES DE LIBÉRATION DE 2006 À 2010



Vendredi 19 mai 2006



Lundi 26 juin 2006



Mercredi 12 juillet 2006



Mercredi 7 juin 2006





Samedi 1er juillet 2006



Mardi 25 juillet 2006

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 AOÛT 2006 - PREMIÈRE ÉDITION N° 7857 - WWW.LIBERATION.FR

Une BD chaque samedi avec le cahier d'été

Sans-papiers
A la merci de Sarkozy

Ils avaient jusqu'à vendredi pour relancer les dossiers de régularisation, réglés au cas par cas, dans le cadre de la circulaire Sarkozy. Les parents d'enfants scolarisés en France attendent maintenant le verdict. Page 2

L'ONU résolue à agir au Liban

Après que l'ONU a exigé l'arrêt des bombardements, une résolution appelant au retrait des troupes israéliennes du Liban, le projet de résolution a été adopté à l'unanimité. Page 2



MONDE
Londres: des suspects, modèles d'illégalité

SOCIÉTÉ
Le show de Johnny fini, le comte des filles sur la paillasse

VOS
Un vélo à l'électricité pour rouler sans se fouler

Sam/dim 12 et 13 août 2006

MERCREDI 23 AOÛT 2006 - PREMIÈRE ÉDITION N° 7866 - WWW.LIBERATION.FR

numéro spécial
Sans-papiers 10 ans de combats

Que sont devenus les immigrés évacués de l'église Saint-Bernard à Paris le 23 août 1996? Dix ans après, l'évacuation de Cachan montre que la question des sans-papiers n'est pas réglée.

Mercredi 23 août 2006

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2006 - PREMIÈRE ÉDITION N° 7921 - WWW.LIBERATION.FR



Régularisations
Le Sarko loto

En dépit de la circulaire de juin, l'arbitraire prévaut dans l'examen des dossiers de familles sans papiers d'enfants scolarisés. Page 2



FI: duel à Monza

Le championnat de France de Formule 1 se dispute à Monza. Les favoris sont Michael Schumacher et Felipe Massa. Page 2

MONDE
Sud-Liban: Israël se retire à contrecœur

SOCIÉTÉ
Un candidat qui lâche au parquet de Paris

Week-end

L'archéologie

Selon Charlie

Sam/dim 9 et 10 septembre 2006

VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2006 - PREMIÈRE ÉDITION N° 7970 - WWW.LIBERATION.FR

tentations **Leçon de réveil par le chef Yannick Alleno** cahier central




Expulsions
Sarkozy ne fait pas relâche

À l'approche de la fin de l'année, les reconduites à la frontière d'étrangers sans papiers se multiplient. Page 2

POLITIQUES
Chirac: un record pour le simple Hémion Villejan

SOCIÉTÉ
Un élève battu à mort dans un collège de Meaux

VOS
Père Noël: faut-il dire la vérité aux enfants?

Iran: la gifle au Président

Grand angle
Livres morts

Vendredi 22 décembre 2006

MARDI 6 MARS 2007 - DEUXIÈME ÉDITION N° 8031 - WWW.LIBERATION.FR



Enfants de sans-papiers
Le cinéma en action

Un collectif de cinéastes et de comédiens sort un film et lance une pétition pour protester contre les expulsions. Page 6



Airbus: tous les candidats sur le pont

Les négociations Airbus-Boeing ont repris. Les deux géants de l'aéronautique se disputent le marché mondial. Page 2

INSTANTANÉ
Israël: un mur de visages

POLITIQUES
Le contre-salon de José Bové

VOS
Des vitamines pas si inoffensives

CULTURE
À la rencontre d'Arcade Fire, à Montréal

Jeunesse
J'accuse Raymond Barre

Mardi 6 mars 2007

VENDREDI 10 AOÛT 2007 - DEUXIÈME ÉDITION N° 8127 - WWW.LIBERATION.FR



Halte aux spams

Alors qu'un escroc américain du Net est condamné à trente ans de prison, les gouvernements cherchent à limiter la prolifération de ces maux parasites. Page 2



Interpellation de sans-papiers: un enfant dans le coma

Un enfant de 11 ans est en coma depuis qu'il a été interpellé par la police. Page 2

POLITIQUES
La TVA sociale ressuscitée

SOCIÉTÉ
L'ourse Francka meurt sur la route

ECO-TERRA
Finances: la crise américaine du crédit gagne l'Europe

été
Le bouchon saute

Vendredi 10 août 2007



Sam/dim 11 et 12 août 2007



Sam/dim 22 et 23 septembre 2007



Mardi 25 septembre 2007



Mardi 6 novembre 2007



Mercredi 26 décembre 2007



Vendredi 6 juin 2008



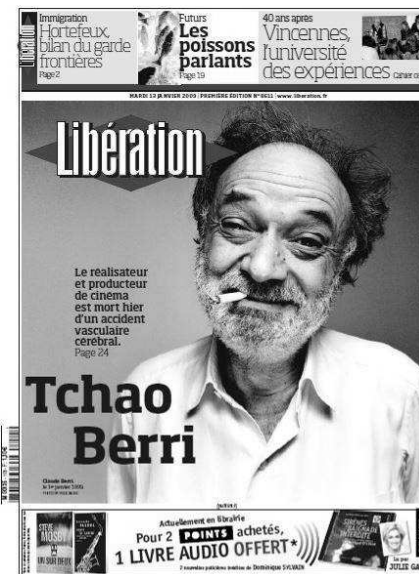
Mardi 24 juin 2008



Sam/dim 4 et 5 octobre 2008



Jeudi 18 décembre 2008



Mardi 13 janvier 2009



Mercredi 25 février 2009



Mercredi 8 avril 2009

1,30 EURO PREMIÈRE ÉDITION HEBDO MARDI 20 OCTOBRE 2009 WWW.LIBERATION.FR

Libération

Cette droite qui veut taxer les riches

Des députés UMP voudraient limiter le bouclier fiscal. Nicolas Sarkozy refuse de toucher à cette réforme symbolique.

« LA FRANCE N'EST PAS UNE FORTERESSE. INTERVIEW D'ÉRIC BESSON »

Les Français accros à l'écran

Pakistan: la peur de l'attentat

EPAD, QUI VA VOTER POUR JEAN SARKOZY ?

AVEC GENÉVIÈVE LE SUPPLÉMENT VOYAGES SOCIAL SUISSE

Mardi 20 octobre 2009

1,30 EURO PREMIÈRE ÉDITION HEBDO JEUDI 22 OCTOBRE 2009 WWW.LIBERATION.FR

Libération

Un charter pour la guerre

Les critiques se multiplient contre le rapatriement forcé de trois Afghans vers leur pays.

Haenel dans les pas de Jan Karski

JEAN SARKOZY ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GÂTÉ

QUAND LA PRESSE ANGLAISE TOMBE DANS LE PANNEAU

Villepin se défend

Une présidence pas jouée pour Tony Blair

Jeudi 22 octobre 2009

1,30 EURO PREMIÈRE ÉDITION HEBDO LUNDI 26 OCTOBRE 2009 WWW.LIBERATION.FR

Libération

Quand les dealers font la loi

Notre reporter raconte le quotidien d'une cité de Sevrain où la vie des habitants est régie par les trafiquants.

KARADZIC, LE PROCÈS DU BOURREAU DE SREBRENICA

LOER, LE RALLYE PUISSANCE 4

FRANÇAIS, LES NOUVELLES IDENTITÉS

Lundi 26 octobre 2009

1,30 EURO PREMIÈRE ÉDITION HEBDO MARDI 22 DÉCEMBRE 2009 WWW.LIBERATION.FR

Libération

Besson, le zèle de l'Élysée

Sur tous les fronts, l'ex-socialiste est désormais une pièce maîtresse du dispositif Sarkozy.

QUERELLE DE MINARETS

LACROIX ET LA GALÈRE

Le gardien nazi de Sobibor à la barre

Julien Dray entre en résistance

Le directeur prend la porte du Seuil

Mardi 22 décembre 2009

1,30 EURO PREMIÈRE ÉDITION HEBDO JEUDI 18 FÉVRIER 2010 WWW.LIBERATION.FR

Libé

La vie brisée des expulsés

JACQUES HIGELIN RÉDACTEUR EN CHEF

Le dalaï-lama à la Maison Blanche, Pékin tique

Livres LE QUENNE, TROTSKISTE SURREALISTE

Penchard, la ministre d'un seul DOM

Jeudi 18 février 2010

1,30 EURO PREMIÈRE ÉDITION HEBDO MERCREDI 25 AOÛT 2010 WWW.LIBERATION.FR

Libération

Roms Fillon se démarque

Le Premier ministre a pris ses distances hier avec l'Élysée en refusant « l'instrumentalisation » de l'immigration irrégulière. De quoi compliquer un peu plus la rentrée chargée de Nicolas Sarkozy.

CHILI: LES MINEURS MIRACULES

DES PÉLÉRIÉS UN PEUTROP VAIES

POETRY, COÛRÉE FRAGILE

Mercredi 25 août 2010

1,30 EURO PREMIÈRE ÉDITION N°1007 JEUDI 26 AOÛT 2010 WWW.LIBERATION.FR

RENTRÉE LITTÉRAIRE NOS CHOIX

SAINT-GERVAIS UN GÉOLÈGE PRÊT À EXPLOSER

Libération

Vu de l'étranger La France accusée

Expulsions de Roms, surenchère sur la sécurité, déchéance de la nationalité... Le virage répressif de Nicolas Sarkozy coïncide l'image de la France. **PAGES 2-4**

Le bel été de «Libé»

Chômage: baisse en trompe-l'œil

Retour de vacances: charge pour les ministres

La paix afghane selon Hekmatyar

Jeudi 26 août 2010

1,30 EURO PREMIÈRE ÉDITION N°1008 MARDI 14 SEPTEMBRE 2010 WWW.LIBERATION.FR

Libération

SOS Racisme, La Règle du jeu et «Libé» dénoncent, dans un appel, la politique de discrimination instaurée par Nicolas Sarkozy.

Appel Touche pas à ma nation

LA PAIX AFGHANE SELON HEKMATYAR

LA VEILLE DE LA PRÉSIDENTIELLE, PORTRAIT D'UN PAYS EN ÉBULLITION. 16 PAGES CENTRALES

LULA, LE BRÉSIL RÉINVENTÉ

Immigration Toujours plus dur

Worthing: la justice succède

Bébé congelés: les mots du père

Mardi 14 septembre 2010

1,30 EURO PREMIÈRE ÉDITION N°1007 JEUDI 16 SEPTEMBRE 2010 WWW.LIBERATION.FR

Libération

LES ANNÉES 70 ON TELLES UNE ÂME?

Europe Sarkozy menacé d'expulsion

La politique de la France envers les Roms, jugée honteuse par la Commission, sera au centre du sommet de Bruxelles aujourd'hui. **PAGES 2-4**

Deux ans après la crise, l'appel des «économistes atterrés»

RETRAITES: LOI VOTÉE, PS SURVOLTE

STEPHEN HAWKING NE CROIT PLUS EN DIEU

Jeudi 16 septembre 2010

1,30 EURO PREMIÈRE ÉDITION N°1007 MARDI 28 SEPTEMBRE 2010 WWW.LIBERATION.FR

Libération

NUMÉRO SPÉCIAL

A LA VEILLE DE LA PRÉSIDENTIELLE, PORTRAIT D'UN PAYS EN ÉBULLITION. 16 PAGES CENTRALES

LULA, LE BRÉSIL RÉINVENTÉ

Immigration Toujours plus dur

Worthing: la justice succède

Bébé congelés: les mots du père

Mardi 28 septembre 2010

1,30 EURO PREMIÈRE ÉDITION N°1008 VENDREDI 8 OCTOBRE 2010 WWW.LIBERATION.FR

SARKOZY À CONFESSÉ CHEZ SICHOU XVI

LARRY CLARK CENSURE LA POLEMIQUE RESONNIT

Libération

YARGAS LLOSA, LES MILLE VIES D'UN NOBEL

Quand les fichiers mènent aux Roms

«Mens» pour «minorités ethniques non sécularisées», c'est le nom du fichier policier illégal qui cible les Roms et dont l'existence a été révélée hier. De quoi attiser le débat sur le virage sécuritaire. **PAGES 2-4**

Ferrara, le bandit séducteur

Avec ce numéro, notre supplément TEMPS D'IMAGES

ROYAUME-UNI le temps de la rigueur

MANKELL: ADIEU WALLANDER

Jeudi 8 octobre 2010

1,30 EURO PREMIÈRE ÉDITION N°1007 JEUDI 21 OCTOBRE 2010 WWW.LIBERATION.FR

Libération

Jeunes Pourquoi ils se révoltent

Lyonnais Nouvelles manifestations aujourd'hui.

Raffineries La France en panne d'essence.

Politiques Les syndicats déterminés, Sarkozy ferme.

Immigration: les amendements auxquels la France a échappé

ROYAUME-UNI le temps de la rigueur

MANKELL: ADIEU WALLANDER

Jeudi 21 octobre 2010

LES UNES DE L'HUMANITE



Lundi 23 janvier 2006



Samedi 22 avril 2006



Jeudi 27 avril 2006



Jeudi 4 mai 2006



Vendredi 26 mai 2006



Jeudi 22 juin 2006



Lundi 3 juillet 2006



Mardi 25 juillet 2006



Samedi 2 septembre 2006



Mercredi 27 septembre 2006



Samedi 30 septembre 2006



Lundi 4 décembre 2006



Vendredi 8 décembre 2006



Mardi 12 décembre 2006



Mardi 19 décembre 2006



Mardi 6 mars 2007



Mardi 13 mars 2007



Lundi 19 mars 2007



Samedi 24 mars 2007



Jeudi 3 janvier 2008



Lundi 25 février 2008



Lundi 7 avril 2008



Mercredi 16 avril 2008



Mercredi 18 juin 2008



Lundi 23 juin 2008



Mardi 24 juin 2008



Mardi 8 juillet 2008



Mardi 5 août 2008



Mardi 18 novembre 2008



Mardi 13 janvier 2009



Mardi 10 mars 2009



Vendredi 17 juillet 2009



Vendredi 13 novembre 2009



Vendredi 3 septembre 2010



Mardi 28 septembre 2010



Mercredi 6 octobre 2010

LES UNES DU MONDE DE 2006 À 2010

Le Monde

www.lemonde.fr
MARDI 19 JUIN 2006
N° 10 2006
1,20 €

Sans-papiers : Sarkozy fait un geste

Jeunes étudiants 720 familles étrangères seraient régularisées par des mesures plus souples

Nicole Pélissier, dans un entretien accordé à un journaliste de l'agence France Presse, a annoncé que le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, a fait un geste en faveur des étudiants étrangers sans-papiers. Il a annoncé qu'il envisageait de régulariser 720 familles étrangères, dont 200 familles de jeunes étudiants. Cette mesure s'inscrit dans une politique plus souple de régularisation des étrangers en situation irrégulière.

Mogadiscio conquise par des combattants islamistes

Les Dons-Vin ont été vaincus par les combattants islamistes à Mogadiscio. Les forces gouvernementales ont été repoussées de la capitale somalienne.

Palestine M. Abbas et le Hamas s'accusent mutuellement de l'échec du dialogue

Le président de l'Autorité nationale palestinienne, Mahmoud Abbas, et le chef du Hamas, Khaled Matar, s'accusent mutuellement de l'échec des négociations de paix.



Des soldats israéliens dans une zone de conflit à Gaza.

Les Européens veulent rétablir l'aide financière aux Palestiniens

Le Conseil européen a décidé de rétablir l'aide financière aux Palestiniens, malgré les tensions politiques.

Afrique du Sud Il y a trente ans, le mouvement de Soweto

Il y a trente ans que le mouvement de libération de Soweto a commencé, marquant un tournant décisif dans l'histoire de l'Afrique du Sud.



Nelson Mandela, ancien président de l'Afrique du Sud.

Le gouvernement hésite à privatiser Gaz de France

Le gouvernement français hésite à privatiser Gaz de France, malgré les pressions internationales.

Fin de la haine et le mépris

Après des années de violence, il est temps de mettre fin à la haine et au mépris.

Blasphème : le concept qui divise le MIAP

Le concept de blasphème est devenu un sujet de division au sein du Mouvement islamique algérien (MIAP).

Nouvelles Vespa et rain

Après une longue attente, les nouvelles Vespa et rain sont enfin disponibles.

Les sorcières

Le retour des sorcières est un phénomène qui suscite de vives discussions.

Le dossier Tapie

Le dossier Tapie continue de faire l'objet de débats et de spéculations.

La loi ardente des sans-papiers et l'incertain sésame de l'école

La loi ardente des sans-papiers et l'incertain sésame de l'école sont des sujets d'actualité.

Beaufort ouvre la saison des festivals

Beaufort ouvre la saison des festivals, avec de nombreuses manifestations.

Israël-Hamas : l'épreuve de force

Israël-Hamas : l'épreuve de force se poursuit, avec de nouvelles escalades.

Jospin candidat en 2007 s'il est « le mieux placé pour rassembler »

Jospin candidat en 2007 s'il est « le mieux placé pour rassembler ».



Un soldat israélien dans une zone de conflit.

En famille, les Français découvrent pour protéger les enfants sans papiers

En famille, les Français découvrent comment protéger les enfants sans papiers.

Le Mondial Face aux Coréens, les Bleus n'ont pas de droit à l'erreur

Le Mondial Face aux Coréens, les Bleus n'ont pas de droit à l'erreur.

Le triomvirat de Matignon

Le triomvirat de Matignon est en place, avec de nouvelles orientations.

Concert Michel Polnareff, artiste à éclipses

Concert Michel Polnareff, artiste à éclipses.

Des droits de succession adaptés à la société

Des droits de succession adaptés à la société.

Argent

Argent, les perspectives économiques et financières.

Airbus-Boeing : la guerre est aussi celle des images

Airbus-Boeing : la guerre est aussi celle des images.

Le Japon saisit le Conseil de sécurité et réclame des sanctions contre Pyongyang

Le Japon saisit le Conseil de sécurité et réclame des sanctions contre Pyongyang.

Le dossier Tapie

Le dossier Tapie continue de faire l'objet de débats.

Le nombre de personnes en prison dépend des politiques pénales

Le nombre de personnes en prison dépend des politiques pénales.

De longues peines pour les auteurs patrons de l'AFER

De longues peines pour les auteurs patrons de l'AFER.

Portrait de Yvan, héven venu de Bogota

Portrait de Yvan, héven venu de Bogota.

Parades pour la haute couture

Parades pour la haute couture.

En votant, pour le prix d'un, vous en avez deux!

En votant, pour le prix d'un, vous en avez deux!

Bagdad sous la loi des seigneurs de guerre et des islamistes

Bagdad sous la loi des seigneurs de guerre et des islamistes.

David Goldblatt en Arles

David Goldblatt en Arles.

Le dossier Tapie

Le dossier Tapie continue de faire l'objet de débats.

Le dossier Tapie

Le dossier Tapie continue de faire l'objet de débats.

La loi ardente des sans-papiers et l'incertain sésame de l'école

La loi ardente des sans-papiers et l'incertain sésame de l'école.

Beaufort ouvre la saison des festivals

Beaufort ouvre la saison des festivals.

Israël-Hamas : l'épreuve de force

Israël-Hamas : l'épreuve de force se poursuit.

Jospin candidat en 2007 s'il est « le mieux placé pour rassembler »

Jospin candidat en 2007 s'il est « le mieux placé pour rassembler ».

La loi ardente des sans-papiers et l'incertain sésame de l'école

La loi ardente des sans-papiers et l'incertain sésame de l'école.

Beaufort ouvre la saison des festivals

Beaufort ouvre la saison des festivals.

Tirs de missiles : la Corée du Nord « défie le monde », selon Washington

Tirs de missiles : la Corée du Nord « défie le monde », selon Washington.

Patriotisme et ballon rond font bon ménage

Patriotisme et ballon rond font bon ménage.

Le dossier Tapie

Le dossier Tapie continue de faire l'objet de débats.

Le nombre de personnes en prison dépend des politiques pénales

Le nombre de personnes en prison dépend des politiques pénales.

De longues peines pour les auteurs patrons de l'AFER

De longues peines pour les auteurs patrons de l'AFER.

Portrait de Yvan, héven venu de Bogota

Portrait de Yvan, héven venu de Bogota.

Parades pour la haute couture

Parades pour la haute couture.

En votant, pour le prix d'un, vous en avez deux!

En votant, pour le prix d'un, vous en avez deux!

Bagdad sous la loi des seigneurs de guerre et des islamistes

Bagdad sous la loi des seigneurs de guerre et des islamistes.

David Goldblatt en Arles

David Goldblatt en Arles.

La loi ardente des sans-papiers et l'incertain sésame de l'école

La loi ardente des sans-papiers et l'incertain sésame de l'école.

Beaufort ouvre la saison des festivals

Beaufort ouvre la saison des festivals.

Tirs de missiles : la Corée du Nord « défie le monde », selon Washington

Tirs de missiles : la Corée du Nord « défie le monde », selon Washington.

Patriotisme et ballon rond font bon ménage

Patriotisme et ballon rond font bon ménage.

La loi ardente des sans-papiers et l'incertain sésame de l'école

La loi ardente des sans-papiers et l'incertain sésame de l'école.

Beaufort ouvre la saison des festivals

Beaufort ouvre la saison des festivals.

Tirs de missiles : la Corée du Nord « défie le monde », selon Washington

Tirs de missiles : la Corée du Nord « défie le monde », selon Washington.

Patriotisme et ballon rond font bon ménage

Patriotisme et ballon rond font bon ménage.

SUPPLÉMENT TV & RADIO Télévisuelle DVD La série BBC « Le Monde » 1,20 € en plus à la vente de DVD

Le Mondial Face aux Coréens, les Bleus n'ont pas de droit à l'erreur

Doit-on punir aussi sévèrement les joueurs de football qui commettent des erreurs ?

Le triomvirat de Matignon

Le triomvirat de Matignon est en place, avec de nouvelles orientations.

Concert Michel Polnareff, artiste à éclipses

Concert Michel Polnareff, artiste à éclipses.

Argent

Argent, les perspectives économiques et financières.

Le dossier Tapie

Le dossier Tapie continue de faire l'objet de débats.

Le nombre de personnes en prison dépend des politiques pénales

Le nombre de personnes en prison dépend des politiques pénales.

De longues peines pour les auteurs patrons de l'AFER

De longues peines pour les auteurs patrons de l'AFER.

Portrait de Yvan, héven venu de Bogota

Portrait de Yvan, héven venu de Bogota.

Parades pour la haute couture

Parades pour la haute couture.

En votant, pour le prix d'un, vous en avez deux!

En votant, pour le prix d'un, vous en avez deux!

Bagdad sous la loi des seigneurs de guerre et des islamistes

Bagdad sous la loi des seigneurs de guerre et des islamistes.

David Goldblatt en Arles

David Goldblatt en Arles.

Le Monde - Paris - Lundi 7 juillet 2006



Sans-papiers : des milliers de régularisations prévues

Immigrés Un entretien avec Yannick Blanc, chargé du dossier à Paris

Le ministre de l'Immigration, de l'Intégration et de l'Asile Yannick Blanc...

Zidane, Thuram, Barthez de retour en finale de la Coupe du monde

Le Mondial

Après un quart de finale étonnant, les joueurs de la France...

L'Allemagne espère reprendre l'avantage économique sur la France

Un rapport de l'OCDE sur la compétitivité des deux pays...

Le capitaine Dreyfus célébré

Le héros de la Coupe du monde de football...

Paris s'associe avec sa banlieue pour ses nouveaux chanteurs

Un projet de loi pour encourager la diversité musicale...

Les échanges à travers le Tibet sont rétablis

Après des négociations difficiles, le commerce reprend...

Parquisions à « Nice-Matin » et « Midi Libre »

Des accusations de plagiat dans les pages d'actualités...

Sarkozy dément une régularisation « massive » de sans-papiers

Unions espalantes Le ministre réaffirme le principe d'un examen « au cas par cas »

Le ministre de l'Immigration, de l'Intégration et de l'Asile...

Rendez-vous à Berlin

Le Mondial

Le président de la République se rendra en Allemagne...

Le projet de loi « class action » est presque prêt

Un texte pour faciliter l'accès à la justice collective...

Notre ancêtre le pacifiste

Le projet de loi « class action » est presque prêt

Un texte pour faciliter l'accès à la justice collective...

Ne peut être retransmis sur le Monde TV & Radio

1,20 € au lieu de 1,50 € avec le DVD

France-Italie, une finale européenne et multicolore

Coupe du monde à l'état de Berlin, loux et supporters se défilent et se rassemblent

Le match de la Coupe du monde de football...

Gaza l'opération israélienne s'étend

Les défenseurs des sans-papiers appellent à la « résistance »

Un appel à la résistance contre les expulsions...

Des attentats-suicides déjoués à New York

Un attentat manqué lors d'un rassemblement...

Ne peut être retransmis sur le Monde TV & Radio

1,20 € au lieu de 1,50 € avec le DVD

Plus de 20 000 demandes de régularisation de sans-papiers

Un chiffre record pour le ministère de l'Immigration...

Israël accentue l'offensive malgré l'accord à l'ONU

La résolution du Conseil de sécurité est restée lettre morte...

Attentats déjoués à Londres: le suspect Al-Qaïda

Un attentat manqué lors d'un rassemblement...

Le Festival d'Avignon séduit par les sortilèges de Josef Nadj

Un spectacle d'opéra contemporain...

Documentaires refusés

Le refus de diffusion de certains films...

Yacances familiales en 2006

Les dates de congés pour les familles...

Mini-robots et dentelles

Des innovations technologiques...

La vie dans tous ses états

Les classiques de l'été

La vie dans tous ses états

Les classiques de l'été

Royal et Sarkozy s'emparent du débat sur l'école

Politique Le président de l'UMP réécrit l'héritage de Mitterrand



Liberté, égalité, rentrée médiatisée... Le débat sur l'école est devenu un enjeu politique majeur...

L'Afghanistan produira 92 % de l'opium mondial en 2006

Agriculture L'opium est devenu la principale source de revenus pour les Afghans...



Le trafic d'opium est devenu un enjeu géopolitique majeur pour l'Afghanistan...

Gideon Levy, intransigent chroniqueur du malaise israélien

Portrait de Gideon Levy, journaliste et chroniqueur israélien connu pour ses prises de position critiques.

Oublier Berlin

Portrait de Spike Lee, réalisateur américain, avec une référence à Berlin.

Mardi 5 septembre 2006

Dernière ligne droite dans la course aux signatures

Présidentielle Le Pen, Villiers et Voynet ont déposé leurs parrainages



Le Pen, Villiers et Voynet ont déposé leurs parrainages pour la présidentielle...

A Guantanamo, l'organisateur du 11-Septembre passe aux aveux

Actualité L'organisateur du attentat du 11 septembre a reconnu sa culpabilité à Guantanamo...

Des écrivains plaident pour un roman en français ouvert sur le monde

Culture Les écrivains plaident pour un roman en français ouvert sur le monde...

Solidarité avec des sans-papiers malaisiens dans un village breton

Société Un groupe de bénévoles français aide des migrants malaisiens en Bretagne...

Emploi 192 000 postes de plus en 2006

Économie L'emploi a augmenté de 192 000 postes en 2006...

Éducation Zoom sur les lycées performants

Éducation Zoom sur les lycées performants...

Disparition Lucie Aubrac, la résistante

Actualité Lucie Aubrac, la résistante...

Actualité Diverses nouvelles et informations.

Vendredi 16 mars 2007

Sarkozy peine à retenir la polémique sur les sans-papiers

Immigration Les associations de défense des clandestins dénoncent des méthodes arbitraires



Sarkozy peine à retenir la polémique sur les sans-papiers...

Hongrie Émeutes après les menaces du premier ministre

Actualité Émeutes après les menaces du premier ministre hongrois...



Hongrie Émeutes après les menaces du premier ministre...

Les candidats interpellés sur leurs dépenses durant la pré-campagne présidentielle

Actualité Les candidats interpellés sur leurs dépenses durant la pré-campagne présidentielle...

Economie Shell bloquée

Economie Shell bloquée...

Médias Google pénalisé

Médias Google pénalisé...

Le dernier Stone

Culture Le dernier Stone...

Mercredi 20 septembre 2006

En Asie, la pire mousson de mémoire d'homme

Actualité Bilan 2 000 morts et 30 millions de sinistrés dans le sous-continent indien



En Asie, la pire mousson de mémoire d'homme...

Thierry Breton critique la stratégie de la BCE

Économie Thierry Breton critique la stratégie de la BCE...



Sans-papiers : six mois de sursis « humanitaire » pour les parents d'Ivan

Actualité Sans-papiers : six mois de sursis « humanitaire » pour les parents d'Ivan...

Souverains et héros de la Mésopotamie

Culture Souverains et héros de la Mésopotamie...



Portrait Céliu qui sauta sur le dos

Actualité Portrait Céliu qui sauta sur le dos...



Mardi 14 août 2007

Sans-papiers : des quotas d'expulsions inaccessibles

L'administration fait duzelle pour tenter d'atteindre ses objectifs

L'Amérique profonde opte pour des hommes neufs

Iowa Obama, premier chez les démocrates, Huckabee chez les républicains



Barack Obama et Mike Huckabee, à l'heure de la campagne électorale américaine...

Le moral des ménages est au plus bas depuis mai 2006

Le pessimisme est resté en France, mais le chômage a baissé...

Le « Dakar » pourrait être annulé par sécurité

Le ministre de la Sécurité intérieure a annoncé...

L'OCDE met en garde contre un désastre écologique

Le rapport annuel de l'OCDE met en garde contre un désastre écologique...

Espagne : centre-gauche contre droite-droite

Elections Les socialistes affrontent le 9 mars une opposition renforcée



Le centre-gauche espagnol se prépare à affronter une opposition renforcée...

Ainsi parlait Nietzsche

Le philosophe allemand Nietzsche a écrit...

M. Sarkozy : pas de changement après les élections

Nikolai Sarkozy a déclaré qu'il n'y avait pas de changement après les élections...

Promenade rock à Liverpool, cité des Beatles et du football



Éthnies manipulées au Kenya

Les ethnies du Kenya ont été manipulées par les dirigeants...

Deuxième Nouvelle approche stratégique

La création de nouveaux ministères de défense va être annoncée...

Pari socialiste

Ségolène Royal premier secrétaire de la gauche...

L'HOMME QUI MARCHE



Salon Bourgeois

Le Salon Bourgeois de la France a été inauguré...

Le Cateau-Cambrésis, petite ville et grand musée

Le Cateau-Cambrésis est une petite ville avec un grand musée...

Chinois 2007, l'embellie

Les Chinois ont connu une année 2007 embellie...

Bons islamiques

Les bons islamiques ont été reconnus par l'État...

Le « oui » vue par Daumer

Le « oui » a été vu par Daumer...

Samedi 5 janvier 2008

JO : le parcours chaotique d'une flamme symbole

Cérémonie d'ouverture Ramo lade pose les conditions de la France



Le marché immobilier s'essouffle, sauf à Paris

Le marché immobilier français s'essouffle, sauf à Paris...

Une Béninoise menacée d'expulsion après le décès de son mari français

Une Béninoise a été menacée d'expulsion après le décès de son mari français...

Vendredi 7 mars 2008

Immigration, régularisations : une législation dans l'impasse

Sans-papiers l'objectif des 20 000 expulsions annuelles compromise l'intégration par le travail

Le gouvernement a proposé une loi sur l'immigration...

Une flamme sous très haute protection



Mémoire souillée

La mémoire de la France a été souillée par les événements...

Vinton Cerf : vous avez aimé www, vous adorerez Web 3.0



Mort en prison à 19 ans

Un jeune homme est mort en prison à 19 ans...

DES ENGAGEMENTS



Charlton Heston, au service du cinéma et des armes à feu



Tensions sociales et politiques

Les tensions sociales et politiques ont augmenté...

François HAUTER



Lundi 7 avril 2008

Mardi 8 avril 2008

Le procès du 11-Septembre s'ouvre enfin à Guantanamo



Le procès des auteurs présumés de l'attentat du 11 septembre s'ouvre à Guantanamo...

En Suisse et en Autriche, le bal européen du football



En Suisse et en Autriche, le bal européen du football...

Le monde de la mode et le Tout-Paris aux obsèques d'YSL



Le monde de la mode et le Tout-Paris aux obsèques d'YSL...

Étrangers en situation irrégulière: le projet de Bruxelles indigné les ONG

Étrangers en situation irrégulière: le projet de Bruxelles indigné les ONG...

Les Emirats intéressés

Les Emirats intéressés par le projet de loi...

Mardi de l'Art

Mardi de l'Art: Abramovitch à Biele...

Immigration: polémique après l'incendie de Vincennes

Immigration: polémique après l'incendie de Vincennes...

A Jérusalem, M. Sarkozy loue les valeurs d'Israël

A Jérusalem, M. Sarkozy loue les valeurs d'Israël...

Petit geste tardif de l'Arabie saoudite

Petit geste tardif de l'Arabie saoudite...

Piraterie, terrorisme... Océans et ports sous surveillance

Piraterie, terrorisme... Océans et ports sous surveillance...

Le retour des valabron

Le retour des valabron...

Le vert est une couleur chaude

Le vert est une couleur chaude...

Les Emirats intéressés

Les Emirats intéressés...

Mardi de l'Art

Mardi de l'Art...

Samedi 7 juin 2008

Le Rwanda publie son réquisitoire contre la France

Le Rwanda publie son réquisitoire contre la France...

France-Chine à Pékin, M. Sarkozy tente d'apaiser la crise



France-Chine à Pékin, M. Sarkozy tente d'apaiser la crise...

Séries d'été

Séries d'été: L'hommage des Russes à Alexandre Soljenitsyne...

La polémique enfle autour des centres de rétention

La polémique enfle autour des centres de rétention...

Les universités françaises reculent modérément

Les universités françaises reculent modérément...

Mardi 24 juin 2008

Clearstream: le « J'accuse » de Dominique de Villepin

Clearstream: le « J'accuse » de Dominique de Villepin...

Immigration: la jungle de Calais a été démantelée par la police



L'existence d'une quarantaine de petits pays menacée par le réchauffement climatique

L'existence d'une quarantaine de petits pays menacée par le réchauffement climatique...

En Afghanistan, des soldats entre guerre et paix

En Afghanistan, des soldats entre guerre et paix...

Jeudi 7 août 2008

Jeudi 7 août 2008

Mercredi 23 septembre 2009

Mercredi 23 septembre 2009

Eric Besson veut durcir le sort réservé aux étrangers sans papiers

Le Monde présente en exclusivité les mesures de la loi qui accroit les pouvoirs de l'administration. N'importe quelle partie du territoire pourra désormais être considérée comme une zone d'attente.

Réchauffement climatique: faut-il croire les experts?

Nicholas Stern s'explique sur les critiques. Les Européens affichent leur soutien politique à la Grèce. Les barques sèches veulent sauver le secret bancaire.

La mort du styliste Alexander McQueen

Un homme de talent, un génie, un visionnaire. Alexander McQueen est mort à l'âge de 40 ans. Ses proches ont découvert son corps dans son appartement de Chelsea.

«Aéropostale» Les pionniers du ciel, les débuts de l'aviation commerciale

Expulsions de Roms, affaire Woerth: la politique française critiquée à l'étranger

Paris «étouffe» des propos de la commissaire européenne à la Justice, Viviane Reding, qui a exprimé sa «honte» sur la question des Roms.

Benoit XVI se rend au Royaume-Uni. L'Afrique va bien. Les sangliers sont partout.

Contre-enquête: Yaura-t-il un jour deux Belges? Le roman et la guerre.

Le regard de Platinu: Les Roms de la mi-août sont punis. MON VOISIN DE SIÈGE S'APPELAIT FRANK.

Exposition Murakami à Versailles. Happy Few. Le regard de Platinu: Si les dévotionnaires ont peur, il faut leur donner du Kamasutra.

La gauche et les retraites: derrière l'unité, les divergences

Assistés des partis politiques et de l'international, les socialistes persistent sur la modalité des retraites.

Contre-enquête: Les Américains sont-ils islamophobes?

Le Monde Magazine 2010 Pourquoi l'Europe vit à droite. Festival d'automne 2010: Cinq grands de la mise en scène.

La France, l'Europe et les Roms

Le regard de Platinu: CUBA. Editorial. L'histoire de France aura sa Maison à Paris.

Zizanie européenne sur la question des Roms

La polémique entre Paris et ses partenaires a dominé l'ouverture, jeudi, du sommet de l'UE.

«Le Monde des livres»: Le roman et la guerre. Cambodge: la révolte des ouvriers de la mondialisation.

Le nouveau traité Start bloqué à Washington. Le rude marché mondial de la matière grise.

Contre-enquête: Le modèle suédois a-t-il vécu? Benoit XVI se rend au Royaume-Uni.

Le regard de Platinu: Si les dévotionnaires ont peur, il faut leur donner du Kamasutra. MON VOISIN DE SIÈGE S'APPELAIT FRANK.

Terrorisme: Cinq Français enlevés au Niger. Happy Few. Le regard de Platinu: Si les dévotionnaires ont peur, il faut leur donner du Kamasutra.

Le Monde Magazine 2010 Pourquoi l'Europe vit à droite. Festival d'automne 2010: Cinq grands de la mise en scène. Israëlens et Palestiniens sur le sentier de la paix. Turque: questions autour d'un référendum.

Le Monde Magazine 2010 Pourquoi l'Europe vit à droite. Festival d'automne 2010: Cinq grands de la mise en scène. Israëlens et Palestiniens sur le sentier de la paix. Turque: questions autour d'un référendum.

Enlèvements au Niger: le soupçon Al-Qaïda

Roms: constat de division à Bruxelles



Le constat de division est apparu lors d'une conférence de presse à Bruxelles.

La branche locale d'Al-Qaïda AQMI avait menacé la France de représailles après le raid du 22 juillet.

La gestion Delors épingle par la Cour des comptes

Le G20 et la grande bataille des taux de change

Contre-enquête: Est-ce la fin du «made in France»?

Le monde Magazine

Contre-enquête: Immigration: la France est-elle la plus stricte?

Le regard de Platinu

Israël-Palestine: pourquoi l'Europe n'est pas là

Debat: La réforme des retraites. Includes a cartoon and text about pension reforms.

Le regard de Platinu: CUBA, 500 000 travailleurs licencés en 3 mois. Includes a cartoon and text about Cuban workers.

Le gouvernement reporte la réforme de l'assurance-maladie

Le projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale préserve le ticket modérateur



Assemblée: la gauche réclame la démission du président

Contre-enquête: Immigration: la France est-elle la plus stricte?

Affaire Woerth: M. Courroye refuse un âge indépendant

Le déclin industriel est-il inévitable?

Coree du Nord: chronique d'une succession annoncée

Le regard de Platinu

Nouveaux succès pour la thérapie génique

Le regard de Platinu

L'étrange mal des grandes foresters

Un beau film, de l'unique cinéaste tchadien

Patrice Delbourg

L'odyssée Cendrars

Samedi 18 septembre 2010

Mercredi 29 septembre 2010

La gendarmerie utilise un fichier illégal qui vise les Roms et les gens du voyage

Quatre associations ont porté plainte contre cette collecte de données qui font apparaître les origines raciales et ethniques

DSK redoute «un coup de monnaie»

Le monde des livres: Vie et mort des philosophes

Au Brésil, la douteuse campagne des évangéliques

Shuimotou, village chinois empoisonné par le charbon

Le regard de Platinu: Serbe au Vatican

L'ascension d'Abou Zeïd, l'émir qui défie l'Occident

Editorial

Contre-enquête: Education: est-ce la fin des ZEP?

Infographic: Voir plus loin, c'est s'offrir plus d'interactivité... Includes a QR code and text about digital services.

Vendredi 8 octobre 2010

LES UNES DU PARISIEN

COUPE DE FRANCE DE FOOTBALL
Beauvais, Epinal, Viry: les « petits » rêvent

0,80 € N° 2221 SAMEDI 5 JANVIER 2008

ALC
EURO-FRA
ALUJO
Fol 72

Aujourd'hui en France

Centre de rétention
Avec les clandestins de Vincennes

LE DAKAR 2008 ANNULÉ

Le choc

RALLYE. Pour la première fois en trente ans d'existence, le Dakar a été annulé hier par ses organisateurs après les menaces terroristes sérieuses et précises d'Al-Qaïda. Un véritable choc pour les fans de ce raid légendaire.

VILLE DE PARIS
Opération mains propres dans les HLM

PEOPLE
Britney Spears hospitalisée en psychiatrie

ÉMEUTES
Nos reporters dans l'enfer du Kenya

CONCOURS
Votez pour votre bande dessinée préférée

Deux stars en direct sur France 2

THÉÂTRE. Lina Romald et Muriel Robin donneront ce soir la dernière représentation de « Fuzusées ».

Samedi 5 janvier 2008

PARIS
Emotion après l'agression violente d'un jeune juif

VINCENNES
Le centre de rétention détruit par un incendie

0,80 € N° 2269 LUNDI 23 JUIN 2008

ALC
EURO-FRA
ALUJO
Fol 72

Aujourd'hui en France

REPARATIONS, ASSURANCE, CONDUITE

Comment rouler moins cher

POUVOIR D'ACHAT. Prix de l'essence oblige, utiliser sa voiture est de plus en plus coûteux. Du coup, les automobilistes s'organisent. Système D pour les réparations, assurance au kilomètre, conduite plus couteuse pour moins consommer : rouler moins cher, c'est vraiment possible.

LES TOULOUSAINS Clément MEYNIERS ET Omar HASSAN APRÈS LEUR VICTOIRE, IER

Toulouse rejoint Clermont en finale

RUGBY, TOP 14. Après avoir balayé le Stade Français hier (31-13), Toulouse affrontera Clermont samedi en finale. La veille, les Avignonnais ont gagné leur ticket pour le Stade de France en battant Perpignan (21-7).

L'Espagne qualifiée!

IMMOBILIER
Les taux de crédit s'envolent

ENVIRONNEMENT
Trop d'éclairage en ville la nuit

MUSIQUE
Cabrel, meilleur vendeur de disques

ÉCONOMIE
LE BUSINESS DES PRIX EN LIBRE

Votre hebdo économie

Lundi 23 juin 2008

CONCOURS
Et si miss France était élue plus belle femme du monde

MUSIQUE
Le nouvel album de Noah, chanteur engagé

OISE
1 €

le Parisien

1500 oubliés des vacances à la plage

REPORTAGE

Avec les Roms sur la route du retour

Jeudi dernier, plusieurs dizaines de Roms ont été reconduits dans leur pays. Ils devraient être 850 d'ici à la fin du mois. « Aujourd'hui en France » a choisi de suivre une famille jusque dans son village d'origine. Famille qui n'a qu'un souhait, revenir en France.

FAITS DIVERS
Un septuagénaire assassiné sous les yeux de sa fille

VENDEE
Trois jeunes d'un même village se tuent en voiture

POLITIQUE
Ségolène Royal : « Les Français ont besoin de sécurité »

BOURSE
Quand des patrons font de belles plus-values

MARSEILLE
Le père de Ben Arfa : « Mon fils est victime d'un gourou »

Paris ne méritait pas ça

Malgré une nette domination et un but de Houra, les Parisiens se sont inclinés hier soir pour la première fois de la saison face à Bordeaux (1-2), qui a trouvé la faille grâce à Digne, puis Cami, dans les arrêts de jeu.

Lundi 23 août 2010

OBSÈQUES
Le monde du cinéma a fait ses adieux à Chabrol

COUPE DAVIS
La France a un pied en finale

PATRIMOINE
OFFERT
Votre guide du week-end

OISE
1 €

le Parisien

NOTRE SONDAGE EXCLUSIF

Roms : 56 % des Français donnent raison à l'Europe

Dans la querelle qui oppose Nicolas Sarkozy aux dirigeants européens sur la politique à l'égard des Roms, les Français donnent plutôt raison aux seconds. Selon notre sondage CSA, ils estiment que l'Europe est dans son rôle quand elle intervient et sont sensibles aux critiques qui s'élèvent un peu partout.

Les trois favoris de Ligue 1 sous pression

Grosse pagaille dans le TGV Nantes - Roissy

ALERTE TERRORISTE contre le pape

CITROËN C3 HDI

10.490 €

Samedi 18 septembre 2010

LE FAIT DU JOUR

« Pour être en France »

FACE AUX LECTEURS. Hier matin à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), le ministre de l'Immigration, Brice Hortefeux, s'est défendu de toute « chasse » aux sans-papiers. Mais il a juré sa fidélité « Si on veut réussir l'intégration, il faut maîtriser l'immigration ».

LES PHRASES CLÉS

« L'immigration est un enjeu majeur de notre société. Elle est un défi que nous devons relever ensemble. Si on veut réussir l'intégration, il faut maîtriser l'immigration. »

On parle de « chasse à l'étranger ». Quelles initiatives relèvent des forces de l'ordre ?

« Les forces de l'ordre ont un rôle crucial à jouer dans la maîtrise de l'immigration. Elles doivent être équipées et formées pour faire face à ces défis. »

LES PHRASES CLÉS

« L'immigration est un enjeu majeur de notre société. Elle est un défi que nous devons relever ensemble. Si on veut réussir l'intégration, il faut maîtriser l'immigration. »

On parle de « chasse à l'étranger ». Quelles initiatives relèvent des forces de l'ordre ?

« Les forces de l'ordre ont un rôle crucial à jouer dans la maîtrise de l'immigration. Elles doivent être équipées et formées pour faire face à ces défis. »

LES PHRASES CLÉS

« L'immigration est un enjeu majeur de notre société. Elle est un défi que nous devons relever ensemble. Si on veut réussir l'intégration, il faut maîtriser l'immigration. »

On parle de « chasse à l'étranger ». Quelles initiatives relèvent des forces de l'ordre ?

« Les forces de l'ordre ont un rôle crucial à jouer dans la maîtrise de l'immigration. Elles doivent être équipées et formées pour faire face à ces défis. »

LE FAIT DU JOUR

il faut avoir des papiers »

MARGOT LAMOTTE. Le rapport d'Etat préconise une réduction de l'immigration. Pourquoi ?

LES PHRASES CLÉS

« L'immigration est un enjeu majeur de notre société. Elle est un défi que nous devons relever ensemble. Si on veut réussir l'intégration, il faut maîtriser l'immigration. »

On parle de « chasse à l'étranger ». Quelles initiatives relèvent des forces de l'ordre ?

« Les forces de l'ordre ont un rôle crucial à jouer dans la maîtrise de l'immigration. Elles doivent être équipées et formées pour faire face à ces défis. »

LES PHRASES CLÉS

« L'immigration est un enjeu majeur de notre société. Elle est un défi que nous devons relever ensemble. Si on veut réussir l'intégration, il faut maîtriser l'immigration. »

On parle de « chasse à l'étranger ». Quelles initiatives relèvent des forces de l'ordre ?

« Les forces de l'ordre ont un rôle crucial à jouer dans la maîtrise de l'immigration. Elles doivent être équipées et formées pour faire face à ces défis. »

LES PHRASES CLÉS

« L'immigration est un enjeu majeur de notre société. Elle est un défi que nous devons relever ensemble. Si on veut réussir l'intégration, il faut maîtriser l'immigration. »

On parle de « chasse à l'étranger ». Quelles initiatives relèvent des forces de l'ordre ?

« Les forces de l'ordre ont un rôle crucial à jouer dans la maîtrise de l'immigration. Elles doivent être équipées et formées pour faire face à ces défis. »

Mardi 15 janvier 2008

LE FAIT DU JOUR

Un chef d'entreprise défie Rebsamen

MUNICIPALES A DIJON

0,80€

ALC

EURONRA

ALCO

PO 72

Journal'hui

en France

SANS-PAPIERS, AFRIQUE, SARKOZY

Hortefeux s'explique

FACE A NOS LECTEURS. Ministre de l'Immigration et de l'Intégration, Brice Hortefeux a décrit hier à Saint-Ouen, dans les locaux de notre journal, la politique qu'il entend suivre. Et qu'il refuse de voir caricaturer.

L'Amérique sacre la « Môme » Cotillard

CONTRAT DE TRAVAIL, FO et la CFTC prêts à signer l'accord

L'ARCHE DE NOÛ

Huit ans de prison requis contre les « humanitaires »

FAMILLE

Le boom des bébés hors mariage

LE FAIT DU JOUR

Retrouver des extrants

Le Parisien

0,80€

ALC

EURONRA

ALCO

PO 72

Journal'hui

en France

SANS-PAPIERS, AFRIQUE, SARKOZY

Hortefeux s'explique

FACE A NOS LECTEURS. Ministre de l'Immigration et de l'Intégration, Brice Hortefeux a décrit hier à Saint-Ouen, dans les locaux de notre journal, la politique qu'il entend suivre. Et qu'il refuse de voir caricaturer.

L'Amérique sacre la « Môme » Cotillard

CONTRAT DE TRAVAIL, FO et la CFTC prêts à signer l'accord

L'ARCHE DE NOÛ

Huit ans de prison requis contre les « humanitaires »

FAMILLE

Le boom des bébés hors mariage

LES UNES DU FIGARO

LE FIGARO
16 AVRIL 2006 - 12,50 €

Immigration : le plan de Nicolas Sarkozy pour relancer l'aide au retour

Le gouvernement propose un chèque de 2 000 euros à tout clandestin qui accepte de rentrer dans son pays.

Les étudiants multiplient les blocages

Du côté des étudiants et des lycéens, le mouvement anti-CPE ne semble pas s'apaiser. Des actions commandées se sont produites tout au long de la journée d'hier.

Dominique de Villepin veut « mener bataille jusqu'au bout »

AD (2006) de sa stratégie... « Il est prêt à mener bataille jusqu'au bout », a déclaré le premier ministre.

A Mantes-la-Jolie, expédition punitive : un lycéen dans le coma

SEXYTOWN, toujours en... « Il y avait eu deux lycéens qui avaient été frappés dans la rue... »

L'offensive de charme de Ségolène Royal

Le député socialiste... « Elle a fait un tour de France... »

REPRISES
3,500 € par mois
2,500 € par mois
1,500 € par mois

Vendredi 7 avril 2006

LE FIGARO
16 JUIN 2006 - 12,50 €

Sarkozy renonce à expulser les élèves sans papiers

La mesure de clémence, qui doit être annoncée aujourd'hui, va emmener la régularisation d'environ 800 familles, soit 1 200 personnes.

L'épreuve de force avec le Hamas

Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, prévoit un référendum pour sortir du blocage politique.

Le « rêve carcéral » des jeunes Palestiniens

Le mouvement de jeunesse... « Ils rêvent d'être en prison... »

Insipid par les États-Unis : le printemps arabe à l'ouest court

Il y a trois ans... « L'inspiration est là... »

Villepin rêve du consensus finlandais

Le ministre de l'Éducation... « Il veut un consensus... »

REPRISES
3,500 € par mois
2,500 € par mois
1,500 € par mois

Mardi 6 juin 2006

LE FIGARO
10 JUILLET 2006 - 12,50 €

Zidane, l'apothéose

La finale de dimanche va clore une exceptionnelle carrière qui peut être couronnée par un second titre de champion du monde.

L'Espagne attend Benoît XVI

Le pape arrivera en Espagne... « C'est un événement... »

Circulaire Sarkozy : première expulsion

Le ministre de l'Immigration... « C'est la première... »

REPRISES
3,500 € par mois
2,500 € par mois
1,500 € par mois

Dimanche 9 juillet 2006

LE FIGARO
11 JUILLET 2006 - 12,50 €

Poutine renforce son emprise sur la Russie

Après le jour du sommet du G8 à Saint-Petersbourg, Moscou a annoncé l'élimination du chef de guerre islamiste qui dirigeait le rebelle tchétchène.

Sans-papiers : les comptes de Nicolas Sarkozy

Le ministre de l'Immigration... « C'est un scandale... »

REPRISES
3,500 € par mois
2,500 € par mois
1,500 € par mois

Mardi 11 juillet 2006

Notre cahier sport

Tour de France
Lands succède à Armstrong
et offre un huitième succès
consécutif aux Etats-Unis.

Golf
Tiger Woods
domine
le British Open

Exposition
Les tableaux
magnifiques de
Hindou
du 19e siècle

LE FIGARO

Régularisations:
Sarkozy
dévoile
les chiffres

Le ministre de l'Intérieur annonce
au « Figaro » entre 6 000 et 7 000
régularisations de clandestins dont
les enfants sont scolarisés en France.

Canicule :
la semaine
de tous les
dangers

Plus de cent morts
dans le séisme
des Abruzzes

Désaccord
Obama-Sarkozy
sur la Turquie
en Europe

Le président américain a réaffirmé son soutien de voir Ankara
entrer dans l'Union. La question turque figure la page
européenne en France.

Le plan du gouvernement pour lutter
contre l'immigration clandestine

Le secrétaire d'Etat,
Condoleezza Rice, est attendu ce matin en France.

Crise au Proche-Orient : l'Amérique s'implique

Le secrétaire d'Etat, Condoleezza Rice, est attendu ce matin en France.

Comment faire face
au doublement
de la demande mondiale
de gaz naturel
d'ici à 2030 ?

Les séries d'été du « Figaro »

Le « Figaro » a 180 ans ! Pour fêter
l'événement, nous vous invitons à
découvrir sa formidable histoire.
Du quotidien à la revue de prestige,
l'histoire du journal des « Figaro »
est fascinante. Découvrez-la dans
notre série d'été.

Le monde d'aujourd'hui
est différent de celui
d'hier. Comment faire
face à ces changements ?

Comment faire face
au doublement
de la demande mondiale
de gaz naturel
d'ici à 2030 ?

Le monde d'aujourd'hui
est différent de celui
d'hier. Comment faire
face à ces changements ?

Le monde d'aujourd'hui
est différent de celui
d'hier. Comment faire
face à ces changements ?

Lundi 22 juillet 2006

DOUBLE GREFFE
MAINS VISAGE -
PREMIERE MONDIALE
A CRETEIL

SPÉCIAL LYON
L'INTERNATIONAL SCHOOL
S'OUVRE AUX LYONNAIS

LE FIGARO

Plus de cent morts
dans le séisme
des Abruzzes

Désaccord
Obama-Sarkozy
sur la Turquie
en Europe

Le président américain a réaffirmé son soutien de voir Ankara
entrer dans l'Union. La question turque figure la page
européenne en France.

Le plan du gouvernement pour lutter
contre l'immigration clandestine

Le secrétaire d'Etat,
Condoleezza Rice, est attendu ce matin en France.

Crise au Proche-Orient : l'Amérique s'implique

Le secrétaire d'Etat, Condoleezza Rice, est attendu ce matin en France.

Comment faire face
au doublement
de la demande mondiale
de gaz naturel
d'ici à 2030 ?

Les séries d'été du « Figaro »

Le « Figaro » a 180 ans ! Pour fêter
l'événement, nous vous invitons à
découvrir sa formidable histoire.
Du quotidien à la revue de prestige,
l'histoire du journal des « Figaro »
est fascinante. Découvrez-la dans
notre série d'été.

Le monde d'aujourd'hui
est différent de celui
d'hier. Comment faire
face à ces changements ?

Comment faire face
au doublement
de la demande mondiale
de gaz naturel
d'ici à 2030 ?

Le monde d'aujourd'hui
est différent de celui
d'hier. Comment faire
face à ces changements ?

Le monde d'aujourd'hui
est différent de celui
d'hier. Comment faire
face à ces changements ?

Mardi 7 avril 2009

Le oui
irlandais
relance
l'Europe

Ces écoles de
banlieue débordées
par les enfants
de sans-papiers

Interview:
Frédéric
Mitterrand
dévoile ses
projets

LE FIGARO

Procès
Clearstream:
l'homme clé
va parler

La déposition, aujourd'hui, du général Bondot,
le maître esquisse qui a consigné toute la chronologie de l'affaire sur ses carnets,
pourrait fragiliser la défense de Vilipin.

Les suppositoires explosifs,
nouvelle arme des kamikazes

De Kaboul à Francfort, l'odyssée
d'un clandestin afghan

HISTOIRE DU JOUR
Un Montblanc pour Gandhi,
le luxe de l'ascétisme

BREITLING

Mercredi 7 octobre 2009

« Les Merveilles
du classique »
par Karajan
« La Walkyrie »
de Wagner

Echange d'espions
sans précédent
entre Washington
et Moscou

Audition
de l'ex-comptable
des Bettencourt

Le témoignage
boomerang
contre
l'accusation

Claire Thibaut a affirmé aux enquêteurs que les propos
qu'elle a tenus dans une interview accordée à un site
Internet ont été déformés. « C'est de la romance. »

Besson va chiffrer le coût
de l'immigration clandestine

Solar Impulse, l'avion solaire
à voile 26 heures et 9 minutes

L'editorial d'Etienne Maugeotte
Chasse à l'homme

Vendredi 9 juillet 2010

La télé en 3D sans lunettes arrive **Le spectaculaire redressement de l'économie allemande** Angelina Jolie espionne de choc dans Salt

LE FIGARO

Roms: François Fillon calme le jeu

Le premier ministre ne souhaite ni « lâchisme ni choc » dans la lutte contre l'immigration clandestine.

Afghanistan: enquête sur l'origine des tirs qui ont blessé trois soldats français

HISTOIRE DU JOUR
Le coffre-fort virtuel pour grands-parents « in »

GARDIENS DE L'ORDRE
Droite-magasin, action, vengeance et rythme effréné

ACTUELLEMENT EN DVD, BLU-RAY ET TVOD

Mercredi 25 août 2010

Edouard Bailladur au Figaro: « 2012, les 90% pas 2007 » **Les aides aux étudiants échappent à la rigueur** Demain Le Figaro et ses magazines

LE FIGARO

Roms: 2 Français sur 3 approuvent le gouvernement

Selon le sondage OpinionWay- Le Figaro, Nicolas Sarkozy reste la personnalité la plus crédible pour lutter contre l'insécurité, devant Marine Le Pen et Dominique Strauss-Kahn.

69% des Français favorables au maintien de la loi sur l'immigration
65% des Français favorables à une expédition vers l'Antarctique

PS: Aubry en position de force à l'université d'été de La Rochelle

HISTOIRE DU JOUR
Poutine bâtit sa légende sur terre, sur mer et dans les airs

Château La Cordune

Vendredi 27 août 2010

Figaroscope Biennale des antiquaires: la nouvelle vague **10 restaurants italiens en vue**

LE FIGARO

Christine Lagarde dévoile le budget 2011

Remanement: la piste Borloo pour Matignon

Roms: la Commission de Bruxelles menace de sanctionner la France

HISTOIRE DU JOUR
Le Pentagone a les moyens de faire taire un colonel bavard

FRED

Mercredi 15 septembre 2010

Thérapie génique: La réforme des retraites adoptée à l'Assemblée **Berlusconi au « Figaro » pour « une convergence franco-italienne en Europe »**

LE FIGARO

Belmondo présente le musée dédié à son père

Roms: la réplique de Sarkozy à Bruxelles

États-Unis: le mouvement des Tea Party déstabilise le Parti républicain

HISTOIRE DU JOUR
De grosses légumes attendues chez Sothey's

GRATIAU FONDRAUGE

Jeudi 16 septembre 2010

Les Merveilles du Classique
Mission solemnelle de Beethoven par Karajan

Les meilleurs articles du New York Times en français

LE FIGARO

Benoit XVI accueilli en Écosse par la reine Elisabeth II

Cinq Français enlevés au Niger

La France sous la menace terroriste

La nébuleuse al-Qaïda serait derrière le rapt de sept employés d'Areva et de Vinci. Un conseil restreint s'est tenu hier soir à l'Élysée

Roms : à Bruxelles, Sarkozy fait front

HISTOIRE DU JOUR
Les petits Sud-Coréens ont aussi droit au grand amour

RENTRÉE DES REPRISES

4 500 € 3 600 €

Le Figaro

Vendredi 17 septembre 2010

Vendredi 17 septembre 2010

ANNEXE 11

ÉDITORIAUX

LISTE DES ÉDITORIAUX DE *LIBÉRATION*

1. « Éducation civique », Pierre Haski, 19 mai 2006, p. 6.
2. « Bon sens », Jean-Michel Thénard, 7 juin 2006, p. 2.
3. « Désobéissance », Antoine de Gaudemar, 1^{er} juillet 2006, p. 2.
4. « Colmater », Gérard Dupuy, 12 juillet 2006, p. 3.
5. « Schizophrénie », 25 juillet 2006, Gérard Dupuy, p. 2.
6. « Arbitraire », 12 août 2006, Gérard Dupuy, p. 2.
7. « Ouverture », 6 mars 2007, Laurent Joffrin, p. 3.
8. « Engrenage », 11 août 2007, Laurent Joffrin, p. 3.
9. « Silence », 6 novembre 2007, Didier Pourquery, p. 2.
10. « Répressif », 6 juin 2008, Fabrice Rousselot, p. 2.
11. « Iniquité », 24 juin 2008, Laurent Joffrin, p. 2.
12. « Nuire », 4 octobre 2008, Fabrice Rousselot, p. 7.
13. « Déshonneur », 30 octobre 2008, Laurent Joffrin, p. 3.
14. « Honte », 18 décembre 2008, Fabrice Rousselot, p. 2.
15. « 29 799 », 13 janvier 2009, Didier Pourquery, p. 2.
16. « Idéologie », 25 février 2009, Didier Pourquery, p. 2.
17. « Symbole », 22 octobre 2009, Fabrice Rousselot, p. 3.
18. « Ardeur », 1^{er} décembre 2009, Laurent Joffrin, p. 2.
19. « Boomerang », 16 septembre 2010, François Sergent, p. 2.
20. « Ennemis », 28 septembre 2010, Laurent Joffrin, p. 3.
21. « Ciblage », 8 octobre 2010, François Sergent, p. 2.

Éducation civique

Événement

19 Mai 2006

Pierre Haski

A partir du 30 juin, la France va devenir un étrange pays : des milliers d'enfants vont devoir entrer dans la clandestinité. Ils vont se cacher pour ne pas être expulsés de France, pays où ils sont bien souvent nés, mais où leurs parents étrangers sans papiers n'ont pas le droit de résider. Dans un élan de bonté, le ministre de l'Intérieur les a autorisés à terminer l'année scolaire, mais sitôt les portes des écoles fermées la valse des expulsions reprendra. Les vacances pour les uns, la traque et la peur pour les autres. L'histoire pourrait s'arrêter là, rejoignant le cortège de cynisme et d'arbitraire sur lequel, bien souvent, la plupart des gens ferment les yeux. Mais dans toute la France, un véritable mouvement de solidarité est en train de s'organiser, parti des salles de classe, souvent suscité par les camarades de ces jeunes qui se sont généralement bien intégrés à leur milieu d'adoption. Certains parents français, militants politiques ou associatifs pour certains, simples citoyens pour d'autres, s'engagent à cacher ces enfants menacés, enfreignant consciemment la loi. Des milliers d'autres signent des pétitions dans les écoles. Tous estiment que ces enfants nés de parents étrangers et scolarisés en France n'ont pas à payer le prix de la politique d'immigration de l'heure, que la leçon d'"éducation civique" qui serait donnée à leurs propres enfants par le spectacle de l'expulsion de leurs camarades de classe serait purement et simplement détestable. Nicolas Sarkozy s'abrite derrière sa froide logique administrative, celle des chiffres des reconduites aux frontières à présenter demain aux électeurs, celle des charters qui doivent ramener chez elle toute la misère du monde. Mais, en s'attaquant aux enfants, ce mauvais calcul est en train de lui exploser à la figure : il existe, heureusement, des Français pour se souvenir d'un vieux slogan désuet, "France, terre d'asile"...

Bon sens

Événement

07 Juin 2006

Jean-Michel Thénard

Quand Ségolène Royal sécurise, Nicolas Sarkozy s'humanise. Il décerne un brevet de "candidat de droite acceptable" à la socialiste, accusée de virer de bord par ses amis du PS, et lui vire à gauche pour se refaire une image qui n'a cessé de se durcir depuis son retour au ministère de l'Intérieur. Le ministre s'amuse mais il n'y a rien de drôle. Surtout pas la situation faite aux rejetons de parents sans papiers, qui ne méritent pas d'être instrumentalisés. Imagine-t-on que, en France en 2006, des enseignants en sont réduits à cacher des enfants pour qu'ils échappent à la police ? On se pince mais on ne rêve pas. La décision de Nicolas Sarkozy ne relève pas de l'humanitaire mais du bon sens tout court. Elle est bien tardive car comment imaginer renvoyer dans un pays qu'ils ne connaissent pas des enfants nés en France, qui y ont grandi et y sont scolarisés ? Comme l'admet le ministre lui-même, "il serait très cruel" de les reconduire "de force". Et il a été cruel de les laisser de si longs mois dans la crainte d'une expulsion. Grâce à une forte mobilisation citoyenne, un début de raison commence à prévaloir. Il était temps. La fin de l'année scolaire augurait une flopée de rébellions locales contre lesquelles le président de l'UMP tente de se prémunir. Il n'est pas sûr que les mesures d'hier lui garantissent la tranquillité. Car qui peut croire que les critères annoncés pour définir les bénéficiaires tiennent la route ? La nécessité, par exemple, pour les enfants scolarisés de ne pas parler la langue du pays dont leurs parents sont originaires est particulièrement choquante. Faut-il renier la culture de ses ascendants pour avoir le droit d'être français un jour ?

Désobéissance

Événement

01 Juillet 2006

Antoine de Gaudemar

C'était il y a dix ans, pendant l'été 1996. Les forces de l'ordre défonçaient "avec humanité et coeur" les portes de l'église Saint-Bernard à Paris pour en expulser les centaines de sans-papiers qui y avaient trouvé asile. La France découvrait le sort de ces immigrés transformés en clandestins du jour au lendemain, du fait d'une loi plus répressive. Aujourd'hui, tandis que Sarkozy durcit encore une fois les conditions de séjour des étrangers, la traque aux sans-papiers reprend. C'est une chasse d'un type nouveau, une chasse aux enfants scolarisés de parents sans papiers, dont le jour d'ouverture a été fixé au premier jour des vacances. Mais le sort dramatique de ces gosses a ému le pays et généré depuis des semaines des actions de solidarité aux quatre coins de France, débordant les circuits militants habituels pour mobiliser des milliers de citoyens ordinaires, enseignants, parents d'élèves et élus locaux, dont l'ardeur reste intacte pour qu'il n'y ait aucune chaise vide à la rentrée des classes. Le succès inattendu de cette désobéissance civique vient d'un double sentiment d'injustice. D'abord, on s'attaque à des enfants, dans le sanctuaire même de l'école, et donc dans un creuset de l'intégration républicaine. Ensuite, cette répression ne vise pas des inconnus, mais des personnes toutes proches, qu'on voit tous les jours à la sortie des cours, des copains de ses propres enfants. Surpris, Nicolas Sarkozy a dû composer. Pas bon pour son image : lui qui tente d'habiller son discours répressif d'oripeaux humanitaires se retrouve pris en défaut d'humanité.

Colmater

12 juillet 2006

Gérard Dupuy

Aucun responsable gouvernemental n'a le pouvoir d'ouvrir la porte à l'immigration sans provoquer un charivari dont il ne sortirait pas indemne. Aucun non plus n'a celui de refouler ceux qui sont passés en douce par la fenêtre. La catégorie sociale des "ni régularisables ni expulsables" concerne désormais des millions (plus vraisemblablement des dizaines de millions) d'individus dans le monde. L'homme le plus puissant de ce monde, George Bush, n'a pas plus la solution de ce dilemme que n'importe lequel des ministres de l'Intérieur qui se sont succédé place Beauvau. Et donc que Sarkozy.

L'élan de générosité qui s'est développé de manière spontanée et forte autour des écoliers et collégiens menacés d'expulsion a démenti l'hostilité qu'on prête a priori aux Français contre les immigrés illégaux. Le sismographe sociétal de Sarkozy, qu'il laisse branché en permanence, a enregistré ce mouvement. D'où son geste d'apaisement. Mais le même sismographe lui communique aussi la mauvaise humeur de beaucoup de ses amis. D'où son coup de frein. Quand une porte ne peut être ni ouverte ni fermée, le portier a forcément l'air ridicule.

Or la mésaventure récente de Sarkozy n'est qu'un épisode d'un drame qui se joue en grand et par continents entiers. La réunion de Rabat a montré, malgré de bonnes paroles, l'incompréhension pratiquement indépassable entre les pays du Nord, soucieux de se colmater quitte à payer un peu, et ceux du Sud, pour qui l'émigration reste une chance. A supposer que le développement soit une réponse, il ne peut agir qu'à long terme. Alors que les drames des migrants se vivent au présent. Comme c'est au présent que doit s'exprimer l'humanité que réclame leur traitement.

Schizophrénie

25 juillet 2006

Gérard Dupuy

La chaîne de solidarité qui s'est développée autour des écoliers et collégiens menacés d'expulsion a porté ses fruits. Sarkozy a dû en tenir compte mais il le fait en coupant la poire en deux. Il en régularise suffisamment pour montrer qu'il n'a pas un cœur de pierre et suffisamment peu pour espérer désamorcer les critiques de l'extrême droite. L'habileté lui réussira peut-être aussi dans cette occasion. Mais cela sera acquis aux dépens de ceux qui seront rejetés, inutilement dans la zone de non-droit où ils vivent. Selon les calculs de Sarkozy, un tiers des postulants seulement sera agréé. Malgré la liste de critères "républicains" adressés aux commissions préfectorales ad hoc, les deux autres tiers pourront s'estimer victimes d'arbitraire : ils se sentiront simplement hors quota.

Et ils continueront leur existence paradoxale d'hommes et de femmes invisibles au milieu de tous, physiquement présents et administrativement inexistantes - des âmes mortes à l'envers. Car, bien sûr, sur la quinzaine de milliers de refus que prévoit déjà Sarkozy, bien peu seront suivis de reconduites à la frontière. Quelques dizaines de malchanceux solderont l'équilibrisme droite-gauche du ministre. Les autres indésirables, l'immense majorité, verront se perpétuer leur précarité au nom de la loi : ni régularisés, ni expulsés, seulement relégués. Drôle de jeunesse pour les mômes.

La gauche au pouvoir n'a pas été, par rapport à l'immigration clandestine, toujours exempte de la schizophrénie dont témoigne Sarkozy. Elle a su se montrer à l'occasion plus généreuse. Sarkozy le lui reproche assez, lui qui sait être humain à 33 % et implacable pour le reste. Le genre d'arithmétique qu'un enfant apprend plus vite que les tables de multiplication

Arbitraire

12 août 2006

Gérard Dupuy

A la veille du pont le plus alangui de l'été, quand la majorité de la population prend à cœur son devoir de lézarder, quelques milliers de mères et de pères ont la gorge serrée, comme leurs enfants. Ces "sans-papiers" ont fourni le gros tas de paperasses qui justifie, croient-ils, la régularisation de leur séjour en France au titre de la circulaire Sarkozy. Il leur reste à attendre le verdict. Oui, ils deviennent des parents d'élèves presque comme les autres, avec la banalité et les difficultés d'une vie de migrants récents en voie d'intégration. Non, ils restent des indésirables, un pied dans le bateau et l'autre dans le vide, promis à une expulsion qui arrivera pour quelques malchanceux mais qui fera la hantise de tous. Sarkozy a donné à l'avance le résultat de l'examen: un quart d'élus, trois quarts de blackboulés. Les préfets feront leur chiffre quel que soit le contenu des dossiers. Cette application anticipée de la méthode des quotas chère au ministre de l'Intérieur consacre l'arbitraire.

Le fort courant de mobilisation qui s'est exprimé en fin d'année scolaire en faveur des élèves menacés d'expulsion aura donc seulement réussi à entrouvrir la porte avant qu'elle ne se referme. Jusqu'à l'été prochain, quand les mêmes ou presque, avec les mêmes enfants simplement plus vieux d'un an, verront venir les vacances et la possibilité de reconduite à la frontière qui va avec (pour autant qu'on n'expulse pas pendant l'année scolaire). D'ici là, un nouveau président de la République aura été élu et l'Assemblée renouvelée. La régularisation des élèves sans papiers et de leurs parents pourrait être un thème de la campagne. Sarkozy a fait un geste pour arrondir son image mais redoute les accusations de laxisme que lui lancent les villiéristes et lepéniciens. La gauche a fait des promesses, tout en évitant de paraître trop s'engager dans la voie d'une régularisation automatique des parents par le biais de leurs enfants. La gêne est commune, la direction différente.

Ouverture

Événement

06 Mars 2007

Laurent Joffrin

Voilà un utile remake. A la tête du mouvement des sans-papiers de Saint-Bernard il y a dix ans, les cinéastes français ont repris le sentier de la mobilisation. Au début de l'été dernier, un vaste mouvement de solidarité s'était déclenché en faveur des familles sans papiers dont les enfants étaient scolarisés, souvent depuis longtemps, dans les écoles françaises. Le ministre de l'Intérieur, tout occupé d'atteindre les objectifs d'expulsions qu'il s'est fixé, avait dépêché la maréchaussée jusque dans les classes pour traquer les enfants contrevenants. Soutenu, entre autres, par Libération, le mouvement dépassait le cercle habituel des militants associatifs pour englober des familles qu'animait un simple sentiment de voisinage et de solidarité. Embarrassé, Nicolas Sarkozy avait alors pondu une circulaire mal ficelée qui laissait planer sur tous ces gens le risque de l'arbitraire. Un effort a été fait et nombre de familles ont été régularisées. Mais d'autres, répondant pourtant aux mêmes critères, ont vu leur dossier rejeté.

Certes, il faut bien fixer une limite à l'entrée sur le territoire : tous les candidats, Besancenot mis à part, le reconnaissent. Mais le ministre de l'Intérieur admettra facilement que l'expulsion d'enfants ou de familles installées depuis plusieurs années sur le territoire n'est pas digne de la "démocratie irréprochable" qu'il appelle de ses vœux. Et, s'il voulait faire preuve de l'ouverture dont il se réclame, par exemple dans son discours d'entrée en campagne Hugo, Jaurès, etc. , il donnerait des consignes libérales à ses préfets. Le bon sens comme l'humanité le commandent.

Engrenage

Événement

11 Août 2007

Laurent Joffrin

Les objectifs chiffrés ont parfois du bon pour gérer les organisations. Mais quand il s'agit de la vie des hommes, ils ont quelque chose d'inhumain.

Tel est le cruel engrenage enclenché il y a quelques années par Nicolas Sarkozy et la majorité présidentielle. Pour répondre à la partie la plus intolérante de leur électorat, ils ont décidé de doubler de manière volontariste le nombre des reconduites à la frontière. De quelque 12 000 par an, rythme moyen adopté sous le gouvernement Jospin, ils veulent arriver à environ 25 000 reconduites. Cette pression imposée aux préfets et à la police ne pouvait pas rester sans effet. L'année dernière, les uniformes bleus se sont multipliés à la sortie des écoles et parfois dans les classes, suscitant la création de ce réseau civique, RESF, qui déborda largement le cercle habituel des organisations de défense des sans-papiers. Devant cette résistance, un nombre limité de régularisations fut accordé. Cet été, il faut bien le craindre, est celui de la revanche.

Dans nombre de villes, on va maintenant directement au domicile des familles, avec toute la dureté symbolique que représente une telle intrusion. Disons-le tout net : même si elle est le fait d'hommes et de femmes qui ne peuvent pas être soupçonnés de racisme, cette pratique ne fait pas honneur à la démocratie française.

Il ne s'agit pas de déclarer tout de go que les frontières ont disparu. Il s'agit de faire droit à des demandes émanant de familles honorables, installées en France depuis de longues années. La peur n'est pas une méthode de gouvernement. Voué en principe à l'ouverture, le gouvernement devrait le comprendre.

Silence...

Événement

6 Novembre 2007

Didier Pourquery

Et pendant ce temps-là. Pendant que les caméras suivent les pérégrinations de Nicolas Sarkozy au Tchad. Pendant que la France s'interroge sur les bons sentiments de l'Arche de Zoé qui mènent à de sordides pratiques. Pendant que l'on s'émeut sur le sort des 103 petits Tchadiens d'Abéché. Pendant ce temps-là, en France, à deux pas de chez nous, il y a des enfants que la France isole et veut renvoyer. Des bébés qui passent par la case centre de rétention. En France. Le pays qui donne volontiers des leçons de droits de l'homme à la terre entière, qui milite pour le droit d'ingérence humanitaire, qui aime tant condamner les conditions de détention dans tel ou tel pays.

Mais on ne peut accueillir toute la misère du monde! entend-on à droite comme à gauche. Et d'ajouter, comme certains ministres d'ouverture, que le gouvernement doit appliquer la politique sur laquelle le Président a été élu. Qui passe par des expulsions programmées.

Il faut donc faire du chiffre : 25 000, objectif de l'année pour Brice Hortefeux, ce n'est pas si facile à atteindre on dirait. Il y met pourtant du sien, notre ministre de l'Identité nationale. Mais ça résiste. Des empêcheurs d'expulser en rond, y compris des juges, lui mettent des bâtons dans les roues, invoquant ces fameux droits de l'homme dont on s'aperçoit tous les jours qu'ils ne font pas forcément bon ménage avec les concepts d'identité nationale et d'immigration "maîtrisée". L'action des militants associatifs, LDH Cimade, RESF et autres, est aujourd'hui essentielle. Sinon qui saurait ce qui se passe et dirait qu'il est honteux de traiter ainsi des enfants de sans-papiers ?

Répressif

Événement

6 Juin 2008

Fabrice rousselot

En 2000, l'ONU avait publié un rapport éclairant sur l'immigration en Europe. Le document précisait que le continent aurait besoin d'accueillir 159 millions d'immigrés d'ici à 2025 pour contrer la baisse de sa natalité et garantir son activité économique. A l'évidence, les pays qui ont trouvé hier un accord sur l'expulsion des sans-papiers n'ont guère pris en compte ces considérations. Après des mois de travail, l'Europe a préféré se contenter d'une gestion politico-policrière de la question migratoire, donnant des gages à une opinion publique de moins en moins patiente avec les clandestins. La solution ne se trouve pourtant pas dans un texte qui stigmatise les sans-papiers et les assimile à des délinquants que l'on peut détenir pendant dix-huit mois et interdire de retour durant cinq ans. Au-delà des intérêts nationaux - qui se traduisent par des dérapages en Italie -, l'Union européenne (UE) a besoin d'une politique globale sur l'immigration.

Qui fasse sauter les tabous et prenne en compte les aspects socio-économiques des pays d'accueil, mais aussi la question centrale de l'aide au développement des pays d'origine. Le "cadenassage" des frontières n'a jamais contribué à repousser les illégaux. La France, elle-même prise dans ses contradictions entre immigration économique et contrôle permanent des sans-papiers, devrait montrer la voie pour élargir le débat, à l'heure où elle prend la présidence de l'UE. Plutôt que de promouvoir, par la voix du ministre de l'Immigration, Brice Hortefeux, un "pacte européen" qui fait, une nouvelle fois, la part belle au répressif.

Iniquité

Événement

24 Juin 2008

Laurent Joffrin

La politique des reconduites à la frontière a enregistré un résultat en hausse de 80 %. Mais son principal symbole, le centre de rétention de Vincennes, a brûlé à 100 %.

Entre ces deux chiffres, y a-t-il une relation de cause à effet ? C'est toute la question. Dans le détail des faits, nul ne peut se prononcer aujourd'hui de manière définitive. Un homme est mort, apparemment de causes naturelles. La colère s'est répandue dans le bâtiment, certains de ceux qui y étaient enfermés ont mis le feu à leur matelas, puis tout a brûlé. Enchaînement fatal...

Mais comment s'abstraire du contexte ? La politique du chiffre revendiquée par le gouvernement peut-elle produire autre chose qu'une aggravation des tensions ? On parle de "retenus" à propos des sans-papiers regroupés dans ces centres. Mais cette litote, on le sait bien, désigne en fait une forme d'emprisonnement, qui frappe la plupart du temps des hommes et des femmes honorables dont le seul tort est de vouloir travailler et vivre en paix.

On ne peut pas ouvrir totalement les frontières ? Certes. Mais en fixant des objectifs en hausse brutale à la police et à l'administration, on désigne comme cible des familles entières installées depuis longtemps sur le territoire français et on multiplie les occasions de drame et d'iniquité. L'UMP, de manière inadmissible, met en cause le rôle des associations de défense des sans-papiers, qui dispensent dans ces conflits un peu d'humanité. Alors que les gouvernants qu'elle soutient, avant et après cet incendie, ne cessent d'accumuler les combustibles.

Nuire

Événement

4 Octobre 2008

Fabrice rousselot

En bon libéral, Brice Hortefeux aime voir de la concurrence partout, même en matière de droits de l'homme. C'est en arguant de son "hostilité au monopole" que le ministre de l'Immigration a justifié cet été sa réforme des centres de rétention et son intention de lancer des appels d'offres pour les inspecter. Drôle d'argument quand on sait qu'il dissimule une tout autre volonté politique : celle de nuire à la mission de la Cimade, seule association jusque-là autorisée à se rendre dans ces centres et à défendre ceux qui s'y entassent. En imposant une clause de confidentialité aux personnes morales qui iraient s'enquérir de la situation des étrangers retenus et en réduisant leur champ d'intervention, le gouvernement veut surtout éviter les critiques publiques. Et les dénonciations des conditions d'enfermement des sans-papiers. Dans le contexte de la politique du chiffre prônée par Hortefeux en matière d'immigration, on imagine les dérapages que cela peut engendrer.

Aujourd'hui, les centres de rétention sont parmi les établissements les plus fermés de France, comme en témoigne le reportage - incognito - de notre dessinateur. Pour la bonne santé de la démocratie, il serait bon d'y garantir le travail de témoignage réalisé par des associations comme la Cimade plutôt que d'essayer de les torpiller sous des prétextes fallacieux.

Déshonneur

Événement

30 Octobre 2008

Laurent Joffrin

Voilà un homme qui a une étrange conception de l'honneur. Jean Tiberi, maire du Ve arrondissement, déjà très contesté pour ses pratiques électorales, vient de se faire l'apôtre de la délation d'État. On osait espérer que le signalement à la police d'une mère de famille sans papiers voulant inscrire son enfant à l'école était un dérapage circonscrit. La scolarisation des enfants, faut-il le rappeler, ne dépend pas, aux termes de la loi, de la situation de séjour de leur famille. Elle est considérée comme un droit imprescriptible, le statut légal des parents serait-il irrégulier. Et voilà que Jean Tiberi, interrogé sur le geste de son administration, la justifie au nom de l'article 40 du code de procédure pénale. Cet article commande aux fonctionnaires de dénoncer au procureur de la République les faits délictueux dont ils ont connaissance. Mais il s'agit de la lettre du texte. Dans son esprit, il s'agit évidemment de délits manifestes et graves.

Si désormais l'infraction au séjour était rangée dans cette catégorie et si - ce que Jean Tiberi préconise implicitement - tout contact d'un sans-papiers avec l'administration peut déboucher sur sa dénonciation et son expulsion, une population entière se verra privée de ses maigres droits, ou des droits de ses enfants, qui deviendront les boucs émissaires de la politique d'immigration du gouvernement. Est-il honorable de s'attaquer ainsi aux femmes et aux enfants, au nom d'une politique elle-même très critiquable ? Voilà une question à laquelle les pouvoirs publics doivent apporter une réponse rapide, sauf à chasser de l'école des dizaines de milliers d'enfants.

Honte

Événement

18 Décembre 2008

Fabrice Rousselot

Il faut regarder la vidéo que nous diffusons sur le site de liberation.fr et les clichés que nous publions aujourd'hui dans nos pages. Fixer ses yeux dans ceux des enfants hébétés et apeurés, entassés avec leurs mères derrière une porte de fer. Couchés à même le sol sur de sales paillasses élimées. Il faut regarder et se répéter encore et encore que nous sommes bien en France, à Mayotte, dans un centre de rétention administrative de la République. Le document que nous nous sommes procuré fait tout simplement honte, honte d'appartenir à ce pays qui, derrière sa bannière d'égalité et de fraternité, déshumanise les plus faibles. Tous les ans, le commissaire européen des Droits de l'homme dénonce les conditions inacceptables des étrangers sans papiers en France. Le gouvernement y a répondu par une politique du chiffre. Avec un objectif annuel à atteindre pour les reconduites à la frontière et comme principale conséquence la multiplication d'interpellations contestables.

Plus retors encore, le ministre de l'Immigration, Brice Hortefeux, a décidé de disputer le droit à la Cimade de faire son travail nécessaire de témoignage dans les centres de rétention.

A voir notre vidéo, on comprend mieux pourquoi. Avec la désagréable impression que l'éloignement de la métropole permet encore un peu plus tous les dérapages. Un contrôleur général des lieux de privation de liberté vient d'être nommé. Il se doit de se rendre au plus vite à Mayotte et de remettre dans l'urgence son rapport sur la réalité des centres de rétention français.

29 799

Événement

13 Janvier 2009

Didier Pourquery

Brice Hortefeux s'apprête à quitter son ministère : l'occasion de faire le triste bilan de son action... Qui aurait cru, voici deux ans, que nous vivrions un jour dans un pays qui tient une comptabilité scrupuleuse des expulsés ? Un pays - celui des droits de l'homme, selon le cliché encore en vigueur - qui a établi des quotas de "retenus" et "d'éloignés" et où le ministre chargé de ces sordides calculs constate en fin d'année qu'il a un peu dépassé son "objectif". Son patron lui avait demandé d'éloigner 26 000 immigrés, la police annonce 29 799 reconduites à la frontière (contre 23 200 en 2007). Voilà un ministre performant comme les aime Nicolas Sarkozy ! Et tant pis si dans le lot, depuis vingt mois, nous avons vu des bébés en garde à vue, des enfants en rétention, des familles brisées... et des fonctionnaires de préfectures ou d'autres organismes publics servir de supplétifs aux policiers chargés des expulsions.

La France que nous voyons aujourd'hui n'est plus tout à fait, sur ce plan-là, celle que nous aimons. Elle est devenue un pays où les centres de rétention nous font honte et où les drames familiaux chez les immigrés sans papiers, à côté de chez nous, nous choquent jour après jour.

La seule bonne nouvelle face à ce malaise est la mobilisation des citoyens dans les écoles et les quartiers pour s'opposer à cette politique. Cimade, RESF, LDH et autres associations et réseaux portent haut la bannière des droits de l'homme. Ils ont même réussi à réveiller le PS, décidé à se battre sur le front des libertés individuelles.

Le successeur de Brice Hortefeux - surtout s'il s'agit d'Eric Besson - aura peut-être la partie moins facile.

Idéologie

Événement

25 Février 2009

Didier Pourquery

Quand les historiens observeront la première année du quinquennat de Nicolas Sarkozy, ils étudieront d'abord sa politique d'immigration. Elle constitue - et c'est un des apports essentiels du livre magistral que nous présentons aujourd'hui - la ligne de force du sarkozysme appliqué.

Une "rupture" certes, mais dont les effets sont loin d'être positifs, - comme le montre l'ouvrage - pour l'économie, la démographie, l'intégration ou le développement du Sud.

Pour qui a suivi le parcours de l'actuel président, ce n'est pas une surprise. Il faut relire ses discours depuis sa présentation du projet de loi de 2003 sur l'immigration. En juin 2005, lors de la convention de l'UMP sur le sujet, son propos est clair : "Je veux passer d'une immigration subie à une immigration choisie... Il faut d'abord retrouver la maîtrise quantitative des flux." Tout y est. Sous l'impulsion du ministre puis du Président, il y eut trois lois. Depuis son élection il y eut la mise en œuvre de cette politique, sans états d'âme, par le fidèle Brice Hortefeux... Du chiffre, des quotas, des expulsions brutales, des familles déchirées et la mobilisation de la machine administrative française, préfectures en tête, dans ce processus. Seules la justice et l'Éducation nationale résistèrent à cet enrôlement au service de cette idéologie en marche. Grâce notamment à la mobilisation citoyenne. Finalement, les militants associatifs de RESF sont le seul contre-pouvoir qui s'est dressé face au ministère Hortefeux. Fragile, souple, mais déterminé et créatif, ce mouvement original intéressera lui aussi les historiens.

Symbole

Événement

22 Octobre 2009

Fabrice Rousselot

Personne n'a oublié les charters de Charles Pasqua. Ceux d'Eric Besson sont peut-être moins spectaculaires - organisés en catimini au milieu de la nuit alors que le ministre de l'Immigration avait pourtant démenti cette opération -, mais ils provoquent la même indignation. Comment peut-on justifier du renvoi forcé de trois Afghans dans un pays en guerre ? Eric Besson, sûr de lui, assure qu'ils ne sont pas en danger. On aurait presque envie de lui conseiller d'aller faire un tour avec les troupes françaises sur place pour vérifier... Que comprendre à ce vol qui prend valeur de symbole si ce n'est qu'il traduit la ligne dure du gouvernement de Nicolas Sarkozy en matière d'immigration ? Eric Besson et le locataire de l'Elysée envoient un message clair : pour contenir l'afflux des migrants en Europe, le charter est à nouveau une arme légitime. Tant pis si l'on bafoue au passage les principes républicains de terre d'accueil qui sont les nôtres.

Certes, personne ne suggère d'ouvrir les frontières à tous les flux migratoires, mais une politique européenne concertée de régulation permettrait au moins d'éviter l'inhumanité des charters. Et assurerait de lutter plus efficacement contre les filières de passeurs qui sont si chères à Éric Besson. Des trois Afghans qui sont arrivés à Kaboul, on ne sait pas grand-chose. Si ce n'est que leurs demandes d'asile ont été déboutées. Qui peut dire aujourd'hui qu'ils ne seront pas bientôt suivis par des dizaines de leurs compatriotes, contraints eux aussi de retrouver la menace talibane qu'ils avaient fuie ?

Ardeur

Événement

1^{er} Décembre 2009

Laurent Joffrin

Elle est dure, la condition du transfuge. Vilipendé par ceux qu'il a lâchés, il sera toujours suspecté par ceux qu'il a rejoints. Car chacun se dit : il pourrait recommencer. En changeant de camp en pleine bataille, Eric Besson a souillé sa carrière d'une marque indélébile. Il restera celui qui, par calcul d'ambition, désignait une semaine Nicolas Sarkozy comme une graine de fasciste, pour en faire le parangon des républicains la semaine suivante. Sur les vestes réversibles, on voit toujours les coutures. Pour effacer ce péché originel, l'homme ne manque ni d'énergie ni d'intelligence. Au fond, il trahit avec panache. C'est ainsi qu'il met une excellente acuité tactique au service d'une exécutable politique d'immigration, fondée sur l'obsession du chiffre et le louche souci de défendre une identité nationale qui serait bien fragile si l'immigration à elle seule pouvait l'altérer.

Au lieu d'apporter à la droite une sensibilité différente, il déploie l'ardeur du converti jusqu'à devenir une pièce essentielle du dispositif électoral de l'UMP. Clone adoptif du Président, avec cet avantage qu'il a été formé par le PS, il borde le territoire côté FN, tout en connaissant la frontière. Il renvoie des réfugiés afghans dans un pays en guerre mais entérine les tests ADN de fâcheuse connotation. Il agite une menace imaginaire sur l'identité nationale mais se méfie du débat sur les minarets et plaide pour la tolérance envers l'islam. Il sait jusqu'où aller trop loin. Dans l'immédiat son ascension est assurée. Mais il ne pourra jamais oublier de quel prix il l'a payée.

Boomerang

16 septembre 2010

François Sergent

Sarkozy, Besson et Hortefeux ne peuvent être les seuls à avoir raison. Le pape, l'ONU, le Parlement européen, la Commission européenne, Washington et même le menaçant Luxembourg ont tous condamné la politique de la France envers les Roms. Seuls Berlusconi et son alliée la très xénophobe Ligue du Nord ont apporté leur soutien au chef de l'Etat. Sarkozy est devenu en l'espace d'un été le Président qui rétrécit et qui contrevient à tous les principes éthiques et juridiques de l'Europe. Sans compter une opposition en France qui ne se limite pas à Saint-Germain-des-Prés, n'en déplaise à Brice Hortefeux, ministre condamné déjà pour racisme. L'offensive sécuritaire du chef de l'Etat qui croyait avoir retrouvé sa martingale gagnante se retourne contre lui comme un boomerang. A cela s'ajoutent l'incompétence et l'arrogance du secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, qui a réussi à envenimer une situation déjà périlleuse pour la France. Bien sûr, l'allusion à la guerre de Viviane Reding est infondée et mal venue. La garde rapprochée du Président a eu beau jeu d'exploiter cet impair.

Il reste qu'à Bruxelles, Sarkozy devra répondre sur le fond aux accusations très précises de la commissaire européenne sur sa politique discriminatoire envers les Roms et les étrangers. En mal de popularité, il espère rebondir et plastronner sur la scène internationale. Mais, quand on veut donner des leçons au reste du monde, il faut être irréprochable.

Ennemis

Événement

28 Septembre 2010

Laurent Joffrin

Nul ou presque ne plaide pour l'ouverture totale des frontières ni même pour la régularisation massive et permanente des travailleurs sans papiers. Certes, quelques associations demandent la reconnaissance d'un droit universel à l'installation. Mais c'est une position quelque peu irénique, même si elle a le mérite de rappeler qu'un immigré demande surtout à pouvoir travailler, c'est-à-dire à contribuer, quoi qu'on dise, à la prospérité générale. Chacun peut comprendre que le pays le plus ouvert du monde doit mettre en rapport l'arrivée de nouveaux travailleurs avec ses capacités d'accueil, sociales, urbaines et économiques.

Mais telle n'est point l'argumentation gouvernementale. Pour justifier la réduction constante des droits des immigrés en France - et maintenant celle des Français naturalisés, nouvelle discrimination - le gouvernement se fonde sur la méfiance, la peur d'une mythique invasion et la défense obsessionnelle d'une identité nationale qui n'est en rien mise en cause. Il désigne implicitement les étrangers comme une menace, sinon comme des ennemis, alors que la plupart d'entre eux sont des oubliés et des humiliés, qui ne commettent d'autre crime que d'accepter des emplois pénibles pour échapper à la misère de leur pays d'origine. Au vrai, ce nouveau dispositif a surtout une fonction politique, destinée à montrer à la droite de la droite que le sarkozysme, sur ce point-là en tout cas, n'est pas un humanisme. Quitte à faire de l'étranger un bouc émissaire.

Ciblage

8 octobre 2010

François Sergent

Le pouvoir a lancé cet été des attaques contre les Roms et les gens du voyage nommément dénoncés par le Président. Depuis, la France a été condamnée par le Pape, l'ONU, l'UE et le Parlement européen. Dans ce contexte de discrimination et de ciblage des minorités, la lumière sur le fichier ethnique découvert par des associations doit être faite au plus vite. Il est crucial de savoir qui l'a créé au sein de la gendarmerie et sous quelle autorité militaire ou politique quelles communautés françaises ou étrangères étaient visées, et à quelles fins. Le ministère de l'Intérieur se défait pour l'heure en expliquant tout ignorer du fichier, reconnaissant néanmoins qu'il a été utilisé à compter de 1992. Les ministres de gauche qui avaient alors autorité sur la gendarmerie doivent eux aussi dire ce qu'ils savaient de ces pratiques. Brice Hortefeux, le même ministre qui a diligenté une circulaire ciblant les Roms, ajoute que la gendarmerie n'est rattachée que depuis 2009 à son ministère. La défense est faible et on aurait pu espérer au minimum une condamnation de principe de ces pratiques. La plainte déposée par les associations décrit un système odieux de recherche généalogique par familles tsiganes de présumés délinquants. Comme si on naissait criminel. Ce fichier *Mens* souligne les dangers du tout fichage et du tout flicage menés au nom du tout sécuritaire. Preuve que le cadre juridique et légal qui doit interdire ces dérives reste insuffisant.

LISTE DES ÉDITORIAUX DE L'*HUMANITÉ*

1. « Indignité », Jean-Emmanuel Decoin, 22 avril 2006, p. 3
2. « Frères humains ! », Jean-Emmanuel Decoin, 26 mai 2006, p. 3
3. « Enfants de la patrie », Michel Guilloux, 1^{er} juillet 2006, p. 3
4. « Un élan de fraternité », Jean-Paul Piérot, 6 juillet 2006, p. 3
5. « Le sceau de l'inhumanité », Jean-Paul Piérot, 26 juillet 2006, p. 3
6. « Les droits bafoués des enfants de France », Émilie Rive, 20 novembre 2006, p. 2
7. « Pour la famille Raba », Michel Guilloux, 8 décembre 2006, p. 3
8. « Le stakhanoviste de l'expulsion », Jean-Paul Piérot, 12 décembre 2006, p. 3
9. « Le pire et le meilleur », Patrick Appel-Muller, 13 mars 2007, p. 3
10. « La cote d'alerte », Pierre Laurent, 24 mars 2007, p. 3
11. « La guerre ? », Pierre Laurent, 10 octobre 2007, p. 3
12. « L'étranger », Jean-Paul Piérot, 3 janvier 2008, p. 3
13. « Des chiffres et des êtres », Michel Guilloux, 25 février 2008, p. 3
14. « Unissez-vous », Jean-Paul Piérot, 16 avril 2008, p. 3
15. « Régularisons ! », Dany Stive, 13 août 2008, p. 3
16. « Chiffre », Michel Guilloux, 10 mars 2009, p. 3
17. « Un acharnement hystérique », Dany Stive, 10 avril 2010, p. 2
18. « Bercy beaucoup », Maurice Ulrich, 18 septembre 2010, p. 2

Indignité

Événement,

samedi 22 avril 2006, p. 3

Par Jean-Emmanuel Ducoin

Le traitement réservé aux plus faibles en dit parfois plus sur l'état d'une démocratie que certains longs discours. Les événements des derniers jours au centre de rétention de Vincennes, par exemple, devraient inquiéter au plus haut point les bonnes consciences d'un pays médiatiquement accaparé par les combats de chefs pré-2007. Or, peu s'indignent.

La grève de la faim entamée par des dizaines d'étrangers en « situation irrégulière », dans l'un des centres les plus infâmes qu'on puisse imaginer, est pourtant une alerte supplémentaire qui révèle l'ampleur de l'inhumanité du gouvernement actuel. Selon une responsable de la CIMADE, le service oecuménique d'entraide, les grévistes de la faim entendent protester contre « leurs conditions de détention, les lois sur l'immigration et l'absence de regard de l'administration sur leur sort ». Faut-il donc rappeler, encore, que la détresse humaine infligée aux sans-papiers vivant sur notre sol est un affront aux principes fondamentaux d'une République comme la nôtre ?

Mais comment s'étonner ? La circulaire du 21 février sur les conditions d'interpellation des étrangers, adressée aux préfets et aux procureurs par Nicolas Sarkozy et Pascal Clément, est un véritable « manuel » pour mener la traque des sans-papiers. Elle fait non seulement appel aux bas instincts d'une France aux résurgences pétainistes, mais elle organise des pièges tendus aux étrangers au moyen de convocations-types dont les modèles sont reproduits dans la fameuse circulaire. Depuis des semaines, les témoignages de citoyens révoltés se multiplient. On ne compte plus le nombre d'interpellations, jusqu'aux guichets préfectoraux, en contradiction avec tous les principes républicains de loyauté qui doivent guider les pratiques policières. Les méthodes « sarkozystes » sont passées par là... Membres du collectif Unis contre l'immigration jetable, le Syndicat de la magistrature, la Ligue des droits de l'homme, le GISTI et la CIMADE ont d'ailleurs annoncé, ce mercredi, le dépôt d'une requête devant le Conseil d'État pour faire annuler ladite circulaire, jugée « illégale ». La constatation est la même, partout sur le territoire : la répression contre les sans-papiers redouble à quelques jours du passage au Parlement de la loi dite CESEDA, prévu début mai. Une loi qui inquiète bien au-delà des cadres traditionnels. Les Églises chrétiennes de France, auxquelles Nicolas Sarkozy vient d'écrire pour désamorcer la polémique, continuent de dire leur opposition en des termes parfois virulents. Mgr Olivier de Berranger, évêque de Saint-Denis, affirme sans détours : « Il y a là un procédé électoraliste, cette loi allant dans le sens majoritaire de l'opinion. » Quant à Jean-Arnold de Clermond, président de la Fédération protestante de France, il ajoute : « Que fait-on pour positiver l'immigration ? Une fois de plus, il s'agit d'une loi qui cherche, en période sensible, à la veille des élections, à rassurer l'extrême droite... »

Car la loi Sarkozy est une insulte à la France des Lumières. Sa philosophie, celle de « l'immigration choisie », laisse planer bien des fantômes xénophobes et ultra-répressifs. Qu'on ne s'y trompe pas. Il ne s'agit pas seulement de **courir après Le Pen** en faisant de « l'autre » une menace, donc un ennemi potentiel qu'il convient, au mieux, de canaliser. Non, il s'agit aussi d'un projet politique et économique qui consiste à sélectionner les migrants. Les plus qualifiés seront les bienvenus, pour leur... utilité. Quarante ans après les immigrations d'ouvriers d'Europe et d'anciennes colonies au profit des industries, les entreprises pourront ainsi exploiter les qualifications et les compétences afin de répondre à leurs seuls besoins. Les autres, tous les autres, quels qu'ils soient et quelles que soient leurs raisons, se verront fermer les frontières et resteront condamnés à la clandestinité, renforcée par le durcissement des conditions de regroupement familial. Leur seul avenir en France ? La police de Sarkozy...

Frères humains !

Événement

Vendredi 26 mai 2006, p. 3

Par Jean-Emmanuel Ducoin (rédacteur en chef)

Face à l'injustice et l'inhumanité, faut-il savoir désobéir ? Certains Français découvrent que l'engagement civique emprunte parfois des routes inattendues. Beaucoup n'étaient pas prédisposés ni préparés à vivre semblable expérience. Mais parce qu'ils connaissent dans leur entourage proche des enfants de sans-papiers dont un parent est menacé d'expulsion, parce que leurs gamins sont des compagnons de scolarité de bambins pas moins citoyens de France qu'eux, ils ont décidé de s'organiser et d'entrer en résistance. Mêlant le geste symbolique à l'acte concret, beaucoup sont devenus parrains et marraines de sans-papiers. D'autres, fiers de la légitimité de leur combat, appellent même à la « désobéissance civile » pour honorer une « certaine idée de la République » et des droits de l'homme.

Partout en France, souvent anonymement comme aux pires heures, des êtres humains aident d'autres êtres humains en défiant les décisions préfectorales sommaires, en contestant l'autoritarisme du ministre de l'Intérieur. On le sait, la dernière loi Sarkozy sur l'immigration bafoue non seulement les droits fondamentaux des étrangers mais s'inspire ouvertement d'idées xénophobes qui nous font penser, hélas, que la vieille France réac, loin d'être sur le recul, tente régulièrement de prendre sa revanche. Nicolas Sarkozy, dont le récent voyage en Afrique fut marqué par des manifestations, revendique sa « relecture » d'une société française dont le modèle craque de toutes parts, et pour cause ! Le calcul du patron de l'UMP est simple : le « cycle » des sondages lui donnant raison, le retour à l'ivresse de la nation repliée et conservatrice est plus que jamais d'actualité. D'ailleurs, pense-t-il, le 21 avril 2002 a accrédité sa philosophie droitière. **N'affirme-t-il pas : « Si le FN a progressé, c'est que nous n'avons pas fait à droite notre boulot... »** en refusant de parler d'un certain nombre de sujets dont Le Pen s'est emparé, nous avons désespéré une partie de notre électorat... » ? C'est signé. Depuis, le petit boss de Neuilly n'a qu'une obsession : suivre à sa manière le sillon tracé par Le Pen, à la fois pour récupérer les électeurs frontistes en 2007 et, dans le même mouvement, installer la précarisation générale de la société au service du néolibéralisme (celle dont rêve le MEDEF) tout en jouant sur la peur et l'étranger bouc émissaire.

Des jeunes qu'on voulait transformer en Kleenex aux immigrés jetables, la dérive de nos gouvernants pourrait prendre un relief pré-totalitaire si le peuple n'en contestait la logique même, comme ce fut le cas avec le CPE. Or, la loi Sarkozy est une trace supplémentaire de l'indignité de la France UMP, étriquée et faiblissante. Loin de s'attaquer à l'immigration illégale, la réforme ajoute, en effet, l'injustice au désordre. Ne l'oublions jamais : les périodes où la société française a fait porter aux étrangers le poids de ses problèmes correspondent aux pages les plus sombres de notre histoire. L'idée qu'on puisse « choisir » les immigrés est une double spoliation, intellectuelle et concrète, car favoriser l'arrivée de travailleurs qualifiés pour les besoins du patronat aboutira à saigner les pays concernés, sans jamais régler la question de l'immigration. L'Espagne et l'Italie, dont le nouveau gouvernement vient d'annoncer de nouvelles régularisations, ont, elles, montré le chemin en réussissant à intégrer économiquement et socialement plus d'un million d'étrangers depuis l'an 2000.

Alors ? La protestation ne s'arrêtera plus ! Des Églises aux associations, des élus courageux aux anonymes agissants, un mouvement éthique se solidifie. Tous ces gens, qui savent ce que signifie le sens des responsabilités devant la détresse humaine, refusent le sacrifice du vivre-ensemble. N'en déplaise à Sarkozy : tenter de nous faire croire que les frustrations exprimées par les enfants de parents immigrés sont la conséquence d'une immigration mal maîtrisée et non des discriminations dont ils font l'objet est plus qu'un mensonge. C'est renier l'idée que nous nous faisons de la République. Les sans-papiers sont nos frères. Donnons-leur notre protection !

Enfants de la patrie

Événement

Samedi 1 juillet 2006, p. 3

Par Michel Guilloux

La République est une et indivisible. Ses valeurs ne le sont pas moins. Qui peut le plus peut le moins, c'est au nom de la République, que, réunis pour la même mauvaise cause, messieurs Villepin et Sarkozy ont invoqué l'ouverture de la chasse aux enfants de sans-papiers et à leurs parents, au début du mois. **Leur fusil disposant de deux coups, le premier masque à grand-peine la visée électorale sur les terres populistes de l'extrême droite.** Le second participe de ce que le député communiste de Seine-Saint-Denis, Patrick Braouezec, a dénoncé jeudi à l'Assemblée comme une « entreprise de division de la société » dans laquelle la figure de l'étranger est convoquée en guise de « bouc émissaire ». Les hommes et femmes sans papiers de ce pays sont, dans leur grande majorité, en situation irrégulière du fait même des lois votées par la droite qui les ont condamnés au travail clandestin, aux négriers des temps modernes et autres marchands de sommeil. Souvent là depuis des années, voire des dizaines d'années, ils ne demandent qu'à prendre leur place au grand jour dans la société. L'orientation des réformes néolibérales de la droite tout entière tournée vers le détournement des richesses du pays au profit exclusif et sans fin des actionnaires a pour contrepartie une société où le chacun pour soi et le tous contre tous seraient la nouvelle règle commune. **La rupture avec les valeurs fondatrices de la République française en est le prix à payer.**

Tout au bas de cette échelle de valeurs inégalitaires se trouvent les « sans-papiers ». Et aujourd'hui, leurs enfants scolarisés. **La République et ses valeurs, les vraies, de liberté, d'égalité, de fraternité ne palpitent pas sous les lambris des palais de l'État.** Il faudra bien aussi que cela cesse. En revanche, elles animent un courant, hier souterrain, aujourd'hui obligeant le ministre de l'Intérieur à une certaine défensive. C'est parti de trois fois rien. Là, une institutrice qui apprend d'un parent d'élève qu'il va être expulsé et que sa petite fille de cinq ans devrait abandonner l'école. Ailleurs, la même scène se répète auprès d'enseignants, de lycéens et collégiens, des parents de ces derniers, à Pau, à Strasbourg, à Paris, à Lyon, bref dans tout le pays. Révoltés par l'injustice immédiate, ils ont décidé de ne pas se laisser faire. D'isolées, ces initiatives locales de défense civile se sont fédérées. Le Réseau éducation sans frontières est né de là. Il a donné l'idée à un homologue dans l'enseignement supérieur. La FSU s'engage. À leur tour, les dirigeants de la CFDT, de la CGT et de l'UNSA interpellent ensemble le président de la République afin que ce dernier pèse pour la régularisation de la situation de ces jeunes. Après tout, si le pays va aussi bien que l'a affirmé Jacques Chirac en ce début de semaine, pourquoi ne pas accéder à cette demande ? Les élus de communes, de départements décident de parrainages républicains. Cette lame de fond aboutit jusqu'au Parlement, où sénateurs et députés, communistes, socialistes ou des Verts décident eux aussi de défendre chacun un jeune menacé. À partir d'aujourd'hui, l'année scolaire s'achevant, le gouvernement parie sur l'isolement dans lequel pourraient retomber celles et ceux qu'il pourchasse. Le délai accordé, jusqu'au 15 août, participe décidément du goût qu'a ce pouvoir pour les mauvais coups de l'été. Ce n'est pas là signe de mesures populaires. Il importe désormais de ne pas relâcher l'effort durant les semaines à venir. Conformément à sa tradition depuis sa création par Jean Jaurès, et comme elle le fait pour les jeunes anti-CPE, l'Humanité continuera de maintenir sa vigilance, de relayer les initiatives de tous ordres et de participer ainsi à ce juste combat. Pas une seule chaise ne doit être vide dans les salles de classe à la rentrée.

Un élan de fraternité

Événement

Lundi 3 juillet 2006, p. 3

Par Jean-Paul Piérot

«**Vive la France, pas celle que Le Pen veut. Mais la vraie.** » Cette réplique de Lilian Thuram à la dernière provocation raciste du chef de l'extrême droite, combien de fois l'avons-nous entendue déclinée de diverses manières en ces dernières chaudes nuits de victoires françaises au Mondial de football ! « Vive la France ! », « Allez les Bleus ! » criés par des jeunes explosant de joie dans les quartiers populaires de Seine-Saint-Denis ou des quartiers nord de Marseille. Des jeunes qui ressemblent tant à leurs héros, aux Zidane, Vieira, Ribery, Henry et tous les autres, à la France d'aujourd'hui, loin des fantasmes dangereusement entretenus par les faiseurs de peur de tout bord.

En 1998, le triomphe des Bleus semblait avoir provoqué, enfin, une large reconnaissance de la richesse qu'apportent la diversité et le métissage de notre société, résumée alors l'expression imagée « black-blanc-beur ». Cette prise de conscience fut éphémère, vite battue en brèche par des politiques de discrimination et de stigmatisation de l'immigration, scandaleusement associée à l'insécurité et à la délinquance. Ces jeunes qui vibrent pour l'équipe de France et agitent le drapeau tricolore sont les mêmes que ceux qui se sont sentis insultés lorsque Nicolas Sarkozy évoqua les « racailles » et promit le nettoyage au Karcher, ceux qui subissent des contrôles au faciès. Ces jeunes donnent aujourd'hui une leçon magistrale à un ministre de l'Intérieur postulant à la plus haute charge de l'État, qui a repris à son compte le slogan du Front national « La France aimez-la ou quittez-la » !

À la vérité, le chef de l'UMP s'est-il vraiment demandé s'ils aimaient la France, ces écoliers et collégiens, dont les parents sont privés de papiers, et qui sont menacés d'expulsion en cette fin d'année scolaire ? Un saisissant contraste oppose le climat de fraternité joyeuse qui semble gagner des millions de Français en ces jours de Coupe du monde et **la politique d'un gouvernement qui a oublié ce qu'humanité veut dire.** Après la loi CESEDA, qui fait de l'immigré une ressource pour le patronat, que l'on choisit selon les besoins de celui-ci, à qui l'on tente d'empêcher le mariage en France, et dont l'expulsion vers le pays d'origine est facilitée, la traque des enfants de sans-papiers constitue une nouvelle honte pour la France.

Mais Nicolas Sarkozy a nettement sous-estimé la colère qu'allait provoquer sa décision. Ces enfants ont été placés sous protection citoyenne dans chaque école, dans chaque quartier. « Ne les laissons pas partir ! » titrait récemment l'Humanité. Avec le Réseau Éducation sans frontières, des milliers de citoyens, élus de gauche, syndicalistes, enseignants parrainent des enfants, s'engagent à les soutenir, à les accompagner et, le cas échéant, à les cacher, au risque de s'exposer eux-mêmes à des poursuites judiciaires. Devant un acte de résistance civique d'une telle ampleur, soulignée par les dizaines de milliers de manifestants qui ont défilé samedi à Paris et dans d'autres villes, le gouvernement se voit contraint de manoeuvrer en recul, laissant espérer des régularisations aux familles qui en feront la demande selon des critères toutefois fort imprécis. Au-delà de la date butoir du 13 août, la chasse aux enfants peut s'ouvrir, et si la vigilance populaire se relâche les milliers de familles qui ont attendu de longues heures devant les préfectures risqueraient de s'être précipitées dans la gueule du loup. Tout cela ne serait pas très sportif, et les Français, rassemblés derrière une équipe incarnant la fraternité et la diversité, ne sauraient laisser des gendarmes se saisir des enfants d'immigrés.

Le sceau de l'inhumanité

Événement

Samedi 22 juillet 2006, p. 3

Par Jean-Paul Piérot

Visiblement, Aminata ne faisait pas partie du quota de « l'immigration choisie » par Nicolas Sarkozy. Née à Aubervilliers, élève dans un lycée de Sarreguemines, où elle vivait chez son oncle, un ancien mineur de fond de Lorraine, cette jeune fille de dix-neuf ans a commis la faute inexpiable d'être de nationalité malienne, d'avoir vécu une partie de son adolescence dans le pays de ses ancêtres, avant de revenir dans son pays natal, la France.

« Le devoir d'un ministre de l'Intérieur est de renvoyer chez eux ceux qui n'ont pas de papiers », avait sèchement lancé le locataire de la place Beauvau le 23 avril dernier, dans le même discours où il avait remis à la mode UMP un slogan du Front national en déclarant : « Si certains se sentent gênés d'être en France, qu'ils ne se gênent pas pour la quitter. » C'est précisément après avoir sollicité ses papiers qu'Aminata a été arrêtée, incarcérée en centre de rétention pendant deux semaines, avant d'être embarquée sous forte escorte policière dans un avion pour Bamako. Aminata a beau aimer la France, l'oukase du ministre a frappé : indésirable.

Cette décision, marquée du sceau de l'inhumanité, concentre en elle-même tout le caractère arbitraire des « critères » retenus par le gouvernement vis-à-vis des milliers de familles étrangères dont les enfants sont scolarisés en France, et qui sont menacées d'expulsion faute de régularisation de leur situation administrative. Que le ministère de l'Intérieur, pour tenter de justifier l'injustifiable, ait osé prétendre qu'Aminata n'entre pas dans la catégorie « des enfants scolarisés ayant de fortes attaches avec la France » relève de la provocation et du mépris à l'égard des enseignants, des parents d'élèves, des élus, de sa famille vivant en région parisienne et de tous ses concitoyens de Moselle qui l'ont entourée et défendue. Comment expliquer un acte qui révolte à ce point la conscience humaine autrement que par l'énerverment d'un pouvoir face à la montée d'une protection citoyenne pour les enfants pourchassés ? Et aussi, sans aucun doute, par la volonté de continuer à donner des signaux aux franges les plus réactionnaires de l'électorat de droite. Le Pen avait fulminé qu'une autorisation provisoire de séjour ait été accordée à une fillette de six ans originaire du Daghestan.... Qu'à cela ne tienne, Nicolas Sarkozy se rattrape en expulsant Aminata. Pour l'exemple. Abdallah, Aminata, Sabah, une jeune mère d'un enfant de cinq mois interpellée en vue d'une expulsion, sont autant de faits inacceptables, contraires aux principes de la République. Ce sont de bien sombres périodes dans l'histoire que celles pendant lesquelles l'administration de l'État se livre à la chasse aux enfants « étrangers ».

Les milliers de familles qui se rendent en masse dans les préfectures, animées par l'espoir que soit mis fin à une situation indigne, vont-elles avoir le sentiment de s'être jetées dans la gueule du loup ? La terrible mésaventure d'Aminata risque de leur donner un avant-goût de ce qui les attend. C'est pourquoi cette dernière initiative du ministre de l'Intérieur, si elle répond à des objectifs politiques peu avouables, n'en est pas moins irresponsable.

Faute d'une mobilisation citoyenne encore plus forte, l'expulsion d'Aminata risque fort d'inaugurer une longue série d'autres actions tout aussi scandaleuses. Arno Klarsfeld, le médiatique médiateur de Nicolas Sarkozy, avait promis qu'aucune expulsion n'interviendrait avant le 13 août, délai fixé pour les démarches auprès des préfectures. Son patron ne l'a pas attendu, et l'été s'annonce dangereux pour des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui vivent, travaillent et étudient à nos côtés.

Les droits bafoués des enfants de France

Événement

lundi 20 novembre 2006, p. 2

Émilie Rive

La convention internationale, adoptée il y a dix-sept ans n'est pas respectée dans notre pays. Premiers visés : les écoliers dont les parents ne sont pas régularisés.

Que dire, quand des représentants d'un État s'introduisent dans les écoles pour faire main basse sur des enfants d'une autre nationalité, quand ils détiennent en centre de rétention des enfants, voire des bébés, quand ils ne laissent pas la possibilité à des mineurs isolés qui demandent protection d'entrer sur le territoire qui la leur doit ? On est bien loin de respecter en France la Convention internationale des Droits de l'enfant qui précise pourtant: «Les États s'engagent à respecter les droits qui sont énoncés dans la présente Convention et à les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation. » Tel est l'énoncé de l'article 2 de la Convention internationale des droits de l'enfant qui, comme toutes les conventions internationales, a droit de prééminence sur les législations nationales, à moins que celles-ci soient plus favorables aux personnes concernées. Dans l'article 4, il est prescrit que les États prennent toutes les mesures pour faire respecter ces droits chez eux. Une évidence.

Si le gouvernement français s'efforce effectivement de ne pas avoir d'enfants qui travaillent clandestinement, il n'hésite pas à les renvoyer dans leurs pays avec leurs parents, comme il renvoie les jeunes filles victimes de prostitution. Des individus traumatisés. Il mène une lutte sans merci contre les élèves « clandestins » qui se « cachent » dans nos écoles et pense régler la délinquance des mineurs en abaissant l'âge de la majorité et en étudiant les comportements « déviants » dès l'âge de trois ans. La menace sur les enfants étrangers s'accroît au fil des jours : il faut au ministre de l'Intérieur ses 25 000 reconduits, quel que soit l'âge, avant la fin de l'année. Mais il n'est pas si facile de s'en prendre à des enfants, comme Nicolas Sarkozy l'expérimente depuis deux ans avec la résistance du Réseau Éducation sans frontières, surtout composé de parents et d'enseignants mais de plus en plus appuyé par des élus. L'éducation est en effet un droit fondamental, que chaque État doit dispenser à tous, - indépendamment de l'origine nationale.

Deux millions sous le seuil de pauvreté Le ministre a tenté de faire croire qu'il assouplissait sa position. Mais il n'a accepté la régularisation que de 6 000 familles sur les 30 000 concernées, en imposant des critères hyper sélectifs et en les violant ici et là. De quoi alimenter la résistance. Aujourd'hui, en France, des enfants vivent - cachés, ont peur d'aller à l'école, ont peur de dormir chez eux, ont peur de se - réveiller le matin. Les autorités fabriquent des traumatisés à vie. Sans oublier ceux qui survivent de rien, parce que - l'État ne peut pas les mettre dehors, ni les deux millions qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, ravitaillés, entre autres, par les « relais bébés » des Restos du cœur. Des villes et des écoles vont sensibiliser aujourd'hui les enfants à leurs droits, alors qu'on parle tous les jours de leurs devoirs. Quant au Comité français pour l'UNICEF, il a décidé de promouvoir ces droits... en partenariat avec le géant suédois du meuble Ikea. Comme l'a affirmé récemment Nicolas Sarkozy lors d'un meeting de l'UMP : « L'homme n'est pas une marchandise comme les autres. » Lapsus?

Pour la famille Raba

Événement

Vendredi 8 décembre 2006, p. 3

Par Michel Guilloux

Ils avaient vingt et un et vingt-deux ans, en 2001. Parce que le jeune mari refusait l'enrôlement de force dans les rangs de l'UCK, les jeunes parents et leur premier enfant ont fui le Kosovo et sa guerre civile aveugle. Ils ont trouvé asile en France, là même où leurs proches avaient été accueillis et régularisés. Tous sans exception. Ils ont cru en la patrie des droits de l'homme et du citoyen. Ils ont essayé de reconstruire leur vie en Haute-Saône. Preuve de cette renaissance à l'espoir, à la vie : deux autres bébés sont nés sur le sol de notre pays. Nés ici, ces derniers ont grandi ici. Ils sont scolarisés ici. Enfants nés en France, scolarisés en France, bonne intégration : la famille Raba remplit toutes les conditions fixées par la « circulaire Sarkozy ». Mais parce que le ministre-candidat a décidé que la mobilisation sur les thèmes les plus réactionnaires de la frange de son électorat potentiel le plus extrême était prioritaire, la famille Raba a été traînée le week-end dernier à Roissy par tromperie. La famille Raba a été ramenée à Lyon par dépit. La famille Raba a été déplacée en voiture à Toulouse par duperie. La famille Raba risque la vie, elle, au Kosovo.

Le président de l'UMP est déterminé. Déterminé à faire oublier son bilan calamiteux au ministère de l'Intérieur. Déterminé à faire oublier le bilan non moins désastreux des gouvernements auxquels il a participé depuis le retour de la droite au pouvoir, en matière d'emploi, de protection sociale, de retraites, de services publics, de cadeaux sans freins accordés aux privilégiés de la fortune. Et il est même déterminé, s'il parvient au pouvoir, à aller encore plus loin dans le démantèlement de la société française, à jouer du tous contre tous pour asseoir la domination sans partage des marchés financiers sur tous les aspects de la vie sociale. Pour détourner les victimes de cette politique meurtrière pour le pays, il faut trouver à chacun le repoussoir en autant de cascade de peurs entretenues selon la position sociale : fonctionnaire, jeune de banlieue, vieux, pauvre, SDF ou étranger. Lundi prochain, il convoquera encore une fois une nuée de caméras pour tenir le haut du pavé des journaux télévisés et de la presse. Il pourra brandir bien haut le doublement des reconduites à la frontière par rapport à 2005.

À défaut, et pour cause, de pouvoir diminuer le chômage en créant des emplois stables et dignement rémunérés, le gouvernement salue déjà « l'inversion de tendance » de la demande de titres de séjour et le « progrès » (sic) que constitue l'allongement de douze à trente-deux jours de la rétention en centres administratifs. En foulant aux pieds ses propres critères, en plaçant dans l'illégalité des familles qui, jusqu'en 2002, ne l'étaient pas, cette droite livre des milliers de familles et leurs enfants à la clandestinité de fait. Elle les jette aussi en pâture à Le Pen, qui a retrouvé du grain à moudre médiatique sur son terrain de haine privilégié. Sinistre concurrence. Le culte du « chiffre » et de la rafle est sans borne.

Il va même jusqu'à entraîner la distribution de bons et de mauvais points aux pilotes d'avion d'Air France, selon leur comportement face à l'embarquement par la force de jeunes lycéens ou de familles, ou à arrêter durant des heures un élu communiste de la région Rhône-Alpes parce qu'il s'indigne d'une expulsion. Face à ce déchaînement, la résistance que manifestent toutes celles et tous ceux au sein et autour du Réseau Éducation sans frontières trouve matière à se renforcer. Les mois à venir, pour écarter la menace de la banalisation de la xénophobie, demanderont aussi des mobilisations plus larges et plus massives encore pour trouver une issue sociale solidaire à la France, condition première qu'elle puisse rester, ou plutôt redevenir, terre d'asile.

Le stakhanoviste de l'expulsion

Événement

Mardi 12 décembre 2006, p. 3

Par Jean-Paul Piérot

Le « candidat-ministre de l'Intérieur-président de l'UMP » est un stakhanoviste : il pulvérise le plan. Ainsi a-t-il fièrement annoncé hier, aux journalistes conviés à écouter le récit de ses exploits, que 24 000 immigrés sans papiers auront été chassés de France pendant toute l'année 2006. Et ces chiffres ne concernent que « la seule métropole », car il faut y ajouter 22 000 hommes et femmes arrêtés dans les départements d'outre-mer. L'objectif des 25 000 « reconduites à la frontière » - un si doux euphémisme pour évoquer des expulsions souvent brutales précédées de l'incarcération dans des centres de rétention - sera donc largement dépassé. Bravo, monsieur Sarkozy, à la chasse aux pauvres, vous rentrez rarement bredouille ! Nous le savions, et il n'était pas nécessaire d'y consacrer une conférence de presse. Mais, précisément, le candidat à l'élection présidentielle veut placer l'immigration au cœur de la campagne électorale, non- on l'aura compris - pour améliorer les conditions d'accueil, de régularisation, ni pour lutter contre les discriminations, mais pour présenter la présence des immigrés comme un problème, voire une menace... que l'on repousse en expulsant.

Le débat politique et les valeurs républicaines sont tombés bien bas sous le règne de l'UMP, lorsque le nombre record d'hommes, de femmes et d'enfants, traqués, victimes de rafles, et emportés dans des avions sans retour, devient un argument de propagande pour un homme qui aspire aux plus hautes charges de l'État. On croyait ces pratiques révolues depuis longtemps dans notre pays. On frémit à la lecture de la lettre du directeur de la police nationale (rendue publique dans l'Humanité du 8 décembre) remerciant des pilotes d'Air France pour leur « comportement exemplaire » pendant une opération d'« éloignement ». On est saisi de honte pour ces passagers à qui les services de sécurité distribuent un tract destiné à les dissuader de toute manifestation de solidarité humaine. La chasse aux écoliers, la violence policière perpétrée à l'encontre d'un vice-président de région - François Auguste (PCF) - qui protestait contre l'embarquement forcé d'une famille kosovar sont autant de faits significatifs d'un climat politique dangereux pour la démocratie.

Nicolas Sarkozy aime à jouer de l'ambiguïté de sa fonction ministérielle et de sa situation de candidat. S'il accédait à l'Élysée, il nommerait un ministre en charge de l'immigration. Derrière l'affichage d'une telle annonce, se profile une fois de plus la volonté du chef de la droite de singulariser le traitement des immigrés par rapport aux autres citoyens. Diviser, communautariser pour mieux régner, entretenir les vieux fantasmes, telle semble être décidément la devise de Nicolas Sarkozy. Sa proposition de « traité sur les migrations internationales » tient évidemment du slogan visant également à présenter l'émigration comme une menace mondiale, en faisant l'impasse sur les causes qui conduisent des hommes à tout quitter pour faire vivre leur famille. Enfin, la loi sur « l'immigration choisie », qu'il a fait voter l'été dernier, est inspirée, à l'époque de la mondialisation, par la vieille pratique néocoloniale consistant à puiser dans les pays du Sud les ouvriers, les spécialistes, selon les besoins du patronat. Et dans l'immédiat, Nicolas Sarkozy utilise le thème de l'immigration, présentée comme un danger, pour les besoins de sa campagne, comme en 2002 la droite avait concentré le débat électoral sur « l'insécurité ». Avec le résultat que l'on sait. La gauche, et tout particulièrement la gauche antilibérale, commettrait une grave erreur en négligeant ou en tardant de remettre la campagne sur les rails de la politique sociale et économique.

Le pire et le meilleur

Événement

13 Mars 2007

Par Patrick Apel-Muller

L'immigration choisie selon Nicolas Sarkozy, c'est cela. Dix ans de travail mal payé, de cotisations sociales versées, de qui-vive... et puis dehors !

On prend et puis on jette. Une longue histoire qui court comme un nerf à vif le long du XXe siècle et qu'un candidat à l'élection présidentielle veut institutionnaliser. Ici, c'est en région parisienne, là c'est à Montfort-sur-Meu, une petite ville de Bretagne dont beaucoup de lecteurs doivent découvrir l'existence aujourd'hui. Dans cette commune de 5 000 habitants, 23 Maliens qui travaillaient depuis cinq ans à l'abattoir ont été arrêtés et sont menacés d'expulsion. Au nom de quoi ? De quelle idéologie sourde ? De quelle discipline aveugle de représentants de l'État soucieux de plaire ou de faire du chiffre ?

Dans cette bourgade d'Ille-et-Vilaine, des centaines de personnes ont manifesté leur indignation. Des justes. Il existe heureusement une majorité de Français qui ne tolèrent pas que des hommes, venus des continents dévastés par la misère, deviennent la chair à canon des profits, qu'ils deviennent une matière première, pillée comme les autres par les multinationales.

Cette majorité pourrait bien échapper à Nicolas Sarkozy, toujours obnubilé par son pas de deux avec le Front national. Le ministre de l'Intérieur héritera peut-être d'un petit pourcentage venu de l'extrême droite mais son annonce de la création d'un ministère de l'immigration et de l'identité nationale, qui opposerait l'une à l'autre, fleure trop la division communautaire et les tentations pétainistes pour ne pas heurter les sentiments républicains de notre peuple.

La nation française ne s'est pas construite sur des origines, des différences ou des répressions. Elle s'est forgée dans le creuset bouillonnant de la Révolution française par l'adhésion à des valeurs généreuses et à cette égalité qui irrite tant le chef de l'UMP. L'identité nationale se vit dans un projet collectif et un contrat social. Surtout pas -ou alors tous les dangers sont possibles- dans une opposition à d'autres peuples ou à l'immigration.

« Mme Buffet m'a interdit de les citer. Je vais donc recommencer. » Sans vergogne, Nicolas Sarkozy continue à mêler les noms de Jean Jaurès, de Guy Môquet et de Léon Blum à des discours où la xénophobie pointe son groin. Hier, il agitait le « Karcher » contre les cités où il stigmatisait des « racailles ». Quand il aborde aujourd'hui l'immigration, il évoque les moutons égorgés dans les baignoires des immeubles. Dans son acharnement, le ministre a même trouvé le moyen de faire censurer hier un de ses textes par le Conseil constitutionnel. Il faut dire que le projet est salé : Éloi (pour éloignement) vise à multiplier les expulsions d'étrangers sans papiers en rassemblant dans des fiches informatiques des données sur ces personnes, celles qui les hébergent et celles qui leur rendent visite dans les centres de rétention. Vous avez dit démocrate ? Le secrétaire général de FO était fondé hier à demander que ce type de comportement soit désormais évité, au nom de la convention internationale des travailleurs migrants de 1949 (ratifiée par la France) et qui prévoit que tout membre signataire s'engage « à prendre toute mesure appropriée contre la propagande trompeuse concernant l'émigration et l'immigration ».

Dominique de Villepin a bien choisi son jour pour baisser pavillon et rallier son rival avec ses quelques armes et de maigres bagages. Le premier ministre le dit : les deux hommes partagent désormais les mêmes « idéaux de notre famille politique » et l'élu de Neuilly serait « dans une position qui lui permet d'habiter cette fonction » de président de la République. Une élection peut donc être l'occasion du pire dans les coulisses de l'État... et du meilleur à Montfort-sur-Meu.

La cote d'alerte

Événement

24 mars 2007, p. 3

Pierre Laurent

Une directrice d'école maternelle placée plusieurs heures en garde à vue dans un commissariat parisien pour s'être opposée à l'interpellation de parents d'élèves sans papiers venus chercher leurs enfants à la sortie de son école : qui pensait possible un tel scandale dans notre pays en 2007 ? C'est pourtant ce qui s'est produit hier après-midi dans le quartier parisien de Belleville, où, depuis des semaines, la police organise de véritables rafles de clandestins à la sortie du métro. Mais, depuis quelques jours, c'est devant les écoles elles-mêmes que s'effectuaient ces descentes de police, provoquant d'inévitables incidents. Comment accepter, pour les enseignants et les parents d'élèves de ces écoles, d'assister sans broncher au spectacle honteux de ces interpellations au milieu d'enfants terrorisés et incrédules.

Aussi scandaleux soient-ils, ces faits ne sont malheureusement pas isolés. L'élu communiste de la région Rhône-Alpes, François Auguste, qui s'était fait molester le 2 décembre dernier par les policiers pour s'être opposé à l'embarquement d'un expulsé dans l'avion, vient de recevoir sa convocation devant le tribunal correctionnel de Lyon pour le 7 mai prochain. Et que dire des licenciements qui visent actuellement dans plusieurs entreprises de France des travailleurs étrangers, non régularisés bien que salariés depuis des années, sous prétexte de « faire le ménage » ?

Nicolas Sarkozy quitte officiellement ses fonctions lundi. Que cherche-t-il ? À compléter son tableau de chasse ? À draguer toujours plus les électeurs du Front national en vue de l'élection présidentielle ? À donner à voir s'il était élu ce que serait le gouvernement de la France, flanqué de son « ministère de l'immigration et de l'identité nationale » ? Un peu tout cela à la fois probablement. Mais en attendant, outre que cette politique brutale et aveugle brise des vies, celles d'enfants innocents et de leurs parents, jetées sans défense sur les routes par la mondialisation, ce sont la république et ses valeurs qui sont chaque jour salies par ces expulsions inhumaines. La mise en cause d'une directrice d'école est une escalade supplémentaire intolérable dans la surenchère répressive de feu le ministre de l'Intérieur.

Nicolas Sarkozy n'est plus ministre. Il veut devenir président de la République. Son bilan en la matière devrait à lui seul le disqualifier. Depuis quelques semaines, le petit film réalisé par l'association RESF et plusieurs centaines de cinéastes qui s'y sont associés circule dans les salles du pays. Il porte ce joli titre : Laissez-nous grandir ici. Oui, laissons-les grandir ici, la France a tout à y gagner. La mondialisation jette les hommes les uns contre les autres. Des vies s'écrasent contre les frontières de l'argent, se brisent dans la quête d'un autre ailleurs, d'un monde qui offrirait enfin un avenir aux enfants. Les uns ne se protégeront pas en laissant les autres s'enfoncer. Le mouvement de solidarité avec les enfants de sans-papiers et leurs familles est un bel exemple du chemin à suivre pour inventer tous ensemble un monde débarrassé des logiques de mise en concurrence systématique des peuples du monde et de leurs forces de travail.

La guerre ?

Événement

10 octobre 2007

Pierre Laurent

La gendarmerie nationale est sur le pied de guerre. Dans une lettre de sa direction générale aux préfets, la mobilisation générale est décrétée. Pour lutter contre quel danger majeur, pour endiguer quel fléau terroriste, pour répondre à quelle urgence nationale ? La chasse aux immigrés sans papiers !

La note officielle que nous révélons détaille le plan de bataille exigé des militaires de la gendarmerie et commence par les rappeler à l'ordre en notant que « 67 groupements de 17 régions sont en deçà des objectifs » fixés par le ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale, Brice Hortefeux. Les objectifs en question ? Une sinistre formule les résume pour les groupements de gendarmerie dont on exige le plus : au moins « 75 personnes à mettre en cause au titre de l'index 69 de l'état 4001 », autrement dit en infraction avec les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Les moyens d'y parvenir ? Une glaçante panoplie de directives et de commandements, dont celle demandant la constitution de « structures à caractère permanent », chargées d'intensifier les contacts avec « les inspections du travail, les organismes et bailleurs sociaux » pour traquer les immigrés. La priorité est présentée comme tellement incontournable qu'un redéploiement des effectifs affectés aux escortes officielles est même autorisé, ces dernières devant dès lors être assumées avec le concours de « réservistes et de retraités de l'arme ». Rien ne semble donc plus urgent aux autorités que cette indigne chasse au faciès.

Décidément, c'en est vraiment trop. Surtout après le scandale des tests ADN, hier encore défendus par le patron des députés UMP, Jean-François Copé, et honteusement cautionnés par les prétendus ministres de l'ouverture qui versent des larmes de crocodile tout en continuant à faire l'éloge du sarkozysme comme si de rien n'était, donnant par là même crédit à la formule de François Fillon ramenant cette affaire à un « détail ».

Comment s'étonner dès lors que la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, voulue en son temps par Jacques Chirac, ouvre aujourd'hui ses portes dans le palais de la porte Dorée, à Paris, dans la plus grande discrétion, sans aucune célébration officielle. On sait combien l'aboutissement de ce projet est resté précaire, comment il a été combattu par le ministre de l'Intérieur aujourd'hui installé à l'Élysée. Dans la monarchie sarkozyste, la France immigrée ne se célèbre pas, elle est montrée du doigt, voire criminalisée.

Plus elle s'affirme dans sa cruelle vérité, plus cette politique salit nos valeurs, déshonore notre pays sur la scène internationale, le défigure aux yeux de tous ceux qui, dans le monde, regardent la France comme une des patries des droits de l'homme. Heureusement, des voix de plus en plus nombreuses s'affirment contre cette politique de l'intolérable. Nul doute qu'au sein même de la police et de la gendarmerie le malaise et la colère contre ces pressions grandissent.

Dans le domaine de l'immigration comme dans d'autres, notamment les grands dossiers sociaux, l'usurpateur Sarkozy qui se présentait comme l'ami de tous, celui qui allait enfin écouter les souffrances du pays, a de plus en plus de mal à cacher la brutalité de sa politique. Il le sait, et du coup cherche à user de cette brutalité provocatrice pour susciter la division, l'isolement des premiers frappés, à faire en quelque sorte de cette faiblesse une force. Rompre ces tentatives d'isolement, montrer en chaque domaine la communauté des intérêts, rassembler sur des valeurs de solidarité, d'égalité de dignité pour tous, c'est le moyen d'enrayer cette stratégie qui aimerait tant frapper les uns dans l'indifférence des autres, pour au final les frapper tous.

L'étranger

Événement

3 janvier 2008, p. 3

Par Jean-Paul Piérot

Des nouveau-nés enfermés dans des centres de rétention, des lycéens la peur au ventre à l'idée de se faire arrêter et embarquer dans un avion quelques mois avant de passer le bac, une femme terrorisée au point de se défenestrer quand elle voit des policiers approcher de son appartement... Des centaines d'autres histoires tristes à pleurer pourraient être mentionnées. Les militants des droits de l'homme des associations les plus diverses, de la Cimade à RESF, en rencontrent chaque jour. Car ces drames, cette souffrance imposée, cette inhumanité affichée, ce n'est pas la chronique de quelque dictature lointaine, ni celle de la France de la nuit brune. Il faut avoir le courage et la lucidité de le dire : dans la France de Sarkozy, la liberté recule, cède du terrain à la xénophobie et au racisme. Hésiter à nommer les choses par leur nom conduit souvent à de tragiques déconvenues, quand faute d'avoir résisté à temps il ne reste plus qu'à mesurer l'étendue des dégâts.

Il paraît que notre président mène « une politique de civilisation ». C'est le dernier mot à la mode lancé sur le marché idéologique un soir de réveillon. Un mot volé au sociologue Edgar Morin, qui s'émeut à juste titre d'un tel détournement pour caractériser une offensive contre la solidarité, contre l'ouverture aux autres. Une offensive visant à porter le principe du chacun pour soi au panthéon de la pensée politique. Le spectacle de la réussite individuelle, que le président de la République met en scène avec un talent certain, estompe la réalité de la pauvreté et de l'exclusion de plusieurs millions d'hommes, de femmes et d'enfants. Dans ce contexte, la violence faite aux candidats à l'immigration, aux demandeurs d'asile, et même aux ressortissants de certains pays (généralement du Sud) qui se voient sèchement refuser de venir visiter leurs proches vivant dans l'Hexagone, participe de la politique de division au sein de la population et est destinée à envoyer régulièrement des signaux encourageants à la composante extrémiste de la droite.

On reste pantois devant cette sorte d'acceptation de l'inacceptable qui semble s'être emparée d'une partie du monde politique et intellectuel de notre pays, patrie de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. La sarkozysation des esprits gagnerait-elle du terrain, y compris à gauche ? On disserte gravement pour savoir si les propos présidentiels tenus l'été dernier à Dakar, insultant les Africains, reflètent vraiment la pensée de Nicolas Sarkozy, ou si ce dernier ne se serait pas laissé emporter par la prose d'Henri Guaino. À ergoter ainsi, on oublie qu'il faut agir. Ce que font déjà courageusement des milliers d'enseignants, d'élus, de syndicalistes, des réseaux citoyens. Ils s'engagent, bravant les menaces de répression, comme le conseiller régional communiste de Rhône-Alpes François Auguste, traîné en justice pour avoir appelé l'équipage d'un avion à ne pas décoller car il transportait un expulsé sous bonne garde policière.

En 2007, pour renforcer la chasse à l'étranger, tout un arsenal de dispositions ont été prises, qui rivalisent dans l'ignominie : tests ADN, restrictions du regroupement familial, réduction du délai pour faire appel d'un refus du droit d'asile, liste spécifiant les métiers ouverts aux ressortissants de l'Union européenne et ceux recherchés chez les migrants d'au-delà de l'UE, fichier central des personnes ayant déjà fait l'objet d'une expulsion, mentionnant les noms des enfants. Brice Hortefeux, qui mérite le titre de ministre des expulsions, voit ses moyens renforcés pour accomplir le plan - 25 000 expulsions - après une année rendue plus difficile, reconnaissait-il récemment, en raison de la campagne présidentielle. Que faut-il de plus pour briser le mur de l'indifférence ?

Des chiffres et des êtres

Événement

25 Février 2008, p. 3

Par Michel Guilloux

La froideur des statistiques a beau être l'amie des pires calculs politiques, elle peut parfois ne pas suffire. Ainsi des sinistres lois Hortefeux donnant lieu à une sordide surenchère arithmétique. D'une année l'autre, les services de police sont sommés de faire du chiffre sur des étrangers dont la situation irrégulière résulte pour une large part, faut-il le rappeler, des lois prises depuis 2003 par la droite. 25 000 reconduites à la frontière pour 2007 ? Il en faudrait 26 000 en 2008, exige François Fillon. Pourquoi ? Pour lutter contre « l'immigration clandestine » et « adapter nos flux migratoires aux besoins de l'économie française », comme le répétait dernièrement le premier ministre ? Mais alors quels sont les « efforts » fournis par le gouvernement contre ceux qui tirent profit de cet état de fait ?

La récente affaire du foyer du 13e arrondissement de Paris a montré que les marchands de sommeil pouvaient dormir en paix, eux. Quant à « l'immigration choisie » prônée par le chef de l'État, elle renvoie aux pires heures de l'exploitation de la main-d'oeuvre immigrée : on peut y recourir pour faire pression sur les salaires mais elle doit venir seule. Quant aux patrons voyous qui l'exploitent, sur les chantiers comme dans les cuisines, tous secteurs peu attractifs auprès des jeunes du fait des conditions de travail et de rémunération précisément, on attend toujours de la « fermeté ». Le fait nouveau, et la manifestation parisienne de samedi l'a rappelé, est que désormais, si la peur n'a pas changé de camp, les salariés, comme ceux de « La Grande-Armée », relèvent la tête. Ils refusent de faire les frais d'une politique motivée avant tout pour séduire l'électorat le plus extrême de la droite.

Si les sondages ne font pas une élection, leur orientation à la baisse pour Nicolas Sarkozy confirme que ces ficelles populistes ne suffisent pas ou plus. De l'inauguration de commissariats flambant neufs à l'opération de police à grand spectacle de Villiers-le-Bel, en passant par la volonté de focaliser l'attention de l'opinion publique sur la loi de rétention, le chef de la majorité a pourtant sorti tout l'arsenal qui a fait les beaux jours du ministre de l'Intérieur puis du candidat UMP d'avant mai 2007. À quelques semaines des élections municipales et cantonales, ce sont ses promesses sur le pouvoir d'achat que les Français gardent en tête. Les membres du gouvernement, les élus de l'UMP, les experts de tout poil ont ces derniers mois multiplié les tentatives d'explication sur leur moral en berne : il y aurait la hausse des prix « réelle » et la hausse des prix « ressentie ». Une nouvelle étude de 60 Millions de consommateurs vient lézarder ces hasardeuses théories psychologisantes : la flambée des prix des céréales ne peut suffire à expliquer pourquoi, entre novembre et janvier, les prix des yaourts, du lait, des fromages, de plus de 200 produits en tout, ont pu augmenter de 10 % à 40 % !

La tenaille des prix qui flambent et des salaires en berne est toujours plus insupportable. À aucun de ces deux maux il n'est apporté de réponse viable. « Aujourd'hui, on passe du slogan "travailler plus pour gagner plus" au slogan "il faut lutter plus pour gagner plus" », déclarait samedi Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT, pointant l'augmentation du nombre de luttes pour les salaires, en particulier dans la grande distribution, épice de la pression sur le pouvoir d'achat réel, de la précarité et des dividendes versés aux actionnaires.

Il y a là un autre début de réponse au pourquoi la stratégie du bouc émissaire fait moins recette ces jours-ci.

Unissez-vous !

Événement

16 Avril 2008, p. 3

Par Jean-Paul Piérot

M. Hortefeux a quelques soucis à se faire. Les travailleurs immigrés dont il s'obstine à refuser la régularisation ne veulent plus raser les murs. Ils n'entendent pas être traités de clandestins alors qu'ils exercent honnêtement des métiers au service de la collectivité. Ils sont cuisiniers dans des établissements de restauration rapide où d'autres salariés déjeunent sur le pouce pendant la pause de midi, ou préparent des mets délicats des repas d'affaires avenue de la Grande-Armée. Et peut-être bien que, dans le restaurant du 10^e arrondissement qu'ils occupent pacifiquement depuis hier, des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur ont déjà dégusté le cassoulet qu'ils leur avaient mitonné. Ces hommes et ces femmes, pour la plupart d'entre eux originaires de pays que la France a jadis colonisés, oeuvrent à la propreté de nos rues, de nos aéroports, nettoient linges et costumes hâtivement déposés au comptoir du pressing. On n'en finirait pas de dresser la liste des entreprises de services dans lesquelles ces travailleurs « sans papiers » sont employés pour de maigres salaires - sort qu'ils partagent avec la majorité des salariés - et contraints au silence et à la docilité, à la merci d'une rafle au sortir du métro, leur journée de travail achevée.

Non, ils ne veulent plus baisser les yeux à l'approche d'un uniforme, estimant à bon droit qu'ils ne devraient pas vivre la peur au ventre. Et pourtant, ils sont la proie désignée du ministre de « l'Identité nationale », dont la feuille de route fixée par le président de la République peut se résumer à peu de choses près au chiffre de vingt-cinq mille expulsions hors du territoire par an. La tâche n'exige pas de compétences particulières, à part une bonne dose d'inhumanité, direz-vous. Détrompez-vous, le ministre est capable de compassion. Certes, un jeune homme s'est noyé la semaine dernière pour échapper à une arrestation qui l'aurait conduit en centre de rétention, ultime étape avant le tarmac de l'aéroport. Mais, quelques jours plus tard, la radio nous annonçait que M. Hortefeux venait in extremis de délivrer un permis de séjour à une jeune femme soignée en France pour un cancer. Dans la France de Nicolas Sarkozy, des hommes et des femmes sont pourchassés, séparés de leurs amis, arrachés à un pays où ils veulent vivre dignement de leur travail, pour satisfaire les fantasmes xénophobes d'une partie de son électorat.

L'actuel hôte de l'Élysée s'était attaché pendant toute la campagne présidentielle à semer des ferments de division au sein de la population. « La France qui se lève tôt » contre celle des « assistés », les travailleurs du privé contre les fonctionnaires, entre Français et immigrés, Diviser, diviser toujours pour parvenir au pouvoir, force est de constater, qu'il ne parvient comme il le souhaiterait à diviser pour régner. Ce n'est pas la première fois que des travailleurs sans papiers entrent dans la lutte pour leur dignité. La CGT y a puissamment contribué. Des associations comme Droits devant!, des élus de gauche, des citoyens toujours plus nombreux les ont soutenus. De Buffalo Grill à la Grande-Armée, de Modelux à Paris Store, leur combat courageux a été plutôt populaire. La forme spectaculaire de l'action engagée hier témoigne d'une nouvelle étape. Frappés sur le pouvoir d'achat et la protection sociale, les salariés, avec ou sans papiers, sont aujourd'hui portés à la solidarité. En France et en Europe. Avec les travailleurs grecs des chantiers navals de Saint-Nazaire. En Roumanie avec les métallos de Pitesti qui produisent la Logan pour Renault et les sidérurgistes du site ArcelorMittal de Galati. « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous », écrivait Karl Marx il y a déjà cent soixante ans en exergue du Manifeste... Beaucoup de choses ont changé depuis 1848, qui fut aussi, rappelons-le, l'année de l'abolition de l'esclavage, mais le besoin de s'unir, pour les salariés, reste la condition de leur force.

Régularisons !

Événement

13 Août 2008, p. 3

Dany Stive

Si Brice Hortefeux parvenait, hélas, à atteindre les quotas d'expulsion de sans-papiers que le gouvernement s'est fixés, que deviendraient nos vieux parents, nos jeunes enfants ? La place qu'occupent les femmes venues d'Afrique et d'ailleurs dans le secteur de l'aide à la personne est si massive, et parmi elles la part de celles qui sont sans papiers est si grande, que la seule logique comptable devrait amener tout un chacun à souhaiter l'échec de la politique d'immigration du gouvernement.

En fait, dans ces métiers comme dans des secteurs entiers de l'économie, les travailleuses et les travailleurs sans papiers sont littéralement indispensables. Et les experts s'accordent à penser que, demain, vu la situation démographique du pays, vu la hausse programmée des départs à la retraite, le recours à une main-d'oeuvre immigrée sera inéluctable. Mais Brice Hortefeux se moque de tout cela. Sa politique d'expulsion, qui ne connaît pas de trêve estivale, répond à d'autres critères. Elle enchante une partie du patronat pour qui la main-d'oeuvre sans papiers est une véritable aubaine. Le nec plus ultra de la précarité. Un rêve éveillé de patron : des employés corvéables à merci, qui ignorent ce qu'est une heure supplémentaire, qui ne « bénéficient » pas toujours d'un salaire, même indécent, qui se trouvent dans l'incapacité de se plaindre de quoi que ce soit et qui, à la moindre anicroche avec qui que ce soit, risquent la porte. Des moyens énormes sont engagés pour maintenir dans une zone de non-droit des centaines de milliers de personnes. Est-il acceptable que ces gens, qui ne menacent en rien l'ordre public, qui travaillent et paient des impôts et des cotisations sociales, qui participent pleinement à la vie économique du pays, soient contraints de vivre dans la clandestinité, dans la peur constante du contrôle d'identité et de ses conséquences tragiques ? La politique de quotas d'expulsion est un non-sens démographique et économique mais aussi une insulte aux valeurs fondamentales des droits de l'homme.

La France ne doit pas régulariser parce que c'est économiquement correct mais parce que les valeurs de notre République l'exigent. La chasse aux « illégaux » et ses conséquences sont humainement dramatiques. La mobilisation des sans-papiers, avec les associations et la CGT, a eu le grand mérite de bousculer l'édifice dressé par Sarkozy et Hortefeux : en cinq ans, l'arsenal législatif concernant la politique d'immigration et le droit au séjour s'est enrichi de six lois ! Un sondage d'opinion indiquait en avril dernier que, grâce au mouvement de grève, 68 % des Français étaient favorables à la régularisation des travailleurs en lutte. Selon la CGT, 90 % des sans-papiers sont salariés. Il faut les régulariser : l'article 40 de la dernière loi Hortefeux peut servir à cela. Ces travailleurs ont droit à un salaire conventionnel et à une durée du travail légale. Rien ne s'y oppose. Même l'énigmatique « appel d'air » que ne manquerait pas de créer une régularisation dite massive, systématiquement avancé par le ministre de l'Immigration, ne s'est vérifié dans aucun des pays européens qui ont décidé d'y procéder. Patrick Peugeot, président de la CIMADE, a récemment appelé à un « Matignon des sans-papiers ». Ne serait-ce pas un bon moyen pour commencer à régler un problème que la France a toujours avec son immigration post-coloniale ?

Chiffre

Événement

10 mars 2009, p. 3

Michel Guilloux

Enfermer plus pour expulser plus, telle est la déclinaison à l'immigration de l'adage présidentiel. Mais à l'heure où le « travailler plus pour gagner plus » a fait long feu, le nouveau ministre de l'Expulsion des étrangers a endossé sans état d'âme le costume de son prédécesseur, Brice Hortefeux.

Éric Besson, de Calais en préfecture de police de Paris, a rodé son discours. Il parle en boucle des réseaux mafieux et de leurs profiteurs qui seraient sa cible prioritaire, quant à leurs victimes, elles seraient des « candidats à l'immigration clandestine ». Demain, en même temps que sortira *Welcome*, le film de Philippe Lioret, le ministre a annoncé qu'il remettra un titre de séjour à Sharif Hassanzadeh. Devenu champion de France espoirs de boxe française le 28 février dernier. Il paraît que le jeune homme, quand il a appris la nouvelle, a pensé à ses deux amis hébergés dans le même foyer du Nord que lui, mais, eux, toujours sans papiers. La bonne nouvelle individuelle et sa médiatisation ne sauraient faire passer le goût amer de régularisation « au mérite » inventée pour l'occasion. Ce partage entre « bons » et « mauvais » sans-papiers est somme toute aussi arbitraire qu'une politique menée non pour donner cohérence à l'accueil des étrangers en France mais pour satisfaire la frange la plus extrême de l'électorat gagné en mai 2007 par l'hôte de l'Élysée. On ne peut s'empêcher de songer au sort du jeune Afghan arrivé voilà quatre ans dans notre pays s'il n'avait pas bénéficié de la publicité liée à ses talents sportifs. Lui qui ne savait pas parler un mot de français à l'époque et s'est bien rattrapé depuis dans un pays qui, désormais, voudrait instaurer des critères de maîtrise de notre langue pour autoriser l'entrée sur le territoire ou le regroupement familial. Il n'était pas candidat à « l'immigration clandestine ». Ce sont bien les lois votées par la droite depuis 2002 qui en ont fait un. Il paraît que dans les attributions du ministère de la Honte figure le « développement solidaire ». À l'heure où l'Afrique est encore plus oubliée que jamais dans les cogitations nationales et internationales de ces temps de crise, on se permettra encore une fois de douter de la crédibilité de cette dimension-là lorsque, pour en rester à l'Afghanistan, l'autre nouvelle du jour, demain, sera un discours élyséen sur le retour de la France dans l'OTAN, sur fond de renforcement de l'intervention militaire là-bas. Demain, de l'autre côté du miroir, loin des lambris gouvernementaux, il y aura toujours la réalité des centres de rétention où l'on enferme plus pour expulser plus. Ces centres où les témoins ne sont pas les bienvenus. Il suffit de voir l'acharnement mis à empêcher une association oecuménique comme la CIMADE d'y rentrer porter secours à celles et ceux qui y sont enfermés et, surtout, de témoigner de leur sort. Les « retenus » y ont augmenté de 35 % depuis 2004. On y trouve même 242 enfants, pourtant inexpulsables. Chaque témoignage que nous publions aujourd'hui est une histoire de vie brisée par l'arbitraire de la politique du chiffre. Des « candidats à l'immigration clandestine » ? Non, des hommes et des femmes qui ont un travail, depuis plusieurs années pour la plupart, et dont seul le hasard d'un contrôle aux portes d'un magasin, au sortir d'un train ou dans la rue a fait basculer le parcours du jour au lendemain. Chasse aux étrangers, expulsions brutales, poursuites contre les citoyens et les associations qui les défendent, le gouvernement fait tout ce qui est en son pouvoir pour que cette réalité-là soit cachée. Il aura beau faire, du réseau RESF à la régularisation en grand nombre des sans-papiers soutenus par la CGT et Droits Devant ! ! la prise d'otages des étrangers en situation irrégulière sera combattue

Un acharnement hystérique

Événement

10 avril 2010, p. 2

Dany Stive

Des dizaines de policiers mobilisés, des hélicoptères tournoyant au-dessus de l'aéroport de Lyon, plusieurs avions affrétés pour son seul transport... Il y a quelque chose d'hystérique, qui dépasse la logique de xénophobie et de division du gouvernement, dans l'acharnement que l'appareil d'État a montré – et peut montrer à nouveau – à l'égard de Guilherme Hauka Azanga. Les moyens déployés par l'administration française pour expulser ce père de famille angolais dépassent l'entendement mais, hélas, ils sont, jusque dans leur démesure, l'illustration d'une sinistre politique de l'immigration.

Nicolas Sarkozy, depuis la discussion du projet de loi de 2003 et sa volonté déclarée de « retrouver la maîtrise quantitative des flux », a régulièrement réaffirmé ce but. Et pour y parvenir, ayant fixé des chiffres, des quotas, à la force publique comme à ses administrations, il a fermé les yeux sur les drames humains que cette politique a engendrés. Celui de Guilherme Hauka Azanga est le énième d'une trop longue liste. Cet homme vit, depuis huit ans, avec sa femme résidant légalement en France, et ils sont parents de deux enfants nés ici. Son crime est de vouloir vivre tranquillement en famille sous nos cieux. Mais cet homme a le malheur de ne pas avoir été « choisi » par le pouvoir pour vivre en France. Il fait partie de ces immigrés dont la venue en France est soi-disant « subie ». Il n'est pas entré sur le territoire en étant assigné à un certain métier, pour une durée de séjour limitée dans le temps et subordonnée à un contrat de travail. Qu'il ait fui un pays, l'Angola, ravagé par les massacres, n'entre pas dans les schémas intellectuels de nos gouvernants.

Cette politique d'expulsion serait-elle justifiée par les nécessités économiques? Même en oubliant toute considération humaine, personne n'en fait la démonstration. Mais surtout, personne ne peut, en conscience, tolérer que la diversité des situations de ces sans-papiers s'efface devant des chiffres et des quotas. L'existence de cet homme, si, par malheur, l'État français parvenait à le renvoyer en Angola, serait irrémédiablement broyée. Sa vie est en France, nulle part ailleurs. C'est ce dont étaient persuadés les hommes et femmes qui se sont mobilisés pour Guilherme et sa famille. Des personnes qui, jusqu'ici, ignoraient tout de l'action politique, syndicale ou associative. Ils ont été les témoins directs de l'infâme politique mise en œuvre par Éric Besson. Voir un père de famille attentif à l'éducation de ses enfants, et qui ne présente aucun danger pour la société, braqué par les policiers sous leurs yeux les a révoltés et les a confortés dans leur combat. Leur ténacité n'est sans doute pas pour rien dans l'acharnement gouvernemental. Il fallait briser cette résistance et décourager toute velléité d'opposition.

Faire oublier que la migration est vieille comme l'humanité. Faire oublier qu'il s'agit d'un droit fondamental qui a été solennellement affirmé dans l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : les gens doivent pouvoir circuler librement d'un pays à un autre. Les parents d'élèves, les voisins de la famille Hauka Azanga sont l'honneur de notre pays. Tout comme les pilotes de ligne qui ont refusé de transporter un homme ficelé et bâillonné dans leur avion. Les parents d'élèves, les voisins de la famille Hauka Azanga sont l'honneur de notre pays

Bercy beaucoup

Événement

18 septembre 2010, p.2

Maurice Ulrich

La France du sarkozysme semble être entrée dans une spirale l'entraînant toujours plus du côté obscur de la force. Face à cela, les initiatives citoyennes comme celles de ce soir à Bercy sont des moments de lumière. Plus de vingt artistes vont prêter leur voix aux sans-papiers et il faut retenir les mots de Sylvain Mustaki, producteur de spectacles, à l'origine de cette initiative et de l'appel dit du 18 septembre : « Je crois que c'est une période où il faut s'engager, sinon tu laisses faire. » Le réalisateur Tony Gatlif y sera lui aussi. Il témoignera de la situation faite aux Roms.

La question des sans-papiers n'est pas de manière précise de même nature que celle des Roms. Mais l'attitude du pouvoir les rapproche. Pour les plus faibles, les plus démunis, les plus misérables, c'est l'arrogance, le mépris, la brutalité, la force. Dans les deux cas, ce gouvernement chaque jour plus indigne de la République agit comme s'il y avait dans le monde des sous-citoyens, des sans-droits, des moins que rien. Il arrête, il interne, il expulse. Ce gouvernement de domestiques des puissances de l'argent fait la chasse aux pauvres comme il mène une lutte sans merci contre les salariés et leurs acquis sociaux. Qu'on en juge. En une seule semaine : vote par une droite soumise et des parlementaires aux ordres de la réforme des retraites; vote par la même Assemblée de la réforme des collectivités territoriales dont la logique est la soumission des grandes régions aux groupes du CAC 40, en éloignant les citoyens des lieux des décisions politiques. La même semaine encore, on annonce de nouveaux déremboursements de médicaments, l'augmentation de coûts des consultations.

Non seulement le chef de l'état et son gouvernement mènent une politique indigne contre les plus pauvres des pauvres, mais en plus, c'est un écran pour détourner l'attention des coups qu'ils portent à tous. À l'exception bien sûr des privilégiés du bouclier fiscal dont on apprenait hier que le nombre avait encore augmenté, de même que les remboursements qui leur sont généreusement consentis. Dans la France de Nicolas Sarkozy et de ses amis, on peut être millionnaire et ne pas payer plus d'impôts qu'une femme de ménage. La France est malade. Son image est ternie dans le monde et, alors que Nicolas Sarkozy doit prendre prochainement la présidence du G20, chacun est fondé à se demander quelle peut être la crédibilité d'un homme politique qui prétend à une dimension internationale, en ayant instauré dans son propre pays la xénophobie d'État. Et qui entend-il servir au G20, après ses déclarations ronflantes tout autant que nulles et non avenues sur la régulation financière. Le capitalisme ou les peuples ?

Bercy ce soir. La France bouge, la France se lève. Déjà, il y a eu le 4 septembre, il y a eu plus de 2,5 millions d'hommes et de femmes dans les rues le 7, il y a eu, la semaine passée, la Fête de l'Humanité. La journée du 23, sur les retraites, peut être un grand moment de lutte, un rassemblement démocratique exceptionnel pour imposer le maintien du départ à 60 ans et une réforme juste. Il n'est pas vrai que c'est joué. La loi n'a été votée qu'à l'Assemblée, en première lecture, et la France du travail et de la dignité peut faire bouger les lignes. « Le peuple, écrivait Rousseau, est le souverain. » La force est avec lui.

LISTE DES ÉDITORIAUX DU *MONDE*

1. « Nicolas Sarkozy a-t-il du cœur ? », Laurent Greilsamer, 13 juin 2006, p. 2
2. « Sarkozy sur les traces de Pasqua », Philippe Bernard, 17 juin 2006, p. 2
3. « Faute morale », 6 juillet 2006, p. 2
4. « Simulacre et inconstance », Laurent Greilsamer, 11 juillet 2006, p. 2
5. « Un nouveau regard sur l'immigration », Thomas Ferenczi, 21 juillet 2006, p. 2
6. « Dérapages », 29 mars 2007, p. 2
7. « Incohérence et injustice », 8 avril 2008, p. 2
8. « Drame de la rétention », 24 juin 2008, p. 2
9. « Enfermer avant d'expulser ? », Thomas Ferenczi, 27 juin 2008, p. 2
10. « Le jeu de M. Hortefeux », 7 août 2008, p. 2
11. « Immigration : les limites de la logique sécuritaire », Thomas Ferenczi, 3 octobre 2008, p. 2
12. « A Calais, l'impasse après le démantèlement de la "jungle" », Laetitia Van Eeckhout, 9 octobre 2009, p. 2
13. « Mauvais signal », 26 octobre 2009, p. 2
14. « Utopie afghane », 31 octobre 2009, Frédéric Lemaître, p. 2
15. « La France, l'Europe et les Roms », 11 septembre 2010, Une
16. « La querelle des Roms : M. Sarkozy et les "indésirables" », Philippe Bernard, 18 septembre 2010, p. 22

Nicolas Sarkozy a-t-il du cœur ?

Laurent Greilsamer

13 juin 2006, p. 2

Cela ne nous regarde pas, mais le bruit court déjà tout Paris et les provinces. Cécilia est revenue place Beauvau, au ministère de l'intérieur. La Cécilia. La seule, l'unique Cécilia Sarkozy.

On imagine le jeune Louis jouant dans les couloirs du ministère, peut-être dans le bureau de son père. Louis joue tandis que monte de la France un cri encore vague mais têtu : ne touchez pas aux enfants ! Il ne s'agit ni de lui ni de ses camarades : il s'agit des enfants sans papiers, fils et filles de sans-papiers venus en France illégalement. Au fil des années, ces enfants ont été scolarisés et plus ou moins bien intégrés.

Que faire ? Nicolas Sarkozy étudie le dossier. Là, nous brodons, car nous devons avouer que nous ne campons pas dans le bureau de Nicolas Sarkozy. Que faire, donc ? Justement, le ministre termine la lecture de la synthèse des rapports des préfets de la République, des préfets inquiets qui retiennent toute son attention : depuis des mois, des enseignants, des parents et des militants s'organisent et s'opposent à l'expulsion des enfants sans papiers et de leurs parents. Même s'ils ont obtenu un moratoire jusqu'au 4 juillet, leur mobilisation ne faiblit pas. Et les premiers militants de gauche ont été rejoints par des femmes de militaires en poste en Bretagne...

Cette synthèse l'ébranle. Mais il y a aussi Ségolène, Ségo par-ci, Ségo par-là. Par là surtout, sur son terrain : la sécurité, un monopole de droite rentable. Voilà un autre souci. En écoutant ses préfets qui lui font part de la colère montante d'une fraction de l'opinion, il ferait d'une pierre deux coups : déborder Ségolène sur sa gauche et éteindre un début d'incendie.

Justement, Arno Klarsfeld arrive dans son bureau. Nicolas Sarkozy a déjà fait appel à lui à deux reprises : il lui a demandé un rapport sur les lois mémorielles et lui a confié une mission de réflexion sur la délinquance des mineurs. Mais là, Klarsfeld junior vient de sa propre initiative. Il veut convaincre le ministre de mettre un terme à la reprise des expulsions d'enfants à la fin du moratoire. Pour lui et son père Serge Klarsfeld, qui a rédigé le Mémorial des 11 000 enfants juifs de France déportés durant la seconde guerre mondiale, le cas des enfants sans papiers n'est pas négociable. Si on ne les écoute pas sur ce dossier, ils tireront à vue.

Arno plaide auprès de Nicolas : « Ces gamins parlent la langue française, ils ont tous leurs petits copains en France, ils ont leurs habitudes à la boulangerie du coin, leurs joueurs de foot préférés chez les Bleus et ne connaissent rien du pays vers lequel on va les envoyer. » Nicolas opine. Il faut faire quelque chose. Et la machine Sarko se met en route. Deux jours plus tard, devant le Sénat, le ministre de l'intérieur choisit une immigration humaine...

Les radios parlent de « clémence ». Le Monde titre à la « une » : « Sans-papiers : Sarkozy fait un geste ». Nos confrères du quotidien espagnol El País vont plus loin et décrètent : « Sarkozy a du cœur ». Allons bon ! Nous qui imaginions avoir affaire à un homme politique.

Du dernier ressac de l'affaire d'Outreau, on retiendra la difficulté du monde judiciaire à porter le fer dans la plaie quand il s'agit de lui-même. Le rapport de l'inspection générale des services judiciaires s'arrête là où on l'attendait. Résumons : plus de soixante magistrats ont eu à connaître de ce dossier qui a conduit treize innocents en prison et devant les assises, mais la justice observe qu'elle a respecté ses règles. Voilà décidément une affaire trop sérieuse pour être exclusivement confiée aux juges. Peut-être faudrait-il y mettre du cœur ?

Sarkozy sur les traces de Pasqua

Philippe Bernard

17 juin 2006, p. 2

Surtout ne pas être le nouveau Charles Pasqua ! Surtout ne pas personnifier le ministre de l'intérieur matraqueur d'étudiants, chasseur d'immigrés menottés, patron d'obscurs réseaux franco-africains ! Depuis son retour au gouvernement, Nicolas Sarkozy a déployé beaucoup d'énergie, d'habileté aussi, pour ne pas apparaître comme l'héritier de l'ancien ténor gaulliste, son prédécesseur Place Beauvau comme à la présidence du prospère conseil général des Hauts-de-Seine.

En pourfendant l'« immigration zéro », slogan inventé par M. Pasqua, en prônant le vote des étrangers aux élections locales (avant son récent recentrage), en s'attaquant à la « double peine » comme la gauche n'avait jamais osé le faire, en dénonçant le rôle des « officines » dans les relations franco-africaines, M. Sarkozy a subtilement marqué des points là où on ne l'attendait pas, comme Ségolène Royal tente de le faire symétriquement aujourd'hui. Il a démontré sa capacité à surprendre, à s'émanciper de Jacques Chirac, à placer la gauche devant ses ambiguïtés. Mais il a aussi utilisé ses saillies comme des rideaux de fumée pour masquer des tours de vis répressifs ou faire oublier des clins d'œil à l'électorat d'extrême droite qu'un Charles Pasqua n'aurait pas reniés.

Le soudain assaut de générosité du ministre de l'intérieur à l'égard des élèves étrangers menacés d'expulsion, annoncé le 6 juin, premier jour de l'examen au Sénat de son projet de loi sur l'« immigration choisie », s'inscrit dans la même stratégie : désamorcer par la surprise la contestation de gauche et détourner l'attention d'un texte au contenu contestable. Déjà, en 2003, M. Sarkozy avait orchestré le fracas sur la « suppression de la double peine » au moment même où, dans l'indifférence générale, il faisait voter une première loi sur l'immigration qui durcissait les conditions d'entrée des étrangers et limitait les possibilités de régularisation.

Cette fois, le candidat à l'Élysée a sans doute en mémoire la façon dont, durant l'été 1996, une obscure grève de la faim débutée en l'église Saint-Bernard à Paris avait dégénéré en affaire d'État. L'actuelle mobilisation en faveur des enfants de sans-papiers ressemble à celle qui s'organisa alors autour des sans-papiers. S'appuyant sur l'évacuation par les CRS de l'église Saint-Bernard, Jean-Louis Debré, alors locataire de la Place Beauvau, avait préparé une loi restrictive. La disposition obligeant toute personne hébergeant un étranger à signaler son départ avait suscité un tollé. L'émotion suscitée par ce texte, finalement retiré, avait pesé dans la victoire de la gauche aux élections législatives de 1997.

Cet épisode, comme l'affaire actuelle des élèves menacés d'expulsion, illustre le double niveau d'appréhension par l'opinion de la question de l'immigration. L'électeur, implacable à l'égard des « clandestins », peut en même temps s'émouvoir du sort fait à un élève qui fréquente la même école que ses enfants. Déjà, en 1996, les images de femmes africaines donnant le sein sous une statue de la Vierge dans des églises occupées avaient nourri l'émotion collective. Aujourd'hui, il est vrai, le paysage a changé. Le 21 avril 2002 est passé par là et la gauche, en panne de propositions alternatives, fait le service minimum pour contester le texte sur l'« immigration choisie ». Les Églises chrétiennes et les associations de défense des étrangers ferrailent en première ligne, là où le PS, divisé, ne veut surtout pas apparaître comme « pro-immigrés ». En face, M. Sarkozy est persuadé que l'immigration figurera parmi les thèmes décisifs pour la présidentielle de 2007. Il renoue ainsi avec la conviction qui, dans les années 1984-1997, a nourri à la fois la frénésie législative, les venimeuses surenchères sur l'immigration et la renaissance de l'extrême droite. Une conviction que la défaite de la droite en 1997, après l'offensive musclée menée par M. Debré, avait pourtant singulièrement ému.

Le ministre de l'intérieur avance, fort d'une conviction - « les électeurs attendent des réponses à propos de l'immigration » - et d'une stratégie - « ne pas laisser le Front national seul sur le

sujet ». Les problèmes qu'il dit vouloir traiter n'ont rien d'imaginaire : l'organisation d'une nouvelle immigration d'étudiants et de travailleurs, la lutte contre les mariages de complaisance et l'invention de nouveaux liens avec les pays de départ notamment. L'ennui est que ses réponses apparaissent surtout comme des mesures d'affichage politique qui risquent de faire des étrangers les otages du débat électoral et de générer plus de désordre que de sécurité.

Immigration choisie ou subie

Le désordre vaut d'abord sur les principes. A l' « immigration choisie » - les travailleurs qualifiés -, prônée par M. Sarkozy, s'oppose l' « immigration subie », qui n'est autre que celle découlant de l'exercice de droits fondamentaux : le droit d'asile, le droit au mariage et celui de vivre en famille. Présenter comme une plaie pour la France l'exercice de ces principes, reconnus internationalement, revient à remettre en question ces droits, mais aussi à stigmatiser la large fraction de la population, française ou non, dont la présence sur le territoire résulte précisément de leur mise en œuvre.

La volonté affichée d'ouvrir le pays à une immigration choisie en fonction des besoins de l'économie masque une obsession : diminuer les flux de cette immigration de droit. Nul besoin de loi en effet pour autoriser des informaticiens ou des maçons à travailler en France. Une réglementation existe. M. Sarkozy l'a si peu actionnée que les entrées de travailleurs ont diminué de 20 % depuis 2002. Ayant dû renoncer aux quotas pour cause de risque constitutionnel, le ministre de l'intérieur aurait pu donner des instructions. Il a préféré construire une usine à gaz législative à l'efficacité douteuse.

Le projet en discussion au Sénat risque en revanche de montrer sa véritable efficacité en fabriquant de nouvelles catégories de sans-papiers, contraints d'enfreindre la loi pour continuer à vivre normalement : le conjoint et les enfants d'un résident étranger, dont le regroupement légal, soumis à des délais et à des exigences hors de portée, aura été rendu impossible; les « vieux » sans-papiers présents en France depuis dix ans, souvent avec leur famille, qui ne pourront plus prétendre à la régularisation. En 1993, un ministre de l'intérieur en quête de succès électoral avait lui aussi forgé une loi supprimant les voies de régularisation, créant de fait une population d'étrangers ni régularisables ni expulsables (en raison de leurs liens familiaux notamment). Trois ans plus tard, les églises étaient prises d'assaut par les sans-papiers. Le ministre s'appelait Charles Pasqua.

Faute morale

6 juillet 2006, p. 2

C'est une bien étrange image d'elle-même que la France donne aujourd'hui. D'un côté, comme en 1998, un peuple tout entier vibre au diapason de son équipe de football qui dans le Mondial représente la France dans toute sa diversité ethnique et culturelle. Comme le soulignait récemment Lilian Thuram, le défenseur central des Bleus, en réponse à un Jean-Marie Le Pen qui trouvait « exagérée la proportion de joueurs de couleur », en France « les gens fêtent les joueurs français sans se poser la question de savoir s'ils sont noirs ou pas ». Mais dans les tréfonds de cette belle France multicolore se joue un drame autour d'enfants scolarisés sans papiers menacés d'expulsion, soit quelque 4 000 familles et près de 10 000 personnes.

Depuis le 3 juillet, et jusqu'au 15 août, les préfetures vont examiner, au cas par cas, les demandes de régularisation des parents sans papiers d'enfants scolarisés. Le 13 juin, dans une circulaire aux préfets, Nicolas Sarkozy avait énoncé six critères nécessaires à une régularisation, parmi lesquels la « scolarisation effective » depuis septembre 2005, la naissance en France ou l'arrivée des enfants avant l'âge de 13 ans, l'absence de lien entre l'enfant et le pays dont il a la nationalité, ainsi que la « réelle volonté d'intégration » des familles. Une circulaire qualifiée d'« humaine » et « généreuse » par Arno Klarsfeld, le médiateur nommé par M. Sarkozy.

Dans cette France où l'enracinement des idées racistes du Front national se poursuit, un réel mouvement de solidarité s'est développé. A l'initiative de la Ligue des droits de l'homme, de nombreuses personnalités du monde politique, artistique et culturel ont signé un texte exprimant leur « nausée devant la multiplication de ces situations où des enfants, des adolescents sont les premières victimes d'une politique devenue folle ». « Lorsque la loi viole des principes aussi élémentaires, c'est notre devoir de citoyens, notre devoir de conscience de ne pas s'y plier », ont-ils ajouté. Des syndicats et des Églises se sont indignés de cette « chasse à l'enfant », et les parrainages de sans-papiers se sont multipliés.

Aucun principe, aucune loi ne peuvent conduire un pays attaché aux droits de l'homme à imaginer expulser des enfants en cours de scolarité qui, même si leurs parents sont sans papiers, n'ont pas d'autre pays que la France. Il s'agit d'une faute morale et d'une erreur politique. En 1994, en Californie, l'adoption de la proposition 187 prétendait exclure de leurs écoles 300 000 enfants de sans-papiers. La mobilisation de l'opinion avait conduit les tribunaux à invalider cette loi. On peut espérer qu'en France le mouvement en cours permettra d'arriver au même résultat. Sans oublier qu'il ne s'agit que de la partie visible du problème et que la nouvelle loi Sarkozy sur l'immigration risque, demain, d'être une nouvelle fabrique de sans-papiers.

Simulacre et inconstance

Analyses

Laurent Greilsamer

11 juillet 2006, p. 2

Le football n'est pas la seule obsession française du moment. Loin de là. Dans chaque coin de France, des maquisards veillent. Ils protègent des enfants sans papiers. Ils les parrainent, assurent à tour de rôle des gardes, les cachent si besoin est. Nous ne sommes pas en 1942, après la rafle du Vel'd'Hiv des 16 et 17 juillet qui aboutit dans la région parisienne à l'arrestation et à l'internement de 13 152 juifs, dont 4 115 enfants. Ni en 1943 ou 1944, lorsque les membres des réseaux d'entraide risquaient leur vie et celle de leurs proches. Non, nous sommes au début de l'été 2006, et des reportages à la télévision nous montrent d'adorables petits Asiatiques et Africains conduits à l'école par de valeureux protecteurs. On aimerait leur dire qu'ils sont sympathiques, qu'il est réconfortant de savoir qu'il existe toujours dans notre pays des bonnes volontés, une vraie générosité, une disponibilité réelle. On aimerait les remercier, mais le malaise l'emporte devant ce simulacre, ce brouillage volontaire des repères historiques. Fort heureusement, 2006 ne ressemble pas à 1942.

Le Réseau éducation sans frontières (RESF), l'association en pointe dans le dossier des enfants expulsables, alimente pourtant cette confusion. Et, comme s'il était vraiment nécessaire d'enfoncer le clou, il vient de lancer un « appel à la résistance » au bénéfice d'un jeune Marocain de 19 ans, venu en France il y a cinq ans, titulaire d'un CAP de peinture et soupçonné d'avoir agressé un sans-domicile fixe dans le 10^e arrondissement de Paris. Abdallah Boujraf a été expulsé vendredi. RESF redoute qu'il soit l'un des premiers « d'une longue liste ».

A l'évidence, ce n'est que le début d'un long feuilleton qui ponctuera l'été. Le feuilleton des bons et des méchants. A gauche, les gentils, les partisans de la régularisation de tous les enfants sans papiers scolarisés sur le territoire national, les militants de l'octroi des mêmes droits à leurs parents. A droite, les sans-cœur, les égoïstes qui ne veulent rien entendre, rien comprendre, rien donner, rien offrir, et qui piaffent à l'idée de se livrer à « une chasse à l'enfant » - une expression estampillée RESF.

C'est un téléfilm en noir et blanc auquel personne ne peut sérieusement croire mais qui semble emporter la conviction. Seul le sort d'un héros solitaire, l'avocat Arno Klarsfeld, désigné comme médiateur par Nicolas Sarkozy, n'est pas encore complètement fixé. Son dynamisme, ce mélange de flair politique et de naïveté qui est sa marque, son nom, lui aussi chargé de l'histoire tragique des juifs sous l'Occupation, embarrassent tout à la fois les « bons » et les « méchants ». On remarque que plus il cherche à s'interposer en faveur des enfants qui ont des attaches avec la France, plus les gentils le conspuent.

Curieuse logique politique qui se cramponne à un mauvais film. C'est la même qui conduit le Parti socialiste à s'émouvoir des déclarations au Monde du directeur de la police générale de la Préfecture de police de Paris lorsque ce dernier annonce que les régularisations de sans-papiers seront beaucoup plus nombreuses qu'initialement prévu. Au lieu de s'en féliciter, puisque c'est son vœu, Jack Lang préfère souligner le « désordre qui règne à la tête de l'État ». De même le porte-parole du Parti socialiste, Julien Dray, peste contre le ministre de l'intérieur sur le point de « procéder à une régularisation massive parce qu'il n'a pas d'autre choix ». On se pince. N'est-ce pas au fond ce qu'il désire, ce qu'il croit juste ?

Cela s'apparente fortement à de l'inconstance, et cela nous ramène au football. Combien étions-nous, il y a seulement trois semaines, à faire le procès du sélectionneur Raymond Domenech et à parier sur l'élimination des Bleus dès le premier tour du Mondial ? Ils furent ensuite encensés, adulés, avant de nous décevoir. Vous avez dit inconstance ?

Un nouveau regard sur l'immigration

Thomas Ferenczi

21 juillet 2006, p. 2

L'Union européenne ne peut à la fois se présenter fièrement comme la championne des droits de l'homme dans le monde et se montrer insensible à la détresse des immigrés qui se pressent à ses portes ou qui ont clandestinement franchi ses frontières. Elle ne saurait, au nom des valeurs dont elle se réclame, se contenter de refouler ceux qui tentent d'entrer sur son territoire ou d'expulser ceux qui y sont entrés illégalement.

Les drames des sans-papiers, qui risquent leur vie par dizaines de milliers pour gagner les rivages de l'Europe et qui sont condamnés au travail au noir, à la précarité, à des conditions de vie et de logement souvent indignes lorsqu'ils parviennent à leurs fins, exacerbent la contradiction entre les idéaux de l'Union et la réalité à laquelle elle doit faire face.

Les dirigeants européens ont fini par prendre conscience de ce décalage inacceptable et de la nécessité d'apporter à la question des flux migratoires une réponse « humanitaire », et non plus seulement « sécuritaire », comme le dit Patrick Gaubert, député européen et président de la Licra (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), qui appelle inlassablement à une nouvelle politique de l'immigration. Cette politique devrait passer, chacun en convient désormais, non seulement par une plus grande ouverture à l'immigration légale mais aussi par l'accroissement de l'aide économique destinée au développement des pays dont sont issus les immigrés. « Si on ne veut pas qu'ils viennent chez nous, il faut qu'ils soient bien chez eux », note Patrick Gaubert.

Depuis quelques années, les autorités européennes affirment leur volonté de renforcer leur coopération avec les États d'où viennent ces populations, en particulier ceux du continent africain. Une stratégie pour l'Afrique a même été adoptée. Comme l'a souligné Jacques Chirac au cours de son entretien du 14 juillet, sans mentionner la dimension européenne de l'action en faveur du développement, si l'Afrique ne se développe pas, « ces gens inonderont le monde ». Mais les efforts restent fragmentaires et les actes tardent souvent à suivre les déclarations d'intentions.

La conférence euro-africaine de Rabat, les 10 et 11 juillet, a peut-être marqué le début du vaste partenariat revendiqué de part et d'autre. Certes les méfiances demeurent et les engagements pris demandent à être concrétisés. Les vieux réflexes ont la vie dure. Les Européens, tout en reconnaissant qu'ils auront besoin de plus de main-d'œuvre étrangère, continuent de mettre l'accent sur la lutte contre l'immigration clandestine. Les Africains s'inquiètent de la fuite des cerveaux que risque d'entraîner la politique d'immigration « choisie » défendue notamment par Nicolas Sarkozy, en les privant d'une partie de leurs élites. Mais au moins un dialogue s'est-il ouvert entre toutes les parties intéressées.

On peut juger cette avancée bien modeste, parler, comme le font certains, d'une occasion manquée, considérer que le volume de l'aide européenne n'est pas à la hauteur des enjeux, regretter, avec le ministre belge de la coopération, Armand De Decker, que la question de la corruption en Afrique n'ait pas été franchement abordée ou encore redouter que le plan adopté au terme de la conférence ne soit qu'un catalogue de vœux pieux ou, au mieux, de mesures sans portée réelle. Il n'empêche : un premier pas a été fait, qui en appelle d'autres. « Nous avons un plan, et des moyens existent pour le mettre en œuvre », a déclaré Catherine Colonna, la ministre française déléguée aux affaires européennes.

La question est aujourd'hui de savoir si les États européens seront enfin capables de s'entendre pour offrir au monde une autre image de l'Europe que celle des tristes camps de réfugiés dans lesquels s'entassent des hommes et des femmes à la recherche d'une vie meilleure.

Dérapages

29 mars 2007, p. 2

Dans cette campagne présidentielle indécise, nerveuse, épidermique, dans cette campagne transformée en « *patinoire* », tous les dérapages sont à craindre. Et tout fait sens, dès lors que les candidats ne parviennent pas à centrer durablement le débat sur les enjeux essentiels pour l'avenir du pays. On vient de le constater à deux reprises en une semaine.

Mardi 20 mars, une échauffourée opposait la directrice de l'école et des particuliers à des policiers venus en nombre interpellés des parents d'élèves chinois sans papiers devant l'école maternelle de la rue Rampal, dans le 19^e arrondissement de Paris. Trois jours plus tard, la convocation puis le placement en garde à vue pendant sept heures de la directrice de cette école provoquait l'indignation des parents d'élèves et un tollé chez la plupart des candidats contre les méthodes musclées des forces de l'ordre et du ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy. « Il n'y a vraiment pas de quoi faire une polémique », commentait le candidat de l'UMP.

Mardi 27 mars, à la gare du Nord, le contrôle banal et l'interpellation d'un voyageur sans billet a dégénéré en quelques minutes. Des jeunes, qui assistent à la scène et se disent choqués par « la violence de l'interpellation », tentent de s'interposer, des renforts policiers arrivent en masse, la tension monte et provoque pendant plusieurs heures des affrontements entre les forces de l'ordre et des groupes de jeunes qui cassent vitrines et équipements.

Ces deux épisodes sont, certes, très différents. Le premier s'inscrit dans le contexte de la « chasse » aux sans-papiers engagée par le gouvernement depuis des mois, et notamment depuis l'affaire du gymnase de Cachan à l'été 2006. Le second reproduit ces explosions de violence gratuite que l'on observe depuis quelques années en marge de bien des manifestations de jeunes et qui ont culminé, évidemment, lors des émeutes de banlieue, à l'automne 2005.

Mais ces deux épisodes en disent long sur le climat d'incompréhension, de défiance et de tension qui s'est installé entre la police et une partie de la population. Climat délétère, à l'évidence, dans lequel la « fermeté » revendiquée par Nicolas Sarkozy pendant quatre ans au ministère de l'intérieur est ressentie, de plus en plus fréquemment, comme une brutalité révoltante. Chacun se souvient que la campagne présidentielle de 2002 s'était jouée, pour une bonne part, sur le thème de l'insécurité et sur l'exploitation de quelques faits divers inquiétants. Chacun devrait se rappeler, aujourd'hui, qu'en ouvrant délibérément cette boîte de Pandore, Jacques Chirac avait, alors, nourri le vote en faveur du Front national. Chacun devrait donc comprendre qu'il est dangereux de surfer ainsi sur la peur, sauf à jouer les pompiers pyromanes.

Incohérence et injustice

8 avril 2008, p. 2

Baba Traoré avait 29 ans. Vendredi 4 avril, ce Malien sans papiers s'est jeté dans la Marne pour échapper à un contrôle de police, et est décédé. Baba Traoré était venu en France, il y a quatre ans, pour donner un rein à sa sœur. Depuis, il travaillait clandestinement. Élisabeth Guérin a 38 ans. Entrée légalement en France pour épouser un Français, cette Béninoise n'avait qu'une carte de séjour temporaire en attendant d'avoir trois ans de mariage. Lorsque son mari est décédé, le préfet d'Indre-et-Loire a refusé de renouveler son titre de séjour - jusqu'à ce que la révélation du scandale par Le Monde l'oblige à changer de position.

Chaque jour apporte son lot d'exemples des incohérences de la politique de l'immigration. Certes, la lutte contre l'immigration clandestine et illégale est nécessaire, surtout si elle s'accompagne d'une action résolue contre les trafiquants de main-d'œuvre, qui sont de véritables marchands d'esclaves. Mais elle ne saurait justifier tous les moyens, comme cette

aberrante politique du chiffre qui entretient un climat de peur chez les sans-papiers et n'a même pas l'alibi de l'efficacité. En 2007, avec près de 23 000 « éloignements » d'étrangers, Brice Hortefeux, ministre de l'immigration et de l'identité nationale, n'a pas atteint l'objectif assigné, de 25 000. Or, dans le même temps, selon l'Insee, la France a accueilli 70 000 immigrés de plus.

Nicolas Sarkozy a fait adopter, pour la quatrième fois en quatre ans, une nouvelle loi sur l'immigration, qui définit les bases d'une immigration choisie. Le président de la République, qui s'était fait le chantre au soir de son élection des « valeurs de tolérance, de liberté, de démocratie et d'humanisme », prétend marier fermeté et justice : on perçoit bien la première, mais on cherche en vain la seconde. Indépendamment des aspects toujours contestables de cette loi, sur les tests ADN en particulier, la maîtrise de l'immigration n'a pas mis fin aux situations kafkaïennes d'immigrés - combien sont-ils ? - qui, aujourd'hui, ne sont ni régularisables ni expulsables.

Les témoignages que nous publions en page trois sur les parcours d'un Malien, d'un Mexicain et d'un Cambodgien qui remplissent les critères de l'immigration choisie, mais se heurtent à la surdité de l'administration, soulignent la nécessité de venir à bout des ratés et des incohérences de la politique du gouvernement. Plusieurs pays européens - l'Espagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas - ont trouvé des solutions pour régulariser des sans-papiers. Pour que la nouvelle immigration choisie soit crédible, encore faut-il que la lutte contre l'immigration clandestine soit menée avec discernement et humanité. Au pays des droits de l'homme, il est révoltant de voir un homme se jeter à l'eau simplement pour échapper à la police.

Drame de la rétention

24 juin 2008, p. 2

Avec ses barbelés et ses caméras de surveillance, le centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes (Val-de-Marne), le plus grand de France, dérobe à nos regards un concentré de la misère du monde. Il retient donc, puisque tel est son rôle, des étrangers qui ont cru à tort trouver un asile en France, des immigrés qui, pour certains, n'ont commis aucun délit mais sont sans papiers, en attente d'expulsion. Dimanche 22 juin, des retenus ont mis le feu à ce refuge qui n'en est pas un, à la suite d'incidents consécutifs à la mort d'un Tunisien. Déjà, il y a deux ans, il avait brûlé.

Cet incident dramatique donne de la France, patrie des droits de l'homme, une image honteuse au moment même où l'Union européenne, comme si elle se crispait soudain dans la peur, durcit, à travers sa « directive retour », adoptée par le Parlement européen le 18 juin, ses règles d'expulsion d'étrangers en situation irrégulière. Désormais, la durée légale de rétention, actuellement illimitée dans huit États, ne pourra pas excéder six mois s'il y a risque de fuite. En cas de non-coopération du retenu, cette durée pourra être de dix-huit mois.

La politique de la rétention gagne du terrain en Europe. Le Vieux Continent va donc continuer à se protéger, à se barricader à travers ces centres. Les associations de défense des droits de l'homme s'insurgent à juste titre contre cette « directive de la honte » qui suscite colère et réprobation en Amérique latine et en Afrique.

En France, où la durée maximale de rétention est aujourd'hui limitée à 32 jours, on devrait avoir à cœur de se distinguer au nom d'une tradition de terre d'accueil qui n'oblige certes pas à abriter « toute la misère du monde », mais au moins à traiter l'étranger avec respect et humanité. Pas d'angélisme facile : aucun gouvernement responsable ne peut rester sans rien faire devant le flux de l'immigration illégale. Mais plutôt que de se réjouir benoîtement des succès de sa politique du chiffre, Brice Hortefeux, le ministre de l'immigration, devrait demander un audit des 22 CRA existants et prendre, avec humanité, les mesures nécessaires pour éviter la répétition d'un tel drame.

Enfermer avant d'expulser ?

Thomas Ferenczi

27 juin 2008, p. 2

La France, qui présidera à partir du 1er juillet l'Union européenne, va proposer à ses partenaires l'adoption d'un pacte sur l'immigration et l'asile, destiné à jeter les fondements d'une « véritable politique commune ». A vrai dire, cette politique commune est déjà en voie de réalisation. Elle se met en place depuis une dizaine d'années, à coups de directives et de règlements, et on voit mal ce que les propositions françaises apporteront de nouveau, sinon l'expression d'une volonté politique plus affirmée dans un domaine où les divergences d'intérêts entre les États membres demeurent fortes.

Pour l'essentiel, les mesures que les Vingt-Sept seront appelés à prendre sous la présidence française en matière d'immigration et d'asile ne feront que prolonger les actions en cours ou en préparation. Le pacte présenté par le ministre français, Brice Hortefeux, apparaît surtout comme une synthèse, à des fins pédagogiques, des orientations que s'est données l'UE depuis qu'elle a inscrit ces questions à son ordre du jour.

Ce pacte s'organise autour de quelques grands principes : mieux contrôler les frontières extérieures de l'Europe, accueillir une immigration légale en fonction des capacités de chaque État, appliquer des règles communes aux demandeurs d'asile, promouvoir le développement des pays dont sont issus les immigrés. Ces quatre objectifs sont assez généraux pour que tous les gouvernements puissent les approuver.

Curieusement, un cinquième objectif, dont on s'étonne qu'il soit mis sur le même plan que les autres, s'est glissé dans la liste : mettre en œuvre « l'éloignement effectif » des étrangers en situation irrégulière. Comme si cet aspect particulier de la lutte contre l'immigration clandestine méritait d'être mis au rang des grandes priorités. L'importance donnée à cet objectif est d'autant plus préoccupante que les Vingt-Sept viennent d'adopter, avec l'accord du Parlement européen, une directive particulièrement répressive sur le renvoi des immigrés illégaux.

La nouvelle loi permet notamment le maintien en rétention, pendant une durée pouvant aller jusqu'à dix-huit mois, des étrangers en attente d'expulsion. Cette disposition n'est pas la seule qui choque les défenseurs des droits de l'homme, mais c'est celle qui suscite, à juste titre, la plus vive protestation. D'abord parce qu'elle touche à la liberté de personnes qui n'ont pas commis d'autre délit que d'être en situation irrégulière. Ensuite parce qu'elle met en cause les centres de rétention, ces lieux où les conditions de vie sont souvent déplorables.

Chaque État, il est vrai, gardera la faculté d'appliquer une législation moins restrictive. En France, la durée de rétention ne peut pas dépasser trente-deux jours. Mais en autorisant, si les États le souhaitent, une durée de dix-huit mois, à l'exemple de l'Allemagne, dont le système est un des plus sévères d'Europe, les Vingt-Sept se sont ralliés à une formule qui n'est pas seulement abusive du point de vue des libertés individuelles, mais qui paraît surtout « disproportionnée au regard de sa finalité », comme le souligne, parmi d'autres, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme.

Tout se passe comme si l'enfermement préalable cessait d'être un moyen de faciliter l'expulsion pour devenir, comme le notent les Verts, un « outil de gestion des flux migratoires ». La Cimade, seule association habilitée à intervenir dans les centres de rétention en France, dénonce la « logique policière » qui sous-tend la politique européenne. La présidence française, de toute évidence, n'est pas prête à rompre avec cette logique.

Le jeu de M. Hortefeux

7 août 2008, p. 2

A l'évidence, le ministre de l'immigration, Brice Hortefeux, ne veut pas laisser le terrain libre aux associations de défense des sans-papiers. C'est vrai pour les plus récentes, comme SOS-Soutien aux sans-papiers, comme pour les plus expérimentées, telle la Cimade, forte de plusieurs décennies d'existence.

Après plusieurs troubles ou incendies dans des centres de rétention administrative où sont confinées des personnes en attente de reconduite à la frontière, le ministre a saisi l'occasion d'une déclaration particulièrement agressive - et démentie ultérieurement - du président de SOS-Soutien aux sans-papiers. Mardi 5 août, M. Hortefeux a demandé au préfet de Seine-et-Marne l'interdiction d'une manifestation prévue samedi devant le centre du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne).

De façon plus générale, le ministre a appelé les forces de l'ordre à la « vigilance » face aux « agissements des groupuscules ». Cette déclaration intervient quelques jours après que le gouvernement a tenté de réduire la présence de la Cimade dans les centres de rétention, notamment en donnant son agrément à d'autres associations afin de la priver de sa situation de monopole.

Certes, sous couvert de défense des sans-papiers, certains de ces groupes sont souvent animés par des militants d'extrême gauche qui s'emploient à mener un combat politique contre le gouvernement. Mais cette réalité est partielle et ne rend pas compte de toute l'action et des mobiles généreux des défenseurs des sans-papiers.

Comment dès lors expliquer ce durcissement délibéré ? Comme les associations elles-mêmes, M. Hortefeux sait que la situation est très tendue dans les centres de rétention. Dans ce contexte, tout se passe comme si le ministre de l'immigration voulait allumer un contre-feu en rejetant à l'avance la responsabilité d'éventuels drames sur les associations.

En procédant de cette façon, l'exécutif n'apaise en rien le climat. Il s'expose en revanche davantage aux critiques, sans régler pour autant le casse-tête politique et humanitaire que représente, pour l'ensemble des pays européens, le sort des sans-papiers.

Immigration : les limites de la logique sécuritaire

Thomas Ferenczi

3 octobre 2008, p. 2

Brice Hortefeux, le ministre français de l'immigration, a pris une curieuse habitude, qui fait sourire les journalistes. Lorsqu'il rend compte à la presse des travaux européens, il ne répond à aucune question sans consulter d'abord son principal collaborateur, Patrick Stefanini, secrétaire général du ministère, placé à côté de lui à la tribune. Et il ne peut s'empêcher de rapporter, entre guillemets, les propos élogieux tenus par ses collègues dans le huis clos du Conseil à l'appui des propositions de la France. M. Hortefeux semble avoir besoin de ce double soutien public - celui de son secrétaire général et celui de ses homologues européens - pour justifier les politiques de l'Union en matière d'immigration et d'asile sous la présidence française.

Il est vrai qu'il n'est pas facile d'expliquer en quoi le pacte sur l'immigration et l'asile, l'une des principales contributions de la présidence française, innove vraiment par rapport aux nombreux documents adoptés précédemment par les Vingt-Sept sur les mêmes sujets. Les cinq volets de la politique consignée par ce pacte - l'organisation de l'immigration légale, la lutte contre l'immigration clandestine, le renforcement des frontières extérieures, la mise en place d'un régime commun d'asile, le développement d'un partenariat avec les pays tiers - figurent déjà dans le programme de La Haye, approuvé en 2004 par les chefs d'État et de

gouvernement, sous présidence néerlandaise, puis dans les conclusions du Conseil européen de décembre 2006, sous présidence finlandaise.

Ces orientations sont également présentes dans de multiples textes de la Commission et dans plusieurs directives adoptées ces dernières années. Sans doute n'est-il pas inutile que les États membres rappellent de temps en temps les engagements auxquels ils ont souscrit et affirment solennellement leur volonté de les mettre en œuvre. Sans doute aussi, d'une déclaration à l'autre, les objectifs sont-ils précisés et les moyens de les atteindre redéfinis. Les Vingt-Sept ont promis en particulier, à la demande de la France, de renoncer aux régularisations massives pour s'en tenir à des régularisations au cas par cas. Il reste que, pour l'essentiel, comme le note la Cimade, association spécialisée dans la défense des migrants et des demandeurs d'asile, le pacte s'inscrit dans la continuité des politiques actuelles.

Deux chercheurs d'un cercle de réflexion bruxellois, le Centre for European Policy Studies (CEPS), Sergio Carrera et Elspeth Guild, jugent « discutable » la valeur ajoutée du pacte, compte tenu des législations existantes. Ils estiment qu'il n'apporte pas grand-chose de neuf et qu'il risque même d'affaiblir les possibilités d'une politique commune. Selon Sergio Carrera et Elspeth Guild, en effet, le document renforce les prérogatives des États membres plutôt que celles de l'Union. Il souligne notamment qu'« il revient à chaque État membre de décider des conditions d'admission sur son territoire des migrants légaux et de fixer, le cas échéant, leur nombre ». Pour les deux auteurs, cette disposition est en recul par rapport aux traités, qui font des conditions d'entrée et de séjour une compétence partagée.

Sur le fond, même si M. Hortefeux prétend éviter le double écueil de « l'Europe- forteresse » et de « l'Europe-passoire », la balance penche plutôt du côté de la première que de la seconde. L'Association européenne pour la défense des droits de l'homme (AEDH) n'a pas tort de s'inquiéter de l'orientation « sécuritaire » de l'Union en matière d'immigration et d'asile. Cette logique n'est pas près de changer. On peut douter qu'elle soit à la hauteur des enjeux.

A Calais, l'impasse après le démantèlement de la « jungle »

Laetitia Van Eeckhout

2 octobre 2009, p. 2

Le démantèlement de la « jungle » de Calais donne le sentiment d'un éternel recommencement. Il est significatif de l'impasse dans laquelle se trouve la politique migratoire européenne. Trois jours à peine après l'opération organisée le 22 septembre à grands renforts de communication, les associations voyaient revenir des migrants interpellés lors de l'opération : des mineurs ayant quitté les foyers d'accueil où ils avaient été placés, mais aussi des majeurs libérés par la justice après avoir été placés en rétention.

Selon la Cimade, 130 des 138 étrangers placés en rétention, ont été libérés dans la semaine qui a suivi. Et sur les huit personnes restées en détention et donc menacées d'expulsion, sept Afghans ont vu leur mesure d'éloignement suspendue le 5 octobre par la Cour européenne des droits de l'homme saisie en urgence. Le ministère de l'immigration a dû ainsi renoncer au vol groupé à destination de Kaboul qu'il avait prévu d'organiser avec les Britanniques.

Il y a sept ans, au moment de la fermeture du camp de Sangatte, en décembre 2002, Nicolas Sarkozy, se félicitait de mettre « fin à un symbole d'appel d'air de l'immigration clandestine ». La fermeture de ce camp, conjuguée déjà à la promesse d'un renforcement des contrôles à la frontière, devait être porteuse d'un message clair : il n'est plus possible de passer par le Pas-de-Calais.

Il n'a pourtant pas fallu longtemps pour que le flux des migrants vers Calais reprenne. Simplement sous l'effet d'une intensification des contrôles et interpellations, leur implantation s'est étendue sur tout le littoral nord de la France jusque dans l'arrière-pays, dans les bois et talus bordant les autoroutes menant aux ports, là où stationnent des camions à bord desquels

ils tentent de monter. De nombreux camps informels ont ainsi vu le jour, depuis 2003, les uns proches des villes portuaires comme à Loon-Plage ou Grande-Synthe près de Dunkerque, d'autres plus en amont, comme Teteghem, voire très en amont : à Saint-Omer, Norrent-Fontes, Angres...

Éric Besson, le ministre de l'immigration, a très vite assuré que le démantèlement de la « jungle » de Calais ne resterait pas un acte isolé. Déjà, d'autres camps ou squats ont été évacués et détruits dans la ville et ses alentours. « Bien évidemment les migrants reconstruiront des campements ailleurs », n'ignorait pas le préfet Pierre de Bousquet de Florian, la veille de l'opération. Mais, prévenait-il, « nous ne laisserons pas faire. D'autres arriveront peut-être, mais en attendant cela rendra plus difficile le travail des passeurs ». Comme le redoutent les associations, cela ne fera que contraindre un peu plus les migrants à l'errance, la dispersion et l'insécurité. Or la précarisation des conditions de vie des migrants n'a jamais eu l'effet dissuasif attendu, les lendemains de la fermeture de Sangatte l'ont montré. L'abcès de Calais témoigne avant tout de l'incapacité de l'Europe à trouver une réponse sérieuse et durable à l'afflux, aussi imprévisible qu'inévitable, de réfugiés et de migrants décidés à tout pour échapper à la misère ou aux persécutions dans leur pays d'origine. Tant que la Grande-Bretagne n'intégrera pas l'espace de libre circulation Schengen, il persistera un risque de fixation sur toute cette côte, et en particulier à Calais, port distant d'à peine 20 km de la côte anglaise. Et même si les Britanniques finissaient par intégrer l'espace Schengen, Calais cesserait certes d'être une ville aimant, mais il resterait à construire une vraie réponse collective en termes d'accueil de ces populations.

« Toute action à Calais n'aura d'efficacité que si elle s'insère dans une stratégie européenne cohérente, harmonisée et solidaire entre les États membres », affirmait récemment Jacques Barrot, le vice-président de la Commission européenne en charge des questions migratoires. Ces appels répétés de M. Barrot à la solidarité sonnent comme un vœu pieux tant il apparaît qu'aucun des États de l'UE n'est prêt à partager avec ses voisins l'une des dernières prérogatives de souveraineté nationale : l'admission des étrangers sur son territoire.

En témoignent les discussions sur la révision du règlement de Dublin, négocié au début des années 1990 et en vertu duquel le premier pays dont le sol a été foulé par le demandeur d'asile, et lui seul, est responsable de sa demande. Tout au plus les États membres seraient-ils prêts à convenir qu'une demande d'asile puisse être examinée dans le pays où le demandeur se trouve à condition qu'il puisse faire état de liens familiaux. Mais il n'est nullement envisagé de remettre en cause le principe de base du règlement. Les États membres pourront ainsi continuer à se renvoyer les migrants.

Jusqu'alors, la « solidarité » européenne ne s'est essentiellement déclinée qu'en matière de contrôle des frontières. Les chiffres du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) parlent d'eux-mêmes. En 2003, au sein de l'Union des douze, 680 000 demandes d'asile avaient été déposées dans les États membres ; en 2008, ils n'étaient plus que 220 000 à avoir franchi les frontières de l'UE des Vingt-Sept, pour une demande d'asile. Que pèsent 220 000 personnes au regard des 42 millions de déracinés dans le monde ?

Mauvais signal

26 octobre 2009, p. 2

Au lendemain de l'expulsion, dans la soirée du 20 octobre, de trois Afghans vers leur pays d'origine, Éric Besson n'exclut pas que d'autres charters prennent prochainement le chemin de Kaboul. Face à la polémique qui enflé, le ministre de l'immigration souligne que les trois hommes, majeurs, ont été déboutés du droit d'asile. Bénéficiant d'un « accompagnement individualisé » pour favoriser leur réinsertion, ils doivent regagner des zones en théorie «

sécurisées ». Au nom de la Commission européenne, Jacques Barrot a validé cet argumentaire.

Après l'évacuation de la « jungle » de Calais, M. Besson a voulu donner, en direction des passeurs et des filières, dit-il, un signal de fermeté, à usage externe et interne. Au niveau européen, il s'agit de montrer, alors que la Grande-Bretagne a déjà expulsé, sans susciter de vagues, 373 Afghans, que la France n'est pas le « maillon faible ». Au niveau français, le signal s'adresse clairement à l'extrême droite, au moment où le gouvernement redoute une remontée du Front national, surfant sur les dégâts de la crise et la vague des « affaires », aux élections régionales, en mars 2010.

Le recours aux charters pour se débarrasser de ceux qu'on ne veut ou ne peut accueillir est, hélas ! une vieille tradition. En 1986, Charles Pasqua avait été précurseur lors du renvoi de 101 Maliens. De 1988 à 1993, la gauche a privilégié les vols réguliers pour des renvois en petit nombre. « Les charters, avait affirmé Édith Cresson, alors premier ministre, ce sont des gens qui partent en vacances avec des prix inférieurs. Là, ce sera totalement gratuit et ce ne sera pas pour des vacances. » En 1996, on a ressorti les charters pour expulser des sans-papiers. Après 1997, Jean-Pierre Chevènement n'a pas dédaigné cette méthode quand la vie des expulsés n'était pas « en danger ».

C'est là où le bât blesse. La politique des charters est une solution alibi qui dispense de rechercher d'autres alternatives. Elle devient un signal indigne quand elle consiste à renvoyer des réfugiés dans un pays toujours en guerre. Peu après l'arrivée à Kaboul des trois Afghans, les autorités locales ont indiqué que leur sécurité n'était pas garantie. En Afghanistan, il y a bien peu d'espaces à l'abri de la guerre qui fait rage. C'est si vrai que le site du ministère des affaires étrangères déconseille aux Français de se rendre dans ce pays.

L'évacuation de la « jungle » de Calais et le retour des charters ne font que souligner la nécessité pour l'Union européenne de repenser une politique d'accueil pour tous ceux qui fuient la misère, l'oppression ou la guerre.

Utopie afghane

Frédéric Lemaître

31 octobre 2009, p. 2

Merci François Fillon, merci Éric Besson. Nous voici rassurés. Comme beaucoup, j'avais un doute, vous l'avez levé. Renvoyer des Afghans de force à Kaboul n'est en rien contraire aux valeurs de la République. Bêtement, j'avais encore en tête la forte déclaration de Nicolas Sarkozy le soir de son élection : « Je veux lancer un appel à tous ceux qui, dans le monde, croient aux valeurs de la tolérance, de la liberté, de la démocratie, de l'humanisme, à tous ceux qui sont persécutés par les tyrannies et les dictatures. Je veux dire à tous les enfants à travers le monde, à toutes les femmes martyrisées dans le monde, je veux leur dire que la fierté, le devoir de la France sera d'être à leurs côtés. »

Vous allez rire, mais je ne m'étais pas rendu compte qu'elle ne figurait plus sur le site Internet de l'Élysée. Pourtant, permettez-moi de vous le dire, il reste fort à faire. Rien qu'au premier semestre, 13 200 Irakiens et 12 000 Afghans ont cherché à se réfugier quelque part dans le monde.

Coïncidence : le jour même où les Afghans expulsés de France débarquaient à Kaboul, le haut-commissaire des Nations unies aux réfugiés estimait « vraiment nécessaire pour les pays de maintenir leurs portes grandes ouvertes à ces victimes se trouvant en situation de réel besoin de protection internationale ».

Heureusement, Éric Besson a su remettre le haut-commissaire à sa place. « Le seul fait que le pays d'origine soit en guerre ne vaut titre de séjour dans aucun des grands pays développés », a-t-il expliqué. Il ne manquerait plus que ça ! D'ailleurs, le ministre de l'immigration, dont nul

ne saurait remettre en cause la droiture et la rigueur morale, le dit : « Toutes les solutions alternatives avaient été proposées à ces personnes ».

Toutes ? Il y a encore quelques semaines, lors d'un séminaire de l'Institut français des relations internationales (IFRI), un cénacle que fréquentent ministres, diplomates et militaires, un participant a osé une question incongrue : « Pourquoi ne pas former ces Afghans durant quelque temps, puis leur demander ensuite d'aider les Français en Afghanistan ? » Dans l'assistance, chacun, y compris les ministres, est resté coi. Pourtant, il y a en France quelques centaines d'Afghans, généralement diplômés, qui survivent dans des conditions indécentes et, en Afghanistan, près de 2 000 soldats français qui ont le plus grand mal à se faire comprendre et accepter.

Est-il absurde d'essayer de donner aux premiers les moyens d'aider les seconds et, dans le meilleur des cas, former un embryon de l'administration afghane de demain ? Sans être la panacée, un tel programme ne serait-il pas davantage porteur d'avenir qu'une expulsion suivie, à l'arrivée, par l'octroi d'un petit pécule dont on affirme qu'il ne servira qu'à payer les passeurs pour la prochaine tentative ?

La France, l'Europe et les Roms

11 septembre 2010, Une

Dans le débat en cours sur la situation des Roms, la France a bien des torts. Il y a eu d'abord la musique entendue, cet été, aux plus hauts sommets de l'État. Elle a laissé penser qu'on y assimilait immigration et criminalité. Elle a donné l'impression que l'on faisait peser sur l'ensemble d'une communauté, Roms ou gens du voyage, la responsabilité des méfaits commis par quelques-uns. Qu'on appelle cela pratique de l'amalgame ou technique du bouc émissaire, le résultat est le même : condamnable, inacceptable. Sans doute aussi peut-on s'interroger sur la légalité au regard du droit européen des expulsions décidées, en quelques semaines, à l'encontre de plusieurs centaines de Roms installés en France. De cela, l'image de la France dans le monde est ressortie abîmée. Et la manière dont le dossier a été mené, voire exploité à des fins électorales, pèse sur la rentrée européenne de Nicolas Sarkozy. Dans une résolution solidement argumentée, mais non contraignante, le Parlement européen a stigmatisé, jeudi 9 septembre, l'attitude de Paris dans l'affaire des Roms. Éric Besson, ministre de l'immigration, de l'intégration et de l'identité nationale, a cru devoir réagir en dénonçant le « diktat » des élus européens. Tant d'insondable mépris pour une des grandes institutions de l'Union européenne n'améliorera pas la réputation de la France. C'est d'autant plus mal venu que le président - avec, ici, quelques solides et bonnes idées - cherche à souder le Vieux Continent avant de prendre, en octobre, la présidence du G20.

Mais l'acte d'accusation prend fin ici. Car la France n'a pas tous les torts, loin de là, dans l'affaire des Roms. Elle n'est pas la seule à procéder à des expulsions. D'autres agissent de même : Allemagne, Suède, Italie, par exemple. Pourquoi ? Parce que l'Union est confrontée à un problème qu'il ne sert à rien d'ignorer et qui ne va pas disparaître, comme le disait très bien Pierre Lellouche, le secrétaire d'État aux affaires européennes, dans nos colonnes (Le Monde du 10 septembre). En intégrant la Roumanie et la Bulgarie en 2007, l'Union ne pouvait se voiler la face : elle héritait de la situation faite dans ces deux pays à quelques millions de Roms. Situation exécrationnelle puisque, dans un cas comme dans l'autre, les Roms y sont traités en parias, citoyens de seconde zone, victimes du racisme et de toutes sortes de violences. Aujourd'hui citoyens européens, nombre de Roms ont cherché meilleure fortune dans les pays les plus riches de l'Union. On a vu réapparaître des bidonvilles ici et là aux portes des grandes villes d'Italie et de France. Sous des baraquements de fortune, sont venues s'agglutiner des familles en quête d'une improbable intégration. Le refus de voir cette réalité relèverait d'une insoutenable légèreté radicale-chic. Et n'améliorerait en rien le sort des Roms.

Comme le dit M. Lellouche, l'Union européenne doit mettre en œuvre un « plan d'urgence » pour les Roms. Avec une priorité : les aider d'abord sur place. Et placer Bucarest et Sofia face à leurs responsabilités.

La querelle des Roms : Nicolas Sarkozy et les “indésirables”

Philippe Bernard

18 septembre 2010, p. 22

Nicolas Sarkozy n'est pas, loin de là, le premier président français à exploiter les thèmes de l'immigration et de l'identité nationale pour tenter de masquer des échecs économiques et politiques. Depuis sa percée, au début des années 1980, l'extrême droite n'a cessé d'infuser sa rhétorique xénophobe à laquelle n'ont échappé ni Jacques Chirac - évoquant « le bruit et l'odeur » des immigrés en 1991 - ni, d'une autre façon, François Mitterrand acceptant la notion de « seuil de tolérance » en 1989 et agitant sans cesse le chiffon rouge du vote des étrangers. « Immigration ou invasion ? », s'était interrogé à la même époque Valéry Giscard d'Estaing, alors dans l'opposition. Pourtant, cet été, l'actuel locataire de l'Élysée a franchi une étape nouvelle, lourde de menaces pour la paix sociale en France et pour l'image du pays dans le monde.

En choisissant pour ordre du jour d'une réunion, à l'Élysée le 28 juillet, les « problèmes que posent les comportements de certains parmi les Roms et les gens du voyage », le chef de l'État a choisi de jeter en pâture à l'opinion une partie de la population désignée par référence à ses origines. De ce point de vue, la circulaire du 5 août du ministre de l'intérieur exigeant l'évacuation « systématique » des campements illicites « en priorité ceux des Roms » n'est que la traduction administrative de la volonté présidentielle de ciblage ethnique. Sans doute cette « minorité »-là a-t-elle été choisie parce qu'elle dispose de très peu de relais d'opinion et de moyens de défense. Mais il suffit de remplacer « Roms » par n'importe quel adjectif désignant une origine ou une religion pour saisir ce qui est en cause.

Pour la première fois depuis la guerre d'Algérie, l'analogie entre une politique d'État et celle, xénophobe et raciste menée à la fin des années 1930, voire sous Vichy, ne relève plus de l'anachronisme. Non que les expulsions de Roms puissent être comparées à des déportations. Mais la désignation comme bouc émissaire d'une fraction de la population par le plus haut représentant de la République, en libérant des pulsions xénophobes exacerbées par la crise économique, déclenche une mécanique incontrôlable. Annexés à la fameuse circulaire, les tableaux statistiques à remplir par les préfets et comportant une colonne spéciale pour comptabiliser le nombre d'enfants confirment combien la machine bureaucratique peut manifester de zèle en la matière.

Historien spécialiste de l'immigration, Ralph Schor souligne « les convergences frappantes » entre les mécanismes à l'œuvre dans les années 1930 et depuis les années 1980 (Français et immigrés en temps de crise, L'Harmattan, 2004). En avril 1938, le radical Albert Sarraut, ministre de l'intérieur de l'après-Front populaire, adressa, quatre jours après son entrée en fonctions, une circulaire aux préfets annonçant qu'il était « résolu à démasquer les indésirables par « une action méthodique, énergique et prompte » pour répondre aux vœux de l'opinion et maintenir l'ordre public ». Ces « indésirables » n'étaient pas nommés, mais renvoyaient à « la lie italienne, la moisissure russe et la gadoue allemande », ces « métèques », récemment naturalisés, souvent juifs, dont l'écrivain xénophobe Maurice Bedel doutait qu'ils puissent devenir de vrais Français.

Le terrain était préparé pour que Vichy nomme explicitement la partie de la population à laquelle un traitement collectif particulier allait être réservé : les juifs et les Tsiganes, internés puis déportés.

A la Libération, le général de Gaulle rejeta les propositions tendant à construire une politique d'immigration sur des critères de « désirabilité » ethnique. Ce n'est que dans le climat de la guerre d'Algérie que la loi de 1955 sur l'état d'urgence légalisa de fait la chasse au faciès des Algériens et qu'un couvre-feu fut imposé en 1961 à Paris aux seuls « Français musulmans d'Algérie ». Maurice Papon, préfet de police, ne s'embarrassa pas alors de périphrase pour promettre aux policiers menacés qu'il les couvrirait s'ils venaient à abattre un « Nord-Africain ».

Longtemps, Nicolas Sarkozy, lui, s'est contenté d'euphémismes. Même si personne ne voyait beaucoup de blonds aux yeux bleus derrière les « racailles » qu'il dénonçait. Au début de son mandat, il a souhaité encourager des « statistiques ethniques » pour promouvoir une « diversité » qu'il souhaita même, en vain, introduire dans la Constitution. La stigmatisation des Roms confirme aujourd'hui le tournant radical négocié au moment du « débat sur l'identité nationale » : depuis que la crise financière a relancé le chômage, il n'est plus question d'apparaître comme l'avocat des populations issues de l'immigration mais au contraire de désigner nommément les allogènes comme auteurs d'insécurité.

Nicolas Sarkozy a trouvé ses « indésirables » : il a fait des Roms la figure emblématique de l'insécurité. Mais en brisant le tabou des origines et en pratiquant une discrimination d'État, il encourage le communautarisme qu'il prétend combattre et souffle sur les braises de la rancœur ethnique, au lieu d'aider les Français à trouver des raisons de vivre ensemble.

LISTE DES ÉDITORIAUX ET CHRONIQUES DU *FIGARO*

1. « Un bateau ivre », Michel Schifres, *Le Figaro Magazine*, 7 juillet 2006
2. « La Commission et les Roms », Pierre Rousselin, 15 septembre 2010
3. « L'immigration, ultime tabou », Le bloc-notes d'Ivan Rioufol, 21 septembre 2007
4. « La France confrontée à la guerre des rues », Ivan Rioufol, 27 juin 2008.
5. « Le rebond espéré d'une France désarmée », Ivan Rioufol, 29 janvier 2010
6. « L'immigration, ce « non-sujet » si présent », Ivan Rioufol, 1^{er} octobre 2010

« Un bateau ivre », Michel Schifres, *Le Figaro Magazine*, 7 juillet 2006

Le cœur est devenu une composante essentielle de la vie politique. Rien n'est pire que de paraître l'avoir sec. L'opinion ne vous le pardonne guère. D'autant que nous sommes entrés depuis plusieurs années déjà dans la société de l'émotion. Quelle qu'en soit sa nature, l'événement, pour peu qu'il soit d'ampleur, suscite un profond sentiment. L'enthousiasme, la joie - voyez la Coupe du monde de football -, la peine, la compassion - souvenez-vous du tsunami - saisissent alors les foules. Les voilà vite mobilisées, prises dans un élan collectif, souvent mondial. Les voilà aussi vite oubliées, sautant sans gêne d'un phénomène à l'autre du moment qu'une nouvelle poussée d'adrénaline vient relancer les mouvements du cœur. Bref, nous consommons de l'émotion comme n'importe quel autre produit. Il ne fait évidemment pas très bon, dans un tel climat, miser sur la raison et en appeler à l'esprit de responsabilité. C'est qu'on ne veut guère, pour utiliser une expression à succès, se prendre la tête. Le droit à l'inconscience n'est pas encore revendiqué, mais cela ne saurait tarder. Et il arrive qu'on sente çà et là comme un devoir d'insouciance, tant le monde paraît compliqué si l'on se penche trop sur son sort et les problèmes ardu pour peu qu'on les examine l'esprit froid. Ainsi, à la fois, les sociétés occidentales modernes sont-elles partagées entre le scepticisme, qui ruine le goût d'entreprendre, et l'émotion qui, à forte dose, obère la réflexion.

On ne saurait, hélas ! trouver meilleur exemple de cette tendance que cette nouvelle affaire des sans-papiers. Rarement un dossier aura été aussi travesti par ses opposants, un discours aussi fondé sur la compassion, une argumentation aussi voisine de la manipulation. S'il s'agissait, comme on l'entend parfois dans la mouvance socialiste, de mener une chasse systématique aux enfants scolarisés de parents sans papiers, de procéder à des expulsions sans discernement, d'ignorer toute exception, cela serait effectivement inquiétant. Mais, en réalité, aucune échéance-couperet n'est prévue, des procédures de régularisation sont envisagées, des critères ont été établis, un médiateur a été nommé, la concertation a été érigée en principe. C'est dire qu'heureusement, la fermeté n'est pas exempte d'humanité. Et c'est dire encore qu'heureusement, là aussi, les régularisations ne seront pas automatiques. Que des limites ne soient pas mises et, de fait, on rouvrirait les frontières par le biais des enfants immédiatement scolarisés et dont les parents seraient, eux aussi, immédiatement régularisables. La fausse bonne conscience y gagnerait ce que la lucidité et la nécessité y perdraient. Le détestable tient à l'espèce de chantage affectif qui est mené et au procès en inhumanité qui est instruit. Qu'on veuille arriver à une meilleure régularisation des flux migratoires et remédier à des situations explosives, et voilà aussitôt qu'une partie de la gauche évoque, sans le dire tout en le disant, une attitude fascisante. Cette irresponsabilité de langage est évidemment une commodité politique et une posture de commande. De plus en plus, ce qui est discuté est moins une politique, d'ailleurs généralement approuvée par l'opinion, que ses conséquences visibles. A savoir, des enfants qu'on présente comme expulsables du jour au lendemain. D'une certaine manière, nous sommes, osons le mot, en face d'un spectacle mis en scène dont on attend empathie et solidarité, ne serait-ce qu'à cause de la force des images. Ainsi la société du spectacle touche-t-elle à tous les éléments, y compris les plus politiques, et n'aboutit-elle qu'à la récupération de l'émotion au détriment du choix.

Pourquoi ne pas se l'avouer ? C'est qu'en ce qui concerne l'immigration, nous ne choisissons pas. Nous tâtonnons, nous prenons des décisions que nous corrigeons aussitôt, nous hésitons, nous durcissons notre attitude et nous régularisons dans le même temps. Nous sommes au fond comme ballottés par cette question. Nous allons comme un bateau ivre.

« La Commission et les Roms », Pierre Rousselin, 15 septembre 2010, p. 15

Dans l'affaire du démantèlement des camps de Roms, Paris n'a aucune « honte » à avoir, quoi qu'en dise la commissaire Viviane Reding.

Si les instances de l'Union s'étaient un tant soit peu préoccupées du sort de 10 à 12 millions de personnes que leurs pays se refusent systématiquement à intégrer et qui errent à travers l'Europe, nous n'en serions pas là.

Il est facile de s'indigner à Bruxelles et de prétendre découvrir le problème. En emboîtant le pas à ceux qui dressent des parallèles absurdes avec l'extermination des Juifs par les nazis, la Commission ne va pas améliorer l'image déjà malheureusement peu glorieuse que se font d'elle les Français.

Qu'on le veuille ou non, le démantèlement de camps illégaux, abritant des populations nomades venues profiter de la générosité de l'État français, recueille l'assentiment d'une grande majorité de nos compatriotes.

Pourquoi donc devraient-ils s'accommoder de l'installation à leurs portes de ces taudis où prolifèrent tous les trafics ?

La Commission devrait comprendre qu'en prônant le laxisme elle fait le lit de la xénophobie qu'elle prétend dénoncer.

En se préparant à engager une procédure en infraction contre la France, l'équipe de José Manuel Barroso souffle sur le feu d'un débat déjà passablement malsain et favorise les réactions les plus extrémistes.

L'exécutif bruxellois envisage-t-il sérieusement de condamner la France sans proposer une alternative crédible ?

Dans cette affaire, où tout le monde se cache derrière son petit doigt, des erreurs ont, certes, été commises. La circulaire du 5 août avait le tort de stigmatiser les Roms. Les préfets avaient parfaitement compris de quoi il s'agissait. Mais le texte maladroit a été retiré et corrigé. C'est d'ailleurs son retrait, plutôt que sa rédaction il y a plus d'un mois, qui semble avoir attiré l'attention de Mme Reding.

La Commission européenne est bien la gardienne des traités et la France se doit de l'aider à remplir sa mission. Le gouvernement n'a aucune raison de refuser les demandes d'éclaircissements qui peuvent lui être soumises.

Il lui faut seulement respecter les formes, et prendre un peu plus soin de l'image qu'il projette à l'étranger. Ainsi notre pays peut-il espérer convaincre l'Europe de cesser de faire comme si les problèmes posés par l'immigration n'existaient pas.

L'immigration, ultime tabou

21 Septembre 2007

p. 17

Le Bloc-Notes d'Ivan Rioufol

Cessons de nous mentir : l'immigration n'est plus une chance pour la France quand elle conduit au décrochage de l'école, à l'exclusion des déshérités, aux violences ethniques, à un communautarisme islamisé, à la fracture identitaire. Or, si chacun de ces effets commence à attirer l'attention du pouvoir - Christine Boutin a promis lundi de lancer 500 000 logements par an -, il reste périlleux, pour qui tient à son blason, de vouloir freiner l'emballement de ces phénomènes. L'ultime tabou n'est pas tombé. Le refus de voir sert d'échappatoire. Il permet, cette semaine, d'étaler ses vertus en critiquant le projet visant à réduire le regroupement familial. Le recours aux tests ADN pour confirmer des filiations, pratiqué par douze pays voisins, inspire des postures avantageuses, y compris au sein du gouvernement : pour Fadela Amara, « cela jette l'opprobre sur les étrangers qui veulent venir chez nous ». Faut-il donc baisser les bras, y compris face à la fraude ?

Ces exercices de style masquent des hypocrisies. Les moralistes s'indignent d'un quota d'expulsion de clandestins, mais chuchotent que la France ne peut accueillir tous les miséreux. Les immigrationnistes ne jurent que par le métissage culturel, mais se gardent d'envoyer leurs enfants dans les lycées sinistrés. Les commentateurs en appellent au co-développement, mais n'ignorent rien des ambiguïtés de ce paternalisme néocolonial. Même l'État reste lié par ces conformismes. Alors que la France est en droit d'exiger, de ceux qui veulent la rejoindre, un engagement sur des obligations impérieuses, le contrat d'accueil et d'intégration se contente d'un minimum d'exigences, vaguement évaluées. La maîtrise du français - la moindre des choses - se satisfait de 500 mots. Quant à la politique défendue par Brice Hortefeux, qui veut développer une immigration de travail, elle semble incongrue dans un pays fortement touché par le chômage. En fait, si les sondés ne se font pas prier pour dire que l'immigration de masse est un risque pour l'harmonie de la nation, le gouvernement s'interdit d'aller au bout de la réflexion. Il est vrai qu'elle l'obligerait à admettre que la France ne sait pas accueillir des peuples extra-européens qui, chaque année, viennent par milliers grossir des ghettos et repousser les perspectives de leur intégration. Oui, il faudrait une pause. Le mot reste interdit par les gendarmes de la pensée. Mais pourquoi les craindre encore ? Sortir du flou Le flou entretenu autour des chiffres de l'immigration n'aide pas à clarifier le débat. La sous-estimation tient lieu de règle. Cherchant à dédramatiser les faits, la communication officielle en vient à désinformer. Un exemple : l'Insee a soutenu que le solde migratoire (les entrées, moins les sorties) de 2003 était en recul, avec seulement 57 000 personnes : une donnée reprise à l'époque par les médias, en dépit des dénégations de démographes estimant à 200 000 et plus les immigrés s'installant chaque année, clandestins non compris. Personne n'a jamais demandé d'explications pour cette « erreur », reconnue depuis, qui fait dire que « la France n'est pas un pays d'immigration massive ». Les clandestins, eux, sont estimés entre 200 000 et 400 000 par le gouvernement. Mais selon l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Bajolet, les seuls Algériens en situation irrégulière seraient 350 000. Dimanche, sur RTL, Bernard Kouchner a déclaré : « C'est vers notre pays que se dirige la majorité des illégaux qui entrent en Europe. » Le chiffre de 100 000 par an était admis, pour les années 2000. Même s'il a éventuellement baissé depuis, l'objectif de 25 000 reconduites pour 2007 paraît modeste en regard des entrées présumées. La France, qui ouvre enfin les yeux, ne peut continuer à vivre dans ce monde fictif, en laissant à l'Insee le soin d' « inventer » un solde migratoire conforme à ses attentes. « Inventer » : le terme est employé par la démographe Michèle Tribalat, qui note (dans la revue *Diversité*, juin 2007) : « La statistique publique doit aujourd'hui faire preuve de courage. » Pour elle, « nous sommes sans aucune boussole ». Un dérèglement qui permet toutes les manipulations, de part et d'autre. Anachronisme Cet accommodement pour les faux-semblants est d'autant plus anachronique que Nicolas Sarkozy s'est engagé à dire la vérité aux gens et à défendre l'identité française. Or, si aucune mesure efficace n'est prise pour freiner significativement l'immigration durable et pour garantir le respect de la culture d'accueil, le séparatisme culturel qui s'observe ici et là, y compris désormais dans certains quartiers de Paris, risque de s'étendre et de se consolider au fil des décennies. Entre l'assèchement nationaliste et l'effacement mondialiste, il y a place pour une politique soucieuse de préserver la fragile unité du pays. « Nous allons aller au-devant des désirs des Français en accélérant le rythme des réformes », a déclaré mercredi le premier ministre devant les parlementaires UMP. François Fillon parlait du nouveau contrat social proposé, mardi, par le président. De fait, une refondation sociale et économique se profile, qui tire profit d'une liberté de pensée encore inconcevable il y a un an. Cependant, l'État ne s'est pas encore totalement dégagé du pharisaïsme des belles âmes, qui se flattent de ne pas écouter le peuple inquiet. Ce serait une facilité de croire qu'une relance économique suffirait à résoudre les problèmes d'intégration. Le plein-emploi britannique n'empêche pas la fracture des communautés ethniques. Question de rythme Le plus pressé des deux ? Paradoxalement, c'est moins le survolté Nicolas Sarkozy que le placide François Fillon. Apparemment, les deux hommes ne marchent pas au même rythme.

La France confrontée à la guerre des rues

27 Juin 2008

Page 17

Le Bloc-Notes d'Ivan Rioufol

À quoi bon le taire ? Une partie de l'immigration extra-européenne est à la source des tensions qui font l'actualité. Revendications identitaires et affrontements urbains résultent d'une même politique impensée depuis des décennies. La gauche, qui reproche à la droite ses expulsions, en est à défendre les clandestins qui ont incendié le centre de rétention de Vincennes. François Fillon assure que ce geste ne remettra pas son action en cause. Encore heureux !

Entendre les Verts s'indigner de la « montée de la violence dans nos quartiers », après l'agression antisémite d'un jeune de 17 ans, samedi dans le XIX^e arrondissement de Paris, illustre l'irresponsabilité des immigrationnistes qui demandent d'autre part la remise en liberté des sans-papiers interpellés. Pour avoir toujours incité aux protections exclusives des minorités et à leurs revendications, ils sont coresponsables de l'implantation du communautarisme et de ses désordres.

Rudy, qui portait la kippa, a été lynché par de jeunes Africains, à l'issue d'affrontements rituels entre bandes ethniques. Observer d'ailleurs une partie de la communauté juive, jusqu'alors exemplaire dans son assimilation, se refermer sur elle-même témoigne de l'échec du métissage des cultures, vanté y compris par une droite aveugle. « Il n'y a pas de dérive communautariste », assure Dominique Paillé, au nom de l'UMP. En réalité, la guerre des rues, que Christian Jelen annonçait dès 1999, est bien là.

Une étude de la police judiciaire, publiée mardi par Le Figaro, dévoile que les XVIII^e, XIX^e, XX^e arrondissements concentrent le tiers des violences parisiennes. La Seine-Saint-Denis affiche les sept premières places au palmarès des villes les plus dangereuses. Un processus de substitution de population y est à l'œuvre. « Il n'y a pratiquement plus de juifs à l'université de Saint-Denis ou de Villetaneuse », assure Rafaël Haddad, de l'Union des étudiants juifs de France.

Or, ces phénomènes de repliement, qui font craindre pour demain une libanisation de la société, continuent d'être ignorés. Pierre Moscovici (PS) estime qu'il « faut lutter contre l'antisémitisme », tout en trouvant « profondément injuste » la politique d'immigration. Tant que la gauche s'interdira de réfléchir aux conséquences de son laxisme, tant que la droite sera habitée par la culpabilité, l'intégration cumulera les échecs. La nation y résistera-t-elle ?

Sous le joug d'une tyrannie

Une même indifférence des élites pour la nation explique la pesanteur de la construction européenne et la légèreté de la politique d'immigration de la France. Or, le souci que montrent les peuples, ces temps-ci, à protéger leur souveraineté est semblable à celui qu'ils ont de préserver leur unité et leur mode de vie. C'est pourquoi le gouvernement ne semble pas avoir pris la mesure des inquiétudes des Français qui redoutent que les phénomènes de peuplement ne fragilisent la cohésion sociale. Certes, Brice Hortefeux dit s'employer à réduire le regroupement familial et il s'est décerné, l'autre jour, un satisfecit. Mais quand, par exemple, il s'interdit, mercredi, d'appliquer la dernière directive européenne qui autorise des rétentions de dix-huit mois pour les clandestins (trente-deux jours en France), il montre un souci de ne pas trop froisser les droits-de-l'hommes, soutenus par le PS, la gauche chic et la première dame de France, Carla Bruni.

La droite reste sous le joug de la tyrannie des bons sentiments, instrumentalisée par l'extrême gauche et les altermondialistes, qui viennent de recevoir le soutien du Vénézuélien Hugo Chavez dans leur combat pour les sans-papiers. Frédéric Lefebvre, un des porte-parole de l'UMP, est resté bien seul, cette semaine, pour affronter le Réseau éducation sans frontières (RESF), qu'il accuse d'avoir incité à la rébellion des clandestins de Vincennes, après le décès d'un Tunisien mort d'une crise cardiaque, samedi. C'est, en effet, au cours d'une manifestation non déclarée de ce mouvement devant le centre de rétention, dimanche, que plusieurs foyers

d'incendies volontaires ont été déclenchés. « Menacer RESF de poursuites pénales, c'est tout simplement intolérable », estiment ses défenseurs, auxquels les socialistes se sont joints. Qui osera dire leurs quatre vérités à ces intouchables autoproclamés ?

Le pouvoir des mots

Les mots peuvent beaucoup. Démonstration cette semaine, avec le remarquable équilibre que Nicolas Sarkozy a su construire, lors de son voyage en Israël, entre les intérêts des Israéliens et des Palestiniens. Tout en promettant de « barrer la route à tous ceux qui menacent Israël » et en multipliant les signes de proximité avec l'identité juive, le chef de l'État a renouvelé auprès des Palestiniens les positions défendues naguère par ses prédécesseurs au nom de la politique arabe de la France, et notamment le vœu de voir Jérusalem-Est, capitale du futur État palestinien. Cette habileté, applaudie par les juifs et les musulmans, porte en elle une partie de la solution aux tensions intercommunautaires qui s'exportent jusqu'à Paris. Mais le chef de l'État ne peut espérer, pour autant, faire l'économie des actes nécessaires au maintien de l'unité de sa propre nation.

Le rebond espéré d'une France désarmée

29 Janvier 2010

Page 17

Le Bloc-Notes d'Ivan Rioufol

Une nation appauvrie ; un État faible : ce constat ressort, cette semaine, d'une série de faits alimentant le récurrent pessimisme des sondés face à l'avenir. Lundi soir, sur TF1, onze Français, la plupart confrontés aux difficultés des fins de mois, ont pu interpellé le chef de l'État au nom de l'opinion publique. Plus tôt, la République venait d'être mise en échec par 124 clandestins, Kurdes de Syrie, débarqués par des négriers sur une plage corse avant d'être libérés par des juges pour être soignés, nourris, logés aux frais de la collectivité. « Je ne laisserai pas la France désarmée », a promis Nicolas Sarkozy. Désarmé : le mot juste.

Le sentiment d'abandon, souvent rappelé ici à fin de mise en garde, est devenu palpable. La critique présidentielle contre les banquiers, mercredi à Davos, n'éteindra pas si vite les ressentiments. Ils se liront, aux régionales, dans les abstentions et les votes protestataires. Comment croire, en effet, les citoyens rassurés par les déficits de leur système de santé ou d'aide sociale, qui continue d'attirer la misère du monde avec les encouragements des belles âmes ? Comment les imaginer faire soudainement confiance à un monde politique impuissant à résoudre la paupérisation de la classe moyenne et la perte d'autorité des lois ?

Entendre Michel Rocard, lundi, accuser Éric Besson de suivre une politique d'immigration « qui n'est pas à l'honneur de la France » en tressant des lauriers aux magistrats qui relâchent ceux qui ont jeté leurs papiers à la mer donne une idée du persistant angélisme des élites. Alain Juppé est sur le même nuage quand il estime que le débat sur l'identité ne vise qu'à exprimer « l'islamophobie ». Ces personnalités sont des aubaines pour les passeurs qui rançonnent ou pour les islamistes qui prônent la burqa. Ceux-là savent utiliser les failles des lois et des droits de l'homme.

C'est à ce coup de main que se sont prêtés des juges des libertés et de la détention. Ils ont libéré les Kurdes, qui ne seraient pas maltraités en Syrie et qui ont pu déboursé 10 000 dollars chacun pour leur périple, en arguant qu'ils n'avaient pas été placés d'abord en garde à vue. Mais des magistrats instructeurs relâchent aussi des coupables présumés, pour contester l'application de cette procédure. À quoi rime donc ce jeu sinon à déstabiliser l'État ? C'est la législation qu'il faut adapter. En renonçant, hélas, aux bons sentiments.

Faiblesse de la République

La République tenait, avec la burqa, l'occasion de démentir sa faiblesse, en se disant, d'une même voix, opposée à cet étendard obscurantiste qui la nargue. C'est l'effet inverse qui est résulté, mardi, des conclusions cacophoniques de la mission parlementaire sur le sujet. Sous le prétexte de ne pas stigmatiser les musulmans (mais personne ne se préoccupe de la

persécution des chrétiens en terres musulmanes), la gauche ne se résout pas à interdire ce signe revendicatif d'une idéologie sexiste et totalitaire. Les « consciences » prétendument voltairiennes capitulent devant les provocations islamistes. Mardi, l'imam de Drancy, Hassen Chalghoumi, a été leur cible pour avoir soutenu l'interdiction du voile intégral et être proche de la communauté juive. Or les people préfèrent pétitionner dans Libération pour les sans-papiers, tandis que le comique Jamel Debbouze dénonce le « racisme » des antiburqa (voir mon blog).

« Ce qui est gravissime, c'est la complaisance d'une partie de la gauche », estime le président de la mission parlementaire, le communiste André Gerin, lâché par son parti, anticlérical, dans sa description d'une talibanisation de certains quartiers. La capitulation gagne ceux qui, au nom de l'apaisement, refusent de résister à l'islam politique qui en appelle à la tolérance démocratique quand cela l'arrange et la refuse au nom de ses propres règles. Les chrétiens ne se disent pas humiliés par la République quand celle-ci dresse ses listes noires de sectes issues de leur religion ; pourquoi faudrait-il que les musulmans se sentent victimes d'une « haine » quand de semblables dérives, autrement plus dangereuses que la Scientologie, mobilisent le législateur ? C'est pourtant ce que soutiennent les néofondamenlistes et les bons apôtres, leurs idiots utiles. La droite assurera-t-elle le rebond espéré ?

Peur du mot

Le PS, par la voix de Jean-Marc Ayrault, a atteint des sommets dans l'hypocrisie et la lâcheté en conditionnant, mardi, son approbation de la résolution contre la burqa à l'abandon préalable du débat sur l'identité nationale. Courage, fuyons les sujets difficiles ! Pour sa part, à peine Martine Aubry avait-elle, sur le dossier des retraites cette fois, donné dimanche le sentiment de s'extraire du dogme du départ à 60 ans pour aller « vers 61 ans ou 62 ans » qu'elle s'empressait de revenir s'incliner devant le vieux totem. À dire vrai, la droite n'est guère plus audacieuse que la gauche en la matière. Alors que le système par répartition est à bout de souffle (en 2050, il ne restera qu'un cotisant pour un retraité) c'est ce mécanisme qu'a défendu le président, lundi. Le jour même, L'Humanité reconnaissait que « la peur d'une défaillance du système des retraites pousse 53 % des jeunes de moins de trente ans à s'orienter vers la capitalisation ». Mais, même de ce dernier mot, la République a peur...

« Redresser la France »

La relaxe, hier, de Dominique de Villepin dans Clearstream, ce faux « Watergate » politico-médiatique : il y voit l'opportunité politique de « contribuer à redresser la France ». Mais l'opinion en a soupé des discours. Elle attend des actes.

L'immigration, ce « non-sujet » si présent

1^{er} octobre 2010

Page 17

Le Bloc-Notes d'Ivan Rioufol

Débattre de l'immigration, de son utilité, de son coût, reste une gageure, y compris pour la droite. Exemple, avec l'examen à l'Assemblée, depuis mardi, d'un projet de loi qui veut rendre plus efficaces les expulsions de clandestins, tout en laissant déduire que les arrivées légales seraient, elles, un non-sujet. Telle est, en fait, l'hypocrisie du discours dominant. Pour L'Humanité, même ce texte est « une infamie ». En janvier 1981, ce quotidien laissait la parole à Georges Marchais, patron du PCF : « La poursuite de l'immigration pose de graves problèmes (...) La cote d'alerte est atteinte (...) Il faut arrêter l'immigration, sous peine de jeter de nouveaux travailleurs au chômage. Je précise bien : il faut stopper l'immigration officielle et clandestine. » En trente ans, le conformisme a fait son œuvre.

La pensée clonée, fruit de la propagande droits-de-l'homme, conteste aujourd'hui le choix d'éloigner ceux qui s'installent illégalement (environ 100 000 par an), alors que seuls 20 % des interpellés sont renvoyés chez eux (contre 80 % en Allemagne ou en Grande-Bretagne). Les socialistes ne sont pas en reste, même si Malek Boutih (PS) reconnaît qu'ils ont « peur » du sujet. Cependant, l'UMP n'est guère plus téméraire, quand elle omet de s'interroger sur

l'opportunité de laisser encore venir, légalement, près de 200 000 personnes par an. Le ministre de l'Immigration, Éric Besson, se félicite du fait que 108 000 étrangers soient devenus Français en 2009, tout en voulant être plus exigeant pour l'accès à la nationalité. Ne pourrait-on commencer par là ? En réalité, les intimidations du Camp du Bien, qui étiquettent « racistes » ceux qui modèrent les bienfaits de l'immigration pour la France, ne suffisent plus à étouffer les interrogations de bon sens sur la poursuite d'une politique de peuplement aux résultats souvent contestables. D'autant que l'État providence, en faillite, doit restreindre les solidarités et que la société multiculturelle, à l'origine d'une « détérioration du vivre-ensemble » y compris à l'école, comme le note un rapport officiel sur « Les discriminations », ébranle la cohésion nationale. Il est devenu nécessaire de dresser un bilan de ce sujet sacralisé. Disons-le : ce n'est pas seulement l'immigration illégale qui devrait être maîtrisée, y compris en réduisant des pompes aspirantes quand elles offrent encore la gratuité des soins aux clandestins. L'immigration régulière, que personne n'ose plus évoquer pour payer les retraites, mériterait d'être également réduite quand elle reste une charge. Quitte à engager un bras de fer avec l'Union européenne, qui impose des règles violant d'élémentaires souverainetés. La Cour de justice a ainsi interdit récemment aux États, au nom de la libre circulation, de poursuivre leurs contrôles mobiles aux alentours des frontières. Ces frontières, ne faudrait-il pas les rétablir ?

La concurrence Le Pen

Le choc migratoire réveille les pays européens. Mais il n'épargne évidemment pas les Français, même si la pensée correcte, ses sondages et ses médias présentent ce problème comme marginal. Quand le député UMP, Étienne Pinte, qui dit vouloir « humaniser » le projet de loi, annonce qu'il ne le votera pas car il « vise à draguer l'électorat du FN », il montre un mépris pour des attentes qui semblent partagées par des citoyens de droite et de gauche. L'humanisme ne commence-t-il pas par écouter les souffrances silencieuses des plus modestes, qui se disent oubliés par une République fantasque qui voit la France comme un espace à remplir ? L'UMP serait bien inspirée de rejoindre en vitesse ce peuple que la gauche méprise.

En effet, le virage conservateur que connaît l'Europe n'assure pas pour autant la victoire du candidat de l'UMP (Nicolas Sarkozy vraisemblablement) en 2012. Il sera concurrencé, probablement, par Marine Le Pen qui n'a pas meilleure alliée que l'actualité, singulièrement dans les écoles et les cités. Alors que le PS, toujours dans sa bulle, n'a pas d'autre programme que l'antisarkozysme - dont François Hollande reconnaît qu'il est une « facilité, peut-être même une paresse » -, la gauche peut, paradoxalement, espérer une victoire par défaut de son candidat (Dominique Strauss-Kahn, vraisemblablement), dans une compétition FN-PS au second tour. Les Français désirent-ils ce bond en arrière ?

Subtil dosage

Pour éviter ce scénario, la stratégie de la majorité risque de se confronter à un subtil dosage obligeant, à la fois, à ne pas mimer le FN au risque de le conforter, tout en évitant le piège du centrisme mou, cette malédiction qui a rendu la droite illisible. Pourquoi, dès lors, ne pas reprendre l'initiative sur l'immigration légale, dont les pouvoirs publics gardent la maîtrise ? En effet, si l'Europe impose le regroupement familial, celui-ci ne représente plus, pour la France, que 15 000 entrées par an sur les 180 000 arrivées officielles (à quoi il faut ajouter les demandeurs d'asile). La différence est donc bien, hormis les fraudes au mariage, que le gouvernement veut traquer, le fruit d'une politique voulue et assumée par Éric Besson. Ce choix répond-il aux vœux de l'électorat de l'UMP ? À droite, il serait temps de se poser sérieusement la question.

Réformer le droit du sol

Un réexamen du droit du sol ne doit pas, non plus, rester un interdit doctrinal, quand des jeunes Français en viennent à rejeter une identité qu'ils n'ont pas choisie et qu'ils subissent comme une violence intime. Plutôt que de brader la nationalité, un acte d'adhésion serait-il moins républicain ?

ANNEXE 12
CORPUS DE LA MOBILISATION DU
RÉSEAU ÉDUCATION SANS
FRONTIÈRES (MAI-JUIN 2006)

LIBÉRATION, 22 ARTICLES

29 avril 2006, p. 12

Jacky Durand, « Patimat, 6 ans, cachée pour échapper à l'expulsion »

19 mai 2006, pages « Événement », p.6-7

Une : « Enfants expulsables : le réseau solidaire »

Olivier Bertrand, Catherine Coroller et Gilbert Laval, « Expulsions : la résistance fait école »

Éditorial : Pierre Haski, « Éducation civique »

Vanessa Schneider, « Je ne veux pas de filière supplémentaire »

4 portraits d'enfants :

Correspondant à Nantes : « L'Algérie avec l'angoisse de l'attentat »

Olivier Bertrand, Correspondant à Lyon : « Persécution programmée en Azerbaïdjan »

Alain Auffray « Née à Suresnes, expulsable au Sénégal »

Catherine Coroller, « La Chine au bout de l'année scolaire »

1^{er} juin 2006, p. 15

Gilbert Laval, « On planque cette gosse, Kheira ne partira pas d'ici »

5 juin 2006, p. 16

Pierre Daum, « Un village entier au secours d'une famille sans-papiers »

7 juin, pages « Événement », p.2-4.

Une : « Sarkozy fait le tri »

Catherine Coroller et Olivier Bertrand, « Sarkozy lâche du lest ».

Éditorial, Jean-Michel Thénard, « Bon sens ».

Chronique, P. Marcelle, « La clémence de Sarkozy ».

Vanessa Schneider, « Une image bricolée au coup par coup ».

Catherine Coroller et Alain Auffray, « Dès que des enfants sont en cause, les gens se révoltent ».

4 portraits d'enfants :

Alain Auffray, « Mariama, 5 ans. L'été sous protection d'une marraine ».

Catherine Coroller, « Lisa Sun, 3 ans. Une convocation pour le 30 juin ».

Olivier Bertrand, « Alex, 10 ans, et David, 7 ans. Ils devront continuer à se cacher ».

Nicolas de la Casinière, « Maroua, 6 ans. Peut-être une bonne nouvelle ».

21 juin 2006, p. 11

Gilbert Laval, « à Toulouse, chaîne humaine pour une mère sans-papiers »

26 juin 2006, p. 12-13.

Une : « Mélanie Ortiz, sans-papiers, filleule de "Libé" »

Catherine Coroller et Fabrice Tassel, « Des parrains pour protéger et faire pression ».

Arnaud Didier, « Bernard et Lisbeth Capo, dessinateur et infirmière, n'ont pas hésité avant de s'impliquer : "Engagés à aller le plus loin possible" ».

D. A. « François Porracchia, agriculteur à la retraite veut alerter l'opinion publique : "Vous ne pouvez pas jeter les gens comme ça" ».

Patimat, 6 ans, cachée pour échapper à l'expulsion
Jacky Durand
29 Avril 2006

Projet de loi sur l'immigration (J-3)

A Brest, depuis trois semaines, des familles se relaient auprès de la fillette.

Brest (Finistère) envoyé spécial

Patimat est arrivée chez Brigitte et Michel (1) comme une évidence. "Ça allait de soi, dit Brigitte. Cela ne relève même pas de la réflexion. Ne pas l'accueillir aurait été de la non-assistance à personne en danger." Depuis plus de trois semaines, des familles bretonnes se relaient pour cacher cette petite fille sans papiers. Avec le même dévouement pour l'aider à supporter sa séparation avec sa mère. Avec la même assurance pour braver l'illégalité, assumer la clandestinité. Car la mère ne peut être expulsée sans sa fille. L'histoire de Patimat, 6 ans, et de Sakinat, 44 ans, a fédéré à Brest des consciences, des sensibilités différentes, voire opposées, mais qui se sont retrouvées dans une "désobéissance civique", selon l'expression d'une mère de famille.

Patimat est née le 1er février 2000 dans une petite ville du Daguestan, république autonome de la Fédération de Russie. De mère célibataire. Autant dire enfant de rien dans cette région du Caucase gagnée par l'islam intégriste, affirme sa mère. D'ailleurs, Sakinat ne l'a pas déclarée à l'état civil pour éviter le déshonneur. Mais les ennuis sont venus quand même. Licenciée pour "immoralité" et privée de ses droits d'enseignante, Sakinat a décidé de s'enfuir. Sa famille a réuni les 1 300 dollars qui lui ont permis de gagner Berlin avec son bébé de dix-huit mois. Mais l'Allemagne a refusé leur demande d'asile, parce que Sakinat s'était présentée sous un faux nom. Menacée d'expulsion vers la Russie, elle a réussi à s'enfuir de nouveau. Et débarque à Brest le 16 janvier dernier.

Patimat est inscrite en grande maternelle à l'école Jean-Macé, dans le centre de Brest. Sakinat et Patimat vivent dans une chambre d'hôtel, mangent froid. Elles détonnent dans ce quartier plutôt huppé où l'on est médecin, officier de la Royale, avocat, magistrat, commerçant... Personne ne soupçonne leur situation. La petite fille "s'intègre parfaitement" à sa classe, écrit l'institutrice, et "ses progrès en langue française" sont remarquables.

"Elle parle bien le français".

"A l'époque, on ne connaissait rien de leur vie, raconte une mère. Mon fils m'a dit "tu sais, il y a une nouvelle. Elle ne parle pas très bien le français. Elle parle aussi russe". D'autres parents se souviennent "d'un petit bonjour" avec une mère solitaire, aux cheveux blonds. Le 3 avril,

12 **politiques** LIBERATION SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 AVRIL 2006

PROJET DE LOI SUR L'IMMIGRATION (J-3)

Patimat, 6 ans, cachée pour échapper à l'expulsion

A Brest, depuis trois semaines, des familles se relaient auprès de la fillette.



L'Etat consulte jusqu'au bout
Il ne quitte pas le terrain, alors qu'une journée d'action a lieu samedi.

Le projet de loi sur l'immigration est... Les deux familles... La mobilisation... L'Etat consulte jusqu'au bout... Il ne quitte pas le terrain...

Sakinat reçoit une notification de reconduite à la frontière. Le 6 avril, à 5 heures du matin, la Police aux frontières (PAF) vient chercher la mère et la fille pour les expulser. Mais Patimat a été cachée la veille.

La mobilisation est née ainsi, dans l'urgence, autour de quelques parents d'élèves. "Ça a été instinctif. Quand on m'a raconté l'histoire de Patimat et de sa mère, je n'en ai pas dormi de la nuit", raconte Alexandra, une mère d'enfant scolarisé à Jean-Macé. Je me suis dit : "Qu'est-ce que je pourrais bien faire pour elles ? Je ne suis pas juriste." On s'est dit que si on ne faisait rien, on ne pourrait plus se regarder dans la glace", ajoute-t-elle. Le comité de soutien, fondé il y a trois semaines, compte aujourd'hui plus de 550 adhérents, et la pétition qu'il fait circuler a recueilli plus de 5 000 signatures. "Cette mobilisation est d'autant plus remarquable qu'elle rassemble des gens qui ne font pas partie des circuits traditionnels de soutien aux étrangers", analyse David Rajjou, l'avocat de Sakinat, qui conseille depuis dix ans les sans-papiers de la région brestoise. "Ce ne sont pas des gens qui vont débarquer chez le député du coin ou renverser le PS", ironise un Brestois. "Quand j'ai vu les noms inscrits sur les pétitions, je me suis dit que ce n'était pas possible. Il y avait des gens adhérents de l'UMP", se souvient Philippe.

Jeudi soir, une dizaine de membres du comité de soutien se sont retrouvés autour de Sakinat à l'école Jean-Macé après avoir suivi l'intervention de Nicolas Sarkozy sur l'immigration au journal de 20 heures de TF1. La conversation roule sur les courriers en cours, des élus qu'il faut contacter, le blog qu'il faut alimenter et un concert de soutien. "Pendant que l'on prépare tout ça, on ne fait pas de shopping", lance une provocatrice. Alexandra "On est comme tout le monde. On a pris conscience de cette histoire parce qu'elle est arrivée près de chez nous." Anne "Moi, je ne savais même pas qu'aider un sans-papier pouvait constituer un délit. Il ne faut leurrer personne là-dessus. Si cette histoire s'était passée à dix kilomètres de Brest, on n'en aurait peut-être jamais entendu parler."

Recours.

L'histoire de Sakinat et de Patimat a changé "durablement le point de vue" de ces parents d'élèves, qui veulent ignorer ceux qui leur "ont rebattu les oreilles" avec la petite phrase de Michel Rocard alors qu'il était Premier ministre en 1990 : "Nous ne pouvons héberger en France toute la misère du monde." Catherine explique "Quand les gens me disent "au Daguestan, ils ont leur culture, tu ne peux pas changer les choses", ça décuple ma volonté. Notre but immédiat, c'est de pouvoir sortir cette petite fille de la clandestinité en lui obtenant un statut provisoire." Plusieurs recours ont été déposés, et Patimat n'ayant pas été reconnue au Daguestan, une demande a été formulée auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) pour la faire reconnaître apatride.

Ce vendredi, Patimat cueille des fleurs qu'elle voudrait faire parvenir à sa mère. Elle promène ses yeux noirs sur cette maisonnée attentive et disponible. "Elle ne pose aucune question, elle comprend tout et est extrêmement affectueuse", dit Brigitte, qui ne connaît pas encore la mère de Patimat, mais "l'aime déjà". Après quatre années d'errance entre chambres d'hôtels et centres d'accueil, puis trois semaines de séparation d'avec son enfant, Sakinat dit, le regard un peu éteint : "Je voudrais que ma fille puisse avoir une enfance comme n'importe quelle autre enfant. Jusqu'à aujourd'hui, elle a eu une vie d'adulte. Pas d'enfant."

(1) Les prénoms ont été changés.

éditorial Education civique

Après le 10 juin, la France va devenir un étrange pays de millions d'étrangers...



Nabila Jaouad, 35 ans et Marwan, 6 ans (Nantes)

L'Algérie avec l'angoisse de l'attentat Ecole maternelle Moléris, centre de Nantes...



Alex, 10 ans et David, 7 ans (Lyon)

Persécution programmée en Azerbaïdjan Alex 10 ans et David 7 ans sont arrivés en novembre 2005 à Lyon...



Mariana, 5 ans (Paris)

Née à Suresnes, expulsable au Sénégal Née à Suresnes à Paris, dans la école maternelle des 65, avenue...



Lisa Sun, 3 ans (Paris)

La Chine au bout de l'année scolaire Le 10 mars, Nicolas Sarkozy adresse une circulaire aux préfets...

30 jours, fin du sursis Le 10 octobre, Nicolas Sarkozy adresse une circulaire aux préfets...

25000 expulsions en 2006 Chiffres inédits aux préfets par Sarkozy en 2005, 19541 adultes et enfants...

RESF: Réseau éducation sans frontières Fondé en 2004, le RESF organise des actions...

EXPULSIONS : LA RESISTANCE FAIT ÉCOLE

De plus en plus d'élus, de parents d'élèves, se disent prêts à cacher les enfants étrangers menacés d'expulsion le 30 juin.

Mariam Sylla devrait bientôt revenir en France. La préfecture de Nantes a annoncé mercredi qu'elle accepte de lui renouveler ses papiers...

Le 19 avril, lorsque la mère a reçu une convocation en vue de son expulsion, le collectif est passé à l'action...

Le ministre de l'Intérieur justifie le renvoi d'enfants scolarisés, souvent nés en France: «Je ne veux pas d'une filière supplémentaire»

Le 10 mai, Nicolas Sarkozy adresse une circulaire aux préfets...

Expulsions : la résistance fait école 19 Mai 2006, p.6 Olivier Bertrand, Catherine Coller, Gilbert Laval

Immigration. De plus en plus d'élus, de parents d'élèves, se disent prêts à cacher les enfants étrangers menacés d'expulsion le 30 juin. Mariam Sylla devrait bientôt revenir en France...

Toulouse parraine "Nous ne laisserons pas commettre ces infamies en notre nom." Hélène Dugros partage ce mot d'ordre...

aussi. Des universitaires, le chanteur Magyd Cherfi et la romancière Marie Didier, itou. Les élus PS, Verts, PCF, Lutte ouvrière et Motivé-es de même. Ils sont les premiers d'une centaine de personnes à s'engager à être parrains. "Les grandes et belles déclarations ne me suffisent plus, assure l'élu Vert Pierre Labeyrie. Je prends le risque de contrevenir à la loi." L'engagement est effectivement sans ambiguïté : "Nous apporterons (à ces enfants et leurs parents) notre soutien, notre protection. S'ils nous demandent asile, nous ne leur fermerons pas notre porte, nous les hébergerons et les nourrirons ; nous ne les dénoncerons pas à la police." Cette entrée assumée dans l'illégalité peut se définir comme un acte de désobéissance civile. Un des parrains, l'élu Alternatif François Simon, fait d'ailleurs partie des faucheurs d'OGM, condamné avec l'altermondialiste José Bové et le Vert Noël Mamère. "Il est temps d'entrer dans l'action concrète, affirme le communiste Bernard Marquié.

"Le danger est l'anonymat, explique Jean-François Mignard, responsable la Ligue des droits de l'homme et animateur du RESF. L'existence de parrains peut assurer une certaine couverture." Une cinquantaine de familles sans papiers sont d'ores et déjà recensées par la déléguée régionale de la Cimade, Yamina Vierge. Le parrainage devrait du coup prendre des allures de cérémonie orchestrée par des maires en écharpe tricolore, le 1er juillet, lendemain de la fin de l'année scolaire. Car la crainte est forte à Toulouse de voir "la chasse aux sans-papiers et leurs enfants reprendre" à cette date, d'autant qu'un nouveau centre de rétention devrait justement être ouvert.

Lyon cache

Depuis bientôt un mois, des parents d'élèves se relaient sur les pentes de la Croix-Rousse pour cacher une jeune femme et héberger ses enfants, expulsables car récemment arrivés en France. La police est venue un matin d'avril dans le petit hôtel où Samira, Azérie d'origine arménienne (lire ci-dessus), logeait avec Alex (10 ans) et David (7 ans). L'aîné a eu le réflexe de se cacher sous un lit. Les policiers sont repartis, car la France ne peut expulser la mère seule. RESF s'est mobilisé et des personnalités l'ont rejoint (Dan Frank, Jacques Tardy, Bertrand Tavernier, Philippe Meirieu, Mano Solo...).

Le 19 avril, lorsque la mère a reçu une convocation en vue de son expulsion, le collectif est passé à l'action. Un noyau d'une vingtaine de parents d'élèves s'est constitué. Samira est cachée quelque part dans Lyon avec David, que des parents viennent chercher le matin pour le conduire à l'école. Alex est abrité par une autre famille. "C'est très angoissant, confie une maman qui accueille Alex. On se demande souvent comment il faut réagir pour ne pas mettre les enfants en danger, si des policiers s'approchent." Alex a appris par coeur un numéro de téléphone. Si des agents tentent de l'arrêter, il doit partir en courant, puis appeler ce numéro. Quelqu'un viendra le chercher. Le mouvement rallie une grande majorité de parents ni militants, ni spécialement sensibilisés au sort des sans-papiers. "Le fait que l'information arrive par nos propres enfants est essentiel", dit Christine, mère d'élève.

En juillet, pour les trois écoles des pentes de la Croix-Rousse, 27 familles risquent de se trouver dans la même situation. Avec 62 enfants qu'il faudra peut-être cacher.

Éducation civique

Pierre Haski

19 Mai 2006

A partir du 30 juin, la France va devenir un étrange pays : des milliers d'enfants vont devoir entrer dans la clandestinité. Ils vont se cacher pour ne pas être expulsés de France, pays où ils sont bien souvent nés, mais où leurs parents étrangers sans papiers n'ont pas le droit de résider. Dans un élan de bonté, le ministre de l'Intérieur les a autorisés à terminer l'année scolaire, mais sitôt les portes des écoles fermées la valse des expulsions reprendra. Les vacances pour les uns, la traque et la peur pour les autres. L'histoire pourrait s'arrêter là, rejoignant le cortège de cynisme et d'arbitraire sur lequel, bien souvent, la plupart des gens ferment les yeux. Mais dans toute la France, un véritable mouvement de solidarité est en train de s'organiser, parti des salles de classe, souvent suscité par les camarades de ces jeunes qui se sont généralement bien intégrés à leur milieu d'adoption. Certains parents français, militants politiques ou associatifs pour certains, simples citoyens pour d'autres, s'engagent à cacher ces enfants menacés, enfreignant consciemment la loi. Des milliers d'autres signent des pétitions dans les écoles. Tous estiment que ces enfants nés de parents étrangers et scolarisés en France n'ont pas à payer le prix de la politique d'immigration de l'heure, que la leçon d'"éducation civique" qui serait donnée à leurs propres enfants par le spectacle de l'expulsion de leurs camarades de classe serait purement et simplement détestable. Nicolas Sarkozy s'abrite derrière sa froide logique administrative, celle des chiffres des reconduites aux frontières à présenter demain aux électeurs, celle des charters qui doivent ramener chez elle toute la misère du monde. Mais, en s'attaquant aux enfants, ce mauvais calcul est en train de lui exploser à la figure : il existe, heureusement, des Français pour se souvenir d'un vieux slogan désuet, "France, terre d'asile"...

"Je ne veux pas d'une filière supplémentaire"

19 Mai 2006

Vanessa Schneider

Immigration Le ministre de l'Intérieur justifie le renvoi d'enfants scolarisés, souvent nés en France :

Bamako (Mali) envoyée spéciale

Pas de pitié pour les écoliers. Nicolas Sarkozy ne veut pas d'une "filière supplémentaire d'immigration". C'est ainsi qu'il justifie l'expulsion de familles en situation irrégulière, y compris lorsque celles-ci ont des enfants scolarisés en France. "Que dois-je faire ? a-t-il fait mine de s'interroger. Si j'accepte que des gens qui ont des enfants scolarisés restent en France, je crée une filière supplémentaire", a-t-il expliqué en marge de son déplacement à Bamako, au Mali.

Le ministre de l'Intérieur note que, "comme tout le monde a le droit d'inscrire ses enfants à l'école, cela devient trop facile". Convaincu que la très grande majorité des Français est favorable à sa politique d'immigration ("y compris chez les sympathisants socialistes", précise-t-il), il n'entend pas fléchir sur les expulsions. Bien au contraire. "J'espère que l'objectif des 25 000 expulsés que j'avais fixé sur l'année sera dépassé", a-t-il indiqué. Il attend la fin du mois de juin pour procéder à une vague d'expulsions. Et d'assurer : "C'est une décision d'humanité de ne pas expulser pendant l'année scolaire."

Le ministre a été interrogé sur le cas de Mariam Sylla, jeune Malienne réfugiée à Orléans et renvoyée dans son pays le 17 mai avec ses deux enfants alors que le recours suspensif contre son arrêté d'expulsion n'avait pas été examiné. Sarkozy a regretté cette "erreur administrative" et ordonné le retour de la famille. "La préfecture a été trop dure", a-t-il expliqué. Le préfet du

Loiret, sommé comme tous ses collègues de faire du chiffre en matière de reconduite à la frontière, appréciera.

**Immigration Mariama, 5 ans (Paris)
Née à Suresnes, expulsable au Sénégal**

19 mai 2006

Alain Auffray

Mariama, 5 ans, est scolarisée à Paris, dans l'école maternelle du 65, avenue Simón-Bolívar. Son père, sénégalais, doit être «reconduit à la frontière». Originaire de Casamance, Manding Kagny, 36 ans, a subi des persécutions dans son pays où il a été emprisonné à plusieurs reprises. Il a fui le Sénégal en 1997. Arrivé en France, il a demandé le statut de réfugié qui lui a été refusé en 1999. Il a épousé en 1998 Tida, Sénégalaise démunie de tout titre de séjour. Leurs deux enfants sont nées à Suresnes : Mariama en 2001, Fanta en 2003. Depuis son arrivée en France, Manding Kagny travaille dans la restauration. Il déclare ses revenus et reçoit chaque année sa feuille d'impôt. La famille vit dans une situation extrêmement précaire. Elle est officiellement domiciliée chez un oncle de Manding Kagny, en situation régulière. Fin 2005, la préfecture fait savoir à Manding Kagny que sa «qualité de père d'enfants nés en France ne [lui] confère aucun droit au regard de la législation en vigueur». Les enseignants, les parents d'élèves et les élus locaux se sont alors mobilisés. Le dossier est confié à un avocat qui, le 25 avril, a fait appel de l'arrêté préfectoral de reconduite à la frontière délivré le 31 mars.

**Nabila Laouas, 35 ans et Maroua, 6 ans (Nantes)
L'Algérie avec l'angoisse de l'attentat**

19 mai 2006, p. 6

Nicolas de la Casinière

À

Nantes

École maternelle Molière, centre de Nantes. «Mon papa, ils l'ont renvoyé», dit simplement Maroua, 6 ans. Karim, son père, 34 ans, a été arrêté lors d'un contrôle d'identité à Nantes l'an dernier, une semaine après un séjour à l'hôpital pour une perforation d'ulcère. Lui et Nabila, son épouse, déboutés du droit d'asile, ont épuisé les recours. Garde à vue, centre de rétention, avion vers Alger quinze jours après. Auparavant, le couple vivait dans une bourgade à 35 km d'Alger. «En octobre 2002, j'étais enceinte, je faisais des courses. Une bombe a explosé au milieu des gamins vendeurs de cacahuètes. A cause du choc, j'ai perdu mon bébé. Puis il y a eu un carnage en ville : 13 morts. On a décidé de quitter l'Algérie.» Le chauffeur de bus et la coiffeuse plaquent tout et débarquent avec Maroua à Nantes, où vit la sœur française de Nabila. Ils vont d'hôtel en hôtel, avant d'en être exclus. Puis la tante de Maroua les héberge. L'écolière rêve d'une maison «avec une chambre pour moi, une chambre et un grand lit pour que papa et maman dorment ensemble». Elle se verrait bien policière «pour chasser tous les policiers qui ont renvoyé papa».

**Alex, 10 ans et David, 7 ans (Lyon)
Persécution programmée en Azerbaïdjan**

19 mai 2006, p. 6

Olivier Bertrand

À Lyon

Alex (10 ans) et David (7 ans) sont arrivés en novembre 2005 à Lyon. Leur mère, Samira (34 ans), avait quitté l'Azerbaïdjan en 1999, en raison de «persécutions» dues à ses origines arméniennes. Ils rejoignent la Russie, puis l'Allemagne, où Samira dépose une demande d'asile politique. Déboutés, ils repartent à Moscou, puis, fuyant l'insécurité, arrivent en

France, où Alex et David atterrissent à l'école Victor-Hugo, sur les pentes de la Croix-Rousse. «Ils se sont très vite intégrés, note un enseignant. Six mois après son arrivée, Alex parle presque couramment français et se retrouve dans le premier tiers de sa classe.» Leur mère a écrit au préfet pour demander protection. Il l'a renvoyée à l'accord Dublin II, qui dit qu'un dossier déposé dans un pays de l'espace Schengen doit être traité jusqu'au bout par celui-ci. L'Allemagne doit les «reprendre en charge», au besoin pour les expulser. «On ne peut pas renvoyer en Azerbaïdjan des gens d'origine arménienne, s'alarme une avocate spécialiste du droit des étrangers. Les persécutions qu'ils subissent là-bas sont connues. La commission de recours a rendu en France de nombreuses décisions en ce sens.»

La Chine au bout de l'année scolaire

19 Mai 2006

Catherine Coroller

Immigration Lisa Sun, 3 ans (Paris)

Le 10 mars, le père de Lisa, scolarisée dans l'école maternelle Pierre-Bullet dans le Xe arrondissement parisien, a été arrêté lors d'un contrôle dans le métro. Originaires de la région de Wenzhou, dans le sud de la Chine, les Sun sont arrivés en France en 2001 avec un visa de tourisme. Lisa, 3 ans, est née en Italie au hasard d'un déplacement familial. Son petit frère, Julien, 18 mois, en France. Après son arrestation, M. Sun a passé 24 jours en centre de rétention. Bien qu'également sans papiers, sa femme n'est pas inquiétée. A l'école, la petite fille est un peu agitée, mais rien ne filtre de sa situation familiale. Le 4 avril, le père de Lisa est embarqué, menotté, à bord d'un avion à destination de la Chine. A son arrivée, il est aussitôt réembarqué dans l'autre sens suite à un pataquès administratif. Libéré, il retrouve sa femme et ses deux enfants à Paris. Depuis, la mobilisation s'organise à l'école, avec l'aide de la mairie du Xe. La crainte : que les Sun soient expulsés avec leurs enfants à la fin de l'année scolaire. Pour la famille Sun, ils demandent une carte de séjour "vie privée et familiale" à titre humanitaire.

Les parrainages d'élèves, un devoir contre les expulsions

Parents, élus et enseignants se préparent à la fin de «la trêve Sarkozy».

Face au maire, Michel Charzat (PS), en écharpe dans la salle des mariages de la mairie du XX^e arrondissement de Paris, dix-neuf enfants et leurs parents sans-papiers, originaires d'Angola, du Mali, d'Algérie, de Chine, d'Haïti, et deux lycéennes, l'une russe, l'autre mongole. Tous sont menacés d'expulsion. Les élus du XX^e, qui ont choisi de les placer sous leur protection, organisaient hier soir une très solennelle cérémonie de «parrainage citoyen». L'équipe municipale n'en est pas à un coup d'essai: élus et habitants de l'arrondissement ont déjà parrainé plusieurs familles en janvier et février. Mais, avec les vacances scolaires qui approchent, tous craignent des expulsions estivales massives.

Réconfort. En octobre, le ministre de l'Intérieur s'était engagé à ne pas programmer d'expulsions au cours de l'année scolaire. Cette «trêve Sarkozy» prend fin le 30 juin. A l'appel de RESF, Réseau éducation sans frontières (1), parents d'élèves, enseignants,

élus, militants associatifs et citoyens s'organisent pour protéger les élèves sans-papiers et leurs familles. Hier, 200 à 300 personnes s'étaient rassemblées à Paris, place Saint-Michel pour dénoncer ces expulsions. «Pour des gens qui vivent dans la peur, dans la négation de leur identité, qui sont rejetés par la société, ce geste symbolique apporte du réconfort», explique Danielle Simonnet, adjointe au maire du XX^e, chargée de la jeunesse.

«C'est leur signifier avec force que nous, nous les considérons citoyens de notre République.» Les parrainages n'empêchent pas les expulsions: le document délivré à cette occasion par le maire n'a pas de valeur légale. Mais les parrains s'engagent à garder contact avec leur filleul, à leur prêter assistance dans toutes leurs démarches, et à donner l'alerte. Les élus du XX^e ont d'ailleurs choisi d'organiser une veille tout l'été. Leur «permanence sinistres» (incendie, accidents en tout genre) englobera les expulsions «car

nous considérons qu'il s'agit, là aussi, d'un sinistre». A tout moment, l'élu de garde, alerté d'une menace imminente, entrera en contact avec un membre du Réseau éducation sans frontières.

«Lois iniques». D'autres «parrainages citoyens» seront célébrés tout au long du mois de juin. Ce soir, 150 élèves sans-papiers, habitant une vingtaine de communes de Seine-Saint-Denis, seront parrainés à la Bourse du travail de Bobigny, à l'initiative du président du conseil général de Seine-Saint-Denis, Hervé Bramy. Les élus communistes, verts et socialistes mettent en avant leur devoir de protection de l'enfance, «tout comme on s'occupe des mineurs isolés», explique Gilles Garnier (PC). Cet «acte militant des élus» entend, comme partout ailleurs où des parrainages sont prévus, «dénoncer les lois iniques

de Nicolas Sarkozy» sur l'immigration et faire pression sur les préfets sommés de procéder à 25 000 expulsions dans l'année.

«Il faut donner un coup d'arrêt à cette politique. Il est scandaleux d'expulser des enfants nés sur le territoire et scolarisés en France», estime Roger Madec, maire (PS) du XIX^e à Paris, qui célébrera aussi des parrainages en juin. En s'opposant à la loi, élus et citoyens revendiquent un geste de «désobéissance civique» devenu «devoir républicain». «On ne laissera pas partir ces enfants», assure Dominique Noguères, à la tête de la fédération parisienne de la Ligue des droits de l'homme. Ceux qui ont voulu ces lois doivent savoir que des citoyens, nombreux, s'y opposent. ◆

MARIE-JOËLLE GROS
(1) educationsansfrontieres.org

Une Malienne expulsée à tort revient en France

Mariam Sylla, une Malienne, et ses deux enfants, expulsés à tort de France, sont revenus hier et devraient bénéficier d'une autorisation provisoire de séjour. Mariam Sylla avait été interpellée à Gisors (Eure) le 13 mai. Le 17, Nicolas Sarkozy, en voyage en Afrique, avait reconnu que la famille avait été expulsée alors qu'elle avait introduit un recours à caractère suspensif contre la décision.

Albert II fois père

Et un, et deux... Le très sportif Albert II de Monaco serait sur le point de reconnaître officiellement comme sa fille Jazmin Grace, une Américaine de 14 ans. C'est ce qu'affirment deux journalistes du Figaro, qui publient aujourd'hui un livre intitulé *Les Dessous de la presse people*. L'entourage du prince s'est refusé hier à tout commentaire «pour l'instant». En juillet 2005, Albert II avait confirmé l'existence de son fils Alexandre, 3 ans aujourd'hui, né d'une liaison avec une hôtesse de l'air togolaise. Cette fois, la maman de Jazmin, Tamara Rotolo, est une Californienne, ex-serveuse de bar.

AZF: Total mis en examen

La société Grande Paroisse, du groupe Total, a été mise en examen hier en tant que personne morale par les juges d'instruction pour homicides et blessures involontaires dans l'enquête sur l'explosion de l'usine AZF, en septembre 2001.

► Le Pr Pierre Pellerin, ancien chef de l'Autorité de protection nucléaire, a été mis en examen, hier, pour «tromperie aggravée» dans le dossier des cancers de Tchernobyl.

«On planque cette gosse, Kheira ne partira pas d'ici»

A Cugnaux, le soutien à une famille algérienne fait l'unanimité.

Toulouse de notre correspondant

«**Q**u'est-ce qu'on fait concrètement cet été? On la planque cette gosse, ou on la laisse se faire expulser?» A la question posée dans la salle de jeux de l'école maternelle Eugène-Montet, la réponse fuse comme un cri: «Kheira ne partira pas d'ici!» L'exclamation d'une maman d'élève, saluée par une soixantaine d'autres parents ce lundi soir à Cugnaux, dans la banlieue toulousaine, vaut signature d'un pacte de désobéissance civique.

Haute-Garonne



L'engagement de soustraire à la police cette petite fille de famille algérienne née en France est pris devant le maire (PRG) Philippe Guérin, le député (PS) Patrick Lemasle, la directrice de l'école Danièle Pollet, la Confédération syndicale des familles, la FCPE et les syndicats enseignants Unsa et Snuipp. Jean-François Mignard, de la Ligue des droits de l'homme et du Réseau éducation sans frontières (RESF), demande que «la communauté éducative délivre en cette fin d'année un message au ministère de l'Intérieur». Il est ravi. Un conseiller municipal PCF résume: «Nous allons prendre Kheira sous notre protection.»

Ce même soir le préfet de région à Toulouse a

dû entendre ses oreilles siffler. Ses services avaient affirmé en 2005 que les parents de Kheira, 4 ans, pourraient peut-être rester en France s'ils trouvaient à se loger. Le problème est que ces services n'ont plus répondu à aucun courrier dès lors que la mairie de Cugnaux a trouvé ce logement. «C'est que monsieur le préfet doit remplir les quotas d'expulsions que le ministre Sarkozy exige de lui», proteste une dame. «Il faut s'organiser contre les rafles qui se préparent», surenchérit un Irlandais, membre de l'union locale CGT. «Il n'est pas question de laisser rejouer "Au revoir les enfants"!» enchaîne cette enseignante.

Les élus de la mairie de Cugnaux ont d'ailleurs voté à l'unanimité une motion demandant «so-lennellement» au préfet la régularisation de cette famille algérienne «tout a fait intégrée à la vie de la commune». Le dépôt à la préfecture d'une pétition, qui a recueilli plus de 1700 signatures, devrait suivre. «Et je vous en amène 200 de plus», annonce Brigitte Massat. C'est cette directrice de l'école Etienne-Billières qui a obtenu à Toulouse la régularisation de parents sans-papiers en s'engageant au nom de l'école laïque auprès de l'inspection académique à «planquer» une de ses élèves, Sarah, plûtôt que de la voir expulsée (*Libération* 25 et 26 février). Depuis que RESF a ouvert ses listes, les numéros de téléphone et les adresses de parents disposés à «protéger» Kheira s'y accumulent. ◆

GILBERT LAVAL

Libé

Guide des Festivals d'été 2006

SAMEDI 3 JUIN

Le programme de toutes les manifestations culturelles de l'été, à Paris, en province et en Europe.

UN SUPPLÉMENT GRATUIT DE 32 PAGES

Un village entier au secours d'une famille sans papiers

A Fabrègues, dans l'Hérault, maire, voisins et parents d'élèves se mobilisent pour empêcher l'expulsion d'une Marocaine et de ses trois enfants.

Fabrègues (Hérault) envoyé spécial

Qui pense que les Français en ont marre de «subir» l'immigration? A Fabrègues, petite cité pavillonnaire de 7 000 habitants située entre Montpellier et Sète, tout le monde se mobilise contre l'expulsion annoncée de Tamimount Koubaa et de ses trois enfants, Ibtissan, 11 ans, Hanae, 7 ans, et Omar, 4 ans et demi. «En moins d'une semaine, j'ai reçu la copie de 81 attestations que des habitants ont envoyées au préfet, avec la photocopie de leur carte d'identité», souligne M^{me} Koubaa, une jolie brune de 35 ans, en feuilletant la pile de lettres. Parmi elles, celle de Bernard, un voisin, qui écrit: «J'atteste par la présente être en bons termes avec ma voisine. Madame Koubaa s'avère être une personne bien intégrée, polie, serviable et se comportant comme une bonne mère.» Michel, lui, «atteste qu'ils sont très bien intégrés à nos cultures et au respect de notre République». Paula, dont la fille Julia est en CP avec Hanae rapporte: «Ma fille me dit souvent: je voudrais que Hanae soit mon amie pour toute la vie.»

Mariage arrangé. Puis Tamimount commence à raconter sobrement son histoire: arrivée en France à l'âge de 3 ans, elle a fait toute sa scolarité à Montpellier. Lorsqu'elle a 17 ans, ses parents s'installent à Fabrègues, dans une villa construite par le père, un maçon marocain. Tamimount passe un bac de biologie, poursuit ses études au CHU de Montpellier. Elle devient française en 1992, naturalisée en raison de sa présence en France depuis plus

de cinq ans et de sa parfaite intégration. L'année suivante, en 1993, elle obtient un diplôme d'Etat de manipulatrice en radiologie médicale. A peine ses études achevées, son père la force à partir pour le Maroc, où il a arrangé son mariage avec un lointain cousin. Tamimount se soumet.

Douze ans (au Maroc) et trois enfants plus tard, elle décide de quitter son mari. Direction son «vrai pays», la France. Et la maison de ses parents à Fabrègues. C'était en juillet 2005. A la rentrée, ses enfants sont inscrits à l'école, dans laquelle la jeune femme prend en main l'atelier pâtisserie, ce qui lui vaut une immédiate notoriété. Elle engage alors des démarches afin de récupérer sa nationalité française, perdue en 1999

sous prétexte qu'au moment de sa demande de naturalisation, elle avait coché la case «célibataire», alors que son père l'avait déjà mariée administrativement au Maroc. Une erreur que l'administration française considère comme une «tentative de fraude». En mars, le préfet lui a donné un mois pour quitter le territoire. A peine la décision préfectorale connue, un comité de soutien s'est mis en place autour de Tamimount. Composé au départ de parents d'élèves, il se gonfle rapidement «d'un éventail très large de Fabrèguois, qui ne tient aucun compte des clivages sociaux ou politiques traditionnels», explique Bernard Delord, un chercheur en économie, dont la fille est à l'école de Ibtissan et Hanae. On y trouve un ortho-



Hérault
Aveyron
Lozère
Gard
Montpellier
Fabrègues
Aude
20 km
MER MEDITERRANÉE

phoniste, un employé de la poste, une greffière au tribunal, un agent commercial, un contrôleur aérien, une infirmière, un directeur d'école... Des gens de gauche, bien sûr, mais aussi des Fabrèguois plus conservateurs, qui, comme ce voisin, n'en considèrent pas moins que «madame Koubaa, avec son diplôme de manipulatrice en radiologie, correspond à ces personnes qualifiées dont on a absolument besoin sur le marché du travail».

«Etre réaliste». Dans le groupe, il y a même Christian Garcia, un rapatrié d'Algérie, qui avoue sans aucune honte «voter Le Pen» depuis des années. «Mais quand j'ai vu ce petit bout de femme qui ne montrait rien de sa souffrance, ça m'a touché. J'en connais qui vont avoir du mal à comprendre que je défende une Marocaine, mais je ne sais pas ce qui s'est passé, je me surprends moi-même. Comme quoi, y'a des choses qui peuvent faire que tout bascule en vous...» Pour les autres immigrés, Christian Garcia continue néanmoins d'exiger «d'être réaliste»: «La France ne peut pas supporter toute la misère du monde. Au train où ça débarque, ils arrivent par centaines chaque jour. Alors là, je dis non!» A Fabrègues, même le maire, un ancien UMP devenu «apolitique centriste», prend fait et cause pour cette mère en danger et ses enfants: «Notre position est très claire: cette femme doit rester en France», affirme Jean-Marc Alauzet, le premier adjoint. Preuve de son engagement: le 17 juin, la mairie prête une salle au collectif pour une grande fête de soutien. ►

PIERRE DAUM

Le Loiret «met tout le monde à la porte» des hôtels

La préfecture va supprimer les 500 nuits offertes aux personnes en difficulté.

Orléans correspondance

Jusqu'à alors, les services préfectoraux du Loiret assuraient quotidiennement près de 500 nuitées d'hôtel pour les personnes en difficulté. Parmi elles, des «sans domicile fixe», des familles immigrées en attente de régularisation, mais aussi un grand nombre de demandeurs d'asile. A compter du 1^{er} juillet, ils sont tous invités à trouver une autre solution d'hébergement, la préfecture «réaffectant» ces crédits.

Dans l'un de ces hôtels de l'agglomération orléanaise, c'est l'incompréhension. Ali, Nawel et leurs enfants, une famille algérienne, exhibent les preuves d'une intégration réussie. Ali est ingénieur automobile et collectionne les promesses d'embauche. Ses deux grands enfants sont scolarisés dans

l'école voisine. Aucune raison de repartir à zéro dans moins d'un mois.

Il y a aussi Kristina et Arsen, deux jeunes arméniens fraîchement mariés et parents d'un petit David. Elle possède une carte de résidence de dix ans, mais lui n'a plus aucun titre en poche. Il a dû quitter son travail après que la préfecture ne lui a pas renouvelé ses deux récépissés de trois mois. La famille ne vit plus qu'avec un RMI pour trois.

Gertrude, elle, a fui l'Angola en guerre. Elle vit avec ses deux enfants et Magloire, son époux rencontré en France. Ils attendent en vain un signe de la préfecture ou de l'Ofpra. Isidor, enfin, est arrivé de la république démocratique du Congo en septembre 2002. Son épouse vient de donner naissance à deux jumeaux. Il

n'a pu les reconnaître faute de papiers en règle.

Aux côtés de ces demandeurs d'asile, il y a Irène, la maîtresse des lieux. Cette mère de famille, la quarantaine distinguée, a repris cet hôtel il y a quatre ans. Très vite, elle s'est prise de sympathie, puis d'amitié, pour ses résidents. «Je savais bien que cette situation ne durerait pas, mais je pensais les voir partir un jour pour des logements pérennes. Pas pour être mis à la rue.»

Paulette Lesage, la présidente départementale de la Croix-Rouge, applique sans sourcilier les décisions préfectorales qui menacent cette centaine d'enfants scolarisés et leurs parents. Les associations de défense, dont le Réseau éducation sans frontières (RESF), appellent à la mobilisation. Une manifes-

tation est prévue le 24 juin à Orléans. «Il y avait déjà toutes ces familles expulsables à la fin de l'année scolaire», souligne Raynaldo Ruiz, du collectif RESF. Cette directive également de la préfecture du Loiret demandant aux gérants d'hôtels de pouvoir effectuer des contrôles dans leurs parties communes. Et maintenant, cette décision radicale de mettre tout le monde à la porte.»

Au sein même du corps préfectoral, certains s'étonnent: «La plupart de ces demandeurs d'asile répondent aux critères de régularisation. Ils ont fait une grande partie du chemin vers leur intégration dans la société française. Nous pourrions jouer le jeu et leur délivrer un titre de séjour provisoire. Je ne comprends pas cet acharnement à le leur refuser.» ►

HOURAD GUICHARD

CARNETS DE JUSTICE

Par DOMINIQUE SIMONNOT

«Par chance, le trottoir n'était pas un piéton»

Tribunal correctionnel de Montpellier

Aux policiers qui l'ont arrêté, Denis a déclaré: «J'ai jamais de chance, chaque fois que je bois et que je conduis, je me fais serrer!» La présidente peste: «Eh bien monsieur, arrêtez de boire! Je vous signale qu'en mélangeant cocaïne et alcool vous êtes un véritable danger!» C'est la troisième fois que Denis, vendeur, 30 ans, comparait pour conduite en état alcoolique. Son permis avait été annulé, et il est en mise à l'épreuve: «Là, après avoir bu pastis et bière, chez des amis, vous sortez acheter à boire! Naturellement, vous perdez le contrôle de la voiture et heurtez le trottoir; crevant deux pneus! Tout cela me rend très dubitative sur le déroulement de votre mise à l'épreuve!» Dans la poche de Denis, les policiers ont trouvé cinq grammes de coke. Sa voix est basse, éraillée: «Je reconnais mes torts, je vois un psy pour me soigner.» La juge hausse les épaules: «Le problème, c'est que la justice, dans sa clémence, vous a déjà donné deux avertissements! Alors, j'ai l'impression que votre prise de conscience est motivée par votre passage devant le tribunal!» Denis murmure: «Je travaille, il ne faut surtout pas que je perde mon travail!» Par chance, le trottoir n'était pas un piéton!» grince le procureur, qui réclame six mois ferme, éventuellement en semi-liberté. L'avocate: «Il a un parcours très compliqué, séparé d'une femme alcoolique, leurs deux enfants sont placés, et il souffre de ne les voir qu'une fois par mois. Il a refait sa vie avec une compagne qui le soutient et qui est là au second rang!» Tout le monde se tourne vers une rousse qui rougit. Cinq mois ferme, sans mandat de dépôt.

Et voilà Brice, 22 ans, en pantalon kaki et tee-shirt flottant, libre après six mois de détention provisoire. Il y a trois ans, Brice pleure Sophie, qui l'a quitté pour Simon. Il y a un an, il la menace: «Je vais te cramer.» Et une nuit, lors d'une fête en plein air, il tombe sur elle avec Simon. «Deux minutes pour dégager ou je vous crame!» La juge raconte: «Vous

joignez le geste à la parole, vous revenez avec un bidon d'essence, en aspergez leur voiture et allumez le tout avec un briquet! Ils ont juste eu le temps de sortir!» Brice est passé en comparution immédiate, mais Sophie et Simon ont porté plainte pour tentative de meurtre, une instruction a été ouverte. La juge remarque: «Et Sophie ne vous enfonce pas, elle vous dit gentil et généreux. Mais devenant M^r Hyde dès que vous buvez et prenez des amphétamines!» Brice fait de grands gestes: «Je regrette!» «Vous imaginez si quelqu'un vous faisait la même chose?», sermonne la juge. Brice secoue la tête. «Je crois pas que je porterais plainte, mais enfin, ça a été un mauvais enchaînement! Et même si elle dit que c'est faux, la nuit d'avant, je l'ai passée avec elle. Et elle m'a bien dit qu'elle le quittait.»

L'enquête sociale dit que Brice est soigné pour sa toxicomanie et qu'il a très mal supporté la prison. Trois ans, dont deux avec sursis et mise à l'épreuve. Au tour de Jean-François, 30 ans, tout juste libéré de garde à vue. «On se connaît monsieur!» s'exclame la présidente, on s'est vu il y a dix jours. Vous êtes vendeur et aussi DJ, ce que je vous avais déconseillé!»

Jean-François a fait opposition à un jugement de 2003, où il avait pris deux mois avec sursis pour quarante cachets d'extasy. La juge soupire: «Quand on s'est vu, c'était pour de la cocaïne, et nous vous avons condamné à deux ans dont dix-huit mois avec sursis et mise à l'épreuve. Expliquez-nous pourquoi vous faites opposition à ces deux mois de sursis, ce n'est pas excessif du tout comme peine!» «Je n'étais pas au courant de cette peine, explique Jean-François, alors j'ai cru bon...» La présidente hoche la tête: «Monsieur, il est urgentissime de changer de métier!» Le procureur grommelle: «On perd notre temps, confirmation!» Et l'avocate assure: «Il tenait à s'expliquer, à vous dire qu'il sait que son mode de vie n'est pas adapté et qu'il veut en changer!» De sa voix rauque, Jean-François ajoute: «Voilà, je veux vraiment changer!» Peine confirmée. ►

éditorial

Par JEAN-MICHEL THÉNARD

Bon sens

Quand Ségolène Royal sécurise, Nicolas Sarkozy s'humanise. Il décerne un brevet de «*candidat de droite acceptable*» à la socialiste, accusée de virer de bord par ses amis du PS, et lui vire à gauche pour se refaire une image qui n'a cessé de se durcir depuis son retour au ministère de l'Intérieur. Le ministre s'amuse mais il n'y a rien de drôle. Surtout pas la situation faite aux rejetons de parents sans papiers, qui ne méritent pas d'être instrumentalisés. Imaginez-t-on que, en France en 2006, des enseignants en sont réduits à cacher des enfants pour qu'ils échappent à la police? On se pince mais on ne rêve pas. La décision de Nicolas Sarkozy ne relève pas de l'humanitaire mais du bon sens tout court. Elle est bien tardive car comment imaginer renvoyer dans un pays qu'ils ne connaissent pas des enfants nés en France, qui y ont grandi et y sont scolarisés? Comme l'admet le ministre lui-même, «*il serait très cruel*» de les reconduire «*de force*». Et il a été cruel de les laisser de si longs mois dans la crainte d'une expulsion. Grâce à une forte mobilisation citoyenne, un début de raison commence à prévaloir. Il était temps. La fin de l'année scolaire augurait une flopée de rébellions locales contre lesquelles le président de l'UMP tente de se prémunir. Il n'est pas sûr que les mesures d'hier lui garantissent la tranquillité. Car qui peut croire que les critères annoncés pour définir les bénéficiaires tiennent la route? La nécessité, par exemple, pour les enfants scolarisés de ne pas parler la langue du pays dont leurs parents sont originaires est particulièrement choquante. Faut-il renier la culture de ses ascendants pour avoir le droit d'être français un jour?

La régularisation de certains enfants sans papiers nés et scolarisés EXPULSIONS D'ELEVES:

«**D**u vent!» affirment les responsables du Réseau éducation sans frontières (RESF). Un «*os à ronger donné à l'opinion publique*», dénonce le collectif Uni(e)s contre une immigration jetable (Ucij). Pour les associations qui luttent aux côtés des étrangers, l'annonce faite hier par Nicolas Sarkozy n'est qu'un coup de pub. Celui-ci a promis de régulariser des familles étrangères sans papiers dont «*l'enfant est né en France ou y est arrivé en très bas âge, est scolarisé en France, ne parle pas la langue de son pays d'origine [et] n'a aucun lien avec ce pays*». Le ministère de l'Intérieur a précisé que cette décision «*ne s'apparente pas à une régularisation massive*», et que les choix se feront «*au cas par cas*» par une commission dans laquelle associations et administration siègeront. C'est flou.

Aide au retour. Devant le Sénat, en ouverture de l'examen de son projet de loi sur l'immigration, Sarkozy a également annoncé que «*les étrangers ayant un enfant scolarisé*» se verront proposer «*systématiquement [...], au cours du mois de juin, une aide au retour volontaire*». 3500 euros pour un couple, plus 1000 euros par enfant. De ces deux annonces, la première a fait le plus de bruit. Début juillet doit commencer, en effet, ce que le Réseau éducation sans frontières qualifie de «*chasse aux enfants*». A l'issue de l'année scolaire, tous les enfants étrangers de parents sans papiers sont menacés d'expulsion. Depuis des mois, cette perspective mobilise la communauté scolaire. Nicolas Sarkozy a-t-il eu peur de voir certaines arrestations se dérouler sous l'œil des caméras? Quelques jours avant la date fatidique, le ministre amorce en tout cas un léger repli. «*Comme par hasard le jour où son projet de loi sur l'immigration va être discuté par le Sénat*», relève Nathalie Ferré, présidente du Groupe d'infor-



Discours de Nicolas Sarkozy au Sénat, hier.

mation et de soutien des immigrés (Gisti). «*C'est la tactique Sarkozy habituelle: "Je suis ferme mais humain"*», ajoute-t-elle. «**Cas par cas.**» D'un côté, le ministre élabore un projet de loi qui durcit considérablement les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, au point de susciter des critiques de la part des chrétiens. De l'autre, il propose de régulariser les

familles d'enfants étrangers nés en France. Mais lesquelles? Et selon quels critères? Pour l'heure, la réponse de Sarkozy est plutôt vague puisqu'il évoque une «*instruction*» donnée aux préfets d'«*envisager l'admission exceptionnelle au séjour de certaines de ces familles, au regard de critères d'ordre humanitaire*». Pour autant, il ne s'agit pas d'une mesure

s'appliquant de manière systématique en fonction de critères très précis, mais d'une «*admission exceptionnelle au séjour [...], au cas par cas*». Le nombre des familles potentiellement concernées par les critères de Sarkozy est donc impossible à établir. 720, soit près de 2500 personnes, selon un recensement effectué par les préfets? 1000, selon une évaluation du cabinet du mi-

nistre hier? Pour les associations, cette imprécision n'est pas anodine. Elle va permettre aux préfets de se montrer plus ou moins indulgents, plus ou moins généreux, selon les objectifs de reconduite à la frontière dictés par le ministère de l'Intérieur. Richard Moyon, porte-parole de RESF, estime qu'au total des dizaines de milliers d'enfants sont menacés d'expulsion «*car le ministère*

720 familles

Selon le ministère de l'Intérieur, 720 familles, soit entre 2000 et 2500 personnes, seraient autorisées à rester en France et se verraient délivrer une carte de séjour. Ces familles ont déjà reçu un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière.

Entre 15 000 et 50 000 enfants

D'après des chiffres avancés par le Réseau éducation sans frontières (RESF) et des associations de soutien aux sans-papiers, entre 10 000 et 50 000 jeunes scolarisés sont menacés de reconduite à la frontière avec leur famille.

30 juin, fin du sursis

Fin 2005, Nicolas Sarkozy avait accordé un sursis en demandant aux préfets de suspendre l'éloignement des jeunes étrangers majeurs en cours d'études et des parents en situation irrégulière ayant des enfants scolarisés.

Expulsions d'élèves : Sarkozy lâche du lest

7 Juin 2006

Catherine Coroller, Olivier Bertrand

La régularisation de certains enfants sans papiers nés et scolarisés en France a été annoncée. La mobilisation continue, notamment dans les écoles.

"Du vent !" affirment les responsables du Réseau éducation sans frontières (RESF). Un "os à ronger donné à l'opinion publique", dénonce le collectif Uni(e)s contre une immigration jetable (Ucij). Pour les associations qui luttent aux côtés des étrangers, l'annonce faite hier par Nicolas Sarkozy n'est qu'un coup de pub. Celui-ci a promis de régulariser des familles étrangères sans papiers dont "l'enfant est né en France ou y est arrivé en très bas âge, est scolarisé en France, ne parle pas la langue de son pays d'origine [et] n'a aucun lien avec ce pays". Le ministère de l'Intérieur a précisé que cette décision "ne s'apparente pas à une régularisation massive", et que les choix se feront "au cas par cas" par une commission dans laquelle associations et administration siègeront. C'est flou.

Aide au retour.

Devant le Sénat, en ouverture de l'examen de son projet de loi sur l'immigration, Sarkozy a également annoncé que "les étrangers ayant un enfant scolarisé" se verront proposer "systématiquement [...], au cours du mois de juin, une aide au retour volontaire". 3 500 euros pour un couple, plus 1 000 euros par enfant. De ces deux annonces, la première a fait le plus de bruit. Début juillet doit commencer, en effet, ce que le Réseau éducation sans frontières qualifie de "chasse aux enfants". A l'issue de l'année scolaire, tous les enfants étrangers de parents sans papiers sont menacés d'expulsion. Depuis des mois, cette perspective mobilise la communauté scolaire. Nicolas Sarkozy a-t-il eu peur de voir certaines arrestations se dérouler sous l'oeil des caméras ? Quelques jours avant la date fatidique, le ministre amorce en tout cas un léger repli. "Comme par hasard le jour où son projet de loi sur l'immigration va être discuté par le Sénat", relève Nathalie Ferré, présidente du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti). "C'est la tactique Sarkozy habituelle : "Je suis ferme mais humain", ajoute-t-elle.

"Cas par cas".

D'un côté, le ministre élabore un projet de loi qui durcit considérablement les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, au point de susciter des critiques de la part des chrétiens. De l'autre, il propose de régulariser les familles d'enfants étrangers nés en France. Mais lesquelles ? Et selon quels critères ? Pour l'heure, la réponse de Sarkozy est plutôt vague puisqu'il évoque une "instruction" donnée aux préfets d'"envisager l'admission exceptionnelle au séjour de certaines de ces familles, au regard de critères d'ordre humanitaire". Pour autant, il ne s'agit pas d'une mesure s'appliquant de manière systématique en fonction de critères très précis, mais d'une "admission exceptionnelle au séjour [...], au cas par cas". Le nombre des familles potentiellement concernées par les critères de Sarkozy est donc impossible à établir. 720, soit près de 2 500 personnes, selon un recensement effectué par les préfets ? 1 000, selon une évaluation du cabinet du ministre hier ? Pour les associations, cette imprécision n'est pas anodine. Elle va permettre aux préfets de se montrer plus ou moins indulgents, plus ou moins

LIBERATION
MERCREDI 7 JUIN 2006

en France a été annoncée. La mobilisation continue, notamment dans les écoles.

SARKOZY LACHE DU LEST

«Dès que des enfants sont en cause, les gens se révoltent»
La résistance a largement dépassé le noyau militant traditionnel.



Une image bricolée ou au coup par coup
Le ministre de l'Intérieur allemand a accusé Sarkozy et les humanistes de vouloir faire passer une loi d'immigration qui ne serait que le résultat d'un coup de pub.

«La République est humaine»
Le ministre de l'Intérieur a annoncé que les étrangers ayant un enfant scolarisé en France pourraient bénéficier d'une aide au retour volontaire.

RESF
Réseau éducation sans frontières, 10 rue de la République, 92000 Nanterre. Tél. 01 47 38 00 00. Site : www.resf.org

généreux, selon les objectifs de reconduction à la frontière dictés par le ministère de l'Intérieur. Richard Moyon, porte-parole de RESF, estime qu'au total des dizaines de milliers d'enfants sont menacés d'expulsion "car le ministère lui-même a recensé 50 000 familles sans papiers". Frères kurdes. Le nombre des personnes concernées par l'annonce d'hier semble en tout cas faible. A la Croix-Rousse, quartier lyonnais particulièrement mobilisé, RESF a fait les comptes. Sur les 29 familles menacées d'expulsion, une seule remplirait les conditions évoquées par Sarkozy.

Et, pendant que le ministre affiche sa clémence, les expulsions continuent. Hier matin, deux policiers sont venus chercher deux frères kurdes de 3 et 6 ans dans une école maternelle du Mans, pour qu'ils rejoignent au commissariat leur mère, déboutée d'une demande de droit d'asile, afin d'être reconduits à la frontière.

L'été sous la protection d'une marraine

7 Juin 2006

Alain Auffray

Mariama, 5 ans (Paris)

Mariama va à l'école à Paris, 65, avenue Simón-Bolívar (XIXe). Sa famille ne savait pas hier si elle allait pouvoir bénéficier d'une régularisation à titre "humanitaire". En maternelle, elle n'entre pas dans le champ de la scolarité obligatoire, qui pourrait être une condition de régularisation. Son père, Manding Kagny, 36 ans, a fui en 1997 le Sénégal, où il avait été emprisonné. Débouté du droit d'asile, il avait fait appel fin avril, mais son recours a été rejeté la semaine dernière. En principe, donc, plus rien ne s'oppose à son expulsion et à celle de Mariama et Fanta, nées à Suresnes en 2001 et 2003. La solidarité ne faiblit pas. Une manifestation de soutien est prévue devant l'école le 16 juin. Et, cet été, Mariama devrait pouvoir compter sur la protection d'une marraine, son institutrice, et d'un parrain, parent d'élèves. Un élu du XIXe arrondissement présidera le 24 juin la cérémonie de parrainage.

4 IMMIGRATION

LIBÉRATION
MERCREDI 7 JUIN 2006

■■■■■ RESF, qui estime qu'il y a au total des dizaines de milliers d'enfants menacés d'expulsion "car le ministère lui-même a recensé 50 000 familles sans papiers".

■■■■■ **Mariama, 5 ans (Paris)**

L'été sous la protection d'une marraine

Mariama va à l'école à Paris, 65, avenue Simón-Bolívar (XIXe). Sa famille ne savait pas hier si elle allait pouvoir bénéficier d'une régularisation à titre "humanitaire". En maternelle, elle n'entre pas dans le champ de la scolarité obligatoire, qui pourrait être une condition de régularisation. Son père, Manding Kagny, 36 ans, a fui en 1997 le Sénégal, où il avait été emprisonné. Débouté du droit d'asile, il avait fait appel fin avril, mais son recours a été rejeté la semaine dernière. En principe, donc, plus rien ne s'oppose à son expulsion et à celle de Mariama et Fanta, nées à Suresnes en 2001 et 2003. La solidarité ne faiblit pas. Une manifestation de soutien est prévue devant l'école le 16 juin. Et, cet été, Mariama devrait pouvoir compter sur la protection d'une marraine, son institutrice, et d'un parrain, parent d'élèves. Un élu du XIXe arrondissement présidera le 24 juin la cérémonie de parrainage.

■■■■■ **Lisa Sun, 3 ans (Paris)**

Une convocation pour le 30 juin

En fin de semaine, Lisa Sun ne devrait pas être convoquée par le maire de Paris pour une régularisation à titre "humanitaire". Elle a été convoquée par le maire de Paris pour une régularisation à titre "humanitaire". Elle a été convoquée par le maire de Paris pour une régularisation à titre "humanitaire".

■■■■■ **Alex, 10 ans, et Lisa, 7 ans (Lyon)**

Ils devront continuer à se cacher

Pour Alex et Lisa, les perspectives de régularisation sont très incertaines. Ils devront continuer à se cacher. Ils devront continuer à se cacher. Ils devront continuer à se cacher.

■■■■■ **Mariam, 5 ans (Nantes)**

Peut-être une bonne nouvelle

Mariam pourrait bénéficier d'une régularisation à titre "humanitaire". Elle pourrait bénéficier d'une régularisation à titre "humanitaire". Elle pourrait bénéficier d'une régularisation à titre "humanitaire".

Peut-être une bonne nouvelle

7 juin 2006

Nicolas de la Casinière

Maroua, 6 ans (Nantes)

"Jouer l'effet d'annonce, le jour où la loi passe au Sénat, c'est de l'indécence. Ça n'entamera pas notre mobilisation. Au contraire : on a fait bouger Sarkozy, même si ça pue le règlement de comptes avec Villepin", réagissait hier Charles Soussan, membre du collectif nantais "Enfants étrangers, citoyens solidaires". Nabila, 35 ans, et ses enfants Maroua, 6 ans, et Mohammed, 2 ans, tous deux nés en France, sont donc, peut-être, protégés par la clémence sarkozienne, mais le collectif estime que, parmi les vingt-cinq familles dont il s'occupe, la plupart restent expulsables. Selon la mairie de Nantes, il y aurait une centaine de familles expulsables. "Les parents d'élèves restent mobilisés à chaque nouveau cas connu de famille menacée, annonce Frédéric Cherki, du collectif nantais. Nous préparons un relais de parrains pour l'été, et les églises sont prêtes à héberger les sans-papiers."

Une convocation pour le 30 juin

7 juin 2006

Catherine Coroller

Lisa Sun, 3 ans (Paris)

En théorie, Lisa Sun ne devrait pas être concernée par la mesure annoncée hier par Nicolas Sarkozy. Cette petite Chinoise est née en Italie. Et son petit frère, né en France, n'est pas encore scolarisé. De surcroît, Lisa est élève de maternelle, or la régularisation ne pourrait concerner que les enfants âgés de 6 à 16 ans, âge de la scolarité obligatoire. Reste que la mobilisation organisée par les enseignants et les parents d'élèves de l'école Pierre-Bullet à Paris (Xe) semble avoir payé. Les Sun sont convoqués à la préfecture de police de Paris le 30 juin « avec des papiers genre acte de naissance, livret de famille, photos d'identité, qui laisseraient supposer que quelque chose va être fait », suppute la directrice. Pour autant, les personnes mobilisées en faveur de la famille Sun ne baissent pas la garde. Le 17 juin, un parrainage aura lieu à la mairie du Xe.

Ils devront continuer à se cacher

7 juin 2006

Olivier Bertrand

Alex, 10 ans, et David, 7 ans (Lyon)

Pour Alex et David, les propositions de Nicolas Sarkozy ne changent rien. Arrivés à Lyon en novembre 2005, ces deux écoliers azéris ne sont pas nés en France et ils parlent leur langue maternelle. Ils restent donc expulsables. Leur mère, Samira, a fui l'Azerbaïdjan, où ses origines arméniennes l'exposaient à des persécutions. Ayant déposé une première demande d'asile (refusée) en Allemagne, ses garçons ne bénéficient même pas de la trêve accordée jusqu'à la fin de l'année scolaire. Des parents et des enseignants cachent donc la famille depuis cinquante jours. Hier, ce réseau restait très mobilisé. Les annonces du ministre de l'Intérieur avaient d'abord levé un vent d'espoir. « Beaucoup de parents nous ont appelés, confiait Mireille Peloux, responsable locale du Réseau éducation sans frontières. Mais nous avons fait les comptes et, malheureusement, très peu de familles sont concernées. »

QUOTIDIENNE

Par PIERRE MARCELLE

La clémence de Sarkozy

A qui les adressait-il, hier matin et via le *Figaro*, Nicolas Sarkozy, son ambigu «renoncement» et sa «mesure de clémence» – c'est *Figaro* qui le dit – à l'endroit d'écoliers sans papiers auxquels devrait être épargnée l'expulsion (lire en pages Événement) du territoire? Aux préfets, certes, mais le souvenir de l'épisode de la «suppression de la double peine» ne laisse pas forcément augurer le mieux, en fait de lisibilité de l'arbitraire préfectoral... Le lapin sarkozyen s'adresse bien sûr, et au tout premier chef, à ce qu'il est convenu d'appeler opinion publique, à laquelle le ministre des contredanses et supporteur du Paris-Saint-Germain fait savoir qu'il n'est pas que Ségolène Royal qui possède l'art du contre-pied. En ce registre, on peut imaginer que Sarkozy fasse à la fraction catho bon genre de son électoral – que la brutalité de ses manières heurte un tantinet – un discret et apaisant signe d'entendement; sans non plus omettre de considérer, dans la mise en musique d'une décision obscènement publicitaire, que celle-ci fait écho aux propos de Villepin – lequel, en fait d'expulsions de sans-papiers, évoquait jeudi à Chartres «la règle de la République», sans toutefois en exclure «une exception pour prendre en compte des situations spécifiques»... Ces multiples considérants tactiques ne devraient pas faire oublier l'essentiel, qui tient tout entier dans le nombre dérisoire de «situations spécifiques» prises en compte par la «clémence» de l'auguste Sarkozy: on parlait mardi matin de quelque huit cents familles concernées, et ce chiffre, rapporté à celui de dizaines de milliers d'autres foyers dont les enfants n'ont pas l'heur de satisfaire aux critères de la Place Beauvau, est une ignominie. Huit cents, c'est infâme et c'est dérisoire; ce n'est même pas une goutte d'eau, c'est une vapeur; huit cents, c'est le chiffre piégeux censé faire oublier à des milliers que, le 30 juin, ils resteront traqués et plus que jamais expulsables. Huit cents familles pour prix d'un maquignonnage électoral, ça représente à peu près trente deniers. ◀

Borloo, le prestidigitateur de la majorité

Jacques Chirac déteste prendre ses décisions à chaud et ne supporte pas de trancher sous la pression des circonstances, a fortiori sous celle des médias et des magistrats, deux forces à ses yeux infernales dont il juge l'influence aussi abusive que malveillante. Il n'était donc pas question qu'il décide de changer de Premier ministre au beau milieu de la crise du CPE ou au plus fort des polémiques sur l'affaire Clearstream. C'eût été avouer implicitement qu'il avait fait un mauvais choix en nommant Dominique de Villepin à l'hôtel Matignon ou qu'il pliait sous le soupçon frappant son Premier ministre après les révélations établissant la tentative de manipulation politique avortée des listings. Le président de la République ne voulait en aucun cas céder à la précipitation ou rompre face aux polémiques. Ainsi avait-il déjà réagi au lendemain des fameuses grèves de novembre et décembre 1995, puis après sa réélection en 2002, ou encore au sortir des élections intermédiaires de 2004, calamiteuses pour son camp. Dans la tempête, dans les revers, dans les traverses, la religion chiracienne est de tenir bon coûte que coûte, de faire front quitte à devoir nier la réalité, de laisser passer l'orage et de ne réagir qu'à froid, une fois le tumulte et la passion retombés. Jacques Chirac est un exorciste qui prend son temps. Cela ne signifie évidemment pas qu'il soit aveugle devant ce qui se passe. Le chef de l'Etat veut achever son second mandat, exercer jusqu'au dernier instant les vestiges de son pouvoir et, s'il le peut, réussir une sortie en bon ordre. Il ne peut ignorer que la présence de Dominique de Villepin rue de Varenne constitue pour cela un obstacle pratiquement infranchissable. Le prestige cavalier de son Premier ministre s'est en effet évanoui. Sa popularité est la plus basse qu'ait connue un chef de gouvernement sous la V^e République, y compris lors des fins de règne précédentes, plus éprouvantes les unes que les autres. Ses ministres spéculent à voix haute sur sa succession, les députés de sa propre majorité, affolés par la rumeur qui monte de leurs circonscriptions, aspirent ostensiblement à son remplacement. La cohabitation entre le chef du gouvernement et Nicolas Sarkozy est devenue littéralement surréaliste, le ministre d'Etat ne doutant pas de la responsabilité personnelle du Premier ministre dans l'affaire Clearstream, et Dominique de Villepin ne cachant pas

qu'il considère le fait de barrer la route du palais de l'Élysée au président de l'UMP comme une œuvre de salut public. Jamais pareille situation n'avait existé depuis 1958. En nommant à la fois Dominique de Villepin Premier ministre et Nicolas Sarkozy ministre d'Etat, Jacques Chirac a cru faire du Machiavel, il a fait du Goldoni. Le résultat aboutit à un gouvernement crépusculaire, incapable de mettre en

lendemain du référendum, elle aurait incarné le changement; aujourd'hui, elle symboliserait trop la continuité. Thierry Breton, qui mène avec professionnalisme une politique discrètement libérale, aurait lui aussi besoin d'espace et de temps pour s'imposer. Nicolas Sarkozy était une évidence au lendemain du 21 avril 2002, une parade classique après la défaite de 2004, un atout pour la droite au sortir de l'échec du 29 mai 2005. Aujourd'hui, sa nomination n'aurait pas de sens, puisque, dès le mois de septembre, sa campagne présidentielle l'occupe tout entier. Elle constituerait même une difficulté supplémentaire. Reste Jean-Louis Borloo, seule

POLITIQUES

Par ALAIN DUHAMEL

chiant la moindre réforme difficile, reculant en hâte à propos du contrat unique, de la justice ou de privatisations dont il faisait les symboles de son ambition. Le ministre Villepin ne tient plus que par la volonté de Jacques Chirac, lequel a trop d'expérience et trop peu d'illusions pour ignorer que ce gouvernement condamne la majorité, handicape lourdement Nicolas Sarkozy et pousse le chef de l'Etat vers un départ sans gloire. Dès lors, la question est de savoir par qui remplacer Dominique de Villepin. Michèle Alliot-Marie avait failli être nommée Premier ministre il y a un an, et sans doute ce choix eut-il été plus judicieux que celui de Dominique de Villepin. Aujourd'hui, elle est devenue une victime collatérale de l'affaire Clearstream, et elle manque de temps pour raffermir son image et redevenir une solution honorable. Au

hypothèse susceptible d'offrir une marge résiduelle à Jacques Chirac. Il offre l'avantage, si rare dans ce gouvernement, d'avoir réussi quelque chose de positif là où il se trouve. Son plan de cohésion sociale produit progressivement des fruits, quoi qu'on pense de la méthode et des recettes. Qu'il s'agisse du chômage ou du logement social, il s'est montré imaginatif et entreprenant, contrairement à la plupart de ses collègues. Les députés de la majorité l'appellent ostensiblement de leurs vœux. Il est Sarkozy-compatible, entretenant des relations cordiales avec le président de l'UMP, dont il n'est cependant en rien la créature ou l'affidé. Il est habile, éloquent, non conformiste, avec son style ébouriffé et son langage savamment plébien. C'est typiquement un prestidigitateur. Tout à fait ce dont Jacques Chirac a aujourd'hui le plus besoin. ▶

CADEAU ABONNES

Vous êtes abonné, découvrez les textes et les chansons de Bless, à l'occasion de la sortie de son premier album.

100 CD à gagner.
Pour participer, renvoyez ce coupon à:
Liberation Bless - Ortim
60508 Chantilly cedex.
Expédition sous un mois.
Rens.: 0825 308 408 (0,15€/min)
ou sceabo@liberation.fr
N° abonné | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Nom/prénom

Adresse

CP | _ | _ | _ | _ | Ville

Courriel

Date de naissance | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ces informations (art. 27 de la loi «informatique et libertés»). Les informations recueillies sont destinées exclusivement à Libération et à ses partenaires commerciaux sauf opposition de votre part en cochant cette case ☐



Libération

L'Institut national du cancer critiqué

Un rapport de Bercy repousse les accusations de gestion frauduleuse, mais pointe des lacunes.

Le rapport d'audit des inspecteurs de Bercy sur l'Institut national du cancer (Inca) va-t-il réussir à pacifier ce lieu, aujourd'hui dévoré par les haines et les ambitions? Le 5 juin, dans *Libération*, certains observateurs affirmaient qu'il serait «accablant», alors que son directeur, le professeur David Khayat, réagissait, lui, en jurant «qu'il n'y avait rien dedans».

Hier, le *Parisien* en a publié des extraits. Il est fait état de la nécessité d'une «gouvernance renouvelée». «L'organisation des instances et surtout leur conduite comme leur animation n'ont pas été à la hauteur des enjeux», écrivent-ils. Les enquêteurs de Bercy notent quelques recrutements «par trop marqués par des liens de parenté». Ils pointent également la nécessité de «réexaminer la gestion des marchés», et «de mieux gérer la rémunération des dirigeants». Enfin, l'Inca est critiqué pour «ne pas assumer son rôle de proximité avec les patients».

Dans une réaction peu habituelle, les ministères de tutelle (Santé et Recherche) se sont aussitôt félicités que le rapport d'audit «réfute de manière claire et sans ambiguïté les accusations de dépenses somptuaires et les diverses autres assertions calomnieuses dont avaient fait l'objet l'Inca et ses dirigeants, et qui figuraient dans une lettre anonyme distribuée au début du mois de mars dernier». Selon les deux ministres, le rapport souligne «que l'institut n'a qu'une année d'existence et que ses conditions de gestion, ainsi que ses modalités de pilotage et de fonctionnement, doivent être appréciées au regard de la montée en régime très rapide de cette structure, liée à la priorité qui a été donnée à la mise en œuvre rapide des mesures du plan cancer». Même tonalité dans la réaction de son directeur, David Khayat, qui a affirmé qu'il n'avait «rien à se reprocher»: il a confirmé qu'il quitterait «tranquillement» à la fin de l'année la direction de cet organisme: «Ma gestion est impeccable. En ce qui me concerne, mon honneur est restauré.»

Pour l'heure, si Bercy n'a rien trouvé de frauduleux dans la gestion, la violence des relations à l'Inca et la médiocrité d'un grand nombre de cancérologues privilégiant leur carrière ou leur structure ont de quoi inquiéter, quel que soit le nom du futur directeur. **ERIC FAVEREAU**

A Toulouse, chaîne humaine pour une mère sans-papiers

Une école manifeste sa solidarité envers la famille d'un élève de CM1.

Toulouse de notre correspondant
Ils se sont regardés, puis se sont applaudis. A 8h20, hier, les parents d'élèves et habitants du quartier des Minimes en reviennent à peine de se retrouver à plus de 200 pour former une chaîne humaine autour de l'école Pierre-et-Marie-Curie. Une pancarte au-dessus de la chaîne: «Un titre de séjour pour Mme Abchir.» Dans le groupe, un petit blond de 12 ans aux yeux bleus: Rafik Abchir, «très brillant élève de CM1», selon son institutrice. «Très bon copain» aussi, selon Gaspard, 10 ans. Gaspard à la main droite bandée. C'est sa maman qui a écrit sous sa dictée le carton où il revendique «Rafik avec nous au CM2». Rafik lui-même n'est pas menacé d'expulsion. Nison père, titulaire d'un CDI de chauffeur routier, qui vit en France depuis vingt ans. C'est sa mère qui n'a toujours

pas de titre de séjour. «Sommet de l'absurdité humaine», se désole l'animateur départemental du Réseau éducation sans frontières, Jean-François Migard.

Visa touristique. Zakia Abchir, 32 ans, n'est arrivée à Toulouse qu'en 2002 avec son fils Rafik, munie d'un visa touris-

Selon le collectif de défense, il manque 3 euros de revenus mensuels au père pour atteindre le seuil de ressources exigé pour un regroupement familial.

tique, pour y rejoindre son époux. Deux petites filles sont nées depuis dans ce quartier des Minimes, mais la situation n'est toujours pas légale. Selon le collectif de défense, il manquerait 3 euros de revenus mensuels au père pour atteindre le seuil minimum de ressources exigé pour un regroupement familial. «Les parents d'élèves ont tout de suite

proposé de verser ces trois euros», explique l'institutrice Françoise Laneuville. Mais Zakia a tout de même reçu le 24 avril son avis d'expulsion. Elle ne sort plus de son appartement. «Elle pleure tout le temps», rapporte sa voisine, présente hier matin à la manifestation de soutien. Autour du directeur de l'école, dans la cour, des élèves à quatre pattes dessinent des affichettes à même le bitume: «Rafik, ne t'en va pas», «Reste toujours à l'école de Toulouse et de France». Mélanie a tracé des cœurs. Leïla, des petits drapeaux bleu-blanc-rouge. Jules dessine un gros avion blanc, comme l'oiseau de malheur qui pourrait un jour ramener son copain au Maroc. «Cœur du quartier». Angela n'a pas d'enfants à Pierre-et-Marie-Curie. François, non plus.

Cette femme de ménage et cet informaticien sont là ce matin «parce que je suis du quartier», dit l'une, «parce que cette école est le cœur de ce quartier», dit l'autre. Elle fait effectivement le lien entre les rues pavillonnaires en voie de «boboisation» et les vieux immeubles des cités plantées à chaque bout du quartier. C'est un collectif, «Touche pas aux enfants de mon voisin», qui fédère les parents du quartier. «Les gens ne cherchent plus à comprendre les lois de l'immigration», observe Linda des parents d'élèves FCPE. Elles sont trop injustes pour les enfants.» «Pourquoi je fais la chaîne aujourd'hui? demande une mère française mariée à un Algérien en situation parfaitement régulière. Mais parce que si Sarkozy fait encore une ou deux lois et je devrai bientôt défendre mon mari.» **GILBERT LAVAL**

Attac va recompter les votes des adhérents

Après la mise en doute de la régularité des élections du conseil d'administration d'Attac, le président Jacques Nikonoff a annoncé que des scellés avaient été apposés sur la porte de la pièce où sont stockés les bulletins de vote. Un recomptage est prévu.

Le CSA laisse Bayrou à sa place

Ça s'appelle une bourde. Et elle a fait tellement de bruit que le Conseil supérieur de l'audiovisuel a révisé hier sa décision de classer François Bayrou et dix autres députés UDF dans l'opposition pour la répartition du temps de parole à la télé. «Notre décision était fortement contestée, indiquait-on hier au CSA, on peut avoir une mauvaise appréciation, ce n'est pas la peine de s'obstiner.» Donc le temps de l'UDF sera comptabilisé à part, «sans être imputé sur celui de la majorité, ni celui de l'opposition».

Hommage à Labarrère

Les sénateurs ont écouté hier debout, pendant dix minutes, l'éloge funèbre de leur ancien collègue André Labarrère, maire PS de Pau décédé le 16 mai, prononcé par le président du Sénat, Christian Poncelet.

Jack Lang a des visions de civilisation

Jack Lang, candidat à l'investiture PS pour 2007, aurait voulu, selon un entretien au *Monde*, que le programme socialiste «exprime mieux une vision de civilisation: les métamorphoses de la société, les bouleversements de l'imaginaire collectif».

Budget: les députés PS pour la «sincérité»

Dénonçant des «manœuvres comptables», le groupe veut saisir le Conseil constitutionnel.

Députés et sénateurs ont-ils un vrai pouvoir sur les décisions budgétaires? Ou sont-ils de plus en plus réduits à un rôle de figuration? C'est la question qu'ont posée hier les députés socialistes, lors du débat à l'Assemblée nationale sur l'exécution du budget 2005. Et ils devraient la reposer demain lors du débat d'orientation budgétaire pour 2007, premier galop d'essai avant le marathon parlementaire de l'automne. Au-delà des effets de manche propres aux discussions budgétaires, le problème se pose chaque année avec un peu plus d'acuité. Depuis le début de la législature, les gouvernements Raffarin puis Villepin ont en effet pris la fâcheuse habitude de faire voter des lois de finances qui ressemblent de moins en moins à la réalité des dépenses.

Première. «La réalité d'une politique budgétaire, c'est d'abord son exécution», rappelle Didier Migaud (PS, Isère). Or, en 2005, selon lui, «l'exécution du budget est en contradiction avec le principe de sincérité». Et de dénoncer des «manœuvres comptables», suffisamment graves pour que le groupe socialiste saisisse dans les prochains jours le Conseil constitutionnel. C'eserait une

première, s'agissant d'une loi d'exécution budgétaire. Ces accusations, Didier Migaud n'est pas le seul à les porter. Philippe Séguin, premier président de la Cour des comptes, n'est pas loin de penser la même chose. Dans un rapport, la Cour des comptes relève elle aussi «des atteintes nombreuses au principe de sincérité manifestement délibérées». Et si Philippe Séguin ne met pas en cause le respect par le gouvernement des règles de la comptabilité publique, il s'inquiète d'un certain nombre d'«anomalies» récurrentes.

La première technique est de systématiquement sous-évaluer les recettes. Mesure de prudence, objectera-t-on. Mais les députés préféreraient avoir leur mot à dire sur l'utilisation de la manne de fin d'année. Autre procédé classique: transformer des aides publiques en exonérations fiscales. Une part significative de la loi de cohésion sociale de Jean-Louis Borloo est financée selon cette méthode. Cela permet au gouvernement d'afficher ainsi à la fois une baisse des dépenses et une baisse des prélèvements, ce qui ravit les électeurs de droite. Sauf qu'à l'arrivée, il faut bien financer l'allègement de

charges consenti par exemple aux entreprises qui embauchent des apprentis, et donc inventer des expédients pour ne pas creuser un peu plus la dette.

Agacement. Alors on multiplie les recettes exceptionnelles, comme la soule versée par EDF, on jongle entre les différentes caisses et fonds gérant les aides sociales (Cades, Fip-sa, Fonds de réserve des retraites...) pour repousser les échéances à l'année suivante.

Autre technique utilisée par Raffarin comme par Villepin: le gel puis l'annulation de certaines dépenses votées par les députés. Rien d'illégal. Mais cela agace de plus en plus les députés de l'opposition et parfois même de la majorité, qui se demandent à quoi cela sert de passer trois mois par an à débattre au Parlement du budget de la France, si, à l'arrivée, le gouvernement fait ce qu'il veut. **FRANÇOIS WENZ-DUMAS**

ÉLÈVES SANS PAPIERS, Des parrains pour protéger



Bernard et Lisbeth Capo sont les parrains d'une famille algérienne, les Boudouani.



François Porrachia soutient les Danielian, venus d'Arménie.

Vendredi, le délai de grâce accordé par Nicolas Sarkozy à des milliers de familles de sans-papiers ayant des enfants scolarisés expire. Ce sera la fin des cours, et, pour nombre d'étrangers, la menace d'une expulsion vers leur pays d'origine. Sauf que le 13 juin, le ministre de l'Intérieur a fait un pas en arrière. Devant la mobilisation citoyenne autour des familles menacées de reconduite à la frontière, il a accepté que certaines soient régularisées. Combien? Et selon quels critères? Aucune préfecture n'est capable de donner une réponse à ces questions. Pour maintenir la pression sur le gouvernement, *Libération* a décidé de parrainer un enfant sans papiers et ses parents (lire ci-contre). Cet engagement n'a pas de valeur juridique mais peut être utile pour les sans-papiers dans leurs démarches de régularisation. Chaque jour jusqu'à samedi, nous vous proposerons de parrainer une famille et consacrerons un article à cette mobilisation. Aujourd'hui, le portrait de deux parrains. ◆

CATHERINE COROLLER
et FABRICE TASSEL

Bernard et Lisbeth Capo, dessinateur et infirmière, n'ont pas hésité avant de s'impliquer : « Engagés à aller le plus loin possible »

Vierzon (Cher) envoyé spécial

Ce parrainage leur a mis le nez dedans. Mi-juin, les Capo se sont engagés pour des enfants sans papiers menacés d'expulsion vers l'Algérie, les Boudouani. Depuis, cet engagement leur a fait toucher du doigt une précarité qui tranche avec leurs existences. Les Capo vivent à Saint-Martin-d'Auxigny, un petit village du Cher, à quelques encablures de Bourges. Lisbeth est infirmière dans une maison de retraite, Bernard dessinateur de BD. Les Capo ne sont pas ce qu'on appelle des gens « politisés ». Même si lui se dit « de gauche » depuis longtemps. Ils ont deux enfants. L'aîné est lycéen. Le second est au collège. Là où sont scolarisées les filles Boudouani, Imane, 14 ans, et Manel, 17 ans. Lisbeth raconte : « On connaissait bien la famille, on avait vu des reportages à la télé, le papa s'est fait expulser en octobre, on a été contactés par le bouche à oreille. » Bernard a une certaine notoriété. C'est pour cette raison que le comité de vigilance du Cher leur a proposé ce parrainage. **Emue.** Les Capo n'ont pas tergiversé. Lisbeth : « Je marche à l'instinct. C'en est pas un acte réfléchi, jusqu'où j'irai, je ne le sais pas. » Elle peine à commenter son engagement : « Quelque part on ressent une certaine responsabilité... » Elle se demande : « S'il faut les cacher? On s'est engagés à aller le plus loin possible. » Ils verront. Ils sont d'accord tous les deux, à quelques nuances près. Bernard préfère le mot « implication » à celui de « combat, forcément politique quelque part », qu'elle utilise. Ils ont rencontré la famille Boudouani deux jours avant la cérémonie de parrainage à la mairie ce 17 juin. Rania Boudouani, 38 ans, la mère des deux filles, a dit que c'était « comme dans un mariage », et el-

le était émue. Tout le monde l'était. Les Capo ont laissé leur téléphone, Rania a promis de les revoir pour un couscous. Lisbeth trouve Imane et Manel « coquettes, épanouies ». Elles sont en France depuis six ans. « Ce sont des battantes », ajoute Christine Cavallin, du comité de vigilance. Depuis que leur père est parti – elles ne savent pas s'il est « mort ou vivant » –, leur niveau scolaire a chuté. Mais leur dignité, c'est de ne pas « montrer qu'elles vivent dans cette précarité ». Pas de meubles, un endroit propre, des matelas à terre, pour partir vite d'un lieu à un autre. Les Boudouani ont compté : ils ont déménagé plus de

vingt fois. Si les deux filles parlaient en Algérie, elles n'auraient pas de place au collège, parce qu'elles ne parlent pas l'arabe. Elles n'ont pas, non plus, de maison là-bas. « Elles vont être mariées à quinze ans comme l'a été leur mère. Elle nous a dit ne pas avoir envie qu'elles vivent cela », résume Lisbeth. « On n'est pas sûrs de les faire entrer dans la nouvelle circulaire de Sarkozy », dit Christine Cavallin.

Concret. Avec cette « implication » les Capo pensent, mais sans vraiment le dire, à leurs propres enfants. Aux vertus pédagogiques de leur engagement. « Là, on a tout ce qu'il nous faut, mais cela peut changer, dé-générer très vite », dit Bernard. Ensuite, ils n'oublient pas de répéter à leurs enfants qu'il n'y a pas de « purs Français ». La mère de Bernard est allemande. Son père est espagnol. Lisbeth a un grand-père belge. Elle peine à trouver un exemple familial de cette générosité-là. Peut-être avec ce grand-père, pendant la Seconde Guerre mondiale, qui a couvert la fuite d'un ouvrier allemand au risque de se faire sanctionner lui-même. Ils auraient pu s'engager dans un mouvement de sans-papiers avant. Ils ne l'ont pas fait. Peut-être n'était-ce pas assez « concret ». Elle explique ne pas être dans un « esprit de militantisme », et plutôt vivre un truc personnel. Une expérience qu'elle n'ira pas raconter à son boulot parce qu'elle a toujours été « discrète » sur sa vie privée. Le parrainage ne regarde qu'elle. Comme si elle se trouvait un peu gênée d'afficher cette générosité. ◆

« Libération », parrain de :



Mélanie Ortiz, 4 ans

Elle a 4 ans, de grands yeux verts et de bonnes joues rondes. Son univers? La France, où elle est née, et l'école maternelle Henri-Barbusse d'Arcueil (Val-de-Marne), où elle est scolarisée en moyenne section. Sa petite sœur, Ashley, 2 ans, l'y rejoindra en septembre. *Libération* a décidé de parrainer Mélanie Ortiz et ses parents. Son père, Jonathan, de nationalité colombienne est arrivé en France en 1999. Sa mère, Gabriela, équatorienne, en 1998. Jonathan et Gabriela se sont rencontrés ici, et y sont restés. Ils ont d'ailleurs fini par y reconstituer une tribu. Dario, père de Jonathan, et Bryan, son jeune frère, 18 ans, étudiant en deuxième année de BEP, s'y trouvent également. Eux aussi sans papiers.

c.c.

Vous aussi, parrainez un enfant sans papiers.
Contact : educsansfrontieres@free.fr.

DIDIER ARNAUD

ÉLÈVES EXPULSÉS (J-5) et faire pression

François Porracchia, agriculteur à la retraite, veut alerter l'opinion publique : « Vous ne pouvez pas jeter les gens comme ça »

« Vous ne pouvez pas jeter les gens comme ça »

26 Juin 2006

Arnaud Didier

François Porracchia, agriculteur à la retraite, veut alerter l'opinion publique : Vierzon (Cher) envoyé spécial

« Vous ne pouvez pas jeter les gens comme ça »

« Vous ne pouvez pas jeter les gens comme ça », c'est le message que François Porracchia, agriculteur à la retraite, veut faire passer à l'opinion publique. Il a écrit une lettre au président de la République, Nicolas Sarkozy, pour lui faire part de son inquiétude. « Vous ne pouvez pas jeter les gens comme ça », c'est le message que François Porracchia, agriculteur à la retraite, veut faire passer à l'opinion publique. Il a écrit une lettre au président de la République, Nicolas Sarkozy, pour lui faire part de son inquiétude. « Vous ne pouvez pas jeter les gens comme ça », c'est le message que François Porracchia, agriculteur à la retraite, veut faire passer à l'opinion publique. Il a écrit une lettre au président de la République, Nicolas Sarkozy, pour lui faire part de son inquiétude.

Coup de filet anti-ETA

Cinq semaines, dont le confinement de l'ETA, Julien de Mérocy, ont été marqués par un vaste coup de filet dirigé en la nuit du 21 au 22 mai par les forces de sécurité. Les policiers de l'Unité nationale de lutte contre le terrorisme ont été impliqués dans une opération de maintien de l'ordre en relation avec une entreprise agricole, l'association du département de l'Essonne et la loi de 1958 sur le statut des étrangers. L'un des auteurs présumés, Angel Rubio Abad, 55 ans, est le frère de Christophe Rubio, 47 ans, chef de l'ETA au milieu des années 80.

L'OIP lance la première grande enquête sur la vie pénitentiaire

C'est la première fois que le service de défense pénale de la Cour de cassation, le Procureur général, a lancé une enquête de grande envergure sur la vie pénitentiaire. L'OIP lance la première grande enquête sur la vie pénitentiaire. L'OIP lance la première grande enquête sur la vie pénitentiaire. L'OIP lance la première grande enquête sur la vie pénitentiaire.

La première chose qui vient à l'esprit de François Porracchia quand on évoque le sort des sans-papiers, ce sont "les colonies". Il a beaucoup réfléchi lors de son service militaire au Maroc, en 1956. "Les tirailleurs marocains ramassaient les ordures du camp. Et les gens du cru étaient pris pour des sous-hommes." Après, il n'a plus vu les choses de la même façon. Ce manque de dignité des colonisateurs lui a appris cette règle de ne jamais rester les bras croisés. Ce week-end, ce militant de 71 ans a parrainé une famille d'Arméniens : "Ils n'ont pas de papiers, pas de sous, sont hébergés par d'autres qui ne sont pas beaucoup mieux qu'eux au niveau financier." Pour lui, c'est la famille Danielian avec Vartui, née en 1999, et Anna, en 2000.

Colère.

François a toujours milité (à la Confédération paysanne, au PS avec Chevènement, au conseil municipal à Vierzon depuis dix ans). Mais ses "réflexes" remontent à plus loin. A 10 ans, à la Libération de Paris, il donne son adresse à "trois militaires français d'Afrique du Nord qui défilent". Ils viendront déjeuner chez lui. Après la chute de Ceausescu, il héberge cinq Roumains dans sa ferme du Cher, pendant quinze jours. C'est peut-être du côté de la famille de François qu'il faut chercher l'inspiration de son engagement. Chez ce grand-père, piémontais, parti à l'aventure à Cuba vers 1880. Ou plutôt chez ce père, agent de change à Paris, "un humaniste", dit François. "J'ai été élevé sur une ligne droite. Je ne me pose pas de questions", explique-t-il.

Pas de questions, mais des élans de colère. Quand il repense à la situation faite par la France aux enfants sans papiers : "Par pleins bateaux on est allés chercher des mecs qui ont participé à la construction de la France. Vous ne pouvez pas jeter les gens comme ça." Il ajoute être conscient que le problème n'est "pas simple", que la question posée à terme c'est le développement de "tous les pays en retard".

Ordre établi.

Même si ce parrainage est symbolique, il s'agit, selon lui, d'alerter l'opinion publique, pour que Nicolas Sarkozy soit forcé d'en "rebattre" un peu. François a des a priori: "Un être humain est un être humain. S'ils viennent chez nous, c'est qu'ils ont de bonnes raisons." A Vierzon, il a connu des sans-papiers dans le besoin : un couple d'Irakiens, un militaire russe et déserteur parce qu'il ne voulait plus aller en Tchétchénie. Pour lui, il ne faut pas toujours "avoir peur de l'ordre établi" : "J'ai connu le fascisme à la française, je ne tiens pas à ce que cela recommence". François dit qu'à son âge, il a assez de recul pour dire des choses à n'importe qui. Comprendre : quelle que soit sa fonction. "Et ça ne me vaut pas que des amitiés, mais un certain respect."

L'HUMANITÉ, 14 ARTICLES

Dossier, pages « Événement » du 26 mai 2006, p. 2-3.

Une : « Ils défient Sarkozy »

Vincent Defait, « Parents d'ici, menacés d'ailleurs »

Pétition du RESF, « Nous les prenons sous notre protection »

Entretien d'Émilie Rive avec Jean-Michel Delabre du RESF, « Ils ont grandi ici, ils sont d'ici »

Vincent Defait, « De nombreux élus bravent la loi »

Éditorial de Jean Emmanuel Decoin, « Frères humains ! »

Dossier, pages « Événement », du 22 juin 2006, p. 2-5.

Une : « Ne les laissons pas partir ! »

Émilie Rive, « Haro sur la chasse aux enfants »

Vincent Defait, « Sous protection républicaine »

Émilie Rive, « Guidée par un cœur de mère »

Entretien d'Émilie Rive avec Richard Moyon du RESF, « La mobilisation et la détermination grandissent contre une loi honteuse »

Vincent Moirin, « Naboutou, la célébrité comme bouclier »

Marie-Noëlle Bertrand, « Rendre ses lettres de noblesse à l'éducation »

Entretien de Laurent Mouloud avec Eliane Assassi, sénatrice communiste, « Je préfère avoir des problèmes avec la justice qu'avec ma conscience »

Myriam Desvergues, « Diagana, Balasko, Torreton, avec les sans-papiers »

Nicolas Séné, « à Toulouse, chaîne humaine pour soutenir la maman de Rafik »

insupportable de voir une mère et ses enfants séparés du père, poursuit ce parent. On s'est promis de ne pas lâcher l'affaire. » Ils ne lâcheront pas.

Une Journée école morte

L'année s'écoule et, dans toute la France, les expulsions se multiplient. Les mobilisations aussi. RESF médiatise les affaires. Le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy adresse, le 31 octobre, une circulaire aux préfets : pas d'expulsion pendant l'année scolaire. Le message est-il bien passé ? Pas sûr. Pendant les vacances de Noël, les parents frondeurs d'Olivier-Métra apprennent que Rachida Driouche, mère de deux enfants, risque d'être expulsée au Maroc. Le jour de sa comparution, les enseignants décident d'une Journée école morte. Et deux cent cinquante personnes l'accompagnent au tribunal administratif de Paris. Le ministère de l'Intérieur veut calmer le jeu. Rachida Driouche ressort de la préfecture, deux semaines après la signification de l'arrêté d'expulsion, avec un titre de séjour de dix ans. Mais cette victoire cache d'autres histoires.

Juanwa Cheng, en France depuis 1993, mère célibataire de la petite Kelly, est en sursis. Dernièrement, deux autres pères, Adama Sy le Malien et Délissoir Destrat le Haïtien, ont toqué à la porte de l'école Olivier-Métra. Et puis, il y a Nasr El Khouly, qui a comparu mercredi, son bébé sur le ventre. La décision du tribunal devrait être connue ce matin. Une fois de plus, les parents ont appelé à un rassemblement devant l'école, tandis que les enseignants ont déposé un préavis de grève.

Dans l'Hexagone depuis des années

Mais qu'est-ce qui les fait agir, ces parents bien français, venus au militantisme sur le tas ? « *Si on débattait entre nous de l'immigration, on ne serait peut-être pas tous d'accord,* concède Jean Serron. *Mais l'expulsion de ces parents est indéfendable.* » Ces sans-papiers vivent et travaillent dans l'Hexagone depuis des années. « *Au moment où se lamentent les déclinologues de tout poil, ces gens ont fait le choix de notre pays* », insiste le frondeur. Et puis, « *que dire à nos élèves quand un enfant disparaît* », lance Nathalie Astolfi, enseignante à l'école élémentaire. « *À moins d'être schizophrène, on ne peut pas leur parler d'éducation civique et ne rien faire.* » Cette année, les élus aussi s'en sont mêlés (lire ci-dessous). Le 1er février, la municipalité du 20e arrondissement de Paris a organisé une cérémonie de parrainage de familles sans papiers, les plaçant symboliquement sous sa protection. Rebelote mercredi prochain pour sept familles et deux lycéens.

Un réseau de vigilance pour l'été

L'inquiétude, désormais, ce sont les vacances d'été. La circulaire Sarkozy prend fin le 30 juin. Et après ? Parents, enseignants et élus se préparent à une « veille républicaine et citoyenne ». Mercredi 31 mai, la mairie du 20e organise de nouveau une cérémonie de parrainage. L'occasion de mettre en place un réseau de vigilance pour l'été. Dans le préau de l'école maternelle Olivier-Métra, ce mardi soir, les futurs parrains rencontrent leur filleul. Délissoir Destrat, le Haïtien, est « ému ». « Cette mobilisation, ça me rassure », dit-il. Dominique Grattepanche, de RESF, est inquiète : « Va-t-on retrouver tous nos enfants à la rentrée ? »

De nombreux élus bravent les lois

26 mai 2006

Vincent Defait

En organisant des parrainages de parents ou de jeunes sans papiers, les élus deviennent le relais institutionnel des associations et organisations politiques.

« *C'est un acte de résistance.* » Assis au milieu des enseignants et des parents d'élèves de l'école Olivier-Métra (Paris 20e), Pierre Mansat s'explique. « *La cérémonie de parrainage (des familles sans papiers) se déroule à la mairie, le lieu de représentation locale de la démocratie dans notre pays* », dit l'adjoint communiste au maire de Paris.

Depuis des mois, les associations de défense des jeunes et des parents d'élèves sans papiers ont trouvé un relais institutionnel auprès de certains élus. De gauche, tous. Le 14 janvier, Danielle Simonnet, adjointe (PS) au maire du 20e arrondissement de Paris, parraine deux lycéens menacés d'expulsion. « *L'expulsion signifie à ces jeunes que la société les rejette. Le parrainage, avec les élus, les enseignants et les parents, restaure une reconnaissance sociale* », justifie l'élue, chargée de la jeunesse, de l'accès à la citoyenneté et des résidents étrangers non communautaires. Pierre Mansat lui fait écho : « *Symboliquement, des élus de la République contestent des lois de la République qu'ils jugent iniques. Et aux familles, ils disent : vous faites partie de la communauté des citoyens.* » « *Il s'agit d'accueillir ces personnes au sein de notre République* », selon Mireille Elmanan, maire de Pierre-Bénite (Rhône), citée dans le journal municipal.

Depuis, l'initiative fait florès. Plusieurs arrondissements de la capitale ont consacré leurs parrains, ainsi que plusieurs villes de province. « *Nous ouvrons ainsi la maison commune qu'est la mairie, aux associations et aux organisations politiques* », explique Michel Charzat, maire (PS) du 20e arrondissement de Paris. Le 15 mai dernier, lors du Conseil de Paris, les élus communistes ont déposé le vœu que « *les mairies d'arrondissement soient des lieux de veille contre l'expulsion (des jeunes étrangers et de leurs parents sans papiers) à partir du 30 juin* ». Les élus parisiens font ainsi leur le slogan du Réseau éducation sans frontières : « *Nous les prenons sous notre protection.* »

« Ils ont grandi ici, ils sont d'ici »

26 mai 2006

Entretien avec l'un des responsables nationaux du Réseau éducation sans frontières, Jean-Michel Delabre.

Entretien réalisé par Émilie Rive

Qu'en est-il, aujourd'hui, de la mobilisation pour protéger les enfants d'ici à la fin de l'année scolaire, puisqu'ils risquent d'être expulsés sans ménagement ?

Jean-Michel Delabre. Notre impression est relativement favorable, même si nous pensons que nous pouvons faire encore mieux. La pétition atteint les 30 000 signataires, mais si nous voulons vraiment créer un rapport de forces favorable pour sauver ces jeunes qui risquent l'expulsion de masse en juillet et en août, il faut faire encore plus important, encore plus massif, il faut créer un mouvement de solidarité qui soit général. Nous devons redoubler d'efforts, mais nous constatons que les collectifs, les citoyens dans leur ensemble, beaucoup de personnalités, de tous les domaines de la société civile, commencent à se mobiliser, jusqu'aux médias qui font de plus en plus de place à cette urgence citoyenne, solidaire.

Comment expliquez-vous cette réactivité ?

Jean-Michel Delabre. Je crois qu'il y a réellement un problème de société, avec des milliers, voire des dizaines de milliers de jeunes, qui sont bien insérés dans la société française, qui sont normalement scolarisés, qui sont soit seuls, soit en famille, mais qui sont des nôtres. Ils ont grandi ici, ils sont d'ici. Ils sont vécus comme des jeunes qui font partie de notre société telle qu'elle est aujourd'hui, diverse, multiculturelle, riche de ses diversités. Beaucoup de citoyens, quelles que soient leurs opinions, leur tendance philosophique ou religieuse, ont envie que ces jeunes puissent vivre normalement et poursuivent leur insertion dans notre société.

Peut-on vraiment parler de mouvement de résistance ?

Jean-Michel Delabre. Je crois. Nous organisons en ce moment, pour étendre la solidarité, de très nombreux parrainages, en province, dans certains arrondissements de Paris. Le 1er juin, en Seine-Saint-Denis, nous parrainons, sous l'égide d'Hervé Brami, le président du conseil général, plus de cent cinquante jeunes dans la même soirée. Nous constatons un afflux de demandes pour participer à ces initiatives et apporter la protection, comme le dit notre pétition sur notre site, educationsansfrontiere.org. Il nous faut construire un rapport de forces, avant juillet, pour imposer des solutions avant même qu'on arrive à l'échéance, mais, s'il le faut, il y aura beaucoup de citoyens en France, et pas seulement des militants, qui iront jusqu'à accepter la perspective d'accueillir ces jeunes, de les cacher, de les emmener en vacances, de leur faire connaître autre chose. Nous avons eu l'exemple de Rachel et Jonathan au début de l'année, nous venons d'en avoir un autre exemple sur Lyon et nous avons, d'ores et déjà, des propositions de gens qui sont prêts à le faire, s'il le faut. C'est un mouvement d'ensemble qui se dessine.

Comment réagissez-vous au vote de la loi sur l'immigration dite « choisie » ?

Jean-Michel Delabre. Il y a une véritable distorsion, une fois de plus, entre le pays réel et le pays légal. On peut craindre que les discussions du Sénat ne changent pas grand-chose à ce qui a été voté à l'Assemblée nationale et que nous sortions, en début d'été, avec un dispositif législatif encore plus répressif que celui qui existe actuellement. Ce sera une difficulté de plus qui nous incite encore davantage à développer la solidarité et la mobilisation.

Nous les prenons sous notre protection !

26 mai 2006

Pétition du RESF

Les mobilisations autour d'enfants scolarisés de familles sans papiers se multiplient avant l'échéance de la fin de l'année scolaire. Le Réseau éducation sans frontières a lancé cet appel (extraits).

«Le 30 juin 2006, le sursis accordé aux élèves sans papiers et à leurs parents tombera. Des milliers d'enfants, de jeunes et leurs familles risquent l'expulsion en masse, verront leur avenir et leur vie même anéantis. Nous ne laisserons pas commettre ces infamies en notre nom. Chacun avec les moyens qui sont les nôtres, nous leur apporterons notre soutien, notre parrainage, notre protection. S'ils nous demandent asile, nous ne leur fermerons pas notre porte, nous les hébergerons et les nourrirons ; nous ne les dénoncerons pas à la police.

« Pour des milliers d'enfants et de jeunes majeurs, le 30 juin 2006 ne marquera pas le début des vacances d'été, mais bien le commencement d'un calvaire. En effet, à cette date, le sursis que M. Sarkozy avait dû accorder aux jeunes majeurs sans papiers scolarisés et aux parents d'enfants scolarisés tombera. Suspendues parce que les mobilisations d'écoles et de lycées se multipliaient, les expulsions reprendront.

« Ainsi, en guise de vacances, des milliers de jeunes et d'enfants joueront aux fugitifs, en vrai, avec ou sans leurs parents. (...) S'ils sont arrêtés, le grand jeu de leur été sera un petit rôle dans un film policier sordide. (...) À l'arrivée, ce sera pour la plupart l'extrême misère : pas de logement ou le bidonville, pas de travail et pas d'espoir d'en trouver. Des persécutions...

« Nous ne laisserons pas détruire la vie de ces enfants, de ces adolescents et de leurs parents. Ils sont nos élèves, les copains de nos élèves ou de nos enfants. (...) S'ils décident (ou si leurs parents décident) d'échapper à une expulsion honteuse, nous les y aiderons (...). Nous sommes solidaires de ceux qui les accueilleraient. S'ils demandent asile, nous ne fermerons pas notre porte.

« Cela contrevient aux lois en vigueur. Mais l'enseignement que nous avons à dispenser à nos élèves ou l'éducation que nous devons à nos enfants ne peut pas être l'exemple de la soumission à un ordre injuste. Chacun a en mémoire les épisodes où face à des persécutions insupportables, chacun a dû faire des choix. Et où ne pas choisir était choisir de laisser faire. »

(1) Pétition sur educationsansfrontieres.org ou à adresser à Réseau éducation sans frontières, c/o EDMP, 8, impasse Crozatier, 75012 Paris.

Le 31 octobre 2005, le même ministre de l'Intérieur avait dû se fendre d'une première circulaire invitant les préfets à accorder un regard humanitaire aux enfants scolarisés sans papiers jusqu'à la fin de l'année scolaire. Au début de ce même mois d'octobre 2005, le préfet des Pyrénées-Atlantiques venait de recevoir un démenti cinglant au profit du Réseau éducation sans frontières : après dix mois et dix jours de bataille acharnée, la justice venait de reconnaître à Samuel Johnson sa situation de mineur et son droit à rester en France. Dans la même période, Rachel et Jonathan s'étaient enfuis de l'Yonne pour empêcher l'expulsion de leur mère au Congo. Cachés par RESF, ils ont réapparu après la publication de la circulaire. Les deux histoires sont emblématiques. Elles ont marqué les esprits d'enseignants et de parents d'élèves qui ont découvert la réalité des enfants sans papiers au fur et à mesure que tombaient les arrêtés de reconduite à la frontière, que la peur se lisait sur des visages que l'on scrutait peut-être avec un peu plus d'attention que d'habitude.

C'est sur ce terrain que le ministre, avide de - performances chiffrées contre les victimes de la misère, des conflits, des discriminations, a été tenu en échec, sinon systématiquement interpellé, ville par ville, quartier par quartier, partout dans l'Hexagone. C'est aussi à quelques jours de sa deuxième circulaire, qu'il a dû faire revenir Mariam Sylla, d'Orléans, reconduite un peu trop vite au Mali.

Une saisine citoyenne

Mais demain, tous les enfants scolarisés ne verront pas leurs parents régularisés. Les parents d'enfants malades n'entrent pas dans les critères... Quand la loi sur l'immigration et l'intégration sera définitivement votée, d'ici quelques jours, les justifications officielles d'expulser des familles et des enfants seront multipliées. C'est pourquoi, demain, à 10 heures, sera déposée au Conseil constitutionnel une saisine citoyenne contre la loi. Et pourquoi, le 1er juillet sera journée d'actions de défense des enfants et de lutte contre l'immigration jetable.

Pyrénées-Atlantiques. « *Les syndicats et fédérations de parents y étaient, au préalable, actifs.* »

Voilà pour le pragmatisme. Lequel précède la vocation ? S'y mélange, plutôt. « *L'école ne regarde pas les origines*, explique Arnold Bac, responsable du secteur éducation de la Ligue de l'enseignement. *Sur notre territoire, le devoir de scolarisation vaut pour tous les mineurs.* » Un argument autant qu'une valeur à protéger. « *L'école, en France, a une histoire. Elle symbolise le combat idéologique de notre République. L'égalité, la liberté... Cette lutte touche à l'identité de notre pays.* » Outil pour la bataille, l'école, en retour, s'en nourrit. Les expulsions d'enfants ont choqué. Leur arrestation par la police au sein même des établissements a réveillé de douloureux souvenirs et réactivé le besoin de défendre les idéaux. Où le mot « éducation » ne tombe pas par hasard. Anne Gintzburger, journaliste, auteur d'Élèves, vos papiers !, dit l'avoir ressenti au cours de son enquête. « *Les personnes mobilisées ont à cœur de rendre ses lettres de noblesse à l'éducation.* » Et de revendiquer les engagements fondamentaux d'une profession qui souffre d'être dévalorisée. « *Jaurès disait : on enseigne avant tout ce que l'on est. C'est ce qui se passe en ce moment. Les profs réaffirment qu'ils ne sont pas là pour appliquer bêtement un programme. Beaucoup parlent de leur envie de partager les belles-lettres ou l'histoire et se réapproprient un rôle d'éducateur dont certains se sentaient frustrés.* » Non seulement cela, « *mais nous disons également que nous ne sommes pas des machines*, renchérit Gabrielle Napoli, enseignante au lycée Paul-Eluard de Saint-Denis. *Quand on nous confie un élève en début d'année, nous refusons de le perdre au bout de quelques mois.* »

Éliane Assassi : « Je préfère avoir des problèmes avec la justice qu'avec ma conscience »

Entretien réalisé par Laurent Mouloud

22 juin 2006

Marraine d'une jeune Sénégalaise sans papiers, la sénatrice communiste de Seine-Saint-Denis dénonce une loi qui tourne le dos aux valeurs les plus sacrées de notre République.

Comme de nombreux élus de gauche, vous avez décidé de parrainer un élève sans papiers. Pourquoi ?

Éliane Assassi. Comme d'autres, les élus communistes sont impliqués depuis des mois sur cette question des élèves sans papiers. Depuis la circulaire de Nicolas Sarkozy intimant l'ordre aux préfets d'expulser illico presto des familles du territoire. Ce qui a débouché sur des scènes surréalistes : on a même vu des gens se rendre au service des étrangers en préfecture, à Bobigny, et se faire arrêter sur place pour être embarqués immédiatement ! Il y a eu aussi, l'année dernière, le cas de Guy Effeye. Ces situations ont créé de l'émoi, notamment chez les enseignants et les parents d'élèves qui vivent concrètement la situation de ces enfants. Ils ont fini par créer le Réseau éducation sans frontières (RESF) qui a su travailler la proximité avec, à la fois, les familles concernées, les parents d'élèves et les élus. Aussi, quand RESF a fait appel au conseil général de la Seine-Saint-Denis et au groupe communiste pour organiser des parrainages dexpulsables, je me suis évidemment portée volontaire.

Quel est le rôle du parrain ?

Éliane Assassi. Protéger l'enfant et sa famille. Je suis ainsi marraine d'une jeune fille sénégalaise de dix-huit ans qui finit ses études à la fin de l'année. Elle a quitté son pays en 2000 après avoir subi des atteintes à sa personne. Depuis, elle est hébergée chez son oncle et sa tante, mais peine toujours à se faire régulariser. Aujourd'hui, je suis prête à prendre tous les risques pour lui éviter l'expulsion. Comme je l'ai dit à Monsieur Sarkozy au moment du débat sur la loi, je préfère avoir des problèmes avec la justice qu'avec ma conscience.

Comment appréciez-vous la circulaire de régularisation au cas par cas prise par Nicolas Sarkozy ?

Éliane Assassi. Comme par hasard, cette mesure a été annoncée le jour de l'ouverture du débat sur la loi au Sénat... Ce n'est qu'un coup médiatique qui ne concerne, de toute manière, que 720 familles - les cas les plus évidents - sur près de 50 000 cas recensés par RESF !

Avez-vous été surprise par l'ampleur de la mobilisation autour de ces enfants sans papiers ?

Éliane Assassi. Oui, j'ai été surprise. Ce combat dépasse les clivages traditionnels. Les élus de gauche sont très actifs. Mais parmi les citoyens qui ont décidé d'être parrains, on retrouve aussi des électeurs de droite. Le principe de réalité joue à fond. Les gens se rendent compte concrètement des effets terribles de cette politique. Au fond, c'est bien la démonstration que le « vivre ensemble » existe bel et bien dans notre pays, et que les gens restent, dans leur grande majorité, attachés aux valeurs de la République. Beaucoup ont compris que cette loi était un changement radical et profond de l'approche de l'immigration dans notre pays. Elle tourne le dos aux valeurs les plus sacrées de notre République - la solidarité, la fraternité, le respect du vivre ensemble - et éloigne la France de sa tradition de terre d'asile et de patrie des droits de l'homme.

Naboudou, la célébrité comme bouclier

jeudi 22 juin 2006

Vincent Moirin

Six mois après son parrainage républicain, Naboudou Bamba, dix-huit ans, qui rêve de devenir infirmière, est devenue un symbole pour tous les sans-papiers. Son intégration est en bonne voie.

Son sourire en dit long sur sa vie actuelle. Elle va bien, Naboudou. Beaucoup mieux qu'il y a quelques mois, quand elle s'était retrouvée sous le coup d'un arrêté d'expulsion. Arrivée en France en août 2002, elle a vu sa demande d'asile rejetée en octobre 2005. L'expulsion lui est promise. Le 14 janvier 2006, elle est parrainée par Sylvie Pradel, professeur d'anglais, qui entend protester ainsi contre la politique du gouvernement vis-à-vis des étrangers. Naboudou, dix-huit ans, fut une des premières à profiter de ce type de parrainage et sa vie en a été transformée : *« Dès qu'on a su que j'étais sans-papiers, le regard des gens a changé. Tout de suite, on m'a aidée, en me donnant des contacts d'avocats ou de journalistes. Ça a été très positif. »*

Depuis, l'adolescente est devenue un véritable symbole du mouvement. *« Les gens prennent contact avec moi. J'ai participé à plusieurs projets. Par exemple, j'ai fait des photos pour une association du 93. »* Elle est aussi régulièrement invitée à des parrainages, comme le 17 juin dernier dans le 16e arrondissement où elle habite. Une équipe télé est aussi en train de préparer un documentaire sur elle. *« Il devrait être diffusé sur Envoyé spécial à la rentrée. Il devrait aussi y avoir un débat et j'y serai invitée »,* ajoute Naboudou dans un sourire. *« La médiatisation, ça fait plaisir. Mais surtout, c'est ça qui m'a protégée. »*

La jeune fille a compris tout l'intérêt que cette situation pouvait lui apporter. Elle milite désormais pour que les autres sans-papiers sortent de leur anonymat. *« Certains préfèrent rester dans l'ombre mais ça ne sert à rien de se cacher. Sinon, on reste seul et si on se fait attraper, on est sûr de partir. C'est déjà difficile de se mobiliser en quarante-huit heures, alors pour quelqu'un dont on ne connaît même pas l'existence... Le parrainage sert aussi à protéger. »* Sa marraine lui a aussi été précieuse tout au long de ses démarches. *« Elle a toujours été présente quand il y avait des réunions à la préfecture, quand j'avais un problème. »* Une assistance indispensable.

Depuis, sur le plan administratif, sa situation a bien évolué. La préfecture lui a accordé un récépissé de trois mois, valable jusqu'au 7 septembre. *« Avec, je vais pouvoir travailler cet été pour gagner un peu d'argent »,* lance-t-elle fièrement. Après, elle s'accordera quelques vacances en Bretagne. *« Le préfet m'a assuré que je recevrai bientôt une convocation. Il attend une circulaire du ministère de l'Intérieur. De toute façon, j'ai sa carte, on va pouvoir le harceler ! »* dit-elle dans un éclat de rire.

Ce premier « papier », c'est aussi un grand soulagement, juste avant l'épreuve de français du baccalauréat. Un sésame qui revêt une grande importance pour Naboudou : *« Si j'ai le bac, ce sera un pas en plus dans mon dossier de régularisation »,* assure-t-elle. L'oral, ce sera lundi. D'ici là, entre deux rendez-vous avec la presse, elle continue de réviser. Avec deux objectifs : devenir infirmière et, bien sûr, française.

Sous protection républicaine

jeudi 22 juin 2006

Vincent Defait

Orchestrées par des élus, les cérémonies de parrainage assurent une tutelle citoyenne aux personnes menacées d'expulsions. Au risque de l'illégalité.

Parrainer n'est pas jouer. Aider au séjour d'un étranger en situation irrégulière peut mener en prison : cinq ans au maximum, plus une amende. « *J'en ai bien sûr discuté en famille* » avant de faire le pas, reconnaît Claudie Fontes, conseillère municipale communiste à Toulouse.

À l'approche de l'été, les parrainages de familles sans titre de séjour dont les enfants sont scolarisés se multiplient. Souvent à l'initiative du Réseau éducation sans frontières (RESF). Avec le relais institutionnel d'élus de gauche, à chaque fois.

Le principe : intégrer les sans-papiers dans un réseau de vigilance, constituer « *une caisse de résonance* » en cas d'expulsion, dit Rabah Bahloul, maire adjoint (PCF) à la jeunesse de Villejuif (Val-de-Marne). Les parrains et les marraines supportent les familles dans leurs démarches administratives, les accompagnent à la préfecture, assurent une écoute. Symboliquement, les cérémonies, organisées dans les mairies, « *affirme la protection de la République à nos jeunes* », développe Francis Combrouze, conseiller de Paris du 13^e arrondissement. « En cas de problème, le parrain dispose des numéros de téléphone de tous les membres du réseau - élus et citoyens lambda - qui se mobilisent pour éviter l'expulsion », poursuit Rabah Bahloul. Une façon de refuser « *l'inhumanité de la société* », insiste Claudie Fontes. Ça et là, les militants obtiennent gain de cause. Comme dans le 13^e arrondissement de la capitale où deux jeunes scolarisés au lycée professionnel Bachelard ont, hier, obtenu chacun un titre de séjour d'un an, renouvelable. Un succès à mettre au compte de « *l'expérience de RESF, combiné au poids des élus et de la population* », assure Francis Combrouze. Même succès à Villejuif, où six familles ont, elles aussi, obtenu des titres de séjour. L'objectif : « Rendre la loi sur l'immigration de Nicolas Sarkozy caduque », assène Rabah Bahloul, de Villejuif. Qui rappelle : « La France marche au mélange. »

« La mobilisation et la détermination grandissent contre une loi honteuse »

22 juin 2006

Richard Moyon, RESF

Entretien réalisé par Émilie Rive

Comment jugez-vous la dernière circulaire du ministre de l'Intérieur ?

Richard Moyon. Il ne l'a pas prise pour se faire plaisir, mais parce que le mécontentement devenait trop général. La mobilisation paie, c'est une idée majeure. Personnellement, j'ai quand même l'impression que cette circulaire est une formule algébrique, avec des critères larges : naissance en France ou entrée en France avant l'âge de treize ans et scolarité couvrent beaucoup de cas. C'est donc une ouverture. Mais, dans le même temps, existe la possibilité de fermer les robinets avec des critères subjectifs, à la discrétion des préfets. Ce sont eux qui vont apprécier la volonté réelle d'intégration et le réel suivi des activités scolaires, alors que cela n'entre pas dans leurs compétences. Nous avons demandé une entrevue au ministre de l'Intérieur.

Il ne s'agit pas de pinailler sans fin sur des critères, mais cette circulaire ne couvre pas tous les cas d'élèves sans papiers scolarisés, en particulier ceux qui n'ont pas pu bénéficier du regroupement familial, les enfants dont les parents sont entrés avec un visa Schengen et tous les futurs scolarisés, tous les bébés scolarisables l'an prochain ou dans deux ans. Une avancée est à noter, cependant, puisque la circulaire du 31 octobre 2005 ne protégeait pas les enfants de maternelle alors que celle de juin prend en compte ces petits.

Cela veut-il dire que vous maintenez la mobilisation ?

Richard Moyon. Nous - allons, dès aujourd'hui, - accompagner les familles en préfecture pour obtenir leur régularisation et nous maintenons les manifestations publiques, concerts et initiatives le 22 juin, parrainages, et surtout, notre participation, le 1er juillet, à la journée d'action avec le collectif Uni(e)s contre l'immigration jetable. Nous appelons à un rassemblement pour la cérémonie d'ouverture « de la chasse à l'enfant ». Nous allons ajouter aux titres déjà ronflants du ministre de l'Intérieur, ministre d'État, ministre de l'Aménagement du territoire, celui de ministre de la Chasse à l'enfant. Même s'il n'est pas tout seul, il est dans ce gouvernement celui qui s'agite le plus.

Comment expliquez-vous l'ampleur de la mobilisation qui a forcé le ministre à lâcher du lest ?

Richard Moyon. Le nombre de signataires de notre pétition augmente tous les jours, les propositions d'hébergement d'enfants pendant les vacances affluent. Ce sont, très souvent, des gens qui ne sont pas engagés par ailleurs, mais qui sont extrêmement déterminés. Ils réfléchissent, prennent leur décision en conscience, après une discussion en famille, ils savent qu'ils prennent des risques, qu'il n'est pas si facile d'accueillir des enfants qui sont dans une situation - tragique, et ils prennent leurs responsabilités.

Il est évident que nous ne confierons pas des enfants à des gens que nous ne connaissons pas. Nous renvoyons donc sur les collectifs locaux, l'école, le quartier, qui sont à même de faire le relais. En fait, le succès de la mobilisation est assez simple. Nous sommes devant une loi qui est la pire que nous ayons eue contre les étrangers depuis le gouvernement de Vichy. C'est une loi honteuse, abstraite, qui est sensée, selon les hommes de droite, s'appuyer sur les sentiments des Français. Mais quand la population prend conscience de ses conséquences, au quotidien, pour son voisin, pour le copain ou la copine de ses enfants, ce n'est plus la même chose. C'est du concret inadmissible et révoltant. Et c'est tout ce maillage qui a obligé le gouvernement à reculer sur les enfants. J'ai même l'impression qu'il va procéder, dans les semaines qui viennent, à des régularisations importantes sans avoir le courage politique de les assumer. La société avance plus vite que lui.

« Guidée par un cœur de mère »

Événement, jeudi 22 juin 2006

Émilie Rive

Ce témoignage restera anonyme. Si pour des personnalités, la désobéissance civile est sans danger, pour d'autres la chasse aux protecteurs d'enfants a commencé. Nous l'appellerons Marguerite. Elle est mère et grand-mère d'une petite fille de deux ans. Parisienne. Active, elle partage son temps entre pigiste et coordinatrice en médiation socioculturelle. Un jour, un responsable de RESF lui demande si elle accepterait de protéger des enfants que toute la police de France - recherche pour pouvoir expulser leur mère coûte que coûte. « Je n'ai pas réfléchi. Je lui ai tout de suite répondu : "Oui, d'accord, pas de problème. Les enfants peuvent venir ici, ils seront protégés". » La seule chose qui m'a guidée est un cœur de mère. Si mes enfants étaient dans cette situation, combien je voudrais que d'autres adultes fassent pour eux ce que j'ai fait ! J'ai réagi comme si j'étais la mère de ces enfants. » Marguerite a, quand même, pris le temps de demander son avis à son mari. Militant politique, il a accepté tout de suite. Mais sa fille n'est toujours au courant de rien. « Elle est mariée, elle ne vit pas avec nous. Elle n'a pas besoin de savoir. Il ne fallait pas la mettre dans la confiance. Cela lui permet de rester en dehors. Elle dira non de bonne foi, si on lui pose des questions indiscretes. Si elle avait été à la maison, j'aurais réagi de la même manière. Elle a appris tôt le sens du secret, elle n'aurait pas posé de difficultés. Mais je ne lui aurais pas demandé son avis. »

Le couple habite une petite maison. Le bureau a été transformé en chambre d'accueil, deux matelas ont été posés à terre. « Nous n'avions pas la télé, nous sommes un peu des dinosaures. Nous en avons trouvé une petite en noir et blanc, mais, finalement, ils ne l'ont pas beaucoup

regardée. Nous avons fait autre chose. Cela n'a pas été difficile. Je les ai écoutés, je me suis souciée d'eux, j'ai simplement essayé de faire que le séjour ne soit pas trop pénible, d'avoir la vie la plus normale possible et, avec des enfants, c'est facile. Je les ai emmenés faire quelques activités avec moi. Pour eux, c'était une expérience nouvelle, une autre façon de vivre, mais très simple. Comme tous les enfants, ils sont plus "agréables" chez les autres que chez eux. Comme l'était ma fille. » Les enfants sont restés trois jours, parce que la maison est petite et qu'il ne fallait pas prendre le risque d'être découvert. La chasse était déjà lancée.

Marguerite est prête, s'il le faut, à recommencer au début juillet, chez elle et pendant ses vacances, au mois d'août, en camping au gré de l'inspiration. « Il est vrai que cela fatigue beaucoup, parce qu'on est toujours aux aguets. Mais n'importe quel enfant dans cette situation est mon enfant. Je ne comprends pas que la France se comporte ainsi à leur égard. Ces enfants ont le même droit à vivre normalement que n'importe quel autre enfant. Dans le monde, je ne peux pas faire grand-chose, mais ici, à ma porte, je ne supporte pas. Je savais et je sais encore que je risque trois ans de prison pour "délit de solidarité". Mais la loi est injuste et les mauvaises lois, on a le devoir de ne pas les respecter. Le devoir de désobéissance civique et de résistance civile s'impose. Si j'ai choisi Marguerite comme pseudonyme, c'est en hommage à ma grand-mère qui m'a raconté ce qu'elle faisait pendant la guerre... »

Diagana, Balasko, Torreton, avec les sans-papiers

22 juin 2006

Propos recueillis par Myriam Desvergnès

À l'initiative de Jack Lang, plusieurs personnalités se sont engagées à « protéger des enfants ».

« Nous, artistes, intellectuels, femmes et hommes de culture, sportifs, nous prenons sous notre protection les enfants et les jeunes scolarisés menacés d'expulsion. » Telle est la réponse à l'appel lancé par Jack Lang pour agir en faveur des sans-papiers menacés d'expulsion. Dimanche dernier, l'ex-ministre socialiste, qui a souhaité voir la Fête de la musique dédiée à cette cause, avait invité diverses personnalités pour rendre public leurs témoignages.

Jack Lang, sénateur :

« La France s'honorerait à assurer une sécurité juridique (à ces enfants) qui ne souhaitent qu'une seule chose : s'intégrer pleinement dans la communauté nationale. Je pense que tous les gens qui vivent dans ce pays et qui ont l'image d'une France accueillante et généreuse, n'accepteraient pas cette indignité qui consiste à expulser des jeunes scolarisés. C'est une question de dignité, d'honneur, d'humanité. Ces jeunes qui apprennent notre langue, notre savoir, notre culture, seront demain dans leurs pays respectifs les meilleurs propagateurs de la culture française. »

Philippe Torreton, comédien :

« Il y va de l'honneur de notre pays, de ne pas se laisser aller à ce genre de dérives répressives, d'aveuglement, de surdité aux drames humains qui se préparent. La France est-elle à ce point malade, à la fois mentalement et économiquement, pour ne pas régulariser quelques dizaines de milliers de familles ? En plus, quand on voit, dans certains pays qui n'ont rien, que même

ce peu, ils sont prêts à le partager, c'est une leçon. J'aimerais bien que la France entende cette leçon-là. »

Stéphane Diagana, ancien champion d'athlétisme :

«La France doit assumer son passé. Aujourd'hui, ce n'est pas fait d'une façon qui correspond à l'idée que j'ai de la France, celle que l'on m'a apprise à l'école. Parfois, la France, face à ses difficultés, montre un autre visage. C'est un visage qui ne me plaît pas beaucoup, et je ne suis pas le seul. »

Charles Berlin comédien :

«Il faut soutenir ces enfants le plus possible, soutenir l'intégration et l'immigration en France. Des gens ont certainement intérêt à ce que ces problèmes-là soient réglés de cette - façon. Nous avons en France un passé colonial qui fait que nous devons agir en fonction de ce passé et non pas en feignant d'ignorer l'histoire de notre pays. »

Mathieu Kassovitz, comédien et réalisateur :

«Virer des enfants de leur scolarité alors qu'ils sont installés en France, je ne savais même pas que ça pouvait exister. Cette attitude n'est pas respectueuse de la France et de ce qu'elle devrait représenter. Il faut régulariser tous les sans-papiers et commencer à travailler sur le respect du monde plutôt que de s'enfermer un peu plus chaque jour. »

Josiane Balasko, comédienne :

«C'est important de lutter contre des lois qui me paraissent contraires au fondement de la République. On ne peut pas s'opposer, avec des lois, même très répressives, à un problème qui est mondial. Les trois quarts de l'humanité vivent dans la misère et le reste vit dans l'opulence et gaspille. Il ne faut pas construire des barrières, il faut construire au contraire des moyens, pour les gens qui s'en vont, de rester chez eux. »

À Toulouse, chaîne humaine pour soutenir la maman de Rafik

Jeunes correspondants, jeudi 22 juin 2006

Nicolas Séné, demandeur d'emploi, Toulouse (Haute-Garonne).

Laurent Mouloud

À quelques jours de la fin de la trêve des expulsions, la mobilisation s'intensifie pour sauver les enfants de sans-papiers (lire l'événement). À Toulouse, comme nous le raconte Nicolas Séné, quelque 250 parents et professeurs ont fait une chaîne humaine, hier matin, autour de l'école primaire Pierre-et-Marie-Curie où est scolarisé Rafik, douze ans. Sa maman, venue du Maroc en 2002 pour rejoindre son mari, est sommée de repartir avec son fils, mais aussi ses deux petits frères, nés en France. Une honte contre laquelle de plus en plus de Français s'insurgent.

Quelque 250 parents, enfants et enseignants ont symboliquement formé, hier matin, une chaîne humaine autour de l'école primaire Pierre-et-Marie-Curie de Toulouse afin de dénoncer l'expulsion programmée de Mme Abchir, une mère d'élève d'origine marocaine. La demande de régularisation et de regroupement familial a été rejetée pour des prétextes « douteux », selon un membre du Réseau éducation sans frontières (RESF) qui a décidé de faire du bruit autour de ce cas, malheureusement pas isolé à Toulouse où l'on compte près de 300 situations similaires. A-t-on le droit de séparer une famille entièrement intégrée ? Le papa, titulaire d'un titre de séjour, est présent en France depuis vingt ans. Ils ont trois enfants dont Rafik, douze ans, qui est scolarisé à l'école Pierre-et-Marie-Curie. Cet été sera une période décisive pour eux : soit la maman est expulsée et ils seront contraints de la suivre au Maghreb avec leur petit dernier qui n'a que trois mois, soit la mobilisation porte ses fruits et ce ne sera pour eux qu'un mauvais souvenir qui laissera certainement une trace dans l'esprit de Rafik. Le directeur de l'école, Daniel Tkaczuk, est inquiet pour l'avenir du jeune garçon.

Après un parcours scolaire où il a dû se battre pour réussir, il a le projet de rentrer au collège. Rafik, qui a appris à parler français dans cette école - « *il a même l'accent toulousain !* » -, n'est qu'une victime de plus de la fièvre xénophobe et répressive dont est atteint l'État français.

Alors, à 8 heures, ce 20 juin, les élèves accompagnés de leurs parents ainsi que de simples citoyens se sont réunis pour former cette chaîne humaine. Pour dire « Non à l'expulsion ». Le cortège a fait un tour symbolique de l'école, dernier bastion d'une République égalitaire.

Dans la cour, le centre de loisirs associé à l'école (CLAE) a mobilisé tous les élèves pour qu'ils expriment leur solidarité au travers des dessins. Les bambins ne restent pas indifférents au sort de leur petit camarade. Pour preuve, les témoignages qu'ils ont écrit : « *La famille de Rafik ne doit pas partir* » et de nombreux « *Non à l'expulsion* ». Le plus marquant étant peut-être celui d'une petite fille qui a certainement tout compris au climat général : « *Allez, allez, protège-toi de la loi !* ».

LE MONDE, 9 ARTICLES

7 juin 2006, p. 10

Une : « Sans-papiers : Sarkozy fait un geste »

Laetitia Van Eeckhout, « La peur de l'expulsion s'éloigne pour Youssef et Sarah »

Laetitia Van Eeckhout, « Le ministre de l'intérieur assouplit ses directives de reconduites à la frontière »

8 juin 2006, p. 10

Laetitia Van Eeckhout, « Les régularisations ne concerneraient pas plus de 2% des enfants sans-papiers »

13 juin 2006, p. 2

Laurent Greilsamer, « Sarkozy a-t-il du cœur ? »

17 juin 2006, p. 2

Philippe Bernard, « Sarkozy sur les traces de Pasqua »

19 juin 2006, p. 8

Une : « En famille, les Français désobéissent pour protéger les enfants sans-papiers »

Laetitia Van Eeckhout, « à Lyon, la vie cachée d'Alex et David, deux enfants qui veulent être comme les autres »

Laetitia Van Eeckhout, « Mobilisation citoyenne contre les expulsions d'enfants »

30 juin 2006, p. 3

Laetitia Van Eeckhout, « A Paris, le fol espoir des clandestins »

Laetitia Van Eeckhout, « Une pétition de la LDH appelle à “violier la loi” »

Sans-papiers : Sarkozy fait un geste

Jeunes scolaires 720 familles étrangères seraient régularisées par des mesures plus souples

N'ont pas de papiers, mais ont des enfants scolarisés en France. Les familles étrangères seraient régularisées par des mesures plus souples. Le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, a annoncé mardi 6 juin qu'il allait prendre des mesures plus souples pour régulariser les familles étrangères dont les enfants sont scolarisés en France. Cette décision concerne environ 720 familles, dont les enfants sont âgés de moins de 16 ans. Les parents de ces enfants ont jusqu'à la fin de l'année scolaire pour régulariser leur situation.

Mogadiscio conquise par des combattants islamistes

Les Fais-Ishii craignent une implantation d'Al-Qaïda en Somalie

Les Fais-Ishii craignent une implantation d'Al-Qaïda en Somalie. Les forces gouvernementales ont pris le contrôle de Mogadiscio, la capitale de la Somalie, après une bataille acharnée. Les combattants islamistes ont été vaincus, mais les Fais-Ishii craignent que les islamistes ne s'installent dans la ville.

Palestine M. Abbas et le Hamas s'accusent mutuellement de l'échec du dialogue



Des militants du Hamas et du Fatah se réunissent à Gaza. Les deux groupes s'accusent mutuellement de l'échec du dialogue.

Le gouvernement hésite à privatiser Gaz de France

Harkis Les blessures et le mépris

Santé Vessie et rein

Cinéma Les sorties

RADO

Sans-papiers : Sarkozy fait un geste

Une, 7 juin 2006

Jeunes scolaires : 720 familles étrangères seraient régularisées par des mesures plus souples

Nicolas Sarkozy devait annoncer mardi 6 juin des mesures visant à assouplir le sort réservé à certains élèves sans papiers. On indique dans son entourage que 720 familles - soit 2 000 à 2 500 personnes - pourraient être régularisées en vertu de cette décision. Alors que le projet de loi sur l'immigration et l'intégration est examiné devant le Sénat, des instructions seront données aux préfets dans une circulaire, afin que « des mécanismes de régularisation soient mis en place pour les enfants attachés à la France ».

L'entourage du ministre de l'intérieur déclare ne pas vouloir « créer un droit automatique au séjour mais préciser les critères de régularisation au cas par cas » pour les familles des enfants concernés. Seraient principalement visés par la prochaine circulaire les enfants les plus intégrés, n'ayant plus d'attaches avec leur pays d'origine, ayant toujours été scolarisés en France et ne parlant que le français.

D'après le Réseau éducation sans frontières (RESF), au moins 10 000 jeunes seraient expulsables à la fin de l'année scolaire. De son côté, le ministère évalue à quelque 750 le nombre de familles sous le coup d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière. C'est le 4 juillet au soir, avec le début des grandes vacances, que prendra fin le sursis qu'avait accordé M. Sarkozy aux parents en situation irrégulière d'enfants scolarisés. « Nous avons conscience qu'humainement la question est délicate pour certaines familles », reconnaît-on place Beauveau.

720 familles étrangères pourraient être régularisées

7 juin 2006

Laetitia Van Eeckhout

Immigration : Le ministre de l'intérieur assouplit ses directives de reconduite à la frontière.

Face à la mobilisation croissante, autour des écoles, des collectifs de soutien aux jeunes étrangers scolarisés menacés de reconduites à la frontière avec leur famille, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, veut montrer que sa politique ne se résume pas en un seul mot - fermé - mais deux : fermé « et » humanité. Mardi 6 juin, en ouvrant la discussion, au Sénat, sur son projet de loi « immigration et intégration », il devait annoncer son intention de régulariser une partie de ces familles. Quelque 720 familles, soit entre 2 000 et 2 500 personnes pourraient être autorisées à rester en France et se voir délivrer une carte de séjour.

Immigration Le ministre de l'intérieur assouplit ses directives de reconduite à la frontière

720 familles étrangères pourraient être régularisées



Le ministre de l'intérieur assouplit ses directives de reconduite à la frontière. Le ministre de l'intérieur assouplit ses directives de reconduite à la frontière.

Face à la mobilisation croissante, autour des écoles, des collectifs de soutien aux jeunes étrangers scolarisés menacés de reconduites à la frontière avec leur famille, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, veut montrer que sa politique ne se résume pas en un seul mot - fermé - mais deux : fermé « et » humanité. Mardi 6 juin, en ouvrant la discussion, au Sénat, sur son projet de loi « immigration et intégration », il devait annoncer son intention de régulariser une partie de ces familles. Quelque 720 familles, soit entre 2 000 et 2 500 personnes pourraient être autorisées à rester en France et se voir délivrer une carte de séjour.

Face à la mobilisation croissante, autour des écoles, des collectifs de soutien aux jeunes étrangers scolarisés menacés de reconduites à la frontière avec leur famille, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, veut montrer que sa politique ne se résume pas en un seul mot - fermé - mais deux : fermé « et » humanité. Mardi 6 juin, en ouvrant la discussion, au Sénat, sur son projet de loi « immigration et intégration », il devait annoncer son intention de régulariser une partie de ces familles. Quelque 720 familles, soit entre 2 000 et 2 500 personnes pourraient être autorisées à rester en France et se voir délivrer une carte de séjour.

Le 4 juillet au soir, avec le début des grandes vacances, prend fin le sursis qu'il avait accordé, le 31 octobre 2005, aux parents en situation irrégulière ayant des enfants scolarisés et aux jeunes étrangers majeurs en cours d'étude, en demandant aux préfets de suspendre leur éloignement pendant l'année scolaire. Il ne se passe plus un jour sans que, quelque part en France, une banderole surgisse sur une école primaire, un collège ou un lycée. Dans les mairies, les parrainages se multiplient pour chaque enfant connaissant quelqu'un à qui téléphoner en cas d'interpellation. Dans les établissements scolaires, des parents se tiennent prêts à prendre sous leur aile et à cacher les enfants pendant l'été.

Une mobilisation dont la Place Beauvau semble avoir pris la mesure. « Nous avons conscience qu'humainement la question est délicate pour certaines familles », affirmait-on en fin de semaine dans l'entourage du ministre. Ce week-end, « la décision de principe était prise par le ministre de régulariser les familles des enfants répondant à des critères d'intégration et d'ancienneté. Reste maintenant à en finaliser les modalités », a confirmé au Monde, mardi 6 juin, Claude Guéant, son directeur de cabinet. Des instructions seront ainsi données prochainement aux préfets dans une circulaire « pour que des mécanismes de régularisation soient mis en place pour les enfants attachés à la France ». « Il ne s'agit pas de créer une nouvelle filière d'immigration clandestine, avec un droit automatique au séjour, tient à insister M. Guéant, mais de préciser les critères de régularisation au cas par cas » pour les familles de ces « enfants attachés à la France. »

« Circonspection »

Derrière ce terme quelque peu flou, seraient concernées les familles dont les enfants n'ont plus aucune attache dans leur pays d'origine, nés en France ou arrivés en très bas âge et toujours scolarisés, et qui ne parlent que le français. Parallèlement, toutes les familles qui le souhaitent ou qui ne seraient pas concernées par cette régularisation se verront proposer l'aide volontaire. Déjà, lundi 29 mai, Nicolas Sarkozy avait demandé aux préfets de veiller, en juin, à ce que l'aide au retour volontaire soit « systématiquement » proposée à chacune des familles en situation irrégulière ayant des enfants scolarisés, pour qu'elle puisse « choisir de retourner volontairement dans son pays d'origine lorsque l'année scolaire sera achevée ».

Face à la mobilisation croissante, autour des écoles, des collectifs de soutien aux jeunes étrangers scolarisés menacés de reconduites à la frontière avec leur famille, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, veut montrer que sa politique ne se résume pas en un seul mot - fermé - mais deux : fermé « et » humanité. Mardi 6 juin, en ouvrant la discussion, au Sénat, sur son projet de loi « immigration et intégration », il devait annoncer son intention de régulariser une partie de ces familles. Quelque 720 familles, soit entre 2 000 et 2 500 personnes pourraient être autorisées à rester en France et se voir délivrer une carte de séjour.

Au sein du Réseau éducation sans frontières, on prend les dernières annonces de M. Sarkozy « avec beaucoup de circonspection ». « Il y a de quoi quand on voit la difficulté qu'il y a à faire respecter la circulaire du 31 octobre 2005 demandant de suspendre pendant l'année scolaire l'éloignement des familles », relève Richard Moyon, porte-parole de cette plate-forme d'information et de conseil qui, depuis deux ans, relaye tous les collectifs de soutien aux jeunes sans papiers et à leurs familles.

Et celui-ci de citer les parents interpellés et éloignés, pour lesquels les préfetures invoquent un trouble à l'ordre public, ceux dont les enfants ne sont encore qu'en maternelle et n'entrent donc pas encore dans le cadre de la scolarité obligatoire, ou ceux qui sont renvoyés dans un pays de transit en vertu de l'accord de Dublin II selon lequel une demande d'asile déposée dans un pays de l'espace Schengen doit être traitée jusqu'au bout par celui-ci. « Nous avons même vu un préfet prétexter l'absence d'examen en fin d'année pour ne pas appliquer la circulaire à une famille dont l'enfant était en seconde », affirme-t-il.

« Nous, nous voulons des assurances fermes, insiste Richard Moyon. Or parler d'enfants attachés à la France, c'est ouvrir la voix à une appréciation subjective et restrictive des dossiers par les préfetures en fonction des objectifs d'éloignement qui leur sont assignés », s'alarme-t-il.

La peur de l'expulsion s'éloigne pour Youssef et Sarah

7 juin 2006

Laetitia van Eeckhout

Grâce à sa petite sœur Sarah, Youssef, qui termine son CP, va peut-être enfin réaliser son rêve : « Une vraie maison, avec une cuisine, un salon, et une chambre pour moi. Une chambre avec plein de jeux, où je pourrais inviter mes copains. »

Sa famille pourrait en effet entrer dans les critères de la régularisation annoncée, mardi 6 juin, par le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy. Née en France, Sarah, sa petite sœur de 3 ans et demi, n'a jamais connu que ce pays. Youssef n'avait lui-même que 2 ans et 8 mois lorsqu'il est arrivé en France avec ses parents. Il a suivi ses premières années de scolarité en France.

La famille de Youssef a fui l'Algérie en septembre 2001. « Là-bas, j'étais préparateur en pharmacie. Un jour, mon collègue a été assassiné. Ayant échappé de peu à l'attaque, on a pris peur et décidé de quitter l'Algérie », raconte Wahib, le père.

Peur de l'interpellation

Le couple plaque tout en quelques semaines, et, muni d'un visa touristique, débarque avec Youssef en France dans le Val-d'Oise où vit une tante. Trois mois plus tard, ils rejoignent Paris, où Wahib se voit proposer du travail dans la sécurité.

Depuis, il travaille régulièrement dans des grands hôtels, notamment, pour un sous-traitant qui ne demande qu'à l'embaucher. Mais, déboutée du droit d'asile, la famille a épuisé tous les recours possibles depuis juin 2003.

Faute de papiers, le logement, comme le travail, reste tout aussi précaire. Depuis qu'ils sont en France, Youssef n'a guère connu que des chambres d'hôtels, et sa famille vit dans la peur de l'interpellation. Aujourd'hui, Wahib et sa femme, Fatma, tiennent grâce au soutien des enseignants et des parents d'élèves de l'école de leurs enfants, mobilisés pour obtenir leur régularisation.

Dès le 4 juillet au soir, fin de l'année scolaire et du sursis accordé par M. Sarkozy aux familles sans papiers ayant des enfants scolarisés, Wahib avait prévu d'emmener toute sa famille hors de Paris, craignant l'expulsion.

enfants sans papiers n'est pas négociable. Si on ne les écoute pas sur ce dossier, ils tireront à vue.

Arno plaide auprès de Nicolas : « Ces gamins parlent la langue française, ils ont tous leurs petits copains en France, ils ont leurs habitudes à la boulangerie du coin, leurs joueurs de foot préférés chez les Bleus et ne connaissent rien du pays vers lequel on va les envoyer. » Nicolas opine. Il faut faire quelque chose. Et la machine Sarko se met en route. Deux jours plus tard, devant le Sénat, le ministre de l'intérieur choisit une immigration humaine...

Les radios parlent de « clémence ». Le Monde titre à la « une » : « Sans-papiers : Sarkozy fait un geste ». Nos confrères du quotidien espagnol El País vont plus loin et décrètent : « Sarkozy a du cœur ». Allons bon ! Nous qui imaginions avoir affaire à un homme politique.

Du dernier ressac de l'affaire d'Outreau, on retiendra la difficulté du monde judiciaire à porter le fer dans la plaie quand il s'agit de lui-même. Le rapport de l'inspection générale des services judiciaires s'arrête là où on l'attendait. Résumons : plus de soixante magistrats ont eu à connaître de ce dossier qui a conduit treize innocents en prison et devant les assises, mais la justice observe qu'elle a respecté ses règles.

Voilà décidément une affaire trop sérieuse pour être exclusivement confiée aux juges. Peut-être faudrait-il y mettre du cœur ?

des « clandestins », peut en même temps s'émouvoir du sort fait à un élève qui fréquente la même école que ses enfants. Déjà, en 1996, les images de femmes africaines donnant le sein sous une statue de la Vierge dans des églises occupées avaient nourri l'émotion collective.

Aujourd'hui, il est vrai, le paysage a changé. Le 21 avril 2002 est passé par là et la gauche, en panne de propositions alternatives, fait le service minimum pour contester le texte sur l'« immigration choisie ». Les Églises chrétiennes et les associations de défense des étrangers ferrailent en première ligne, là où le PS, divisé, ne veut surtout pas apparaître comme « pro-immigrés ».

En face, M. Sarkozy est persuadé que l'immigration figurera parmi les thèmes décisifs pour la présidentielle de 2007. Il renoue ainsi avec la conviction qui, dans les années 1984-1997, a nourri à la fois la frénésie législative, les venimeuses surenchères sur l'immigration et la renaissance de l'extrême droite. Une conviction que la défaite de la droite en 1997, après l'offensive musclée menée par M. Debré, avait pourtant singulièrement émoisée.

Le ministre de l'intérieur avance, fort d'une conviction - « les électeurs attendent des réponses à propos de l'immigration » - et d'une stratégie - « ne pas laisser le Front national seul sur le sujet ». Les problèmes qu'il dit vouloir traiter n'ont rien d'imaginaire : l'organisation d'une nouvelle immigration d'étudiants et de travailleurs, la lutte contre les mariages de complaisance et l'invention de nouveaux liens avec les pays de départ notamment. L'ennui est que ses réponses apparaissent surtout comme des mesures d'affichage politique qui risquent de faire des étrangers les otages du débat électoral et de générer plus de désordre que de sécurité.

Immigration choisie ou subie

Le désordre vaut d'abord sur les principes. A l' « immigration choisie » - les travailleurs qualifiés -, prônée par M. Sarkozy, s'oppose l' « immigration subie », qui n'est autre que celle découlant de l'exercice de droits fondamentaux : le droit d'asile, le droit au mariage et celui de vivre en famille. Présenter comme une plaie pour la France l'exercice de ces principes, reconnus internationalement, revient à remettre en question ces droits, mais aussi à stigmatiser la large fraction de la population, française ou non, dont la présence sur le territoire résulte précisément de leur mise en œuvre.

La volonté affichée d'ouvrir le pays à une immigration choisie en fonction des besoins de l'économie masque une obsession : diminuer les flux de cette immigration de droit. Nul besoin de loi en effet pour autoriser des informaticiens ou des maçons à travailler en France. Une réglementation existe. M. Sarkozy l'a si peu actionnée que les entrées de travailleurs ont diminué de 20 % depuis 2002. Ayant dû renoncer aux quotas pour cause de risque constitutionnel, le ministre de l'intérieur aurait pu donner des instructions. Il a préféré construire une usine à gaz législative à l'efficacité douteuse.

Le projet en discussion au Sénat risque en revanche de montrer sa véritable efficacité en fabriquant de nouvelles catégories de sans-papiers, contraints d'enfreindre la loi pour continuer à vivre normalement : le conjoint et les enfants d'un résident étranger, dont le regroupement légal, soumis à des délais et à des exigences hors de portée, aura été rendu impossible; les « vieux » sans-papiers présents en France depuis dix ans, souvent avec leur famille, qui ne pourront plus prétendre à la régularisation.

En 1993, un ministre de l'intérieur en quête de succès électoral avait lui aussi forgé une loi supprimant les voies de régularisation, créant de fait une population d'étrangers ni régularisables ni expulsables (en raison de leurs liens familiaux notamment). Trois ans plus tard, les églises étaient prises d'assaut par les sans-papiers. Le ministre s'appelait Charles Pasqua.

Immigration Partout en France, de plus en plus de familles bravent la loi sur les sans-papiers

Mobilisation citoyenne contre les expulsions d'enfants

C'est l'« instinct », disent-ils, qui les pousse à agir. Leur « conscience ». Ils sont des centaines, à travers la France, à rester mobilisés. Nicolas Sarkozy a promis la régularisation « au cas par cas » de familles d'enfants scolarisés, menacées d'expulsion. Pourtant, la mobilisation continue de s'étendre.

Les habitants de Chavagnes-en-Pailliers, petite commune vendéenne de 3 000 âmes, s'étaient donné rendez-vous samedi 10 juin sur la place principale. « Leur » famille, à eux, vient du Kosovo. Dès qu'ils ont appris sa convocation à la préfecture, « cela a été instinctif », raconte Ghislaine Clouet, 58 ans. C'est elle, mère de famille retraitée, épaulée par l'institutrice de la commune et par une voisine, qui a monté une association « dans l'urgence ». « Depuis deux ans et demi, nous les citoyens comme des amis, s'emporte-t-elle. Le monsieur a une promesse d'embauche d'un entrepreneur de la commune. Sa femme, couturière, aide bénévolement une association locale. Les enfants ont de nombreux copains chavagnais, vont au club de foot... Ils font vraiment partie du village. »

Nés de la réaction de simples citoyens, les collectifs finissent souvent par converger vers le Réseau éducation sans frontières (RESF). Cette plate-forme d'information et de conseil, créée en 2004, regroupe aujourd'hui 70 organisations. Le réseau offre la possibilité de consulter des juristes, met à disposition un guide pratique et juridique (*Jeunes scolarisés sans papiers : régularisation, mode d'emploi*), relaie sur son site Internet appels à manifester et pétitions, se charge en cas d'urgence d'interpeller les préfets et au besoin le cabinet du ministre de l'Intérieur. Une aide précieuse pour tous ceux – et c'est souvent le cas – qui ne sont pas des militants aguerris.

« Désobéissance civile »

Le réseau vient de demander à tous les sénateurs et députés de parrainer la famille d'un enfant sans papiers. Le 1^{er} juillet, dernier samedi avant les vacan-



Alex, 10 ans, vit à Lyon avec sa mère et son petit frère David, âgé de 7 ans, dans la clandestinité. Depuis près de deux mois, parents d'élèves et enseignants sont « entrés en résistance » pour empêcher leur expulsion. ELIZADETH RULL/ITEM POUR « LE MONDE »

ces scolaires, il organisera une « cérémonie d'ouverture de la chasse aux enfants » où il réitérera son appel à la « désobéissance civile » pour protéger les élèves susceptibles d'être expulsés cet été.

A l'origine du réseau, Richard Moyon, un enseignant de Châtenay-Malabry, dans les Hauts-de-Seine. Un jour, il y a dix ans, un élève l'aborde en tremblant à la fin d'un cours, lui montre l'« invitation à quitter le territoire » qu'il vient de recevoir. Elèves et professeurs se mobilisent, font le siège de la préfecture. Issa, mauritanien en 1996, est aujourd'hui français,

père de deux petites Françaises et comencier dans une PME. Entre-temps, Richard Moyon a soulevé des montagnes pour empêcher l'expulsion de dizaines d'élèves.

A Créteil aussi, des enseignants sont mobilisés. Une assemblée générale est organisée en juin 2004. Une centaine de personnes se réunissent à la Bourse du travail, à Paris – enseignants, syndicats de profs, organisations de parents d'élèves, milieux préoccupés par l'immigration. La machine est lancée, des dizaines de comités locaux s'y rattachent... Pas

de structure, pas de local, pas de permanence, pas de président : le mouvement vient d'en bas, s'étouffe tous les jours de mères et de pères de famille, souvent apolitiques, dont les enfants ont, à l'école, un copain menacé. « C'est l'anarchie miraculeuse », résume Richard Moyon.

Le pilier du réseau ne cherche pas la notoriété. Mettre en avant un ancien de lutte ouvrière, puis de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) pour symboliser le réseau ? Cela risquerait de mettre en péril le fragile équilibre qui « tient » le réseau. Car le mouvement, porté au

départ par des enseignants de gauche ou d'extrême gauche, relève aujourd'hui du plus bel éclectisme.

À Chavagnes-en-Pailliers, en plein cœur des terres villégiées, « des laïcards, des religieux, des gens très à droite, des gens très à gauche, sont mobilisés », témoigne Ghislaine Clouet, qui dit pour sa part ne plus savoir où se situer sur l'échiquier politique. « Quand on voit des gens dans le besoin, prêts à vivre du fruit de leur travail, sans aide de l'Etat, on ne peut que se sentir humainement obligé de les aider », explique-t-elle en rappelant que sa commune a déjà caché des enfants juifs pendant la seconde guerre mondiale.

Cécile Bir, mère de famille et présidente de l'association nantaise Enfants Transcendants-Citoyens solidaires, confirme : « On voit se mobiliser des parents d'élèves d'origines culturelles et sociales très diverses, et de tous bords. » Aux yeux de tous, le sans-papiers cesse brutalement de relever du mythe inquiétant du « clandestin », rituellement invoqué par les politiques, pour prendre le visage de ces gamins qui partagent les mêmes préoccupations, les mêmes joies que leurs enfants. « Sur l'immigration on peut tenir des propos généraux, mais quand cela concerne un enfant, cela change tout », dit Cécile Bir.

Mère de trois enfants, Valérie Tranchand n'avait jusqu'alors jamais milité. Par deux fois, elle a pris sous son aile un « enfant caché » de l'école Victor-Hugo. Désobéissance civile ? « On doit respecter la loi, mais pas n'importe quelle loi. On peut être amené à désobéir à des lois injustes », a-t-elle expliqué à ses enfants. « En agissant ainsi, dit Valérie Tranchand, j'ai eu le sentiment de réagir comme lorsque j'aide une personne tombée dans la rue. Je n'ai pas tout d'un coup eu le sentiment d'être une révolutionnaire, mais simplement de suivre ma conscience. » ■

LAETITIA VAN ECKHOUT

www Surlemonde.fr : Un portfolio sonore « Enseignants au secours des sans-papiers ».

A Lyon, la vie cachée d'Alex, 10 ans, et David, 7 ans, deux enfants qui veulent être comme les autres

LYON

ENVOYÉE SPÉCIALE

« Oh ! J'ai oublié mes cartes Yo Gli Yo pour les montrer à mon copain Léo », s'exclame Alex, 10 ans, cartable au dos, en sortant de classe. Rien ne distingue Alex des autres enfants qui se bousculent à la sortie de l'école Victor-Hugo à Lyon. Sinon que sa mère, à lui, ne vient jamais le chercher. Chaque fois, c'est une personne différente qui vient l'attendre à la sortie de l'école. Car depuis que, le 19 avril, les policiers sont venus signifier à leur mère, Samira, un ordre de départ pour le lendemain, Alex et son frère cadet, David, 7 ans, vivent cachés.

Depuis près de deux mois, parents d'élèves et enseignants des pentes de la Croix-Rouge à Lyon sont « entrés en résistance » pour soustraire Samira Babaian et ses deux enfants à la police et empêcher leur renvoi vers l'Allemagne. L'Allemagne, pays où Samira Babaian, Azérie d'origine arménienne, a débarqué de Russie pour demander l'asile. Asile qui lui a été refusé. En France, où elle est arrivée en novembre 2005, l'Etat refuse d'étudier sa nouvelle demande de protection, en vertu

d'un accord européen, dit Dublin 2, qui veut qu'un dossier déposé dans un pays de l'espace Schengen doive être traité jusqu'au bout par celui-ci.

Cet argument n'est que « du vent » pour les parents d'élèves de la Croix-Rouge, quitte à enfreindre la loi. Illégitime, leur action peut leur valoir jusqu'à cinq ans de prison et 30 000 francs d'amende. Mais pour eux, la question de la « désobéissance civile » ne se pose même pas. « Je l'ai fait comme un acte citoyen », témoigne Sandrine Riot Sarecy, mère de famille du quartier qui a hébergé Alex. Lorsque j'ai eu connaissance de la situation de cette famille, je suis tombée des nues. Il ne m'était pas possible de continuer à vivre comme si de rien n'était. »

« La seule chose angoissante, c'est de savoir comment faire pour ne pas mettre en danger les enfants, comment réagir par exemple si des policiers s'approchent lorsqu'on est avec eux dans la rue », confie Valérie Tranchand, autre mère de famille qui a accueilli Alex.

Ils sont comme cela une bonne vingtaine de parents à s'être relayés pendant plusieurs semaines pour cacher quelque

part Samira et David, et ailleurs Alex. Aujourd'hui la famille vit à nouveau réunie dans un « endroit sûr » à Lyon. Mais parents d'élèves et voisins continuent de se relayer pour accompagner les enfants à l'école. Dans l'unique pièce où ils vivent, Alex et David ont épinglé sur le mur, au côté d'un grand dessin signé de tous les enfants de leur école les soutenant, un mémo leur rappelant qui et quel jour les prend en charge. Il n'est surtout pas question de sortir avec leur mère dans la rue. Alex a aussi appris un numéro de téléphone par cœur. Si d'aventure il se faisait arrêter, il a pour consigne de partir en courant puis d'appeler ce numéro. Quelqu'un viendra le chercher.

Et cet été, ces « protecteurs » l'envoieront dès le 30 juin en « vacances » loin de Lyon avec sa mère et son frère. Et un système de permanence est en train de s'organiser pour pouvoir, même en plein été, mobiliser rapidement en cas de coup dur. Pas de trêve estivale pour la mobilisation lyonnaise, qui demande qu'au moins le dossier de demande d'asile de la famille Babaian puisse être examiné. ■

L.V.E.

Le Sénat adopte et assouplit le projet de loi sur l'immigration

AU TERME de deux semaines de débats, les sénateurs ont adopté, vendredi 16 juin dans la nuit, le projet de loi immigration et intégration. Ils ont modifié le texte voté par l'Assemblée nationale par quelques amendements visant à « humaniser » certaines des dispositions les plus controversées et à donner un début de contenu concret aux déclarations du ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, sur le codéveloppement.

Ils ont obtenu du gouvernement l'assouplissement du dispositif conditionnant la délivrance d'un titre de séjour à l'obtention d'un visa de long séjour ; les conjoints de Français, entrés régulièrement sur le territoire avec un visa de court séjour et justifiant de six mois de vie commune en France, ne seront finalement pas contraints de repartir dans leur pays pour obtenir un visa de long séjour. Les sénateurs ont également fait adopter un amendement permettant à un parent d'un mineur étranger malade soigné en France d'obtenir « à titre humanitaire » une autorisation de séjour de six mois maximum. Et ils ont limité le durcissement des conditions du regroupement familial, en suppri-

mant, par un vote unanime, la disposition introduite par les députés qui prévoyait la modulation par décret des conditions de ressources en fonction de la composition de la famille.

Aussi, l'attribution de la carte « talents et compétences », destinée à recruter des élites, sera-t-elle subordonnée à un accord de partenariat avec le pays d'origine, pour les ressortissants d'une cinquantaine de pays en développement. Et elle ne pourra être renouvelée qu'une fois.

Le principal apport des sénateurs sur le codéveloppement porte toutefois sur la création d'un « compte épargne codéveloppement » pour les travailleurs originaires de pays en développement. Les sommes versées sur ce « compte bloqué » seront déductibles du revenu imposable à concurrence de 25 % et de 20 000 euros par personne, et ne pourront être débouquées « que si l'épargnant justifie d'un investissement dans les pays en voie de développement ». Le projet de loi, pour lequel l'urgence a été déclarée, doit être maintenant soumis à une commission mixte paritaire qui se tiendra probablement le 21 juin. ■

L.V.E.

GAUCHE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2007

Les Verts opposent une fin de non-recevoir à la candidature de José Bové

C'EST un ami mais pas leur candidat. À la veille du conseil national, prévu à Paris, les samedi 17 et dimanche 18 juin, pour relancer la primaire interne de désignation de leur candidat, les principaux responsables des Verts ont adressé une fin de non-recevoir à l'offre de candidature de José Bové. En déclarant, mercredi 14 juin, dans *Libération*, qu'il était prêt à être le candidat d'un rassemblement « d'une gauche antilibérale, écologiste, antiproduktiviste et altermondialiste », l'ex-leader de la Confédération paysanne avait clairement ciblé l'électorat écologiste, en plus de la gauche radicale.

Pour les Verts, la candidature de « José » n'est pas une surprise. Il en avait

déjà posé les jalons depuis quelques mois et le parti écologiste avait demandé fin décembre à le rencontrer pour lui suggérer de devenir le candidat de « l'écologie politique ». Le leader paysan avait décliné en expliquant qu'il ne voulait pas se cantonner à ce profil mais souhaitait s'adresser aussi à la gauche radicale.

Les dirigeants Verts ne veulent plus entendre parler. Les deux aspirants candidats à la primaire encore moins. « Je ne me sens pas concernée par une candidature qui s'adresse d'abord aux gens engagés dans la campagne du non au référendum et qui affiche sa volonté de tenir la dragée haute au PS. Ça ne fait pas un projet politique », lance Dominique Voynet, sénatrice de Seine-

Saint-Denis. « Allier la bonne fois écologiste avec le productivisme et les positions pronucléaires du PCF manquent de substance politique », renchérit Yves Cochet, député de Paris. Tout ce qu'il dit est assimilable par le PS. « Tous deux critiquent la manière de M. Bové de se porter candidat : une initiative « personnelle », qui ne s'appuie pas sur une « procédure démocratique ». « L'idée qu'on peut être adoubé par les sondages est curieuse », résume M^{me} Voynet.

La majorité du collège exécutif est persuadée que cette candidature ne va donc pas changer grand-chose. « Cela va allonger nos débats mais José a choisi de rassembler une sphère politique qui n'est pas celle de l'écologie politique. Nous avons notre

propre projet », martèle Yann Wehring, secrétaire national. Il entend donc soumettre au conseil national la poursuite de la procédure de désignation du candidat Vert.

« Main tendue »

Suite à l'invalidation du second tour qui avait vu les deux candidats à égalité et une série de bulletins contestés, l'exécutif propose d'organiser un nouveau second tour. Les militants se prononceraient d'ici le 10 juillet et le nom choisi devrait être proclamé le 18. « Nous aurons alors un candidat incontesté », assure Yann Wehring.

Pas sûr. Les partisans de José Bové à l'intérieur du parti entendent bien profi-

ter de la confusion pour reposer l'éventualité d'un soutien des Verts au leader altermondialiste. « Le profil de sa campagne, tel que José Bové l'a dessinée, est une main tendue qui ne peut être niée », souligne le porte-parole Sergio Coronado. Avec plusieurs responsables de la gauche des Verts dont Francine Bavay, vice-présidente du conseil régional d'Île-de-France, Gilles Lemaire, ancien secrétaire national, Michel Bourgain, maire de l'Île-Saint-Denis, et Anne Le Strat, conseillère de Paris, il devait présenter une motion excluant une assemblée générale extraordinaire de « débat stratégique » en septembre. ■

SYLVIA ZAPPI

LA LOI
SARKOZY

Des centaines d'immigrés sans papiers, dont un grand nombre d'Asiatiques, se pressent devant les centres parisiens de réception des étrangers, pour s'informer ou déposer des dossiers de régularisation

A Paris, le fol espoir des clandestins

Un espoir traverse les familles de clandestins, un fol espoir à faire déplacer les foules et à faire croquer les murs des préfectures. Des centaines d'immigrés sans papiers, dont une nette majorité de Chinois, se présentent, en famille, entre amis ou en solitaire, devant les locaux parisiens des centres de réception des étrangers, pour s'informer ou déposer des dossiers de régularisation.

Derrière les barrières posées mercredi 28 juin par la police pour contenir tant bien que mal la foule, ils veulent croire en un coup de main du destin : et si les régularisations humanitaires promises par Nicolas Sarkozy à quelques centaines de familles pouvaient leur profiter ?

D'innombrables rumeurs circulent, favorisées par l'absence du moindre affichage sur les critères des régularisations. Lucenja, une clandestine sri-lankaise de 13 ans bombarde un policier de questions sur les documents à fournir. La collégienne, arrivée en France en 2001, croit savoir que l'ordre d'arrivée à la préfecture est déterminant : « *Ceux qui auront des papiers, c'est les premiers arrivés.* » On lui répond que cela n'a rien à voir mais que l'administration entend vérifier l'intégration de sa famille.

Elle traduit immédiatement à sa mère qui paraît rassurée. Pour l'école, avec son 13 de moyenne générale et les encouragements du conseil de classe, Lucenja n'est pas inquiète. Pour le trouble à l'ordre public non plus : vivant à cinq dans une seule pièce, ils n'ont jamais eu le moindre souci avec la police. Mais que pensera l'administration de ses parents qui ne parlent pas un mot de français après dix années passées sur le territoire ? Un sourire crispé, et Lucenja repart à la pêche aux informations de l'autre côté de la file d'attente.

Soutien des professeurs

Beaucoup de clandestins sont venus avec leurs enfants malgré les heures d'attente et l'inconfort des lieux. Pour des problèmes de garde de lorsque personne ne pouvait les prendre en charge. Pour bénéficier d'une traduction au moment d'affronter les questions des fonctionnaires – notamment pour les Chinois, dont beaucoup ne parlent pas français.

À défaut d'enfant, les voisins servent de traducteur et de conseil : « *Mon fils va entrer en maternelle en septembre. C'est bon, non ?* », s'angoisse une mère de famille. Sa



De nombreux sans-papiers d'origine asiatique attendent mercredi 28 juin au petit matin devant le centre de réception des étrangers de la rue Truffaut, à Paris (17). JULIEN DE WECK POUR « LE MONDE »

compatriote fait signe que non : seuls les élèves scolarisés depuis septembre 2005 sont pris en compte.

Les mieux informés ont préparé le terrain pour prouver le sérieux de leur scolarité. Mingsen, un collégien de 13 ans, ouvre le sac à dos de sa mère et en retire une lettre signée par huit professeurs et l'administration du collège de son fils. Mingsen, écrivain-ils, est un élève « *particulièrement brillant et volontaire* » qui donne « *toute satisfaction tant du point de vue du comportement que sur le plan scolaire.* » « *Il serait donc regrettable que le processus d'intégration, déjà bien engagé pour cet élève, soit brutalement rompu.* », enclut la lettre.

Abderrazak, Tunisien de 34 ans, n'est plus à l'école. Mais il a préparé son argumentaire avec le même sérieux. En France

depuis quatre ans, il a deux enfants, l'une qui va entrer au cours préparatoire, l'autre, né en France, inscrit en petite section de maternelle. Deux bons points donc qui devraient normalement conduire à sa régularisation.

Mais Abderrazak entend aussi démontrer son civisme : « *J'ai pas le choix, je travaille au noir parce que je n'ai pas de papiers. Mais je déclare aux impôts ce que je gagne.* », affirme-t-il. Il s'est aussi débrouillé pour avoir une promesse d'embauche dans le bâtiment, bien légal cette fois-ci.

Son voisin, un Marocain de 54 ans, père de trois enfants scolarisés, brandit les mêmes armes. Il paie son bail, il a des quittances EDF à jour, il travaille légalement dans la peinture – grâce à des faux papiers

achetés 100 euros pièce. Sa santé vacillante lui donne même le droit de disposer d'une autorisation provisoire de séjour pour raison médicale.

Mais ses enfants de 4, 9 et 13 ans sont des clandestins. « *La France est un pays magnifique quand elle soigne des gens comme moi. Mais elle est indigne quand elle traite les enfants comme ça.* », s'empare-t-il, agacé par les conditions d'attente.

En fin d'après-midi, alors que l'accès à la file d'attente est fermé depuis longtemps, des clandestins commencent déjà à former la queue du lendemain. Tous disent refuser l'aide au retour : volontaire (3 500 euros pour un couple, plus 1 000 euros par enfant jusqu'au troisième, 500 euros par enfant supplémentaire). « *Même avec cet argent, je n'arriverai pas à*

vivre si je retourne en Chine. J'ai grandi ici », explique Jang, Chinois de 20 ans.

Les premiers déçus commencent, eux, à sortir des bureaux. Weiping, 19 ans, était arrivé mardi soir, vers minuit, sur les conseils de ses amis. Le lycéen chinois, arrivé en France en 2002, avait retrouvé sur place plus d'une centaine de clandestins, presque exclusivement des Asiatiques.

Après quinze heures d'attente, un fonctionnaire lui a indiqué, en quelques dizaines de secondes, qu'il ne pouvait prétendre à une régularisation parce qu'il est majeur et qu'il n'a pas d'enfant. « *L'avenir est noir* », dit-il les dents serrées. Pour Weiping, l'espoir n'aura duré qu'une journée. ■

LUC BRONNER

Une pétition de la LDH appelle à « violer la loi »

PLUS qu'un appel à la désobéissance civile, c'est un appel à « *violier la loi* ». Alors que la pétition du Réseau éducation sans frontières intitulée « *Nous les prenons sous notre protection* » a déjà été signée par près de 70 000 personnes, la Ligue des droits de l'homme (LDH) surenchérit et lance, jeudi 29 juin, un nouvel appel à tous ceux qui ont « *la nausée devant la multiplication de ces situations où des enfants, des adolescents sont les premières victimes d'une politique devenue folle* », pour « *s'opposer aux mesures d'expulsion et offrir aide et protection* » à leurs familles, en « *violant* » au besoin la loi.

Cette nouvelle pétition – baptisée « *Chasse aux enfants* : notre conscience nous interdit d'être complice » – est déjà soutenue par une soixantaine de personnalités du monde culturel et intellectuel – Lucie et Raymond Aubrac, Jean Lacouture, Patrice Chéreau... – de syndicalistes et de politiques dont le maire de Paris, Bertrand Delanoë, et le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande.

« Critères absurdes »

« *Nous n'acceptons pas que l'on tente de nous bernier en laissant croire que quelques centaines de personnes bénéficient de mesures de faveur, selon des critères absurdes, alors que ce sont plusieurs milliers de familles qui sont concernées. Nous n'acceptons pas que les vacances scolaires deviennent le temps où*

s'ouvre la chasse à l'enfant », insistent les signataires de l'appel.

La Place Beauvau a annoncé vouloir régulariser la situation de 750 familles. Un chiffre correspondant au nombre de celles qui se sont vu adresser au cours de l'année scolaire un arrêté de reconduite à la frontière (APRF).

Cependant, le nombre de familles susceptibles de déposer aujourd'hui un dossier de régularisation risque d'être supérieur, si l'on ajoute toutes celles qui ne sont pas sous le coup d'un APRF mais qui, déboutées du droit d'asile ou ayant déjà essuyé un refus de séjour, se sont vu notifier une invitation à quitter le territoire.

Fin 2003, un rapport des inspections des affaires sociales et de l'intérieur (IGAS et IGA) évaluait à 18 000 le nombre de familles (soit 62 000 personnes), à qui l'asile avait été refusé depuis 1998 et qui sont toujours sur le territoire. Même si une partie d'entre elles ont pu être régularisées et d'autres éloignées, bon nombre de ces familles sont certainement encore là, en situation irrégulière, et ont eu le temps de s'intégrer, de scolariser des enfants.

Mercredi 28 juin sur France 3, Nicolas Sarkozy a invité « *tout le monde [à] se faire connaître* ». « *Nous allons nous donner deux mois pour examiner chaque cas* », tout en précisant : « *Nous ne régulariserons pas tout le monde.* » ■

LAFITIA VAN ECKHOOT

Alain
Etchegoyen

« *Votre devoir est de vous taire.* »

« *Monsieur le Premier ministre, j'ai choisi de parler !* »

« VITRIOLESQUE ! »

Le 27 octobre 2005, une dépêche AFP apprend à Alain Etchegoyen la suppression brutale du Commissariat général du Plan, qu'il dirige depuis deux ans, et dont le rôle est de suggérer les grandes orientations de l'État. Dominique de Villepin n'a pas cru bon de l'en informer. Ce livre est sa réponse. Au Premier ministre, mais aussi à l'appareil politique tout entier, qu'il dévoile sous un aspect inattendu : sa dimension profondément humaine.

« *Villepin, Royal, Fabius, Aubry, Raffarin... Les croquis de voyage en politique de ce philosophe sont autant de portraits saignants ou affectueux à gauche et à droite.* »

Le Point

« *Un réquisitoire !* »

La Montagne

« *Une charge d'une violence rare.* »

Métro

264 pages - 18,95 €

l'Archipel



LE PARISIEN, 13 ARTICLES

24 mai 2006, rubrique « En France », p. 31

Yves Pouchard, « Ces familles qui cachent des réfugiés ».

Yves Pouchard, « Une tradition d'accueil ».

Catherine Lagrange, « Samira, David et Alex ont ému la Croix-Rousse ».

Yves Boiteau, « Cholet espère le retour d'Oumar ».

7 juin 2006, rubrique « Faits-divers », p. 14 et 15

Pascale Egré, « Un geste de Sarkozy pour 720 familles de sans-papiers »

Catherine Lagrange, « Pour nos enfants, la France est leur pays »

I. G., « Un espoir pour Limar, Raoul et Raphaël »

Marjorie Cordier, « Je suis condamné à la clandestinité »

29 juin 2006, rubrique « Vivre-mieux », p. 10 et 11.

Charles de Saint-Sauveur, « L'émotion gagne partout en France »

Charles de Saint-Sauveur, « 5 questions pour comprendre »

Catherine Lagrange, « On les cachera s'il le faut »

Laure Pelé, « Mobilisation inédite à l'école »

Christine Mateus, « Maria et ses enfants, clandestins au grand jour »

Ces familles qui cachent des réfugiés

IMMIGRATION. Alors que le projet de loi sur l'immigration a été adopté la semaine dernière par l'Assemblée, des villes ou des quartiers se mobilisent pour des réfugiés menacés d'expulsion. Des familles vont même jusqu'à les cacher pour qu'ils échappent à la police.

BREST (FINISTÈRE)
DE NOTRE CORRESPONDANT

HIER, À NANTES, une manifestation a réuni une trentaine de parents d'élèves et de membres d'un collectif anti-expulsion devant une école élémentaire. Ils protestent contre les menaces d'expulsion de six familles à l'issue de l'année scolaire.

La mobilisation est également très forte dans le Finistère. À Brest, les dessins de Patimat, 6 ans, s'affichent depuis hier sur les grilles de la sous-préfecture. Collés par le comité de soutien de la fillette qui a promis de revenir tous les mardis demander un titre de séjour provisoire. Depuis plus de quarante jours, l'enfant vit cachée des autorités, passant de famille en famille pour déjouer la procédure d'expulsion lancée contre elle et sa maman. Originaire du Daguestan, république musulmane du Caucase russe, Sakimat Amiralieva, 44 ans, ex-institutrice, est victime d'un appel à la lapidation ainsi que sa fille, pour avoir eu l'enfant hors mariage. Elle a fui son pays et est arrivée à Brest en janvier après un périple via l'Allemagne. Un pays qu'elle a quitté discrètement après avoir été placée dans un centre regroupant... des hommes du Daguestan.

En Allemagne, puis à Nantes, son premier point de chute en France, Sakimat a donné de fausses identités pour ne pas être retrouvée par des compatriotes. Aujourd'hui, les administrations de Nantes et Brest veulent la voir retourner en Allemagne pour recommencer des procédures que Berlin refuse d'engager parce qu'elle a auparavant menti sur son nom. « Dans cet imbroglio, c'est un

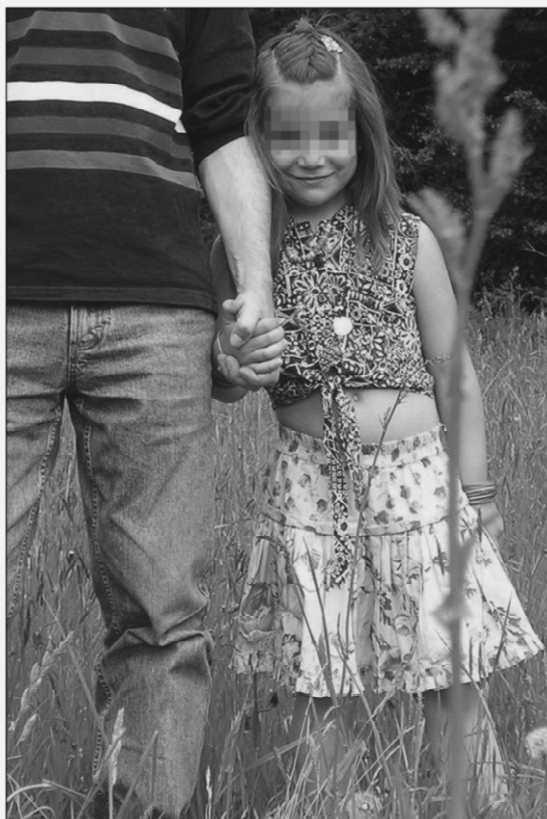
renvoi au Daguestan qui se profile et nous ne pouvons l'admettre », explique Philippe Parisse, membre du comité de soutien bresto.

Elle a appris le français à grande vitesse

La veille de leur expulsion de Brest programmée le 5 avril, la fillette a disparu. Déclarée nulle part, elle est apatride et ce statut pourrait éviter à toutes deux d'être renvoyées si la France le lui reconnaissait. Alors dans l'urgence, la mère ne pouvant être expulsée seule, des Brestoises se sont solidarisées pour cacher la petite, le temps que des procédures positives aboutissent. Ce sont les parents d'élèves de l'école Jean-Macé, où Patimat était scolarisée durant l'attente, qui ont mené la rébellion. Cette école, bureau de vote où la droite fait ses meilleurs scores à chaque scrutin, a une réputation de « bourgeoise ». « Ce fut une joie de voir des mères de familles bien intégrées socialement se mobiliser sans arrière-pensées. Pour beaucoup d'entre elles, c'est la première fois qu'elles s'investissent dans une cause. Elles sont super », poursuit Philippe Parisse.

Gamine enjouée, Patimat, qui a appris le français à grande vitesse, s'était fait beaucoup de copains dans l'école. Une école où l'intégration n'a jamais posé de problèmes malgré la présence de 15 enfants de communautés étrangères. Alors, des familles de professions libérales, fonctionnaires et même officiers de l'armée hébergent à tour de rôle la fillette, au nez et à la barbe des agents de la police de l'air et des frontières, où la mère, qui n'a pas revu sa fille depuis, doit pointer toutes les quarante-huit heures.

YVES POUCHARD



BREST (FINISTÈRE), LE 16 MAI. Patimat, 6 ans, vit cachée depuis avril. Originaire du Daguestan, elle est, avec sa mère (à droite), victime d'un appel à la lapidation, pour avoir été conçue hors mariage. (DR)



Une tradition d'accueil

DANS QUASIMENT toutes les villes bretonnes, des comités se sont formés pour défendre des réfugiés de l'Est ou d'Afrique menacés d'expulsion. Avec pour point commun que ces personnes sont à chaque fois déjà bien intégrées dans la vie locale. La Bretagne cultive la tradition d'accueil que lui a conférée sa position géographique, à la pointe de l'Europe. Au siècle dernier, la région a protégé ainsi nombre de réfugiés espagnols fuyant le régime de Franco, comme en 1936 le petit Paco Rabanne près de Morlaix (Finistère). C'est aussi là que sont venus trouver refuge dans les années 1980 les militants basques pourchassés par les commandos du GAL. **Y.P.**

Samira, David et Alex ont ému la Croix-Rouge

LYON (RHÔNE)
DE NOTRE CORRESPONDANTE

SAMIRA est épuisée. Entourée d'Alex et David, ses fils de 7 et 10 ans, deux bonnes bouilles aux yeux sombres, elle raconte être « épuisée de changer tout le temps de pays ». « Quand je suis arrivée en France, poursuit cette frêle jeune femme, je me suis dit : je vais encore une fois essayer de m'installer. » C'était à l'automne dernier, Samira Babaïan, venait de débarquer dans le quartier de la Croix-Rouge. Elle arrivait d'Allemagne où elle venait de passer trois ans avec ses enfants. Avant encore, elle est passée par la Russie, après avoir fui l'Azerbaïdjan, son pays d'origine, où les Arméniens comme elle ont la vie dure. Sans compter les coups administrés par son époux.

Mais depuis le 20 avril, cette famille de sans-papiers est à nouveau menacée. A cette date, Samira et ses deux garçons auraient dû être expulsés, un billet aller pour l'Allemagne les attendait. Après, elle savait bien que c'était retour vers la Russie puis

vers l'Azerbaïdjan. Alors depuis le 20 avril, les Babaïan ont préféré la clandestinité. La famille vit cachée, sous la protection d'un comité de soutien qui s'est constitué pour elle et du Réseau d'éducation sans frontières.

« Que mes enfants puissent dormir tranquilles sans avoir peur de la police »

À Lyon, c'est un quartier tout entier qui fait front depuis, qui cache tous les soirs les enfants dans des lieux différents pour leur éviter l'expulsion. Certains apportent une aide financière en offrant par exemple des abonnements de transports en commun. Dans les écoles des pentes de la Croix-Rouge, les parents d'élèves et les enseignants, mais aussi les associations, le curé de la paroisse et même le maire du 1^{er} arrondissement se mobilisent pour leur venir en aide.

« Mon seul souhait est que mes enfants puissent aller à l'école et réaliser leur rêve : apprendre, explique la

mère de famille, qu'ils puissent dormir tranquilles sans avoir peur que la police vienne les chercher. J'aimerais que leur seul souci soit d'apprendre les mathématiques. »

Nathalie Perrin, la maire socialiste du 1^{er} arrondissement et le conseil municipal, émus par le cas de cette famille, n'ont pas hésité à signer l'appel du Réseau d'éducation sans frontière intitulé « Nous les prenons sous notre protection ».

Elle demande aux services de l'Etat de procéder à leur régularisation. Nathalie Perrin reconnaît se mobiliser publiquement pour cette famille car « c'est le cas le plus brûlant du quartier ». Mais rappelle aussi que les Babaïan ne sont pas un cas isolé. « Cinquante enfants, dans notre arrondissement, sont frappés par des mesures d'expulsion. » Dans ce seul quartier de la Croix-Rouge à Lyon, 27 familles sont recensées dans cette situation. Mercredi dernier encore, tout le quartier s'est retourné devant la préfecture du Rhône pour demander la régularisation de Samira, David et Alex.

CATHERINE LAGRANGE

Cholet espère le retour d'Oumar

CHOLET (MAINE-ET-LOIRE)
DE NOTRE CORRESPONDANT

PÉTITION, manifestations, concert, débats, coureurs, rencontres avec les élus... À Cholet, depuis l'expulsion le 28 janvier d'Oumar Diallo, un Malien de 29 ans, il n'est pas une semaine sans que son comité de soutien ne se manifeste publiquement pour réclamer son retour. A deux reprises, pourtant, les tribunaux administratifs ont couvert de légalité la reconduite aux frontières signifiée à Oumar en novembre dernier. Pour le préfet de Maine-et-Loire, l'affaire est limpide. Faute d'assiduité et de diplôme, le Malien n'a pas honoré le visa étudiant avec lequel il était entré sur le territoire quatre ans plus tôt.

Mais pour les amis d'Oumar, la réalité ne peut se résumer à une lecture juridique des faits. « S'il a suspendu ses études, c'est pour nourrir sa famille », précise Michel Le Cler, le porte-parole du comité

de soutien. Père d'un garçon de 3 ans né en France, et scolarisé sur la ville, Oumar Diallo travaillait depuis plus d'un an et demi dans une grosse entreprise régionale où il bénéficiait d'un CDI, quand il a été expulsé. « Il ne se cachait pas et avait entrepris les démarches pour se mettre en règle », confirment ses proches. Une situation qui avait ému jusqu'au député-maire UMP de Cholet, Gilles Bourdoleix, pourtant favorable au projet de loi controversé sur l'immigration adopté la semaine dernière à l'Assemblée nationale. A Bamako où il a trouvé refuge, Oumar compte sur le nouveau dossier qu'il vient de déposer au consulat de France pour retrouver sa compagne et son fils, Mamadou, restés à Cholet et soutenus par des parents, des enseignants, des amis. « On prend nos précautions pour qu'à leur tour ils ne soient pas expulsés. On ne les laissera pas partir », affirme sans hésiter l'une de ses enseignantes.

YVES BOITEAU

Un geste de Sarkozy pour

IMMIGRATION. Alors que, depuis hier, le Sénat examine le projet de loi qui durcit la politique d'immigration, Nicolas Sarkozy a annoncé la régularisation de 720 familles de sans papiers. Que vont devenir les milliers d'autres clandestins ?

UN GESTE pour 720 familles de sans-papiers dont les enfants sont scolarisés. Et l'incertitude pour les milliers d'autres enfants et parents qui risquent l'expulsion — entre 10 000 et 50 000 selon le « chiffre noir » estimé — sitôt l'année scolaire terminée. Face à la multiplication des mobilisations dans les écoles, le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, a annoncé hier, à l'heure où le Sénat entamait l'examen de son projet de loi sur l'immigration adopté mi-mai par l'Assemblée, une régularisation au cas par cas de certaines de ces familles. Une circulaire incitant les préfets à envisager des « admissions exceptionnelles au séjour » doit être diffusée avant la fin de la semaine. Les conditions sont précises : l'enfant scolarisé doit être « né ou arrivé en très bas âge en France, ne pas parler la langue de son pays d'origine et n'y avoir aucun lien ». Selon la Place Beauvau, ces mesures pourraient concerner 2 500 sans-papiers.



Cette maman géorgienne (à droite) a bon espoir de voir ses enfants obtenir la nationalité française. (DOCUMENT FRANCE 2.)

Une pétition signée par 40 000 personnes

A l'automne déjà, sur ce dossier très sensible, le ministre de l'Intérieur avait dû reculer. Une circulaire demandant aux préfets d'éviter ce type d'expulsion jusqu'à la fin de l'année scolaire avait été adoptée. Ce « moratoire » expirant le 30 juin, les frondes de parents d'élèves, d'enseignants et de camarades de classe n'ont cessé de croître. Menées par le Réseau éducation sans frontières (RESF), ces batailles qui ont abouti à plusieurs régu-

larisations débordent le champ militant et associatif de gauche. Plus de 40 000 personnes, de tous horizons politiques, ont signé la pétition « Nous les prenons sous notre protection », s'engageant même à héberger et à cacher les familles concernées de la police.

Au nom de l'« équilibre » entre « fermeté et justice » qu'il revendique sur un projet de loi qui éveille pourtant jusqu'aux protestations des Eglises chrétiennes, des syndicats de

magistrats administratifs et d'inspecteurs du travail, Nicolas Sarkozy a donc choisi hier de surprendre à gauche. Hormis le Front national — qui évoque « un appel à l'immigration clandestine » — et le PCF — qui parle d'« un recul tactique qui ne doit pas faire illusion » —, la décision du ministre de l'Intérieur a d'ailleurs été saluée par certains socialistes : « Pour une fois, c'est une bonne mesure » que le ministre était « dans l'obligation de prendre », a commenté

Claude Bartolone.

La gauche n'entend pas, pour autant, désamorcer son opposition au projet de loi immigration (*lire le tableau page 15*). Très polémique, ce texte, qui doit être débattu jusqu'au 14 juin et qui a fait l'objet de centaines d'amendements, durcit toutes les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Aux yeux des sénateurs socialistes, il marque « la mise en cause permanente des étrangers » et « le recul de leurs droits fondamentaux ».

CLES

- **200 000 à 400 000**, c'est le nombre d'étrangers vivant en France en situation irrégulière.
- **63 000 interpellations** d'étrangers ont été effectuées en 2005.
- **23 000 refus** d'admission aux frontières ont été prononcés en 2005.
- **16 000 placements** en zone d'attente ont été décrétés en 2005.

Sur le front associatif, les principales organisations — le collectif Unis contre une immigration jetable et RESF — ont dénoncé le geste de Sarkozy comme « un effet d'annonce » et « un os à ronger » jeté à l'opinion publique. « C'est une opération de déminage », juge Pierre Cordelier, porte-parole du RESF.

Le réseau, qui défend 300 familles à Paris, estime que les cas atteignant plusieurs dizaines de milliers en France. « Notre mobilisation ne faiblira pas, au contraire ! » ont assuré les associations venues se rassembler autour du Sénat hier. Partie du Val-de-Marne lundi, une marche eucyménique unissant six collectifs de sans-papiers à 80 organisations chrétiennes ralliera Paris puis Meudon jeudi et vendredi. Un pique-nique de solidarité est organisé dimanche sur la pelouse de Reuilly. Des manifestations nationales sont programmées les 10 juin et 1^{er} juillet. En attendant, à Angers, la famille Aksamov a repris espoir, tandis qu'à Paris, Bakari s'inquiète (*lire ci-dessous et page 15*).

PASCALLE EGRÉ

« Pour nos enfants, la France est leur pays »

JEANETH, Equatorienne, mère de trois enfants

LYON (RHÔNE)
DE NOTRE CORRESPONDANTE

APRES sept ans de galère, Jeaneth et Nelson, un couple d'Equatoriens venus en France en juillet 1999, voient enfin briller une lueur d'espoir. Après de multiples refus de régularisation, l'annonce de Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, leur laisse espérer la possibilité d'obtenir des papiers. « La situation actuelle est très difficile pour les familles, explique Jeaneth d'une petite voix timide. J'attends maintenant d'en savoir plus sur les conditions. Si on pouvait être régularisés, ça serait bien pour les enfants et pour nous. J'aimerais qu'ils soient éduqués ici. »

La colère d'une institutrice

Le couple est arrivé en France avec John, leur bébé de 8 mois. Ensuite ont vu le jour Iching, aujourd'hui âgée de 6 ans et demi, et Benjy, 4 ans. Les enfants de cette famille bien intégrée fréquentent l'école des Tables-Claudiennes dans le quartier de la Croix-Rousse à Lyon. « Quand on leur dit qu'il faudra peut-être retourner en Equateur, les enfants ne comprennent pas. Ils ne connaissent pas ce pays. Pour eux, la France est leur pays. J'espère que, cette fois-ci, ça va marcher. », déclare Jeaneth.

Jeaneth et Nelson espèrent mais restent très prudents. Plus mesurée encore, voire même sceptique, Mireille Peloux, membre du très actif Réseau d'éducation sans frontières, qui soutient les sans-papiers. « Les conditions de régularisation sont draconiennes, lance cette institutrice. Il faut que les enfants de ces foyers soient nés en France, qu'ils soient scolarisés et qu'ils ne parlent pas leur langue maternelle. C'est aberrant, ils parlent forcément tous leur langue maternelle à la maison ! Et est-ce que la scolarisation en maternelle sera prise en compte ? » s'interroge-t-elle.

Sur 29 familles de sans-papiers recensées dans le seul quartier de la Croix-Rousse, quatre seulement pourraient être concernées par les nouvelles mesures. Mais tous les enfants parlent leur langue maternelle avec leurs parents et le français à l'école. Hier toute la journée, cette enseignante et tous ses collègues du Réseau d'éducation prioritaire ont reçu de nombreux coups de téléphone de personnes qui criaient victoire. Mireille Peloux leur a conseillé de conserver la plus grande prudence. Elle n'hésite pas à dénoncer « un nouvel effet d'annonce de Nicolas Sarkozy, comme il sait le faire. C'est uniquement destiné à désamorcer notre action, parce que celle-ci touche l'opinion publique. »

CATHERINE LAGRANGE

Un espoir pour Limar, Raoul et Raphaël

RAMIL et Kseniya Aksamov, de nationalité kirghize, vivant à Angers (Maine-et-Loire), ont accueilli hier avec espoir l'annonce par Nicolas Sarkozy de futures régularisations. Celles-ci leur permettraient de rester en France avec leurs enfants, Raphaël, 5 ans, Raoul, 3 ans, et Limar, 2 ans, qui y sont nés. « J'espère que ça va faire bouger les choses et qu'ils prendront enfin en compte tout ce que l'on a fait pour essayer de rester ici », a réagi Kseniya Aksamov, retenant ses larmes. Entré clandestinement en juin 2001, ce couple de 27 et 26 ans navigue depuis plusieurs mois entre abatement, espérance et résignation. Ils se trouvent en effet sous la menace d'une reconduite à la frontière.

Eduqués en langue française

Le 28 avril, la commission de recours des réfugiés a rejeté, pour la troisième fois en un an, leur demande de régularisation, en dépit des pièces supplémentaires apportées par leurs avocats. En dépit aussi de la forte mobilisation des parents d'élèves de l'école Victor-Hugo d'Angers, où sont scolarisés Raphaël et Raoul.

Samedi dernier, après avoir appris l'interpellation de la propre mère de Ramil, elle aussi « sans papiers », ces derniers ont organisé une énième manifestation de soutien dans le centre d'Angers. La mobilisation de ces parents et du Réseau éducation sans frontières, avait permis, la veille de Noël, de faire libérer Ramil du centre de rétention du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne), où il avait été conduit. Russe d'origine, Kseniya éduque ses enfants en fran-



ANGERS (MAINE-ET-LOIRE). Kseniya Aksamov et son mari espèrent que les mesures annoncées par Nicolas Sarkozy vont leur permettre de rester en France. (AFP/FRED DUFOUR.)

çais. « Ses instituteurs reconnaissent que Raphaël assimile très bien cette langue. Ils sont bien intégrés à l'école », défend Katia Beudin, l'une des mamans du comité de soutien.

I.G.

« Je suis condamné à la clandestinité »

Le Parisien, 7 juin 2006

Marjorie Corcier

Trois millions de francs CFA (4 570 €) : l'aller simple pour la France a coûté bien cher à Bakari, 45 ans, marié et père d'un fils, resté au pays avec son épouse. En 1992, ce paysan de Nara, région désertique au sud du Mali, se résout à vendre la moitié de son troupeau de vaches pour payer un passeur, grâce auquel il obtiendra un visa tourisme valable trois mois. « Je suis venu ici pour faire vivre ma famille, ma femme et mon petit garçon, qui avait 2 ans quand je suis parti », explique Bakari. Quand il arrive en France « le 29 décembre 1992 », l'immigrant ignore tout du nama (expression en bambara qui désigne des faux papiers) qu'il devra acheter 500 € pour travailler, des difficultés pour trouver un toit. Hébergé dans un foyer d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), puis chez des amis, le Malien partage aujourd'hui la chambre d'un compatriote dans un foyer de Saint-Denis. « Le loyer est de 350 €, j'en paie la moitié. Je n'ai pas le choix : s'il me met dehors, je n'ai pas les moyens d'avoir un appartement à mon nom, faute de papiers », soupire-t-il.

Chef de chantier

Pourtant Bakari aurait de quoi se payer un petit chez lui. Chef de chantier depuis trois ans, l'Africain gagne 1 500 € par mois et assure même s'affranchir de l'impôt sur le revenu. Son patron ne sait pas qu'il travaille avec de faux papiers, et le salarié tremble à l'idée qu'il ne le découvre. « Un de mes précédents employeurs m'a licencié lorsqu'il a appris que j'étais clandestin. C'est dur de retrouver un job, je suis resté deux ans sans rien. Et puis il y a aussi des arnaques : j'ai déjà travaillé deux mois sur un chantier sans être payé ! Je n'ai aucun recours », s'indigne-t-il. Après plus de treize années passées en France et deux demandes de régularisation restées vaines, Bakari continue toujours d'accumuler les preuves justifiant de plus de dix ans de présence sur le territoire afin de décrocher un titre de séjour. « Elles sont toujours insuffisantes, et mes fiches de paie, qui remontent à 1993, ne comptent pas ; il me manque aussi les cartes de Sécurité sociale de certaines années. Mais, avec cette nouvelle loi Sarkozy, cela va être pire. Je suis condamné à la clandestinité », redoute le sans-papier. En secret, Bakari rêve d'une maison, d'un compte en banque et d'« un crédit pour acheter une voiture ». Chaque mois, il envoie un millier d'euros à sa femme et son fils, qu'il aimerait faire venir en France. « Cela fait treize ans que je ne les ai pas revus, j'ai vu grandir mon fils sur des photos, mais, même si j'avais des papiers, le regroupement familial, c'est devenu impossible. » Il voudrait les accueillir dignement, « pas dans un squat », alors il préfère autant cet éloignement. Il ne veut surtout pas qu'ils sachent. « Ils sont au courant que je n'ai pas de papiers, mais, la misère, je ne leur ai pas dit. Ils croient que leur mari, leur père est dans le bonheur alors qu'il est dans le malheur », murmure l'exilé.

L'émotion gagne partout en

ÉCOLES. La solidarité se renforce autour des enfants scolarisés sans papiers et leurs parents, tandis qu'expire demain le « sursis » accordé par Nicolas Sarkozy. L'avocat Arno Klarsfeld a été nommé hier médiateur national pour superviser leur éventuelle régularisation.

PLUS QU'UN JOUR de répit pour les élèves sans papiers. C'est en effet à partir de demain que les écoliers issus de familles dépourvues de titres de séjour pourront être expulsés du sol français. Le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, avait en effet accordé un sursis jusqu'à la fin de l'année scolaire. Son expiration arrivant à terme, que doivent désormais craindre ces centaines, voire ces milliers d'écoliers, de collégiens ou de lycéens ? « L'ouverture de la chasse aux enfants commence maintenant, répond sans ambiguïté Brigitte Wieser, membre du Réseau d'éducation sans frontière (RESF). Dès samedi, les contrôles d'identité vont se multiplier. » Les familles concernées s'accrochent à un ultime espoir : la circu-

laire ministérielle du 13 juin dernier qui prévoit d'examiner en détail chaque demande de régularisation. Résultat : les files d'attente s'allongent chaque jour un peu plus devant les préfectures. « Cet espoir est assez illusoire, tempère Brigitte Wieser. Si la circulaire peut être perçue comme un moratoire jusqu'à la mi-août, rien ne dit que les autorités ne procéderaient pas à des vagues d'expulsions. C'est toujours le règne de l'incertitude. »

Les déclarations de Dominique de Villepin ne les rassureront probablement pas. Hier, le Premier ministre a en effet exclu toute « régularisation massive », tout en expliquant qu'il faudrait conjuguer « humanité et fermeté » pour traiter cet afflux de demandes. Nommé hier au poste de

médiateur, l'avocat Arno Klarsfeld sera chargé de démêler les cas les plus compliqués.

En attendant, la mobilisation tous azimuts s'amplifie et dépasse désormais largement le cadre des établissements scolaires. « Nous sommes à un tournant », explique-t-on à RESF, qui exige la régularisation de tous les élèves sans papiers. Lancée il y a quelques mois, sa pétition aurait déjà recueilli 70 000 signatures. Les comités de soutien dans les écoles se multiplient, notamment à Lyon, Paris, Nantes ou Strasbourg. Tout comme les parrainages d'enfants sans papiers qui croissent à un rythme exponentiel dans les mairies de gauche, et aujourd'hui à l'Assemblée nationale. Enfin, une grande manifestation, prévue samedi dans plusieurs grandes villes du pays, sera

un véritable test de sympathie dans l'opinion. « Depuis quelques jours, c'est une véritable lame de fond. Qui aurait pu l'imaginer quand le réseau s'est créé il y a deux ans, se félicite Alain Doustalet, de la FCPÉ (parents d'élèves). L'engagement citoyen des Français qui se mobilisent dépasse largement les chapelles partisans. Certains votent ouvertement à droite. »

Appel à la désobéissance civile

Aujourd'hui, à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme, 61 personnalités politiques, syndicales ou issues de la société civile (Jean-Pierre Bacri, Jane Birkin, Isabelle Adjani, Isabelle Autissier, les époux Aubrac, Jean La-

couture, Costa-Gavras...) lanceront un appel à la désobéissance civile. « Notre conscience nous interdit d'être complices de la chasse aux enfants, ce déni d'humanité qui va s'ouvrir pendant les vacances scolaires. Nous ne voulons aucune chaise vide dans les écoles à la rentrée prochaine », prévient Jean-Pierre Du Bois, le président de la Ligue. Pour parer aux expulsions, RESF a mis en place pour l'été un véritable système d'alerte, qui consistera, grâce à un numéro national, de mobiliser immédiatement toute une chaîne de solidarité. Les parents d'élèves et les mairies assureront eux aussi des veilles en laissant aux familles sans papiers leurs numéros de téléphone portable.

CHARLES DE SAINT SAUVEUR

Cinq questions pour comprendre

1 Les élèves sans papiers sont-ils expulsables ?

En France, la scolarisation des enfants est un droit. Le chef d'établissement n'a pas à se préoccuper des titres de séjour des parents. En outre, jusqu'à sa majorité, un enfant étranger n'est pas considéré comme « sans papiers » en France, contrairement à ses parents. Seuls ces derniers sont expulsables. Les parents boutés hors du territoire peuvent donc y laisser leurs petits... mais dans les faits, cela reste très rare. Dans la pratique, tant que les autorités ne mettent pas la main sur ces enfants, pas d'expulsion possible des deux parents en même temps. C'est pour éviter ces « regroupements familiaux », et donc les reconduites à la frontière, que les comités de soutien appellent, le cas échéant, à cacher des enfants.

2 Combien d'enfants sont concernés ?

En trois semaines, Nicolas Sarkozy a annoncé que 720 familles seraient régularisées, soit environ le double d'enfants. Une « paille », ont dénoncé les associations de soutien aux sans-papiers, qui estiment que ce « geste » ne concernera pas plus de 2 % des enfants sans papiers présents en France. Selon RESF (Réseau d'éducation sans frontières), les mineurs susceptibles d'être expulsés avec leurs parents seraient compris entre 10 000 et 20 000. « Et c'est forcément sous-estimé, disent-ils. Depuis quelques jours, énormément de familles sortent du bois. »

3 Que prévoit la nouvelle circulaire Sarkozy ?

Devoilée le 13 juin, elle propose une aide systématique doublée jusqu'à la mi-août (7 000 € par couple, plus 2 000 € par enfant) pour permettre aux familles de retourner au pays. En cas de refus, elles peuvent solliciter, en déposant un dossier avant le 13 août, une demande d'« admission exceptionnelle au séjour ». Pour espérer ce sésame, plu-

sieurs critères doivent être remplis : que les parents soient en France depuis plus de deux ans ; qu'un de leurs enfants soit né en France ou arrivé avant l'âge de 13 ans ; qu'ils y soient scolarisés depuis la dernière rentrée.

4 Doit-on s'attendre à des vagues d'expulsions dès le 1^{er} juillet ?

Une première circulaire du ministère de l'Intérieur, parue le 31 octobre dernier, avait demandé aux préfets d'attendre la fin de l'année scolaire pour procéder aux expulsions des familles sans papiers. Ce sursis arrive donc à échéance le 4 juillet, même si les associations ont fixé la date-buttoir à demain (30 juin), date à laquelle la plupart des écoles seront vides. En clair, les expulsions peuvent commencer. Mais la plupart des observateurs, y compris au ministère, ne s'attendent pas à des expulsions massives tout de suite. Le temps, pour les préfets, d'examiner les dossiers comme le stipule la circulaire du 13 juin. Dans les quinze derniers jours de juillet, Nicolas Sarkozy a prévu de réunir tous les préfets de France pour « faire le point ».

5 A quoi servira le médiateur ?

Hier soir, Nicolas Sarkozy a officiellement demandé à M^{re} Arno Klarsfeld d'accepter la mission de médiateur national, aussitôt acceptée par l'intéressé. Le très médiatique avocat sera chargé d'étudier les cas les plus compliqués et d'aller sur le terrain. « J'œuvrerai pour que les enfants qui ont des attaches fortes avec la France ne soient pas refoulés. Bref, je ferai respecter l'esprit de la circulaire du 13 juin. Mon souci, c'est l'équité, pas la démagogie : l'intérêt de la nation n'est pas de régulariser tous ceux qui ont un enfant à l'école », précise-t-il. Hier soir, il a fait une première visite au centre de réception des étrangers, rue Truffaut à Paris.

C.D.S.



LYON (RHONE), HIER. Inès, 5 ans, dans les bras d'Alain, son parrain, est devenue la meilleure amie de Lisa, dans les bras de Josiane, sa maman. (LP/PHILIPPE MERLE)

« On les cachera s'il le faut »

ALAIN ET JOSIANE, commerçants, refusent l'expulsion de la petite Inès et sa mère

LYON (RHÔNE)

DE NOTRE CORRESPONDANTE

ALAIN GISCLON, 38 ans, est géant, avec son épouse Josiane, d'un Petit Casino dans le 1^{er} arrondissement de Lyon. Il est aussi depuis quelques jours l'heureux parrain d'Inès, 4 ans, d'origine congolaise. Inès fréquente la même école maternelle que leur fille Lisa. A la rentrée, Josiane avait remarqué la fillette et sa mère, toujours seules dans leur coin. « La directrice de l'école m'a expliqué la situation, et je suis allée les voir », raconte simplement Josiane.

Inès — née en France — et sa maman, sans papiers, craignent chaque jour d'être renvoyées dans leur pays. La jeune mère a demandé, en vain, l'asile politique — fuyant le Congo où elle a confié avoir subi des années de violences. Les Gisclon ont invité Inès à venir jouer chez eux avec Lisa. Ils

l'ont emmenée en week-end. Puis en vacances. Quand la maman a été hospitalisée, ils l'ont recueillie pendant un mois. « Inès est un peu la petite sœur que notre fille n'a pas eue, explique Josiane. Notre fille lui apprend des chansons, elle lui apprend à compter, elles s'endorment l'une à côté de l'autre, il faut les voir... »

Tous se démènent

Avec les Gisclon, Inès est allée pour la première fois à la campagne, elle a fêté Noël, cet été elle va découvrir la mer. C'est donc vers eux que s'est tourné le Réseau d'éducation sans frontières, en quête de parrain et marraine pour « protéger » Inès. Alain et Josiane, militants d'aucune cause, ne connaissent même pas l'existence de l'association, mais ils se sont démenés. La cérémonie s'est déroulée le 10 juin en mairie. La fillette a dé-

sormais comme marraine Nathalie Perrin-Gilbert, la maire du 1^{er} arrondissement, et comme parrain le cinéaste Bertrand Tavernier.

Hier matin dans la même mairie, une cérémonie identique a été organisée pour quatre autres enfants sans papiers, avec des célébrités comme la comédienne Sylvie Testud ou des anonymes comme les Gisclon. « C'est un geste naturel, considère Alain. Parrain ou pas, on continue de s'occuper d'elle pendant toute l'année. » « La situation de ces gens est terrible, on ne peut les renvoyer dans leur pays, renchérit Josiane. Je ne conçois pas qu'un enfant puisse être maltraité. » Ils espèrent que leurs protégées vont obtenir rapidement leur régularisation. « On ne les laissera jamais se faire expulser, on les cachera s'il le faut, mais on ne les laissera pas partir. »

CATHERINE LAGRANGE

Mobilisation inédite à l'école

29 juin 2006

Laure Pelé

Ils n'en reviennent pas. Abasourdis parce qu'ils ont réussi à faire en quelques mois. Sonnés par tout ce que leur mobilisation a généré. Tant de pétitions signées, de coups de main inattendus, de solidarité face à tant de désespérance, d'incompréhension. Les parents d'élèves de l'école Olivier-Métra, un gros groupe scolaire du Nord-Est parisien, sortent groggy de cette année de combat. Dix mois de lutte épuisants pour les novices qu'ils étaient. Car ces parents d'élèves là n'étaient pas des militants, pas même adhérents de la FCPE locale - principale fédération de parents. Ces parents d'élèves, pas plus impliqués que les autres, ont appris, en septembre dernier, le 8 exactement, que le papa de Claire Pan, une fillette de maternelle, allait être renvoyé en Chine, laissant à Paris, sans ressource, sa femme et ses deux enfants. La réalité de l'immigration clandestine a pris soudain forme humaine à leurs yeux. « Ce n'étaient plus des clandestins parmi d'autres, mais nos voisins, un père et une mère de famille du quartier, les copains de nos enfants, le gosse qu'on avait invité à la fête d'anniversaire à la maison... » s'émeut Jean Serror, devenu hyperactif au sein du collectif Un visa pour leur père. « Qu'on enlève leur papa à ces enfants, c'était insupportable pour tout le monde. » Les premières pétitions sont signées à tour de bras. Les parents détectent tout de suite quelque chose de différent, loin de la molle et conventionnelle mobilisation contre les fermetures de classes. Une colère et une indignation inédites qui vont exploser lorsque Rachida, une maman marocaine, connue de tout le quartier, reçoit elle aussi son arrêté de reconduite à la frontière. « Les parents, avec ou sans papiers, se sont mis à assister en masse aux réunions, à se parler, raconte Nathalie Boissonnet, elle aussi maman militante du cœur. Les familles sans papiers se sont dévoilées, ont raconté leur histoire, souvent terrible. C'est comme ça que la chaîne de solidarité s'est soudée. Ce n'est pas un mouvement qui s'est monté contre la politique de Sarkozy, mais qui s'est développé autour des valeurs de fraternité, autour de l'humain. »

« Désormais, ils marchent tous la tête haute »

Grève des instituteurs de l'école, rassemblements en pagaille devant la préfecture, organisation du premier parrainage républicain parisien en février dernier... Dans leur arsenal de guerre, appris sur le tas, les parents de l'école Olivier-Métra viennent de rajouter une liste de numéros de téléphone (parents qui restent à Paris pendant l'été, Réseau Education sans frontière, avocats...), distribuée à tous leurs protégés avant les vacances. En cas d'arrestation. « On s'est également organisés pour cacher les enfants, soupire Jean Serror, mais on espère de tout coeur que cela ne sera pas nécessaire. » Deux des dix familles qu'ils protègent ont été régularisées. Mais leur plus grande satisfaction n'est pas là : « Désormais, ils marchent tous la tête haute ! s'écrie Nathalie. Maintenant que leur secret a été dévoilé au grand jour, ils sont délivrés d'un poids, on les a même vus changer physiquement. » Depuis la rentrée, dans le quartier, plus une seule maman sans papiers n'hésite à aller faire son marché à Belleville, et plus un seul papa ne change de trottoir devant un fourgon de police.

Maria et ses enfants, clandestins au grand jour

29 juin 2006

Christine Mateus

«Excusez mon retard, j'ai retrouvé ma voiture emboutie sur le parking... Je ne vais pas pouvoir porter plainte, bien sûr. » Maria, 33 ans, vit sans papiers sur le sol français depuis 1997. Sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière, sa famille louvoie chaque jour entre la crainte, la débrouille, l'humiliation, la lassitude, la solidarité et les coups de pouce. Originaire de l'Equateur, Maria a émigré avec son mari, Alfonso, et sa fille âgée alors de 3

ans, fuyant la crise économique d'un pays en conflit avec le Pérou voisin. « C'était la misère. Nous étions jeunes, nous voulions faire quelque chose de notre vie. » Aujourd'hui, elle demeure à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). Depuis son arrivée en France - avec un visa de tourisme - un petit garçon, né à Paris en 2000, a agrandi la famille. « Après tant d'années, la peur nous accompagne toujours, à chaque déplacement dans le métro, dans le bus. Même la peur, on s'y habitue, on l'a apprivoisée en quelque sorte. » Les demandes de régularisation ? Elle ne les compte même plus. « J'en ai déposé auprès de la préfecture de Paris, où j'ai vécu quelques années, puis celle du Val-de-Marne, qui ne m'a même pas donné de réponse. Une fois je m'y suis rendue directement, la personne de l'accueil, en réalisant la situation, s'est écriée : Qu'est-ce que vous faites ici, vous voulez que je vous garde ? Une dame gentille m'a conseillé de tout envoyer par courrier et de ne plus revenir. » C'est son mari qui ramène l'argent. Les ressources du couple varient entre 1 000 et 1 500 € par mois. Du travail au noir, forcément. Maria fait quelques ménages, garde des enfants. « Je trouve ces emplois grâce à des petites annonces que j'affiche chez les commerçants. » Alfonso, lui, travaille clandestinement sur des chantiers de construction. « Au début, c'était très dur. Les employeurs profitaient de la situation pour ne pas le payer ou lui donnaient 15 € par jour pour des journées de 6 heures du matin jusqu'à 23 heures. »

« Je ne demande qu'à travailler honnêtement »

Maria, prudente, hésite à expliquer comment elle a trouvé son logement. « Voilà... Je travaillais chez un monsieur qui avait un poste important dans une société HLM. Il connaissait mes conditions de vie. Il a réussi à faire passer mon dossier. J'ai un bail tout à fait normal, nous payons notre loyer comme tous les autres locataires. Mais nous n'avons droit à aucune aide, sauf pour les soins médicaux qui sont gratuits avec l'aide médicale d'Etat. » Le regard de la jeune femme devient plus grave, encombré d'anecdotes, de souvenirs douloureux. « Il n'est pas rare de voir le pharmacien changer de visage lorsque vous sortez la feuille de l'aide médicale pour obtenir des médicaments. Les clients aussi vous regardent du coin de l'oeil, je lis bien dans leurs yeux espèce de profiteuse, alors que je ne demande qu'à travailler honnêtement, payer des impôts et ma Sécurité sociale. » Il y a eu aussi ce contrôle routier au cours duquel Maria n'a pas pu présenter de papiers à la police. « Je conduis une voiture car j'ai pu faire traduire mon permis équatorien. J'avais, selon les agents, grillé un feu rouge. Ils m'ont gardée quatre heures au commissariat. L'un des policiers m'a demandé pourquoi je n'avais pas de papiers. Je lui ai répondu que j'aimerais bien le savoir... Ils m'ont laissée repartir. » Tout comme cet agent auprès duquel elle a trouvé le courage de se présenter. « Tous les documents qui prouvaient ma présence en France depuis 1997 avaient été volés. Malgré les risques, je suis arrivée en pleurs et désespérée au commissariat. Le policier m'a simplement rétorqué : C'est Noël, vous pouvez partir », raconte-t-elle dans un français impeccable. « C'est important pour moi de bien parler le français, pour être indépendante, mais aussi pour passer inaperçue. » Son dossier est aujourd'hui entre les mains de l'ambassade équatorienne.

LE FIGARO, 13 ARTICLES

4 mai 2006, p. 20

Vianney Aubert, « La conjuration des mères de Brest », Grand reportage

6 juin 2006, page 9, rubrique « France Société »

Une « Sarkozy renonce à expulser les élèves sans-papiers »

Marie-Christine Tabet, « Les élèves sans papiers ne seront pas expulsés »

Marie Christine Tabet, « Agnès, 50 ans, enseignante, est « prête à cacher des enfants cet été »,

7 juin 2006, page 8, rubrique « France Société »

Marie-Christine Tabet et Charles Jaigu, « La régularisation d'élèves sans-papiers en débat »

Marie-Christine Tabet, « Sakinat et Nivo espèrent leur régularisation ».

17 juin 2006

Sophie Austruy, « Bordeaux : une lycéenne bulgare menacée d'expulsion », France-Société, p. 12.

19 juin 2006, page 8, rubrique « France-Politique »

Marie-Christine Tabet et Myriam Lévy, « Immigration : Lang cherche à ranimer la polémique »

Myriam Lévy, « Le PS croit aux vertus d'une « immigration partagée »

28 juin 2006, page 10, rubrique « France Société »

Une : « Sans-papiers : les demandes de régularisation affluent »

Marie Christine Tabet, « Sans-papiers : des milliers de régularisations en vue »

Marie Christine Tabet, « “Parrains” et “marraines” s'opposeront aux expulsions »

Marie Christine Tabet, « Un puissant réseau d'enseignants organise la mobilisation »

1^{er} juillet 2006, page 9, rubrique « France-Société »

Une « Sans-papiers : la peur des expulsions ».

Marie-Christine Tabet, « Un jour J sans conséquences »

Marie Christine Tabet, « Un afflux de clandestins chinois »

La conjuration des mères de Brest

Reportages

Vianney Aubert

04 Mai 2006

Elles n'en font pourtant pas mystère. Elles s'expriment sans faux-fuyant ni scrupule. Elles n'ont pas eu plus d'hésitation quand il a été décidé de transgresser la loi, et de cacher Patimat pour la soustraire à l'arrêté d'expulsion, les menaçant, elle et sa mère Sakimat, d'une imminente reconduite à la frontière. «Dans l'urgence, cacher l'enfant était la seule solution pour stopper la procédure. Une mère séparée de son enfant ne peut en effet être expulsée», précise son avocat, M e David Rajjou, qui multiplie depuis les recours pour tenter de suspendre la décision administrative. Rien, ni militantisme politique ni engagement associatif ne destinait ces trentenaires à se dresser contre la police des frontières. Rien, si ce n'est leur instinct maternel. «Patimat est une de nos enfants», rappelle une affiche sur les vitres de l'école Jean-Macé. De ce combat sourd l'écho de l'antique af

frontement d'Antigone et de Créon.

Comme l'héroïne de Sophocle bravant la justice des hommes par piété filiale, les Brestoises brandissent l'étendard du droit naturel et des lois supérieures – l'unité sacrée de la famille, la protection due aux enfants. «Ne rien faire, c'était de la non-assistance à personne en danger», soutient Delphine Grivet, épouse d'un cadre de la Direction des constructions navales, qui porte sur son ventre son dernier enfant de deux mois. «Sans rien connaître à l'affaire, j'étais choquée que l'on puisse expulser une enfant comme ça, du jour au lendemain», poursuit cette institutrice en congé maternité. Elle fut l'une des premières à organiser la mobilisation, avec le soutien de la directrice de l'école. «Quand on a appris la situation, on s'est dit tout de suite qu'il fallait faire quelque chose. Nous n'avons pas eu besoin de nous interroger, c'était naturel», ajoute Catherine Walmetz, femme d'un officier de marine et mère de trois enfants. Depuis le début du mois d'avril, le tranquille ordonnancement de leur vie familiale s'en trouve bouleversé. En plus des quatre enfants qu'elle élève, Alexandra Mantopoulos passe une large partie de ses journées à s'occuper du blog créé sur Internet (www.sauvezpatimat.canalblog.com). «Et dire qu'il y a trois semaines, je ne savais pas envoyer un mail», s'étonne-t-elle. Pourtant, dans ce quartier, où l'on reste volontiers sur son quant-à-soi, l'arrivée en février de cette enfant, originaire de la République russe du Daguestan, était passée inaperçue. «J'avais entendu une enfant s'exprimant en allemand à la sortie de l'école, j'avais dit à ma fille : «Tu sais, cela doit être dur pour elle», et je l'avais encouragée à jouer avec elle», se souvient Catherine Walmetz. Elle était loin d'imaginer que Brest, où Sakimat et Patimat étaient arrivées mi-janvier, n'était que la dernière étape s'ajoutant à cinq ans d'errance à travers l'Allemagne et la France, semés de haltes dans des camps de réfugiés, des foyers sociaux, et des chambres d'hôtel. Chaque fois que pointait la menace d'un renvoi en Russie, la mère et la fille reprenaient leur fuite vers l'ouest, dans l'espoir d'un sort plus clément. Mais où finit la terre, les routes achèvent leur course : on ne va pas plus loin que Brest. «Même Dieu a oublié cette terre, mais on m'a retrouvée», constate amèrement Sakimat,



citant un énigmatique proverbe russe. La fatigue se lit sur le visage de cette ancienne professeure de langue russe, mère célibataire qui s'estime menacée dans son village du Daguestan depuis qu'un jeune imam de 30 ans a poussé sa vieille mère à la renier, et l'école, où elle enseignait, à la renvoyer pour immoralité. Elle parle tête baissée, les mains serrées entre ses genoux. «Je ne regrette rien, je pense toujours avoir fait le bon choix. Je veux que ma fille soit en sécurité, qu'elle puisse vivre normalement dans un pays libre, et choisir son futur», explique-t-elle. «On prend conscience d'un monde à des années-lumière du nôtre, et de la vie facile que nous avons, ici, en tant que femme», intervient Catherine Walmetz. Mais la candeur ne contraint pas la détermination, tout comme l'amateurisme n'empêche pas l'art de la clandestinité. Par prudence, par crainte de la surveillance policière, Sakimat, assignée à résidence dans son hôtel brestois, n'a plus de contact direct avec sa fille, Patimat. Seuls quelques dessins lui sont parvenus. Ceux qui la cachent se taisent. Tout juste du bout des lèvres murmurent-ils qu'elle est accueillie dans des familles du Nord-Finistère. «Elle est d'abord passée chez les uns et chez les autres, car on pensait qu'une solution serait vite trouvée, puis nous l'avons accueillie à la maison pendant près d'une semaine. Il fallait être discret, le transfert était une opération délicate, il a eu lieu au milieu du bois de Keroual. Comme l'un de nos petits-fils de 10 ans était chez nous et qu'il en parlait à l'école, beaucoup de gens commençaient à être au courant, il a fallu alors trouver un autre hébergement», raconte Roger Abiven, 75 ans, ancien pupille de la Marine, militant écologiste et altermondialiste, qui a rejoint le comité de soutien. Personne n'imaginait qu'il faudrait en arriver à ce long jeu de cache-cache avec les autorités. Quand le 4 avril, veille du jour où la police des frontières s'est présentée à l'hôtel de Sakimat, Delphine Grivet enrôle au débotté quelques amies pour rédiger une pétition, elle se dit que cela sera vite réglé. «Il y a deux ans, nous avons eu une affaire du même genre, nous avons écrit et cela s'était tout de suite arrêté», se rappelle-t-elle. Tel ne fut pas le cas. «Il y a un durcissement très net des reconduites à la frontière, note M e Rajjou, spécialiste du droit des étrangers. Le dialogue avec les préfectures est plus difficile. Malheureusement, le cas de Sakimat n'est pas atypique, des familles sont renvoyées alors qu'il y a quelques années, il y avait une barrière infranchissable concernant les enfants.»

Photo : Sakimat, menacée d'expulsion, est aujourd'hui assignée à résidence. Elle n'a plus de contact direct avec sa fille, cachée par des mères brestoises qui lui évitent ainsi un douloureux retour au Daguestan. Melennec/PhotoPQR/Ouest France.

Sarkozy renonce à expulser les élèves sans papiers

Une 6 Juin 2006

LES ÉLÈVES étrangers sans papiers ne sont plus menacés d'expulsion. Ils ne seront pas renvoyés dans leur pays à la fin de l'année scolaire. La mesure de clémence, que Nicolas Sarkozy doit annoncer aujourd'hui, va entraîner la régularisation d'environ 800 familles, soit 1 200 personnes. Pour en bénéficier ainsi que leurs proches, les élèves devront répondre à des critères stricts : être nés en France et y avoir toujours été scolarisés. Aux autres, une aide au retour sera proposée. Au fil des mois, la politique du ministre de l'Intérieur, exigeant le départ de ces clandestins cet été, se heurtait à une impasse. La mobilisation d'enseignants et de parents d'élèves en faveur de ces cas «humanitaires» allait croissant. Nicolas Sarkozy, dont le projet de loi sur l'immigration est présenté aujourd'hui au Sénat, cherche ainsi une parade aux critiques sur la «dureté» de son texte. Tout en chassant sur le terrain électoral de Ségolène Royal. Page 9

Les élèves sans papiers ne seront pas expulsés

Marie-Christine Tabet
06 Juin 2006

CET ÉTÉ, il n'y aura pas de chasse aux enfants sans-papiers scolarisés dans les écoles françaises. Nicolas Sarkozy s'apprête à envoyer une circulaire aux préfets pour leur demander de la clémence à l'égard des familles de ces élèves. Le principe de leur régularisation, dont les modalités précises ne sont pas finalisées, est acquis. Le ministre de l'Intérieur fera passer le message dès aujourd'hui, lors de la présentation de son projet de loi sur l'immigration au Sénat, déjà adopté en première lecture par les députés. Selon les estimations des préfets, quelque 800 familles, soit à peu près 1 200 personnes, pourraient être ainsi autorisées à rester en France et se verront délivrer un titre de séjour. Le cadre de cette opération est étudié de très près afin d'éviter de créer un appel d'air pour de nouvelles arrivées de clandestins. L'objectif est d'agir au cas par cas.

Les familles concernées seront celles dont les enfants sont nés en France, ont toujours été scolarisés et ne parlent pas la langue de leur pays d'origine. Une commission nationale exceptionnelle, réunissant associations et administrations, étudiera les dossiers. En outre, toutes les familles se verront proposer une aide au retour volontaire dont le montant, actuellement de 2 000 euros par adulte, sera augmenté. Au ministère de l'Intérieur, la décision d'infléchir la politique a été prise vendredi. Voici les principales raisons qui ont conduit Nicolas Sarkozy à ce choix.

Une opinion publique sensible Depuis de longs mois, la question occupe les réunions, Place Beauvau. Au cours de cette année scolaire, la mobilisation des parents d'élèves, des enseignants et des camarades de classes ont empêché l'expulsion de plus d'une dizaine de familles sans-papiers. Face à la bronca populaire, à Bobigny, Antony, Lyon, Sens ou Brest, l'administration a dû céder et arrêter les procédures en cours. En mai dernier, à Evreux, le préfet a même dû organiser le retour en France d'une jeune

mère de famille renvoyée quelques jours plutôt à Bamako... A chaque fois, une solidarité de proximité s'organise et dépasse largement le public des associations d'extrême gauche. En Bretagne, ce sont des femmes de militaires qui cachent des enfants ; ailleurs un pasteur... En octobre, une première circulaire était envoyée aux préfets pour leur demander d'éviter le plus possible les éloignements pendant l'année scolaire. Le moratoire devait prendre fin le 4 juillet. Un réseau de soutiens efficace La solidarité spontanée est en effet encadrée par un réseau structuré, le Réseau éducation sans frontière (RESF), constitué en juin 2004. Il s'agit d'une structure souple qui repose sur la bonne volonté des enseignants, véritables vigies dans leurs établissements. Les fondateurs de RESF sont des briscards de la politique. Richard Moyon, professeur d'histoire, a passé vingt ans à Lutte ouvrière. Le réseau bénéficie du soutien logistique (tracts, photocopies...) de syndicats ou de partis amis comme le Snes, la FSU... Depuis le début des débats sur la loi immigration, RESF a rallié nombre d'intellectuels qui sont prêts à se mobiliser pendant l'été pour «cacher des enfants menacés». Une opération de séduction des sénateurs «Le Sénat est toujours plus sensible au respect des libertés publiques, explique un proche du ministre de l'Intérieur, même s'il adhère totalement à notre politique.» Il n'empêche que les sénateurs ont récemment montré qu'ils n'étaient pas hostiles aux régularisations et qu'ils ne voulaient pas toucher aux droits sociaux acquis par les sans-papiers. Le rapporteur du texte Sarkozy, le sénateur du Rhône, François-Noël Buffet, un proche du premier ministre, entend d'ailleurs faire voter un amendement pour alléger les nouvelles contraintes financières liées au regroupement familial. Un coup politique Afin d'«équilibrer» son texte, le ministre de l'Intérieur était à la recherche d'une mesure généreuse, à l'instar de la suppression de la double peine. Il comptait sur le concept d' «immigration choisie», avec l'ouverture du marché du travail aux étrangers. Mais la formule a été mal comprise et elle a braqué les partis de gauche et les pays d'origine. La régularisation des familles d'élèves sans-papiers lui ouvre de nouvelles perspectives. L'avocat Arno Klarsfeld, de plus en plus écouté par le ministre, a joué un rôle influent. Il est l'auteur d'une note récente prônant un assouplissement des règles pour les familles. Après les déclarations de fermeté de Ségolène Royal sur la délinquance des mineurs – qu'il a analysées comme un appel du pied à ses propres électeurs –, Nicolas Sarkozy veut montrer que lui aussi est capable de séduire dans le camp adverse.

Photo : Au cours de l'année scolaire, la mobilisation (ici une manifestation à Paris, le 3 juin) a empêché l'expulsion de plus d'une dizaine de familles.

Les règles pour les mineurs

6 Juin 2006

Selon les estimations du ministère de l'Intérieur, 300 000 à 400 000 clandestins vivent en France. Parmi ces clandestins, figurent quelque 50 000 familles de déboutés du droit d'asile, en situation irrégulière, selon une étude réalisée en 2003 par l'Igas (Inspection générale de l'administration sociale). Les mineurs ne peuvent pas être considérés comme des clandestins, car ils ne sont pas censés posséder un titre de séjour. S'ils sont seuls, ils sont pris en charge par l'aide sociale à l'enfance jusqu'à leur majorité. Lorsqu'ils sont avec leurs parents, ils peuvent être reconduits, en même temps que l'un des deux parents, dans leur pays d'origine. La scolarisation des enfants de plus de 6 ans est automatique en France même si la famille est en situation irrégulière.

Agnès, 50 ans, enseignante, est « prête à cacher des enfants cet été »

6 juin 2006

Marie-Christine Tabet

PROFESSEUR de français dans un lycée technique de la banlieue parisienne, Agnès, 50 ans, fait partie de ces enseignants entrés en guerre contre la politique du ministre de l'Intérieur. Elle a fait savoir qu'elle était prête, cet été, à cacher des enfants pour éviter leur expulsion. Elle l'a déjà fait, elle est prête à recommencer. Son parcours ressemble à beaucoup de celui de ses collègues ou de parents d'élèves qui, au fil des mois, se mobilisent parce que la « question migratoire », soudain, devient concrète.

« Je ne suis encartée dans aucun parti, je n'adhère à aucun syndicat », précise Agnès. En début d'année, l'enseignante a été sensibilisée à la question des enfants de sans-papiers par l'une de ses élèves de BTS. « Mon élève, une jeune Ivoirienne, était paniquée, car elle venait d'avoir 18 ans et risquait d'être renvoyée dans son pays, se souvient-elle. Quelques jours avant l'audience devant le tribunal administratif, son avocat est décédé. Elle s'est confiée à moi et je l'ai accompagnée au tribunal avec quelques élèves. »

« Elle semblait vouloir s'accrocher à ce BTS »

Le cas de cette jeune fille l'a particulièrement émue. « Ses résultats scolaires n'étaient pas très brillants, elle avait même connu plusieurs échecs. Mais j'ai découvert qu'elle avait eu des problèmes de santé. Elle semblait vouloir s'accrocher à ce BTS. » Les magistrats ont été impressionnés par son témoignage et la solidarité des camarades de classe. Sa protégée a obtenu ses papiers.

Depuis, Agnès s'est rapprochée de certains de ses collègues partageant ses idées. Cet hiver, elle a hébergé pendant plusieurs semaines deux jeunes Africains, Rachel et Jonathan. « Je les ai cachés pour que leur mère ne puisse pas être expulsée », raconte-t-elle. Son mari, ancien professeur, aujourd'hui éducateur, et son fils de 14 ans ont tout de suite été favorables à cet engagement. « Nous avons l'impression de faire quelque chose de très important pour eux, raconte Agnès, sans prendre des risques inconsidérés. Je suis issue d'une famille de résistants. Eux ont pris de vrais risques. »

La régularisation d'élèves sans-papiers en débat

Charles Jaigu et Marie-Christine Tabet
7 Juin 2006

EN ANNONÇANT la régularisation des enfants sans-papiers scolarisés, Nicolas Sarkozy voulait rééditer le «coup» politique de la suppression de la double peine en 2003 : séduire à la fois l'électorat de gauche avec une mesure généreuse et la droite en défendant une loi durcissant les conditions d'entrée des étrangers en France. Hier, comme le révélait Le Figaro, le ministre de l'Intérieur a expliqué aux sénateurs que les préfets accordaient «au cas par cas» des papiers aux parents en situation irrégulière d'élèves étrangers scolarisés. Mais les associations de défense des étrangers, qui n'avaient pas hésité à saluer son geste sur la double peine, ont cette fois accueilli fraîchement la nouvelle. «C'est un encouragement que nous donne Nicolas Sarkozy à continuer la lutte, persifle Richard Moyon, du Réseau éducation sans frontières (RESF), puisqu'il accepte de reculer dans certains cas.

Mais ce qu'il propose est loin de couvrir toutes les situations que nous connaissons. Les régularisations devraient concerner les parents d'«enfants nés en France ou arrivés en très bas âge, parlant français et sans lien avec le pays d'origine de leurs parents». Or, selon les estimations de RESF, seuls 1% à 2% des cas qu'ils connaissent pourraient ainsi bénéficier d'une mesure de clémence. En outre, à quelques mois de l'élection présidentielle, les associations proches des partis de gauche sont peu enclines à faire un cadeau politique au futur candidat. Le Parti socialiste est resté silencieux sur ce sujet – sans doute embarrassé par cette décision qui le met plus à gauche que Ségolène Royal... «La fermeté sans la brutalité» L'extrême droite n'a pas manqué d'ironiser : Jean-Marie Le Pen a moqué «l'assaut de démagogie» entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal. Quant à Philippe de Villiers, il promet un recours au Conseil d'État contre la circulaire de Nicolas Sarkozy, arguant que le ministre de l'Intérieur n'a pas le pouvoir «de modifier par circulaire les dispositions légales en vigueur du séjour des étrangers en France». Dans les rangs de la majorité, la mesure a été plutôt bien acceptée. «Sarkozy défend la fermeté sans la brutalité. Nous ne sommes ni les tenants d'une régularisation massive, comme la gauche, ni de l'immigration zéro, comme l'extrême droite», plaide le député sarkozyste Yves Jégo, qui rappelle les précédents de son champion, en faveur du vote des étrangers non communautaires et de la double peine. Prévenant les hauts cris sur sa droite, Nicolas Sarkozy entendait rassurer les partisans de la fermeté, dès hier, au Sénat, lors de la présentation en seconde lecture de sa loi sur l'immigration (lire ci-dessous). Il le fera à nouveau, demain, lors d'une conférence de presse bilan sur la sécurité. Il devrait, selon son entourage, jurer qu'il n'est pas question de «régulariser les voyous, mais les petits garçons qui travaillent bien». En privé, il a donné une autre explication à un proche, en souvenir de la

FranceSociété
8
mardi 7 juin 2006 14.900 euros

La régularisation d'élèves sans-papiers en débat

IMMIGRATION
Le ministre de l'Intérieur explique la décision de régulariser les enfants sans-papiers scolarisés.

Mais les associations de défense des étrangers, qui saluent son geste sur la double peine, ont cette fois accueilli fraîchement la nouvelle. «C'est un encouragement que nous donne Nicolas Sarkozy à continuer la lutte, persifle Richard Moyon, du Réseau éducation sans frontières (RESF), puisqu'il accepte de reculer dans certains cas.

«La fermeté sans la brutalité»
L'extrême droite n'a pas manqué d'ironiser : Jean-Marie Le Pen a moqué «l'assaut de démagogie» entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal. Quant à Philippe de Villiers, il promet un recours au Conseil d'État contre la circulaire de Nicolas Sarkozy, arguant que le ministre de l'Intérieur n'a pas le pouvoir «de modifier par circulaire les dispositions légales en vigueur du séjour des étrangers en France».

Les sénateurs prêts à renforcer les droits des immigrés
La commission des lois présente 74 amendements au projet de loi relatif à l'immigration. Les députés ont accepté de renforcer les droits des immigrés.

Sakinat et Nivo espèrent leur régularisation
Ces deux enfants (chambardais, 9 ans) ont obtenu leur régularisation.

La police vient chercher deux écoliers kurdes dans une maternelle du Mans
Ils ont été trouvés dans une maternelle du Mans.

TAS VU GA MILOU, EN FORMAT INÉDIT!

polémique sur l'amnistie de Guy Drut : «Quand j'use de la clémence, ce n'est pas pour amnistier un homme politique.»

Sakinat et Nivo espèrent leur régularisation

7 Juin 2006

Marie-Christine Tabet

Hier, après l'école, le collectif brestois qui cache depuis soixante-trois jours une enfant de 8 ans originaire du Daguestan, dont la mère est menacée d'expulsion vers l'Allemagne, s'est réuni en catastrophe. «Nous nous demandons s'il est opportun de sortir Patimat de la clandestinité», s'interrogeait, hier soir, Roger Abiven, un ancien militaire qui a hébergé la fillette quelques semaines. A plusieurs centaines de kilomètres de là, dans son petit appartement de la région parisienne, Nivo a écouté les informations toute la journée. Cette jeune malgache sans papier, dont les deux enfants sont scolarisés en France depuis trois ans, se demande si elle va pouvoir bénéficier d'une régularisation. «Mes deux enfants travaillent bien, raconte-t-elle avec fierté, la maîtresse m'a dit que mon fils de 8 ans était le meilleur élève de sa classe. C'est son modèle... Ma fille de 5 ans et demi ne parle plus le malgache. Mais ils ne sont nés en France ni l'un ni l'autre.» Les annonces de Nicolas Sarkozy ont jeté le trouble dans les différents comités de soutien aux familles en situation irrégulière dont les enfants fréquentent les écoles de la République. «Comme Nivo, chacun se demande s'il rentrera dans le cadre», explique Richard Moyon, du Réseau éducation sans frontières (RESF). Nivo est arrivée en France il y a trois ans avec un visa touristique. Son mari l'avait précédée de quelques mois. «Il avait une entreprise de transport et j'étais contrôleur qualité dans une société informatique, explique-t-elle. Mais avec la crise économique, nous avons tout perdu.» C'est pour assurer un avenir à leurs enfants qu'ils se sont installés en France. «Mes enfants sont intelligents, mais, dans mon pays, cela ne leur sert à rien», affirme-t-elle. Contrôlée dans une gare parisienne En arrivant dans la banlieue parisienne, Nivo a immédiatement inscrit ses deux enfants à l'école du quartier. «À la mairie, j'ai été franche, se souvient-elle. J'ai tout de suite dit que nous étions des clandestins. Cela n'a posé aucun problème.» En avril dernier, la jeune femme est contrôlée dans une gare parisienne. Depuis, toute la famille est en attente d'expulsion. Mais elle n'est pas sans soutien : parents d'élèves et enseignants se sont mobilisés pour les défendre. La famille devra attendre quelques semaines pour connaître son sort. Ce sont les préfets qui vont sélectionner les dossiers des familles susceptibles de bénéficier d'une régularisation. Ils disposeront d'un avis rendu par une commission qui devrait être créée par décret. Cette instance sera composée de fonctionnaires et de représentants associatifs. «Je demande aux préfets d'être très attentifs à la situation des parents de ces enfants. L'admission exceptionnelle au séjour doit alors être envisagée, au cas par cas», a détaillé hier Nicolas Sarkozy devant les sénateurs. La circulaire que le ministère prépare pour orienter la politique des préfets définira les principaux critères à prendre en compte : naissance en France, assiduité scolaire, réussite aux examens, absence de liens avec le pays d'origine... Mais c'est, en fait, l'intégration de la famille dans la société française, et notamment à l'école, qui devrait être déterminante.

Photo : A Brest, Sakinat Amiralieva reçoit le soutien des parents d'élèves de l'école de sa fille, Patimat. Le Roy/PhotoPQR-Le Télégramme.

Bordeaux : une lycéenne bulgare menacée d'expulsion

17 Juin 2006

Sophie Austruy (à Bordeaux)

C'EST sans stress que Zineb a passé l'épreuve écrite du bac de français cette semaine. Les angoisses de cette lycéenne, en première S au lycée Michel-de-Montaigne à Bordeaux, se situent ailleurs. Le 15 août prochain, l'autorisation provisoire de séjour de cette Bulgare de 18 ans arrivera à expiration. Car la Préfecture ne lui a donné qu'une autorisation provisoire afin qu'elle puisse passer les épreuves de français du bac.

« J'ai peur d'avoir à rentrer » Majeure depuis quelques mois, cette bonne élève qui rêve du métier d'interprète deviendra alors expulsable. Et si sa situation administrative n'est pas réglée, elle n'aura pas le droit de se présenter aux épreuves du bac en fin de terminale, faute de papiers. C'est donc en Bulgarie qu'elle devrait poursuivre ses études. Zineb ne peut se résoudre à cette perspective. « Je suis arrivée à Bordeaux il y a cinq ans, avec mes parents et mon frère. J'avais seulement un sac de vêtements. Désormais, mon pays, c'est ici », lance-t-elle dans un français parfait.

Bordeaux : une lycéenne bulgare menacée d'expulsion

IMMIGRATION
Zineb, excellente élève de première S, va devenir sans papiers en atteignant ses 18 ans.

C'EST sans stress que Zineb a passé l'épreuve écrite du bac de français cette semaine. Les angoisses de cette lycéenne, en première S au lycée Michel-de-Montaigne à Bordeaux, se situent ailleurs. Le 15 août prochain, l'autorisation provisoire de séjour de cette Bulgare de 18 ans arrivera à expiration. Car la Préfecture ne lui a donné qu'une autorisation provisoire afin qu'elle puisse passer les épreuves de français du bac.

« J'ai peur d'avoir à rentrer » Majeure depuis quelques mois, cette bonne élève qui rêve du métier d'interprète deviendra alors expulsable. Et si sa situation administrative n'est pas réglée, elle n'aura pas le droit de se présenter aux épreuves du bac en fin de terminale, faute de papiers. C'est donc en Bulgarie qu'elle devrait poursuivre ses études. Zineb ne peut se résoudre à cette perspective. « Je suis arrivée à Bordeaux il y a cinq ans, avec mes parents et mon frère. J'avais seulement un sac de vêtements. Désormais, mon pays, c'est ici », lance-t-elle dans un français parfait.

C'est pour que leurs enfants aient la chance qu'ils n'ont pas eue que les parents de Zineb ont tenté de s'établir en France. En Bulgarie, ils disent avoir souffert de discrimination en raison de leur appartenance à la minorité turcophone. Les souvenirs de sa vie à Varna, une grande ville balnéaire sur la mer Noire, semblent désormais bien loin. « J'ai peur d'avoir à rentrer, du jour au lendemain, dans un pays avec lequel je n'ai désormais plus de liens », affirme Zineb. Aujourd'hui, elle n'envisage son avenir qu'en France.

Son père, qui souffre de problèmes de santé, bénéficie d'une carte de séjour alors que sa mère est sans papiers et que son frère, âgé de 16 ans, est inexpulsable car mineur. « C'est un véritable imbroglio », souligne M^e Pierre Landete, président de l'Institut de défense des étrangers. Personne, dans sa classe, n'est au courant de sa situation précaire. « Je ne veux pas montrer que je vis des choses difficiles. Je pense qu'ils ne me comprendraient pas, ils sont beaucoup trop immatures », dit-elle. Résolument optimiste, Zineb n'a désormais qu'un objectif : « Montrer à mes parents et à mon frère, qui sont venus ici pour moi, que je peux réussir ».

SOPHIE AUSTRUY (À BORDEAUX)

Une jeune condamnée

MEURTRE
Eva Martinet avait étonné Cady dans un parc de La Courneuve en octobre 2003. Un « coup de folie » pour ses proches, « un égoïste » pour l'accusé.

EVA MARTINET a été condamnée hier par la cour d'assises de Saint-Denis à dix années de prison pour avoir étranglé en sa fille de sept ans, Cady, dans un parc de La Courneuve. L'ancien général avait réclamé une peine de vingt ans de prison, estimant que la jeune mère de 30 ans avait agi dans un geste « égoïste » non de « souffrance » comme elle le prétendait. Eva Martinet restée sans réaction pendant vingtaine de secondes, les baisés comme pendant les quelques jours d'audience, avant d'esquisser quelques sourires lorsqu'elle a été emmenée vers la prison.

Ce verdict a été salué comme « juste, après un réquisitoire et un sursis à bref délai » par Will Bourdon, l'avocat d'Eva Martinet pour qui « les jurés ont tenu compte du parcours de souffrance et de détresse d'Eva Martinet ».

Désormais, mon pays, c'est ici», lance-t-elle dans un français parfait. C'est pour que leurs enfants aient la chance qu'ils n'ont pas eue que les parents de Zineb ont tenté de s'établir en France. En Bulgarie, ils disent avoir souffert de discrimination en raison de leur appartenance à la minorité turcophone. Les souvenirs de sa vie à Varna, une grande ville balnéaire sur la mer Noire, semblent désormais bien loin. « J'ai peur d'avoir à rentrer, du jour au lendemain, dans un pays avec lequel je n'ai désormais plus de liens», affirme Zineb. Aujourd'hui, elle n'envisage son avenir qu'en France. Son père, qui souffre de problèmes de santé, bénéficie d'une carte de séjour alors que sa mère est sans papiers et que son frère, âgé de 16 ans, est inexpulsable car mineur. «C'est un véritable imbroglio», souligne M^e Pierre Landete, président de l'Institut de défense des étrangers. Personne, dans sa classe, n'est au courant de sa situation précaire. «Je ne veux pas montrer que je vis des choses difficiles. Je pense qu'ils ne me comprendraient pas, ils sont beaucoup trop immatures», dit-elle. Résolument optimiste, Zineb n'a désormais qu'un objectif : «Montrer à mes parents et à mon frère, qui sont venus ici pour moi, que je peux réussir.»

Immigration : Lang cherche à ranimer la polémique

19 Juin 2006

Myriam Lévy et Marie-Christine Tabet

C'ÉTAIT un rendez-vous très dans l'esprit Jack Lang. Hier, dans une galerie de tableaux de la place des Vosges, au pied de chez lui, l'ancien ministre de la Culture avait convié les premiers signataires de sa pétition d'artistes, intellectuels ou sportifs décidés à placer «sous leur protection» les enfants et jeunes scolarisés sans papiers menacés d'expulsion. La mobilisation du show business reste timide : sur les trente-sept vedettes signataires, six seulement étaient présentes : Josiane Balasko, Philippe Torrette, Charles Berling, Costa-Gavras, Laurent Baffie et Stéphane Diagana. On y trouvait surtout des militants du Réseau éducation sans frontières (RESF), de la Cimade et du Gisti, les trois associations les plus actives de cette campagne contre les expulsions d'enfants scolarisés. Pour donner l'exemple, les personnalités se sont engagées à prendre en charge, voire à cacher, les enfants menacés d'expulsion.

Lang a même annoncé qu'ils sont prêts «à faire barrage, le jour venu, si c'est nécessaire, la réunion s'était ouverte sur Le Chant des partisans, chanté par une chorale d'enfants de Belleville. La référence à la résistance, aux rafles d'enfants pendant l'Occupation était constante dans les textes de pétition et Philippe Torrette a expliqué qu'il s'engage parce que cette situation lui «rappelle des choses épouvantables». Les associations maintiennent donc la pression, malgré la circulaire que Nicolas Sarkozy a envoyée aux préfets en début de semaine dernière. «Nous ne croyons pas à la sincérité du ministre, explique Aymeric Péniguet, un collaborateur de Jack Lang. Il s'agit d'un coup politique pour que les associations baissent la garde. Les critères de régularisation sont à la fois trop stricts et trop flous.» RESF reconnaît que la manifestation avait été programmée avant que Nicolas Sarkozy n'annonce son intention de régulariser une partie des familles menacées d'expulsion. **Mais ni Jack Lang, qui trouve ainsi un moyen de se distinguer de Ségolène Royal, ni les associations en guerre contre le ministre de l'Intérieur n'ont voulu annuler l'opération.** Coup d'arrêt des reconduites Pourtant, le ministre de l'Intérieur a bien demandé aux préfets de réexaminer en vue d'une régularisation les dossiers des familles arrivées en France depuis deux ans, dont au moins un enfant de moins de 13 ans a été scolarisé y compris à l'école maternelle, au cours des douze derniers mois. Les fonctionnaires doivent rendre leur décision avant la rentrée de septembre. Cette consigne du ministre va déjà se traduire par un coup d'arrêt des reconduites correspondant à la période d'instruction des demandes puis par une régularisation générale pour une catégorie d'illégaux. Confronté à une mobilisation qui dépasse les seuls cercles de gauche, Nicolas Sarkozy a modifié sa politique. La question de ces familles traquées le gouvernement depuis plusieurs années. Pour la plupart, elles sont arrivées en France à la fin

des années 1990 et au début des années 2000. Elles ont déposé une demande d'asile. Mais à l'époque, la procédure était totalement engorgée et l'Ofpra (Office français des réfugiés et apatrides) avait besoin de plus de deux ans pour leur donner une réponse. Ensuite, il fallait la même période pour que les affaires n'arrivent devant la commission de recours des réfugiés. Résultat : la plupart de ces familles ont passé quatre à cinq ans sur le territoire français avant de se voir refuser le statut de réfugié. Elles ont alors basculé dans la clandestinité. En 2003 déjà, un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) soulignait cet épineux problème.

Photo : Hier, dans une galerie de la place des Vosges à Paris, l'ancien ministre de la Culture avait réuni vedettes du grand et du petit écran ainsi que de nombreux militants d'associations, tous opposés aux expulsions d'enfants scolarisés. S. Soriano/Le Figaro.

Le PS croit aux vertus d'une «immigration partagée»

19 Juin 2006

Myriam Lévy

C'EST un mouvement qui vient de la base. De Paris à Lyon en passant par Chambly (Oise) ou Woelfling-lès-Sarreguemines (Moselle), maires et élus socialistes accueillent des parrainages d'enfants scolarisés dans leur commune, et susceptibles d'être expulsés pendant les grandes vacances. Ce sont les militants communistes et d'extrême gauche qui ont réagi les premiers. La mobilisation s'est répandue via les syndicats d'enseignants, la FCPE, les associations de défense des droits de l'homme et les liens Internet conservés entre militants du non depuis la campagne du référendum européen. On y retrouve beaucoup de membres du courant NPS, d'Henri Emmanuelli et de Vincent Peillon. Sur le site du PS, un seul communiqué, apportant un soutien à des enfants du Mans. De nombreux militants réclament d'ailleurs sur les blogs que le PS apporte son soutien global au mouvement comme l'ont fait les Verts et le PCF.

Certains élus ont déjà fait le pas : un lien vers la signature de la pétition est disponible, par exemple, sur le site de Michel Moine, maire d'Aubusson, et même sur le site de la mairie du XIV^e arrondissement à Paris dont le maire fabiusien, Pierre Castagnou, organisait samedi une opération de parrainage dans la salle des mariages. On trouve nombre d'élus socialistes signataires, mais pas de dirigeants ni de présidentiables, hormis Jack Lang. Le mouvement ne fait d'ailleurs pas l'unanimité dans le PS. Dans la capitale, Daniel Vaillant, maire du XVIII^e, refuse d'organiser les parrainages en mairie. «Je préfère privilégier l'action à la compassion. Ce n'est pas par ce biais que les étrangers en situation irrégulière aujourd'hui ne le seront plus demain», écrit l'ancien ministre de l'Intérieur. «L'humanitaire doit l'emporter» Maire parisien du IV^e, Dominique Bertinotti, elle, accueille les cérémonies de parrainage mais ne parraine pas elle-même, car, dit-elle, «chacun doit être à sa place». Hostile à la régularisation massive, elle estime que «face à cette situation inacceptable, l'humanitaire doit l'emporter», en réglant ces affaires au cas par cas. Dans son projet, le PS est très prudent sur la question de l'immigration clandestine. «Notre pays ne peut accueillir tous ceux qui le souhaitent», peut-on y lire. Une phrase qui rappelle celle de Michel Rocard disant qu'il ne pouvait «accueillir toute la misère du monde». En vertu de quoi, le PS s'engage, s'il revient au pouvoir, à pratiquer la «fermeté à l'égard de l'immigration illégale» qu'il affirme vouloir «dissuader» en démantelant les filières mafieuses et en aggravant les peines pour les employeurs de clandestins. Le PS y prône «l'immigration partagée», qui consiste à développer un «partenariat» avec les pays d'origine, pour qu'ils trouvent un intérêt à réguler leurs flux migratoires avec la France. Quant à une régularisation massive de sans-papiers, seul Laurent Fabius l'avait soutenue. Le projet, lui, se borne à proposer de «restaurer la possibilité de régularisation après 10 ans de résidence», supprimée par la loi Sarkozy.

car les reconduites sont complexes à organiser. Peu de centres de rétention disposent par exemple d'espaces réservés aux familles. «Pour faire partir une famille, explique cyniquement un préfet, il me faut dix fonctionnaires. Pour faire du chiffre, il vaut mieux cibler les célibataires.» En 2003, un rapport réalisé conjointement par les Inspections générales des affaires sociales (Igas) et de l'Intérieur préconisait déjà une régularisation pour cette catégorie d'illégaux. Éviter à tout prix un appel d'air. Le ministère de l'Intérieur veut éviter que l'opération ne se solde par de nouvelles arrivées. «Le risque, c'est que l'inscription à l'école soit considérée comme une carte de séjour», souligne un fonctionnaire. Les préfets doivent enregistrer l'ensemble des demandes avant le 15 août prochain. Avant d'instruire une demande, ils doivent proposer une aide au retour de quelque 10 000 euros par famille. Mais face à une carte de séjour, cela ne pèse pas lourd. Les familles avaient payé parfois le double à des filières mafieuses pour arriver en France

Un puissant réseau d'enseignants organise la mobilisation

28 Juin 2006

Marie-Christine Tabet

CRÉÉ le 26 juin 2004 à la Bourse du travail de Paris, le Réseau éducation sans frontière (RESF) constitué en grande majorité par des enseignants, est la cheville ouvrière des différentes mobilisations dans les établissements scolaires. Pour chaque cas, RESF donne des conseils juridiques et un appui logistique. L'association a même publié un guide Régularisation, mode d'emploi qui ne cache rien de ses intentions. **RESF est soutenu par les différentes associations de défense des étrangers comme le Gisti et la Cimade, mais aussi par les syndicats d'enseignants, notamment par la puissante FSU, la Ligue de l'enseignement et SUD mais aussi par la fédération de parents d'élèves FCPE, Jack Lang, le PCF et d'autres partis d'extrême gauche.** La «tête» du réseau est en guerre contre la politique du ministre de l'Intérieur. Elle rejette en bloc le concept d'«immigration choisie» défendue par le ministre et prône au contraire la libre circulation des étrangers.

«Nous avons une dette vis-à-vis des pays exsangues dont ils viennent, explique l'un des fondateurs du mouvement, le moins que l'on puisse faire c'est de défendre leurs enfants.» D'autres catégories oubliées Plutôt que de manifester, le réseau mise sur le terrain, des comités de soutien réunissant des personnalités locales de tous horizons et la médiatisation autour des jeunes enfants. Dans sa communication, le Réseau éducation sans frontière continue de faire du 30 juin une date butoir à partir de laquelle les familles sans papiers et leurs enfants devraient être embarqués et renvoyés de force chez eux. Pourtant, les préfets qui doivent enregistrer les demandes de régularisation jusqu'au 15 août prochain devraient étudier l'ensemble des dossiers pendant l'été. Mais RESF pense déjà à d'autres catégories oubliées par la circulaire Sarkozy, comme les jeunes étrangers arrivés en France à l'adolescence qui, à 18 ans, basculent dans l'illégalité.

«Parrains» et «marraines» s'opposent aux expulsions

28 Juin 2006

Marie-Christine Tabet

HIER SOIR, à la mairie du très bobo IV^e arrondissement de Paris, à deux pas de la place des Vosges, l'émotion était à son comble. Anne Lebreton, présidente d'une association de parents d'élèves indépendante, un père de famille, une éducatrice et la directrice de l'école primaire publique du quartier sont devenus les «parrains et marraines» de deux jeunes étrangers dont les parents sont en situation irrégulière. «Les deux enfants ont 9 ans, explique Anne, ils sont en CM1. La petite fille, de nationalité algérienne, est scolarisée dans notre école depuis la maternelle. Le garçon, un Géorgien, est inscrit chez nous depuis trois ans. Nous ne pouvons accepter leur départ.» Anne Lebreton se déclare «de droite» et ne voudrait pas trop «déranger» le gouvernement, mais elle n'a pas hésité à se rapprocher de la FCPE et du Réseau éducation sans frontières pour «sauver ces enfants». Cette mère de quatre enfants est pragmatique.

«Ils sont là et nous savons très bien qu'ils vont rester, alors il faut les régulariser. Sinon ils vont grandir avec la peur de la police et l'idée que ce pays ne veut pas d'eux», analyse-t-elle. Veilles téléphoniques L'idée du parrainage ou du baptême républicain, lancée au début du mois par des députés et des sénateurs socialistes, s'est peu à peu propagée. Les parrains s'engagent, en l'occurrence, à cacher les enfants pendant les vacances si les parents devaient être éloignés du territoire. Certaines familles emmènent les enfants en vacances. D'autres organisent des veilles téléphoniques pour mobiliser les parents présents en cas de «menaces». Dans l'école d'Anne, l'idée est née avec la publication de la circulaire Sarkozy, au début du mois de juin. «Jusqu'à présent, nous ne voulions pas exposer les enfants, raconte Anne, mais là nous voulons absolument que ces familles profitent de l'opportunité d'une régularisation.» Le comité de soutien a pris conseil auprès de juristes. La circulaire laissant une part d'appréciation aux préfets, il veut peser de tout son poids pour ses «petits protégés». De mère américaine et de père français, **Anne considère qu'elle a, peut-être du fait de ses origines, une sympathie particulière pour «l'immigration».** «Je vois bien que tout le monde ne partage pas notre combat, confie-t-elle. Les parents de l'école sont dans l'ensemble solidaires parce qu'ils connaissent les enfants. Mais à l'extérieur, c'est très différents. Dans le collège privé où sont scolarisés mes aînés, je n'ai pas rencontré la même adhésion lorsque j'ai présenté la pétition.»

Sans-papiers : un jour J sans conséquences

01 Juillet 2006

Marie-Christine Tabe

Le compte à rebours du Réseau éducation sans frontière (RESF) est terminé. C'est le jour J. L'association d'enseignants et de parents d'élève qui lutte contre les expulsions des parents sans-papiers d'enfants scolarisés, annonce depuis plusieurs semaines que les arrêtés de reconduites à la frontière des familles protégées durant l'année scolaire vont être mis en oeuvre. Une circulaire d'octobre dernier signée par le ministre de l'Intérieur avait demandé aux préfets de surseoir aux expulsions pendant l'année scolaire. «Le 30 juin 2006, le sursis accordé aux élèves sans papiers et à leurs parents tombera. Des milliers d'enfants, de jeunes et leurs familles qui risquent l'expulsion en masse, verront leur avenir et leur vie même anéantis. Nous ne laisserons pas commettre ces infamies en notre nom», écrit RESF sur son site Internet. L'association organise cet après-midi des manifestations dans toute la France.

De leur côté, les sénateurs PS, avec les Verts et le PCF, ont décidé de saisir le Conseil constitutionnel, estimant que le projet de loi constitue «un recul historique en matière de droit des étrangers». **En réalité, ce 1er juillet n'est pas une échéance.** A l'Assemblée nationale, où la loi immigration a été définitivement adoptée hier, Christian Estrosi, ministre délégué à l'Aménagement du Territoire, «il n'y aura pas de chasse aux enfants cet été». «C'est une manipulation», s'est-il insurgé en dénonçant la création d'un comité de vigilance parlementaire. «Les familles ont un mois et demi pour déposer leurs demandes de régularisation, explique l'avocat Arno Klarsfeld, médiateur national désigné par le ministre de l'Intérieur pour ce dossier. J'ai conseillé à Nicolas Sarkozy de faire en sorte que les étrangers reçoivent très vite une réponse. Je regarderai ensuite personnellement tous les cas de refus.» Le 13 juin dernier, Nicolas Sarkozy avait envoyé une circulaire aux préfets leur demandant de donner des papiers aux étrangers en France depuis deux ans et dont les enfants ont été scolarisés sur le territoire au cours des douze derniers mois dans une école maternelle ou primaire. Pour les collégiens et les lycéens, ils doivent être arrivés en France avant l'âge de treize ans pour bénéficier d'une régularisation automatique. «En cas de refus, je trancherai, explique Arno Klarsfeld. Si un jeune vient de passer son baccalauréat et qu'il est chez nous depuis l'âge de 14 ans et demi, ses attaches avec la France sont évidentes même s'il n'est pas exactement dans l'épure. Ce n'est pas le cas d'un jeune de 17 ans depuis un an à l'école. L'inscription ne vaut pas permis de séjour.» En revanche, les étrangers qui ont fait une demande d'asile dans un pays de l'Union européenne avant de venir en France seront renvoyés dans celui-ci. «Je ne considère pas qu'en reconduisant une famille en Italie, au Danemark ou en Allemagne, on bafoue les droits de l'Homme», assure Arno Klarsfeld. «La grande reculade» La période qui s'ouvre devrait – contrairement à ce qu'annoncent les associations – conduire à une régularisation importante, déjà critiquée par Jean-Marie Le Pen et Philippe de

France Société
9

Sans-papiers : un jour J sans conséquences

IMMIGRATION
L'opération internationale pour les associations à propos des expulsions des parents sans-papiers et de la validité des situations de ces familles.

LA COMPTÉ à rebours du Réseau éducation sans frontière (RESF) est terminé. C'est le jour J. L'association d'enseignants et de parents d'élève qui lutte contre les expulsions des parents sans-papiers d'enfants scolarisés, annonce depuis plusieurs semaines que les arrêtés de reconduites à la frontière des familles protégées durant l'année scolaire vont être mis en oeuvre. Une circulaire d'octobre dernier signée par le ministre de l'Intérieur avait demandé aux préfets de surseoir aux expulsions pendant l'année scolaire. «Le 30 juin 2006, le sursis accordé aux élèves sans papiers et à leurs parents tombera. Des milliers d'enfants, de jeunes et leurs familles qui risquent l'expulsion en masse, verront leur avenir et leur vie même anéantis. Nous ne laisserons pas commettre ces infamies en notre nom», écrit RESF sur son site Internet. L'association organise cet après-midi des manifestations dans toute la France.

LA GRANDE RECALADE
La période qui s'ouvre devrait – contrairement à ce qu'annoncent les associations – conduire à une régularisation importante, déjà critiquée par Jean-Marie Le Pen et Philippe de

« La grande reculade »
La période qui s'ouvre devrait – contrairement à ce qu'annoncent les associations – conduire à une régularisation importante, déjà critiquée par Jean-Marie Le Pen et Philippe de

Régularisations : un afflux de clandestins chinois
L'annonce de la loi sur l'immigration a été saluée par les associations d'immigrés. Mais elle a aussi suscité des inquiétudes quant à l'afflux de clandestins chinois.

Pas de catégories ethniques pour l'Ined
Le ministre de l'Intérieur a annoncé que les demandeurs d'asile ne seront plus classés par catégories ethniques.

Les rumeurs affluent vers l'aéroport de Vannes
Des rumeurs ont couru selon lesquelles des milliers de clandestins seraient arrivés à l'aéroport de Vannes.

Villiers, qui dénonçait hier «la grande reculade» de Nicolas Sarkozy. Cette régularisation serait la première depuis celle de 1997 réalisée par le gouvernement Jospin qui avait bénéficié à près de 100 000 personnes. Les critères fixés par Nicolas Sarkozy devraient autoriser le séjour de 10 000 à 20 000 personnes. Les familles qui n'entrent pas dans le cadre de la circulaire ne seront pas, elles, à l'abri d'une expulsion. «Nous n'avons jamais promis de régulariser tout le monde, poursuit le médiateur. Ce serait de la démagogie. L'extrême gauche ne peut pas en même temps refuser le plombier polonais et accueillir tout le monde. La bonne conscience ne suffit pas.» Toutefois, ces reconduites s'effectueront au rythme d'une administration débordée. Sur les 1 600 places dont dispose la police dans les centres de rétention, passage quasi obligé avant un éloignement, seules 110 peuvent accueillir des adultes avec enfants. Chaque année, ce sont donc plus de 80% d'adultes sans enfants qui connaissent les procédures de reconduite.

Régularisations : un afflux de clandestins chinois

1^{er} juillet 2006

Marie-Christine Tabet

Dès que Nicolas Sarkozy a annoncé les conditions pour obtenir une carte de séjour, des milliers de Chinois se sont rués au guichet. Dans la file des régularisations des familles sans-papiers, les Chinois sont en bonne place. Essentiellement parisien, le phénomène est néanmoins significatif. Devant le centre de réception des étrangers (CRE) de Paris, ils étaient plus d'un millier à se presser dès que le ministre de l'Intérieur a annoncé une régularisation des parents d'enfants scolarisés en France depuis 2005. Certains d'entre eux avaient préféré dormir sur place plutôt que de perdre leur place. En Seine-Saint-Denis, les dossiers des ressortissants chinois sont apparus la semaine dernière. La communauté plutôt discrète a tendance à se faire oublier. Pourtant, en 1997, lors de la régularisation Chevènement, elle arrivait déjà en troisième position des nationalités parmi ceux qui avaient obtenu une carte de séjour. Ceux qui, à l'époque, n'avaient prouvé dix ans de présence en France – la condition de régularisation en 1997 – sont à nouveau sur les rangs cette année. Mais la majorité des Chinois qui tentent leur chance cette fois-ci sont arrivés entre 1999 et 2002.

10% des demandes d'asile

« Les accords policiers entre Pékin et Paris pour stopper l'immigration clandestine, d'un côté, et la récession économique en France dans les secteurs du textile et du cuir de l'autre, a donné un coup de frein aux arrivées massives, raconte Véronique Poisson, auteur pour le Bureau international du travail d'une étude sur « Le trafic et l'exploitation des immigrants chinois en France. » Les familles sont installées en Seine-Saint-Denis, notamment à Bobigny et Aubervilliers, et à Paris dans les 3^e, 10^e, 13^e et 18^e arrondissements. « Ces Chinois sont apparus dans les statistiques de l'asile à leur entrée en France au début des années 2000, explique un fonctionnaire, mais ils n'ont pas suivi la procédure et ne se sont pas rendus aux convocations. À l'époque, cette population apparaissait comme la plus représentée parmi les demandeurs, avant de disparaître de nos registres. » En 2004, ils étaient encore plus de 5000 à retirer un dossier à l'Ofpra, soit près de 10% des demandeurs d'asile.

Les clandestins chinois ont rapidement fondé des familles en arrivant en France. « Ils vivaient chez eux dans un régime de contrôle rigoureux des naissances, raconte Véronique Poisson. Certaines femmes ont découvert ici qu'on leur avait posé un stérilet en Chine après leur première grossesse sans leur dire. En arrivant en France, ils ont retrouvé le droit de faire des enfants. »

Les candidats à la carte de séjour qui se pressent devant les préfectures correspondent au profil tracé par Nicolas Sarkozy. « C'est une communauté assez bien informée et surtout très méfiante, explique un fonctionnaire. Ceux qui prennent le risque de sortir de l'anonymat ont évalué leurs chances avant de se manifester ».

ANNEXE 13
CORPUS DES RÉVOLTES DANS LES
CENTRES DE RÉTENTION ET DE
L'INCENDIE DU CRA DE VINCENNES

LIBÉRATION, 20 ARTICLES

31 décembre 2007

Annabelle Georgen, « Révolte étouffée en rétention », France, p. 13

Mourad Guichard, « Victime de la culture du chiffre », p. 13

1^{er} janvier 2008

Karl Laske, « Expulsions, l'industrialisation », Contre-Journal, p. 5

Didier Arnaud, « Centres de rétention : les étrangers protestent, la préfecture conteste », France, p. 11

Annabelle Georgen, « Expulsables à tout moment », p. 11

2 janvier 2008

A. Geo, « Grève du repas au centre de rétention », France, p. 12

5 janvier 2008

Annabelle Georgen, « Centres de rétention : deux meneurs sanctionnés par l'expulsion », p. 14

12 février 2008

Catherine Coroller, « Opération expulsion », (portrait d'Abou Ndianor, leader de la grève de Vincennes en décembre 2007), Portrait, p. 40

25 février 2008

Tonino Serafini, « Nuit de brutalités policières au centre de rétention de Vincennes », France, p. 15

23 juin 2008

Gaël Cogné, « Un centre de rétention en cendres », France, p. 15

24 juin 2008, pages « Événement »

Une, « Sans-papiers. Pourquoi Vincennes a brûlé »

Éditorial, Laurent Joffrin, « Iniquité », p. 2

Jacky Durand, « Rétention : les foyers d'une colère », « Décryptage », p. 2

« Un sans-papiers de Vincennes toujours en cavale », p. 2

« La rétention en chiffres. D'où viennent les retenus ? Comment se font-ils interpellés ? », Infographie, p. 2-3

Alain Auffray, « Les dégâts de la politique du chiffre », « Analyse », p. 3

Fabrice Tassel et Alain Auffray, « Des sans-papiers moins maltraités qu'ailleurs ? », Témoignages croisés de Laurent Giovanoni, président de la Cimade et Thierry Mariani, député UMP, p. 4

Gaël Cogné, Mourad Guichard, « Ici, personne ne sait ce qui va se passer le lendemain », témoignages de retenus, p. 4

25 juin 2008

Karl Laske, « Vincennes, l'embrasement », témoignages d'un sans-papiers retenu et d'une militante, Contre-journal, p. 8

« D'accord, pas d'accord », réactions de lecteurs, p. 8

26 juin 2008

Carole Rap, « Les retenus de Vincennes n'ont pas trouvé la liberté à Nîmes », France, p. 14

Gaël Cogné, « L'incendie de Vincennes couvait sous la colère », p. 14

Révolte étouffée en rétention

31 Décembre 2007
Annabelle Georgen

La tension est montée d'un cran ce week-end dans un des deux centres de rétention administrative (CRA) de Vincennes (Val-de-Marne). Les forces de l'ordre sont intervenues dans la nuit de samedi à dimanche à la suite d'une altercation entre retenus et surveillants. Selon Kinuabi N'Vovi, un Angolais en rétention à Vincennes, les incidents seraient survenus à cause d'un briquet. Vers minuit, un retenu fumait une cigarette, alors que les briquets sont interdits dans le centre : "Les gardiens l'ont menotté, d'autres retenus sont venus à son secours et ça a dégénéré. Ils ont appelé les CRS." Toujours selon lui, trois retenus auraient été blessés dans la bousculade. Au CRA de Vincennes, on se refuse à tout commentaire : "On est pas au courant, la situation est calme aujourd'hui." Même son de cloche au service de presse de la préfecture de police de Paris. Kinuabi N'Vovi parle plutôt d'un "semblant de calme" : "On est en train de se concerter, la désobéissance est à l'ordre du jour".

Au centre de rétention du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne), le mouvement de protestation, initié par le Sénégalais Abou N'Dianor (lire ci-dessous) contre les conditions de rétention, s'est essouffé depuis son départ, vendredi. Mais quelques sans-papiers poursuivent la grève de la faim. "On est seulement une dizaine à la faire, sur les 110 retenus environ que compte le centre", explique Paul Wem, un Gabonais. Il a commencé son jeûne mercredi soir, et a écrit hier une lettre au préfet de Seine-et-Marne pour le prévenir qu'il ne mangerait plus jusqu'à sa libération. Il s'est résolu à mener son combat à titre personnel, constatant qu'autour de lui "la plupart des retenus se sont résignés" et qu'"actuellement c'est calme".

Un point de vue que partage à sa manière le directeur du cabinet de la préfecture de Melun (Seine-et-Marne), Philippe Portal, de permanence ce week-end : "Il n'y a quasiment rien eu au CRA du Mesnil-Amelot ces derniers jours, mis à part un retenu qui a passé des coups de fil à droite à gauche."

Victime de la culture du chiffre

31 Décembre 2007
Mourad Guichard

Abou N'dianor, prof de mathématiques employé depuis 2001 par Zamath, une société de soutien scolaire, vivait à Orléans (Loiret) jusqu'à son arrestation, le 14 décembre. Son tort : avoir répondu à une convocation du commissariat d'Orléans pour un "réexamen de sa situation". Sur place, il comprend vite qu'il est tombé dans un piège. "J'ai été naïf, concède-t-il. A peine entendu, il m'ont conduit vers le centre de rétention du Mesnil-Amelot, près de

France 13

LUNDI 31 DÉCEMBRE 2007 LIBÉRATION

3333

RETOUR SUR
Même modifié, le fichier Eloi suscite des réserves

Le secrétaire général de la...
Même modifié, le fichier Eloi suscite des réserves...
Le secrétaire général de la...
Même modifié, le fichier Eloi suscite des réserves...
Le secrétaire général de la...
Même modifié, le fichier Eloi suscite des réserves...

Sans-papiers

Révolte étouffée en rétention

La tension est montée d'un cran ce week-end dans un des deux centres de rétention administrative (CRA) de Vincennes (Val-de-Marne). Les forces de l'ordre sont intervenues dans la nuit de samedi à dimanche à la suite d'une altercation entre retenus et surveillants. Selon Kinuabi N'Vovi, un Angolais en rétention à Vincennes, les incidents seraient survenus à cause d'un briquet. Vers minuit, un retenu fumait une cigarette, alors que les briquets sont interdits dans le centre. Au CRA de Vincennes, on se refuse à tout commentaire : "On est pas au courant, la situation est calme aujourd'hui." Même son de cloche au service de presse de la préfecture de police de Paris. Kinuabi N'Vovi parle plutôt d'un "semblant de calme" : "On est en train de se concerter, la désobéissance est à l'ordre du jour".



Un manifestant à Paris devant l'église Saint-Jacques. (PHOTO COURTESY ABU N'DIANOR)

Victime de la culture du chiffre

Abou N'dianor, prof de mathématiques employé depuis 2001 par Zamath, une société de soutien scolaire, vivait à Orléans (Loiret) jusqu'à son arrestation, le 14 décembre. Son tort : avoir répondu à une convocation du commissariat d'Orléans pour un "réexamen de sa situation". Sur place, il comprend vite qu'il est tombé dans un piège. "J'ai été naïf, concède-t-il. A peine entendu, il m'ont conduit vers le centre de rétention du Mesnil-Amelot, près de

Roissy. Là, j'ai constaté que nous étions plus d'une centaine dans la même situation. Des sans-papiers arrêtés pour le seul délit de faciès."

Comprenant qu'il s'agissait de "faire du chiffre" à quelques jours de la fin de l'année, Abou décide d'organiser ses camarades. Ils rédigent des doléances qu'ils remettent à la direction. En vain. "Nous avons alors entamé à compter du jeudi 27 décembre une grève de la faim illimitée." Le soir même, Abou est transféré à Vincennes (Val-de-Marne). Une punition pour celui que les autorités considèrent comme le meneur.

Le lendemain, Abou passe devant le juge des libertés de Paris qui le libère pour vice de procédure. Aujourd'hui, Sarah Acelor, la gérante de 2amath, n'attend que sa régularisation pour le réembaucher. "Il doit suivre une formation pour accéder à un poste d'encadrement, précise-t-elle. Ici, parents, élèves et enseignants n'ont qu'une hâte : le voir revenir."

Expulsions, l'industrialisation CONTRE JOURNAL 1^{er} janvier 2008 Karl Laske



Coup de gueule:

« Le discours du nouveau chanoine de Latran est d'abord une relecture de l'histoire de France à partir de ses racines chrétiennes (le Monde). Une relecture comme celle-là, ça s'appelle une révision. »

D'ACCORD, PAS D'ACCORD

Rien de nouveau sous le verglas

« Il y a toujours eu des camps de rétention. On ne s'en rendait pas compte, on ne s'en souvenait pas. »

Expulsions, l'industrialisation

Alors que les incidents se multiplient dans les centres de rétention (lire aussi page 11), Laurent Giovannoni, secrétaire général de la Cimade (Comité intermouvements auprès des évacués) dénonce la démesure de la politique d'expulsion. Une pétition est à signer en ligne (www.directivedelahonte.org) contre le projet européen visant à durcir la législation sur l'éloignement des sans-papiers.

« Nous appelons les parlementaires européens à opposer un projet de directive sur la rétention. Ce texte prévoit que la durée de rétention pourrait aller jusqu'à dix-huit mois... »

Le Making-of LES COULISSES DE LIBÉ

Le ministère du «No sé»

« Les trois semaines... »

Alors que les incidents se multiplient dans les centres de rétention (lire aussi page 11), Laurent Giovannoni, secrétaire général de la Cimade (Comité intermouvements auprès des évacués) dénonce "la démesure de la politique d'expulsion". Une pétition est à signer en ligne (www.directivedelahonte.org) contre le projet européen visant à durcir la législation sur l'éloignement des sans-papiers.

Solange (paris.indymedia.org). "Oh35, coup de téléphone d'un retenu : ce soir même chose, les CRS chargent. Des hurlements au téléphone, des retenus sont toujours en grève de la faim, il me dit qu'il y a des blessés, un Géorgien et un Tunisien. J'entends les cris "Vive la grève" repris en cœur par tous. Les flics les obligent à rentrer dans leurs chambres, les cris redoublent. Ce soir, ils avaient décidé de dormir tous dehors dans la cour. B. vient de me dire au téléphone : "Ici c'est contre toute humanité." Cet après-midi, belle mobilisation. Nous avons pu rentrer en contact de très loin : ils entendaient nos cris de soutien et les retenus qui en criaient un autre : "Liberté ! Liberté !" Nos RG [renseignements généraux, ndlr] habituels et six cars de gendarmerie ont été dépêchés. Pour la plupart, les retenus ont des enfants, sont mariés, tous travaillent. Un retenu est gravement malade depuis dix jours, les flics refusent sa demande de médecin ! Il a été transporté le premier jour de Vincennes à l'hôtel-dieu pour une crise d'épilepsie, mais sous perfusion, mais après cinq jours. Plus de place : retour au CRA, une infirmière lui donne des médicaments. Il ne sait pas si c'est son traitement d'origine, ce soir, en pleurs, il me disait qu'il avait des douleurs intolérables à la tête. Réponse des flics : l'infirmière verra si la visite d'un médecin est nécessaire ou non. Cela fait onze jours ! 1 heure : dernière info. Un copain qui est à Vincennes ce soir me dit que des cars de flics sont en train d'arriver avec des coteries de renfort. De l'extérieur, il entend les hurlements."

Laurent Giovannoni. "Les mobilisations spontanées, ces derniers jours, des personnes retenues dans les centres de rétention du Mesnil-Amélot, Vincennes et dans une moindre mesure à Nîmes, témoignent de la colère et l'exaspération des personnes étrangères sans papiers devant la démesure de la politique d'expulsion. Les gens savent qu'ils sont les victimes de l'obsession du chiffre, des quotas d'expulsion à atteindre. Les situations personnelles et familiales sont négligées par l'administration qui "interpelle" tous azimuts. D'autres incidents ont déjà eu lieu en 2007 : l'un des deux centres de rétention de Vincennes avait été incendié par des retenus au début de l'année. Il est difficile de savoir si le gouvernement a rempli ou non ses objectifs chiffrés. Globalement, la machine administrative suit les consignes. Mais certains fonctionnaires, policiers ou magistrats, considèrent qu'on leur demande un travail qui n'est pas le leur.

Parallèlement, on a augmenté le nombre de places en rétention en ouvrant trois nouveaux centres cette année. On approche des deux mille places en centres de rétention administrative (CRA), sans compter les locaux de rétention - une centaine en France. Des moyens supplémentaires sont engagés pour permettre à l'administration de gérer plus d'expulsions et de renvois. 400 à 500 places nouvelles sont encore attendues pour les deux ou trois ans qui viennent. On est confronté à une industrialisation de l'expulsion. Les modalités d'interpellation ont aussi évolué. Les arrestations au domicile sont devenues quotidiennes, alors qu'elles étaient encore rares l'an passé. Plus de trois cents mineurs ont été conduits en rétention avec leurs proches en 2007. Ces faits, qui étaient considérés comme exceptionnels auparavant, deviennent le lot quotidien de la rétention.

Le statut des locaux de rétention reste très problématique. Initialement, il s'agissait de locaux transitoires, des sas, avant la conduite au Centre de rétention. Aujourd'hui dans certains endroits, des personnes peuvent être amenées directement à l'avion, sans passer par les centres. Dans la plupart des lieux, seule la police est présente, et nous n'avons aucune information sur ce qui s'y passe. C'est très souvent une garde à vue qui ne dit pas son nom. Certains locaux - comme à Nanterre - sont des centres déclassés. A Choisy-le-Roi, ce sont des cellules. La communication avec l'extérieur est aléatoire, sinon impossible. C'est pourquoi nous demandons la fermeture des locaux de rétention.

Nous appelons aussi les parlementaires européens à s'opposer au projet de directive européenne sur la rétention. Ce texte est dangereux parce qu'il ouvre la voie à l'enfermement comme principe de gestion des personnes migrantes. Il prévoit que la durée de rétention pourrait aller jusqu'à dix-huit mois (trente-deux jours en France). On envisage d'enfermer l'étranger en attendant de voir ce qu'on fait. C'est-à-dire en attendant de savoir si l'étranger fait ou fera l'objet d'une décision de refus de séjour, on l'enferme et on le prive de liberté. On ne comprend pas comment les groupes politiques représentés à la commission des libertés civiles du Parlement européen - y compris ceux de gauche - ont pu approuver ce document. Le vote du Parlement a été repoussé à plusieurs reprises, mais il pourrait intervenir fin janvier. L'argumentation de certains parlementaires consiste à dire que ce texte est susceptible d'améliorer les conditions de rétention dans certains pays, comme la Grèce, Malte ou Chypre. De plus en plus de mesures sont prises au niveau européen. Nicolas Sarkozy et Brice Hortefeux ont annoncé qu'ils allaient proposer, au second semestre 2008, un pacte européen sur l'immigration. Ils envisageraient notamment l'interdiction de procéder à des régularisations massives. Ceci dit, malgré la démesure prise par la politique répressive en France, les textes et les pratiques sont dans certains pays européens beaucoup plus dégradés qu'en France. Dans son rapport 2006 - remis cet automne - la Cimade a souligné que : "Certains centres ont été transformés en de véritables camps". C'est un mot qui est tabou en France, mais à l'étranger tout le monde parle de camps. Le mot camp est tabou pour les mêmes raisons que le mot rafles. La rétention, c'est quoi ? Théoriquement, c'est priver quelqu'un de liberté le temps strictement nécessaire au renvoi. Le camp institue la privation de liberté comme mode de gestion des personnes migrantes. C'est une forme d'industrialisation de l'éloignement. A cet égard, la construction de centres de plus de 200 places, comme celui prévu à Roissy, est très inquiétante. C'est une mécanique froide qui n'est pas là pour apprécier les situations personnelles, mais pour atteindre des résultats chiffrés, des quotas d'expulsion."

Centres de rétention : les étrangers protestent, la préfecture conteste

1^{er} janvier 2008
Didier Arnaud

Sans-papiers. Ce week-end, la police est intervenue deux fois à Vincennes. "Cela fait trois jours qu'on ne mange pas. Et le soir tout le monde reste dehors. Les policiers sont envoyés pour nous faire rentrer. Ils tapent. Ils nous traitent comme des chiens. On en a marre." Moussa, 33 ans, est cariste. Il vit depuis huit ans en France. Et, ajoute-t-il : "Je n'ai jamais fait de bêtises." Il s'inquiète pour ses deux enfants, restés à la maison. Ghazoune, 24 ans, répète, énervé, que "la France joue avec les droits de l'homme".

Matraques. Samedi, mais aussi dimanche soir, les forces de l'ordre (une cinquantaine de policiers casqués, matraques en main selon des retenus) sont intervenues deux fois à Vincennes. Dans leurs chambres ceux qui protestaient contre les conditions de détention. Ils auraient procédé à des comptages, ressentis comme vexatoires. Selon des retenus contactés hier à une cabine téléphonique du centre de Vincennes (Val-de-Marne), certains ont été frappés et blessés. "Ils ont tapé tout le monde comme s'ils étaient des moutons", a décrit l'un d'eux.

Les responsables de la Cimade (service oecuménique d'entraide aux étrangers) n'étaient pas sur les lieux ce week-end. Ils avouent qu'il est difficile de "trier" dans les témoignages. "A ma connaissance, il n'y a pas eu de blessé ni de transfert à l'hôpital", dit pourtant un de ses membres. Seul un retenu a été vu avec des bleus sur les côtes.

Les mouvements de protestation dans les centres de rétention administrative ont déjà eu lieu. En janvier, des retenus avaient provoqué un début d'incendie à Vincennes. Jeudi, c'est au Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne) que la fronde a débuté. Des retenus y ont entamé une grève de la faim et écrit un cahier de doléances. Un des "leaders" a été transféré à Vincennes, où il aurait raconté ce qui s'était passé au Mesnil-Amelot.

Lorsque ce type de mouvement se déclenche, les autorités s'empressent souvent d'isoler les meneurs et de les transférer. Pour la Cimade, ce n'est pas un hasard que les mouvements se soient produits au Mesnil-Amelot (140 personnes) puis à Vincennes (deux fois 140 places), ce sont les deux plus gros centres de la région parisienne.

Mais ce qui semble en jeu, ce n'est pas tant les conditions de détention que "l'exaspération face à l'injustice de la menace d'expulsion", selon Damien Nantes, un responsable de la Cimade. Pour lui, un grand nombre des étrangers qui s'y trouvent ont une vie quasi normale, même précaire, et habitent depuis longtemps en France. "Ils se retrouvent dans un univers carcéral et le vivent comme une forte humiliation. Il y a un ras-le-bol par rapport à cela." Damien Nantes évoque ce "gros décalage" entre cette vie et la confrontation avec l'arrestation, la garde à vue, l'enfermement. "Ils ont au-dessus de la tête la menace d'une décision d'expulsion. C'est quelque chose de très angoissant." Le centre de rétention numéro 1 de

Sans-papiers ◀ Ce week-end, la police est intervenue deux fois à Vincennes.

Centres de rétention : les étrangers protestent, la préfecture conteste

« Cela fait trois jours qu'on ne mange pas. Et le soir tout le monde reste dehors. Les policiers sont envoyés pour nous faire rentrer. Ils tapent. Ils nous traitent comme des chiens. On en a marre. » Moussa, 33 ans, est cariste. Il vit depuis huit ans en France. Et, ajoute-t-il : "Je n'ai jamais fait de bêtises." Il s'inquiète pour ses deux enfants, restés à la maison. Ghazoune, 24 ans, répète, énervé, que "la France joue avec les droits de l'homme".



Un tribunal administratif de Paris. Hier, deux des trois Chinois retenus au centre de Vincennes depuis mercredi. (RÉAGENCIER/AGENCE FRANCE PRESSE)

Hier, trois Chinois sans papiers comparaissent à Paris. «Expulsables à tout moment»

Il s'agit de trois hommes qui travaillent dans la salle. Seule l'une d'entre elles possède un titre de séjour. Plusieurs militants du Réseau Education sans frontières (RESF) les accompagnent, ainsi que des élus parisiens, notamment l'élu de droite, pour qu'il soit sûr la garde les droits de l'homme sont respectés et les points, selon Catherine Gégout, conseillère (PCF) du XV^e arrondissement de Paris.

Les trois hommes ont finalement été rejoints. Les trois sans-papiers ont été reconduits au CRA de Vincennes, «après avoir endossé leurs ceintures», raconte Brigitte Weiss, militante RESF. Sur demande de leurs avocats, les trois hommes passeront en appel devant le juge des libertés et de la détention mercredi matin. A la suite d'appel du tribunal de grande instance de Paris, «il n'y a qu'à attendre le verdict», mais l'arrêt de reconduite à la frontière sera maintenu. «Il sera libéré mercredi, il sera quand même en grand danger, car il sera expulsé à tout moment, sans possibilité de recours», explique la militante de RESF.

«Hier, trois Chinois sans papiers comparaissent à Paris. «Expulsables à tout moment»

Retenus depuis leur arrestation au centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes (Val-de-Marne), Yongqi Li, Xinghua Hu et Xiangrong Chen comparaissent hier en début d'après-midi devant le tribunal administratif de Paris, afin de solliciter l'annulation de l'arrêt de reconduite à la frontière dont ils font l'objet.

Dans la salle d'audience, les trois Chinois passent devant le juge l'un après l'autre. Aucun ne parle français. Ils se sont installés en France entre 2001 et 2006. A leurs côtés, une interprète leur explique que à tout de suite ce qui se dit de leur sort. Les femmes des trois sans-papiers sont venues assister à l'audience, en attendant de leur entendre, ainsi que des proches qui participent à la traduction. Les épouses, elle tout plus, se con-

physique Zamath, a dû se passer de ses services. Là, il se rend chez un médecin dont il suit les deux enfants. Sa clientèle compte également des avocats, des enseignants. Jusqu'à l'attachée parlementaire d'un député de la majorité. Obsédés par la réussite scolaire de leur progéniture, ces parents n'hésitent pas à la confier à l'un de ces immigrants clandestins qui, selon Nicolas Sarkozy et Brice Hortefeux, "n'ont pas vocation à rester en France".

Abou Ndianor est grand, noir, mince, racé, élégant. Il parle un français choisi, avec l'accent sénégalais. Ce qui frappe, c'est son calme. "Il est très zen", confirme Sarah Acélor, sa patronne. Aucune agressivité, pas de rancoeur apparente. Pourtant, le sort ne l'a pas ménagé. D'un ton égal, Abou Ndianor déroule sa biographie, depuis sa naissance au Sénégal, en 1968. Année après année, avec une extrême précision, il décrit le cursus d'un élève brillant, aîné de huit enfants. Son père, commerçant, parcourt l'Afrique de l'Ouest pour acheter et vendre des marchandises. Lui "rêve d'être pilote".

Après son bac, il s'inscrit en mathématiques à la faculté de Dakar. Passe le concours de l'armée de l'air sénégalaise. Reçu parmi les seize premiers sur 200 candidats, il ne sera jamais convoqué pour suivre la formation. Un pistonné lui aurait piqué la place. En 1990, nouvelle rebuffade. Alors qu'il est arrivé deuxième à l'examen d'entrée à l'Institut africain d'informatique, au Gabon, l'ambassade de France, qui délivre les bourses, refuse de payer son billet d'avion. Aucune explication ne lui est donnée. Il enquête à droite et à gauche, s'entend dire qu'il "prie trop". Lui en est sûr : "Les Français n'ont pas voulu de moi car j'étais considéré comme trop impliqué dans la religion." "J'ai découvert l'islam à l'université, dit-il aujourd'hui. J'ai vu des gens sympathiques, honnêtes. Je ne suis pas très religieux. Je fais mes prières." Il renonce à pousser plus loin ses études, réussit le concours de prof de maths au collège, épouse l'une de ses élèves, enseigne quelques années. Un fils naît, âgé aujourd'hui de 6 ans. Il ne l'a jamais vu.

Un mois plus tôt, il est entré en France avec un visa de tourisme et "un petit sac". Des amis lui conseillent de rester. Il achète de faux papiers. Se fait embaucher par l'antenne orléanaise de Zamath. Sarah Acélor, la responsable, l'apprécie : "Le lundi suivant son arrestation, il devait commencer une formation de responsable pédagogique de centre. On lui aurait confié l'encadrement des élèves et d'une équipe d'enseignants, et les rapports avec les parents." "Il est très sérieux, très pédagogue, il a le bon "fit" avec les jeunes, confirme Elisabeth Wertheim, mère d'élèves. En plus, il est charmant, cultivé."

Pendant six ans, Abou Ndianor fait son trou à Orléans. Il loue un appartement et vaque à ses occupations professionnelles avec un certain succès, puisque Zamath lui propose la direction du centre où il enseigne. Selon ses dires, il n'est guère flippé par sa situation de sans-papiers. "Ma vie me plaisait, j'étais tranquille." De temps à autre, il vient faire le touriste à Paris. Comme n'importe quel jeune provincial. Célibataire. On en oublierait presque qu'il a femme et enfant. Y pense-t-il ? "En Afrique, il fait vivre douze personnes", répond Sarah Acélor.

En septembre 2007, Abou Ndianor prend le risque de sortir de la clandestinité. "Tout le temps, je fuyais, j'ai décidé de faire une demande de régularisation." Nicolas Sarkozy parle de favoriser l'immigration "choisie", Abou Ndianor joint à son dossier la liste des 300 élèves qui ont eu le bac grâce à lui, ainsi que celle des adultes qui ont réussi divers concours administratifs. Refus de la préfecture. Recours. "Le 12 décembre, le commissaire m'appelle sur mon portable et me demande de passer pour un réexamen de ma demande de régularisation." Cueilli, menotté, il se retrouve en centre de rétention. "Il y avait des malades, des personnes âgées, des familles avec des enfants. Je me suis rendu compte que beaucoup avaient été arrêtés comme moi avec une fausse convocation." Le gentil Abou Ndianor sort de ses gonds. A sa manière : "J'ai eu l'idée d'une révolte pacifique."

Le 24 décembre, le téléphone sonne à la rédaction de Libération. Abou Ndianor et certains de ses codétenus ont entamé un mouvement de protestation à l'intérieur du centre, et cherchent à le faire savoir. "Notre centre d'appels s'est mobilisé pour lui, raconte Sarah Acélor. On a fait le relais. S'il avait besoin de numéros de téléphone, on les lui cherchait. S'il y avait des lettres à faxer, on les lui faxait." Le premier jour, Abou Ndianor contacte la presse écrite, le

lendemain, les radios, le surlendemain, les télévisions. Il écrit également aux consulats des principaux pays d'émigration pour leur demander de ne plus délivrer les laissez-passer dont la France a besoin pour pouvoir expulser les étrangers vers leur pays d'origine. La sanction est immédiate. Pour casser la révolte, l'administration disperse les meneurs, dont Abou Ndianor, dans différents centres. Le Sénégalais se retrouve à Vincennes, ce qui lui vaut paradoxalement d'être libéré, le juge ayant jugé ce transfert irrégulier.

Depuis, Abou Ndianor est retourné à Orléans. Habite chez une famille amie à la lisière entre ville et campagne. Il s'y sent un peu mieux protégé du zèle policier. Et donne des cours particuliers. "Je ne sais pas ce qui va advenir", dit-il. Lui trouverait normal d'être régularisé. "Je le mérite. Je n'ai pas commis de bêtises." Sarah Acélor tape à toutes les portes pour lui obtenir des papiers : "J'ai envoyé un dossier à la direction départementale du travail, et je vais peut-être rencontrer le préfet." Son avenir, Abou Ndianor le voit en France. "Ici, je pourrai progresser et apporter plus d'aide à ceux qui sont là-bas."

Sur son rapport intime à sa terre natale, Abou Ndianor reste discret. Il en porte les stigmates : deux minces scarifications sur les tempes, de chaque côté des yeux. "Les gens là-bas croient que si on fait ça, l'enfant devient plus intelligent", dit-il avec un sourire. Lecteur vorace, il cite parmi ses écrivains préférés le Malien Amadou Hampâté Bâ, l'Ivoirien Aké Loba, mais aussi Guy des Cars ou James Hadley Chase. L'Afrique lui manque-t-elle ? "Au début plus que maintenant". Et ses parents, sa femme, son fils, qu'il ne connaît pas ? A cette seule question, il ne répondra pas.

Photo Olivier Coulange. VU Abou Ndianor en 9 dates 11 août 1968 Naissance au Congo, retour au Sénégal de sa famille. Juillet 1987 Bac C. Juillet 1995 Diplôme de l'école normale supérieure pour l'enseignement des maths au collège. 22 août 1998 Mariage au Sénégal. 21 septembre 2001 Entre en France. 23 octobre 2001 Naissance au Sénégal de son fils, Mohamed. 21 novembre 2001 Embauché par Zamath. 13 décembre 2007 Arrestation. 29 décembre 2007 Remis en liberté.

dormaient et n'avaient été mêlés à aucun des incidents précédents", affirme la LDH. Dans le froid hivernal, des personnes sont couvertes. D'autres pas. Tout le monde sera fouillé. Ça prend du temps. L'opération va durer "jusqu'à 4 heures du matin". Selon la Cimade, depuis la fin décembre 2007, "les tentatives de suicide, automutilations, grèves de la faim, départ de feu se sont multipliés dans ce centre de 280 places". Pour l'association, "il symbolise l'industrialisation de la rétention et de l'expulsion des sans-papiers".

Un centre de rétention en cendres

23 Juin 2008

Gael Cogné

Le Centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes n'est plus qu'un amas de cendres : il a entièrement brûlé, hier après-midi, sans faire de victimes autres que des personnes incommodées par les fumées, selon la préfecture de police (PP), pour qui 249 personnes se trouvaient dans l'enceinte au moment du sinistre. Dans la pagaille, une cinquantaine de personnes en aurait profité pour s'enfuir, selon la PP. "Nous n'avons aucune certitude qu'il n'y ait personne sous les décombres", indiquait hier soir la Cimade.

Les deux bâtiments (CRA 1 et CRA 2) ont commencé à flamber, presque simultanément, vers 15 h 45. "Plusieurs foyers d'incendie volontaire ont été détectés", expliquait la préfecture de police. Rapidement, le feu aurait gagné l'ensemble du bâtiment. "C'était un vrai feu d'artifice. Je n'ai jamais vu un feu pareil. En trois quarts d'heure, tout avait brûlé. C'est simple, il n'y a plus de centre", rapporte une militante de SOS soutien sans-papiers présente sur les lieux. Crise cardiaque. Selon des retenus contactés par téléphone, il y aurait des dizaines de blessés. "Il y a eu quatorze évacuations du CRA 2", assure l'un d'eux. Un autre, retenu dans le CRA 1, faisait état de "dizaines de personnes qui ne pouvaient plus marcher, emmenées sur des brancards". La préfecture indique qu'"aucun blessé grave [n'était] à déplorer" pour le moment. "Cependant, 20 personnes, incommodées par les fumées, ont été transférées à l'hôpital." Plus de 150 pompiers et une cinquantaine d'engins ont été nécessaires pour lutter contre l'incendie. Ce sinistre intervient après la vive tension suscitée par la mort, samedi, d'un Tunisien de 41 ans, décidé d'une crise cardiaque, selon la préfecture. Cet homme était retenu suite à une interdiction du territoire, depuis quatre jours à Vincennes. Selon les associations de soutien aux sans-papiers, l'homme avait fait un malaise. Son compagnon de chambre l'aurait trouvé dans une posture inquiétante. Les pompiers seraient arrivés sur place "trente à quarante minutes plus tard." Le Samu, intervenu peu après, aurait passé trois heures sur place. Dans un communiqué, la préfecture répond que l'homme "se trouvait seul dans sa chambre au moment du décès".

Pour l'association SOS soutien sans-papiers, "ce Tunisien n'aurait pas dû être dans le centre de rétention. Il était malade. On a osé dire aux retenus qu'il était mort pendant le transport. Nous allons porter plainte pour non-assistance à personne en danger." D'après les premières constatations médicales et l'autopsie, aucune "trace anormale" n'a été remarquée sur le corps, selon la PP.

La nouvelle de cette mort a circulé dans les deux centres de rétention. Samedi soir, déjà, des chambres auraient "cramé" et plusieurs incidents se seraient déroulés jusque tard dans la nuit. Pour la préfecture, il y a bien eu une tentative d'incendie de matelas, mais le centre était "relativement calme toute la soirée".

Hier vers 15 heures, quelques militants des collectifs de soutien aux sans-papiers se sont réunis devant le CRA pour demander des comptes sur le décès du Tunisien. A l'intérieur, les retenus ont organisé une cérémonie pour le défunt, explique un retenu joint par téléphone : "Une prière a eu lieu dans la cour. On a ensuite participé à une marche silencieuse. Des gens



16 France

LIBÉRATION LUNDI 23 JUIN 2008

POLLUTION

La vitesse des véhicules est réduite de 10 km/h aujourd'hui dans les Bouches-du-Rhône, se Vaucluse, les Alpes-de-Haute-Provence et le Gardet raison du risque de débordement du seuil de pollution à l'ozone, dépassé hier dans les Bouches-du-Rhône.

Les gens



Le Conseil français du culte musulman a un nouveau président

Philippe Ponsard, 44 ans, vice-président du Rassemblement des musulmans de France (RFM), a été élu hier président du Conseil français du culte musulman (CFCM). D'origine marocaine, cet homme de commerce est agrégé de mathématiques, maître de conférences à l'université d'Angers. Il siège au conseil d'administration du CFCM depuis sa création en 2005. Il était le seul candidat à cette direction, pour laquelle la majorité de l'ensemble lui a accordé ses voix.

Sans-papiers

Un centre de rétention en cendres

Le Centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes a été entièrement brûlé hier après-midi, sans faire de victimes autres que des personnes incommodées par les fumées, selon la préfecture de police (PP), pour qui 249 personnes se trouvaient dans l'enceinte au moment du sinistre. Dans la pagaille, une cinquantaine de personnes en aurait profité pour s'enfuir, selon la PP. "Nous n'avons aucune certitude qu'il n'y ait personne sous les décombres", indiquait hier soir la Cimade.



Hier, le centre de rétention administratif de Vincennes (Val-de-Marne) en flammes. (AFP)

Le sinistre est intervenu peu après, aurait passé trois heures sur place. Dans un communiqué, la préfecture répond que l'homme "se trouvait seul dans sa chambre au moment du décès". Pour l'association SOS soutien sans-papiers, "ce Tunisien n'aurait pas dû être dans le centre de rétention. Il était malade. On a osé dire aux retenus qu'il était mort pendant le transport. Nous allons porter plainte pour non-assistance à personne en danger." D'après les premières constatations médicales et l'autopsie, aucune "trace anormale" n'a été remarquée sur le corps, selon la PP.

La nouvelle de cette mort a circulé dans les deux centres de rétention.

Samedi soir, déjà, des chambres auraient "cramé" et plusieurs incidents se seraient déroulés jusque tard dans la nuit. Pour la préfecture, il y a bien eu une tentative d'incendie de matelas, mais le centre était "relativement calme toute la soirée".

Hier vers 15 heures, quelques militants des collectifs de soutien aux sans-papiers se sont réunis devant le CRA pour demander des comptes sur le décès du Tunisien. A l'intérieur, les retenus ont organisé une cérémonie pour le défunt, explique un retenu joint par téléphone :

"Une prière a eu lieu dans la cour. On a ensuite participé à une marche silencieuse. Des gens

ont organisé une cérémonie pour le défunt, explique un retenu joint par téléphone :

"Une prière a eu lieu dans la cour. On a ensuite participé à une marche silencieuse. Des gens

ont organisé une cérémonie pour le défunt, explique un retenu joint par téléphone :

"Une prière a eu lieu dans la cour. On a ensuite participé à une marche silencieuse. Des gens

ont organisé une cérémonie pour le défunt, explique un retenu joint par téléphone :

"Une prière a eu lieu dans la cour. On a ensuite participé à une marche silencieuse. Des gens

ont organisé une cérémonie pour le défunt, explique un retenu joint par téléphone :

"Une prière a eu lieu dans la cour. On a ensuite participé à une marche silencieuse. Des gens

ont organisé une cérémonie pour le défunt, explique un retenu joint par téléphone :

"Une prière a eu lieu dans la cour. On a ensuite participé à une marche silencieuse. Des gens

ont organisé une cérémonie pour le défunt, explique un retenu joint par téléphone :

"Une prière a eu lieu dans la cour. On a ensuite participé à une marche silencieuse. Des gens

ont organisé une cérémonie pour le défunt, explique un retenu joint par téléphone :

"Une prière a eu lieu dans la cour. On a ensuite participé à une marche silencieuse. Des gens

ont organisé une cérémonie pour le défunt, explique un retenu joint par téléphone :

"Une prière a eu lieu dans la cour. On a ensuite participé à une marche silencieuse. Des gens

ont organisé une cérémonie pour le défunt, explique un retenu joint par téléphone :

"Une prière a eu lieu dans la cour. On a ensuite participé à une marche silencieuse. Des gens

ont organisé une cérémonie pour le défunt, explique un retenu joint par téléphone :

"Une prière a eu lieu dans la cour. On a ensuite participé à une marche silencieuse. Des gens

criaient, certains étaient agités, ils tiraient sur la grille, mais on leur a dit de se calmer. Il fallait respecter la cérémonie. Les policiers étaient très nombreux. Ils nous encadraient. Une fois la cérémonie finie, on devait se disperser. C'est alors que j'ai vu des gens qui sortaient tous les matelas des chambres. Les départs de feu ont commencé." Evacués. Certaines personnes font alors la sieste dans les chambres et doivent s'échapper par les fenêtres. Rassemblés et évacués, les retenus sont menés par groupe de 10 dans le gymnase de l'école de police voisine. "On nous a rassemblés au centre et on nous a gazés. Je ne sais pas pourquoi. Beaucoup de gens ont fait des malaises." Les 200 retenus ont ensuite été transférés dans plusieurs centres de la région. Depuis la fin 2007, les tensions se répètent au centre de rétention de Vincennes. Le député vert, Noël Mamère a demandé, hier, la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire, dénonçant les "conditions inacceptables" du quotidien des personnes retenues. De son côté, la Cimade met en cause un centre "non conforme à la réglementation" et regrette "la surdité de la préfecture de police et du ministère de l'Immigration".

Analyse : Les dégâts de la politique du chiffre

24 Juin 2008

Alain Auffray

Le satisfecit que s'est délivré vendredi le ministre de l'Immigration a attisé la révolte.

2 Événement

Éditorial
PAR LAURENT PAVONI

Iniquité

La politique des reconduites à la Frontière a entraîné en 2007 un nombre de 300 000 personnes en rétention de Vincennes, à l'été 2007, à 100%.

Et ces chiffres, y a-t-il une relation de cause à effet ? C'est toute la question. Dans le détail des faits, on ne peut ni promettre un retour à la normalité définitive. Un homme est mort, un autre a été blessé, un troisième a été arrêté. Mais, certains de ces chiffres ont été obtenus en dehors de tout cadre légal, par le biais de la rétention de Vincennes. Dans le détail des faits, on ne peut ni promettre un retour à la normalité définitive. Un homme est mort, un autre a été blessé, un troisième a été arrêté. Mais, certains de ces chiffres ont été obtenus en dehors de tout cadre légal, par le biais de la rétention de Vincennes.

L'essentiel : une vive polémique a éclaté entre la majorité d'une part, l'opposition et les associations de soutien aux sans-papiers d'autre part, après l'incendie volontaire du centre de rétention de Vincennes. Le contexte :

Rétention: les foyers d'une colère

Le plus grand centre de regroupement d'étrangers de l'UE est à Vincennes, samedi en fin d'après-midi, un TGV de 11 ans a été incendié à l'arrêt de Vincennes. Un incendie qui a entraîné la mort de deux personnes et des blessés devenus des réfugiés politiques. Le TGV était rempli de migrants. Le feu a été allumé par un homme qui a été arrêté. Les policiers ont tenté de contrôler le feu, mais il a été éteint. Les migrants ont été évacués dans des centres de rétention de Vincennes. Les associations ont dénoncé les conditions de rétention. Le ministre de l'Immigration a déclaré que les conditions de rétention étaient conformes à la réglementation. Les associations ont répondu que les conditions de rétention étaient inhumaines. Le ministre a déclaré que les conditions de rétention étaient conformes à la réglementation. Les associations ont répondu que les conditions de rétention étaient inhumaines.

LES ASSOCIATIONS ONT-ELLES JETÉ DE L'INFLUENCE SUR LE TGV ?

Les associations ont dénoncé les conditions de rétention. Le ministre de l'Immigration a déclaré que les conditions de rétention étaient conformes à la réglementation. Les associations ont répondu que les conditions de rétention étaient inhumaines. Le ministre a déclaré que les conditions de rétention étaient conformes à la réglementation. Les associations ont répondu que les conditions de rétention étaient inhumaines.

LES POLICIERS ÉTAIENT-ILS EN NOMBRE SUFFISANT ?

Les policiers ont tenté de contrôler le feu, mais il a été éteint. Les migrants ont été évacués dans des centres de rétention de Vincennes. Les associations ont dénoncé les conditions de rétention. Le ministre de l'Immigration a déclaré que les conditions de rétention étaient conformes à la réglementation. Les associations ont répondu que les conditions de rétention étaient inhumaines. Le ministre a déclaré que les conditions de rétention étaient conformes à la réglementation. Les associations ont répondu que les conditions de rétention étaient inhumaines.

LES DÉCLARATIONS D'OPORTUNITÉ ONT-ELLES JOUÉ UN RÔLE ?

Les associations ont dénoncé les conditions de rétention. Le ministre de l'Immigration a déclaré que les conditions de rétention étaient conformes à la réglementation. Les associations ont répondu que les conditions de rétention étaient inhumaines. Le ministre a déclaré que les conditions de rétention étaient conformes à la réglementation. Les associations ont répondu que les conditions de rétention étaient inhumaines.

Un sans-papiers de Vincennes toujours en cavale

Un sans-papiers de Vincennes toujours en cavale. Le ministre de l'Immigration a déclaré que les conditions de rétention étaient conformes à la réglementation. Les associations ont répondu que les conditions de rétention étaient inhumaines. Le ministre a déclaré que les conditions de rétention étaient conformes à la réglementation. Les associations ont répondu que les conditions de rétention étaient inhumaines.

La rétention en chiffres

Année	Nombre de personnes	Evolution
2007	300 000	+
2006	250 000	+
2005	200 000	+
2004	150 000	+
2003	100 000	+
2002	50 000	+
2001	20 000	+
2000	10 000	+
1999	5 000	+
1998	2 000	+
1997	1 000	+

Le Maghreb fortement représenté

Région	Nombre de personnes	Pourcentage
Maghreb	150 000	50%
Autres	150 000	50%

D'où viennent les retenus ?

Pays	Nombre de personnes	Pourcentage
Algérie	120 000	40%
Tunisie	80 000	27%
Maroc	50 000	17%
Liban	30 000	10%
Autres	20 000	7%

Incendie 3

Les dégâts de la politique du chiffre

Le satisfecit que s'est délivré vendredi le ministre de l'Immigration a attisé la révolte.

Le ministre de l'Immigration, Brice Hortefeux, a déclaré que les conditions de rétention étaient conformes à la réglementation. Les associations ont répondu que les conditions de rétention étaient inhumaines. Le ministre a déclaré que les conditions de rétention étaient conformes à la réglementation. Les associations ont répondu que les conditions de rétention étaient inhumaines.

Le ministre ne passera sûrement pas l'été dans les pays du Maghreb, au moment où Nicolas Sarkozy s'efforce de les associer à son projet d'Union pour la Méditerranée.

Le ministre de l'Immigration, Brice Hortefeux, a déclaré que les conditions de rétention étaient conformes à la réglementation. Les associations ont répondu que les conditions de rétention étaient inhumaines. Le ministre a déclaré que les conditions de rétention étaient conformes à la réglementation. Les associations ont répondu que les conditions de rétention étaient inhumaines.

Commentaires sur l'incendie :

Le ministre de l'Immigration, Brice Hortefeux, a déclaré que les conditions de rétention étaient conformes à la réglementation. Les associations ont répondu que les conditions de rétention étaient inhumaines. Le ministre a déclaré que les conditions de rétention étaient conformes à la réglementation. Les associations ont répondu que les conditions de rétention étaient inhumaines.

La Cimade

Depuis 1980, cette association (d'après un recensement des déportés et des étrangers en rétention) dans les lieux de rétention. Chaque année, la Cimade publie un rapport détaillé sur ces lieux de rétention de la région (www.cimade.org).

Silence radio. Des étrangers "retenus" mettent le feu à leur prison. La catastrophe est évitée de justesse. Et le ministre de l'Immigration, Brice Hortefeux, se tait. Maignon n'est guère plus bavard, tout comme l'Elysée qu'on a connu beaucoup plus réactif. Il est vrai que le drame de Vincennes tombe, pour le gouvernement, au plus mauvais moment. Jeudi, quarante-huit heures avant le décès d'un "retenu" tunisien sous le coup d'une interdiction définitive du territoire, Brice Hortefeux avait présenté le bilan de sa politique: hausse de 80 % des "éloignements" de sans-papiers début 2008 par rapport à la même période

de 2007. Le ministre se réjouissait aussi du rééquilibrage très net en faveur de l'immigration professionnelle.

Commentant ces chiffres, le syndicat Unsa-police avait alors dénoncé la "pression" exercée sur les policiers et la "course aux chiffres". On mesure aujourd'hui ce que cette mise en garde avait de prémonitoire.

Embarras. Si les images spectaculaires d'une mutinerie aux portes de Paris embarrassent tant le gouvernement, c'est aussi parce que nos voisins les découvrent au moment où la France s'apprête à vendre son "pacte pour l'immigration" et son Union pour la Méditerranée, deux projets phare de la présidence française de l'Union européenne qui débute la semaine prochaine.

Les 7 et 8 juillet à Cannes, lors de la réunion des ministres européens de l'Intérieur, Brice Hortefeux présentera un "pacte" ambitieux. Les 27 Etats membres de l'UE sont censés "s'accorder pour renoncer" aux régularisations massives. Il leur est proposé d'avoir recours "chaque fois que nécessaire aux vols de retour communs" pour ramener les clandestins. La France demande aux Etats de favoriser "une immigration choisie à caractère professionnel" et d'imposer aux nouveaux arrivants un "contrat d'intégration", incluant "l'apprentissage de la langue nationale, des identités nationales et des valeurs européennes".

Avec de telles ambitions, on conçoit que Paris reste le plus discret possible sur l'incendie du plus grand centre de rétention français ("France's biggest deportation centre", selon la cruelle traduction des médias anglo-saxons). Mais l'événement ne passera sûrement pas inaperçu dans les pays du Sud - ceux du Maghreb notamment - au moment où Nicolas Sarkozy s'efforce de les associer à son projet d'Union pour la Méditerranée. En visite officielle ce week-end à Alger, François Fillon a pu constater que les Algériens acceptaient très mal les entraves au regroupement familial et à l'attribution de visas.

Sur la rive sud de la Méditerranée où il s'est fait une petite célébrité, Brice Hortefeux est encore loin d'avoir convaincu que la politique qu'il met en œuvre permettra de "favoriser le développement solidaire". Les images de l'incendie du centre de Vincennes ne devraient pas l'y aider.

Retenu depuis samedi par un voyage officiel au Cap-Vert, le ministre de l'Immigration a confié aux députés UMP le soin de répondre, à Paris, aux attaques des associations de soutien aux sans-papiers. Pour Thierry Mariani (Vaucluse), le procès fait au gouvernement est injuste (lire page 4). Chiffre à l'appui, il entend démontrer que la France n'a, en la matière, pas de leçon à recevoir de ses voisins européens.

Délicatesse. Le porte-parole du parti, Frédéric Lefebvre, s'est, lui, acquitté de cette tâche avec sa délicatesse habituelle : il a implicitement accusé RESF d'avoir, avec ses "provocations" mis le feu au centre de rétention. Il souligne également que le Tunisien décédé était un criminel "multirécidiviste". Comme si cela rendait la réaction de ses coretenus plus illégitimes encore.

Décryptage : Rétention : les foyers d'une colère

24 Juin 2008

Jacky Durand

C'était le plus grand centre de rétention administrative (CRA) de France. Tête de pont de la politique d'expulsion chiffrée; "cocotte-minute" inquiétante au gré des protestations et des grèves de la faim de ses occupants. Depuis dimanche, les deux bâtiments du CRA de Vincennes (Val-de-Marne) ne sont plus que décombres, dérisoirement entourés de barbelés. Détruits par un incendie volontaire au terme d'un nouvel épisode de tension. Ceux qui vivaient là et qui ont été transférés vers d'autres centres resteront dans l'histoire de l'immigration en France comme "les mutins de Vincennes". L'incendie à peine éteint, la

polémique a enflé à la fois sur les causes de cette "mutinerie" et sur la politique de reconduite aux frontières.

Le fil des événements de Vincennes ressemble à d'autres scénarios survenus dans d'autres lieux d'enfermement : les prisons. Un homme décède en cellule, la colère monte parmi les détenus qui s'interrogent sur les circonstances de sa mort jusqu'à l'émeute. Transposé à Vincennes, cette "mutinerie" souligne une cause profonde de la révolte dans les centres de rétention : "A l'origine des tensions, il y a cette injustice vécue par les retenus d'être en prison alors qu'ils n'ont rien fait", souligne Brigitte Wieser, de RESF (1) Paris. A Vincennes, samedi en fin d'après-midi, un Tunisien de 41 ans a succombé à un arrêt cardiaque. Des coretenus ont évoqué auprès de RESF, "un défaut de soins". "L'homme aurait demandé des médicaments sans les obtenir. Il se serait également vu refuser une consultation avec un médecin. Il est difficile de savoir si la demande de cet homme était d'ordre médical ou psychologique", remarquait hier Brigitte Wieser. Selon elle, "il est quasiment impossible d'avoir accès à un médecin" au CRA de Vincennes. "Les retenus peuvent demander à consulter un médecin mais ce n'est pas évident en raison du nombre de retenus - quarante - arrivant chaque jour", explique la Cimade (service d'entraide). Selon la préfecture de police (PP), le sans-papiers était seul dans sa chambre mais un témoin, joint par Libération, affirmait dimanche avoir "trouvé l'homme dans une posture inquiétante". Les secours ne seraient arrivés que "trente à quarante minutes plus tard". L'annonce de cette mort et les incertitudes autour des soins ont attisé les tensions, selon plusieurs témoignages, alors que la préfecture démentait que des incidents aient éclaté.

C'est une querelle de chiffre au sein même des forces de l'ordre. Selon la PP, "41 fonctionnaires de police" surveillaient dimanche les retenus alors que le Syndicat général de la police SGP-FO évoquait seulement 10 surveillants et qu'Alliance, second syndicat de gardiens de la paix (réputé sarkozyste), dénonçait un "manque d'effectifs" de police dans ce centre. Pour l'Unsa-police, premier syndicat de gardiens de la paix, ce n'est pas tant le nombre de policiers qui fait débat à Vincennes que la complexité des situations auxquelles ils ont à faire face. "Nous sommes en présence de gens qui sont parfois prêts à tenter à le tout pour le tout, explique Marc Duval responsable parisien de l'Unsa. En face, vous avez des policiers souvent jeunes qui peuvent être débordés par les situations et la complexité du lieu."

Frédéric Lefebvre, porte-parole de l'UMP, a dénoncé hier le comportement de RESF estimant qu'"il n'est pas tolérable que des "collectifs", type RESF viennent faire des provocations aux abords de ces centres au risque de mettre en danger des étrangers retenus". Une allusion au rassemblement organisé dimanche devant le CRA de Vincennes par différentes associations. Une manifestation qui n'avait pas été déclarée auprès de l'administration, selon la PP. "Dire que ce sont trente personnes rassemblées devant Vincennes qui ont mis le feu aux poudres, c'est surréaliste, confiait hier à Libération un travailleur social habitué du centre de rétention. Pour la simple raison que lorsque l'on est devant le CRA, on est très loin des retenus."

RESF a répliqué aux accusations de l'UMP en désignant comme "responsables" de l'incendie le ministre de l'Immigration Brice Hortefeux et le président Nicolas Sarkozy. Brigitte Wieser de RESF-Paris estime que les résultats affichés la semaine dernière par Brice Hortefeux ont "contribué à jeter de l'huile sur le feu" dans un contexte de course au chiffre en matière d'expulsions.

Un sans-papiers de Vincennes toujours en cavale

24 Juin 2008

Libération. Une publication de SNPC - France. Tel: 33 (1) 42 76 17 89
<http://www.liberation.fr>.

Au lendemain de l'incendie de Vincennes, un seul retenu manquait encore à l'appel, hier, selon la préfecture de police (PP). Dimanche soir, la PP avait parlé d'une cinquantaine d'étrangers en fuite avant de revenir à un bilan de 14 personnes manquantes lundi matin. Marie Lajus, porte-parole de la PP, a reconnu un "flottement" dans le comptage parlant d'une "opération difficile et complexe, dans le cadre d'une situation d'urgence". Au moment de l'incendie, le centre de Vincennes comptait 249 retenus pour 280 places. Dix-huit retenus, légèrement intoxiqués, ont été hospitalisés et deux ont été placés en garde à vue dans le cadre de l'enquête sur les circonstances de l'incendie, apparemment provoqué par plusieurs feux de matelas. Selon la Cimade, les retenus ont été dispersés : 100 personnes au centre de Nîmes, 54 à Lille, 17 à Rouen, 16 à Palaiseau (Essonne), et 40 au dépôt situé dans l'enceinte du palais de justice de Paris.

Éditorial : Iniquité

24 juin 2008

Laurent Joffrin

La politique des reconduites à la frontière a enregistré un résultat en hausse de 80 %. Mais son principal symbole, le centre de rétention de Vincennes, a brûlé à 100 %.

Entre ces deux chiffres, y a-t-il une relation de cause à effet ? C'est toute la question. Dans le détail des faits, nul ne peut se prononcer aujourd'hui de manière définitive. Un homme est mort, apparemment de causes naturelles. La colère s'est répandue dans le bâtiment, certains de ceux qui y étaient enfermés ont mis le feu à leur matelas, puis tout a brûlé. Enchaînement fatal..

Mais comment s'abstraire du contexte ? La politique du chiffre revendiquée par le gouvernement peut-elle produire autre chose qu'une aggravation des tensions ? On parle de "retenus" à propos des sans-papiers regroupés dans ces centres. Mais cette litote, on le sait bien, désigne en fait une forme d'emprisonnement, qui frappe la plupart du temps des hommes et des femmes honorables dont le seul tort est de vouloir travailler et vivre en paix.

On ne peut pas ouvrir totalement les frontières ? Certes. Mais en fixant des objectifs en hausse brutale à la police et à l'administration, on désigne comme cible des familles entières installées depuis longtemps sur le territoire français et on multiplie les occasions de drame et d'iniquité. L'UMP, de manière inadmissible, met en cause le rôle des associations de défense des sans-papiers, qui dispensent dans ces conflits un peu d'humanité. Alors que les gouvernants qu'elle soutient, avant et après cet incendie, ne cessent d'accumuler les combustibles.

On nous fait un procès très injuste. La vérité, c'est que nous avons refait presque tous nos centres. A Marseille, l'ancien a été fermé et remplacé par un neuf. Huit millions d'euros ont été dépensés pour refaire celui de Vincennes, aujourd'hui parti en fumée.

Sur les délais de rétention comme sur les installations, nos centres sont les plus cleans d'Europe. Le député européen Patrick Gaubert, vice-président de la commission des droits de l'homme, me racontait récemment ses visites dans des centres à l'étranger. A Malte, en Italie, en Pologne, les conditions de rétention sont beaucoup plus dures. Et nous sommes l'un des seuls pays d'Europe qui garantisse une assistance juridique. Pour assurer cette mission, la Cimade reçoit 3,88 millions d'euros de subventions par an. En tant que député, j'ai fait 36 missions à l'étranger, quand je raconte que nous finançons une aide juridique aux étrangers en rétention, on me regarde d'un drôle d'air."

"Ici, personne ne sait ce qui va se passer le lendemain"

24 Juin 2008

Mourad Guichard

La vie à l'intérieur du centre de Vincennes : témoignages de retenus.

"Les six toilettes étaient dégueulasses, on se douchait à l'eau froide, la nourriture tout dégoûtante, on dormait à 7 ou 8 dans une chambre de 15 m², parfois sur terre, sur des matelas... Depuis quelque temps, Bruno, retenu au centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes, sentait que la tension montait. Depuis les incendies de dimanche, les associations de soutien aux sans-papiers, qui suivent l'évolution de la crise depuis des semaines, font état d'une tentative de suicide par jour, de nombreuses mutilations, et rapportent elles aussi que la tension allait crescendo. Abou N'dianor, 40 ans, a été retenu à Vincennes, après un passage au centre du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne). «Là-bas, les gardemans étaient plus cléments. Ils faisaient l'appel une fois le ma-

tin, à 7h30, et une fois le soir, à 20h45. A Vincennes, les policiers ouvraient la porte des chambres jusqu'à quatre fois par nuit et demandaient qui se trouvait sur tel ou tel lit. Il fallait sortir sa carte." Arrivé à Vincennes le 20 décembre 2007, ce professeur de soutien en mathématiques a été à l'origine de la première grève de la faim des sans papiers dans le centre. «Tout a commencé au Mesnil-Amelot. Il y avait beaucoup d'arrestations injustes, comme au Sud-Africain qui vivait en France depuis dix-neuf ans et avait une fille au lycée. Alors, on s'est hospitalisés à l'hôpital, on avait obtenu de faire renouveler son titre de séjour. On ne cherchait pas à partir".

Tabassages. Le lendemain, ils sont plus de 100 à se rendre à la cantine en arborant des petits slogans collés sur leurs chemises: «Suis-je un être humain?». «Les immigrés ont-ils des droits?», «J'ai travaillé pour la France». Le directeur les reçoit. Quelques uns sont rapidement libérés. «On a compris que nos dossiers étaient traités à la vu-

4 Incendie

LIBÉRATION MARDI 24 JUIN 2008

«Ici, personne ne sait ce qui va se passer le lendemain»

La vie à l'intérieur du centre de Vincennes: témoignages de retenus.

REPORTAGE

«Les six toilettes étaient dégueulasses, on se douchait à l'eau froide, la nourriture tout dégoûtante, on dormait à 7 ou 8 dans une chambre de 15 m², parfois sur terre, sur des matelas...»

Depuis quelque temps, Bruno, retenu au centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes, sentait que la tension montait. Depuis les incendies de dimanche, les associations de soutien aux sans-papiers, qui suivent l'évolution de la crise depuis des semaines, font état d'une tentative de suicide par jour, de nombreuses mutilations, et rapportent elles aussi que la tension allait crescendo.

Abou N'dianor, 40 ans, a été retenu à Vincennes, après un passage au centre du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne). «Là-bas, les gardemans étaient plus cléments. Ils faisaient l'appel une fois le ma-



En mars 2008, au centre de rétention de Vincennes. «On est traité comme des chiens ici, défilés dehors», ont confié à la photographe quelques sans-papiers échappant à la surveillance policière. (PHOTO: SAM GARDNER / FREDEROTO)

Des sans-papiers moins maltraités qu'ailleurs?

Laurent Giovanoni
Secrétaire général de la Cimade
Comité intermouvements auprès des évacués,
service académique d'entraide

«Une situation déshumanisée qui se traduit par des tentatives de suicides et d'automutilations»

Thierry Mariani
Député UMP du Vaucluse, président de la mission d'information parlementaire sur les centres de rétention administrative et les zones d'attente.

«La France est exemplaire, nos centres de rétention sont les plus "cleans" d'Europe»

«Nous avons senti venir ces incidents depuis longtemps. A Vincennes, la situation s'est tendue entre Noël et le jour de l'An, et elle n'a cessé d'empirer depuis. Nous avons alerté la préfecture de police de Paris et le ministère de l'Immigration sur l'obligation de réduire le nombre de personnes retenues et de mettre le centre de Vincennes en conformité avec la réglementation. C'est-à-dire avec le décret de mai 2005. Ce texte a fixé un maximum de personnes retenues à 140 par centre. A Vincennes, la préfecture de police a contourné ce décret en créant administrativement deux centres pour porter le nombre de personnes retenues à 280. C'est beaucoup trop pour des lieux avec énormément de stress, où l'on voit des vies qui peuvent basculer en quelques jours. Cette situation ingérable et déshumanisée s'est traduite par une succession de tentatives de suicides, d'automutilations et d'incidents. La question princ-

Alors qu'il était hospitalisé, il avait oublié de faire renouveler son titre de séjour. Ils ne cherchent pas à savoir."

Tabassages. Le lendemain, ils sont plus de 100 à se rendre à la cantine en arborant des petits slogans collés sur leurs chemises : "Suis-je un être humain ?", "Les immigrés ont-ils des droits ?", "J'ai transpiré pour la France." Le directeur les reçoit. Quelques-uns sont rapidement libérés. "On a compris que nos dossiers étaient traités à la va-vite." Abou N'dianor, ciblé comme le principal agitateur, est transféré à Vincennes. Il tente de réitérer l'expérience. "Certains étaient plus virulents. Il y avait des bagarres avec les policiers." Malgré tout, il les convainc de suivre la voie de la grève de la faim. Le Sénégalais est rapidement libéré pour vice de procédure dans son transfert entre les deux centres de rétention. Après son départ, la grève se poursuit en dent de scie jusqu'au début du mois de janvier. Des tentatives de suicide sont régulièrement évoquées, ainsi que des émeutes en février (deux chambres avaient été incendiées) et en avril. On parle également de tabassages. Les grèves de la faim s'enchaînent.

"Des animaux". Le stress du quotidien est énorme. "Dans ces lieux, personne ne sait ce qu'il va se passer le lendemain, poursuit Abou. Alors on fume, prostré, on reste dans un coin de la salle de télévision à ne rien faire." Il n'y a ni bibliothèque, ni lieu de détente, hormis cette salle télé bondée. "A l'arrivée, ils prennent nos stylos et tout ce qui peut servir à prendre des notes", confie Traore, un Sénégalais retenu en avril et mai 2008. "Après, ce n'est plus qu'un lot de vexations, même infimes. Soit tu suis le mouvement, soit tu fermes ta gueule. Et ça, les policiers te le font bien comprendre." Certains résidents, comme Traore, un ressortissant malien, se plaignent de violences physiques, notamment au cours des transferts pour se rendre dans le bureau du juge. "J'avais beau dire aux policiers que je respirais mal, l'un d'eux m'a jeté dans le fourgon et a fermé la porte en la frappant violemment. Il savait que j'étais derrière, mais il insistait et frappait encore. Avec mes menottes, je ne pouvais rien faire."

Mamadou, un autre Malien présent de mai à juin à Vincennes, comprend que certains aient craqué. "On nous prend pour des criminels, des animaux, des objets. Ce que j'ai vécu là-bas a modifié mon image de la France pays des droits de l'homme."

L'actualité vue par les lecteurs et les libénautes

Vincennes, l'embrassement

Avant l'incendie des deux centres de rétention de Vincennes, dimanche, les retenus prévoyaient une action «village mort» après le décès d'un sans-papiers tunisien, samedi. Un feu s'était déjà déclaré dans une chambre. Sur Migreurop.org, des sans-papiers racontent de l'intérieur les premiers incidents. Un témoin de l'incendie, dimanche, dénonce la lenteur de l'intervention.

Un sans-papiers au téléphone le 22 juin (matin de l'incendie). «Le monsieur qui est mort dans le centre n'était pas cardiaque». Avant de rentrer au centre, il prenait déjà des médicaments tous les jours. Il disait qu'il voulait aller à l'hôpital psychiatrique. Il demandait des médicaments et on ne voulait pas lui en donner. Il demandait à d'autres retenus d'aller à l'infirmerie pour lui. La veille du jour où il est mort, il tremblait beaucoup, il ne savait pas pourquoi, il se sentait malade. Peu de temps avant de mourir, il a décidé de faire une sieste et a demandé à son copain russe de le réveiller pour qu'il puisse aller à l'infirmerie qui ouvre à 15 heures. Son copain est venu une première fois, il a essayé de le réveiller, son visage était tourné vers le mur. Il a cru qu'il dormait profondément et il a préféré le laisser dormir. Dix minutes après, pareil. Du coup il est allé chercher un autre re-

tenus, et tous les deux ils ont essayé de le réveiller, ils lui ont tourné la tête. Il avait du sang sur le nez et la bouche. Il était bleu, il était tout dur, tout raide, froid. Ils ont crié au secours, tout le monde est venu. La police a essayé d'évacuer les lieux, les retenus exigeaient de savoir ce qui se passait. Panique totale. Les policiers ont demandé des renforts, ils sont venus avec des boucliers, ils ont tapé les gens dans le couloir, nous, on n'a pas répondu, on a quand même été gazés.

«Les policiers sont venus avec des boucliers. Ils ont tapé les gens dans le couloir, nous, on n'a pas répondu, on a quand même été gazés.»

Un colloque à l'Institut d'études d'Aix-en-Provence et un supplément de Libération à l'occasion de la mise en scène par Peter Sellars de «Zaide» de Mozart en ouverture du 60^e festival d'art lyrique d'Aix.

Coup de gueule:
 «Pour l'UMP, une bonne ONG est une ONG qui aide à la reconquête à la frontière, qui ne gêne pas le travail de l'Etat, qui ne tient pas compte des droits fondamentaux de l'individu.»

D'ACCORD PAS D'ACCORD
 Un porte-parole de l'UMP accuse RESF de provocation.

«Quand l'UMP sort de sa léthargie c'est pas pour faire dans la dentelle. C'est la droite à RESF? On croitait un pyromane qui accuse les pompiers?»

«Cet incendie pose de nombreuses questions sur les conditions lamentables de rétention qui poussent les "retenus" à mettre le feu au lit. Il est sûr que dans les bâtiments où ils sont confinés, il y a des conditions de vie...»

Le Making-of
 LES COULISSES DE LIBÉ

Je suis en stage à Libé (1). C'est avant tout du bon temps, vous savez, c'est fait pas croire qu'ils travaillent tout le temps... Enfin, (soupir) En une semaine, on en apprend des choses! On assiste à des réunions tout au long de la journée, parfois à des entretiens avec des journalistes, parfois à des entretiens avec des responsables de l'actualité politique, économique, sociale, sans oublier la culture ou les sports... Tout cela agrémenté d'un trait d'humour. La mise en page du journal et sa lecture sont rigoureuses mais sur le plateau on s'est passé une semaine (maquillé).

Avant l'incendie des deux centres de rétention de Vincennes, dimanche, les retenus prévoyaient une action "village mort" après le décès d'un sans-papiers tunisien, samedi. Un feu s'était déjà déclaré dans une chambre. Sur Migreurop.org, des sans-papiers racontent de l'intérieur les premiers incidents. Un témoin de l'incendie, dimanche, dénonce la lenteur de l'intervention.

Un sans-papiers au téléphone le 22 juin (matin de l'incendie). "Le monsieur qui est mort dans le centre n'était pas cardiaque. Avant de rentrer au centre, il prenait déjà des médicaments tous les jours. Il disait qu'il voulait aller à l'hôpital psychiatrique. Il demandait des médicaments et on ne voulait pas lui en donner. Il demandait à d'autres retenus d'aller à l'infirmerie pour lui. La veille du jour où il est mort, il tremblait beaucoup, il ne savait pas pourquoi, il se sentait malade. Peu de temps avant de mourir, il a décidé de faire une sieste et a demandé à son copain russe de le réveiller pour qu'il puisse aller à l'infirmerie qui ouvre à 15 heures. Son copain est venu une première fois, il a essayé de le réveiller, son visage était tourné vers le mur. Il a cru qu'il dormait profondément et il a préféré le laisser dormir. Dix minutes après, pareil. Du coup il est allé chercher un autre re-

tenus, et tous les deux ils ont essayé de le réveiller, ils lui ont tourné la tête, il avait du sang sur le nez et la bouche, il était tout dur, tout raide, froid. Ils ont crié au secours, tout le monde est venu. La police a essayé d'évacuer les lieux, les retenus exigeaient de savoir ce qui se passait. Panique totale. Les policiers ont demandé des renforts, ils sont venus avec des boucliers, ils ont tapé les gens dans le couloir, nous, on n'a pas répondu, on a quand même été gazés.

Alors la police a bloqué toutes les allées pour empêcher d'accéder aux chambres. Les CRS étaient dans la cour. J'ai demandé à parler au chef avec des camarades. On lui a dit : "On veut en savoir un peu plus sur l'état du retenu pour pouvoir calmer la population." Il a promis de nous informer. Deux heures après, toujours rien. Les gens se sont alors agités près de la porte n°1, un retenu s'agitait plus que les autres. Les policiers nous ont chargés, ils ont pris le retenu agité et ils sont rentrés avec lui. J'ai dit aux autres qu'il ne fallait pas tomber dans la provocation, qu'il fallait se calmer. Au va-et-vient des policiers et des pompiers on a compris qu'ils n'avaient pas pu le sauver. C'est contradictoire parce que les policiers disaient toujours qu'il était vivant. Ils ont fait signer un procès-verbal aux retenus comme quoi quand ils sont arrivés il était déjà mort. Quand ils ont sorti le retenu mort avec le Samu et les pompiers, j'ai encore parlé avec le chef qui me disait encore qu'il était vivant. Et puis on nous a dit qu'il était mort à l'hôpital. Pourtant, depuis 16 heures, où on l'a retrouvé mort, jusqu'à 21 heures, il est resté ici.

Supplément
60^e Festival d'art Lyrique d'Aix-en-Provence
 Vendredi 27 juin Libération

Pour en finir avec l'esclavage

Un colloque à l'Institut d'études d'Aix-en-Provence et un supplément de Libération à l'occasion de la mise en scène par Peter Sellars de «Zaide» de Mozart en ouverture du 60^e festival d'art lyrique d'Aix.

Le Making-of
 LES COULISSES DE LIBÉ

Je suis en stage à Libé (1). C'est avant tout du bon temps, vous savez, c'est fait pas croire qu'ils travaillent tout le temps... Enfin, (soupir) En une semaine, on en apprend des choses! On assiste à des réunions tout au long de la journée, parfois à des entretiens avec des journalistes, parfois à des entretiens avec des responsables de l'actualité politique, économique, sociale, sans oublier la culture ou les sports... Tout cela agrémenté d'un trait d'humour. La mise en page du journal et sa lecture sont rigoureuses mais sur le plateau on s'est passé une semaine (maquillé).

Et puis le centre a pris feu dans une chambre. C'est une chambre près de la salle réservée pour faire nos prières. C'était quand on savait que c'était fini pour lui."

Hamza. "Je suis arrivé au tout début du rassemblement devant le centre de rétention - vers 14 h 45 - dimanche. Tout en filmant les événements, j'ai été témoin de la désorganisation totale des secours. Les pompiers ont mis près d'une heure à arriver. Les manifestants, qui venaient à la suite du décès d'un retenu, samedi, se sont trouvés séparés en deux groupes par la police. On a entendu une forme de protestation à l'intérieur du centre. Des slogans qui n'étaient pas intelligibles. Suite à cela, j'ai à l'image l'entrée de quatre fourgonnettes de police à l'intérieur du centre. Ils entrent pour intervenir. Vers 15 h 30. Les visites des familles ont été interrompues. Ils ont dû faire rentrer à ce moment-là les retenus dans leurs chambres. J'ai vu le départ du feu. Soudain la fenêtre d'une chambre s'est noircie. J'ai vu deux femmes policiers intervenir avec un extincteur. Mais elles l'ont reposé au sol sans réussir à le mettre en route. Le feu s'est transmis de manière longitudinale. De l'extérieur, on a aperçu un deuxième départ de feu sur le second bâtiment.

Compte tenu des images que j'ai prises, j'estime qu'il s'est écoulé près d'une heure avant l'arrivée des premiers pompiers. Une heure de cafouillage et de panique. Quand le premier camion est arrivé, il a été gêné par les véhicules de CRS. Les autres sont arrivés quinze minutes plus tard. Les toits des deux bâtiments étaient déjà en feu sur toute la longueur."

Lire également page 13.

D'accord, pas d'accord

Contrejournal

25 Juin 2008

Un porte-parole de l'UMP accuse RESF de provocation.

"Quand l'UMP sort de sa léthargie c'est pas pour faire dans la dentelle. C'est la faute à RESF ? On croirait un pyromane qui accuse les pompiers !"

Stranger

"Cet incendie pose de nombreuses questions sur les conditions lamentables de "rétention" qui poussent les "retenus" à mettre le feu au péril de leur vie aux bâtiments où ils sont contraints de vivre."

Cluc

"Ça fait longtemps que ça les démangeait d'accuser les collectifs d'être des agitateurs dangereux : un pas est franchi dans la provoc et pour une fois celle-ci n'est pas l'oeuvre de M. Devedjian ni de Nadine Morano mais d'un obscur porte-parole de l'UMP ! Derrière la grossièreté des propos tenus par ce monsieur, c'est la volonté de la droite au pouvoir qui transparaît : celle de limiter la liberté d'opinion."

Miquéu

L'incendie de Vincennes couvait sous la colère

25 Juin 2008

Gaël Cogné

Tout était écrit. L'incendie était prévisible. C'est ce que soutient la Cimade (Comité d'aide aux immigrés) qui a divulgué hier des extraits du rapport de la Commission nationale des centres et locaux de rétention administrative et des zones d'attente. Un rapport transmis à Brice Hortefeux et Michèle Alliot-Marie, début juin. On y lit qu'il règne un "climat de tensions et de violence" dans tous les centres de rétention (CRA) et particulièrement "à Vincennes, où un rien suffit à mettre le feu aux poudres." La commission souhaitait "très fermement que la

capacité du pôle de Vincennes soit ramenée à 140 places maximum", contre les 260 à 270 personnes présentes sur les deux centres séparés de quelques mètres.

Une manière de souligner ce que répète la Cimade (seule association habilitée à pénétrer les centres de rétention) depuis plusieurs jours. En occupant deux bâtiments, côte à côte, d'une capacité chacun de 140 personnes, le centre de rétention de Vincennes était à la limite de la légalité. Deux lettres adressées par Patrick Peugeot, président de la Cimade, à Michel Gaudin, préfet de police de Paris, le 27 février et le 16 juin, attiraient l'attention sur "le climat [qui] se dégrade" et "les violences". "Nous avons tiré plusieurs fois la sonnette d'alarme à Vincennes", regrettait Laurent Giovannoni, secrétaire général de la Cimade.

Il a, par ailleurs, jugé "scandaleuses" les déclarations du porte-parole de l'UMP Frédéric Lefebvre. Ce dernier a implicitement accusé, hier, l'association Réseau éducation sans frontières (RESF) d'avoir attisé la colère des retenus par ses "provocations", lors d'une manifestation d'une trentaine de personnes devant le centre de rétention de Vincennes. "C'est un peu fort de café de faire porter la responsabilité sur une trentaine de personnes. Menacer RESF de poursuites pénales est intolérable", a souligné Laurent Giovannoni. Etienne Pinte, député UMP, a tenu à se désolidariser du porte-parole de son groupe : "Avancer que des liens avec l'extérieur ont pu inciter les retenus à mettre le feu est tout à fait gratuit." Hier François Fillon a annoncé qu'il garderait son cap en matière d'immigration : "Ce qui conduit à des situations explosives, c'est l'importance de l'immigration." Laurent Giovannoni a, de son côté, demandé "la suppression des quotas et la limitation à 100 personnes dans les centres de rétention [contre 140, aujourd'hui, ndlr] et l'abandon de la construction du centre de rétention du Mesnil-Amelot qui doit réunir 240 personnes".

Nul ne manque plus à l'appel

26 juin 2008

Gael Cogné

Les autorités pensaient qu'il avait profité de l'incendie dimanche du centre de rétention (CRA) de Vincennes pour s'évaporer. Le dernier retenu qui manquait à l'appel a été retrouvé, hier, parmi les personnes blessées et transportées à l'Hôtel-Dieu, à Paris. Par ailleurs, l'association SOS soutien sans-papiers s'inquiète du sort des deux personnes en garde à vue depuis dimanche qui ont été déférées devant le parquet mardi soir. Elles sont soupçonnées d'avoir "incité à l'émeute" au CRA. Une militante estime que les deux ont été "pris au hasard". L'un d'entre eux communiquait avec l'association : "Il cherchait à temporiser et à faire l'interface entre les policiers et les retenus." Selon toute probabilité, les deux hommes devaient être placés en détention provisoire hier soir.

Les retenus de Vincennes n'ont pas trouvé la liberté à Nîmes
 26 juin 2008
 Carole Rap

Sans-papiers. Audience tendue de 80 étrangers, hier, après leur transfert.
 Face aux ex-retenus de Vincennes qui comparaissaient hier à Nîmes devant le juge des libertés et de la détention, la préfecture de police de Paris a déployé les grands moyens. Plusieurs dizaines de policiers - CRS et police aux frontières - se sont relayés toute la journée pour surveiller la salle d'audience et les abords du Palais de justice. Trois avocats et deux de leurs collaborateurs, prévenus la veille vers 20 heures, ont débarqué de Paris de très bonne heure hier matin en tirant leurs valises. Leur mission ? Empêcher à tout prix que les retenus transférés au centre de rétention (CRA) de Nîmes suite à l'incendie de celui de Vincennes dimanche soient libérés.

Sur la centaine de sans-papiers arrivés dans le Gard lundi à l'aube, 80 ont en effet déposé une demande de remise en liberté, avec l'aide de la Cimade du Languedoc-Roussillon et d'avocats gardois. Or, ces requêtes devaient être examinées alors que le juge des libertés et de la détention avait, mardi, demandé la libération de quatre autres retenus. D'où l'arrivée en force d'avocats parisiens, "destinés à intimider le juge", selon les défenseurs des sans-papiers. "Bombe lacrymo". Ne souhaitant pas tous se rendre au tribunal, les 80 retenus avaient désigné hier neuf hommes âgés de 20 à 30 ans environ, algérien, sénégalais, russe ou pakistanais, pour les représenter. Parce qu'ils parlaient mieux le français. En jeans et tee-shirts, les traits tirés, sous l'œil d'une douzaine de policiers et de militants de RESF, ils ont raconté l'incendie et les conditions de leur transfert. En face, les avocats de la préfecture ont multiplié les interventions pour que les requêtes soient considérées comme nulles ou bien soient refusées. Même le procureur de la République, dont la présence est pourtant extrêmement rare dans ce type de procédure, était là.

"Qui veut parler en premier ?" demande le juge des libertés et de la détention. Un jeune Noir se lève. "Dimanche, les policiers nous ont envoyés dans un gymnase. Il y avait de la fumée partout. Ils nous ont mis de la bombe lacrymo. A 15 heures, on nous a sortis, encadrés, sous le soleil. A 23 heures, on nous a donné des amuse-gueules." "Ce n'est pas utile de donner tous les détails", l'interrompt le juge. "On a pris le train, de minuit à 6 heures du matin, avec la clim à fond, on avait froid, et pas le droit d'aller aux toilettes", poursuit le retenu. "Arrête de ronfler". C'est au tour de Yassim de s'exprimer. "On ne nous a pas donné de masques. Les gendarmes m'ont tapé." Il soulève son pantalon. "Je ne suis pas médecin", le coupe le juge. "Dans le train, le siège à côté était vide, mais on n'avait pas le droit de s'allonger. On m'a réveillé deux fois : "Arrête de ronfler, sinon tu ne dors pas !"" "Je me demande de quoi on parle ! intervient le procureur. La fumée, ça incommode, d'accord.

14 France

LIBÉRATION JEUDI 26 JUIN 2008

Sans-papiers ◀ Audience tendue de 80 étrangers, hier, après leur transfert.

Les retenus de Vincennes n'ont pas trouvé la liberté à Nîmes



Le centre de rétention administratif de Nîmes (Gard). Le transfert des retenus a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi.

Face aux ex-retenus de Vincennes qui comparaissaient hier à Nîmes devant le juge des libertés et de la détention, la préfecture de police de Paris a déployé les grands moyens. Plusieurs dizaines de policiers - CRS et police aux frontières - se sont relayés toute la journée pour surveiller la salle d'audience et les abords du Palais de justice. Trois avocats et deux de leurs collaborateurs, prévenus la veille vers 20 heures, ont débarqué de Paris de très bonne heure hier matin en tirant leurs valises. Leur mission ? Empêcher à tout prix que les retenus transférés au centre de rétention (CRA) de Nîmes suite à l'incendie de celui de Vincennes dimanche soient libérés.

Sur la centaine de sans-papiers arrivés dans le Gard lundi à l'aube, 80 ont en effet déposé une demande de remise en liberté, avec l'aide de la Cimade du Languedoc-Roussillon et d'avocats gardois. Or, ces requêtes devaient être examinées alors que le juge des libertés et de la détention avait, mardi, demandé la libération de quatre autres retenus. D'où l'arrivée en force d'avocats parisiens, "destinés à intimider le juge", selon les défenseurs des sans-papiers.

"Bombe lacrymo". Ne souhaitant pas tous se rendre au tribunal, les 80 retenus avaient désigné hier neuf hommes âgés de 20 à 30 ans environ, algérien, sénégalais, russe ou pakistanais, pour les représenter. Parce qu'ils parlaient mieux le français. En jeans et tee-shirts, les traits tirés, sous l'œil d'une douzaine de policiers et de militants de RESF, ils ont raconté l'incendie et les conditions de leur transfert. En face, les avocats de la préfecture ont multiplié les interventions pour que les requêtes soient considérées comme nulles ou bien soient refusées. Même le procureur de la République, dont la présence est pourtant extrêmement rare dans ce type de procédure, était là.

"Qui veut parler en premier ?" demande le juge des libertés et de la détention. Un jeune Noir se lève. "Dimanche, les policiers nous ont envoyés dans un gymnase. Il y avait de la fumée partout. Ils nous ont mis de la bombe lacrymo. A 15 heures, on nous a sortis, encadrés, sous le soleil. A 23 heures, on nous a donné des amuse-gueules." "Ce n'est pas utile de donner tous les détails", l'interrompt le juge. "On a pris le train, de minuit à 6 heures du matin, avec la clim à fond, on avait froid, et pas le droit d'aller aux toilettes", poursuit le retenu. "Arrête de ronfler". C'est au tour de Yassim de s'exprimer. "On ne nous a pas donné de masques. Les gendarmes m'ont tapé." Il soulève son pantalon. "Je ne suis pas médecin", le coupe le juge. "Dans le train, le siège à côté était vide, mais on n'avait pas le droit de s'allonger. On m'a réveillé deux fois : "Arrête de ronfler, sinon tu ne dors pas !"" "Je me demande de quoi on parle ! intervient le procureur. La fumée, ça incommode, d'accord.

Attendre un peu, c'est désagréable, d'accord. Un transfert en urgence, d'accord. Mais ici, on est sur des requêtes de demandes de remise en liberté !"

"Leur récit est complémentaire", tempère le juge des libertés et de la détention. Il se tourne vers Yassim : "Pourquoi voulez-vous être remis en liberté ?" "Je veux la liberté." Tout à coup, le jeune homme évoque le Tunisien décédé au CRA de Vincennes samedi. "C'est moi qui ai trouvé le mort. Je vais pour le réveiller, je le trouve mort, il y avait du sang."

Un troisième s'approche de la barre : "Il n'y a pas de différence entre un détenu et un retenu." Le quatrième a une voix saccadée par l'émotion : "L'incendie était prévisible. Quand le Tunisien est mort, les policiers sont venus. Des retenus ont dit : "Si vous n'éclaircissez pas la situation, on va foutre la merde."" Cette phrase suffit aux avocats de la préfecture pour dénoncer un incendie criminel, affirmant qu'elle signifie forcément "foutre le feu". "Qui a mis le feu ?" interroge l'un d'eux, s'éloignant ainsi du sujet de l'audience, sans que le procureur ne trouve à redire cette fois.

Après trois heures d'audience, c'est le tour des trois avocats des retenus. "Faut-il que, parce qu'un centre brûle, on les prenne tous comme du bétail, sans aucun discernement ?" lance Me Expert, qui dénonce un "traitement disproportionné". "Ici, on a tendance à faire rimer étranger avec liberté", s'agace le procureur, qui suit les arguments des représentants de la préfecture selon lesquels donner raison aux retenus constituerait "un encouragement à mettre le feu". Après délibération, le juge a rejeté les demandes de mise en liberté des retenus sauf pour sept d'entre eux au motif qu'ils n'apparaissaient sur aucun listing.

L'HUMANITÉ, 15 ARTICLES

31 décembre 2007

Émilie Rive, « Tensions en rétention », Société, p. 5

3 Janvier 2008, Événement

Une : « Étrangers, l'année des barbelés ? »

Émilie Rive, « Galère annoncée pour les sans-papiers », p. 2

« Mission parlementaire sur la rétention ? », p. 2

Émilie Rive, entretien avec Damien Nantes de la Cimade, « Une aggravation de la politique engagée depuis 2003 », p. 3

5 janvier 2008

Émilie Rive, « Contre la grève, l'expulsion », France, p. 4

7 janvier 2008

C. P., « Sans-papiers : l'expulsion des meneurs continue », Société, p. 10

« L'invité du jour », Laurent Giovanoni, président de la Cimade, « De l'humiliation naissent les incendies », p. 24

25 février 2008

Émilie Rive, « Climat de révolte à Vincennes », Événement, p. 3

26 février 2008

Marie-Noëlle Bertrand, « Violences policières dans les centres de rétention », Société, p. 10

23 juin 2008

Une : « Un mort et le centre de Vincennes s'embrase »

Alexandre Fache, « Un sans-papiers meurt, le centre s'embrase », Société, p. 8

24 juin 2008

Une, « L'explosion dans les centres de rétention était inéluctable »

Stéphane Maugendre, Gisti, entretien réalisé par Alexandre Fache, « En rétention, l'explosion était inéluctable », Société, p. 10

« Manifestation ce soir devant le centre de Vincennes », p. 10

Alexandre Fache, « Quand l'UMP veut poursuivre le RESF », p. 10

25 juin 2008

Gédéon Richard, « Que sont devenus les « retenus de Vincennes ? », Société, p. 10

« Début juin, un rapport tirait la sonnette d'alarme », p. 10

Tensions en rétention

31 Décembre 2007

Émilie Rive

Immigration. Alors que la contestation perdure au Mesnil-Amelot et à Vincennes, la police a déclenché dans ce dernier une bagarre générale en refusant du feu à un sans-papiers.

Samedi soir, un retenu du centre de Vincennes voulait fumer une cigarette. Pour l'allumer, il a dû s'adresser au policier de permanence, personne ne pouvant détenir de briquet ou d'allumettes. W. raconte : « Le policier a dit ne pas avoir de feu et a commencé à crier contre lui, qui répétait qu'il voulait seulement allumer sa cigarette. Tout le monde fume ici. C'est trop dur de passer des jours à ne rien faire sans fumer. Un deuxième policier est arrivé, puis un troisième qui s'est directement jeté sur lui, qui l'a fait tomber à terre et l'a menotté. Après, tout le monde est arrivé, a protesté. On leur a rappelé que nous sommes des êtres humains, pas des bêtes, on a demandé pourquoi ils nous traitaient ainsi, alors que nous n'avons rien fait qu'avoir des défauts de papiers. Il y a eu une foule de policiers, un retenu a glissé dans la bousculade et a été blessé, un autre est tombé. Ensuite sont arrivés des renforts de CRS avec des gaz lacrymogènes, des flash-balls. Ils couraient partout. Il y avait de quoi avoir peur. Ils ont pris les trois jeunes, celui qui était blessé a été relâché tout de suite, puis celui qui était menotté. Le calme est revenu à 4 heures. »

une quinzaine de grévistes de la faim

Karim, qui était délégué des grévistes de la faim, a été emmené à l'aéroport hier matin pour être expulsé. La source policière relayée par l'AFP ne relate l'événement qu'à partir du moment où les retenus « ont refusé de regagner leur chambre ». Le mouvement de grève de la faim, qui explique, peut-être, le manque de sang-froid des policiers, a débuté quand les autorités ont conduit à Vincennes des retenus qui avaient commencé leur propre grève, mercredi dernier, au centre du Mesnil-Amelot.

Ils y sont une quinzaine à se priver de nourriture et d'eau, et d'autres suivent l'initiative de façon plus sporadique. Samedi soir, les retenus ont manifesté leur mécontentement en refusant de rentrer dans les chambres à l'heure de l'appel qui a été retardé d'une heure sans donner lieu à des violences. « Ici, c'est une prison, explique P., délégué des grévistes. Il n'y a aucune différence. Il ne faut pas avoir peur de le dire. Et nous sommes à 200 mètres des pistes de décollage et d'atterrissage de l'aéroport de Roissy. Vous imaginez comment nous pouvons dormir. Mais ce n'est pas tant contre les conditions d'enfermement, si terribles soient-elles par rapport au délit que nous sommes censés avoir commis, que nous protestons que contre la politique qui nous y a menés. Nous sommes, d'abord, contre la chasse à l'homme avec les contrôles de police systématiques dans les gares, aux bouches de métro, devant les taxiphones, les convocations en préfecture pour venir chercher des papiers qui sont des pièges pour arrêter les gens. Il y a ceux qui sont expulsés, mais il y a aussi beaucoup d'entre nous qui sont libérés, soit parce que les ambassades ne donnent pas les laissez-passer, soit parce que la justice les remet en liberté parce qu'ils n'avaient pas à être arrêtés. Une fois libérés, la chasse à l'homme continue et le scénario recommence. C'est sans fin. À quoi cela rime-t-il ? » 150 000 arrestations en 2007

La réponse a été donnée, par anticipation, par le ministre de l'Immigration : 150 000 arrestations dans l'année. Sans autre explication que de parvenir à 25 000 expulsions pour 2007. Un rassemblement de soutien aux sans-papiers a eu lieu, hier à 15 heures, devant le centre de Vincennes.

Galère annoncée pour les sans-papiers

3 Janvier 2008



Immigration. 21 000 expulsés l'an dernier, 26 000 souhaités en 2008 : la surenchère contre les étrangers dits illégaux provoque un début de révolte dans les centres de rétention.

Le Mesnil-Amelot, puis Vincennes, peut-être aujourd'hui ou demain Palaiseau, Choisy-le-Roi, Saint-Exupéry à Lyon... Les manifestations contre les conditions d'interpellation des étrangers vont, à l'intérieur même des centres de rétention, de l'affichage pacifique des slogans sur des tee-shirts, à des grèves de la faim plus ou moins sporadiques, en passant par des refus de rejoindre les chambres à l'heure du couvre-feu. Résultat, au Mesnil-Amelot (77), il n'y a eu aucune violence. Abou N'Dianor, professeur de mathématiques en France depuis six ans, arrêté après une convocation en préfecture pour vérifier où en était son recours et enfermé au Mesnil-Amelot, a cherché à faire le point, avec ses compagnons d'infortune, sur leur situation. Il a découvert, entre autres, un consultant financier avec une femme française, en France depuis dix-neuf ans, qui n'avait pu faire renouveler son titre de séjour parce qu'il était hospitalisé ; un jeune Congolais dont la mère est morte et dont le père, en situation régulière, est très malade ; une personne qui avait obtenu quatre fois un titre de séjour et se l'est vu refuser à la cinquième demande, personne qui a depuis été expulsée. La disproportion entre les situations et la peine encourue, par manque d'étude des dossiers, l'a révolté. Il a donc rédigé des cahiers de doléances et entrepris d'afficher des slogans sur les tee-shirts : « Liberté, Égalité, Fraternité », « Suis-je un humain ? », « France, pays de mon enfance ». Le directeur du centre a écouté, a promis de s'occuper de ce qui était de son ressort, d'informer ses supérieurs pour ce qui ne l'était pas. Abou a finalement été transféré à Vincennes, où il a continué à semer sa graine de contestation. Il a été libéré, son transfert ayant été entaché d'un vice de procédure.

Interventions musclées

À Vincennes, le mouvement de contestation a été pris par la direction du centre avec beaucoup moins de doigté. Le refus de répondre au couvre-feu a été marqué, trois fois en début de semaine, par des interventions musclées de la police. Au lieu de calmer le jeu, elles ont suscité une veille des associations devant le centre, une mobilisation de la presse et l'intervention de soutiens de renom (lire par ailleurs). Les grévistes de la faim sont une dizaine au Mesnil-Amelot, certains dans un état d'épuisement sensible. Ils sont plus sporadiques à Vincennes. À l'évidence, les actions collectives restent très difficiles pour des gens qui défendent leur peau, mais « aujourd'hui, il n'y a que cette solution », défend Abou. Les sans-papiers du Mesnil-Amelot appellent dès aujourd'hui à occuper les abords de tous les centres de rétention administrative (CRA) en France et en Europe. Ils demandent à l'ensemble de leurs soutiens de se rendre tous les jours à 15 heures devant ces CRA afin d'exiger leur fermeture immédiate et l'arrêt non moins immédiat de toutes les expulsions. Pour leur part, le 9e collectif des sans-papiers appelle à une « marche sur Vincennes » à partir de 16 heures aujourd'hui et la coordination - nationale à un rassemblement au Châtelet, demain à 14 heures.

Réguler les flux migratoires

Nouveauté de ce mouvement : les revendications ne portent pas tant sur les conditions de rétention mais sur la politique qui y mène. Et ce en droite ligne de la manifestation prévue le 19 janvier contre la politique d'enfermement qui menace d'être accentuée par la directive européenne qui doit venir en discussion prochainement (lire par ailleurs). De fait, Nicolas Sarkozy n'a pas caché sa volonté, pendant de la présidence française de l'Union, d'harmoniser la « régulation des flux migratoires ». Sa conception même de l'Union de la Méditerranée tourne autour de cette problématique. Symptomatique, dans ses vœux, il a oublié de mentionner les victimes de sa politique migratoire.

« Une aggravation de la politique engagée depuis 2003 »

3 janvier 2008

Damien Nantes, Cimade

Entretien réalisé par Émilie Rive

Damien Nantes est responsable à la Cimade de la défense des « étrangers reconduits ». Il dresse le bilan (et les perspectives) de neuf mois de ministère de l'Immigration.

Avec la création du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, avez-vous enregistré des modifications dans la politique gouvernementale vis-à-vis des étrangers ?

Damien Nantes. Il y n'a pas de rupture, mais une aggravation de la politique engagée depuis 2003. L'année dernière, nous avons eu un nouveau durcissement législatif sur le regroupement familial, sur les conjoints de Français, sur l'apprentissage de la langue, dans le droit fil de la politique menée depuis 2003. Dans la politique d'expulsion, comme les objectifs augmentent, nous sommes aussi dans un durcissement, parce qu'il est de plus en plus difficile de trouver des étrangers à expulser. D'où les interpellations à domicile, le placement de près de trois cents mineurs en centre de rétention, les convocations piégées dans les commissariats, les arrestations massives au faciès, qu'on a bien du mal à ne pas qualifier de rafles...

L'an dernier, la police avait pour ordre d'arrêter six personnes conduites en rétention avec l'espoir de réussir à en expulser une. Visiblement, les objectifs n'ont pas été atteints. Ils sont donc - aggravés pour cette année. Qu'en pensez-vous ?

Damien Nantes. Fixer des quotas arbitrairement est - absurde, d'autant que ces chiffres ne correspondent à rien : ils n'obéissent à aucune logique politique, si ce n'est celle de l'affichage. C'est absurde mais aussi dangereux, parce qu'on assiste à un glissement vers des arrestations de plus en plus contestables et à une application de plus en plus mécanique de la loi par des fonctionnaires qui subissent des pressions pour obtenir les résultats demandés. Il y a de plus en plus de dossiers et de moins en moins de temps pour les étudier sereinement. Les situations individuelles des gens sont oubliées au profit d'un dossier de papier. Les « 25 000 », ce ne sont pas 25 000 sans-papiers, mais 25 000 histoires humaines différentes, des personnes qui ont construit leur vie ici, une vie de famille, une vie de couple, une vie de travail, même difficile. Des gens qui sont menacés dans leur pays, d'autres qui sont ici depuis plus d'une dizaine d'années, qui paient des impôts, qui ne demandent qu'à vivre en paix et n'ont rien de délinquants, un homme ou une femme dont le conjoint est français, un enfant ou un adolescent qui ne connaît rien du pays où on veut le renvoyer. C'est cela la réalité. Et ce sont leurs droits fondamentaux que bafoue cette politique. N'oublions pas enfin qu'en outremer, nous sommes devant un droit dérogatoire, avec des conditions de rétention et de reconduite dramatiques, alors que l'on revendique ces territoires comme étant la France. Mais l'outremer, c'est loin, et la dénonciation de ce qui s'y passe est nettement moins aisée qu'en métropole.

Vous avez fait allusion aux pressions sur les fonctionnaires. Cela aussi est le signe d'une aggravation du système...

Damien Nantes. Nous sommes en face d'une politique de délation d'un côté, et de répression de la solidarité de l'autre. C'est la même logique politique qui aboutit à menacer les travailleurs sociaux. C'est une situation que nous vivons, alors que nous, bénévoles ou salariés, faisons un travail d'accompagnement social et que ceux qui le font au sein d'institutions publiques subissent encore plus que nous. On nous demande de jouer un rôle d'auxiliaire de police et ce n'est pas acceptable. C'est la première fois cette année que l'on a vu la police et un procureur poursuivre deux responsables d'une association dont la mission d'accompagnement a été définie par l'État. Nous avons d'ailleurs signé la pétition lancée par France Terre d'asile. Nous sommes, depuis plusieurs années, dans un dévoiement de la loi contre l'aide à l'entrée et au séjour irréguliers, laquelle devait lutter contre les filières, ce qui peut s'entendre. Mais quand la loi est utilisée contre des personnes qui, à titre individuel ou associatif, aident sincèrement des gens en difficulté, c'est une criminalisation inacceptable.

En ce mois de janvier, le Parlement européen doit se prononcer sur un texte portant à 18 mois la durée légale de la rétention, texte que vous qualifiez de « directive de la honte ». Pensez-vous qu'une fois adopté, ce texte sera transposé dans le droit français ?

Damien Nantes. Tout d'abord nous avons l'espoir de réussir à alerter suffisamment les députés européens pour qu'ils prennent conscience de la gravité des dispositions qui leur sont proposées. Aujourd'hui, en droit français, l'enfermement en centre de rétention est défini comme préparatoire à une expulsion. Avec ce texte et ses dix-huit mois d'enfermement, on passerait à une tout autre conception : enfermer pour enfermer, du demandeur d'asile à l'émigré économique. Cela devient un mode de gestion des phénomènes migratoires. De même, imaginez ce que peuvent être cinq ans d'interdiction du territoire pour un conjoint de Français. Où est le droit de vivre en famille ? Tout cela est pour nous insupportable. Ces gens ne sont pas des criminels, ce sont des victimes, des gens déjà très fragilisés, à qui on va faire vivre une situation pathogène après une autre tout aussi traumatisante. On sera en totale violation des droits les plus élémentaires et on ne règlera absolument pas le problème des flux migratoires.

Mission parlementaire sur la rétention ?

3 janvier 2008

France terre d'Asile a « souhaité » hier la mise en place d'une mission d'information parlementaire « urgente » pour « faire toute la lumière » sur les conditions de retenue des personnes dans les centres de rétention administrative (CRA) et les zones d. Pour l'association, « la tentative de massification de la politique d'éloignement des étrangers ignore de fait les situations individuelles, pour les réduire à un objectif chiffré qui relève du plus pur arbitraire ».

Contre la grève, l'expulsion

5 Janvier 2008

Émilie Rive

Sans-papiers. Deux délégués des centres de rétention du Mesnil-Amelot et de Vincennes ont été expulsés hier matin.

Quand la révolte gronde, il faut se séparer des meneurs, à plus forte raison quand aucun droit ne les protège. Paul Wenn et Wahid Bridji, retenus l'un au centre du Mesnil-Amelot, l'autre à celui de Vincennes, ont été expulsés hier matin, vers le Gabon et l'Algérie. Paul avait pris le relais de la protestation au Mesnil-Amelot après le transfert d'Abou N'Bianor, libéré depuis. Il avait mené une grève de la faim sans concession, au point d'être si affaibli, mercredi, qu'il avait des difficultés à s'exprimer au téléphone et avait cédé son rôle de porte-parole à un autre retenu.

Dans ces conditions, l'expulser sans lui laisser le droit au refus d'embarquement a été facile et à la limite de la non-assistance à personne en danger. Le recours suspensif contre son arrêté de reconduite à la frontière, déposé jeudi soir, a été considéré comme invalide alors même que la question n'est pas passée devant un juge, ce qui est une première entorse au droit. La seconde, c'est le laissez-passer délivré par le consul du Gabon : aucun document ne prouvait pourtant sa nationalité gabonaise. Mais, comme dit son avocat, « le Gabon, c'est la France... », référence à l'un des accords bilatéraux « privilégiés » signés entre les deux pays. En France depuis 2005, Paul Wenn avait passé 14 ans en Belgique et relevait, a minima, d'un retour dans l'espace Schengen.

Walid, lui, était un des témoins de ce qui s'était réellement passé, samedi dernier, avant l'intervention des forces de police à Vincennes, pour obliger les retenus à rentrer dans leur chambre. Algérien, père d'enfants français, Walid attendait le retour de sa femme pour pouvoir défendre son dossier. Il avait été arrêté, comme Paul, au hasard très programmé de la chasse à l'étranger.

Campagne. Réseau Éducation sans frontières prolonge jusqu'au 10 janvier sa campagne de lettres à adresser au ministère de l'Immigration pour signifier que, derrière chaque chiffre d'expulsés se cache une souffrance.



Sans-papiers : l'expulsion des meneurs continue

7 Janvier 2008

C.P.

Immigration . Un troisième leader du mouvement de protestation dans les centres de rétention a été reconduit dans son pays samedi.

Il était un des leaders du mouvement de protestation des sans-papiers entamé au centre de rétention du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne). Benjamin Badikadila, Congolais de quarante-six ans, père de cinq enfants dont deux nés en France, a été expulsé samedi, en fin de matinée, vers Kinshasa, a fait savoir le Réseau Éducation sans frontières (RESF). Il vivait en France depuis 1996 et travaillait comme aide-soignant à l'hôpital de Brie-Comte-Robert. Après l'expulsion du présumé Gabonais Paul Wenn et de l'Algérien Wahid Bridji (lire l'Humanité du 5 janvier), il s'agit de la troisième expulsion de meneurs du mouvement de protestation de sans-papiers depuis vendredi 4 janvier.

Les militants du Réseau Éducation sans frontières (RESF) avaient pourtant fait leur possible pour empêcher cet « éloignement », selon l'euphémisme en vogue au ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement. Des passagers du vol avaient été abordés par des membres de RESF afin qu'ils s'opposent à cette reconduite. Las ! « Le capitaine du vol a demandé aux gens s'opposant à l'expulsion de descendre eux-mêmes de l'avion », a expliqué Brigitte Cerf, de RESF 77. « Cela n'aurait rien changé, donc le vol est parti. »

Dans l'après midi, quelque 700 personnes, selon la police, un millier, selon les organisateurs, ont manifesté à Paris pour demander la régularisation des sans-papiers, l'arrêt du « harcèlement et des rafles » et la fermeture des centres de rétention, à l'appel de plusieurs associations.

La veille, le sénateur Jean Desessard (Verts) avait interpellé la ministre de l'Intérieur Michèle Alliot-Marie sur les conditions de rétention d'étrangers dans une zone d'attente provisoire de Roissy ouverte depuis le 1er janvier au niveau du terminal 2 pour seconder la zone d'attente des personnes en instance (Zapi) de Roissy, les qualifiant de « scandaleuses ». Jean Desessard, qui a déjà visité « des prisons » et « des centres de rétention administratifs de Lyon, Rouen et du Mesnil-Amelot », estime avoir observé à Roissy « les pires conditions d'accueil ».

« De l'humiliation naissent les incendies »

7 Janvier 2008

L'invité de la semaine Laurent Giovannoni
Secrétaire général de la Cimade.



De l'humiliation naissent les incendies : ainsi avons-nous titré le rapport 2004 de la CIMADE sur les centres de rétention administrative. Un an après l'entrée en vigueur de la première loi Sarkozy sur l'immigration, qui triplait la durée de rétention (de 12 à 32 jours), nous faisons le premier bilan de ses conséquences sur les personnes étrangères interpellées, placées en rétention et expulsées. À cette loi venaient s'ajouter des nouvelles méthodes : les objectifs chiffrés. Le ministre de l'Intérieur d'alors annonçait que ses services devraient expulser effectivement 15 000 personnes dans l'année, puis 18 000, 20 000, 25 000. D'interpellations pièges en contrôles d'identité renforcés, de personnes entassées dans des centres de rétention, de dossiers bâclés par les préfetures, d'interventions sans réponse faites auprès des administrations, nous faisons alors un premier tour d'horizon du gâchis humain qui se préparait au nom d'une politique dite de fermeté.

À quoi bon tout cela ? En 2003, nous avons posé la question à des députés de la majorité, s'appêtant à voter le triplement de la durée de rétention. Statistiques en main, nous leur démontrions que cela n'aurait aucune efficacité. « On est bien d'accord avec vous, c'est inutile, mais nous le voterons quand même », s'était-on entendu répondre. Même chose pour les objectifs chiffrés : des députés proches de Sarkozy reconnaissaient à mi-mot que renvoyer 15 000 ou 30 000 personnes ne servait à rien en termes de contrôle réel des mouvements migratoires.

Alors ? Mais alors ils voulaient envoyer des « signes » ! À l'électorat, aux étrangers, aux filières. Une politique de signal, de la com, quoi ! Et tant pis pour les personnes sacrifiées ?

Présents depuis 1984 en rétention, les membres de la CIMADE constatent chaque jour les effets humains désastreux de ces méthodes. En plus des injustices, des droits bafoués, des erreurs commises, des souffrances endurées, nous sentons monter un ressentiment profond chez des milliers de personnes humiliées, réduites à des dossiers et à des chiffres, à des objets que l'administration a l'obligation de rejeter et d'expulser.

Des mouvements de protestation se sont développés au Mesnil-Amelot et à Vincennes depuis une quinzaine de jours. Sans être exceptionnels, ils sont inhabituels dans leur durée et surtout leur médiatisation. Certains s'étonnent de ces mouvements. Nous, nous nous étonnons qu'ils ne soient pas plus fréquents. D'une telle somme d'humiliations, de vexations, de souffrances ne peut naître que la colère.

Climat de révolte à Vincennes

25 Février 2008

Émilie Rive

Au centre de rétention de Vincennes, les mouvements de protestation contre l'enfermement se poursuivent. Dont 80 personnes en grève de la faim.

Au centre de rétention de Vincennes 1 (Vincennes compte en fait deux centres de 140 personnes chacun), le mouvement de protestation contre l'enfermement se poursuit. D'une part, les répressions policières continuent à alimenter le climat de révolte, tout comme le manque de chauffage et d'eau chaude, l'absence de viande halal alors que 90 % des retenus sont musulmans, le manque de respect et de « courtoisie » des forces de l'ordre. D'autre part, quatre-vingts retenus avaient annoncé, mercredi, leur décision de commencer une grève de la faim, contre leurs conditions de rétention, mais surtout, estiment-ils, parce que « notre place n'est pas ici ». Rappelons que le ministère de l'Immigration a calculé qu'il lui faut 150 000 personnes arrêtées pour parvenir à 25 000 expulsions. Cela fait, effectivement, beaucoup de gens « qui n'ont rien à faire ici ».

Partageant ce point de vue, ils étaient presque cinq mille, samedi, lors de la marche anticoloniale partie de Denfert-Rochereau pour le ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, le ministère « de la honte », dont ils demandent la suppression. Deuxième initiative du genre, après la loi du 23 février voulant faire reconnaître « l'aspect positif de la colonisation », la manifestation, composée essentiellement des collectifs de sans-papiers, des cégétistes, se terminait par l'appel à la liberté du peuple palestinien et exigeait la régularisation des sans-papiers, l'arrêt des expulsions et la valorisation de toutes les mémoires, y compris de celle des peuples colonisés qui ont fait les richesses de la France et ont fondé sa diversité. Plus d'une cinquantaine d'organisations y appelaient.

Dans le prolongement de cette initiative, Uni-e-s contre l'immigration jetable annonce une manifestation nationale le 5 avril au départ de la place d'Italie, à Paris, sur le thème : « La xénophobie d'État tue les droits de tous ».

Violences policières dans les centres de rétention

26 Février 2008

Marie-Noëlle Bertrand

Immigration. Des sans-papiers détenus à Vincennes accusent les forces de l'ordre de les avoir frappés et passés au Taser. L'IGS a été saisie de l'affaire.

Raflés, emmurés, expulsés... Faut-il à présent ajouter battus et électrocutés ? Les interventions musclées se multiplient dans les centres de rétention - la dernière remonte à la nuit de dimanche à lundi au centre du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne) - et les témoignages commencent à filtrer à propos de brutalités policières.

Deux détenus à l'hôpital

Des retenus du centre de Vincennes (Val-de-Marne) accusent les forces de l'ordre de les avoir isolés, puis frappés et passés au Taser, cette arme policière qui décharge des impulsions électriques. L'affaire a éclaté samedi, après qu'une avocate de la Ligue des droits de l'homme a pu s'entretenir avec un détenu. Les faits, eux, remontent à la nuit du 11 et 12 février. Ce soir-là, comme chaque soir vers 23 heures, l'administration ordonne aux personnes enfermées de se rassembler pour l'appel. La télé est allumée dans la salle commune et certaines restent plantés devant. Les gardiens coupent alors le réseau. Protestations, disputes, insultes... le ton monte. L'administration décide de faire appel à une soixantaine de policiers extérieurs.

Selon les témoignages - recueillis par la LDH et la - CIMADE, les six personnes impliquées dans le démêlé verbal sont alors conduites dans une pièce à l'écart. Parmi elles, Khaled, que Sylvie Boitel, avocate à la LDH, a rencontré samedi. « Il dit avoir vu un policier le viser avec un truc puis avoir ressenti une violente décharge au sein gauche », raconte-t-elle. Khaled ne se souvient pas de la suite. « Il s'est évanoui et s'est réveillé à l'hôpital avec le visage meurtri, trois agrafes au crâne et le bras gauche dans une attelle ». Un état dont atteste le certificat médical dressé par l'unité médico-judiciaire (UMJ). Son nez, tuméfié, ne cesse depuis de saigner, assure encore l'avocate, qui a noté cette phrase d'un médecin de l'UMJ sur son certificat médical : « Je n'ai pas eu le plaisir d'avoir les clichés radio du nez... » Un autre détenu sera lui aussi transporté à l'hôpital. Trois, en tout, affirment être passés au Taser.

fouille intégrale dehors et de nuit

L'affaire ne s'arrête pas là. Après avoir isolé les six hommes, les policiers ont refoulé les autres dans leurs chambres. Furieux, deux d'entre eux ont alors brûlé leur matelas. Nouvelle intervention : tous les prisonniers sont sortis de leurs chambres et conduits dans la cour, certains sans leurs vêtements - on est en février, il fait nuit. On leur fait subir une fouille intégrale. Les derniers ne remonteront dans leur chambre qu'à 4 heures du matin. « Voilà les dérapages auxquels pousse la politique du nombre », pointe Jean-Pierre Dubois, président de la LDH, qui rappelle que ces détenus n'ont commis aucun crime. La LDH, le Syndicat de la magistrature et celui des avocats ont lancé une enquête. L'IGS a été saisie de l'affaire.

Un sans-papiers meurt, le centre s'embrase
 23 Juin 2008
 Alexandre Fache

Immigration. Ambiance de fin du monde, hier, au centre de rétention de Vincennes, détruit par un incendie, après le décès, samedi, d'un retenu tunisien.

Il suffisait d'une étincelle... La mort, samedi, dans des circonstances encore troubles, d'un Tunisien de quarante et un ans, retenu dans le centre de rétention administratif (CRA) de Vincennes, aura sans doute joué ce rôle, hier après-midi, alors que deux bâtiments du centre étaient la proie des flammes et que le défilé des camions de pompiers, ambulances et autres véhicules de police, participaient à l'ambiance de fin du monde qui régnait sur place. À l'heure où nous écrivions ces lignes, le bilan humain de ce sinistre n'était pas connu, mais des retenus, joints à l'intérieur des lieux, faisaient état d'une centaine de personnes « souffrant d'asphyxie ». Julie Chancel, de la Cimade, évoquait, elle, « des cris » provenant de l'intérieur du CRA, « perceptibles par les personnes situées à l'extérieur », présentes en nombre car un rassemblement de soutien aux sans-papiers était organisé au même moment.

Deux bâtiments ravagés

Le feu a pris, hier, peu avant 16 heures, alors que, samedi, deux chambres avaient déjà été incendiées, pour protester contre la mort d'un des retenus. « Il avait demandé à son codétenu de le réveiller à 15 heures, pour qu'il puisse prendre ses médicaments à l'infirmerie. Mais quand il l'a trouvé, il n'était pas bien, il avait vomi du sang, son nez aussi saignait », raconte Koné, l'un des 273 sans-papiers enfermés sur place, dans l'attente d'une expulsion. « Avec les autres retenus, nous avons voulu en savoir plus, mais les policiers ont essayé de nous cacher la réalité. Ils ont fait appel aux CRS, qui ont lancé des gaz lacrymogènes, la situation a dégénéré et on a été maintenus dehors jusqu'à 3 heures du matin. »

Selon une source proche de l'enquête, citée par l'AFP, l'homme serait mort « d'une crise cardiaque, sans intervention des effectifs de police ». « Le médecin m'a dit qu'il ne voulait pas se prononcer » sur le sujet, a tempéré le député (apparenté PCF) Jean-Pierre Brard, qui s'était rendu sur place samedi. Une autopsie devait être pratiquée hier pour préciser les circonstances exactes du décès. Ce qu'indiquent les premiers témoignages recueillis par nos soins, c'est que la victime, présente depuis « environ cinq jours dans le centre », était soumise à un traitement médical important.

« Son état de santé n'était visiblement pas compatible avec une rétention, assure même Solange Odiot, de l'association Soutien aux sans-papiers, née en décembre 2007 après les



confirment et parfois regrettent. Les centres sont surchargés, ils accueillent des gens de plus en plus désespérés, dans des conditions de « cohabitation » avec les services de police très tendues, ce qui ne va pas sans certaines exactions, répertoriées par les rapports de la CIMADE, du commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe ou encore des parlementaires qui se rendent à l'intérieur de ces centres. L'explosion était donc inéluctable. Le décès de ce retenu tunisien, dans des conditions qui restent à préciser, a été l'élément déclencheur.

La situation était particulièrement difficile à Vincennes...

Stéphane Maugendre. Tous les témoignages évoquaient en effet dans ce centre des conditions indignes de la République. D'autant que la rétention, théoriquement, ce n'est pas la prison. Les retenus sont censés être accueillis dans des conditions « hôtelières ». On en était loin ! Et cela ne va pas s'améliorer : l'Europe vient d'adopter la fameuse directive retour, qui permet de prolonger une rétention jusqu'à dix-huit mois, et ce avec femmes et enfants. Nous sommes face à une spirale délirante qui ne fera qu'augmenter l'occurrence de ce genre de drame. Pour les éviter, une seule solution : fermer tous ces centres.

Le gouvernement ne semble pas aller dans ce sens, le ministre se félicitant de la hausse spectaculaire des expulsions...

Stéphane Maugendre. Cette politique de reconduites massives à la frontière est totalement illusoire. Si aujourd'hui, hypothèse d'école, l'immigration clandestine s'arrêtait totalement, plus de dix ans seraient nécessaires pour reconduire toutes les personnes en situation irrégulière. On cultive donc une gigantesque illusion. D'autant que les arrivées illégales sur le territoire se poursuivront, que ce soit pour des raisons climatiques, politiques ou économiques.

Voilà vingt ans que vous exercez en tant qu'avocat, auprès des sans-papiers. Que peut le droit face à cette politique ?

Stéphane Maugendre. Tous les jours, nous essayons, avec d'autres avocats, de trouver des failles dans les procédures, de mettre en avant de nouveaux instruments pour que le droit des gens soit respecté au mieux. Mais, c'est vrai, la législation ne cesse de se durcir. Les conditions pour prendre un arrêté de reconduite à la frontière s'élargissent, la période de rétention administrative s'allonge, les accords dits « de réadmission », qui raccourcissent les délais et compliquent les possibilités de recours, ne facilitent pas les remises en liberté... C'est un combat permanent, duquel on ne sort pas toujours vainqueur.

Un dernier mot : l'UMP menace de poursuites le collectif RESF, l'accusant d'être en partie responsable de l'incendie du centre de Vincennes...

Stéphane Maugendre. Ces propos sont totalement irresponsables. Les associations, RESF ou d'autres, sont là pour défendre les gens, au quotidien, elles ne les poussent en aucune manière à mettre le feu aux centres de rétention, aussi inhumains soient-ils. La responsabilité d'un événement comme celui de ce week-end, de ce geste de désespoir, est d'abord et avant tout celle du gouvernement, qui a fait de l'expulsion le leitmotiv de sa politique d'immigration.

Manifestation ce soir devant le centre de Vincennes

24 Juin 2008

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) appelle à un rassemblement devant le centre de - rétention de Vincennes, ce soir à partir de 18 heures, pour

dénoncer la « honte pour la République » que représentent, selon lui les centres de rétention. Plusieurs associations, dont la FTCT (Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives) et l'UTIT (Union des travailleurs immigrés tunisiens), se joindront à la manifestation. Le PCF s'est associé, hier, à l'initiative.

Que sont devenus les « retenus de Vincennes » ?

25 Juin 2008

Gédéon Richard

Immigration. Transférés dans des centres de province, après l'incendie de dimanche, plusieurs dizaines de sans-papiers ont été libérés, faute de places.

Sur les 249 personnes anciennement détenues au CRA de Vincennes, seulement une d'entre elles restait introuvable à 15 heures hier. Cent ont été transférées au CRA Nîmes-Courbessac dans la nuit de dimanche, 56 à celui de Lille-Lesquin, 40 au CRA de Paris-Dépôt, 21 au CRA Rouen-Oissel et 16 au CRA de Palaiseau, selon la CIMADE, seule association habilitée à pénétrer à l'intérieur des CRA.

Mais leur situation est en passe d'évoluer, au vu du nombre de recours déposés par les avocats de la défense des sans-papiers et de l'appel à « la libération immédiate des personnes qui étaient à Vincennes samedi et dimanche derniers » relancé par la CIMADE hier matin, lors d'une conférence de presse.

À Nîmes, « où le CRA affiche complet, huit personnes ont été libérées lundi, entre 11 h 30 et 18 heures », témoigne Michel Touzet, membre de RESF. « Mardi matin, six autres sont ressorties libres, alors que quatre cas doivent encore être examinés d'ici à 18 heures », rapporte-t-il. « Quatre-vingts autres recours ont été déposés devant le juge des libertés (JLD) pour non-respect des procédures », raconte le militant, qui précise que « le parquet n'avait pas été prévenu de leur transfert. De plus, leurs dossiers ne les ont pas tous suivis et certains ont raté leur rendez-vous à Paris avec le JLD ».



Autant d'erreurs répétées dans la plupart des transferts de retenus de Vincennes durant le week-end qui entretiennent l'espoir de leur libération prochaine. « Dix autres personnes ont ainsi été libérées mardi après-midi à Nîmes et elles ont pris le train pour Paris où elles devaient arriver peu avant 17 heures », rapporte Pietro Truddaiu, militant PCF nîmois, qui évoque « quatre autres retenus en attente de libération ».

À Lille, les « anciens de Vincennes » sont restés plusieurs heures enfermés dans les véhicules qui les ont acheminés sur place, sans possibilité de communiquer avec leurs proches ou leur défense, et sans examens de santé. « Deux personnes ont été libérées du fait de la fin de leur période de rétention mardi, alors qu'une avait déjà été relâchée lundi. Cinquante-deux recours ont par ailleurs été déposés », comptabilise Caroline Larpun, responsable adjointe de la défense des étrangers en situation d'expulsion à la CIMADE. En attendant que la situation se clarifie, un numéro vert (08 11 00 06 75) a été mis en place pour permettre aux familles des ex-détenus de Vincennes de retrouver leurs proches.

Une préoccupation qui est visiblement le dernier des soucis du premier ministre, François Fillon, selon lequel l'incendie de dimanche est incontestablement « d'origine criminelle ». « Ceux qui l'ont initié seront poursuivis par la justice », a-t-il martelé hier, rappelant que ces événements avaient été déclenchés « à la suite de la mort naturelle d'un homme qui était l'objet d'une interdiction définitive du territoire, qui avait un casier judiciaire extrêmement chargé et qui était l'exemple même de la justification de la politique que nous menons ». Pour François Fillon, tout sans-papiers est donc par essence un criminel. Difficile de parler encore d'« amalgames » quand il s'agit en fait du fondement d'une politique.

Début juin, un rapport tirait la sonnette d'alarme

25 juin 2008

Un rapport de la Commission nationale de contrôle des centres et locaux de rétention administrative et des zones d'attente, remis le 5 juin à Brice Hortefeux, ministre de l'Immigration, et à Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, tirait la sonnette d'alarme quant à la situation du CRA de Vincennes. Dénonçant « un climat de tension et de violence qui règne dans tous les CRA et spécialement à Vincennes », ce document avertissait qu'« un rien » pourrait suffire « à mettre le feu aux poudres ».

LE MONDE, 13 ARTICLES

29 décembre 2007

Laetitia Van Eeckhout, « Des étrangers d'un centre de rétention établissent un cahier de doléances », France, p. 10

« Verbatim : “contre les agissements humiliants” », p. 10

1^{er} janvier 2008

Dépêche AFP, « 400 sans-papiers dénoncent leurs conditions de détention en centre de rétention », Europe et France, p. 12

2 janvier 2008

Emmanuelle Chevallereau, « A Vincennes, la tension reste palpable dans l'un des centres de rétention pour sans-papiers », France, p. 10

4 janvier 2008,

Stéphane Thépot, « Silence, on manifeste », Page Trois.

Sylvia Zappi, « Dans les centres de rétention, une ambiance “carcérale” », p. 3

7 janvier 2008

Brève, « Expulsion d'un des leaders du mouvement des sans-papiers », France, p. 8

27

février

2008

Laetitia Van Eeckhout, « Les étrangers en rétention à Vincennes : “On se sent des moins que rien” », France, p. 12

AFP, « La Ligue des droits de l'homme lance une enquête », p. 12

24 juin 2008

Une, « Polémique après l'incendie de Vincennes »

Éditorial, « Drame de la rétention », p. 2

Laetitia Van Eeckhout et Élise Vincent, « L'incendie de Vincennes relance le débat sur la rétention », France, p. 11

Robert Solé, Billet, « Manque de retenue », p. 32

25 juin 2008

Correspondants européens, « Dans toute l'Europe, les conditions de rétention sont critiquées », France, p. 12

l'état actuel. » « Le placement en rétention, insistait-il, se fait au terme d'une procédure qui a été jugée régulière. »

Au cours de la semaine écoulée, sur cinq personnes sorties du centre pour être expulsées, trois, qui ont refusé d'embarquer, ont été libérées par le juge pénal. Selon Didier Inowlocki, permanent de la Cimade au Mesnil-Amelot, ces trois cas « donnent raison aux retenus ». « Il est rare de voir une telle solidarité entre retenus, souligne M. Inowlocki. Ils se sentent témoins de toutes les situations existantes dans le centre. »

« Sont retenus ici pour être expulsés des étrangers malades, des personnes dont le pays est en guerre, des parents dont les enfants sont à l'extérieur, des hommes et des femmes insérés socialement depuis treize, dix-neuf et même vingt-deux ans », témoigne M. N'Dianor. Débouté d'une demande de régularisation, ce Sénégalais, enseignant en mathématiques dans une société privée de soutien scolaire, a été arrêté le 15 décembre, alors qu'il avait passé six années en France.

M. N'Dianor regrette d'avoir été « trop honnête ». « J'ai déposé un dossier de régularisation, témoigne-t-il. Je ne leur ai rien caché, je leur ai transmis mon passeport, mes fiches de paie, d'impôts, le nom des enfants qui avec mon aide ont réussi leur bac... Car, comme tout le monde, je travaille et paie des impôts. J'ai été débouté. Et alors que je n'avais pas encore été convoqué devant le tribunal administratif pour mon recours, le commissariat de police m'a convoqué pour réexamen de mon dossier. Mais c'était un piège : j'ai été arrêté. » « Nous ne sommes pas que des chiffres », résume un des slogans arborés sur les chemises des retenus. Allusion aux 25 000 éloignements réclamés par Nicolas Sarkozy et Brice Hortefeux pour 2007.

VERBATIM « Contre les agissements humiliants »

29 décembre 2007

Voici les principaux extraits du courrier adressé par les étrangers du centre de rétention du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne) aux consuls des pays dont ils sont originaires.

« Madame, Monsieur, (...) Nous sommes tous retenus par défaut de papiers en règle, ce que nous ne contestons pas. Mais (...) nous aimerions vraiment vous sensibiliser sur le fait que la plupart de ces personnes qui seront rapatriées avec votre concours sont des responsables de famille qui travaillent, payent des impôts, ont des fiches de paye, tout en subvenant aux besoins des leurs qui se trouvent ici et dans leur pays d'origine. Nous sommes tristes de constater que certains laissez-passer sont accordés assez facilement sans tenir compte de la situation du détenu et de son avis, ce qui entraîne une séparation brutale des familles avec des conséquences désastreuses (...).

Nous avons beaucoup plus confiance en vous contre les agissements injustes et humiliants de l'administration française qui bafoue les droits de l'homme.

C'est pour cette raison que, toutes nationalités confondues, nous avons décidé de vous faire part de nos doléances.

Dans les centres de rétention, une ambiance « carcérale »

4 janvier 2008

Sylvia Zappi

LE MOUVEMENT de protestation qui a agité les centres de rétention de la région parisienne semble marquer le pas. Mais la tension y est toujours palpable. Voici dix jours que plusieurs dizaines d'étrangers sans papiers ont commencé une grève de la faim et remis sur le devant de la scène le sort de ces centaines d'hommes et de femmes en instance de reconduite à la frontière.

Le 20 décembre, les étrangers du centre du Mesnil-Amelot, situé au bout des pistes de l'aéroport de Roissy, avaient rédigé un cahier de doléances dénonçant leurs conditions de vie. Arrestations « arbitraires », conditions de rétention « indignes », fouilles « humiliantes », comptages de nuit répétés, manque d'hygiène, les auteurs criaient leur colère d'être « traités comme du bétail » (Le Monde du 29 décembre). Pour appuyer leurs revendications, les résidents commençaient une grève de la faim. Une semaine plus tard, c'était au tour des étrangers maintenus au centre de Vincennes de se lancer dans la contestation en refusant de réintégrer leur chambre en pleine nuit.

Ces coups d'éclat se sont amplifiés depuis 2004, année de la mise en oeuvre de la loi Sarkozy sur l'immigration qui a, notamment, allongé les délais de rétention. La réforme a permis de multiplier par six le délai maximum - de 5 à 32 jours - pendant lequel un étranger sans papiers interpellé et en attente d'une reconduite à la frontière peut être gardé dans ces centres fermés.

Mille huit cents places fin 2007 contre 700 en 2002 : les chiffres de la rétention montrent l'ampleur du phénomène. L'objectif est de pouvoir garder les sans-papiers le temps que les autorités obtiennent le laissez-passer des consulats étrangers et mettent en oeuvre l'expulsion.

Ce durcissement de la politique d'immigration s'est accompagné, pour les préfectures, d'objectifs chiffrés en matière d'interpellation et de reconduite. Le seuil à atteindre est ainsi passé de 10 000 éloignements en 2002 à 25 000 en 2007. Un niveau que le ministère de l'intérieur a du mal à réaliser : Brice Hortefeux avouait, le 25 décembre, que ses services étaient parvenus à organiser 21 000 reconduites à la frontière d'étrangers en situation irrégulière.

PROMISCUITÉ ET DÉSHUMANISATION

Cette pression sur les préfectures a un effet sur les centres de rétention, qui ont vu affluer les sans-papiers depuis trois mois. Les associations de défense des étrangers ont constaté un accroissement des situations humaines difficiles : travailleurs installés clandestinement depuis des années en France, familles avec enfants en bas âge, malades...

La politique de construction du ministère de l'intérieur, qui a privilégié la création de grosses structures - Le Mesnil-Amelot compte 140 places, celui de Vincennes deux fois 140 - a aussi aggravé les conditions de vie dans les centres : la promiscuité et la déshumanisation sont plus propices aux tensions et aux incidents. « Si les conditions matérielles se sont améliorées avec le plan de modernisation mis en place par le gouvernement, l'ambiance s'est dégradée du fait du caractère de plus en plus carcéral de la rétention », assure Laurent Giovannoni, secrétaire général de la Cimade. Le constat est partagé par David Assouline, qui effectuait une visite à Vincennes, mercredi 2 janvier : « On sent une tension qui s'accroît avec la politique de chiffre du ministère », assure le sénateur PS de Paris.

Silence, on manifeste

4 janvier 2008
Stéphane Thépot

IMMIGRATION Quatorze moines franciscains se réunissent chaque mois sur la place du Capitole, à Toulouse, pour dénoncer les conditions de vie des sans-papiers au centre de rétention de Cornebarrieu

TOULOUSE CORRESPONDANT - Curieuse scène, place du Capitole à Toulouse. A l'écart de l'animation des chalets en bois du village de Noël qui ont envahi la place centrale de la ville, une vingtaine de personnes se sont réunies en cercle, mardi 25 décembre. Une heure durant, de 18 h 30 à 19 h 30. Sans un mot. « Pour dénoncer l'enfermement dans des centres de rétention des personnes étrangères en situation irrégulière », peut-on lire sur deux panneaux couverts de photos. Ce tract, signé des Frères franciscains de Toulouse, se termine par une invitation à « toutes les personnes de bonne volonté à nous rejoindre dans le silence ». Les trois derniers mots sont soulignés.

« Notre assistance était un peu maigrelette », reconnaît le Frère Alain Richard, 83 ans, doyen des franciscains toulousains, qui ne paraît toutefois pas découragé. « C'était émouvant. Nous avons vu des gens s'arrêter, déposer leurs paquets et demander s'ils pouvaient faire quelque chose », raconte l'initiateur de ces « cercles de silence », portant la barbe et des habits civils. Depuis le mois d'octobre, les quatorze moines franciscains, qui ne vivent pas cloîtrés mais partagent un bâtiment moderne du quartier Saint-Cyprien, ont décidé de se retrouver mensuellement sur la place du Capitole, le dernier mardi de chaque mois, pour protester à leur manière contre les conditions de détention au centre de rétention de Cornebarrieu. « Beaucoup de gens ignorent l'existence même de ce centre », constate le Frère Alain, qui mise sur les photos exposées pour faire prendre conscience de l'univers carcéral de ce bâtiment neuf, inauguré en juillet 2006 aux bords des pistes de l'aéroport de Toulouse-Blagnac. « Quand les gens voient ces photos, ils demandent souvent dans quel pays elles ont été prises. On leur dit que cela se passe à seulement une dizaine de kilomètres d'ici. » Le vieux moine est allé lui-même faire de nouveaux clichés sur place, le 30 janvier dernier, pour les publier quelques heures plus tard sur le site Internet de la communauté (www.franciscainstoulouse.fr). Par la grâce des nouvelles technologies, le cercle de silence s'élargit et l'action mensuelle des Frères toulousains, qui comptent six jeunes étudiants dans leurs rangs, devient permanente. N'ayant pas pu visiter lui-même l'intérieur du centre, le doyen des franciscains toulousains a dû se contenter de photos prises de l'extérieur, dans le prolongement de zone industrielle de Colomiers. Frère Alain en a conservé un sentiment de relégation et n'en revient toujours pas. «

Quatorze moines franciscains se réunissent chaque mois sur la place du Capitole, à Toulouse, pour dénoncer les conditions de vie des sans-papiers au centre de rétention de Cornebarrieu

Silence, on manifeste



Le « cercle de silence » sur la place du Capitole, le 25 décembre 2007. L'action des franciscains est saluée par les organisations humanitaires, qui dénoncent l'enfermement et l'isolement du centre de rétention. (C. CAZOUER)

TOULOUSE « Nous sommes ici, place du Capitole, à Toulouse, à l'écart de l'animation des chalets en bois du village de Noël qui ont envahi la place centrale de la ville, une dizaine de personnes se sont réunies en cercle, mardi 25 décembre. Une heure durant, de 18 h 30 à 19 h 30. Sans un mot. « Pour dénoncer l'enfermement dans des centres de rétention des personnes étrangères en situation irrégulière », peut-on lire sur deux panneaux couverts de photos. Ce tract, signé des Frères franciscains de Toulouse, se termine par une invitation à « toutes les personnes de bonne volonté à nous rejoindre dans le silence ». Les trois derniers mots sont soulignés. « Notre assistance était un peu maigrelette », reconnaît le Frère Alain Richard, 83 ans, doyen des franciscains toulousains, qui ne paraît toutefois pas découragé. « C'était émouvant. Nous avons vu des gens s'arrêter, déposer leurs paquets et demander s'ils pouvaient faire quelque chose », raconte l'initiateur de ces « cercles de silence », portant la barbe et des habits civils. Depuis le mois d'octobre, les quatorze moines franciscains, qui ne vivent pas cloîtrés mais partagent un bâtiment moderne du quartier Saint-Cyprien, ont décidé de se retrouver mensuellement sur la place du Capitole, le dernier mardi de chaque mois, pour protester à leur manière contre les conditions de détention au centre de rétention de Cornebarrieu. « Beaucoup de gens ignorent l'existence même de ce centre », constate le Frère Alain, qui mise sur les photos exposées pour faire prendre conscience de l'univers carcéral de ce bâtiment neuf, inauguré en juillet 2006 aux bords des pistes de l'aéroport de Toulouse-Blagnac. « Quand les gens voient ces photos, ils demandent souvent dans quel pays elles ont été prises. On leur dit que cela se passe à seulement une dizaine de kilomètres d'ici. » Le vieux moine est allé lui-même faire de nouveaux clichés sur place, le 30 janvier

dernier, pour les publier quelques heures plus tard sur le site Internet de la communauté (www.franciscainstoulouse.fr), non sans un effort technologique, le cercle de silence s'élargit et l'action mensuelle des Frères toulousains, qui comptent six jeunes étudiants dans leurs rangs, devient permanente. N'ayant pas pu visiter lui-même l'intérieur du centre, le doyen des franciscains toulousains a dû se contenter de photos prises de l'extérieur, dans le prolongement de zone industrielle de Colomiers. Frère Alain en a conservé un sentiment de relégation et n'en revient toujours pas. «

« Quand les gens voient ces photos, ils demandent souvent dans quel pays elles ont été prises. On leur dit que cela se passe à seulement une dizaine de kilomètres d'ici. » Le vieux moine est allé lui-même faire de nouveaux clichés sur place, le 30 janvier dernier, pour les publier quelques heures plus tard sur le site Internet de la communauté (www.franciscainstoulouse.fr). Par la grâce des nouvelles technologies, le cercle de silence s'élargit et l'action mensuelle des Frères toulousains, qui comptent six jeunes étudiants dans leurs rangs, devient permanente. N'ayant pas pu visiter lui-même l'intérieur du centre, le doyen des franciscains toulousains a dû se contenter de photos prises de l'extérieur, dans le prolongement de zone industrielle de Colomiers. Frère Alain en a conservé un sentiment de relégation et n'en revient toujours pas. «

Il faut avoir tué père et mère pour être envoyé dans un endroit pareil, loin de tout, sans autre possibilité d'accès qu'en voiture », s'émeut le moine octogénaire. L'éloignement du centre est dénoncé par les organisations humanitaires comme la Cimade, mais aussi les syndicats de magistrats et d'avocats, qui ont déposé un recours contre l'aménagement d'une salle d'audience pour juger les étrangers à l'intérieur même de l'enceinte, et non dans un tribunal. A quelques centaines de mètres seulement du centre de rétention se dresse le « delivery center » d'Airbus, la nouvelle aéroport privée du constructeur européen, construite pour accueillir les riches clients venus pendre livraison de leurs avions flambant neufs. Deux univers aux antipodes, séparés par des barbelés.

Lionel Clauss, permanent de la Cimade, est l'une des rares personnes extérieures autorisées à pénétrer dans l'enceinte du centre. « A l'intérieur, les personnes ont encore davantage le sentiment d'être oubliées en cette période de fêtes. Ils n'ont que la télévision pour savoir ce qui se passe à l'extérieur et vivent difficilement les images de fêtes et de libations. » Le jeune homme se réjouit de l'initiative des moines franciscains de Toulouse, qu'il compare aux rondes des « Folles de Mai » à Buenos Aires, ces mères de disparus qui manifestaient en silence contre la dictature en Argentine.

Ce n'est sans doute pas une coïncidence. Le Frère Alain Richard explique avoir longtemps oeuvré en Amérique du Sud depuis les Etats-Unis, où il a vécu pendant vingt-six ans avant de revenir s'établir à Toulouse. Proche du MIR (Mouvement international de la réconciliation), un mouvement évangélique créé à la Faculté de théologie protestante de Paris, il ne cache pas son admiration pour Gandhi et les techniques de la non-violence, dont il a suivi les préceptes pour la mise en oeuvre de son cercle de silence. Le moine préfère parler « d'action » plutôt que de « manifestation ». « Eveiller ou plutôt réveiller l'humanité de tout un chacun, par la prière ou le silence, c'est déjà une action », insiste-t-il.

Pour ceux qui voudraient s'engager plus loin, le site des franciscains renvoie en lien vers des associations comme la Cimade ou le Réseau éducation sans frontières (RESF), créé pour s'opposer aux expulsions d'enfants scolarisés avec leurs familles. « Leur travail est indispensable », estime Frère Alain. Jean-François Mignard, le président de RESF à Toulouse, se déclare « agréablement surpris » par l'initiative. « Bienvenue au club », s'exclame ce très laïc militant de la Ligue des droits de l'homme, qui veut voir dans ces prières mensuelles un « bon indicateur » de la mobilisation en faveur des sans-papiers.

Même le préfet, montré du doigt par les associations d'aide aux immigrés, se félicite officiellement de l'entrée en lice des moines franciscains de Toulouse. « L'Eglise est dans son rôle quand elle tente de nous faire réfléchir. J'accepte volontiers de réfléchir à mon action, en mon âme et conscience », réagit Jean-François Carengo, en apprenant que Frère Alain inclut aussi les fonctionnaires dans ses prières. « Il est fréquent dans nos communautés de prier pour les torturés et leurs tortionnaires », indique simplement le moine franciscain.

Pour toute distraction, dans une salle commune, un poste de télévision, hurlant à tue-tête, juché et protégé d'un Plexiglas, et deux PlayStation, récemment installées, elles-mêmes encastrés dans un coffre en ferraille. Mêmes les stylos sont interdits, « pour des questions de sécurité », explique le commandant Bruno Marey, chef des centres de rétention de Paris. Impossible d'écrire. Une sorte d'oisiveté forcée, qui renforce l'insoutenable attente.

EN FRANCE DEPUIS TROIS, CINQ ANS...

« Pour être sommaire, c'est vraiment sommaire. On est comme en prison », lâche Amoussa, Béninois, en France depuis sept ans. « Vous n'êtes pas enfermés dans vos chambres, c'est la grosse différence », corrige le commandant Marey. Il n'empêche, la taille de l'établissement, d'une capacité totale de 280 places (deux fois 140), renforce l'atmosphère carcérale du lieu. « Les deux zones de rétention ne communiquent pas », insiste M. Marey. Mais les « retenus » ont le sentiment d'être réduits à des « numéros », badgés, surveillés par des caméras, appelés par interphone. « On se sent des moins que rien », souligne Fataki, un Congolais.

Ils sont nombreux à piétiner devant le sas qui sépare la zone de rétention proprement dite et la zone administrative, à attendre leur tour pour aller à l'infirmerie, dans le bureau de la Cimade, seule association admise, ou dans celui de l'Agence nationale d'accueil des étrangers et des migrations (Anaem.). Une attente qui peut se compter en heures. Mais l'infirmerie et la Cimade sont leurs seules échappatoires, havres de paix où ils savent qu'ils seront écoutés. « Certains demandent à venir pour avoir juste un peu de crème ou un cachet de paracétamol. Mais c'est un prétexte. Ils ont besoin de parler, d'être rassurés », explique Josiane, l'infirmière du CRA 2.

« Je suis en France depuis onze ans. J'ai été arrêté lundi à la gare du Nord, et ils m'ont emmené ici alors que j'attends une réponse à ma demande de régularisation. En décembre, la préfecture m'a demandé d'apporter des attestations, j'ai un emploi, des fiches de payes, de feuilles d'impôts... », raconte Cissé, un Malien de 31 ans. Comme tous ici, il oscille entre la hantise de l'avion et l'espoir d'être libéré. Les « pensionnaires » n'ont commis d'autres délits que de séjourner de manière irrégulière sur le territoire national. Et, comme Cissé, la majorité vit, travaille, en France depuis trois, cinq, huit ans... voire plus, et y ont même pour certains une famille. Alors, s'interrogent-ils, que font-ils ici, pourquoi sont-ils privés de liberté ? « Notre place n'est pas ici mais dehors », insiste Moustafa, Marocain. Un sentiment d'injustice et d'humiliation qui les poussent à bout, nourrit une souffrance qu'ils retournent bien souvent d'abord contre eux-mêmes. Les cas d'automutilation, de scarification et les tentatives de suicide ne sont pas isolés. Fin janvier, en une semaine, il y en a eu une dizaine.

« Je ne nie pas qu'il y ait des problèmes », confie M. Marey. Le chef de l'établissement, qui néanmoins tempore l'ampleur et la fréquence des mouvements de protestations, reconnaît que les retenus vivent ici « avec une épée de Damoclès au-dessus de leur tête : la reconduite à la frontière ». Un spectre qui explique et nourrit l'angoisse, le stress, la peur.

Illustration(s) :

« Je n'en peux plus » : un Maghrébin du centre de rétention de Vincennes montre ses mains tailladées en signe de protestation contre le sort qui lui est fait.

La Ligue des droits de l'homme lance une enquête

27 février 2008

La Ligue des droits de l'homme, le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France ont annoncé lundi 25 février le lancement de leur propre enquête sur les violences survenues au centre de rétention de Vincennes dans la nuit du 11 au 12 février. Une double enquête, administrative et judiciaire, de l'Inspection générale des services est déjà en cours. La préfecture de police a confirmé lundi soir qu'un policier avait fait usage de son Taser.

Une soixantaine de policiers étaient intervenus de manière musclée, selon la Cimade. Deux retenus, blessés, avaient dû être hospitalisés. - (AFP.)

L'incendie de Vincennes relance le débat sur la rétention

24 juin 2008

Laetitia Van Eeckhout et Elise Vincent

Le Monde
Mardi 24 juin 2008

France

11

Immigration 249 étrangers en situation irrégulière et en attente d'expulsion étaient regroupés dans ce centre

L'incendie de Vincennes relance le débat sur la rétention

Théâtre de vives tensions depuis plusieurs mois, le Centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes (Val-de-Marne), le plus grand de France, a été ravagé par les flammes, dimanche 22 juin. L'établissement, qui hébergeait 249 étrangers en instance d'expulsion, était hors d'usage dimanche soir.

Le sinistre a eu lieu au lendemain de la mort d'un Tunisien, âgé de 41 ans, qui a succombé à une crise cardiaque dans ce centre, samedi 21 juin en fin d'après-midi. A l'annonce de son décès, les autres retenus ont, selon la préfecture de police, « légitimement souhaité connaître la situation ». Et, « malgré la tentative d'incendie d'un matelas, le centre est demeuré globalement calme toute la soirée » de samedi.

C'est le dimanche en milieu d'après-midi, selon les témoignages de retenus recueillis par la Cimade - seule association habilitée à être présente dans les CRA -, qu'un début d'émeute a éclaté. La police est intervenue. S'en sont ensuivies « des bousculades » et, très vite, quelques chambres ont pris feu, puis tout le centre. Au même moment, une trentaine de militants du 9^e collectif des sans-papiers et de RESF manifestaient aux abords de l'établissement pour en réclamer la fermeture.

CHIFFRES

Locaux de rétention. La France compte 25 centres de rétention administratifs en métropole, 2 centres en Guyane et à Mayotte, et plus de 100 lieux de rétention (locaux de police, etc.)

Etrangers. Les centres comptent 1 700 places. En 2007, 35 000 étrangers ont transféré en rétention, dont 242 entrées, selon la Cimade. La rétention ne peut dépasser 32 jours. Au bout de 48 heures, si elle n'a pas pris fin, le préfet doit passer le juge des libertés.

Selon la préfecture de police de Paris, « plusieurs foyers d'incendie volontaire » sont détectés à 15 h 45. Malgré l'intervention rapide des secours, le feu détruit les deux enceintes de 140 places chacune qui composaient le CRA. L'une était ouverte depuis à peine plus d'un an et l'autre avait été réhabilitée après un premier incendie en janvier 2007.

Si la plupart des retenus ont pu être rapidement évacués et réunis au sein du gymnase de l'école de police voisine, dix-huit d'entre eux, intoxiqués par les fumées, ont dû être hospitalisés. Sur les 249 étrangers présents dans le centre, 193 ont été transférés dans la nuit de dimanche à lundi vers d'autres CRA, à Lille (Nord), Nîmes (Gard), Palaiseau (Essonne) et Oissel (Seine-Maritime). Quatorze manquaient à l'appel lundi matin, ayant vraisemblablement pris la fuite dans la panique.

Pour la Cimade, ces événements n'ont d'autre explication que la « non-conformité à la réglementation » du centre de Vincennes. « Depuis six mois, ce centre connaît des incidents à répétition. Il était évident que le moindre incident grave mettrait le feu aux poudres. La taille de l'établissement, d'une capacité totale de 280 places, rend la situation ingérable, y compris pour les policiers », relève Laurent Revononi, secrétaire général de l'association.

« Détresse et solitude »

Autorisé à entrer dans l'enceinte du centre samedi soir, avec d'autres élus, le sénateur socialiste de Paris David Assolène considérait que cet incident était lié à la « détresse et à la solitude de gens qui voient leur vie s'effondrer en étant arrêtés en attendant leurs enfants à l'école ». A ses côtés, le maire PS du 11^e arrondissement et député, Patrick



Le centre de rétention de Vincennes a été détruit par le feu le 22 juin, dans un contexte de fortes tensions. >>>

Blache, regrettait « le manque de transparence dans les critères de rigularisation » qui voit certaines familles obtenir des papiers et d'autres non, « sans qu'on en comprenne réellement les raisons ». Pour sa part, le ministre de l'immigration et de l'identité nationale, Brice Hortefeux, en déplacement au Cap-Vert, n'a pas tenu dimanche à commenter plus avant ce qui était, selon lui, « une des nombreuses illustrations des conséquences dramatiques de l'immigration irrégulière ». Le porte-parole de l'UMP, Frédéric Lefebvre, a quant à lui estimé « pas tolérables » les « provocations » des collectifs d'aide aux sans-

papiers tel RESF, les désignant implicitement comme responsables des incidents. Une enquête pour déterminer les causes de l'incendie a été confiée à la 1^{re} division de police judiciaire. L'annonce du Tunisien décédé samedi a « écarté la présence de traces suspectes », indiquait dimanche en fin de journée la préfecture de police de Paris, en précisant que « l'homme se trouvait seul au moment du décès ». « Retenu en application d'une interdiction définitive du territoire français (...), cette personne était connue pour des faits de délinquance graves et réitérés, notamment en matière de trafic de stupé-

fants, de violence et de viol », ajoutait la préfecture. Elle rappelait que l'homme « avait été vu par un médecin les 17 et 19 juin et qu'à ces deux occasions son état avait été jugé compatible avec la rétention ». Le député (Verts) de Gironde, Noël Mamère, a réclamé une commission d'enquête parlementaire « pour déterminer les conditions réelles de [cette] mort ». Son parti a appelé le contrôleur des lieux de privation de liberté, Jean-Marie Delarue, à « se saisir en urgence de la situation des retenus de Vincennes ». ■ LAETITIA VAN EECKHOUT ET ELISE VINCENT

IMMIGRATION 249 étrangers en situation irrégulière et en attente d'expulsion étaient regroupés dans ce centre

Théâtre de vives tensions depuis plusieurs mois, le Centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes (Val-de-Marne), le plus grand de France, a été ravagé par les flammes, dimanche 22 juin. L'établissement, qui hébergeait 249 étrangers en instance d'expulsion, était hors d'usage dimanche soir.

Le sinistre a eu lieu au lendemain de la mort d'un Tunisien, âgé de 41 ans, qui a succombé à une crise cardiaque dans ce centre, samedi 21 juin en fin d'après-midi. A l'annonce de son décès, les autres retenus ont, selon la préfecture de police, « légitimement souhaité connaître la situation ». Et, « malgré la tentative d'incendie d'un matelas, le centre est demeuré globalement calme toute la soirée » de samedi.

C'est le dimanche en milieu d'après-midi, selon les témoignages de retenus recueillis par la Cimade - seule association habilitée à être présente dans les CRA -, qu'un début d'émeute a éclaté. La police est intervenue. S'en sont ensuivies « des bousculades » et, très vite, quelques chambres ont pris feu, puis tout le centre. Au même moment, une trentaine de militants du 9^e collectif des sans-papiers et de RESF manifestaient aux abords de l'établissement pour en réclamer la fermeture.

Selon la préfecture de police de Paris, « plusieurs foyers d'incendie volontaire » sont détectés à 15 h 45. Malgré l'intervention rapide des secours, le feu détruit les deux enceintes de 140 places chacune qui composaient le CRA. L'une était ouverte depuis à peine plus d'un an et l'autre avait été réhabilitée après un premier incendie en janvier 2007.

Si la plupart des retenus ont pu être rapidement évacués et réunis au sein du gymnase de l'école de police voisine, dix-huit d'entre eux, intoxiqués par les fumées, ont dû être hospitalisés. Sur les 249 étrangers présents dans le centre, 193 ont été transférés dans la nuit de dimanche à lundi vers d'autres CRA, à Lille (Nord), Nîmes (Gard), Palaiseau (Essonne) et Oissel (Seine-Maritime). Quatorze manquaient à l'appel lundi matin, ayant vraisemblablement pris la fuite dans la panique.

Pour la Cimade, ces événements n'ont d'autre explication que la « non-conformité à la réglementation » du centre de Vincennes. « Depuis six mois, ce centre connaît des incidents à répétition. Il était évident que le moindre incident grave mettrait le feu aux poudres. La taille de l'établissement, d'une capacité totale de 280 places, rend la situation ingérable, y compris pour les policiers », relève Laurent Giovanoni, secrétaire général de l'association.

« DÉTRESSE ET SOLITUDE »

Autorisé à entrer dans l'enceinte du centre sinistré, dimanche soir, avec d'autres élus, le sénateur socialiste de Paris David Assouline considérait que cet incident était lié à la « détresse et à la solitude de gens qui voient leur vie s'effondrer en étant arrêtés en emmenant leurs enfants à l'école ». A ses côtés, le maire PS du 11^e arrondissement et député, Patrick Bloche, regrettait « le manque de transparence dans les critères de régularisation » qui voit certaines familles obtenir des papiers et d'autres non, « sans qu'on en comprenne réellement les raisons ». Pour sa part, le ministre de l'immigration et de l'identité nationale, Brice Hortefeux, en déplacement au Cap-Vert, n'a pas tenu dimanche à commenter plus avant ce qui était, selon lui, « une des nombreuses illustrations des conséquences dramatiques de l'immigration irrégulière ». Le porte-parole de l'UMP, Frédéric Lefebvre, a quant à lui estimé « pas tolérables » les « provocations » des collectifs d'aide aux sans-papiers tel RESF, les désignant implicitement comme responsables des incidents.

Une enquête pour déterminer les causes de l'incendie a été confiée à la 1^{re} division de police judiciaire. L'autopsie du Tunisien décédé samedi a « écarté la présence de traces suspectes », indiquait dimanche en fin de journée la préfecture de police de Paris, en précisant que « l'homme se trouvait seul au moment du décès ». « Retenue en application d'une interdiction définitive du territoire français (...), cette personne était connue pour des faits de délinquance graves et réitérés, notamment en matière de trafic de stupéfiants, de violence et de viol », ajoutait la préfecture. Elle rappelait que l'homme « avait été vu par un médecin les 17 et 19 juin et qu'à ces deux occasions son état avait été jugé compatible avec la rétention ».

Le député (Verts) de Gironde, Noël Mamère, a réclamé une commission d'enquête parlementaire « pour déterminer les conditions réelles de [cette] mort ». Son parti a appelé le contrôleur des lieux de privation de libertés, Jean-Marie Delarue, à « se saisir en urgence de la situation des retenus de Vincennes ».

Immigration : polémique après l'incendie de Vincennes

A la Une, mardi 24 juin 2008

L'incendie volontaire qui a ravagé dimanche 22 juin le plus grand centre de rétention d'étrangers en France, celui de Vincennes (Val-de-Marne), a relancé le débat sur la lutte contre l'immigration irrégulière. La gauche et nombre d'associations stigmatisent une politique « du chiffre » en matière d'expulsions qui aboutit à ce genre de drame. Le ministre de l'immigration, Brice Hortefeux, y voit, au contraire, « une des nombreuses illustrations des conséquences dramatiques de l'immigration irrégulière ».

Déclenché dans deux bâtiments, l'incendie a entraîné l'hospitalisation de 18 personnes. Le centre abritait 249 étrangers en situation irrégulière en voie d'expulsion, dont 14 manquaient à l'appel lundi matin. Des incidents ont éclaté dimanche, après la mort d'un Tunisien de 41 ans, samedi. « Depuis six mois, ce centre connaît des incidents à répétition », témoigne la Cimade, seule association habilitée sur les lieux.

Chiffres

24 juin 2008

LOCAUX DE RÉTENTION. La France compte 25 centres de rétention administrative en métropole, 2 centres en Guyane et à Mayotte, et plus de 100 lieux de rétention (locaux de police, etc.).

ETRANGERS. Les centres comptent 1 700 places. En 2007, 35 000 étrangers ont transité en rétention, dont 242 enfants, selon la Cimade. La rétention ne peut dépasser 32 jours. Au bout de 48 heures, si elle n'a pas pris fin, le préfet doit saisir le juge des libertés.

Manque de retenue

24 juin 2008

Billet de Robert Solé

CHERS étrangers en situation irrégulière, bienvenue au centre de rétention administrative. Retenez bien ceci :

1) Vous êtes retenus et non détenus. On vous retient pour vous expulser.

2) Un retenu est tenu pour responsable de l'incendie de Vincennes. La bonne tenue d'un centre de rétention interdit de jouer avec le feu.

3) La France ne vous retient pas. Ceux d'entre vous qui souhaitent rentrer au pays n'ont qu'à lever la main.

4) Vous n'auriez d'ailleurs jamais dû partir de chez vous. Malheureusement, le système de retenue à la source est en panne.

5) Le retenu ne tient qu'à une chose : détenir un titre de séjour. Mais, pour ça, il ne suffit pas d'être tenu en estime par ses voisins.

6) Certains d'entre vous ne peuvent se retenir de protester. Nous les comprenons, mais que faire ? Ça bouchonne sur les autoroutes de l'immigration : des centaines de kilomètres de retenue. La France ne peut accueillir toute la misère du monde. A l'impossible, nul n'est tenu, et encore moins retenu.

Billet

Robert Solé

Manque de retenue

CHERS étrangers en situation irrégulière, bienvenue au centre de rétention administrative. Retenez bien ceci :

1) Vous êtes retenus et non détenus. On vous retient pour vous expulser.

2) Un retenu est tenu pour responsable de l'incendie de Vincennes. La bonne tenue d'un centre de rétention interdit de jouer avec le feu.

3) La France ne vous retient pas. Ceux d'entre vous qui souhaitent rentrer au pays n'ont qu'à lever la main.

4) Vous n'auriez d'ailleurs jamais dû partir de chez vous. Malheureusement, le système de retenue à la source est en panne.

5) Le retenu ne tient qu'à une chose : détenir un titre de séjour. Mais, pour ça, il ne suffit pas d'être tenu en estime par ses voisins.

6) Certains d'entre vous ne peuvent se retenir de protester.

Nous les comprenons, mais que faire ? Ça bouchonne sur les autoroutes de l'immigration : des centaines de kilomètres de retenue. La France ne peut accueillir toute la misère du monde. A l'impossible, nul n'est tenu, et encore moins retenu. ■

IL Y A 50 ANS DANS « LE MONDE »

Information

LA IV^e RÉPUBLIQUE a succombé pour bien des raisons, dont l'une est d'avoir trop souvent celé la vérité au nom d'un conformisme qui s'abritait dans les grandes circonstances sous la raison d'Etat. A la dernière seconde de son agonie, elle cachait encore qu'elle était abandonnée de son armée. Ceux qui, sous son règne, avaient cherché honnêtement à en savoir et à en publier un peu plus que le commun des informateurs, ont été souvent frappés dans leurs intérêts et visés dans leur honneur. Et ceux qui connaissaient parfaitement la vérité la dissimulaient. Le péché par omission était devenu une vertu en matière d'information.

Cinquième du nom, la nouvelle République n'a pas à emprunter ces mœurs de la Quatrième.

Des éléments militaires ont provoqué de sérieux incidents la

semaine dernière à Pau et à Auxerre. Les premiers ont fait l'objet d'une dépêche d'agence édulcorée, les seconds, si nous ne les avions signalés ici, auraient pu rester ignorés.

Selon qu'ils étaient forts ou faibles, les nouveaux gouvernements ont toujours eu la volonté ou la velléité de s'occuper de l'information. S'agissant d'un régime nouveau, le désir peut davantage s'en faire sentir. Plus encore que d'orientation, c'est de qualité dont l'information officielle a d'ailleurs besoin.

Le général de Gaulle a déjà réussi à donner personnellement un style nouveau à la gestion des grandes affaires de l'Etat. Son art est d'élévation, son arme est le secret. Mais il est un autre ordre, sacré lui aussi à sa manière : celui des faits. ■

JACQUES FAUVET (24 juin 1958.)

Dans toute l'Europe, les conditions des centres de rétention sont critiquées

25 juin 2008

Correspondants européens

APRÈS le vote par le Parlement européen, le 18 juin, de la nouvelle directive retour, qui porte à 18 mois maximum la durée de détention dans les centres de rétention, l'incendie du centre de Vincennes, le 22 juin, a relancé l'attention sur les conditions des sans-papiers détenus dans toute l'Europe.

L'Espagne, première destination avec la Grèce, Malte et l'Italie des clandestins arrivant par mer des côtes africaines ou du Proche-Orient, dispose de neuf « centres d'internement pour étrangers » (CIE) destinés aux expulsés. Ce sont des centres fermés, gérés par la police où les organisations humanitaires n'ont pas accès. Les étrangers y sont placés par une décision d'un juge, qui doit se prononcer dans les trois jours qui suivent leur interpellation. C'est dans ces centres que sont notamment placés les Africains débarquant aux Canaries (il y a trois centres dans l'archipel).

La loi prévoit que les clandestins peuvent être maintenus dans un CIE pendant un maximum de quarante jours. S'ils n'ont pu être expulsés durant ce délai, la police doit les relâcher. Le gouvernement a annoncé son intention d'augmenter ce délai, en le portant probablement à soixante jours.

Les enquêteurs de Steps Consulting Social, chargés d'un rapport par le Parlement européen, ont pu pénétrer dans cinq des CIE. Ils témoignent de « conditions matérielles et d'hygiène déplorables conduisant à des conditions dégradantes de détention » dans certains centres. Le défenseur du peuple, chargé de veiller au respect des droits des citoyens espagnols, fait lui aussi état de dysfonctionnements dans six des centres.

Dans l'Italie de Silvio Berlusconi, le délai maximum de détention dans les centres de rétention est de 18 mois. Au nombre de dix aujourd'hui, ces centres seront bientôt vingt, soit un par région, localisés, la plupart, dans des anciennes casernes. Objectif, passer de 1 160 postes disponibles à 5 800. Par faute de place, 8 000 des 10 500 clandestins interpellés depuis janvier 2008 et susceptibles d'être expulsés ont dû être laissés libres.

Pour ceux qui s'y trouvent, les conditions sont rudes selon les rapports de toutes les ONG : au-delà des problèmes logistiques, on dénonce surtout l'arbitraire juridique que les ONG : au-delà des problèmes logistiques, on dénonce surtout l'arbitraire juridique que les ONG :

Pour ceux qui s'y trouvent, les conditions sont rudes selon les rapports de toutes les ONG : au-delà des problèmes logistiques, on dénonce surtout l'arbitraire juridique que les ONG :

La France veut expérimenter au Cap-Vert ses tests ADN pour les candidats à l'émigration

L'archipel qui souhaite conclure un accord sur les flux migratoires, n'a pas commenté la décision unilatérale française annoncée par l'île de la Réunion en visite les 22 et 23 juin

Le ministre de l'Immigration, Brice Hortefeux, a visité dimanche 22 et lundi 23 juin, le Cap-Vert pour y promouvoir la signature d'un accord de gestion concertée des flux migratoires. Il a notamment rencontré le ministre de l'Immigration, Brice Hortefeux, et le ministre de l'Immigration, Brice Hortefeux, et le ministre de l'Immigration, Brice Hortefeux.

Plus de 100 000 candidats à l'émigration sont attendus en France pour les élections municipales de 2008. Le gouvernement français a annoncé qu'il expérimente ses tests ADN pour les candidats à l'émigration au Cap-Vert.

Le Cap-Vert compte une dizaine d'immigrés, dont 20 000 en France, selon les statistiques de l'Insee. Mais ce n'est pas tout. En effet, de nombreux candidats à l'émigration sont en France, mais ils ne sont pas enregistrés.

IMMIGRATION APRÈS LA POLÉMIQUE NÉE DE L'INCENDIE DU CENTRE DE VINCENNES

Dans toute l'Europe, les conditions des centres de rétention sont critiquées

APRÈS le vote par le Parlement européen, le 18 juin, de la nouvelle directive retour, qui porte à 18 mois maximum la durée de détention dans les centres de rétention, l'incendie du centre de Vincennes, le 22 juin, a relancé l'attention sur les conditions des sans-papiers détenus dans toute l'Europe.

ENQUÊTES EUROPÉENNES SUR UNE FAMILLE CLANDESTINE EN FRANCE

Une enquête européenne sur une famille clandestine en France a révélé des conditions de détention déplorables dans les centres de rétention.

GAUCHE PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DÉPUTÉS ET SÉNATEURS DU PS

Jean-Marc Ayrault : « Nous sommes utiles, mais cela ne se sait pas »

Les parlementaires socialistes ont tenu leur première assemblée générale à Paris, le 22 juin. Jean-Marc Ayrault, ministre de l'Énergie, a été élu président du groupe PS à l'Assemblée nationale.

LE GRAND BRÉTAGNE, LES ALLES DE NOUVEAU

Le Grand Brétagne, les Alès de nouveau. Le maire de la commune de Brétagne, Jean-Louis Bouchet, a été élu maire de la commune de Brétagne.

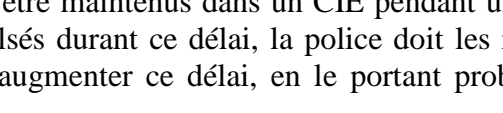
ALLEMAGNE, LES ÉTRANGERS EN ALIÉNATION

En Allemagne, les étrangers en situation précaire vivent dans des centres de rétention, ce qui provoque de nombreuses critiques.

JUSTICE

Affaire Rebelle : la juge veut la déclassification de pièces saisies à la DCRG

La juge d'instruction Michelle Gannard a demandé la déclassification de pièces saisies à la DCRG dans l'affaire Rebelle.



Francisco Hernandez, lundi 23 juin au Grand Brétagne, lors de l'assemblée générale des parlementaires socialistes. © J. GANNARD / A. LAFONT

FRANCISCO HERNANDEZ, LUNDI 23 JUIN AU GRAND BRÉTAGNE, LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARLEMENTAIRES SOCIALISTES. © J. GANNARD / A. LAFONT

Francisco Hernandez, lundi 23 juin au Grand Brétagne, lors de l'assemblée générale des parlementaires socialistes.

ALLES DE NOUVEAU

Le maire de la commune de Brétagne, Jean-Louis Bouchet, a été élu maire de la commune de Brétagne.

ALLEMAGNE, LES ÉTRANGERS EN ALIÉNATION

En Allemagne, les étrangers en situation précaire vivent dans des centres de rétention, ce qui provoque de nombreuses critiques.

JUSTICE

Affaire Rebelle : la juge veut la déclassification de pièces saisies à la DCRG

La juge d'instruction Michelle Gannard a demandé la déclassification de pièces saisies à la DCRG dans l'affaire Rebelle.

EXTREME DROITE

Le FN et son ancien imprimeur réglent leurs comptes au tribunal

Le député Front national Jean-Louis Borloo a poursuivi son ancien imprimeur pour des faits de harcèlement moral.

LE GRAND BRÉTAGNE, LES ALLES DE NOUVEAU

Le Grand Brétagne, les Alès de nouveau. Le maire de la commune de Brétagne, Jean-Louis Bouchet, a été élu maire de la commune de Brétagne.

ALLEMAGNE, LES ÉTRANGERS EN ALIÉNATION

En Allemagne, les étrangers en situation précaire vivent dans des centres de rétention, ce qui provoque de nombreuses critiques.

JUSTICE

Affaire Rebelle : la juge veut la déclassification de pièces saisies à la DCRG

La juge d'instruction Michelle Gannard a demandé la déclassification de pièces saisies à la DCRG dans l'affaire Rebelle.

ALLES DE NOUVEAU

Le maire de la commune de Brétagne, Jean-Louis Bouchet, a été élu maire de la commune de Brétagne.

ALLEMAGNE, LES ÉTRANGERS EN ALIÉNATION

En Allemagne, les étrangers en situation précaire vivent dans des centres de rétention, ce qui provoque de nombreuses critiques.

JUSTICE

Affaire Rebelle : la juge veut la déclassification de pièces saisies à la DCRG

La juge d'instruction Michelle Gannard a demandé la déclassification de pièces saisies à la DCRG dans l'affaire Rebelle.

ALLES DE NOUVEAU

Le maire de la commune de Brétagne, Jean-Louis Bouchet, a été élu maire de la commune de Brétagne.

En Grande Bretagne, les aléas du système britannique de rétention ont provoqué depuis 2002 d'innombrables incidents et des émeutes qui ne cessent de défrayer la chronique. Dans une étude de 2007, l'agence de l'immigration et du contrôle des frontières, dépendante du ministère de l'intérieur, a dénoncé le racisme des gardiens des centres de rétention, en particulier ceux gérés par des compagnies privées. Un rapport publié en juillet 2007 par le ministère britannique de l'intérieur à la suite d'émeutes avait sévèrement critiqué les dysfonctionnements du système.

En Allemagne, les étrangers en situation irrégulière et en attente d'expulsion peuvent être détenus dans un centre de rétention, en prison ou dans les locaux de la police. La plupart des régions possèdent un centre de rétention. Le plus grand centre d'Allemagne, à Büren (Rhénanie du Nord-Westphalie), peut accueillir 530 personnes. La durée de rétention peut durer 6 mois, dans certains cas 12 mois. Les associations se plaignent du peu d'intérêt médiatique que suscite le sujet en Allemagne.

LE PARISIEN, 10 ARTICLES

4 janvier 2008, p. 14

Vincent Vérier, Violette Lazard et Fabienne Huger, « Un sans-papiers placé en rétention tente de se suicider », Faits-divers, p. 14

5 janvier 2008, p. 12-13

Une : « Centre de rétention : avec les clandestins de Vincennes »

Violette Lazard et Pascale Egré, reportage, « Derrière les grilles du centre », Faits-divers

Laurent Giovanoni, Cimade, entretien réalisé par Pascale Egré, « Une atmosphère de plus en plus carcérale »

26 février 2008, p. 17

« Immigration : enquête sur le centre de Vincennes », Faits-divers

22 juin 2008, p. 14

Gérard Segui, enquête, « Un Tunisien décède en rétention à Vincennes », Faits-divers

23 juin 2008, p. 15

Une : « Vincennes : le centre de rétention détruit par un incendie »

Pascale Égré, « Le centre de rétention de Vincennes détruit », Faits-divers

24 juin 2008, p. 13

Pascale Égré, « Centre de rétention de Vincennes, après l'incendie la polémique », Faits-divers

Etienne Pinte, député UMP, entretien Pascale Egré, « On a créé des situations explosives »

25 juin 2008, p. 15

Violette Lazard, « Centre de Vincennes, Trente-sept sans-papiers libérés depuis l'incendie », Faits-divers.

26 juin 2008, p. 14

Boris De La Cruz, « Remise en liberté refusée pour 78 sans-papiers de Vincennes », Faits-divers

Un sans-papiers placé en rétention tente de se suicider

4 janvier 2008

V.V. et V.L. avec F.H.

Choisy-le-Roi (Val-de-Marne)

UN HOMME de nationalité moldave, sans papiers, placé au local de rétention de Choisy-le-Roi, a tenté hier de se suicider. L'homme, sorti de la prison de Fresnes (Val-de-Marne) pour être placé en rétention, a avalé une lame de rasoir avant de la régurgiter. Il s'est ensuite tailladé les veines du bras gauche. Conduit par les pompiers à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil (Val-de-Marne), son état n'inspirait plus d'inquiétude hier soir. Il a finalement été ramené à Choisy-le-Roi.

Un contexte de tension

Contacté par téléphone dans la soirée, Sergui, 36 ans, explique : « Je n'en peux plus, je suis fatigué. On me met en prison pendant plus deux mois parce que j'ai une interdiction de territoire. Et quand je ressorts, c'est pour me placer ici. » Le Moldave, qui a vécu en France cinq ans entre 2001 et 2006, assure : « J'étais revenu pour me faire régulariser. J'avais entamé des démarches à la préfecture de police de Paris et je me suis fait arrêter à Créteil, lors d'un contrôle de papiers. » Selon la Cimade, seule association habilitée à pénétrer dans les CRA (centre de rétention administrative), les tentatives de suicide et les actes de mutilation y sont fréquents. « Il y en a un à plusieurs par semaines, insiste Caroline Larpin, responsable adjointe du service de défense des étrangers reconduits. Compte tenu du nombre de sans-papiers qui arrivent chaque jour dans les centres de rétention administrative - entre 20 et 30 par exemple à Vincennes ou au Mesnil-Amélot - les étrangers sont de moins en moins bien suivis. Au final, par désespoir ou par révolte, ils passent à l'acte. » En 2006, 1 500 étrangers ont transité par Choisy-le-Roi, selon la Cimade. « Il s'agit d'un local et non d'un centre, précise Caroline Larpin. Il ne peut accueillir que quinze personnes. Etant donné sa petite taille et son insalubrité, les conditions de vie y sont plus précaires et plus difficiles. » Ce suicide s'inscrit dans un contexte extrêmement tendu dans les CRA. Depuis une semaine, les sans-papiers protestent contre leurs conditions de rétention. Après un premier mouvement de grève de la faim et de manifestations au centre du Mesnil-Amélot (Seine-et-Marne), celui-ci s'est prolongé à Vincennes (Val-de-Marne). Par deux fois, les forces de police ont dû intervenir pour obliger les retenus à regagner leur chambre. Hier, en signe de solidarité, environ 200 militants de différentes associations, comme RESF ou le Mrap, ont manifesté devant le centre de Vincennes pour exiger la fermeture des centres et la fin de la chasse aux sans-papiers.

Humanitaire assassinée La piste interne privilégiée

QUATRE JOURS après le meurtre d'une jeune volontaire d'Action contre la faim (ACF) au Burundi, l'enquête semble se concentrer d'anciens employés de l'ONG. Quatre personnes ont été placées en garde à vue, tous avec un support avec l'organisation. « Nous recherchons plus en plus vers la filière d'un engagement de congrès », indique un officier de police judiciaire, Agnès. 11 ans, a été abattu lors du mitraillage de la voiture siglée ACF dans laquelle elle se trouvait avec deux autres volontaires françaises. Les trois autres personnes venant de déposer un compte à leur domicile : deux dont une partie des suspects entendus par la police. Une autre volontaire française, Aude, a été blessée à un bras au cours de l'attaque. Elle sera opérée aujourd'hui en Afrique du Sud.

EN BRÈVE

■ Maudit

Un homme de 41 ans maghrébin a intercepté le 28 décembre au Mali dans le cadre de l'enquête sur le meurtre de quatre touristes français en Mauritanie voisine il y a deux jours.

■ Disparition

Un plongeur est porté disparu en mer depuis mercredi, après avoir quitté la veille le port d'Argentan dans le commerce de Piqueterie fond de Bresle L'alerte a été donnée par la famille du navire qui demeure en Lorient-Matignon.

■ Accident

Un septuagénaire est mort perché sur un banc alors qu'il tentait de franchir un passage à niveau fermé hier pour avoir malé dans la commune de Créteil (Val-de-Marne) de faire ses courses, lorsqu'il a vu de chemin de fer à pied. Il a été précipité par le TER Bourges-Lyon et est mort sur le coup.

■ Meurtre

Un jeune homme de 22 ans, suspecté d'avoir tué son frère le 20 avril d'un coup de couteau dans la nuit de Noisy-le-Grand, a été examiné hier pour homicide volontaire et placé en détention provisoire. Le jeune homme avait passé la nuit de Noël en prison. Il a été remis en liberté après un mandat de comparution des années au domicile d'un oncle et d'une tante à Hérigny. L'acte a été qualifié de meurtre et le suspect éclaire entre les deux jeunes.

Enquête

Le capitaine Barril reste en prison



MARSEILLE (BOUCHES-DU-RHÔNE), LE 24 DÉCEMBRE 2007. Conduit au palais de justice à la suite de Noël, l'ancien garde-maire Paul Barril (en haut) est actuellement incarcéré aux Baumettes pour l'affaire du cercle de jeux Concorde.

Une « palette de services » pour neutraliser « les deux affreux »

Colloqué, interdit par le juge Tassinari à Marseille, comme déjà une vingtaine de fois, et entouré des gardes, les deux hommes de Paul Barril et du banquier sont en train de parler. L'un des derniers jurés de la C&E et Paul Laurent, homme d'affaires, propriétaire de Brestois à Alsace, a été placé en garde à vue. L'autre, un homme d'affaires, est en fuite. C'est dans cet établissement moussé à grande fêle de 2006 que tout s'est joué. Profitant notamment de la mode du prêt, le Concorde

est vite devenu une affaire juteuse. Investisseurs de la première heure, Paul Laurent et son ami suisse François Rogge ont rapidement fait face aux velléités d'un autre banquier, déçu de ne pas être le maître de la Paule aux côtés d'un homme dont le club était affaibli. « Mon client s'est retrouvé confronté au milieu », analyse M. Marc Bonnamy, le directeur général de l'agence immobilière, rencontre Paul Barril. L'ancien gardien, aujourd'hui incarcéré dans la sécurité privée, avait alors proposé une « palette de services » pour

neutraliser le club rival et notamment « les deux affreux », comme les appellent Rogge. Ce que le juge qualifie d'« association de malfaiteurs en vue de commettre des crimes, excès de fonction, abus de confiance ». À l'égard de cette mise en examen, quelques recueils téléphoniques espionnés sur les lignes de Rogge et Laurent. « Il y a effectivement des propos que je qualifierais de vilains, mais qui ne se rapportent pas à des violations », extrêmes », tempère M. Bonnamy. En de brève façon, avant que Paul Barril ne signe un accord avec Barril et il est arrêté. L'associé de Paul Barril

est bien sûr sur la même longueur d'onde. « Il y a une accorde croisée entre Paul Barril et les Cones. » Reste une certitude : les frères de Laurent et Rogge se porteraient bien. Ce qui s'est plus le cas de Marc Cingria, un proche de Laurent associé le 20 septembre dernier par un homme déguisé en chirurgien dans une clinique d'habillage. Visé dans une affaire de la fin janvier dans le bureau du juge Tassinari. « Les mises en cause ont un passage obligé de l'analyse analytique sous-jacente de dossier. Mais il y a aussi d'autres sources. »

Immigration

Un sans-papiers placé en rétention tente de se suicider



Choisy-le-Roi (Val-de-Marne)

les veines du bras gauche. Conduit par les pompiers, à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil (Val-de-Marne), son état n'inspirait plus d'inquiétude hier soir. Il a finalement été ramené à Choisy-le-Roi.

Un contexte de tension

Contacté par téléphone dans la soirée, Sergui, 36 ans, explique : « Je n'en peux plus, je suis fatigué. On me met en prison pendant plus deux mois parce que j'ai une interdiction de territoire. Et quand je ressorts, c'est pour me placer ici. » Le Moldave, qui a vécu en France cinq ans entre 2001 et 2006, assure : « J'étais revenu pour me faire régulariser. J'avais entamé des démarches à la préfecture de police de Paris et je me suis fait arrêter à Créteil, lors d'un contrôle de papiers. » Selon la Cimade, seule association habilitée à pénétrer dans les CRA (centre de rétention administrative), les tentatives de suicide et les actes de mutilation y sont fréquents. « Il y en a un à plusieurs par semaines, insiste Caroline Larpin, responsable adjointe du service de défense des étrangers reconduits. Compte tenu du nombre de sans-papiers qui arrivent chaque jour dans les centres de rétention administrative - entre 20 et 30 par exemple à Vincennes ou au Mesnil-Amélot - les étrangers sont de moins en moins bien suivis. Au final, par désespoir ou par révolte, ils passent à l'acte. » En 2006, 1 500 étrangers ont transité par Choisy-le-Roi, selon la Cimade. « Il s'agit d'un local et non d'un centre, précise Caroline Larpin. Il ne peut accueillir que quinze personnes. Etant donné sa petite taille et son insalubrité, les conditions de vie y sont plus précaires et plus difficiles. » Ce suicide s'inscrit dans un contexte extrêmement tendu dans les CRA. Depuis une semaine, les sans-papiers protestent contre leurs conditions de rétention. Après un premier mouvement de grève de la faim et de manifestations au centre du Mesnil-Amélot (Seine-et-Marne), celui-ci s'est prolongé à Vincennes (Val-de-Marne). Par deux fois, les forces de police ont dû intervenir pour obliger les retenus à regagner leur chambre. Hier, en signe de solidarité, environ 200 militants de différentes associations, comme RESF ou le Mrap, ont manifesté devant le centre de Vincennes pour exiger la fermeture des centres et la fin de la chasse aux sans-papiers.

Derrière les grilles du centre
 5 janvier 2008
 Violette Lazard et Pascale Egré

LES FAITS DIVERS



CENTRE DE RÉTENTION DE VINCENNES, PARIS. AFP. H&A. Photo de © AFP (agence) avec accord de l'éditeur. Photo: AFP (agence) avec accord de l'éditeur.

LES FAITS DIVERS



CENTRE DE RÉTENTION DE VINCENNES, PARIS. AFP. H&A. La plupart des détenus sont originaires d'Afrique du Nord, du Maghreb et du Congo.

Derrière les grilles du centre de rétention de Vincennes

IMMIGRATION. Après plusieurs mouvements de révolte et des grèves de la faim d'étrangers en attente d'expulsion, nous avons pu visiter l'un des centres de rétention où ils séjournent. Et découvrir la situation de dizaines d'émigrés en détresse.

LE 19 DÉCEMBRE 2007, à Paris, un centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes a été visité par des journalistes. Les détenus ont refusé de répondre aux questions des journalistes. Ils ont déclaré qu'ils n'avaient rien à dire et qu'ils étaient en attente d'être expulsés. Ils ont également déclaré qu'ils étaient en détresse et qu'ils avaient besoin d'aide. Les journalistes ont été surpris par la situation et ont écrit un article sur le sujet. L'article a été publié dans le journal "Le Monde".



CENTRE DE RÉTENTION DE VINCENNES, PARIS. AFP. H&A. Les détenus attendent dans les cellules de la rétention administrative de Vincennes.

« Une atmosphère de plus en plus carcérale »

LAURENT GIOVANNONI, secrétaire général de la Cersaf

Les tensions observées dans les centres de rétention de Vincennes sont-elles exceptionnelles ? Laurent Giovanni, secrétaire général de la Cersaf, explique que l'atmosphère est de plus en plus carcérale. Il mentionne les grèves de la faim et les révoltes comme des signes de détresse des détenus. Il ajoute que les conditions de détention sont difficiles et que les détenus ont besoin d'être entendus. Il conclut que la situation est préoccupante et qu'il faut agir rapidement.

CENTRE DE RÉTENTION DE VINCENNES, PARIS. AFP. H&A. Les détenus attendent dans les cellules de la rétention administrative de Vincennes.

Après plusieurs mouvements de révolte et des grèves de la faim d'étrangers en attente d'expulsion, nous avons pu visiter l'un des centres de rétention où ils séjournent. Et découvrir la situation de dizaines d'émigrés en détresse.

ILS ONT à peine 20 ans ou la cinquantaine fatiguée. Ils arrivent tout juste en France ou vivent sur le territoire depuis une décennie avec femme et enfants. Ils viennent du Pakistan, de Chine, du Mali ou du Congo. Travaillent ou se cachent dans des chambres insalubres. Mais tous ont un point commun : ils sont en situation irrégulière, ont été arrêtés ces derniers jours en région parisienne et attendent leur expulsion dans l'un des centres de rétention administrative (CRA) de Vincennes. Hier matin, la préfecture de police de Paris qui gère ces deux centres (280 places au total), dont l'un vient tout juste de rouvrir après sa réhabilitation, a invité les journalistes à découvrir les lieux. Une visite « exceptionnelle » dans ces bâtiments entourés de barbelés d'ordinaire fermés aux regards. Une réponse directe aux tensions qui ont éclaté dans les plus importants centres de rétention de la métropole, au Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne) et dans celui de Vincennes, dans le XII^e arrondissement de Paris. Argument : « Il y a une discordance entre ce qui se passe à l'intérieur et ce qu'on en dit à l'extérieur. » Grèves de la faim et « manifestations » dans les cours de promenade, rassemblements de solidarité de militants associatifs devant l'entrée des centres... Les protestations ont commencé le 20 décembre au Mesnil-Amelot, où la plupart des 120 retenus avaient cessé de s'alimenter et où certains avaient rédigé une liste de doléances où ils se plaignaient par exemple d'être « traités comme du bétail » ou de « fouilles humiliantes ». Quelques-uns refusaient toujours leurs plateaux-repas hier.

La révolte s'étend

Il y a une semaine, la révolte a gagné Vincennes où plusieurs personnes ont également refusé de s'alimenter. Deux soirs de suite, d'autres ont refusé de regagner leur chambre, obligeant les forces de police à intervenir. L'un des meneurs a été libéré. L'autre a été expulsé hier. Mercredi, un retenu du Mesnil-Amelot a tenté de se suicider en avalant un rasoir. Révélateurs de l'atmosphère « carcérale » qui règne de plus en plus dans ces lieux selon la Cimade (lire ci-contre), ces mouvements de protestation sont qualifiés de « micro-événements » par le ministère de l'Immigration. Pour la Rue de Grenelle, qui renvoie la balle aux préfectures concernées, ils sont « sans rapport » avec l'objectif des 25 000 expulsions pour 2007. Chargé de la « visite » organisée par la préfecture de police de Paris, le commandant Bruno Marey, chef des centres de rétention administrative de Paris, a également tenu à minimiser les tensions : « Il n'y a pas de grève de la faim d'ampleur, mais des refus de s'alimenter ponctuels. Il n'y a pas non plus de mouvement de révolte organisé. Je ne vois pas de phénomène inhabituel depuis dix jours. » La démonstration est persuasive : pas de banderoles accrochées aux grilles, pas de piquet de protestataires, des lieux propres... Restent ces visages et ces regards, et ces confidences : « Je suis en France depuis cinq ans, j'ai un petit garçon qui va à l'école », relate Kilunga, 35 ans, originaire du Congo. J'ai fait toute ma vie ici. Quand mon titre de séjour a expiré, je n'ai pas osé me rendre à la préfecture pour le renouveler. On m'avait dit qu'ils en profitaient pour arrêter les étrangers. »

« Une atmosphère de plus en plus carcérale »

Laurent Giovannoni, secrétaire général de la Cimade

Propos recueillis par P.É.

Les tensions observées dans les centres de rétention du Mesnil-Amelot et de Vincennes sont-elles exceptionnelles ? Laurent Giovannoni. Non, car s'ils sont rares, les mouvements de protestation dans les centres de rétention restent réguliers et les incidents très fréquents. La seule nouveauté est leur durée et l'importance de leur médiatisation. Ce qui surprend plutôt, c'est qu'il n'y en ait pas plus souvent... Pourquoi ? Que révèlent ces événements ? Ils sont la conséquence directe, selon nous, de la politique d'objectifs chiffrés en matière de reconduite à la frontière d'étrangers et des effets pervers que cela génère. Les conditions d'interpellation sont de plus en plus dures et contestables. La façon dont les dossiers sont étudiés dans les préfectures est de plus en plus lapidaire et l'attention indispensable à l'examen de chaque situation individuelle disparaît. Le résultat, c'est que de plus en plus d'étrangers ayant de fortes attaches en France - une famille, du travail, une vie sociale - sont arrêtés, enfermés dans ces centres et menacés d'expulsion. Ils nourrissent un fort sentiment d'injustice par rapport aux liens développés dans ce pays et aux conditions d'examen de leur cas. Ils n'ont pas été écoutés et se sentent victimes d'une politique d'affichage. L'humiliation qui leur est faite nourrit une souffrance qu'ils retournent bien souvent d'abord contre eux-mêmes. Les cas d'automutilation, de dépression et les tentatives de suicide ne sont pas isolés. N'y a-t-il pas eu pourtant une amélioration des conditions matérielles de la rétention ? A Vincennes par exemple, un centre est neuf, l'autre rénové... Globalement, oui, même si ces conditions ne sont pas encore au niveau où elles devraient être, elles ne constituent plus le problème principal. En revanche, et c'est aussi ce que révèlent ces mouvements de protestation, la création de centres de très grande capacité déshumanise la rétention. Et ce d'autant que la durée de cette rétention, qui peut désormais atteindre trente-deux jours, n'a cessé d'augmenter. Rassembler en un même lieu autant de gens soumis à un stress permanent - « Vais-je être expulsé ? et quand ? » - génère une violence latente, des tensions croissantes et une atmosphère de plus en plus proche de l'univers carcéral.

* La Cimade, service oecuménique d'entraide, est la seule association habilitée à intervenir au quotidien dans les centres de rétention administrative français (23 en métropole et en Guyane).

Immigration - Enquête sur le centre de Vincennes

26 février 2008

LA LIGUE des droits de l'homme (LDH), le Syndicat de la magistrature (SM) et le Syndicat des avocats de France (SAF) ont lancé hier une enquête sur des violences survenues au centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes il y a quinze jours, durant lesquelles des policiers auraient fait usage de leur Taser. Dans la nuit du 11 au 12 février, une soixantaine de policiers sont intervenus dans le centre de rétention à deux reprises de manière musclée, selon la Cimade, seule association habilitée dans les centres : la première après l'extinction des téléviseurs, après laquelle deux retenus ont dû être hospitalisés, et la seconde après des débuts d'incendie de literie, plus tard dans la nuit, suivie d'une fouille des chambres durant laquelle un Coran aurait été déchiré.

Le premier retenu blessé, revenu au centre dès le lendemain, présentait un gros hématome au bras et un traumatisme crânien sans perte de connaissance attestés par un certificat médical, qui préconisait des soins pendant dix jours.

Tunisien décède en rétention à Vincennes
 22 juin 2008, p. 14
 Gérard Segui

UN RESSORTISSANT tunisien en attente de reconduite à la frontière est décédé pour une cause encore inconnue, hier après-midi, au centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes (Val-de-Marne). Selon des témoignages de personnes retenues, l'homme, âgé de 41 ans, a « voulu faire une sieste » après avoir déjeuné. Il était couché quand son camarade de chambre a constaté qu'il « ne respirait plus ». Des infirmières ont alors indiqué qu'il était « mort ». Le CRA a aussitôt fait appel à la police et aux secours. « A 17 h 30, on a vu arriver une ambulance du Samu, tandis que des forces de l'ordre se positionnaient dans les rues alentour », indique un étranger en rétention. L'intervention des sauveteurs est demeurée vaine. Un premier examen médical n'a révélé « aucune trace suspecte sur le corps ». De la victime, on sait seulement qu'elle se trouvait « sous le coup d'une interdiction définitive du territoire français » sur arrêt de la cour d'appel de Paris. En attendant l'autopsie prévue aujourd'hui, la deuxième division de police judiciaire (DPJ) de Paris a immédiatement entrepris des auditions sur place.

« Il n'allait vraiment pas bien vendredi »

La nouvelle du décès du Tunisien a suscité une vive émotion dans le centre. Un retenu parle même d'« incidents », voire d'un « début d'émeute », avec dispersion aux moyens de « gaz lacrymogène ». Un autre évoque aussi l'« odeur des gaz », mais affirme que les personnes en attente d'expulsion « voulaient simplement se renseigner sur l'état de santé de leur voisin ». Florence Ostier, du Réseau éducation sans frontières (RSA), a pu s'entretenir avec un témoin, selon lequel il y a eu « du grabuge », hier. La préfecture de police est pourtant formelle : aucun incident ne s'est produit dans l'après-midi à l'intérieur du centre de rétention. Le député Jean-Pierre Brard (apparenté PC) s'est rendu sur place. « J'ai pu me rendre dans la chambre du malheureux, indique le parlementaire. Le médecin m'a confirmé le décès, mais il m'a dit en ignorer la cause. Quant aux violences dont certains auraient fait état, elles n'ont jamais existé. Pour une simple raison : très peu de gens savaient que l'homme était mort. » Jean-Pierre Brard a également pu s'entretenir avec le compagnon de chambre de la victime. L'homme lui a déclaré que « le Tunisien n'allait vraiment pas bien vendredi soir » et affirme avoir « informé deux policiers ». Mais d'après lui, « rien ne s'en serait suivi... ». Selon RSA, ce soir-là, trois personnes auraient été victimes de malaise et hospitalisées. On ignore si le Tunisien en faisait partie.

Vingt-deux gardes à vue après les violences du Champ-de-Mars

DELINQUANCE. Près de 300 jeunes ont provoqué de sérieux incidents, dans la nuit de vendredi à samedi, aux abords du Champ-de-Mars. Après s'être attaqués à des lycéens qui fêtaient la fin des épreuves du bac, ils ont affronté les forces de l'ordre.

C'ÉTAIT une nuit mouvementée. Un jeune homme, âgé de 19 ans, a été blessé par un objet lancé par un groupe de jeunes. Les forces de l'ordre ont dû intervenir. Mais dans la nuit de vendredi à samedi, ce fut l'indiscipline et les manifestations de violence qui ont dominé sur le Champ-de-Mars, au pied de la tour Eiffel, à l'occasion de la fin des épreuves du bac.



RUE DU COMMERCE (PARIS XV). Hier, des passants devaient les sérieux vandales. Dans la nuit de vendredi à samedi, des émeutiers du Champ-de-Mars s'étaient livrés à de sérieux incidents.

La consommation d'alcool interdite dans le secteur

IRONE DU SECTEUR. Les incidents sur le Champ-de-Mars ont entraîné la mise en place de la réglementation d'un arrêté préfectoral dans le secteur. Depuis vendredi, la consommation d'alcool y est interdite de 16 heures à 7 heures du matin. « Nous n'avons pas fait respecter cet arrêté lors du rassemblement hier, car un petit détachement venait valant plus de 2 000 personnes. Mais au matin, nous disposons maintenant d'un état-major qui nous permettra de gérer les grands rassemblements au Champ-de-Mars », indique-t-on à l'Etat-major de la police.

Philippe Gagnon, directeur de la VAP du XV, et Rachida Dadi, garde des Sceaux et maire de Vincennes, ont signé un arrêté interdisant la consommation d'alcool dans le secteur de la rue de la Tour Eiffel, de la rue de la Tour de Nesmes à la rue de la Tour de St-Jacques.

« Nous n'avons pas fait respecter cet arrêté lors du rassemblement hier, car un petit détachement venait valant plus de 2 000 personnes. Mais au matin, nous disposons maintenant d'un état-major qui nous permettra de gérer les grands rassemblements au Champ-de-Mars », indique-t-on à l'Etat-major de la police.

Le directeur de la police urbaine de Paris, Alain Gaudier, lors d'une conférence de presse, a annoncé que les 3 000 à 7 000 lycéens regroupés sur le Champ-de-Mars la nuit de vendredi ont provoqué de sérieux incidents. Les vols de portefeuilles, d'ID, de sacs à dos, de vêtements et d'articles de toilette ont été constatés. Des personnes ont été blessées, dont certaines en état de gravité. Il n'y a eu aucune victime.

« Les policiers sont intervenus pour protéger des jeunes gens... d'autres personnes ont pu être blessées... »

« Il n'allait vraiment pas bien vendredi »

« Les policiers sont intervenus pour protéger des jeunes gens... d'autres personnes ont pu être blessées... »

Enquête

Un Tunisien décède en rétention à Vincennes

UN RESSORTISSANT tunisien en attente de reconduite à la frontière est décédé pour une cause encore inconnue, hier après-midi, au centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes (Val-de-Marne). Selon des témoignages de personnes retenues, l'homme, âgé de 41 ans, a « voulu faire une sieste » après avoir déjeuné. Il était couché quand son camarade de chambre a constaté qu'il « ne respirait plus ». Des infirmières ont alors indiqué qu'il était « mort ». Le CRA a aussitôt fait appel à la police et aux secours. « A 17 h 30, on a vu arriver une ambulance du Samu, tandis que des forces de l'ordre se positionnaient dans les rues alentour », indique un étranger en rétention. L'intervention des sauveteurs est demeurée vaine. Un premier examen médical n'a révélé « aucune trace suspecte sur le corps ». De la victime, on sait seulement qu'elle se trouvait « sous le coup d'une interdiction définitive du territoire français » sur arrêt de la cour d'appel de Paris. En attendant l'autopsie prévue aujourd'hui, la deuxième division de police judiciaire (DPJ) de Paris a immédiatement entrepris des auditions sur place.

« Il n'allait vraiment pas bien vendredi »

« Les policiers sont intervenus pour protéger des jeunes gens... d'autres personnes ont pu être blessées... »

« Il n'allait vraiment pas bien vendredi »



Le centre de rétention de Vincennes peut accueillir jusqu'à 200 personnes en attente de reconduite à la frontière.

Le centre de rétention de Vincennes détruit

23 juin 2008
Pascale Égré

APRES DES MOIS de graves tensions, le feu et les cendres. Un violent incendie a entièrement détruit, hier, les deux bâtiments du centre de rétention administrative de Vincennes, le plus important de la région parisienne, situé dans une école de police proche de l'hippodrome. Le bilan dressé par les pompiers de Paris à 19 h 30 faisait état de 18 blessés légers, intoxiqués par les fumées, parmi les 240 étrangers en instance d'expulsion qui s'y trouvaient. Ils ont été transportés à l'Hôtel-Dieu. « Les reconnaissances dans les bâtiments effondrés se poursuivent », a précisé le général Joël Prieur, commandant de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Selon les différents décomptes disponibles hier, plus de trente retenus manquaient à l'appel. « Au mieux, ils se sont échappés », espérait hier l'un des députés accourus sur les lieux avec quelques parlementaires de l'opposition.

La mort d'un Tunisien la veille

L'incendie s'est déclaré au lendemain du décès d'un Tunisien de 41 ans, frappé d'une interdiction définitive du territoire. Sa mort a provoqué une vive émotion dans le centre de rétention, où des rumeurs de violences policières ont circulé. La préfecture de police de Paris a assuré hier, mais sans préciser la cause du décès, que l'autopsie n'avait « rien révélé d'anormal ». Selon l'association la Cimade, présente samedi jusqu'à 23 heures, la situation s'était apaisée. Les tensions auraient repris hier matin. Des retenus ont évoqué des bagarres, des gaz lacrymogènes et des feux de matelas. A leur arrivée vers 15 heures, les militants de différents collectifs de soutien aux sans-papiers (9 e Collectif, RESF...), qui avaient programmé une manifestation, ont découvert que les bâtiments étaient la proie des flammes. Cinquante engins, dont trois lances sur échelle, et plus de 150 pompiers ont été mobilisés et le sinistre maîtrisé vers 18 h 10. Emotion et confusion régnaient hier en fin après-midi aux abords du centre, cerné de policiers, CRS et gendarmes mobiles. Entre le va-et-vient des camions du Samu et de la Croix-Rouge, les cris de « liberté pour les sans-papiers » ou « Hortefeux assassin » scandés par quelques militants. « Cela fait des mois qu'on alerte les autorités des risques de graves dérapages ! » déplorait Damien Nantes, de la Cimade, qui rappelle que le centre de rétention n° 1 avait déjà brûlé il y a deux ans. « Au lieu de se glorifier de sa politique du chiffre, Brice Hortefeux devrait enfin réaliser le gâchis humain engendré par sa politique », commentait George Pau-Langevin, députée PS de Paris. Les représentants des syndicats de police Alliance et SGP ont rappelé avoir réclamé des effectifs supplémentaires à plusieurs reprises. « A 10 policiers pour plus de 270 retenus, les conditions de sécurité ne pouvaient être réunies ! », regrettait hier Luc Poignant, du SGP. Le préfet de police de Paris, Michel Gaudin, et le bras droit du ministre de l'Immigration, Patrick Stefanini, venus sur place, n'ont fait aucune déclaration. Les 160 retenus restants, regroupés dans un gymnase puis dans la cour de l'école de police, devraient être replacés dans d'autres centres de rétention.

Incendie

Le centre de rétention de Vincennes détruit

APRES DES MOIS de graves tensions, le feu et les cendres. Un violent incendie a entièrement détruit, hier, les deux bâtiments du centre de rétention administrative de Vincennes, le plus important de la région parisienne, situé dans une école de police proche de l'hippodrome. Le bilan dressé par les pompiers de Paris à 19 h 30 faisait état de 18 blessés légers, intoxiqués par les fumées, parmi les 240 étrangers en instance d'expulsion qui s'y trouvaient. Ils ont été transportés à l'Hôtel-Dieu. « Les reconnaissances dans les bâtiments effondrés se poursuivent », a précisé le général Joël Prieur, commandant de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Selon les différents décomptes disponibles hier, plus de trente retenus manquaient à l'appel. « Au mieux, ils se sont échappés », espérait hier l'un des députés accourus sur les lieux avec quelques parlementaires de l'opposition.

La mort d'un Tunisien la veille

L'incendie s'est déclaré au lendemain du décès d'un Tunisien de 41 ans, frappé d'une interdiction définitive du territoire. Sa mort a provoqué une vive émotion dans le centre de rétention, où des rumeurs de violences policières ont circulé. La préfecture de police de Paris a assuré hier, mais sans préciser la cause du décès, que l'autopsie n'avait « rien révélé d'anormal ». Selon l'association la Cimade, présente samedi jusqu'à 23 heures, la situation s'était apaisée. Les tensions auraient repris hier matin. Des retenus ont évoqué des bagarres, des gaz lacrymogènes et des feux de matelas. A leur arrivée vers 15 heures, les militants de différents collectifs de soutien aux sans-papiers (9 e Collectif, RESF...), qui avaient programmé une manifestation, ont découvert que les bâtiments étaient la proie des flammes. Cinquante engins, dont trois lances sur échelle, et plus de 150 pompiers ont été mobilisés et le sinistre maîtrisé vers 18 h 10. Emotion et confusion régnaient hier en fin après-midi aux abords du centre, cerné de policiers, CRS et gendarmes mobiles. Entre le va-et-vient des camions du Samu et de la Croix-Rouge, les cris de « liberté pour les sans-papiers » ou « Hortefeux assassin » scandés par quelques militants. « Cela fait des mois qu'on alerte les autorités des risques de graves dérapages ! » déplorait Damien Nantes, de la Cimade, qui rappelle que le centre de rétention n° 1 avait déjà brûlé il y a deux ans. « Au lieu de se glorifier de sa politique du chiffre, Brice Hortefeux devrait enfin réaliser le gâchis humain engendré par sa politique », commentait George Pau-Langevin, députée PS de Paris. Les représentants des syndicats de police Alliance et SGP ont rappelé avoir réclamé des effectifs supplémentaires à plusieurs reprises. « A 10 policiers pour plus de 270 retenus, les conditions de sécurité ne pouvaient être réunies ! », regrettait hier Luc Poignant, du SGP. Le préfet de police de Paris, Michel Gaudin, et le bras droit du ministre de l'Immigration, Patrick Stefanini, venus sur place, n'ont fait aucune déclaration. Les 160 retenus restants, regroupés dans un gymnase puis dans la cour de l'école de police, devraient être replacés dans d'autres centres de rétention.



PARIS XIX^e, hier. Les deux bâtiments du centre de rétention ont été ravagés par les flammes. Les pompiers faisaient état hier soir de 18 blessés après avoir évacués les 240 étrangers en situation précaire. Une trentaine manquaient à l'appel. (A. GUYONNET / A. GUYONNET)

PARIS XIX^e, hier. Les deux bâtiments du centre de rétention ont été ravagés par les flammes. Les pompiers faisaient état hier soir de 18 blessés après avoir évacués les 240 étrangers en situation précaire. Une trentaine manquaient à l'appel. (A. GUYONNET / A. GUYONNET)

Voir notre vidéo
www.leparisien.fr

Centre de Vincennes : après l'incendie, la polémique
24 juin 2008
Pascale Egré

Deux personnes étaient en garde à vue hier dans l'enquête sur l'incendie qui a détruit le centre dimanche. Début juin, un rapport remis au gouvernement avait alerté sur les dérives constatées sur place. LE PORTE-PAROLE de l'UMP, Frédéric Lefebvre, a provoqué un tollé hier en accusant les associations de défense des étrangers retenus, a dénoncé le député des Hauts-de-Seine en demandant que « toutes les conséquences soient tirées, y compris au plan judiciaire ».

« Une pouidrière »

« Les véritables responsables de l'incendie de Vincennes (...) sont MM. Horteaux et Sarkozy », a rétorqué RESF, relayé par d'autres associations (Ligue des droits de l'homme, Gisti, SUD-Education...). « S'il y a une responsabilité, elle est celle des pouvoirs publics, préfecture de police comme ministère, qui n'ont pas pris en compte tous les signaux d'alerte indiquant que Vincennes était une pouidrière ! » souligne Laurent Giovannoni, secrétaire général de la Cimade. Fin 2007, les deux bâtiments du centre de rétention le plus grand de France avaient atteint leur capacité maximale (280 places). Depuis, incidents et tensions n'ont cessé : automutilations, tentatives de suicide, bagarres, départs de feu, plaintes pour violences à l'encontre de policiers... Outre la Cimade, seule association habilitée à intervenir dans les vingt-quatre centres de rétention administratifs de la métropole, des parlementaires et des syndicats de police avaient mis en garde sur « les risques de dérapage ».

« Une pouidrière »

« Les véritables responsables de l'incendie de Vincennes (...) sont MM. Horteaux et Sarkozy », a rétorqué RESF, relayé par d'autres associations (Ligue des droits de l'homme, Gisti, SUD-Education...). « S'il y a une responsabilité, elle est celle des pouvoirs publics, préfecture de police comme ministère, qui n'ont pas pris en compte tous les signaux d'alerte indiquant que Vincennes était une pouidrière ! » souligne Laurent Giovannoni, secrétaire général de la Cimade. Fin 2007, les deux bâtiments du centre de rétention le plus grand de France avaient atteint leur capacité maximale (280 places). Depuis, incidents et tensions n'ont cessé : automutilations, tentatives de suicide, bagarres, départs de feu, plaintes pour violences à l'encontre de policiers... Outre la Cimade, seule association habilitée à intervenir dans les vingt-quatre centres de rétention administratifs de la métropole, des parlementaires et des syndicats de police avaient mis en garde sur « les risques de dérapage ».

« Etablir les responsabilités »

Selon nos informations, un rapport de la commission de contrôle des centres et locaux de rétention, rendu au ministre de l'Immigration et à la ministre de l'Intérieur début juin, tirait aussi la sonnette d'alarme. Dans l'entourage du ministre de l'Immigration, on répond que « la France a les centres de rétention les plus exemplaires d'Europe » et qu'il appartient à l'enquête judiciaire « d'établir les responsabilités de cet incendie criminel ». Hier soir, deux des cinq retenus interpellés dans le cadre de cette enquête étaient toujours en garde à vue. Les demandes de libération des deux cent quarante-neuf étrangers concernés, dont un seul manquait finalement à l'appel, sont restées vaines. Selon la Cimade, hormis les dix-huit hospitalisés, cent ont été transférés aux CRA de Nîmes, cinquante-quatre à Lille, dix-sept à

Centre de Vincennes : après l'incendie, la polémique

RETENTION. Deux personnes étaient en garde à vue hier dans l'enquête sur l'incendie qui a détruit le centre dimanche. Début juin, un rapport remis au gouvernement avait alerté sur les dérives constatées sur place.



PARIS XIP. Hier, devant le centre de rétention de Vincennes a atteint sa capacité d'accueil maximale, les tensions se sont multipliées jusqu'à l'incendie de dimanche. (L'AFP/REUTERS)

CLES
 ■ 24 centres de rétention administrative (CRA) en France avec une capacité d'accueil variant de 8 à 230 places et une capacité totale de 1.443 places. 57 situent 150 locaux de rétention administrative, c'est-à-dire une personne par cellule.
 ■ La durée maximale de rétention est de 12 jours. La durée maximale de séjour est de 12 à 15 jours en 2008.
 ■ Installé depuis 1995 dans l'enceinte de l'École nationale de police de Paris, le CRA de Vincennes, agrandi à la suite de la fermeture de celui du dépôt du palais de Justice de Paris (280 places).

LE PORTE-PAROLE de l'UMP, Frédéric Lefebvre, a provoqué un tollé hier en accusant les associations de défense des étrangers retenus, a dénoncé le député des Hauts-de-Seine en demandant que « toutes les conséquences soient tirées, y compris au plan judiciaire ».

Les centres ministériels, qui s'étaient jusqu'à présent tenus à l'écart, ont été impliqués dans l'incendie de Vincennes dimanche. Le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, a rétorqué que « toutes les conséquences soient tirées, y compris au plan judiciaire ».

« Une pouidrière »

« Les véritables responsables de l'incendie de Vincennes (...) sont MM. Horteaux et Sarkozy », a rétorqué RESF, relayé par d'autres associations (Ligue des droits de l'homme, Gisti, SUD-Education...). « S'il y a une responsabilité, elle est celle des pouvoirs publics, préfecture de police comme ministère, qui n'ont pas pris en compte tous les signaux d'alerte indiquant que Vincennes était une pouidrière ! » souligne Laurent Giovannoni, secrétaire général de la Cimade. Fin 2007, les deux bâtiments du centre de rétention le plus grand de France avaient atteint leur capacité maximale (280 places). Depuis, incidents et tensions n'ont cessé : automutilations, tentatives de suicide, bagarres, départs de feu, plaintes pour violences à l'encontre de policiers... Outre la Cimade, seule association habilitée à intervenir dans les vingt-quatre centres de rétention administratifs de la métropole, des parlementaires et des syndicats de police avaient mis en garde sur « les risques de dérapage ».

Mis les responsables de cet incendie criminel ?

« Hier soir, deux des cinq retenus interpellés dans le cadre de cette enquête étaient toujours en garde à vue. Les demandes de libération des deux cent quarante-neuf étrangers concernés, dont un seul manquait à l'appel, sont restées vaines. Selon la Cimade, hormis les dix-huit hospitalisés, cent ont été transférés aux CRA de Nîmes, cinquante-quatre à Lille, dix-sept à

« On a créé des situations explosives »

ETIENNE PINTÉ, député UMP des Yvelines

Comment réagissez-vous à l'incendie de Vincennes ?

« Etienne Pinté, le député UMP des Yvelines, a rétorqué que « toutes les conséquences soient tirées, y compris au plan judiciaire ».

« Le contexte est très malin »

Porte-parole de l'UMP, Frédéric Lefebvre a mis en cause hier l'absence de responsabilité devant le centre. Qu'en pensez-vous ?

« On a créé des situations explosives »

Le contexte, à la veille de la présidence française de l'Union européenne, est très malin. En France, un étranger en situation irrégulière est en garde à vue pendant 48 heures. Penser à des faits tels que ceux-ci, dans un centre de rétention, est une situation qui permet jusqu'à dix-huit mois de rétention avant expulsion.

l'immigration, Brice Hortefeux, a annoncé « 50 à 60 expulsions sur les cinq premiers mois de 2008 par rapport à 2007, soit 14 000 personnes expulsées. Que l'on continue une expatriation en Italie, en Espagne, en Grèce, quand on voit à quel point ces situations sont explosives pour les personnes, est extrêmement préoccupant ».

Retrouvez notre reportage vidéo www.30secondes.fr

Rouen, seize à Palaiseau et quarante au dépôt du palais de Justice de Paris. Abdou, 32 ans, marocain présent en France depuis dix ans, entamait hier son 23 e jour de rétention. Il raconte avoir voyagé toute la nuit jusqu'à Nîmes dans « un train spécial gardé de gendarmes ». « J'ai une promesse d'embauche, une femme qui m'aime, je sais tout faire dans le bâtiment. Dites-leur qu'on n'est pas des criminels ! »

La cour d'appel de Poitiers a annulé hier la rétention d'un sans-papiers car il n'y avait pas de téléphone en libre accès dans la salle de rétention du commissariat de Niort.

« On a créé des situations explosives »

24 juin 2008

Etienne Pinte

Propos recueillis par Pascale Egré

Comment réagissez-vous à l'incendie du centre de Vincennes ?

Etienne Pinte. Ce drame était malheureusement prévisible. L'allongement de la durée de la rétention de douze à trente-deux jours depuis 2003, ainsi que le renforcement d'une politique de maîtrise de l'immigration faite de chiffres et de quotas, a créé des situations explosives. Agrandi, le centre de rétention de Vincennes est ainsi passé à 280 places. La plupart des autres, en région parisienne, restent à dimension humaine : les associations y sont présentes, il est possible d'y conduire un accompagnement social, juridique et médical, les effectifs, y compris policiers, y sont suffisants pour maintenir un lien, une parole... D'évidence, l'agrandissement de Vincennes transforme une structure de rétention en structure de type carcéral. Ce qui s'y déroule ressemble à ce qui peut se produire en prison. La mort de ce Tunisien samedi a mis le feu aux poudres.

Porte-parole de l'UMP, Frédéric Lefebvre a mis en cause hier l'éventuelle responsabilité de militants qui manifestaient devant le centre. Qu'en pensez-vous ?

Avant de s'emporter, il faut savoir ce qui s'est passé, notamment concernant les causes, encore imprécises, du décès de cet homme. A la justice de le déterminer. Il était peut-être un peu tôt pour manifester. Mais avancer que des liens avec l'extérieur ont pu inciter les retenus à mettre le feu est tout à fait gratuit. Ce drame se produit une semaine après l'adoption, par le Parlement européen, d'une « directive retour » qui permet jusqu'à dix-huit mois de rétention avant expulsion... Le contexte, à la veille de la présidence française de l'Union européenne, est très malsain. En France, un étranger en situation irrégulière ne reste en moyenne que douze jours en rétention. Passer à dix-huit mois est aberrant. J'ai par ailleurs été très gêné par la façon dont les chiffres des reconduites à la frontière ont été annoncés jeudi dernier (NDLR : le ministre de l'Immigration, Brice Hortefeux, a annoncé + 80 % d'éloignements sur les cinq premiers mois de 2008 par rapport à 2007, soit 14 660 personnes expulsées). Que l'on constate une augmentation est un fait. Que l'on s'en glorifie, quand on sait à quel point ces situations sont pénibles pour les personnes, me gêne beaucoup. Je pense, en outre, que notre politique d'immigration choisie nuit à nos relations avec nos partenaires méditerranéens, notamment avec l'Algérie. Il est ambigu, voire illogique et incohérent, de vouloir d'un côté renvoyer dans ces pays des gens en général peu qualifiés, dont nous avons besoin, et qui vont venir grossir les rangs de leurs chômeurs, pour de l'autre leur enlever des gens qualifiés.

Clés
24 juin 2008

24 centres de rétention administrative (CRA) en métropole avec une capacité d'accueil variant de 8 à 230 places et une capacité totale de 1 443 places. S'y ajoutent 150 locaux de rétention administrative, créés à titre temporaire ou permanent par arrêté préfectoral, où les étrangers peuvent rester 48 heures (commissariats de police, brigades de gendarmerie...) La durée maximale de rétention est de 32 jours. La durée moyenne de séjour atteint 12 à 13 jours en 2008. Installé depuis 1995 dans l'enceinte de l'Ecole nationale de police de Paris, le CRA de Vincennes, agrandi à la suite de la fermeture de celui du dépôt du palais de justice de Paris, a atteint 280 places fin décembre 2007. 20 plaintes ont été déposées depuis par des retenus à l'encontre de fonctionnaires de police. Un rapport de 2004 préconisait des centres de 120 retenus au maximum.

Trente-sept sans-papiers libérés depuis l'incendie
25 juin 2008
Violette Lazard

L'UN POUSSÉ une petite valise noire sur le quai de la gare de Lyon. Un autre, moins chanceux, n'a pu rassembler que quelques objets qu'il transporte dans un sac plastique. Les derniers, enfin, n'ont rien de plus que les habits qu'ils portent. Toutes leurs affaires sont parties en fumée avec le centre de rétention de Vincennes, dimanche après-midi. Hier, deux jours après l'incendie, sur les 249 retenus qui étaient présents ce week-end à Vincennes, 37 ont été libérés... pour vices de procédure. « Je devais voir un juge des libertés lundi après-midi, témoigne Abdinour, 42 ans, arrivé hier à Paris par le TGV de 16 h 41 comme une quinzaine de ses camarades, transférés eux aussi à Nîmes. Mais le juge m'attendait à Paris, alors que Jean à Nîmes. J'ai donc été libéré. » Ses camarades ont bénéficié du même vice de procédure ou d'une décision d'un juge : 5 ont été libérés à Palaiseau sur les 16 personnes transférées, 2 à Lille sur les 56 retenus, 22 à Nîmes sur les 100. Et selon la Cimade, la seule association autorisée à entrer dans les centres de rétention, beaucoup pourraient encore en « bénéficier » aujourd'hui.

« Nous ne sommes pas des criminels »
« Pourquoi l'incendie ? Tout couvait depuis la veille, jour de la mort d'un Tunisien de 41 ans, se souvient Mourad, 31 ans, d'origine algérienne et libéré hier. L'émotion a été immense car on voyait à la tête, à la corpulence de cet homme qu'il était malade. » « Sa famille et ses amis avaient demandé qu'il soit soigné, ajoute Abdinour. Tout le monde a donc été convaincu qu'il était mort faute de soins. » Une version que réfute la préfecture de police de Paris, qui indique que l'homme avait vu « un médecin généraliste le 19 juin et que celui-ci avait jugé son état de santé compatible avec la détention ».

« On pouvait s'y attendre, estime Trabelsi, 39 ans, Tunisien. Nous vivions avec cet homme jour et nuit et personne n'est venu nous soutenir après sa mort. » Et ce décès s'est ajouté à des conditions de rétention inhumaines, ajoute Abdinour. Nous étions surveillés par des caméras jour et nuit, réveillés la nuit pour être corchés, alors que nous ne sommes pas des criminels : il nous manque juste un bout de papier. » Mais la destruction n'est pas une solution, tranche Mourad. Cependant, cet incendie apportera peut-être une leçon. Si le gouvernement veut espérer quelque chose, qu'il le fasse le jour même de son arrestation. On ne peut pas laisser les gens croquer pendant des semaines. »

LES FAITS DIVERS

Centre de Vincennes
Trente-sept sans-papiers libérés depuis l'incendie



GARE DE LYON (XIII^e), hier. Ces sans-papiers reviennent libres de Vincennes où ils avaient été transférés après l'incendie, dimanche, du centre de rétention de Vincennes. (L. VIGAN/AGF)

« Sa famille et ses amis avaient demandé qu'il soit soigné, ajoute Abdinour. Tout le monde a donc été convaincu qu'il était mort faute de soins. » Une version que réfute la préfecture de police de Paris, qui indique que l'homme avait vu « un médecin généraliste le 19 juin et que celui-ci avait jugé son état de santé compatible avec la détention ».

Drogue
Un gang de trafiquants hétéroclite

UN ANCIEN leader du mouvement nationaliste corse, un élu de l'île gérant d'une société d'hélicoptères, deux figures montantes du banditisme d'Ajaccio, un Italien, un pilote d'hélicoptère et trois trafiquants de la région parisienne. Les neuf suspects interpellés dimanche près de Béziers (Hérault) après la saisie de 560 kg de cannabis marocain tout juste débarqués d'un hélicoptère forment un drôle de casting. La plus grosse surprise vient de la présence de Gilbert Casanova, ancien chef du Mouvement pour l'autodétermination (MPA) et surtout ex-responsable de la chambre de commerce et d'industrie de Corse-du-Sud. A 58 ans, cet enfant d'Ajaccio a tout connu, de la glorieuse localité à la dégringolade. En 2005, il a été condamné à trois ans de prison pour banqueroute et abus de biens sociaux. Une peine assortie d'une lourde amende. Mais l'ancien bosseur amateur a vite remis les gants pour se fourvoyer dans le trafic international de drogue.

« Qu'il fasse dans les stupés, cela pourrait encore passer. Mais ce qui compte ici, c'est de le retrouver associé avec des gangs de la bande du Ptit Bar », souligne un expert de la question corse pour évoquer l'interpellation aux côtés de Casanova de Michel Ennot et d'André Bacchiodelli. La bande du Ptit Bar, c'est un peu le pendant à Ajaccio de la bande de mer à Bostia, cette équipe de malfaiteurs qui finit son nom d'un débit de boissons du vieux port. Côté palmarès, on pette à la bande du Ptit Bar une série

EN BREF
■ Tragédie
Le corps d'un homme de 70 ans,
■ Trafic
Les cinq Marocains, de 19 à

d'excutions touchant des personnalités nationalistes ces dernières années. « Retrouver Casanova, ancien chanteur de la lutte nationaliste, en affinité avec ces gens-là, forcément ça ne plait pas », souligne un policier.

Perquisitions en Corse et en région parisienne
Autre reconversion malheureuse, celle de Jean-Pierre Bernandini, ancien patron de Corsica, une société d'hélicoptères, dont il n'est plus aujourd'hui officiellement qu'un cadre commercial. Il avait été entraîné en 2006 par le juge Gilbert Thiel dans le cadre de l'enquête sur la tentative d'attentat contre la société concurrente Yankee Linair de Corte, au cours de laquelle les deux poseurs de bombes avaient sauté avec leur charge. Troisième adjoint au maire dans une commune des environs d'Ajaccio, il semble avoir gardé toutes ses facultés de pilote puisqu'il se chargeait, avec un collègue originaire de Chambéry (Haute-Savoie), des voyages en hélico entre le Maroc et la France via l'Espagne.

Derniers membres de cette curieuse équipe de trafiquants, trois grossistes âgés de 29, 33 et 40 ans, domiciliés dans le Val-d'Oise et en Seine-Saint-Denis, qui étaient présents à Béziers pour prendre livraison de la marchandise et la transporter sur Paris à bord d'un 4 x 4 de location. Des perquisitions étaient en cours hier et devraient continuer aujourd'hui en Corse et en région parisienne. Damien Duleau

santé compatible avec la détention ». « Du coup, des petits feux ont été allumés dans les chambres dès samedi après-midi », poursuit Abdinour. Avant le grand incendie de dimanche, qualifié de « volontaire » par la préfecture de police de Paris qui indique que les deux retenus placés en garde à vue dimanche ont été déférés au parquet hier soir. « On pouvait s'y attendre, estime Trabelsi, 39 ans, Tunisien. Nous vivions avec cet homme jour et nuit et personne n'est venu nous soutenir après sa mort. » « Et ce décès s'est ajouté à des conditions de rétention inhumaines, ajoute Abdinour. Nous étions surveillés par des caméras jour et nuit, réveillés la nuit pour être comptés, alors que nous ne sommes pas des criminels : il nous manque juste un bout de papier. » « Mais la destruction n'est pas une solution, tranche Mourad. Cependant, cet incendie apportera peut-être une leçon. Si le gouvernement veut expulser quelqu'un, qu'il le fasse le jour même de son arrestation. On ne peut pas laisser les gens croupir pendant des semaines. »

Remise en liberté refusée pour 78 sans-papiers de Vincennes

26 juin 2008

Boris De La Cruz

Nîmes (Gard) DE NOTRE CORRESPONDANT

SUR LES 249 PERSONNES sans titre de séjour transférées du centre de rétention de Vincennes après l'incendie de dimanche, 100 ont été dirigées dans le Gard par un voyage nocturne en train. Déplacement au coeur des débats, hier au tribunal de Nîmes. Le juge des libertés et de la détention (JLD) a rejeté hier soir la demande de remise en liberté de plusieurs dizaines de clandestins. 78 de ces sans-papiers estimaient que leurs droits avaient été bafoués lors de leur transfert de Vincennes à Nîmes, dans un TGV spécialement affrété. Le juge a estimé que l'incendie était « une circonstance exceptionnelle qui justifiait que certaines formalités n'aient pas été effectuées. » « On a attendu dans un gymnase avant d'être mis en rangs serrés et surveillés dans la cour en pleine chaleur par les forces de l'ordre, raconte, très ému, Alfred, un des sans-papiers transférés. On n'avait rien à boire, rien à manger. On nous a mis dans un train sans savoir où on nous emmenait. On ne pouvait pas aller aux WC. »

« Un voyage inhumain et illégal »

Un déplacement au coeur de la polémique : pour les avocats, il s'agit « d'un voyage inhumain et illégal, fait au détriment des règles de droit », explique M e Expert : « Ces hommes ne sont pas des délinquants, ils sont retenus et non détenus. » La préfecture de police a répondu par la voix de ses avocats en invoquant la force majeure : « On était face à un événement exceptionnel, il fallait assurer la sécurité des retenus », a plaidé l'un. « Si vous les libérez, cela ressemblera à un permis de mettre le feu », a estimé un autre avocat de l'administration, arguant que les requêtes de remise en liberté étaient irrégulières.

LE FIGARO, 10 ARTICLES

31 décembre 2007, p. 9

« Protestations dans trois centres de rétention de sans-papiers », France-Société

1^{er} janvier 2008, p. 7

Brève, « Nouvelles tensions dans les centres de rétention », France-Société

2 janvier 2008, p. 8

Angélique Négroni, « Centres de rétention : les étrangers veulent mobiliser l'opinion », France-Société

3 janvier 2008, p. 7

Brève, « France Terre d'asile (FTA) souhaite la mise en place d'une mission en rétention », France-Société

5 janvier 2008, p. 7

Angélique Négroni, reportage, « La vie quotidienne en centre de rétention », France-Société

26 février 2008, p. 10

Brève, « Immigration » (intervention dans un centre de rétention), France-Société

23 juin 2008, p. 10

« Cinquante retenus s'échappent de Vincennes à la faveur de l'incendie », France-Société
« Le centre de rétention était plutôt convenable », Patrick Gaubert, *lefigaro.fr*, entretien Laure Daussy

24 juin 2008

Delphine Chayet, « La polémique enfle après l'incendie du centre de rétention », France-Société

Marie-Christine Tabet, « Un rapport prémonitoire en avril dernier »

27 juin 2008, p. 4

Sophie De Ravinel, « Immigration clandestine : Les Français attendent des résultats », France-Politique

Protestations dans trois centres de rétention de sans-papiers

31 Décembre 2007

Aude Seres

Protestations dans trois centres de rétention de sans-papiers

IMMIGRATION. Les forces de l'ordre sont intervenues dans la nuit de samedi à dimanche au centre de rétention de Vincennes pour faire rentrer dans leur chambre des étrangers protestant contre leurs conditions de rétention. Le mouvement de protestation des sans-papiers du centre de rétention du Mesnil-Amelot, en Seine-et-Marne, s'est en effet étendu ce week-end à deux

autres centres installés dans le Val-de-Marne. Au total, les trois centres hébergent quatre cents personnes. Le mouvement de grève de la faim entamé jeudi dernier a cessé par ailleurs au Mesnil-Amelot. Un juge parisien des libertés et de la détention a décidé samedi de remettre en liberté Abou Ndiator, l'un des meneurs de la contestation.



Les étrangers du centre de Vincennes contestent leurs conditions de rétention. *Dufour/AFP*

Braquage raté à l'arme factice à Marseille

VIOLENCES. Un homme a tenté de rançonner une boulangerie du centre de Marseille vendredi en début de soirée avec une arme factice, un fusil à billes venu visiblement tout droit d'un magasin de jouets de la ville. L'homme a fait irruption dans la boulangerie peu avant la fermeture, le visage dissimulé sous une écharpe. La gérante et son employée lui ont remis la caisse sans résister, mais l'homme, mécontent de la maigreur du butin, a frappé le comptoir avec la

crosse de son arme en plastique. Cette dernière s'est alors cassée et le malfaiteur s'est enfui. Les petits commerces sont de plus en plus victimes de malfaiteurs agissant avec des armes en plastique. Ces répliques vendues quelques dizaines d'euros sont pourtant des

armes dites de 7^e catégorie. Les fusils à billes tirent ainsi des projectiles à une vitesse très élevée et peuvent blesser à courte distance. La vente de ces « jouets » est théoriquement interdite aux mineurs et leur port interdit quel que soit l'âge du propriétaire de l'arme.

OSP cessions/acquisitions/offres de reprise
56, bd Mission Marchand 92411 Courbevoie cedex
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36
www.osp.fr - publicationsjudiciaires@osp.fr

IMMIGRATION. Les forces de l'ordre sont intervenues dans la nuit de samedi à dimanche au centre de rétention de Vincennes pour faire rentrer dans leur chambre des étrangers protestant contre leurs conditions de rétention. Le mouvement de protestation des sans-papiers du centre de rétention du Mesnil-Amelot, en Seine-et-Marne, s'est en effet étendu ce week-end à deux autres centres installés dans le Val-de-Marne. Au total, les trois centres hébergent quatre cents personnes. Le mouvement de grève de la faim entamé jeudi dernier a cessé par ailleurs au Mesnil-Amelot.

Un juge parisien des libertés et de la détention a décidé samedi de remettre en liberté Abou Ndiator, l'un des meneurs de la contestation.

Centres de rétention : les étrangers veulent mobiliser l'opinion

2 Janvier 2008

Angélique Négroni

IMMIGRATION. Les sans-papiers, qui dénoncent la politique du gouvernement, ont reçu hier le soutien de personnalités.

DEPUIS une semaine, plusieurs centres de rétention administrative d'Ile-de-France sont sous tension. Après le Mesnil-Amelot en Seine-et-Marne, le mouvement de protestation des sans-papiers qui dénoncent leurs conditions de détention a gagné le centre de Vincennes dans le Val-de-Marne. Effet spontané d'étrangers qui tentent désespérément d'attirer l'attention sur leur situation ou agitation habilement entretenue par des associations qui veulent dénoncer la politique d'immigration du gouvernement ? Même s'il pourrait être récupéré à des fins politiques, ce mouvement de révolte semble être parti d'une action spontanée au Mesnil-Amelot où un étranger y a organisé la fronde. Une liste de doléances a été remise à la direction. Fouilles humiliantes, manque d'hygiène y ont dénoncés et, en parallèle, plusieurs retenus ont entamé une grève de la faim.

Pour calmer les esprits, le meneur a été transféré le 27 décembre à Vincennes d'où il est ressorti dès le lendemain pour vice de procédure. Mais sa courte présence a, semble-t-il, suffi à échauffer les esprits. Selon la

mercredi 2 janvier 2008 LE FIGARO

Centres de rétention : les étrangers veulent mobiliser l'opinion

IMMIGRATION. Les sans-papiers, qui dénoncent la politique du gouvernement, ont reçu hier le soutien de personnalités.

DEPUIS une semaine, plusieurs centres de rétention administrative d'Ile-de-France sont sous tension. Après le Mesnil-Amelot en Seine-et-Marne, le mouvement de protestation des sans-papiers qui dénoncent leurs conditions de détention a gagné le centre de Vincennes dans le Val-de-Marne. Effet spontané d'étrangers qui tentent désespérément d'attirer l'attention sur leur situation ou agitation habilement entretenue par des associations qui veulent dénoncer la politique d'immigration du gouvernement ? Même s'il pourrait être récupéré à des fins politiques, ce mouvement de révolte semble être parti d'une action spontanée au Mesnil-Amelot où un étranger y a organisé la fronde. Une liste de doléances a été remise à la direction. Fouilles humiliantes, manque d'hygiène y ont dénoncés et, en parallèle, plusieurs retenus ont entamé une grève de la faim.

Pour calmer les esprits, le meneur a été transféré le 27 décembre à Vincennes d'où il est ressorti dès le lendemain pour vice de procédure. Mais sa courte présence a, semble-t-il, suffi à échauffer les esprits. Selon la

joint par *Le Figaro* par téléphone. « Des chambres ne sont pas chauffées, les toilettes sont dans un état déplorable et les policiers nous empêchent de dormir en faisant huit coupages dans la nuit », poursuit-il.

Alors qu'hier plusieurs étrangers refusaient toujours de s'alimenter, une manifestation de soutien a été organisée dans l'après-midi devant le centre de Vincennes, à l'initiative de Réseau Éducation sans frontière (RESF). Josiane Balasko ou Charles Berling figuraient parmi les manifestants qui scandaient des slogans comme « arrêt des expulsions » ou « liberté pour tous les sans-papiers ». « C'est une bonne chose si ce mouvement permet à la population d'ouvrir les yeux sur ce que sont ces centres : un scandale », assure Richard Moyon, membre de RESF.

Un mouvement qui dure

Selon Damien Nantes, responsable de la Cimade en Ile-de-France, ces agitations ne sont pas nouvelles. « Sur les 25 centres en métropole, il y a eu des mouvements un peu partout comme à Lyon ou à Nîmes », explique-t-il. Mais cette fois, selon lui, la tension est montée d'un cran. « Il y a de plus en plus de monde dans les centres. On est passé de 700 places en 2003 à 1 000. La politique d'objectifs chiffrés de reconduites à la frontière du gouvernement n'a rien », dit-il.

À cela s'ajoute la durée plus longue de rétention, comme le rappelle M^r Didier Liger, président de la commission libertés et droits de l'homme au Conseil national des barreaux. « Elle est passée de 12 à 32 jours », explique-t-il. Selon lui, c'est la première fois que l'on assiste à un pareil mouvement collectif de revendication. « En général, les tensions sont passagères alors que le bras de fer s'inscrit cette fois dans la durée », confirme M^r Vanina Rochiccioli, présidente de l'association Avocats pour la défense des droits des étrangers qui n'exclut pas que ce mouvement fasse tache d'huile.

ANGÉLIQUE NÉGRONI

Préfecture de police de Paris, qui parle plutôt d'agitation, tout a commencé le 29 décembre. Plusieurs retenus se sont querellés au sujet de chaînes de télévision. « Les policiers les ont séparés puis ont été confrontés à l'hostilité des retenus », indique-t-elle. Ces derniers ont alors refusé de réintégrer leur chambre, obligeant les policiers à réclamer des renforts.

Le même soir, un sans-papiers est surpris en train de fumer. C'est à nouveau le bras de fer avec les forces de l'ordre. « Nous nous opposons aux policiers car on en a assez d'être traités comme du bétail », fulmine Kinuabi N'Vovi, un Angolais de 47 ans, retenu au centre depuis le 11 décembre et joint par Le Figaro par téléphone. « Des chambres ne sont pas chauffées, les toilettes sont dans un état déplorable et les policiers nous empêchent de dormir en faisant huit comptages dans la nuit », poursuit-il.

Alors qu'hier plusieurs étrangers refusaient toujours de s'alimenter, une manifestation de soutien a été organisée dans l'après-midi devant le centre de Vincennes, à l'initiative de Réseau Éducation sans frontière (RESF). Josiane Balasko ou Charles Berling figuraient parmi les manifestants qui scandaient des slogans comme « arrêt des expulsions » ou « liberté pour tous les sans-papiers ». « C'est une bonne chose si ce mouvement permet à la population d'ouvrir les yeux sur ce que sont ces centres : un scandale », assure Richard Moyon, membre de RESF.

Un mouvement qui dure

Selon Damien Nantes, responsable de la Cimade en Ile-de-France, ces agitations ne sont pas nouvelles. « Sur les 25 centres en métropole, il y a eu des mouvements un peu partout comme à Lyon ou à Nîmes », explique-t-il. Mais cette fois, selon lui, la tension est montée d'un cran. « Il y a de plus en plus de monde dans les centres. On est passé de 700 places en 2003 à 1 800. La politique d'objectifs chiffrés de reconduites à la frontière du gouvernement n'arrange rien », dit-il.

À cela s'ajoute la durée plus longue de rétention, comme le rappelle M e Didier Liger, président de la commission libertés et droits de l'homme au Conseil national des barreaux. « Elle est passée de 12 à 32 jours », explique-t-il. Selon lui, c'est la première fois que l'on assiste à un pareil mouvement collectif de revendication. « En général, les tensions sont passagères alors que le bras de fer s'inscrit cette fois dans la durée », confirme M e Vanina Rochiccioli, présidente de l'association Avocats pour la défense des droits des étrangers qui n'exclut pas que ce mouvement fasse tâche d'huile.

France Terre d'asile (FTA) souhaite la mise en place d'une mission

3 Janvier 2008

IMMIGRATION. France Terre d'asile (FTA) souhaite la mise en place d'une mission d'information parlementaire « urgente » pour « faire toute la lumière » sur les conditions de retenue des personnes dans les centres de rétention administrative (CRA) et les zones d'attente.

La vie quotidienne en centre de rétention

5 Janvier 2008
Angélique Négroni

IMMIGRATION

Pour faire taire les critiques, le préfet de police de Paris a exceptionnellement ouvert les deux centres à la presse.

SCÈNES inhabituelles dans un centre de rétention : des langues qui se délient, chacun joue des coudes pour attirer l'attention, raconter sa vie et surtout sa peur d'être expulsé. Peu rodés aux visites et encore moins à celles des journalistes, les sans-papiers des deux centres de rétention administrative de Vincennes se sont servis hier de tous les micros tendus pour dénoncer leur situation, lors d'une visite exceptionnellement accordée à la presse. Car, pour calmer le jeu, le préfet de police de Paris a en effet décidé de jouer la transparence. Alors que les centres de rétention font parler d'eux depuis plusieurs jours et que les manifestations se multiplient en faveur des étrangers, Michel Gaudin a donc ouvert les portes de ces deux structures. Avec un objectif clairement énoncé par le commandant de police Bruno Marey, chef du service de police administrative de Paris : « Mettre un terme aux rumeurs, aux fausses informations et aux fantasmes. »

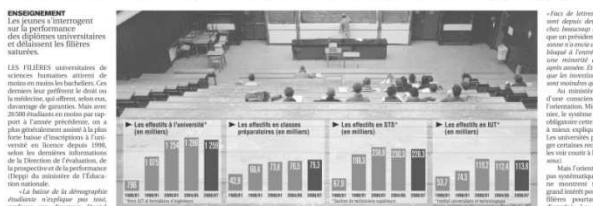
Depuis plusieurs jours, derrière les grilles d'ordinaire infranchissables de ces centres, une situation quasi insurrectionnelle est évoquée dans l'un des deux bâtiments. Des centaines de détenus refusent de regagner leur chambre, protestant contre des conditions de détention dégradantes, et des policiers débordés sont accusés de provocation : telle est la description qui y est faite.

Une grande tristesse

Or, rien de tout cela hier. Pas de climat de révolte dans les couloirs ni de tension particulière parmi les retenus, mais plutôt une grande tristesse qui se dégage des lieux. Ces deux centres de rétention sont deux bâtiments entourés de grilles barbelées, où l'on voit des couloirs carrelés, de grands réfectoires où s'entassent des groupes d'hommes et des chambres collectives impersonnelles sans volets à deux ou quatre lits. La propreté n'y est pas impeccable et, dans les cuisines, les rations alimentaires entassées sur des chariots pour chaque retenu ne sont pas énormes.

C'est ici que défilent chaque année entre 6 500 et 7 000 étrangers en situation irrégulière. Hier, ils étaient au total 265, qui en baskets, qui en tongs ; tantôt le regard suppliant alors qu'ils tendaient des photos d'une famille vivant en France, tantôt fanfaronnant en présence des caméras. Aucun d'entre eux, selon Bruno Marey, n'a entamé de grève de la faim. « Il y a eu des refus d'alimentation ponctuelle. Le 29 décembre à midi, 104 ont refusé de prendre leur plateau. Le soir suivant, ils étaient 73 », dit-il. Et il poursuit : « Il n'y a pas eu de phénomène

Les universités attirent moins les étudiants



Si l'engagement pour les professeurs de 19000 euros (hors de droit) ne se décline pas, la chute des étudiants de première année a entraîné une baisse de 10% du nombre de professeurs. Les universités ont donc dû recruter des professeurs à temps partiel pour maintenir le niveau de la formation. Les IUT ont vu leur nombre passer de 1200 à 1500, ce qui a entraîné une augmentation de 20% du nombre de professeurs. Les classes préparatoires ont vu leur nombre passer de 1000 à 1200, ce qui a entraîné une augmentation de 20% du nombre de professeurs.

Le président de la Sorbonne veut limiter « la sélection par l'échec »

Il s'agit de limiter le nombre d'étudiants qui échouent à l'entrée des universités. Le président de la Sorbonne, Jean-François Lévesque, propose de limiter le nombre d'étudiants qui échouent à l'entrée des universités à 10% du total des étudiants inscrits.

Le président de la Sorbonne, Jean-François Lévesque, propose de limiter le nombre d'étudiants qui échouent à l'entrée des universités à 10% du total des étudiants inscrits. Cette mesure vise à réduire le nombre d'étudiants qui échouent à l'entrée des universités et à améliorer la qualité de la formation.

La vie quotidienne en centre de rétention

Un terme aux rumeurs, aux fausses informations et aux fantasmes. Michel Gaudin a donc ouvert les portes de ces deux structures. Avec un objectif clairement énoncé par le commandant de police Bruno Marey, chef du service de police administrative de Paris : « Mettre un terme aux rumeurs, aux fausses informations et aux fantasmes. »

EN BREF

- PROPARATION.** Des crédits supplémentaires ont été affectés à l'enseignement supérieur.
- VIOLENCE.** Des rumeurs ont été relayées sur Internet concernant des attentats à Paris.
- JUSTICE.** Des poursuites ont été engagées contre des journalistes pour diffusion de fausses informations.
- TRANSPORTS.** Des mesures ont été prises pour améliorer la sécurité des transports publics.
- ACCIDENT.** Un accident de train a entraîné des blessés et des morts.
- BSA.** Des élections ont eu lieu dans le département de la Seine-Saint-Denis.

Amendés dans un bar fumeur « résistant »

Des amendes ont été infligées à des fumeurs dans un bar de Paris pour non-respect des règles de sécurité incendie.

Contrôles renforcés des poids lourds

Des contrôles renforcés ont été effectués sur les poids lourds pour vérifier leur conformité aux normes de sécurité.

Des emplois pour étudiants en universités

Des emplois ont été créés pour les étudiants en universités afin de leur permettre de financer leurs études.

Travaux

Des travaux de rénovation ont été effectués dans plusieurs bâtiments publics.

Accidents

Plusieurs accidents ont été signalés ces derniers jours, notamment un accident de train.

BSA

Des élections ont eu lieu dans le département de la Seine-Saint-Denis.

Justice

Des poursuites ont été engagées contre des journalistes pour diffusion de fausses informations.

Transport

Des mesures ont été prises pour améliorer la sécurité des transports publics.

Accident

Un accident de train a entraîné des blessés et des morts.

BSA

Des élections ont eu lieu dans le département de la Seine-Saint-Denis.

« Face de lettres et face postales sont depuis longtemps mesurées chez les enseignants », explique un responsable universitaire. Une mesure de passer au temps complet à l'université sera mise en œuvre dès l'année prochaine. Les universités ont donc décidé de limiter le nombre de professeurs à temps partiel pour maintenir le niveau de la formation. Les IUT ont vu leur nombre passer de 1200 à 1500, ce qui a entraîné une augmentation de 20% du nombre de professeurs. Les classes préparatoires ont vu leur nombre passer de 1000 à 1200, ce qui a entraîné une augmentation de 20% du nombre de professeurs.

Le président de la Sorbonne, Jean-François Lévesque, propose de limiter le nombre d'étudiants qui échouent à l'entrée des universités à 10% du total des étudiants inscrits. Cette mesure vise à réduire le nombre d'étudiants qui échouent à l'entrée des universités et à améliorer la qualité de la formation.

Islam: Panafieu promet plus de salles de prière

Le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, a promis de construire plus de salles de prière pour les musulmans en France. Cette mesure vise à améliorer les conditions de vie des musulmans en France et à favoriser l'intégration.

RELIGION

Le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, a promis de construire plus de salles de prière pour les musulmans en France.

REPONSES

Le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, a promis de construire plus de salles de prière pour les musulmans en France.

LA FACILITE

Le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, a promis de construire plus de salles de prière pour les musulmans en France.

ACCIDENT

Plusieurs accidents ont été signalés ces derniers jours, notamment un accident de train.

BSA

Des élections ont eu lieu dans le département de la Seine-Saint-Denis.

JUSTICE

Des poursuites ont été engagées contre des journalistes pour diffusion de fausses informations.

TRANSPORT

Des mesures ont été prises pour améliorer la sécurité des transports publics.

ACCIDENT

Un accident de train a entraîné des blessés et des morts.

BSA

Des élections ont eu lieu dans le département de la Seine-Saint-Denis.

JUSTICE

Des poursuites ont été engagées contre des journalistes pour diffusion de fausses informations.

TRANSPORT

Des mesures ont été prises pour améliorer la sécurité des transports publics.

de tension inhabituelle, et s'il y a eu des renforts policiers, c'est qu'en cette période de fêtes les surveillants étaient moins nombreux. » Quant aux comptages à répétition des policiers pour empêcher les retenus de se reposer, comme cela a été raconté, Bruno Marey le réfute.

Dans les couloirs, quelques rares retenus ont maintenu hier ce qu'ils avaient dénoncé. « Mais depuis deux jours, tout s'est calmé », assure l'un d'eux, qui avait aussi indiqué, il y a quelques jours, que les radiateurs ne fonctionnaient pas dans plusieurs chambres. Hier, toutes celles qui ont été visitées avaient du chauffage.

Un incendie détruit entièrement le centre de rétention de Vincennes

23 Juin 2008

Delphine de Mallevoüe

SINISTRE. Un incendie probablement d'origine criminelle a dévasté hier le centre de rétention administrative de Vincennes (Val-de-Marne), où sont enfermés des étrangers sans papiers en instance d'expulsion. Les deux bâtiments qui constituaient le centre ont été entièrement détruits, ce qui a engendré l'évacuation des lieux. Les « retenus » ont ainsi été conduits vers le gymnase d'une école de police dans l'enceinte du centre. Deux départs de feu simultanés auraient été constatés vers 15 h 45. D'après les premiers éléments de l'enquête, l'incendie serait lié à une émeute qui aurait éclaté après le décès d'un Tunisien, samedi, au centre de rétention. La mort de ce sans-papiers, qui a succombé à une crise cardiaque « sans intervention des effectifs de police », précise une source proche de l'enquête, aurait provoqué une vive émotion chez les occupants du centre. Outre les dégâts matériels conséquents, l'incendie aurait fait une quinzaine de blessés.

« Les pompiers ont mis en oeuvre tous les moyens de lutte dont ils disposaient pour éteindre l'incendie et porter assistance aux étrangers retenus et aux policiers incommodés par de fortes fumées », a indiqué un responsable syndical de la police, Luc Poignant.

À en croire des témoins, la panique s'est emparée de centaines de personnes qui « souffraient d'asphyxie ». Une personne de la Cimade (Conseil d'entraide oecuménique), seule organisation présente dans les centres de rétention, a fait état de « cris » provenant de l'intérieur du centre.

Le centre de rétention de Vincennes est composé de deux bâtiments de 140 places chacun, ce qui en fait le plus grand centre de rétention administrative de France.

«Le centre de rétention était plutôt convenable»

Lefigaro.fr

Propos recueillis par Laure Daussy

Mis à jour le 26/06/2008 à 19:20, publié le 23/06/2008 à 19:19

Le député européen Patrick Gaubert (UMP), président de la Licra, avait visité le centre de rétention de Vincennes en mai dernier. Il y est retourné dimanche lorsque le centre était en proie aux flammes. Il réagit à cet incendie.

Comment expliquez-vous cet incendie au Centre de rétention administratif (CRA) de Vincennes ?

Quand vous êtes dans la situation de ces retenus, complètement désespérés, vous pensez que vous allez peut être pouvoir vous enfuir, ou même être relâchés. Des gens à l'extérieur leur ont peut-être conseillé de mettre le feu.

Ce qui m'étonne, c'est que pour que tout soit détruit comme cela, il a fallu une coordination entre les retenus, avec certainement 6 ou 7 départs de feu, car le centre est très grand. Les deux bâtiments ne communiquent pas entre eux. Si tout a brûlé c'est qu'ils ont décidé de le faire. Quelque chose me surprend aussi : ceux qui ont mis le feu n'ont pas fait sortir tout le monde. Des hommes se reposaient dans les chambres, et ont failli brûler. Je ne m'explique pas pourquoi ceux qui ont mis le feu n'ont pas fait sortir leurs camarades.

Vous aviez visité ce centre en mai, au moment de la grève de la faim de retenus, quel est votre avis sur les conditions de rétention ?

Par rapport à tous les centres que j'ai visité en Europe, on peut dire qu'il est convenable. Mais c'est un mot à mettre entre guillemets. Le centre est propre, il y a une salle à manger, une infirmerie, un médecin. Il y a effectivement une promiscuité, comme dans tous les centres de ce type. Il y a 2 ou 3 personnes par chambre de 10 m² environ. Les gens tournent en rond, dans un espace qui n'est pas grand au regard du nombre de retenus. Ils n'ont rien à faire de la journée. Ils ont juste une sorte de cours fermée, où ils vont fumer leur cigarette, mais rien d'autre. C'est un lieu confiné, qui s'apparente à une prison puisqu'ils ne peuvent pas sortir.

La véritable pression est surtout psychologique. Ce sont des gens qui attendent qu'on les renvoie dans leur pays d'origine. Or beaucoup sont en France depuis des années. C'est terrible. Ce ne sont pas des assassins, mais des gens qui bossent, la plupart ont des fiches de paye. Chacun vous montre un dossier... Quand vous les écoutez, vous vous demandez ce qu'ils font là. Effectivement certains n'ont rien à y faire.

En tant que vice-président de la sous-commission des droits de l'homme au parlement européen, et président de la Licra, est-ce que vous ne pensez pas que c'est la politique migratoire qui est en cause ?

Quand on entend ces retenus, on a envie de les aider mais la loi est ainsi faite, un immigré en situation illégale soit repartir chez lui. En tant que parlementaire, nous privilégions l'immigration légale, donc nous sommes obligés d'être dur avec l'immigration illégale, on ne peut pas avoir l'un et l'autre. Soit on régularise tout le monde, soit on a une politique du retour, et les gens passeront alors par des centres de rétention pour rentrer.

Cinquante retenus s'échappent de Vincennes à la faveur de l'incendie

23 Juin 2008

Delphine de Mallevoüe

Cinquante retenus s'échappent de Vincennes à la faveur de l'incendie

SINISTRE. Une cinquantaine de retenus, sur 249, manquaient à l'appel hier au centre de rétention de Vincennes, détruit par un incendie. Probablement d'origine criminelle, celui-ci a dévasté hier le centre de rétention administrative, où sont enfermés des étrangers sans papiers en instance d'expulsion.

Les deux bâtiments qui constituaient le centre ont été entièrement détruits, ce qui a engendré

l'évacuation des lieux. Les retenus ont été conduits vers le gymnase d'une école de police dans l'enceinte du centre. C'est dans la confusion que certains ont alors pris la fuite. Deux départs de feu simultanés auraient été constatés vers 15 h 45. D'après les premiers éléments de l'enquête, l'incendie serait lié à une émeute qui aurait éclaté après le décès d'un Tunisien, samedi, au centre de rétention. La mort de ce sans-papiers,

qui a succombé à une crise cardiaque « sans intervention des effectifs de police », précise une source proche de l'enquête, aurait provoqué une vive émotion chez les occupants du centre. Selon la Préfecture de police, son autopsie hier n'a rien révélé d'anormal. Outre les dégâts matériels conséquents, l'incendie aurait fait une quinzaine de blessés. « Les pompiers ont mis en œuvre tous les moyens de lutte dont ils disposaient

pour éteindre l'incendie et porter assistance aux étrangers retenus et aux policiers incommodés par de fortes fumées », a indiqué un responsable syndical de la police, Luc Poignant. À en croire des témoins, la panique s'est emparée de centaines de personnes qui « souffraient d'asphyxie ». Le centre de rétention de Vincennes est le plus grand centre de rétention administrative de France.

men et pièces en détention provisoire. Ils sont âgés d'une vingtaine d'années et sont originaires d'un quartier sensible de Metz.

Trois incendiaires d'une abbaye en garde à vue

MALVEILLANCE. Trois adolescents de 14 à 17 ans ont été placés en garde à vue vendredi soir, soupçonnés d'avoir incendié la toiture du logis abbatial de l'abbaye Saint-Vincent de Laon le 14 juin. Les dégâts sont estimés entre 1 et 2 millions d'euros.

Un homme poignardé par son rival

MEURTRE. Un homme d'une quarantaine d'années est décédé samedi soir à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), après avoir été poignardé cinq fois par son agresseur pour ce qui semble être un drame passionnel. Le drame s'est produit alors que la victime assistait aux Rétrofolies, une parade d'automobiles de collection qui a été aussitôt interrompue.

SINISTRE. Une cinquantaine de retenus, sur 249, manquaient à l'appel hier au centre de rétention de Vincennes, détruit par un incendie. Probablement d'origine criminelle, celui-ci a dévasté hier le centre de rétention administrative, où sont enfermés des étrangers sans papiers en instance d'expulsion.

Les deux bâtiments qui constituaient le centre ont été entièrement détruits, ce qui a engendré l'évacuation des lieux. Les retenus ont été conduits vers le gymnase d'une école de police dans l'enceinte du centre. C'est dans la confusion que certains ont alors pris la fuite. Deux départs de feu simultanés auraient été constatés vers 15 h 45. D'après les premiers éléments de l'enquête, l'incendie serait lié à une émeute qui aurait éclaté après le décès d'un Tunisien, samedi, au centre de rétention. La mort de ce sans-papiers, qui a succombé à une crise cardiaque « sans intervention des effectifs de police », précise une source proche de l'enquête, aurait provoqué une vive émotion chez les occupants du centre. Selon la Préfecture de police, son autopsie hier n'a rien révélé d'anormal.

Outre les dégâts matériels conséquents, l'incendie aurait fait une quinzaine de blessés. « Les pompiers ont mis en œuvre tous les moyens de lutte dont ils disposaient pour éteindre l'incendie et porter assistance aux étrangers retenus et aux policiers incommodés par de fortes fumées », a indiqué un responsable syndical de la police, Luc Poignant. À en croire des témoins, la panique s'est emparée de centaines de personnes qui « souffraient d'asphyxie ».

Le centre de rétention de Vincennes est le plus grand centre de rétention administrative de France.

La polémique enfle après l'incendie du centre de rétention

Delphine Chayot

24 Juin 2008

IMMIGRATION Le plus important site de France était ces derniers temps le théâtre de tensions récurrentes. L'INCENDIE du centre de rétention de Vincennes a donné lieu à un échange très vif, hier, entre l'UMP et les associations de défense des sans-papiers. Théâtre de tensions récurrentes ces derniers temps (voir encadré), le plus grand centre de France a été ravagé dimanche après-midi par un feu vraisemblablement allumé sur plusieurs matelas par des étrangers en attente d'expulsion. Deux Maliens, soupçonnés d'avoir pris part aux bousculades ayant accompagné l'arrivée des pompiers, étaient en garde à vue hier soir à Paris. L'incendie s'est déclaré au moment où, sur le parking joutant une manifestation du Réseau éducation sans frontière (RESF) en réaction au décès d'un Tunisien la veille. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'homme serait mort d'une crise cardiaque, son autopsie ne révélant « aucune trace suspecte ».

« Situation explosive »

« Habituels, les rassemblements de militants ont pour effet de raviver une tension toujours à fleur de peau à l'intérieur du centre », témoigne une source policière. Plus virulent, le porte-parole de l'UMP Frédéric Lefebvre a de son côté jugé hier « intolérable que des collectifs viennent faire des provocations aux abords des centres » et demandé que « toutes les conséquences soient tirées, y compris au plan judiciaire ».

RESF, soutenue par le député socialiste Pierre Moscovici, le PC et les Verts, a aussitôt riposté en dénonçant « la politique du chiffre » menée par le gouvernement qui « crée une situation explosive dans les centres ». « Les gestes de désespoir - tentatives de suicide, grèves de la faim ou automutilations - font partie du quotidien à Vincennes », affirme Julie Chancel, une porte-parole de la Cimade. L'association, financée par le ministère de l'Immigration à hauteur de 4 millions d'euros par an, est la seule habilitée à pénétrer dans les centres de rétention. « Le nombre très élevé de retenus et le turnover important génent notre travail et augmentent la tension ambiante », assure-t-elle. Les bâtiments de Vincennes, déjà incendiés en janvier 2007 et refaits à neuf, peuvent accueillir 280 clandestins dans deux centres distincts : 248 personnes étaient retenues sur place au moment de l'incendie. Dix-huit blessés, légèrement intoxiqués, ont été hospitalisés. Tous les autres ont été transférés hier à Nîmes, Lille, Palaiseau, Rouen et Paris. Seul un ressortissant égyptien manquait finalement à l'appel, après une ultime opération de comptage.

FranceSociété

Paris: lycéens agressés par des bandes ce week-end

SECURITE Après les violences du 1^{er} juillet, les lycéens ont été agressés ce week-end dans l'ouest de la capitale.

INCENDIE: les lieux où se sont déroulés les événements, vendredi soir au Centre de rétention de Vincennes. Au total, 23 des personnes interpellées à la veille du week-end ont été placées en garde à vue, soupçonnées d'avoir pris part à l'incendie.

INCENDIE: les lieux où se sont déroulés les événements, vendredi soir au Centre de rétention de Vincennes. Au total, 23 des personnes interpellées à la veille du week-end ont été placées en garde à vue, soupçonnées d'avoir pris part à l'incendie.



Depuis les incidents liés à la fête de la musique, la police renforce sa vigilance autour du Champ de Mars. (Photo: AFP/Agf) / AFP

Marié, 14 ans, «gratuitement» passé à tabac devant l'église d'Asnières

Cinq hommes, une moitié âgée de dix-huit centimètres, ont été arrêtés hier soir à Asnières, dans le département de la Seine-Saint-Denis, pour avoir agressé un jeune homme de 14 ans, marié, devant l'église de la paroisse. L'incident s'est déroulé à 22 heures, dans le quartier de la Chapelle. Les auteurs de l'agression ont été arrêtés par la police de la ville. L'homme a été admis à l'hôpital pour des blessures légères.

La polémique enfle après l'incendie du centre de rétention

IMMIGRATION Le plus important site de France était ces derniers temps le théâtre de tensions récurrentes. L'INCENDIE du centre de rétention de Vincennes a donné lieu à un échange très vif, hier, entre l'UMP et les associations de défense des sans-papiers. Théâtre de tensions récurrentes ces derniers temps (voir encadré), le plus grand centre de France a été ravagé dimanche après-midi par un feu vraisemblablement allumé sur plusieurs matelas par des étrangers en attente d'expulsion. Deux Maliens, soupçonnés d'avoir pris part aux bousculades ayant accompagné l'arrivée des pompiers, étaient en garde à vue hier soir à Paris.

«Situation explosive»

Habituels, les rassemblements de militants ont pour effet de raviver une tension toujours à fleur de peau à l'intérieur du centre. Plus virulent, le porte-parole de l'UMP Frédéric Lefebvre a de son côté jugé hier « intolérable que des collectifs viennent faire des provocations aux abords des centres » et demandé que « toutes les conséquences soient tirées, y compris au plan judiciaire ».

Démantèlement d'une filière d'immigration clandestine

Criminalité Hier les policiers de dix pays européens ont interpellé 75 responsables et passeurs d'une filière italienne.

INCENDIE: les lieux où se sont déroulés les événements, vendredi soir au Centre de rétention de Vincennes. Au total, 23 des personnes interpellées à la veille du week-end ont été placées en garde à vue, soupçonnées d'avoir pris part à l'incendie.

Signes
Carolyn Carlson
Olivier Debire
René Aubry

LES ÉMIGRÉS, LES IMMIGRÉS, LES ÉMIGRÉS ET LE CORPS DE BALLETT

DU 20 JUILLET AU 24 JUILLET 2008

Protestations dans la magistrature contre une réunion Place Vendôme

ATTENTION: Les trois principaux syndicats de magistrats ont dénoncé hier les conditions de l'organisation d'une réunion à Place Vendôme, ce week-end, sur le projet de loi de réforme de la justice.

Amiens: une sans-logis brûlée

VINCENNES. Deux adolescents de 17 ans ont été arrêtés hier soir pour avoir pris part à l'incendie d'un centre de rétention de Vincennes.

mondi 24 juin 2008 LE FIGARO

une photo prise de la Cimade. Le plus important site de France était ces derniers temps le théâtre de tensions récurrentes. L'INCENDIE du centre de rétention de Vincennes a donné lieu à un échange très vif, hier, entre l'UMP et les associations de défense des sans-papiers. Théâtre de tensions récurrentes ces derniers temps (voir encadré), le plus grand centre de France a été ravagé dimanche après-midi par un feu vraisemblablement allumé sur plusieurs matelas par des étrangers en attente d'expulsion. Deux Maliens, soupçonnés d'avoir pris part aux bousculades ayant accompagné l'arrivée des pompiers, étaient en garde à vue hier soir à Paris.

Un rapport préliminaire

Le rapport préliminaire de l'enquête sur l'incendie du centre de rétention de Vincennes a été rendu public hier. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'homme serait mort d'une crise cardiaque, son autopsie ne révélant « aucune trace suspecte ».

M.C.T.

Un rapport prémonitoire en avril dernier

Marie-Christine Tabet
24 Juin 2008

« Vincennes est un chaudron qui peut se mettre à exploser au moindre incident sous l'influence d'un meneur. » Conclusion prémonitoire de la Commission nationale des centres et locaux de rétention dans un rapport confidentiel du 4 avril que Le Figaro a consulté. La commission y regrette la taille du centre composé de deux CRA qui ont « reçu 5108 personnes en 2007, soit un taux d'occupation de 93 % et de 94 % et une durée moyenne de séjour de 15, 21 et de 13,9 jours ». Pour la commission, Vincennes est « un terrain de prédilection » des associations hostiles à l'éloignement. Sur le plan médical, le rapport note l'absence de défibrillateur.

Immigration clandestine : Les Français attendent des résultats

27 Juin 2008
Sophie de Ravinel

SONDAGE Seuls 40 % des Français jugent efficaces les mesures du gouvernement contre l'immigration clandestine. ALORS QUE l'incendie dans le centre de rétention administrative de Vincennes, le plus important de France, dimanche dernier, occupe les conversations de 33 % des Français selon le sondage OpinionWay- Le Figaro -LCI, ils sont 60 % à estimer que les mesures prises par le gouvernement en matière de lutte contre l'immigration clandestine sont peu ou pas efficaces.

Le taux est encore plus important dans l'électorat socialiste. Ainsi, parmi les électeurs de Ségolène Royal au second tour de la présidentielle, 72 % estiment ces mesures inefficaces. Les électeurs de Jean-Marie Le Pen partagent cet avis à 60 %, à égalité avec les électeurs de la gauche non socialiste. Seuls les électeurs de Nicolas Sarkozy sont une majorité, 54 %, à estimer la valeur de ces mesures sur le terrain.

« En dehors d'une couche commune d'électorat populaire favorable aux mesures fortes en matière d'immigration, l'insatisfaction se fonde sur des motivations différentes suivant l'appartenance politique », analyse Bruno Jeanbart, directeur des études politiques d'OpinionWay. D'un côté, « les électeurs du Front National pensent que les mesures ne sont pas poussées à leur terme et qu'il faudrait aller bien au-delà des chiffres actuels de reconduite ». De l'autre, « nous avons des électeurs observant d'un mauvais oeil le durcissement des mesures, car ils estiment que les causes de cette immigration sont si structurelles que rien ne pourra l'endiguer ».

Préoccupations sociales

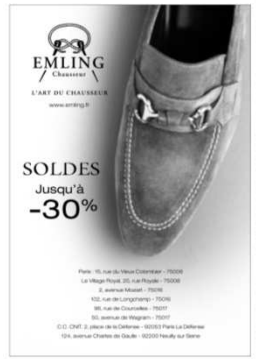
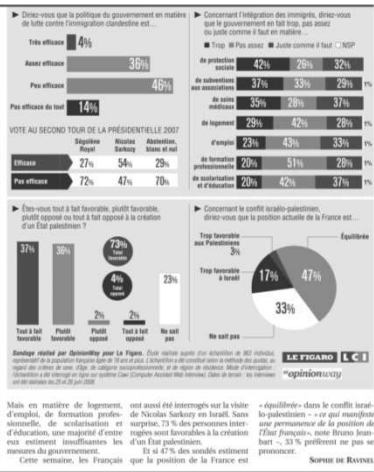
Immigration clandestine : Les Français attendent des résultats

SONDAGE Seuls 40 % des Français jugent efficaces les mesures du gouvernement contre l'immigration clandestine. ALORS QUE l'incendie dans le centre de rétention administrative de Vincennes, le plus important de France, dimanche dernier, occupe les conversations de 33 % des Français selon le sondage OpinionWay- Le Figaro -LCI, ils sont 60 % à estimer que les mesures prises par le gouvernement en matière de lutte contre l'immigration clandestine sont peu ou pas efficaces.

Le taux est encore plus important dans l'électorat socialiste. Ainsi, parmi les électeurs de Ségolène Royal au second tour de la présidentielle, 72 % estiment ces mesures inefficaces. Les électeurs de Jean-Marie Le Pen partagent cet avis à 60 %, à égalité avec les électeurs de la gauche non socialiste. Seuls les électeurs de Nicolas Sarkozy sont une majorité, 54 %, à estimer la valeur de ces mesures sur le terrain.

« En dehors d'une couche commune d'électorat populaire favorable aux mesures fortes en matière d'immigration, l'insatisfaction se fonde sur des motivations différentes suivant l'appartenance politique », analyse Bruno Jeanbart, directeur des études politiques d'OpinionWay. D'un côté, « les électeurs du Front National pensent que les mesures ne sont pas poussées à leur terme et qu'il faudrait aller bien au-delà des chiffres actuels de reconduite ». De l'autre, « nous avons des électeurs observant d'un mauvais oeil le durcissement des mesures, car ils estiment que les causes de cette immigration sont si structurelles que rien ne pourra l'endiguer ».

Préoccupations sociales



Fillon promet aux Européens « plus de réponses concrètes »

Le vice-président de l'Assemblée nationale, Jean-François Fillon, a promis de consacrer plus de temps à l'Assemblée nationale pour répondre aux préoccupations des Européens. Il a également promis de consacrer plus de temps à l'Assemblée nationale pour répondre aux préoccupations des Européens.

Un état des lieux pouvant être confirmé par le jugement des sondés sur les mesures prises par le gouvernement en faveur de l'intégration des immigrés.

Les sondés sont une majorité, à 42 et 37 %, à penser que le gouvernement en fait trop en matière de protection sociale et de subventions aux associations. Et une majorité de personnes interrogées, 37 %, pensent qu'il y a « juste ce qu'il faut » de soins médicaux. Mais en matière de logement, d'emploi, de formation professionnelle, de scolarisation et d'éducation, une majorité d'entre eux estiment insuffisantes les mesures du gouvernement.

Cette semaine, les Français ont aussi été interrogés sur la visite de Nicolas Sarkozy en Israël. Sans surprise, 73 % des personnes interrogées sont favorables à la création d'un État palestinien.

Et si 47 % des sondés estiment que la position de la France est « équilibrée » dans le conflit israélo-palestinien - « ce qui manifeste une permanence de la position de l'État français », note Bruno Jeanbart -, 33 % préfèrent ne pas se prononcer

